



7-7

Le ne fay rien
sans
Gayeté

(Montaigne, Des livres)

Ex Libris
José Mindlin

2.º VISCONDE DE SANTAREM

OPUSCULOS E ESPARSOS

COLLÍGIDOS E COORDENADOS

POR

JORDÃO DE FREITAS

E

NOVAMENTE PUBLICADOS PELO 3.º VISCONDE DE SANTAREM

VOLUME II



LISBOA

IMPRESA LIBANIO DA SILVA

Travessa do Fala-Só, 24

—
1910

OPUSCULOS E ESPARSOS

2.º VISCONDE DE SANTAREM

OPUSCULOS E ESPARSOS

COLLIGIDOS E COORDENADOS

POR

JORDÃO DE FREITAS

E

NOVAMENTE PUBLICADOS PELO 3.º VISCONDE DE SANTAREM

VOLUME II



LISBOA

IMPRESA LIBANIO DA SILVA

Travessa do Fala-Só, 24

—
1910

MÉMOIRE
SUR LES
INSTITUTIONS POLITIQUES,
ADMINISTRATIVES,
MILITAIRES ET LÉGISLATIVES,
DES
COLONIES ANGLAISES

DANS LES DIFFÉRENTES PARTIES DU MONDE

PAR
M. le Vicomte de Santarem

PREMIÈRE PARTIE

(Extrait des *Nouvelles Annales de Voyages*, septembre 1840)



PARIS.
ARTHUS BERTRAND, LIBRAIRE,
ÉDITEUR DES NOUVELLES ANNALES DES VOYAGES,
23, rue Hautefeuille.

—
1840

MÉMOIRE

SUR LES

INSTITUTIONS POLITIQUES,

ADMINISTRATIVES, MILITAIRES ET LÉGISLATIVES

DES COLONIES ANGLAISES DANS LES DIFFÉRENTES PARTIES DU GLOBE.

PREMIÈRE PARTIE.

INTRODUCTION

Les relations politiques et commerciales qui existent entre le Portugal et l'Angleterre, depuis les commencements de la monarchie portugaise, m'ont fait étudier depuis vingt ans tout ce qui concerne les rapports extérieurs de ce pays afin d'obtenir des notions exactes sur ce sujet pour la partie de mon ouvrage du corps diplomatique portugais, consacré aux relations avec la Grande-Bretagne.

Ces relations sont constatées par une foule de documents publiés dans les vastes compilations de Rymer, Dumont et autres, et notamment par les pièces authentiques qui se trouvent aux archives royales de Lisbonne.

En 1827, époque à laquelle le portefeuille de la marine et des colonies me fut confié, j'avais déjà recueilli plus de quinze cents notes et documents relatifs aux rapports politiques et commerciaux entre le Portugal et l'Angleterre.

Pour éclaircir un grand nombre de ces notes, j'en ai ajouté d'autres sur le régime colonial d'Angleterre. Lors de mon retour en France, en 1834, un docte économiste français voulut bien me demander des notions sur le régime des colonies anglaises. Il reconnaissait qu'on ne pouvait trouver nulle part et réunis avec méthode, des renseignements sur cet intéressant sujet. Il avait, me disait-il, consulté plusieurs Anglais haut placés dans leur pays; tous lui avaient déclaré sincèrement qu'il leur était impossible de lui donner sur une pareille matière aucun éclaircissement qui pût le satisfaire, les seules notions qu'on pouvait se procurer à cet égard se trouvant éparses dans une série d'ouvrages disséminés çà et là, et dont la rencontre, quand par hasard elle avait lieu, était une véritable bonne fortune.

En effet, Clarck, qui dans la même année publia son ouvrage intitulé: *A Summary of colonial law* affirme que tout récemment, dans une ques-

tion coloniale de la plus haute importance, un membre de la chambre des communes s'était vu forcé de recourir à plusieurs personnes pour obtenir d'elles des documents que les bibliothèques publiques, ce qu'on aura peine à croire, n'avaient pu lui offrir. Les livres qui renferment ces renseignements sont, ajoute cet auteur, tellement rares en Angleterre, qu'on ne peut se les procurer, je ne dis pas seulement dans les bibliothèques publiques, mais, ce qui paraîtra hors de toute croyance, on les chercherait en vain dans les bibliothèques du ministère des colonies ou dans celle du Musée britannique.

Quoi qu'il en soit, j'ai eu le bonheur de pouvoir lire et étudier avec soin plus de cinquante ouvrages dans lesquels j'ai puisé les notions qui m'ont servi à composer ce mémoire, lequel, du reste, n'est que le sommaire de ce que rapportent les ouvrages précités et dont le lecteur trouvera une liste à la fin de ce mémoire.

Ce travail, tel qu'il paraît aujourd'hui, n'était point destiné à la publication. Toutefois, j'ai cédé aux sollicitations de quelques publicistes ; j'ai pensé que le travail que j'avais entrepris pouvait jeter quelque lumière sur un sujet si peu connu jusqu'ici sur le continent ; il m'a semblé que ceux qui prendraient la peine de le parcourir avec quelque soin, trouveraient dans un même cadre le système administratif si varié, si compliqué, je ne dis pas seulement d'une seule colonie placée sous la domination britannique, mais bien celui de toutes les vastes possessions de cet empire colossal.

Et d'ailleurs il n'est point d'un intérêt secondaire de connaître quel est le régime qui fait mouvoir 127,006,600 hommes⁽¹⁾, car tel est le nombre vraiment remarquable auquel s'élève la population des possessions coloniales anglaises dans les cinq parties du monde.

Il n'est peut-être pas non plus d'un moindre intérêt de connaître aussi le système administratif des colonies de la Grande-Bretagne dans leurs rapports avec le gouvernement de la métropole. Cette étude peut seule nous conduire à la connaissance et à l'appréciation de la prospérité et de l'amélioration matérielle et intellectuelle des colonies et de leurs habitants, à savoir quel bien on peut attendre, quel mal on peut en craindre.

Bien que ce mémoire soit à peine un essai extrêmement succinct, toutefois je dois dire qu'à ma connaissance il est le premier qui ait paru en France. En effet, il est le seul qui réunit comme dans un faisceau sous les yeux du lecteur, des notions abrégées, mais suffisantes sur le système administratif de toutes les colonies de l'Angleterre, colosse immense qui domine l'univers, et où l'on pourra contempler cette création plus magnifique et plus laborieuse que l'enfantement de l'Empire romain lui-même.

Au reste, je ne dois point dissimuler que tout ce qui a trait à l'administration des colonies anglaises, à leurs institutions, à leurs lois, à leurs règlements qui les mettent en rapport avec la métropole, *et vice versa*,

(1) *Voy. Malte-Brun*, t. IV, p. 259.

toutes ces choses sont tellement compliquées, que, malgré tant d'ouvrages qui offrent des notions éparses et souvent incomplètes sur cet important sujet, il est bien difficile pour un étranger de sortir sans embarras de ce ténébreux dédale, de bien comprendre et de bien saisir toutes les parties de leurs systèmes.

Et pour ne citer qu'un exemple unique qui fortifiera mon assertion, que doit-on entendre par *colonies de la couronne*? et en quoi, sous le rapport de leurs institutions, diffèrent-elles des autres colonies?

En général, il semblerait, au dire des Anglais, que les colonies de la couronne sont celles que les rois d'Angleterre ont acquises par conquête. Pour ces colonies, le roi, en conseil, jouit de la prérogative de changer les lois par son droit de conquérant. Dans l'exercice de ce droit, le souverain n'est point obligé de promulguer des lois en harmonie avec les lois anglaises. Il peut, suivant son bon plaisir, imposer des lois à ces colonies; néanmoins les jurisconsultes anglais et le parlement lui-même ne sont pas d'accord sur ce point. Les jurisconsultes soutiennent qu'une grande partie des colonies des Indes occidentales fut dans l'origine acquise par conquête ou par cession; mais qu'ayant par la suite reçu des constitutions en vertu desquelles ces mêmes colonies pouvaient faire des lois par elles-mêmes dans leurs assemblées représentatives, elles ont cessé en conséquence d'être assujetties à la législation du roi en conseil.

D'autres juristes anglais soutiennent au contraire que le roi conserve les mêmes droits de conquérant sur les colonies acquises par cession. Cette dernière opinion fut combattue par lord Mansfield dans son ouvrage⁽¹⁾.

Ainsi donc, une notice résumée des institutions qui régissent les colonies de la Grande-Bretagne, voilà ce à quoi je bornerai le premier mémoire. Dans un second, je me propose de traiter de leur système colonial comparé avec celui des anciens et des autres nations maritimes de l'Europe moderne. J'ai jugé, à vrai dire, ne pas devoir surcharger cette première partie de mon travail d'une masse de notes et d'observations historiques, géographiques, critiques, superflues en cette circonstance, et qui, loin de l'éclaircir, aurait peut-être obscurci davantage encore une matière déjà si compliquée sans ce docte entourage.

(1) Voyez Clark, page 6.

§ 1^{er}. Colonie des Indes-Orientales (1).

En 1784, le gouvernement anglais établit à Londres même, pour la direction des affaires intérieures de l'Inde britannique, un tribunal appelé *the board of commissioners*. Ce tribunal, appelé plus généralement *the board of control*, se compose de quelques membres du conseil privé *the privy council*, que le roi a le droit de nommer. Parmi eux siègent, *ex officio*, les deux premiers secrétaires d'état et le chancelier de l'échiquier.

Toutes les fois que l'administration vient à changer le président du bureau du contrôle, c'est toujours un des ministres du cabinet qui se retire, ainsi que les commissaires et le secrétaire qui sont salariés par l'état. A l'occasion de leur nomination, ces fonctionnaires prêtent serment : ils jurent sur leur responsabilité de gouverner l'Inde avec juge-

(1) Nous indiquerons au lecteur l'ouvrage suivant pour ce qui concerne les Indes-Orientales :

The History of British Empire in India, by the rever. G. R. Gleig.

Dans cet ouvrage sont décrites les anciennes institutions de l'Inde, la manière d'imposer les taxes, la division du territoire et l'histoire des possessions anglaises dans l'Inde. Quelques-unes étaient basées sur des formes républicaines. Toutes les autorités étaient électives.

L'auteur fait remonter son récit à 2,000 ans, avant J. C., et finit le premier volume en 1726.

Création de la compagnie des Indes par une association formée en 1599, sur un fonds par souscription, et sa direction confiée à un *comité* de personnes qui sollicitèrent la sanction royale; mais la reine Elisabeth la refusa, à cause du traité qui se négociait alors avec l'Espagne. Cependant la reine, d'après le vœu de son conseil, la sanctionna le 13 décembre 1600. Elle fut érigée en corporation, sous la dénomination de Compagnie des négociants de Londres faisant le commerce avec les Indes-Orientales. Et par sa charte, il lui fut accordé le droit d'acheter toutes les terres, sans limites, avec injonction de commettre la direction à un gouverneur et à un comité composé de vingt-quatre personnes. En 1609, une nouvelle charte lui fut accordée; il fut déclaré que les privilèges, donnés pour un temps limité seulement, lui seraient concédés à perpétuité, sous la réserve néanmoins (selon l'usage de toutes les chartes) que ces privilèges ne subsisteraient qu'autant qu'ils ne nuiraient en rien aux intérêts généraux du pays.

Le 3 avril 1660, nouvelle charte avec des pouvoirs plus étendus lui fut accordée. Par celle-ci les agents locaux de la compagnie furent autorisés à faire la guerre ou la paix avec tout état ou prince non chrétien; autorisation de bâtir des forteresses, de lever et de maintenir des armées; d'arrêter tout Anglais qui serait trouvé dans leurs limites sans leur permission, et de le renvoyer en Angleterre. Ces privilèges et ceux d'administrer la justice ont élevé la compagnie au rang d'un état souverain. Au 22 juillet 1702, nouvelle charte par laquelle les deux compagnies se réunissent. La législature confirma son privilège de faire à elle seule le commerce de l'Inde.

La cour des directeurs consiste en vingt-quatre membres, lesquels doivent avoir chacun 2,000 liv. st. dans la banque de la compagnie. Les directeurs sont choisis annuellement par les propriétaires dans une assemblée générale. Leurs fonctions durent deux ans seulement sans être réélus. Ils sont présidés par deux de leurs membres appelés *chairman and deputy chairman*, président ou député président.

ment et capacité, sans se considérer pour cela comme une cour, un pouvoir exécutif et administratif.

Les attributions de ce tribunal consistent à réviser toutes dépêches émanées de la *cour des directeurs*, *court of directors*, et qui doivent être adressées aux différents gouvernements établis dans l'Inde. On requiert la cour de préparer telles dépêches sur tel ou tel sujet, et de modifier ou de réviser ce qu'elle jugera convenable.

Ce tribunal est divisé en six départements, savoir : les comptes ; les revenus ; judiciaire ; militaire ; le secret et politique ; l'étranger et le public. Le parlement a fixé les attributions diverses de chaque département.

1^o *Département des Comptes*. — Ce département vérifie, examine toute la comptabilité, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur ; il surveille la correspondance de la cour des directeurs avec les gouvernements de l'Inde dans les départements des finances et de la monnaie, ainsi que toute correspondance qui pourrait avoir lieu touchant les affaires de la compagnie des Indes qui exigent des examens, des calculs, ou qui portent un caractère financier.

2^o *Département des Revenus* (revenue's department). — Ce département a le droit de contrôle sur toutes les dépêches qui s'expédient aux gouvernements de l'Inde ; il examine avec détail tous les actes de ces mêmes gouvernements ; révisé tous les comptes et les *revenus* des autorités subalternes qui ont quelque rapport avec les contributions territoriales la perception de ces contributions, l'exécution des règlements touchant les revenus pour assurer le bien-être du peuple et l'amélioration du pays ; il contrôle enfin les actes des autorités locales relatifs au sel, à l'opium, et ceux des départements des douanes, qui lui sont soumis à des époques fixes.

3^o *Département Judiciaire*. — Ce département examine la correspondance entre la cour des directeurs et les gouvernements locaux de l'Inde, dans tout ce qui a rapport à l'administration de la justice civile et criminelle et à la police de l'intérieur de l'Inde, d'après la constitution des différents tribunaux ; l'état des affaires de chacun deux ; la conduite et la moralité des juges, et aussi toutes les propositions et projets qui se présenteraient à la discussion, afin d'y remédier et d'en corriger les défauts.

Les tribunaux du roi et les trois présidents ne sont pas soumis à l'autorité de la cour des directeurs, ou au *board of control* ; cependant aucune correspondance relative à la nomination, au changement ou à la démission des juges de ces cours, ou sur ses actes, y compris ceux qui sont soumis dans la Grande-Bretagne au Conseil du roi, demands en grâce, pardons, etc., ne saurait avoir lieu sans passer au contrôle de ce département.

4^o *Département Militaire*. — Il est chargé de surveiller et de prévenir toute infraction qui pourrait avoir lieu, et de punir celles qui seraient faites dans le payement, dans l'organisation et dans le contingent de l'armée des Indes, dans les trois présidences ; sa surveillance s'étend sur les règlements qui régissent les différentes branches du service ; le département de l'état-major, y compris les autres départements qui en dépen-

dent; le commissariat tant de l'armée que de la milice, et en général toutes les parties du service dans l'Inde qui ont trait à l'armée de la compagnie; aussi son autorité s'étend-elle à tout ce qui a rapport aux troupes du roi; à leurs approvisionnements dans l'Inde; à leur recrutement en Angleterre, et enfin au mouvement périodique de ces régiments.

5° *Département Politique et Secret.* — Ce département examine toutes les communications des gouvernements locaux, spécialement dans ce qui concerne les relations avec les chefs indigènes et avec les états de l'Inde, ou avec les étrangers européens ou américains.

Le département politique est divisé en trois sections :

1° Le département secret examine tout ce qui concerne la correspondance entre les gouvernements de l'Inde et le comité secret de la cour des directeurs. D'après un acte du parlement, les communications que les gouvernements locaux jugent devoir être confidentielles, sont adressées par eux au comité secret. D'autre part, tous les ordres et communications transmis aux gouvernements locaux concernant la guerre ou les négociations, et qui, de l'avis du *board of control*, seraient considérés comme secrets, sont signés par le comité secret; les gouvernements locaux sont obligés d'obéir à ces ordres, de même que s'ils étaient signés par le corps entier de la cour des directeurs.

2° Le département politique revoit toute la correspondance qui n'est pas adressée au comité secret, ou qui est transmise par ce comité aux gouvernements locaux qui sont en rapport avec les chefs indigènes, ou avec les états alliés de ces gouvernements, ou qui entretiennent des relations avec eux.

3° Le département étranger a dans ses attributions toute la correspondance relative aux communications entre les gouvernements locaux et les différents états européens et étrangers qui ont des établissements dans l'Inde ou dans les Indes-Occidentales. Il s'occupe spécialement des relations qui existent entre les gouvernements locaux et les étrangers européens ou américains qui fréquentent l'Inde :

Les affaires des gouvernements locaux, en ce qui concerne leurs résidents ou agents politiques, ou quelques autres officiers dans leurs établissements respectifs, et par l'intermédiaire desquels il existe des rapports avec les chefs et états indigènes ou avec les étrangers, sont également rapportés aux différents départements dans lesquels sont employés ces fonctionnaires.

6° *Département Public.* — Les attributions de ce département comprennent l'examen de toutes les dépêches expédiées de l'Inde, *et vice versa* sur des objets ecclésiastiques ou commerciaux; elles s'étendent sur celles d'un caractère *mixte*, qui sont désignées sous la dénomination générale de *public*. Les dépêches ecclésiastiques et commerciales sont généralement regardées comme formant les deux branches de la correspondance désignée sous le nom de *public*, quoique réunies dans le même département.

La correspondance publique comprend toutes les dépêches qui ne sont pas censées appartenir aux branches qui viennent d'être mentionnées. Ainsi elle a dans son ressort la correspondance relative à l'éducation des

indigènes; aux domestiques; à la nomination des copistes, du service civil en général; à leurs appointements; aux fonds de bienfaisance; aux permissions de résider dans l'Inde; à la presse; aux réparations ou constructions publiques; la marine de l'Inde; pour le département de la marine elle-même; aux affaires de l'Ile-du-Prince de Galles, Singapoure, Malaca et Sainte-Hélène; et à divers objets.

Les dépêches ecclésiastiques comprennent tout ce qui est relatif à la nomination des chapelains, des archidiacres, des évêques; à leur traitement: à leur conduite; aux constructions et réparations des églises ou autres édifices consacrés au service divin, et à toutes les questions qui concernent les affaires des églises d'Angleterre, d'Ecosse, de Rome, ou de l'Inde.

Nullle dépêche traitant de ces divers objets, expédiée de l'Inde ou pour l'Inde ne peut être valable, si elle n'a passé par ce département.

Le *board of control* coûte annuellement 30,000 liv. st. au gouvernement britannique. Les honoraires du président s'élèvent à 3,500 liv. *par an*. Chacun des commissaires reçoit 200 liv., et le secrétaire 500 liv., qui sont élevées à 800 liv. après trois ans de service.

La charte de 1833 a autorisé la création d'un autre secrétaire pour le *board*.

§ II. Des gouvernements locaux dans l'Inde.

Ce gouvernement est divisé en présidences. Ces présidences sont établies au *Bengale*, *Madra*, *Bombay* et *Agra*. Le chef de chaque présidence est assisté par un conseil⁽¹⁾, et en partie contrôlé par lui. Ce conseil se compose des deux plus anciens employés civils de la compagnie.

Le gouvernement du Bengale est nommé gouvernement suprême, et son chef est le gouverneur général, qui jouit d'une grande indépendance. Il exerce plusieurs droits attribués à la couronne: ainsi, il déclare la guerre, fait la paix, négocie les traités, et, jusqu'à un certain point, peut faire grâce aux criminels.

Dans toutes les questions de la police de l'état, les pouvoirs officiels exceptés, le gouverneur général est indépendant de son conseil. Si le conseil est d'un autre avis, les membres consignent dans les procès-verbaux les motifs de leur dissidence, et ils sont soumis au gouverneur général. S'il persiste dans son opinion, les discussions sont ajournées à quarante-huit heures, après lesquelles, ou il est tenu de faire exécuter les décisions de son conseil, ou à déclarer les motifs pour lesquels il a été d'un avis contraire. L'opinion du gouverneur général est immédiatement

(1) Le conseil du gouverneur général se compose de cinq conseillers civils, employés de la compagnie qui doivent avoir résidé dix ans dans l'Inde, et sont nommés par les directeurs. Le quatrième, nommé aussi par les directeurs, est soumis toutefois à l'approbation du roi. Le cinquième est le commandant en chef; et il a la préséance après le gouverneur général.

transmise à la cour des directeurs et au *board of control*. Si la métropole approuve la conduite du gouverneur, des nouveaux membres du conseil sont nommés pour succéder aux dissidents; mais dans le cas contraire, le gouverneur est rappelé, et il arrive quelquefois que non-seulement on nomme de nouveaux membres, mais même un nouveau gouverneur.

En vertu de sa commission, le gouverneur général exerce les fonctions de capitaine général, et, en cette qualité, il est le commandant en chef de toutes les forces militaires dans toutes les parties de l'Inde. Il a aussi le pouvoir de suspendre les gouverneurs des autres résidences, de les poursuivre et d'exercer l'autorité suprême dans leurs conseils. Toutefois, ses actes sont soumis à l'investigation et à la surveillance du gouvernement de la métropole.

Les gouvernements de Madras, Bombay et Agra sont également indépendants du *control* local; cependant, pour assurer l'unité d'action, la régularité des mesures dans les transactions étrangères, ainsi que dans les matières des finances, de police générale ou intérieure, ils sont subordonnés au gouverneur général, qui, pour prononcer sur chacune des affaires des autres présidences, est obligé de réunir son conseil qu'il préside en personne.

Les réglemens pour le bon gouvernement des possessions britanniques de l'Inde sont approuvés par le gouverneur général en conseil, et deviennent immédiatement obligatoires; en même temps, ils sont transmis à la métropole, et soumis à la révision de la cour des directeurs et du *board of control* de Londres.

Les ordonnances pour le bon gouvernement des présidences ne sont toutefois exécutoires qu'après avoir été affichées publiquement pendant quatorze jours. Ce temps écoulé, elles sont enregistrées à la cour suprême du roi (*supreme king's court*), pour ensuite être mises à exécution.

D'après la nouvelle charte, quand le gouverneur général est rappelé, son autorité en conseil est nulle relativement aux ordonnances, qui cessent alors d'être exécutoires; celle des cours suprêmes est également frappée de nullité. Telles sont les attributions législatives du gouvernement de l'Inde.

Quant au pouvoir exécutif, il est généralement exercé par les tribunaux, qui sont au nombre de cinq au Bengale⁽¹⁾; Madras⁽²⁾ en compte trois, et Bombay un seul. Chacun de ces conseils ou *juntas* fait des propositions ou présent au gouvernement des projets de réglemens dans son département respectif. Ces *juntas* reçoivent aussi de leurs subordonnés des documents tant pour leur propre instruction que pour être transmis au gouverneur général en conseil.

Toutes les minutes des procès-verbaux des conseils sont présentées chaque mois au gouvernement, pour être ensuite envoyées à Londres.

On avait reproché à la cour des directeurs de traîner les affaires en longueur; sa lettre au *board of control*, en date du 27 août 1829, a vi-

(1) 1° Revenus; 2° Des douanes, du seul et de l'opium; Du commerce; 4° Militaires; 5° Médical.

(2) Revenus; 2° Militaire; 3° Médical.

ctorieusement réfuté cette accusation. Les ministres du roi ont le droit de nommer, par l'intermédiaire du *board of control*, tous les évêques, les juges et les officiers de l'armée du roi ; ils ont également le droit d'annuler les nominations que pourraient faire la cour des directeurs, le gouverneur général, et tous les autres gouverneurs, commandants en chef et membres du conseil.

§ III. De l'île de Ceylan.

-- Dans cette colonie, l'administration législative est confiée au gouverneur assisté de son conseil, composé des plus anciens et des plus honorables employés civils européens, qui sont nommés par le gouverneur, ou quelquefois par le secrétaire d'état des colonies en Angleterre. Les devoirs du conseil sont de donner son avis et de s'entendre avec le gouverneur commandant en chef des forces militaires sur tous les objets qui concernent l'administration. Ce dernier ne peut promulguer aucune loi ni ordonnance quelconque sans le concours des membres du conseil.

Les ordonnances ou lois du gouvernement sont publiées dans la Gazette officielle avant d'être en vigueur, pour s'assurer de l'opinion publique. Cette publication, quand elles doivent être immédiatement exécutées, est ramplacée dans les districts maritimes et dans les provinces candiennes par une proclamation du gouverneur général, laquelle doit être revêtue de l'approbation du roi en son conseil.

Il existe à Ceylan un tribunal spécial pour l'administration des affaires des provinces candiennes, que le gouverneur est dans l'habitude de consulter, avant d'expédier les ordonnances à ces provinces. Dans les provinces maritimes, le gouvernement ne peut, sans le secours du conseil, voter une somme au-dessus de 75 liv. ; mais dans les provinces candiennes, ses ordres pour les dépenses ne sont point limités. Le pouvoir exécutif du gouverneur est tel qu'il peut ou non consulter son conseil ; mais ses ordonnances sont enregistrées par le secrétaire du département chargé de leur exécution.

On compte trois classes d'employés dans les affaires du gouvernement :

1° Les employés civils envoyés par l'Angleterre, sous le patronage du secrétaire d'état pour les colonies. Leur nombre est de 24 pour l'île de Ceylan. Ces fonctionnaires deviennent éligibles à un nombre égal des emplois : aux plus anciens sont exclusivement réservées les places supérieures des départements : telles que, agent du gouvernement ; secrétaire en chef ; payeur général ; auditeur général, etc., etc.

2° La seconde classe est composée d'Européens qui n'appartiennent point au service civil ; c'est parmi eux qu'on élit les magistrats, classés en seize hiérarchies, ainsi que les employés dans les départements publics.

3° Cette classe comprend les natifs du pays exerçant différents emplois, tels que, collecteurs, interprètes, etc.

4° La quatrième se compose des officiers qui servent dans les régiments en garnison dans l'île.

Toutes les nominations aux places supérieures sont provisoirement faites par le gouverneur qui doit choisir parmi les employés du service civil par rang d'ancienneté; elles doivent toutefois être confirmées par le secrétaire d'état des colonies de l'Angleterre.

L'administration de la justice est confiée à la cour suprême, avec des pouvoirs semblables à ceux du tribunal du *King's Bench*: en certains cas, on appelle de ses jugements au roi en son conseil.

Les trois gouvernements des colonies anglaises, de Penang, Malaca et Singapoure, sont subordonnés à la présidence du Bengale.

Additions pour les colonies des Indes-Orientales.

Le règlement connu sous le nom d'*Act of regulation* fut adopté au mois d'avril 1773, et appliqué au gouvernement des Indes en octobre 1774. On y trouve déterminées avec exactitude les conditions nécessaires pour l'élection des directeurs dans la métropole: les actionnaires de 1,000 liv. et au-dessus furent seuls admis à former l'assemblée générale. Ce règlement fut très-favorable à la couronne.

Cependant le bill présenté par Fox, le 18 novembre 1783, alors qu'il était à la tête du ministère, ayant été rejeté par la chambre des lords, Pitt en fit sanctionner un autre le 4 août 1784, lequel maintenait la direction telle qu'elle existait à cette époque, mais qui la plaçait sous la surveillance et les ordres immédiats d'une commission du gouvernement, *the board of control*, en ce qui concernait les affaires politiques et militaires. (V. les divisions et organisation, au § 1^{er}.)

Cet acte important fit rentrer dans l'autorité du gouvernement la direction des plus grands intérêts de la compagnie des Indes, et lui assura une influence immédiate sur l'administration des vastes pays qu'elle possédait; le soin des affaires commerciales fut seul abandonné aux actionnaires; et, il faut bien le dire, une si vaste entreprise réduite à cette seule ressource n'aurait pu se maintenir longtemps, si les relations que la compagnie a établies à cette époque avec la Chine pour le commerce du thé, et l'accroissement prodigieux de la consommation de cette denrée en Europe, ne lui eussent ouvert une nouvelle voie d'industrie. Bientôt aussi l'activité infatigable de la contrebande l'eût menacée d'une ruine inévitable, si le ministère anglais ne fût venu à son aide par le fameux acte intitulé: *Act of commutation* (1).

(1) Voy. la note pag. 6. [Ou pag. 10 desta edição].

AUSTRALIE.

§ IV Nouvelle Galles du Sud.

Par un ordre en conseil daté du 6 décembre 1786 et par une ordonnance du roi d'Angleterre en date du 3 avril 1787, un vice-amiral et un juge de la cour de l'amirauté furent nommés pour gouverner cette nouvelle colonie; elles assignèrent en même temps les limites de cette possession et celles des îles adjacentes dans la mer Pacifique.

Par un autre ordre en conseil du 14 juin 1825, la terre de Van-Diemen fut déclarée indépendante de la colonie de *New-South-Wales*. Cette colonie est divisée en dix-neuf districts qui comprennent plusieurs villes. L'une d'elles, Sydney, est la capitale et le siège du gouvernement colonial. Elle est à présent un port libre. Les autres villes sont: Paramatta, Windsor, Newcastle, Liverpool, Maitland, etc.

Le gouverneur a les mêmes pouvoirs que ceux des colonies anglaises en Amérique. Dans cette colonie il existe une cour criminelle dont les membres sont nommés par le gouverneur.

Le roi d'Angleterre, par son droit reconnu par acte du parlement, a créé non-seulement une cour de justice criminelle, mais encore une cour civile. On appelle de cette cour pour le gouverneur, et de lui pour le roi en conseil si l'affaire excède la somme de 300 liv. Les décisions de ces cours sont rendues d'après les lois anglaises, et aussi d'après les règlements locaux publiés par les gouverneurs. Voici les membres qui composent le gouvernement civil: le gouverneur qui est aussi nommé gouverneur de *New-South-Wales*: capitaine général, et gouverneur de la terre de Van-Diemen, puis vient le conseil exécutif présidé par le gouverneur déjà cité, et composé ainsi qu'il suit: le lieutenant gouverneur, le secrétaire de la colonie, le trésorier et l'archidiacre; le gouverneur a le droit d'établir certains impôts, de faire grâce aux criminels, de faire des lois et des règlements. Il a l'initiative de toutes les lois et ordonnances qui sont soumises à la discussion du conseil. S'il rejette quelque projet de bill présenté en conseil par un des membres, il est obligé d'alléguer ses motifs par écrit avec la copie de la proposition. Le bill qui passe dans le conseil doit être transmis dans l'espace de sept jours à la cour suprême, pour y être enregistré, et au bout de quatorze jours, il devient obligatoire. Il est cependant arrêté que si les juges représentent au gouverneur que le bill est contraire à l'acte 9 de Georges IV, C. 83, aux chartes, ordonnances, ou aux lois de l'Angleterre, le gouverneur est obligé de le suspendre, jusqu'à ce qu'il soit de nouveau soumis au conseil avec la représentation de la cour suprême; et si le gouverneur et le conseil ont émis des opinions différents de celle du tribunal, ils les transmettent non-seulement à la cour suprême; mais encore le bill a dorénavant un plein effet, jusqu'à ce que le roi en ait décidé.

Le gouverneur en conseil est autorisé à lever des taxes. Les membres du conseil sont des juges de paix.

Les lois et règlements civils de cette colonie sont très-importants. Une charte de justice (*charter of justice*) lui fut accordée le 13 octobre 1823.

§ V. Van-Diemen's land.

Le gouvernement civil de cette colonie se compose d'un lieutenant gouverneur qui reçoit son autorité du gouverneur de New-South-Wales. Il est le chef du conseil exécutif, et ses attributions consistent à discuter toutes les affaires avec son conseil, mais il est libre de ne pas se conformer à la décision de la majorité. Quand son opinion diffère de celle de son conseil, il doit la transmettre au secrétaire d'état du département des colonies. Le conseil exécutif se compose du lieutenant-gouverneur, du chief-justice, du secrétaire colonial, du trésorier colonial, et du colonel commandant en chef les forces militaires.

Le conseil législatif est composé de quinze membres dont dix sont nommés par la couronne. Aucune loi ne peut être exécutoire, sans qu'elle n'ait été proposée par le gouverneur en conseil : puis le projet de loi est publié dans les gazettes pendant huit jours consécutifs, à moins que le gouverneur ne juge ce délai préjudiciable à la tranquillité publique.

Dans la discussion des bills et le *veto* des gouvernements, ainsi que dans la transmission à la cour suprême, on suit absolument le mode que nous avons rapporté en parlant du conseil de New-South-Wales.

Toutefois le gouverneur en conseil n'a pas le droit d'examiner les lois d'Angleterre, ni de les modifier dans le cas où le conseil les croira convenables.

Le gouverneur est obligé d'envoyer tous les six mois au ministère anglais, les lois qui ont été promulguées en conseil.

Le gouverneur en conseil a le droit de lever les taxes.

Une charte de justice (*charter of justice*) fut accordée à cette colonie le 4 mars 1831.

§ VI. Swan-River, ou Australie du Sud.

Cette colonie commença en 1829.

Une charte fut promulguée en 1830 (1^{er} novembre), et cette colonie reçut à peu près la même organisation que celles dont nous avons parlé jusqu'ici.

AFRIQUE.

§ VII. Ile Maurice.

Cette colonie, conquise par les Anglais en décembre 1810, et cédée à l'Angleterre en 1814, est gouvernée comme toutes les autres colonies de la couronne (*king's colonies*), par des ordres du roi en conseil, et le gouvernement exécutif réside dans le gouverneur en conseil.

Par l'article 7 de la capitulation de l'île, du 3 décembre 1810, il fut stipulé que les propriétés des habitants seraient respectées; et, par l'art. 8, qu'ils professeraient librement leur religion, et conserveraient leurs lois et leurs coutumes. Il leur fut également permis de jouir des mêmes avantages commerciaux que les autres sujets de S. M. britannique. Ces stipulations furent confirmées en substance par une proclamation de janvier 1814. Par l'article 2 de cette proclamation, tous les établissements tant civils que judiciaires qui existaient, furent maintenus par le gouvernement anglais comme avant la capitulation, avec les modifications relatives à la suprématie de l'Angleterre et aux droits de la couronne britannique et de la métropole sur cette colonie.

Le 29 septembre 1810, un conseil colonial fut créé. Il est toujours composé de douze membres, choisis parmi les principaux négociants des différents districts. Ces conseillers sont à la nomination du capitaine général. Le préfet colonial et le commissaire de justice lui présentent une liste de douze candidats, dont neuf sont élus par le district de Port-Louis, et trois par les trois autres districts. C'est également le capitaine général qui nomme, sur la présentation du commissaire de justice et du préfet colonial, les chambres électorales qui doivent élire ces candidats. Le conseil jouit non-seulement de toutes les attributions des autres conseils dans les différentes colonies anglaises, il est encore investi du droit de lever les taxes et impôts.

Le roi d'Angleterre a réglé l'organisation des tribunaux de cette colonie, et leurs diverses attributions, par la charte de justice (*charter of justice*), du 13 avril 1831.

§ VIII. Cap de Bonne-Espérance.

Cette colonie est administrée par un gouverneur et par un conseil, comme colonie conquise.

En 1827 et en mai 1832, l'administration judiciaire reçut une organisation nouvelle par les chartes que les jurisconsultes anglais appellent *charters of justice*. Tous les membres de cette administration, excepté les juges de la cour suprême et le fiscal du roi, reçoivent leur nomination du gouverneur. La colonie est divisée en quatre districts. Dans cha-

que districte, un magistrat civil, nommé *landdrost*, assisté du conseil de six bourgeois du pays, administre la police du district, gère les affaires du gouvernement, décide les questions litigieuses, et peut même terminer les petits procès. Les décisions de ces magistrats sont sujettes à un appel auprès de la cour de justice du Captown.

Le *landdroste*, ainsi que nous l'avons dit, fait observer les ordres du gouvernement exécutif; il est autorisé à exercer un pouvoir fort étendu en matière de police. Dans ses importantes fonctions, il s'aide du concours des *officiers de la campagne (field's cornets)*, qui sont choisis parmi les plus honorables habitants des différentes subdivisions des districts, et nommés par le gouverneur, sur la présentation du *landdrost*. Des instructions qui règlent les attributions et les pouvoirs des *landdrost* furent promulguées en 1830; le gouvernement anglais les a conservées en partie; elles sont relatives à leur administration, tant dans les départements de la justice et de la police, que dans la perception et dépenses des revenus locaux.

Le nombre des *heemradens* a varié selon l'accroissement de la population. Dans chaque district, ces fonctionnaires ne sont jamais moins de quatre, ni plus de huit.

Pour être éligible, il faut posséder quelque propriété dans la colonie, avoir résidé cinq années dans l'un des districts, et être âgé de trente ans. Les *heemradens* sont rééligibles. Ils ont des réunions hebdomadaires, et aussi des assemblées mensuelles pour traiter des affaires civiles et criminelles, et enfin, chaque année, des assemblées extraordinaires pour la perception des taxes ou pour les procès civils.

Selon Clark, la collection des lois et règlements de cette colonie se compose déjà de huit volumes manuscrits.

§ IX. Sierra-Leone.

Les institutions et l'administration de cette colonie sont consignées dans la charte accordée en 1802 à la compagnie de la *Sierra-Leone*, charte qui fut renouvelée avec quelques additions en 1808. En 1821, les forts et les possessions de la Côte-d'Or et de l'ancienne compagnie d'Afrique furent annexés à cette colonie. Par cette dernière charte, il fut arrêté qu'un conseil de neuf membres au moins assisterait le gouverneur pour la discussion des lois et règlements, avec *veto* sur les décisions du gouverneur, et que celui-ci aurait le pouvoir dans certains cas de suspendre les conseillers de leurs fonctions. Ces conseillers sont nommés par la couronne, ainsi que les autres employés supérieurs ⁽¹⁾.

La loi de l'Angleterre est la loi supérieure de la colonie; cependant le gouverneur en conseil est autorisé à promulguer des lois et ordonnan-

(1) La colonie de Sierra-Leone fut fondée en 1785 par des nègres dont la plupart appartenaient à des propriétaires dépossédés. (Voy. *Histoire de la colonie de Sierra-Leone*, Londres, 1795.)

ces appropriées aux besoins de la colonie, sauf toutefois les restrictions désignées dans la charte. On y a introduit la procédure par jury. Pour être juré, il suffit d'habiter la colonie, et d'avoir l'âge et la probité requises.

Le gouverneur en conseil a aussi le droit d'établir tous les tribunaux et de nommer tous les commissaires qu'il jugera convenables pour l'administration de la justice.

Les établissements judiciaires de la colonie sont (indépendamment du gouverneur en conseil) : le *chief justice* ; l'avocat du roi, *king's advocate* ; le *sheriff* ; le *recorder's court* ; le *coroner* de Freetown et deux *attorneys* ; sept magistrats en commission de paix ; le *mayor* de Freetown et trois *aldermen* ; enfin huit commissaires de *requests* ou *supplication* (1).

§ X. Gambia.

Les pouvoirs exécutifs de cette colonie sont consignés dans les règlements de police locale pour la ville de *Bathurst*. Dans la ville de Sainte-Marie, il y a huit juges de paix. L'un d'eux exerce les fonctions de *sheriff*.

Dans la Côte-d'Or, les Anglais n'ont point d'administration judiciaire ; la seule autorité civile est exercée par les juges de paix.

Le roi actuel accorda en conseil une charte d'organisation de justice à cette colonie le 17 octobre 1834.

INDES OCCIDENTALES.

§ XI. Guyane anglaise.

La forme du gouvernement de cette colonie lui est tout à fait particulière. Jusqu'à la prise de Démérari et d'Esséquiho, en 1803, *the Court of Police*, consistait en huit membres nommés par le souverain. Ces membres étaient : le gouverneur ; le commandant d'Esséquiho ; le procureur fiscal de Démérari et celui d'Esséquiho ; deux membres envoyés par les districts de Démérari et deux par celui d'Esséquiho. Chaque district a un college de Kiezers composé de sept membres.

Le conseil de Kiezers de chaque district est élu par les habitants, leurs fonctions sont à vie ou pendant leur résidence dans la colonie. Les électeurs doivent posséder 25 esclaves. Les votes ont lieu par scrutin et ils sont envoyés au départiement du secrétaire, du gouverneur, et déposés dans une caisse scellée, que l'on ouvre en présence du gouverneur et de deux membres de la *Court of Policy*.

(1) Les attributions de ces magistrats consistent principalement à juger toutes les matières relatives aux dettes et dommages jusqu'à la somme de 10 l. sterl.

Le collège des Kiezers⁽¹⁾ nomme deux employés pour remplir les places vacantes dans la *Court of Policy*. Le gouverneur et la cour en élisent un, et on notifie dans la gazette officielle le nom de la personne élue.

La cour s'assemble annuellement pour lever les impôts : le plus ancien membre sort après cette réunion.

Représentation financière.

Le collège des représentants financiers est nommé par les habitants comme celui des kiezers ; il est composé de six membres, trois envoyés par le district de Démérari, et trois par Esséquibo. La durée du service est de deux ans. Tous les ans ils doivent siéger avec la *Court of Policy* pour les impôts et régler les dépenses : c'est ce qu'on appelle : *Court of Policy, combined with the financial representatives*.

La *Court of Policy* soumet à cette assemblée qui le discute et l'établit, le budget des dépenses pour l'année.

Dans cette réunion annuelle chacun des articles du budget est discuté, et chaque membre tant de la cour, que de la représentation financière a une voix égale.

C'est aussi dans cette assemblée que sont examinés et revus leur comptes de l'année précédente.

La *Court of Policy* promulgue les lois pour l'administration intérieure de la colonie. Il faut pour cela que quatre membres soient présents. Aucune loi n'est valide sans le concours d'un des membres de la section représentative de la cour.

Pour être membre de la *Court of Policy*, il faut être propriétaire d'une plantation, et avoir résidé pendant trois années. Cette double condition est de rigueur.

Le département de la justice a subi en dernier lieu des changements, d'après des ordres du roi en son conseil⁽²⁾.

§ XII. De la Jamaïque.

Cette colonie est administrée par un gouverneur commandant en chef des forces nommé par le roi, et assisté par un conseil de douze membres, semblable à la chambre des lords, et par la chambre de l'assemblée qui représente la chambre des communes. Le conseil est en général à la nomination du roi, contre-signée par le secrétaire d'état du département des colonies, il se compose des principaux colons, parmi lesquels les plus notables sont choisis les juges de paix, *ex officio*. Le gouverneur, l'évêque, le *Chief Justice*, l'*Attorney general* sont tous *ex officio* membres du conseil ; chaque membre est amovible à la volonté

⁽¹⁾ Pour les détails des fonctions électorales de ces électeurs, voyez Clark, p. 240.

⁽²⁾ *Martin*, p. 122 et suiv.

du roi. L'assemblée est composée de quarante-quatre membres. Chaque paroisse envoie deux représentants ; et Spanishtown, Kingstown et Port-Royal envoient chacun un membre de plus. Pour être représentant il faut posséder une propriété libre de 300 liv. de revenu annuel dans quelques parties de l'île, ou une profession qui rapporte 3,000 liv. Pour être électeur il faut être majeur, et posséder une terre de 10 liv. de revenu dans la paroisse même où on devra être élu.

Les hommes de couleur sont maintenant admis à jouir de tous les privilèges des blancs.

Quelles que soient les places auxquelles le gouvernement nomme, ces nominations sont toujours soumises à l'approbation du roi.

Depuis son acquisition par l'Angleterre du temps de Cromwell, cette colonie a éprouvé quelques changements dans son administration. Sous le règne de Charles II, elle fut régie militairement. En 1661, le roi nomma gouverneur le général d'Osby, et on forma un conseil élu par le peuple ; tel fut le premier gouvernement civil régulier établi à la Jamaïque. Il fut décidé que tous ceux qui naîtraient dans cette colonie de parents nés sujets de l'Angleterre, seraient considérés comme citoyens libres naturalisés. Autorisation pleine et entière fut donnée à tous ceux qui voudraient s'y établir avec leur famille.

Le gouverneur reçut l'ordre de convoquer une chambre d'assemblée élue librement par le peuple ; c'était elle qui promulgait les lois pour le règlement intérieure de la colonie, bien entendu que celle-ci ne devait s'écarter en rien de l'obéissance due à la métropole.

Cependant en 1678, un nouveau système de législation fut adopté. On décida qu'à l'avenir tous les revenus de l'île seraient perpétuellement donnés à la couronne, et que désormais tous les bills (ceux d'argent exceptés) seraient soumis en première instance au gouvernement en conseil et transmis à Sa Majesté pour être approuvés ou rejetés dans la métropole, et pour obtenir la sanction royale ; ces bills, scellés du grand sceau, devaient ensuite être renvoyés à la Jamaïque pour être considérés comme des lois et passer immédiatement à l'assemblée.

L'assemblée rejeta cette nouvelle constitution, et obtint que des privilèges lui seraient garantis, notamment celui de faire toutes les lois qu'elle jugerait convenables pour son gouvernement intérieur ; mais dans la suite la sanction royale de quelques-unes fut refusée à ses exigences. La colonie demeura sous ce régime durant l'espace de cinquante ans.

A l'avènement au trône de Georges II, en l'année 1728, l'assemblée consentit à donner à la couronne un revenu de 8,000 sterl. *per annum*, mais à différentes conditions dont voici les principales :

- 1° Que le corps de leurs lois obtienne la sanction du roi ;
- 2° Que toutes les lois et statuts de l'Angleterre qui seraient considérés comme tels dans l'île, y fussent observés comme avant et pour toujours.

(1) Cette colonie est gouvernée maintenant par le gouverneur assisté d'un conseil composé de sept membres (*voy. Montgomery-Martin, Statistics, p. 582.*)

La sanction du roi mit fin à cette discussion.

Le système administratif de la Jamaïque est donc à peu près le même que celui des autres îles colonisées de l'Angleterre dans cette partie du monde.

La législature est ainsi composée : un capitaine-général ou commandant en chef, un gouverneur, un conseil de douze membres nommés par la couronne, une chambre d'assemblée où siègent quarante-trois membres élus par les propriétaires libres. Les trois principales cités, Saint-Iago, Kingston et Port-Royal, envoient chacune trois membres, et les autres paroisses deux.

§ XIII. Barbade.

La forme du gouvernement est la même que celle de la Jamaïque, avec cette différence que le conseil est composé de douze membres, et la chambre de l'assemblée de vingt-deux. Cependant à Barbade, la cour de chancellerie est composée du gouverneur en conseil, tandis qu'à la Jamaïque le gouverneur compose à lui seul toute la chancellerie. D'un autre côté, à Barbade, le gouverneur en conseil exerce une sanction de pouvoir législatif, ce qui, à la Jamaïque, serait regardé comme inconstitutionnel.

La cour des grandes sessions, *common pleas*, et l'Echiquier, à la Barbade, sont séparés l'un de l'autre, division qui n'existe pas à la Jamaïque où ils sont réunis dans une cour suprême de judicature.

§ XIV Ile de Grenade.

Elle est administrée par un gouverneur qui préside seulement aux cours de chancellerie. Son conseil se compose de douze membres et d'une assemblée de vingt-six. Les cours des lois, *courts of laws*, se réunissent deux fois par an.

§ XV. Saint-Vincent et la Dominique.

Le gouvernement diffère très-peu de celui de la Grenade.

Iles de Saint-Christophe, Névis, Antigoa, Monserrat et Iles Vierges.

Jusqu'en 1672, ces différentes îles furent appelées *Gouvernement des Iles Caraïbes*.

Le gouverneur visitait tour à tour chacune de ces îles, et sa résidence était à Antigoa, ce qui a lieu encore aujourd'hui. Pendant son absence, l'administration de chaque île est confiée à un lieutenant-gouverneur dont l'autorité est limitée à l'île qu'il gouverne : à son défaut, le commandement appartient de droit au président du conseil. Ces îles contribuent

entre elles pour une somme de 4,000 liv. par an pour le traitement du gouverneur, lesquelles sont votées par l'assemblée, immédiatement après son arrivée. Chaque île, outre son gouvernement, a de plus un conseil à part, ainsi qu'une chambre de représentants.

Les divers gouverneurs sont nommés par la couronne ; mais leur traitement est à la charge des îles.

La législature d'Antigoa, chef-lieu de ces îles, est composée du commandant en chef, d'un conseil de douze membres et d'une assemblée de vingt-cinq membres. Ce fut elle qui dans ses lois a présenté les premiers moyens d'amélioration sur la justice criminelle, par rapport aux esclaves ; et accordé aux accusés le jugement par jury.

Monserrat est administré par le gouverneur assisté d'un conseil et par une chambre législative.

Les îles de Bahama et les Bermudes sont gouvernées à peu près de la même manière.

§ XVI. La Barbade.

Cette petite île est une dépendance d'Antigoa. On n'y compte pas un seul tribunal, et elle n'est régie par aucune loi qui lui soit particulière. Elle est sujette sous tous les rapports au gouvernement d'Antigoa ; et elle appartient presque entièrement à la famille Codrington.

§ XVII. Anguilla.

Cette colonie dépend de celle de Saint-Christophe, et envoie un membre à l'assemblée de celle-ci. Elle est gouvernée par un chef qui est élu par les habitants, et confirmé par le gouverneur d'Antigoa.

§ XVIII. Sainte-Lucie.

Cette île est divisée en onze paroisses ou districts qui se nomment : Castries ; Ances la Raye ; Souffrière ; Choiseul ; Satorie ; Vieux-Port ; Micout ; Praslin ; d'Eny ; Dauphin et Gros-Iles.

Cette colonie fut réunie pour l'administration de la Justice aux colonies anglaises de la Guyane et de Berbice par une ordre en conseil du 23 avril 1831 ; mais cet ordre fut révoqué par une autre du 20 juin de l'année suivante. Cette île fut définitivement acquise par l'Angleterre, en 1815. Les lois qui existaient avant cette époque furent conservées, sauf quelques-unes qui ont été modifiées par des ordres en conseil auxquels est sujette cette colonie considérée, d'après certains jurisconsultes anglais, comme île conquise. A part ces exceptions, l'île est gouvernée par les anciennes lois françaises qui étaient en vigueur avant la promulgation du Code Napoléon.

Pour l'organisation des Cours de justice, on pourra consulter les ordres en conseil que nous venons de citer, et qui sont applicables à la Guyane, à la Trinité, et à cette île.

§ XIX. La Trinité.

Cette colonie fut définitivement cédée à l'Angleterre par la paix d'Amiens. Les lois qu'on observe dans cette île, sont les lois espagnoles qui la régissaient avant la conquête des Anglais ; excepté toutefois celles qui ont été modifiées ou rapportées par des ordres en conseil : l'île y étant sujette comme colonie acquise par conquête.

Elle est administrée par un gouverneur qui doit administrer d'après les lois locales, et les ordres en conseil du roi d'Angleterre ou du *roi lui seul*, et qui exerce tous les pouvoirs d'après son autorité.

Ainsi la législation qui régit cette île se compose toute des compilations espagnoles, et de leurs digestes, telles que : *Derecho Real de Castilla* ; *El Fuero juzgo* ; *Fuero Viejo de Castilla* ; *Fuero real d'España* ; *Las siete Partidas* ; *Leys de Ertilo* ; *Ordenamiento Real* ; *Nueva recopilacion de Castilla y la Nuevissima Recopilacion de las Leys de las Indias* ; de plus, par les ordres en conseil du roi d'Angleterre, et aussi, comme nous venons de le dire, par ceux *du roi seul*. Par l'ordre en conseil du 20 juin 1831, les anciens tribunaux furent ou modifiés, ou abolis, ou reçurent une organisation nouvelle.

§ XX. Tabago.

L'administration de cette colonie a éprouvé de grandes mutations. Cédée à l'Angleterre par le traité de 1763, avec Saint-Vincent, la Grenade, la Dominique et les Grenadilles, la métropole en a commencé la colonisation en 1764. Par une ordonnance royale du 7 octobre 1763, elle fut déclarée indépendante ; le roi en conseil lui accorda par des lettres patentes que les gouverneurs de ces colonies convoqueraient des assemblées générales dans ces îles. D'après cette Charte, chacune de ces îles réunit une assemblée législative. Celle de Tabago s'est assemblée pour la première fois en 1768, l'autorité législative ayant été exercée jusque-là seulement par le gouverneur en conseil.

En 1769, des tribunaux furent créés, par un acte de l'assemblée qui fut supprimée par un autre acte en 1775. Cette colonie ayant été prise par les Français en 1781, et reprise par les Anglais le 15 avril 1793, on y établit en 1794 une administration particulière, ainsi composée : un commandant en chef des forces ; un gouverneur en chef, un commandant militaire de l'île ; un conseil nommé par la couronne, et une chambre d'assemblée de représentants formée par les habitants de l'île, sous la dénomination d'assemblée générale.

Cette organisation s'est maintenue, bien que Tabago ait été une autre fois reconquise par les Anglais en 1803. Aujourd'hui, quoique indépendante, cette colonie appartient au gouvernement général de Barbade ; et elle continue à avoir une chambre d'assemblée et des tribunaux séparés.

§ XXI. Saint-Vincent.

Cette colonie, l'une des îles Caraïbes, fut cédée à l'Angleterre par le traité de Paris de 1763. Une Charte et une assemblée de représentants lui furent octroyées par le roi d'Angleterre le 9 avril 1764. Elle s'est réunie pour la première fois en 1767. Les tribunaux de *King's Bench*, et *Common Pleas* furent établis par un acte de l'assemblée du 15 mars 1786. Une loi pour régler les modes des élections fut promulguée par elle le 7 juillet 1786. Elle porte que tous les habitants propriétaires libres sont éligibles. Cette loi a établi en paroisses le territoire situé entre les rivières de Jambon et de Byera ; elle a décidé que les habitants ainsi que ceux des îles de Bequie et des autres Grenadilles pourraient être élus représentants.

Cette colonie continue à être administrée d'après le système colonial anglais par des commissions nommées par la couronne, avec les instructions données aux gouverneurs par leurs conseils, et par leurs chambres d'assemblée.

Le *Chief Justice* est nommé par la couronne. L'*Attorney general* reçoit un traitement de la colonie. Les lois qui la régissent sont nombreuses. Trois volumes sont déjà publiés.

§ XXII. La Dominique.

Par l'ordonnance du roi du 7 octobre 1763, des lettres patentes accordèrent au gouvernement de Grenada, aux Granadilles, à Saint-Vincent, à Tabago et à cette colonie une organisation nouvelle, autorisant les gouverneurs de ces colonies à convoquer, de l'avis de leur conseil, des assemblées de représentants, et à faire des lois, du consentement de leur conseil, et des assemblées de représentants, pourvu qu'elles fussent le plus possible en harmonie avec les lois de l'Angleterre et avec les règlements et modifications en usage dans les autres colonies. Par cette charte, le roi accordait en outre au gouvernement de ces îles, avec l'avis et du consentement de leur conseil, des cours de justice, ces cours devant toutefois juger de la manière la plus conforme aux lois de l'Angleterre. Dans l'année 1771, le roi, à la demande de la législature de cette colonie, lui accorda un gouvernement indépendant de celui de la Grenade.

Par l'ordonnance du 21 juin 1775, tout le système électoral fut réglé à la Dominique, et le nombre des représentants des différentes paroisses fut porté à dix-neuf.

Le conseil est composé de douze membres.

La collection des lois de cette colonie est publiée.

Nous avons dit que Monserrat était administré par le gouverneur et la législature locale ; nous ajouterons que le conseil du gouverneur se compose de six membres, et l'assemblée de huit représentants pour les quatre districts de la division de l'île. La justice y est rendue par les mêmes cours que dans les autres colonies ; cependant le *Chief Justice* et

l'*Attorney general* ne sont pas des jurisconsultes, mais de simples citoyens.

La collection des lois de cette colonie forme 3 vol. in-folio, dont un est déjà publié; les deux autres sont manuscrits.

§ XXIII. Iles de Bahama.

Voici la liste de ces îles: New Providencr, dont Nassau est le chef-lieu; Turks-Island, Eleuthera, Exama, Harbour-Island, Crooked-Island, Long-Island, San-Salvador, Caicos, Watlings's-Island, Rum key et Henegua.

Un conseil de douze membres est nommé par le Roi. La chambre de l'assemblée se compose de vingt ou trente membres élus par les différentes îles. Tout possesseur de 200 ares de terres cultivées, ou d'une propriété d'une valeur de 2,000 liv. sterl., éligible de droit.

Pour être électeur, il faut avoir au moins douze mois de résidence, être libre et propriétaire, ou payer 50 liv. d'impôts.

Les lois concernant cette colonie ont été publiées en 4 volumes. Le cinquième, encore inédit, renferme les lois promulguées jusqu'à l'année 1824. Par une ordonnance de Georges III, la législature de cette colonie ne peut, sinon en certains cas, promulguer des actes contraires à ceux du parlement anglais.

§ XXIV. Ile du prince Edouard.

La constitution de cette île est en quelque sorte une copie de celle de l'Angleterre; dans toutes les matières civiles elle jouit d'une indépendance absolue. La législature et tous les pouvoirs se concentrent dans le gouverneur qui représente le roi, dans un conseil qui administre la partie exécutive et législative, et dans la chambre de l'assemblée composée de dix-huit représentants élus par le peuple, et dont les attributions sont en tout point semblables à celles de la chambre des communes.

Le gouverneur, le chancelier de la cour de chancellerie, le chieft justice et l'*attorney général* sont nommés par le roi; le haute-shérif est nommé chaque année par le gouvernement local. La cour suprême de justice se modèle sur la cour de *King's-Bench*. Une déclaration de 1768 a mis cette île au nombre des dépendances de la nouvelle-Ecosse, mais ce fut seulement en 1773 que la chambre de l'assemblée, avec l'agrément du roi, donna à la colonie une constitution complète.

§ XXV Cap Breton.

Cette colonie a formé un gouvernement séparé de la Nouvelle-Ecosse; mais en 1828 elle y fut réunie. Elle envoie deux membres qui la représentent à l'assemblée générale de la province. Elle a un gouverneur, un conseil et des cours de justice.

§ XXVI. La Nouvelle-Écosse.

La constitution de la Nouvelle-Écosse fut établie par une commission royale ; c'est un gouvernement provincial représentatif composé des trois formes primitives des constitutions coloniales. Leur législature est une imitation de celle des royaumes unis. Le gouvernement réside dans les trois états ; le gouverneur représente le roi ; le conseil, la chambre des lords, et l'assemblée législative, la chambre des communes.

Le gouverneur est le commandant en chef de la province. Le gouverneur du Canada est commandant en chef des forces de l'Amérique britannique, bien qu'il ne puisse intervenir en rien dans l'administration intérieure des autres colonies, l'autorité du gouverneur de la Nouvelle-Écosse en matière civile est indépendant. Il est nommé par le roi. Le gouverneur de la Nouvelle-Écosse doit être lieutenant-général. Avant d'entrer en fonction, il prête serment en présence de trois membres du conseil ; il reçoit avec sa nomination une espèce de code intitulé : *Instructions royales*, qui lui sert de guide dans son administration. S'il manque à ses devoirs, s'il commet quelque injustice à l'égard des sujets du roi, ils ont le droit de pétition tant au roi qu'au parlement contre lui, ils peuvent même le traduire devant le tribunal du *King's Bench*.

Les pouvoirs du gouverneur sont très-étendus : il commande toutes les forces militaires, le grand sceau de la province est confié à sa garde ; il est chancelier de la chancellerie, et peut même faire grâce aux criminels ; il préside certains tribunaux ; il convoque l'assemblée provinciale ; nomme les hauts-shérifs et les juges de paix ; suspend de leurs fonctions les officiers de la couronne ; donne les permissions de mariage, et est vice-amiral dans les limites de son gouvernement.

Bien qu'il soit salarié par la couronne, la législature lui en assigne un autre pour qu'il puisse maintenir la dignité de sa haute position.

Le conseil remplit les mêmes fonctions auprès du gouverneur que le conseil privé auprès du roi d'Angleterre.

Les membres sont nommés par le roi ou par le gouverneur, et alors leur nomination doit être soumise à l'approbation de Sa Majesté.

Le gouverneur et le conseil constituent une cour d'appel. En cas de mort du gouverneur ou pendant son absence, le plus ancien conseiller en est de droit le président.

L'assemblée législative est un corps composé de membres élus par les habitants qui possèdent un revenu annuel de 40 shellings en fonds de terre. Cette assemblée, dans sa juridiction, dans ses privilèges et usages parlementaires, est considérée, par rapport à la province, comme la chambre des communes en Angleterre. Les bills de finances doivent émaner d'elle ; il en est de même des actes de la législature provinciale qui obtient la sanction royale.

Quarante et un membres représentent la province ; les cours de justice qu'elle renferme jugent toutes les causes tant civiles que criminelles

d'après les statuts de l'Angleterre et de la province ; ces cours sont constituées comme celles de l'Angleterre. La cour suprême de judicature est calquée sur celle du *King's Bench*. Sa juridiction s'étend sur toute la province ; elle embrasse tous les pouvoirs des *cours de l'échiquier* et du *commôn pleas*. Le chief justice est payé par le gouvernement, et les juges par le trésor de la colonie. La cour de *common pleas* existe dans chaque province ; ses attributions s'étendent dans les pays à toutes les actions civiles. Les magistrats connaissent de tout ce qui peut porter atteinte à la tranquillité publique, aux violations des droits des citoyens, de l'agriculture, des dettes qui n'excèdent pas 5 liv. sterl. ; ils prononcent encore sur les appels des cours inférieures, pour la cour suprême, et de celle-ci pour le gouverneur en conseil qui forme la cour d'appel, et enfin de celui-ci pour l'Angleterre. Cependant les cas de piraterie sont jugés par une commission spéciale.

La Nouvelle-Écosse fut cédée à l'Angleterre par le traité d'Utrecht.

Les plaintes des fabricants anglais contre la puissance de l'industrie et les privilèges de la compagnie des Indes-Orientales donnèrent lieu à l'acte de 1721, qui entraîna la prohibition des marchandises de l'Inde.

Malgré les résistances ultérieures, le gouvernement anglais se déterminait en 1733 à concéder un nouveau titre à la compagnie, qui lui fut assuré pour trente-sept ans, et rejeta le plan qui lui avait été proposé pour former une association libre qui aurait exploité le commerce sans régler de fonds en commun.

Les querelles des deux compagnies se terminèrent le 22 juillet 1702, par la réunion de ces deux compagnies en une seule dont le nom est : *The united company of Merchants of England trading to the East Indies*. Compagnie unie des négociants anglais faisant le commerce aux Indes-Orientales. Chacune d'elles versa dans la caisse commune, un million de livres sterling ; mais ce ne fut que sept ans après qu'on établit une maison centrale, pour la direction des affaires.

La Nouvelle-Écosse, y compris le cap Breton, se divise ainsi : le comté d'Halifax, divisé lui-même en trois districts, Halifax, Picton et Colchester, qui sont représentés dans l'assemblée provinciale par sept membres : quatre pour le comté, deux pour la ville d'Halifax, et un pour chacune des trois villes Truro, Onslow et Londonderry.

Le comté d'Annapolis, comprenant deux districts, est représenté par cinq membres, deux pour le comté et un pour chacune des villes d'Annapolis, Grenville et Digby.

Le comté de Shelburne, composé de deux districts, envoie cinq membres à l'assemblée, deux pour le comté, et un pour chacune des villes de Shelburne, Barrington et Yarmouth.

Le comté de Queen envoie à l'assemblée deux membres pour le comté, et un pour la ville de Liverpool.

Le comté de Luxembourg envoie également trois membres à l'assemblée, l'un desquels est pour la ville de Luxembourg.

Le comté de King's est représenté par deux membres pour le comté, et deux pour les villes de Norton et de Cornwallles.

Le comté de Kents envoie deux membres pour le comté; trois membres représentent les villes de Windsor, Falmouth et Newport.

Le comté de Cumberland, malgré sa grande population, n'envoie à l'assemblée que trois membres dont un est pour la ville d'*Amherst*.

La ville de *Sidney* envoie seulement deux membres pour la représenter. Le Cap-Breton envoie deux membres. Un écrivain anglais, M. Mac Gregor, observe que cette représentation est inégale. Il y a dans cette colonie, à Halifax, une chambre centrale de commerce qui est en rapport avec celles de la province. Il y a de plus une chambre d'agriculture.

§ XXVII. New-Brunswick.

En 1785, une charte royale accordée à cette colonie, la constitua province indépendante et y créa une administration confiée à un gouvernement.

La constitution de la Nouvelle-Brunswick est semblable à celle de la Nouvelle-Écosse. Le conseil se compose de douze membres, et la chambre législative de vingt-six représentants qui s'assemblent pendant l'hiver. Les tribunaux sont : 1^o la chancellerie, qui est présidée par le gouverneur-chancelier; 2^o la cour suprême qui représente le *King's Bench*. Il y a enfin un tribunal inférieur ou *court of common pleas*.

D'après la constitution de cette province et pour l'administration judiciaire, elle se divise en comtés comme la Nouvelle-Écosse, qui sont les suivants :

Saint-John's, Westmoreland, Charlotte, Sunbury, Queen's, le comté de York et les comtés de Northumberland, de Kent et de Gloucester.

A Saint-John's, cette colonie a une chambre de commerce comme celle d'Halifax, et, en outre, une municipalité de laquelle tous les membres, ainsi que le maire, sont à la nomination du gouverneur. Seulement les six aldermen sont élus par les habitants libres. Leurs ordonnances municipales doivent être sanctionnées par le gouverneur.

§ XXVIII. Canada.

La condition politique de cette importante colonie mérite qu'on s'en occupe avec quelque détail, avant l'acte célèbre de Georges III, appelé *Quebec act*, qui a donné au Canada une physionomie toute différente de celle des autres colonies anglaises. Par cet acte même nous devons remarquer que les actes administratifs et toutes les lois antérieures ont été déclarés nuls, et que l'assemblée législative fut remplacée par un gouverneur et un conseil nommé par le roi. Ce ne fut qu'en 1791 que l'acte 31 de Georges III, appelé communément *Acte constitutionnel*, divisa la province de Québec en deux provinces bien distinctes, le *Haut* et le *Bas-Canada*; il donna à chacune un gouvernement séparé et législatif, composé d'un gouverneur, d'un conseil et d'une chambre d'assemblée.

Cette constitution, pour le Haut-Canada, est à la lettre une copie de celle de la Nouvelle-Écosse. Dans le Bas-Canada, il y a un gouverneur, des conseils exécutifs et législatifs et une assemblée représentative composée de cinquante membres, dont trente-neuf représentant vingt et un comtés, huit, les cités de Québec et de Montréal, et trois autres bourgs; deux enfin représentent *Three Rivers* et *Williams Henry*.

Les comtés suivants forment la division du Bas-Canada :

Bedford, Buckingham, Cornwallis, Devon, Dorchester, Effingham, Hampshire, Herteford, Huntingdon, Kent, Leinster, Montréal, Northumberland, Orléans, Québec, Richelieu, Saint-Maurice, Surrey, Warwick et York; chacun de ces comtés envoie à l'assemblée deux représentants, excepté Bedford, Gaspé, Orléans et York, lesquels élisent seulement un membre pour chaque comté.

Les fonctions du gouverneur du Canada sont civiles et militaires à la fois, et il est aussi nommé commandant en chef des forces de toute l'Amérique anglaise. Il y a aussi un lieutenant-gouverneur, lequel, en l'absence du gouverneur-général, le remplace dans l'administration; à défaut de ces deux premiers fonctionnaires, c'est le président du conseil exécutif qui représente le conseil privé en Angleterre.

Le conseil législatif représente les lords, et la chambre de l'assemblée, les communes. Les bills passent dans les deux chambres, lorsqu'ils sont sanctionnés par le gouverneur ou par son représentant. Il en est cependant qui exigent la sanction du roi. Ainsi, les actes du parlement provincial qui révoquent ou annulent quelques lois ou coutumes anciennes concernant les dîmes, ou ordonnances des terres pour l'entretien du clergé protestant; le droit du clergé de recevoir ce qui lui est dû relativement à la prérogative du roi d'accorder de vastes terres dans la province; l'établissement de la discipline de l'église anglicane; tout ces actes doivent être soumis au parlement d'Angleterre avant de recevoir la sanction du roi.

Le parlement provincial a le droit exclusif de fixer les revenus pour les dépenses et les besoins de la colonie.

Suivant l'acte du parlement, les membres du conseil législatif doivent être nés dans le pays, ou naturalisés; leur nomination est à vie, à moins qu'ils ne s'absentent de la province pendant un espace de cinq années consécutives.

Les membres de la chambre de l'assemblée pour les comtés sont élus par ceux qui possèdent une propriété territoriale d'une valeur libre de 40 shillings, et pour les villes, de 5 liv. st., ou qui payent 10 liv. st. par an. Le clergé n'est pas éligible.

Quant à l'administration de la justice, elle est presque la même que dans les autres colonies, à quelques différences près cependant.

Les lois du Bas-Canada peuvent être classées de la manière suivante :

1^o Lois criminelles, qui consistent entièrement dans le code de l'Angleterre;

2^o Les lois de l'amirauté, lesquelles sont toutes anglaises;

3^o Les lois commerciales, concernant les matières de commerce : elles

sont toutes modelées sur la jurisprudence anglaise, le jury excepté, qui ne paraît que dans les procès criminels ;

4° La *Coutume de Paris*, qui a existé jusqu'en 1666, où ce code fut réformé ;

5° Les ordonnances et édits des gouverneurs français au Canada ;

6° Les lois du corps législatif provincial.

Le Haut-Canada.

La constitution du Haut-Canada est la même que celle de la Nouvelle-Ecosse ; les lois et les nominations diffèrent seulement dans quelques circonstances locales.

Le lieutenant-gouverneur est major général dans l'armée, et le conseil exécutif consiste dans le *chief justice*, l'évêque de Québec, l'archidiacre d'York, et quatre autres.

Le conseil législatif est composé aujourd'hui de dix-sept membres, l'évêque de Québec et l'archidiacre d'York compris, mais non le *chief justice*.

La chambre de l'assemblée consiste en cinquante membres, qui représentent les comtés et les villes de Kingston, York et Niagara, qui envoient chacune un membre. Les comtés de Prescott et Russell en envoient 1 ; Glengary, 2 ; Stormont, 2 ; Dundas, 2 ; Grenville, 2 ; Leeds, 2 ; Lanark, 1 ; Carleton, 1 ; Brockville, 1 ; Frontenac, 2 ; Lennox et Addington, 2 ; Prince Edwards, 2 ; Hastings, 2 ; Northumberland, 2 ; York, 2 ; Simcoe, 1 ; Hatton, 2 ; Haladimand, 1 ; Durham, 2 ; Wentworth, 2 ; Lincoln, 3 ; Middlesex, 2 ; Kent, 1 ; et Essex, 2.

Haut e Bas-Canada.

Ils ont chacun une chambre représentative, qui jouit du pouvoir de faire des lois avec le consentement du gouvernement.

Le corps législatif se compose du gouverneur, du conseil législatif et de la chambre de l'assemblée. La chambre de l'assemblée se compose de cinquante membres pour le Haut-Canada, et de soixante pour le Bas-Canada. Ils sont choisis par les habitants *libres*. Chaque année, le conseil s'assemble, et la chambre de l'assemblée est confirmée pour plusieurs années, sauf le cas de dissolution⁽¹⁾.

L'Amérique, qui appartient maintenant à l'Angleterre, est administrée par un général qui a le titre de gouverneur-général des quatre provinces britanniques dans le nord de l'Amérique ; il est en même temps commandant en chef de toutes les troupes dans les quatre provinces, des gouvernements qui en dépendent et de Terre-Neuve. Chaque province a un gouverneur qui, en l'absence du gouverneur général, est investi de tous les pouvoirs, comme magistrat en chef.

Québec est la capitale.

(1) Ces institutions ont subi de grands changements depuis 1834, époque de la rédaction du présent mémoire.

§ XXIX. Les Bermudes.

Cette colonie est administrée par un gouverneur en conseil et par une chambre d'assemblée ; mais nous n'avons pu connaître ni le nombre des membres du conseil, ni celui des représentants. Tous les publicistes anglais gardent le silence sur cette matière. M. Clark lui-même n'en dit pas un mot.

Les cours de justice sont : la chancellerie ; la cour d'assises ; celle de l'échiquier ; la cour de l'amirauté ; la cour ordinaire et la cour de *quarter sessions*.

§ XXX. Honduras.

Par les actes 3 et 4 Georges IV, la colonie jouit de l'acte de navigation. Ce pays est administré par un intendant nommé par la couronne. Parmi les principaux habitants, on en choisit cinq qui sont revêtus des pouvoirs et de l'autorité de la magistrature, pour former des cours de justice, donner leur avis, et décider toutes les questions litigieuses. Un jury composé de treize membres est élu de la même manière pour les assister dans leurs fonctions judiciaires. Leurs décisions sont sans appel ; quelquefois cependant on forme une assemblée composée des plus notables habitants ; là on discute et on prononce sur les différentes affaires, à la pluralité des voix ; cette décision devient loi réglementaire, lorsqu'elle obtient la sanction de l'officier commissaire de la couronne.

Les commissaires de la couronne ont prouvé plus d'une fois que cet ordre de choses était un véritable anomalie. Aujourd'hui ce pays ne possède qu'une seule cour de justice régulièrement constituée.

EUROPE.

§ XXXI. Gibraltar.

Plusieurs écrivains anglais prétendent que cette possession britannique ne doit pas être comprise au nombre des colonies de l'Angleterre, attendu que ce n'est qu'une simple forteresse.

Cette possession est considérée comme une ville de guerre. Le gouverneur est la seule autorité législative et exécutive ; cependant une charte de justice (*charter of justice*) fut accordée à cette colonie en 1830 (1^{er} septembre). Depuis lors, l'autorité du gouverneur fut très-limitée, attendu que les cours judiciaires administrent la justice d'après les lois de l'Angleterre qui ne peuvent être modifiées que par des ordres du roi en conseil.

§ XXXII. Hèligoland.

L'Angleterre n'a dans cette colonie qu'un commandant qui y réside en qualité de consul d'Angleterre. Le peuple jouit de la plus grande liberté, au dire de l'*Encyclopédie britannique*.

§ XXXIII. Malte et Gozzo.

Malgré son ancien *consiglio popolare*, qui, du reste, fut aboli en 1775, cette colonie est maintenant, à ce qu'il semble, colonie du roi, *King's colony*, et elle est ainsi soumise aux ordres du roi en conseil, bien qu'elle soit administrée par les ordonnances locales appelées *Code de Malte*, comme elle l'était avant l'acquisition que l'Angleterre a faite de cette possession maritime.

§ XXXIV Iles Ioniennes ou États-Unis des îles Ioniennes.

Les îles Ioniennes sont administrées d'après les stipulations de la convention faite entre les cours de Vienne, Saint-Pétersbourg, Londres et Berlin, et signées à Paris, le 5 novembre 1815.

Par l'art. 1^{er} :

«Les îles de Corfou, Céphalonie, Zante, Sainte-Maure, Ithaque, Cérigo, Paxo et ses dépendances, formeront un état indépendant sous la dénomination d'États-Unis des îles Ioniennes.»

Par l'art. 2 :

«Elles sont mises sous la protection du roi de la Grande-Bretagne et de ses héritiers et successeurs.»

Par l'art. 3 :

Il a été stipulé que «les îles Ioniennes organiseraient régulièrement leur administration intérieure avec l'approbation du pouvoir protecteur, S. M. Britannique s'obligeant à prêter tout son attention à la législation générale et administrative de ces états, et qu'un lord présiderait en qualité de commissaire.»

Par l'art. 4 :

«Pour mettre sans retard à exécution les stipulations des articles précédents et compléter l'organisation politique des îles Ioniennes, le lord commissaire convoquera une assemblée législative, laquelle préparera une charte pour les états qui devra être soumise à la ratification de Sa

Majesté. Il est stipulé que dans l'intervalle, l'ancienne constitution continuera d'être en vigueur dans les différentes îles ci-dessus désignées, et qu'aucun changement ne pourra avoir lieu dans cette constitution que par les ordres de S. M. Britannique en conseil.»

Liste des principaux ouvrages qui ont servi à la composition de ce Mémoire, et auxquels nous renvoyons le lecteur pour de plus amples détails.

1. History of the British Empire in India, by the Rev. G. R. Gleig. 4 vol. *Londres*, 1830.
2. Historical and descriptive Account of British India, from the most remot period to the present time, by Murray. *Edimbourg*, 1832 ⁽¹⁾.
3. The Life of Sir Thomas Munro. *Londres*, 1830 ⁽²⁾.
4. The History and Management of the East India Company. *Londres*, 1779.
5. Considerations on the affairs and present state of Bengal, by William Bolts ⁽³⁾. 3 vol.
6. A View of the progress and present state of the English government in Bengal ⁽⁴⁾, by M. Verelst. *Londres*.
7. *Fullarton's* View of the English interests in India, and Account of military operations, etc.
8. *Hasting's* Memoirs relative to the state of India.
9. History of the military transactions of the British nation in Indostan, from the year 1755. 3 vol. By *Ormes*.
10. East India Sketch-Book, comprising an account of the present state of society in Calcutta, *Bombay*, etc.
11. Tales of an Indian Company.
12. *Mundy's* pen and pencil Sketches of India; the journal of a tour in that country.
13. The Black-Book; representation of the East India Company and Colonies, etc.

(1) Le premier volume contient l'histoire abrégée de l'Inde ancienne et des découvertes faites par les Portugais dans cette partie du globe; le deuxième contient l'histoire des guerres des Anglais avec les indigènes; le troisième enfin traite du climat, des productions, des Hindous, et de l'état de la navigation et du commerce entre l'Angleterre et les Indes Orientales, etc.

(2) Dans les lettres de Munro adressées au gouvernement, aux autorités, à d'autres individus qui avaient de l'influence sur les affaires de l'Inde, on trouve plusieurs notions sur cette partie de l'empire britannique, surtout en ce qui regarde l'administration, la réforme du système judiciaire dans les colonies, et sur leurs divers besoins. On y trouve enfin consignés les avis et les opinions des commissaires nommés afin d'examiner les différents objets, ainsi que l'état des relations avec les princes du pays, etc.

(3) Cet ouvrage est contraire à la compagnie des Indes; néanmoins il est curieux à consulter.

(4) Cet ouvrage est une réponse au précédent.

14. Geographical and historical Description of India.
15. Geographical Description of America and West-India.
16. Historical and descriptive Sketches of the maritime colonies of British America, by *Mac-Gregor* ⁽¹⁾.
17. History of America, with a View of the political and civil state of the Colonies prior to that period (1763).
18. History of British America, containing the boundaries and natural history of North America, Newfoundland, cape Breton; Remarks on emigration, Nova Scotia, New Brunswick, Canada, etc., by *Mac-Gregor*.
19. The History civil and commercial of the British Colonies in the West Indies, by *Byon Edwards*. 3 vol. 1793.
20. *J. Oldmixon*. British Empire in America. Londres, 1708; 2 vol. (Dans la seconde édition, cette histoire est continuée jusqu'en 1741.)
21. A descriptive Account of the isle of Jamaica, by *W. Beckford*. 2 vol.
22. A concise historical Account of the British Colonies in North America, together with the other provinces of New England. 1 vol.
23. Journal of Travels, etc., and in Lower Canada, in the year 1817, by *Palmer*. 1 vol.
24. *Mackensie's* Voyages from Montreal on the St.-Laurence, through the continent of North America, and present state of the fur trade of that country. 2 vol.
25. A Statistical Account of the British Settlements in Australia, including the colonies of New South Wales and Van Diemen's Land, etc., by *Wentworth*. 2 vol.
26. An account of the colony of Sierra-Leone, from its first establishment. Londres, 1795.
27. *Reeves*. History of Newfoundland ⁽²⁾.
28. *Howard's* Laws of Colonies.
29. *Clark*. A Summary of Colonial Law, the practice of the court of Appeals, etc. ⁽³⁾.
30. Dictionary of commerce and navigation, by *Mac Culloch*.
31. European Colonies in various parts of the world, viewed in their social, moral, and physical condition, by *John Howison*. 2 vol.
32. History of Van Diemen's Land, in-8°.
33. *Tomlins*. Law Dictionary, comprising also copious information on the subject of Trade and Government. 2 vol.
34. Encyclopedia Britannica.
35. Praga and Ionian Islands, by *Bosset*, 1821 ⁽⁴⁾.

⁽¹⁾ Cet ouvrage est souvent cité comme autorité.

⁽²⁾ Cet ouvrage contient une histoire complète de la constitution de cette colonie.

⁽³⁾ Cet ouvrage est un des plus importants qui aient paru sur l'administration des colonies de l'Angleterre; nous y avons trouvé les renseignements les plus précieux; néanmoins on ne rencontre pas dans cette production les notices de toutes les colonies anglaises.

⁽⁴⁾ Cet ouvrage est une réfutation d'un article du *Quarterly Review*. On y rencontre des notices curieuses sur ces îles.

36. Voyage to Botany Bay, by *Arthur Philipps*, 1788. Londres, 1799.
37. *Collins*. Account of the Colonies of New South Wales, from its first settlement in June, 1788, till 1801.
38. The history of the discovery and settlement, to the present time, of North and South America, and of the West Indies, by *William Mavor*. Londres, 1812 ⁽¹⁾.
39. *Brougham*. Colonial Police. Ouvrage publié en 1803.
40. The present state of *Nova Scotia*, with a brief account of Canada, and British Islands on the coast of North America (1787), in-8°. Edimbourg.
41. *Branfort*. History of Guiana.
42. *Howard's* Laws of the Colonies.
43. *Barrow*. Account of Southern Africa. Londres, 1801 (traduit en français en 1804).
44. A narrative of events that have recently happened in Ceylan, by a gentleman resident on the spot. Publié par *Egerton*.
45. *R. Fellowes*. History of Ceylan.
46. *Collins*. Account of the Colonies of New South Wales ⁽²⁾.
47. *Parker*. Van Diemen's Land.
48. Description du Cap de Bonne-Espérance, traduit du hollandais en français.
49. *Grant*. (Vic. de Vaux.) History of the Isle Mauritius. Londres, 1801 ⁽³⁾.

⁽¹⁾ Nous n'avons trouvé dans ce petit ouvrage que bien peu de notions pour notre travail. Ce n'est qu'au 12^e chapitre que l'auteur traite, en passant, de l'histoire des colonies britanniques dans le nord de l'Amérique, et dans les chapitres 13, 14 et 15, de celles des îles situées dans les Indes occidentales.

⁽²⁾ M. Wentworth publia, en 1820, une seconde édition de cet ouvrage. Cette édition est accompagnée de remarques de l'éditeur.

⁽³⁾ A l'époque de la composition de ce mémoire, l'excellent ouvrage de M. Montgomery Martin n'avait pas encore paru. Cette production est la plus remarquable qui ait jamais paru sur les colonies anglaises. Nous renvoyons nos lecteurs à la dernière publication de ce laborieux statisticien, intitulée, *Statistics of the Colonies of the British Empire*, etc. Londres, 1839.

NOTICE

SUR

ANDRÉ ALVAREZ D'ALMADA

PARIS—IMPRIMERIE DE FAIN ET THUNOT,
IMPRIMEURS DE L'UNIVERSITÉ ROYALE DE FRANCE,
Rue Racine, n° 28, près de l'Odéon.

NOTICE

SUR

ANDRÉ ALVAREZ D'ALMADA

ET

SA DESCRIPTION DE LA GUINÉE,

PAR M. LE VICOMTE DE SANTAREM.



PARIS.

ARTHUS BERTRAND, LIBRAIRE,
ÉDITEUR DES NOUVELLES ANNALES DES VOYAGES,
23, rue Hautefeuille.

1842

NOTICE
SUR
ANDRÉ ALVAREZ D'ALMADA
ET
SA DESCRIPTION DE LA GUINÉE (1)

Boucher de la Richarderie ne pourrait pas se plaindre aujourd'hui, comme il l'a fait en 1808, de ce qu'il n'existe en portugais aucune relation détachée qui traite spécialement de la partie nord-ouest de l'Afrique; car deux documents précieux sur ce pays viennent d'être publiés dans une seule année, savoir: l'Histoire de la découverte et de la conquête de la Guinée, composée par Azurara en 1448, la plus ancienne description, faite par un Européen, des pays situés au midi du cap Bojador (2); et l'ouvrage d'Alvarez d'Almada, dont nous allons nous occuper.

Almada naquit dans l'île de Santiago, une de celles du Cap Vert, au milieu du xvii^e siècle, et y passa une grande partie de sa vie. Son ouvrage nous prouve qu'il connaissait toute la partie de l'Afrique qui s'étend depuis la Sénégambie jusqu'au Benin, d'autant plus parfaitement, qu'il y avait fait de nombreux et fréquents voyages, soit pour s'instruire, soit pour traiter avec les naturels d'objets relatifs au commerce (3). Cette garantie, quelque importante qu'elle soit, n'est pas la seule que nous ayons de la véracité de notre auteur; nous possédons encore une autre preuve de la confiance dont il jouissait parmi ses compatriotes et à la cour de Philippe II, qui régnait alors sur le Portugal. Ce fut lui qui fut choisi en 1580 par les habitants des îles du Cap Vert, pour aller en Portugal se concerter avec le gouvernement sur les moyens d'établir une colonie à Sierra Leone.

Selon le célèbre bibliographe Barbosa, Almada fut aussi employé à Angola. Quoique cette assertion ne soit prouvée dans aucun endroit de

(1) *Tratado breve dos rios de Guine do Cabo Verde*. In-8, Porto 1841.

(2) Voyez, sur cet ouvrage, les *Annales* du mois de septembre 1841, et les articles de M. Magnin insérés dans le *Journal des Savants* (juillet et décembre 1841).

(3) L'auteur rapporte dans sa préface qu'il avait remonté la Gambie jusqu'à 150 lieues de son embouchure pour explorer le pays.

l'ouvrage que nous avons sous les yeux, le témoignage de cet érudit, qui avait peut-être d'autres renseignements, n'est pas à dédaigner. La relation d'Almada est dédiée à l'évêque des îles du Cap Vert, que le gouvernement avait chargé de traiter avec lui comme étant le juge le plus compétent. L'évêque l'approuva et en ordonna la publication; mais, malgré cela, elle n'avait jamais vu le jour. Ce ne fut qu'en 1733 qu'on en publia une édition aujourd'hui fort rare, dont le texte est d'ailleurs mutilé et où l'on a même estropié le nom de l'auteur.

Heureusement M. de Varnhagen en découvrit, il y a quelques années, une copie manuscrite dans la Bibliothèque publique de Lisbonne, pendant que M. Köpke en trouvait une autre dans celle de Porto. Ce dernier manuscrit, écrit en caractères de l'époque, provenait des bénédictins de Tibaens. C'est d'après ce dernier, qu'il regarde comme le meilleur, que notre laborieux éditeur vient de publier cette relation avec des notes et une introduction, où l'on retrouve le talent qu'il avait déjà déployé en publiant le Routier des voyages de Vasco de Gama, d'après un manuscrit de la même bibliothèque. Il examine dans ses notes plusieurs points curieux de la relation d'Almada et y joint une carte des pays dont elle parle et dont nous donnons une copie dans le présent numéro. Il s'est servi pour la construire de celle qui fut donnée, en 1840, par la Société anglaise pour la Propagation des connaissances utiles, et de celle qui se trouve à la suite du Voyage au Sénégal de Durand, imprimé en 1802. Il a ajouté à cette carte les noms portugais qui se trouvent dans la relation d'Almada. Il a trouvé dans ces deux cartes la délimitation des royaumes nègres, si semblable à celle donnée par notre auteur, qu'il est persuadé qu'en remontant à des cartes plus anciennes, on arriverait à prouver qu'elles ont été tirées de sa relation. «Les Portugais ne doivent pas s'étonner, ajoute l'éditeur, de voir les étrangers estimer ce dont ils ne font eux-mêmes aucun cas. On sait, dit-il, que c'est sous des titres hollandais qu'il faut chercher les anciennes cartes portugaises, et, pour n'en citer qu'un exemple, les cartes du fameux atlas inédit de Vaz Dorado ont été publiées sous le nom de Lindschot.»

Nous nous permettrons de n'être pas en cela de l'avis de M. Köpke. Les anciennes cartes portugaises avaient été copiées par les cosmographes de toutes les nations de l'Europe bien avant la publication de l'ouvrage de Lindschot. Fra Mauro s'en était déjà servi pour la fameuse mappemonde qu'il dessina en 1460; il le dit lui-même dans les notes qu'il y a ajoutées. Comme nous venons de le démontrer dans notre ouvrage intitulé *Recherches sur la découverte des pays situés sur la côte occidentale de l'Afrique*, nous ne croyons pas non plus que les cartes de Lindschot aient été copiées sur celles de Vaz Dorado, parce que ces dernières furent toujours conservées en Portugal; il est plus naturel de supposer qu'il s'est servi des cartes qui se trouvaient dans les bibliothèques des Pays-Bas, notamment de celles d'André Homem, dessinées à Anvers en 1557⁽¹⁾, ou de celle de Freire qui est de 1546, ou plutôt d'au-

(1) Voyez nos *Recherches sur la Priorité*, etc., page 127 et 130.

tres cartes, aujourd'hui perdues, qui lui auront été communiquées pendant son séjour dans l'Inde par les pilotes portugais qu'il eut occasion de fréquenter. Quoi qu'il en soit, il n'est pas moins certain que tous les anciens cosmographes de l'Europe ont copié les cartes portugaises, surtout dans ce qui a rapport à l'Afrique. Cela est avoué non-seulement par Fra Mauro et par les éditeurs du Ptolémée de Strasbourg de 1513, mais de plus par la nomenclature hydro-géographique que l'on trouve sur toutes les cartes.

Pourtant il faut rendre justice à l'éditeur ; malgré son zèle, il lui était impossible de se procurer les monuments cartographiques nécessaires pour traiter convenablement ce sujet, et qui se trouvent épars dans les différentes bibliothèques de l'Europe. La relation d'Almada doit être placée dans la liste chronologique des descriptions des pays situés dans la Sénégambie et sur une partie de côte de Guinée, immédiatement après les récits de Cadamosto et de Pierre de Cintra. Les détails ethnographiques qu'elle contient sont remplis d'intérêt, surtout quand on les rapproche, soit de ceux qu'ont donnés les deux voyageurs que nous venons de citer, soit des récits de Jannequim (1646), de Lemaire (1682), de Labat (1728), d'Adanson (1749-1753), de Lindsey (1758), et de Demanet (1767). Les notices qu'Almada nous donne par rapport aux relations de commerce des Portugais, des Français et des Anglais, avec cette partie de l'Afrique, à la fin du xvi^e siècle, sont de la plus haute importance. On en pourra du reste juger par l'extrait suivant que M. Ternaux-Compans a fait de l'ouvrage d'Almada, qui mériterait bien d'être publié complètement avec des notes et des commentaires.

VICOMTE DE SANTAREM.

Les nègres les plus rapprochés de notre territoire sont les Jolofes, dont le pays s'étend jusqu'à la rivière de Sénégal ; cette rivière les sépare des Maures, qui habitent sa rive septentrionale ; du côté des montagnes (de l'est), ils touchent aux Foulos Galalhos, que nous appelons Gagos. L'éditeur suppose, non sans raison, que ce nom de Galalhos vient du royaume de Galam, et cite un passage d'Hackluyt, où il est question des royaumes de Tumbuctou et de Gago.

Ce royaume des Jolofes était très-considérable autrefois et soumis à un souverain que nous appelions le grand Jolofe, auquel d'autres rois payaient un tribut. Il est quelquefois désigné sous le nom de *Burba-Jolof*, parce que *Bur* signifie roi dans la langue du pays. Mais avec le temps ce prince, déchu de son ancienne grandeur, est devenu vassal du roi de Galalho, qu'on appelle le grand Foulo. Voici comment la chose arriva.

Le grand Jolofe avait envoyé, pour gouverner quelques-unes des provinces de ses vastes états, plusieurs de ses esclaves qui étaient de la race

des Boudoumels⁽⁴⁾, qui, malgré son état de servitude, était très-respectée; l'un d'eux conçut le dessein de se rendre indépendant. Profitant de l'éloignement de son souverain, il sut se faire des partisans par des dons et par des promesses, et manœuvra si bien que le grand Jolofe ne fut informé de ses menées que quand il fut trop tard pour s'y opposer. Il mit dans une déroute complète l'armée que Bomaim Gilem, son maître, envoya contre lui, et le força à se retirer sur le territoire du grand Foulo. Ce prince parvint cependant à conserver une faible partie de ses états en reconnaissant la suzeraineté de ce dernier. C'est ce même Bomaim Gilem qui vint en Portugal sous le règne du roi D. Emmanuel, et lui offrit le territoire nécessaire pour construire un fort et une factorerie s'il voulait lui fournir des secours contre ceux qui s'étaient emparés de ses états. On trouve dans Jean de Barros (déc. 1, liv. III, chap. 6) une relation du voyage de ce prince en Portugal.

Les états du grand Jolofe se terminent au delà d'Encalhor, qui en était autrefois le centre, et il est vassal du grand Foulo qui, à son avènement au trône, lui envoie, en place de couronne, un bonnet pour l'investir de sa dignité. Le reste de son ancien territoire appartient aux descendants des Boudoumels, qui sont devenus très-puissants.

Chez les Jolofes, c'était autrefois la coutume que les fils du roi héritassent de la couronne, mais maintenant elle passe aux neveux, fils des sœurs. Notre auteur rapporte qu'un roi de ce pays, atteint de la lèpre, ayant demandé à ses femmes deux de leurs fils pour préparer avec leur sang un bain qui devait lui rendre la santé, elles les lui refusèrent; et qu'alors deux de ses sœurs lui offrirent les leurs: il ajoute que ce fut pour récompenser ce dévouement que ce prince changea l'ordre de la succession au trône, en déclarant qu'il était possible que les fils du roi ne lui appartenissent pas tandis qu'il était bien sûr que ceux de ses sœurs étaient de son sang. Cette loi était observée, non-seulement chez les Jolofes et chez les Mandingues, mais aussi dans les états du Boudoumel.

Mais un de ceux-ci qui était *bixirim*, c'est-à-dire converti au mahométisme, fit proclamer son fils pour son successeur. Ce prince était plus ami des Maures que des Portugais, et ce fut sous son règne que ces derniers perdirent le commerce de ses états. Il résidait à Cambaya, assez avant dans l'intérieur, et se rapprochait rarement de la côte; il avait un fils nommé Amad Malique, que, de son vivant, il avait fait proclamer roi d'Encalhor, où il résida toujours. Quand celui-ci eut succédé à son père, il donna à son fils Chilao le titre de roi de Cambaya et les états qu'avait possédés son grand-père, de sorte que le royaume fut divisé en deux. Le roi d'Encalhor garda tout le pays qui s'étend depuis le cap Vert jusqu'à Porto da Cabeceira, sur la rivière du Sénégal; et celui de Cambaya, la portion des côtes qui se trouve au midi du cap Vert, jusqu'aux frontières des royaumes de Bala et de Borsalo. Ces deux états s'étendent assez avant dans l'intérieur des terres.

(4) Voyez la description de la découverte de ce royaume par les Portugais dans Cada Mosto, chap. XXI et suiv.

Les Jolofes ont une langue particulière, mais un grand nombre d'entre eux parlent celle des Foulos, dont une tribu nommée Tacurores, que l'éditeur croit être les Takroues des voyageurs modernes, demeure au milieu d'eux. Ils sont en outre voisins des Foulos Galalhos, et en commerce continuel avec eux. Quelques Jolofes parlent aussi la langue des Maures, qui sont toujours en grand nombre à la cour de leur roi et viennent vendre des chevaux dans le pays.

Ces nègres ont pour tout vêtement un caleçon et une chemise assez courte, de toile noire ou blanche; ils sont aux pieds des sandales en cuir non tanné, et sur la tête une coiffure en étoffe de coton, qui a la forme d'un diadème; à la ceinture, ils portent en guise de poignard une espèce de coutelas dont la lame a trois palmes et demie de long. Ils sont bons soldats, excellents cavaliers, et supportent la faim et la soif d'une manière étonnante. La farine de millet est leur principale nourriture, mais ils ne boivent jamais d'eau sans l'avoir mélangée avec quelque autre chose.

Les états du Boudoumel sont très-étendus, et c'est lui qui, à présent, prend le titre de grand Jolofe. Il compte plusieurs rois parmi ses vassaux et peut mettre sur pied une nombreuse armée de cavaliers et de fantassins. Quoiqu'il ait, comme on l'a dit plus haut, partagé son royaume avec son fils Chilao, ce dernier le regarde toujours comme son souverain.

Les chevaux de ce prince sont si bien dressés qu'on peut plutôt les appeler apprivoisés que domptés, car ils obéissent à la parole. Les armes de guerre de ces peuples sont une grande zagaye qu'ils gardent à la main, et de petites qu'ils lancent. Ils portent dans les combats une cuirasse assez épaisse, faite de coton tordu, qui leur couvre le ventre et la poitrine, et qui est assez forte pour ne pouvoir être traversée par une flèche ou par une zagaye. Ils sellent et brident leurs chevaux absolument comme les Portugais, et recouvrent la selle d'une bonne couverture qu'ils savent fabriquer eux-mêmes. Souvent ils se font réciproquement des défis, où, pour remporter la victoire, il faut, avec la pointe de la zagaye, couper la sangle de la selle de son adversaire, de manière à le faire tomber à terre. Celui qui tue ou blesse le cheval de cet adversaire, doit, outre la perte du pari, payer la valeur de l'animal à son maître. Les habitants de ce pays portent aussi des rondaches en cuir de buffle, de taureau ou d'éléphant très-bien tanné, car ils sont fort habiles dans l'art de la tannerie.

L'infanterie porte les mêmes armes que les cavaliers. Dans les combats, on place sur la première ligne et sur les côtés ceux qui ont des boucliers, de manière à ce qu'ils protègent les archers qui sont placés au milieu. Ils se servent de l'arc avec beaucoup d'adresse tant à pied qu'à cheval, et lancent souvent deux flèches à la fois. Cette arme est la plus dangereuse qu'il y ait en Guinée, étant trempée dans un poison si violent, que ceux qu'elle blesse en guérissent rarement, excepté quand ils sont traités par les nègres eux-mêmes; car ceux-ci en connaissent le contre-poison. La seule ressource pour les Portugais est de sucer aussitôt la blessure pour en faire sortir le venin.

En 1566, Almada se trouvait dans le Borçalo dont le roi était en guerre avec les Jolofes, ses voisins. Dans une incursion qu'il fit sur leur territoire, un grand nombre de chevaux furent blessés par les flèches empoisonnées. Almada fit frotter leurs plaies avec du lard, et il parvint à les guérir tous. Il est vrai, ajoute-il, qu'on eut soin de fouetter les blessures avec une corde de poil de licorne trempée dans l'eau.

Les Jolofes de l'intérieur nourrissent beaucoup de chèvres et de gros bétail, qu'ils échangent contre des chevaux qu'on élève en grand nombre sur le territoire du grand Foulo, et que l'on vend non-seulement aux Jolofes, mais aussi aux Barbacins et aux Mandingues. Le grand Foulo en a toujours un si grand nombre à sa suite, qu'il ne peut pas rester plus de trois jours dans le même endroit, et qu'il voyage toujours d'un lieu à un autre. Sans cela, il serait exposé à manquer de fourrage, et même d'eau qui est très-rare dans le pays, quoiqu'il soit arrosé par le Sénégal, rivière très-considérable. Mais on en manque dès qu'on s'éloigne un peu de ses rives. Les Foulos la traversent quelquefois dans des embarcations appelées *taros*, qui peuvent porter jusqu'à vingt chevaux ; ils font des incursions chez les Maures qui habitent l'autre rive pour leur enlever des chameaux et du bétail.

Les Foulos sont robustes et guerriers : ils portent le même costume et se servent des mêmes armes que les Jolofes auxquels ils font souvent la guerre. Quelquefois aussi les frères du grand Foulo se mettent en campagne, à la tête d'un grand nombre de soldats, pour porter secours à d'autres rois leurs alliés. Ils ont grand soin de leur personne, et parlent du gosier comme s'ils gazouillaient.

Le sel est dans ce pays une des marchandises les plus précieuses. Il y est apporté par les Mandingues de la Gambie qui le fabriquent, et par les Jolofes du Sénégal. Le roi et les chefs ont seuls le droit d'en acheter, et il n'y a que les personnes d'un rang élevé qui en fassent usage. On donne en échange de l'or, des esclaves, des étoffes fines et d'autres marchandises.

Pendant l'hiver, les Foulos font paître leurs troupeaux sur les côtes habitées par les Jolofes, les Barbacins et les Mandingues, et pendant l'été, ils rentrent dans l'intérieur, en ayant soin toutefois de se tenir auprès des mares d'eau qui se forment dans cette saison. Ils les font aussi paître souvent le long des rives du Sénégal et de la rivière de Cantor, qui est la même que la Gambie. Ces deux rivières qui ont leur source presque au même endroit, coulent dans une direction si différente que leurs embouchures sont à près de 70 lieues l'une de l'autre, à peu près à une distance égale du cap Vert. Le pays des Jolofes et des Barbacins, ainsi qu'une grande partie du territoire des Foulos et des Mandingues, forme ainsi une espèce d'île.

Quoique le cours de ces deux rivières ne soit pas très-éloigné, elles sont bien différentes, car la Gambie est ombragée de belles forêts ; les orages et les inondations y sont fréquents : il pleut, au contraire, très-rarement dans les pays qu'arrose le Sénégal, et la végétation y est pauvre ; il est vrai que ce fleuve déborde quelquefois en hiver, mais les pluies abondantes qui tombent dans les contrées voisines de sa source

en sont la cause. Les Foulos, malgré leur ignorance, savent en tirer aussi bon parti que les Égyptiens des débordements du Nil.

Parlons maintenant des Jolofes de Boudoumel que l'on nomme ainsi du nom de leur roi, qui est le plus puissant de tous ceux de cette côte, quoiqu'il ait quelquefois été vaincu par ses voisins ; son territoire est la partie la plus saine de toute la Guinée ; l'air y est très-bon, et l'on y trouve en abondance tout sorte de bétail, ainsi que des lièvres, des lapins et des gazelles ; on y rencontre aussi des éléphants, des lions, des onces et d'autres animaux sauvages. En fait d'oiseaux, il y a des pintades ainsi qu'une espèce de perdrix appelées *chocas* ; et sur les rivières, des hérons, des canards, des macreuses et d'autres oiseaux aquatiques. Le pays produit en abondance du riz, diverses espèces de millet, du lait, du beurre et du miel qu'on trouve dans le creux des arbres. Depuis le territoire des Jolofes jusqu'à celui des Mandingues, le coton est très-commun et d'excellente qualité ; les naturels savent en fabriquer de si belles étoffes de diverses couleurs, qu'on les exporte pour d'autres ports de la côte, où l'on en manque.

La couleur avec laquelle ils teignent est la même que l'indigo qui vient des Indes orientales, mais les nègres le préparent d'une autre manière : ils recueillent les feuilles de cet arbuste, qui n'a pas plus de quatre palmes de hauteur, les réduisent en pâte et en font des boules à peu près de la grosseur des boulets de fauconneau, qu'ils emploient ensuite à teindre des étoffes ; mais ils ont soin de ne pas recueillir en un jour plus de feuilles qu'ils n'en peuvent préparer, car elles ne valent plus rien dès qu'elles commencent à se dessécher.

Les Jolofes et les Mandingues ne mangent pas de chair de porc et ne boivent pas de vin, particulièrement les chefs qui sont *bixirim*, ou convertis à l'islamisme. Les mahométans sont très-nombreux dans cette région et mettent aux autres mille folies dans la tête. Le peuple a grande confiance dans ces *bixirims* qui comptent les mois comme les Européens ; ils fabriquent des amulettes, qu'ils distribuent aux gens du pays, car ceux-ci y ont grande foi. Il y a parmi eux des devins nommés *jabacouces*, que l'on ne manque jamais d'appeler auprès des malades, mais qui ne leur donnent aucun remède, se contentant de dire que quelque magicien leur a jeté un sort et les dévore. Il y en a cependant quelques uns qui connaissent les vertus des plantes, ils savent guérir des maladies invétérées et surtout la lèpre.

Outre les ports du Sénégal il y en a beaucoup d'autres dans le royaume de Boudoumel, tel que celui de Biziquiche, belle baie continuellement fréquentée par les Français et par les Anglais ; un grand nombre de vaisseaux peuvent y mouiller à la fois sans avoir rien à craindre des vents contre lesquels ils sont protégés par une île, de sorte qu'on peut y hiverner en toute sûreté : le canal qui sépare cette île de la terre ferme a souvent servi de refuge aux vaisseaux français quand ils étaient poursuivis par les nôtres.

On pourrait faire à peu de frais, dans cet endroit, un excellent port ; il suffirait de quelques fortifications du côté de la mer pour arrêter l'ennemi, et de quelques brigantins pour l'empêcher de prendre des charge-

ments de long de la côte. Dans l'état actuel des choses, cette île sert d'entrepôt aux Français et aux Anglais; tous ceux qui vont à Sierra-Leone, à la côte de la Malaguettes, au Brésil et aux Indes espagnoles, s'y arrêtent pour y prendre langue, car ils s'y croient chez eux tout comme s'ils étaient dans un des ports de leur patrie. Aussi trouve-t-on sur cette côte beaucoup de nègres qui parlent très-bien le français, et qui ont même été en France; et maintenant qu'ils se sont alliés avec les Anglais, beaucoup ont appris leur langue, et se sont même rendus dans leur pays par ordre du gouverneur du port d'Ale, qui est en même temps inspecteur des revenus royaux.

Ce port est situé presque à la pointe du cap Vert, entre ce cap et celui des Mastros. Quand le roi Noghor régnait dans le Boudoumel, c'était avec ses sujets que les habitants de l'île de Santiago faisaient leur principal commerce. Sous le règne de ce prince, qui était grand ami des Portugais, les ravages des sauterelles occasionnèrent une telle famine sur cette côte qu'on pouvait acheter un esclave pour un demi-boisseau de fèves ou de millet; les habitants vendaient même leurs enfants en échange contre des aliments, disant qu'il valait mieux pour eux vivre esclaves que mourir de faim.

Tous les ans, un grand nombre de vaisseaux chargés de chevaux et de marchandises diverses quittaient l'île de Santiago pour aller trafiquer sur cette côte; mais le successeur de Noghor, Boudoumel Bixirim, ayant établi son séjour à Cambaya, commença à se quereller avec les Portugais; il reçut les Français dans ses ports et fit le commerce avec eux; c'est pourquoi les habitants de Santiago renoncèrent à ce trafic, qui est aujourd'hui plutôt dans les mains des Anglais que dans celles des Français qu'ils ont parvenus à évincer. Ces deux nations emploient pour agents un grand nombre de Portugais et quelques étrangers qui sont établis parmi les Barbacins, au port de Joala, dans le royaume d'Ale Embicane. Ils vont de rivière en rivière pour faire le commerce, et pénètrent même très-avant dans l'intérieur. Les Français et les Anglais exportent annuellement une quantité de cuir de bœuf, de buffle, de gazelle, ainsi que d'un autre animal qu'on appelle sur la Gambie *dancoy*, lequel est, dit-on, le véritable *anta* (le Dictionnaire portugais traduit ce mot par *élan* ou *tapir*); ils exportent aussi de l'ivoire, de la cire, de la gomme, de l'ambre, du musc et de l'or, et donnent en échange diverses marchandises de leur pays.

Nos ennemis traitent très-bien les Portugais qui leur servent ainsi d'auxiliaires: le jour où ils livrent les marchandises et en reçoivent le prix, les Anglais leur donnent à terre un magnifique banquet, au son du violon et d'autres instruments de musique. C'est comme cela que nous avons perdu tout le commerce depuis le cap Vert jusqu'à l'embouchure de la Gambie. Nos ennemis sont aussi en rapport avec ceux qui sont établis au Rio Grande et au Rio de Santo Domingo; sans les Portugais, le commerce de ces deux nations sur la côte de Guinée n'aurait pas prospéré comme il l'a fait, car les marchands du pays ne sont pas assez habiles pour pouvoir réunir d'avance, à l'endroit désigné, les marchandises dont ils ont besoin pour compléter promptement leur chargement. Mais

ces agents traversent les différentes rivières et vont même très-loin dans l'intérieur pour se procurer les marchandises; de là, ils envoient de l'ivoire à la rivière du Sénégal, où les vaisseaux qui sont à l'ancre le font prendre par leurs chaloupes. J'en ai connu un qui avait pénétré jusque sur le territoire du grand Foulo; il avait entrepris ce voyage par l'ordre du duc de Casao, chef nègre très-puissant, qui habite sur les bords de la Gambie, à 60 lieues de son embouchure. Ce Portugais avait épousé une fille du grand Foulo, dont il eut un enfant, et, quand il revint à la côte, il obtint la permission de l'emmener avec lui. Il se nommait Jean Ferreira, natif de Crato, et avait été surnommé par les nègres *Ganagoga*, ce qui, dans l'idiome des Beafares, veut dire homme qui parle toutes les langues; en effet, il comprenait toutes celles des nègres et pouvait parcourir sans difficultés l'intérieur de la Guinée. C'est surtout parce qu'ils ont d'aussi bons interprètes, que nos ennemis se sont emparés de tout le commerce de la Guinée et qu'ils nous ont entièrement supplantés.

Les marchandises que les Portugais portent dans ce pays sont des chevaux, du vin, des toiles de Bretagne, des verroteries de diverses espèces; ces derniers objets sont très-estimés parmi les nègres qui les regardent comme des trésors; ils recherchent également beaucoup les pièces de deux réaux que l'on appelle testons, et qu'ils fondent pour en faire des bijoux, ainsi que l'or travaillé, le vermeil, la cochenille, la nacre, les verroteries de Venise, le papier, le corail et certains coquillages (*cauris*) qui ont cours comme l'argent. On trouve beaucoup d'ambre sur cette côte, et le roi de l'intérieur en a rassemblé des quantités considérables, car les nègres sont obligés de lui livrer tout ce qu'ils en recueillent.

Les Jolofes habitent des villages dont les maisons rondes sont construites en paille et couvertes de même. Chaque village a un chef nommé *Jagodim*, qui est choisi par le roi. Ils mangent la viande à peine rôtie, mais ils la font bien bouillir ainsi que le poisson; leur cuisine est en général détestable, quoique ceux qui sont en rapports fréquents avec les Portugais aient commencé à adopter leur manière de préparer les mets.

Les Barbacins, dont l'éditeur croit le nom dérivé de *Bur-ba-Sin* (roi de Sin), habitent la côte du pays des Jolofes; ils sont païens, et le mahométisme n'a pas encore pénétré parmi eux. Ils combattent bravement, tant à pied qu'à cheval, et ont souvent remporté des victoires sur leurs voisins les Jolofes.

Les Barbacins se divisent en deux royaumes. Nous parlerons d'abord de celui d'Ale, qui s'étend depuis le Boudoumel, au nord, jusqu'au port de Joala. Les déserteurs portugais résident près de là, dans une bourgade de nègres, et un bon nombre de Portugais sont établis à Joala même, sous la protection de l'alcade qui y est placé par le roy du pays. Le pays est sain et fertile en vivres; la bourgade dont nous venons de parler est entourée par une petite rivière où les déserteurs se réfugient dans leurs embarcations quand nos vaisseaux visitent ces parages.

Au midi de Joala on trouve l'embouchure de la rivière des Barbacins, dont le cours est de vingt-cinq ou trente lieues, qui se divise en plusieurs

bras et forme la frontière du royaume d'Ale, état peu considérable, mais dont les habitants sont si vaillants qu'ils sont très-redoutés de leurs voisins, d'autant plus que leur pays est couvert de forêts si épaisses qu'il est presque impossible d'y pénétrer. Quand leur roi médite quelque expédition il réunit son conseil autour d'un trou de trois palmes de profondeur, creusé exprès au milieu des forêts : chacun se place sur le ventre, la figure au-dessus de la fosse, et donne ainsi son avis ; et, quand la décision est prise, on la remplit de nouveau de terre afin, dit-on, que le secret de la délibération y soit enseveli. Les mœurs des habitants sont les mêmes que celles des Jolofes, quoiqu'ils parlent une langue différente, et les Portugais de l'île de Santiago faisaient autrefois avec eux le même commerce qu'avec ces derniers. Les Barbacins adorent la nouvelle lune et se réunissent sous de grands arbres qui leur servent de temple, et dont ils frottent le tronc avec de la farine de millet et avec le sang des animaux qu'ils sacrifient. Outre celui de Joala, les ports principaux de ce royaume sont ceux de Palmereinha, de Gomar et de Guindin ; mais le roi réside à Jagaon, dans l'intérieur, qui est une ville très-bien fortifiée. Ce prince traitait très-bien les Portugais qui trafiquaient autrefois dans ce pays ; mais ils sont aujourd'hui évincés par les Anglais.

C'est au midi de la rivière des Barbacins que commence le royaume de Borçalo ; la Gambie et le Rio dos Lagos, qui s'y jettent, lui font une position presque insulaire. Les habitants sont sauvagés et peu soumis à leur roi. Plus loin est un autre royaume dont le souverain est vassal de celui de Borçalo et forcé de se rendre à sa cour à l'époque où l'on célèbre de grandes fêtes nommées *Tabasquios* ; il est aussi obligé de lui fournir un certain nombre de gens de guerre. Les états du roi de Borçalo s'étendent jusqu'à quarante lieues dans l'intérieur. Outre les Barbacins, il compte parmi ses sujets un grand nombre de Jolofes et de Mandingues. Les peuples sont gouvernés par deux capitaines généraux nommés par lui, et qui portent le titre de *Jagarafes*. L'un commande aux Barbacins et l'autre aux deux dernières nations. Il a encore sous lui des gouverneurs nommés *Jagodims*, qui gouvernent un grand nombre de beaux villages répandus dans ses états. Quand le roi veut lever une armée, il n'a qu'à prévenir les deux *Jagarafes* qui transmettent ses ordres aux *Jagodims*, et chacun assemble ses gens, de sorte qu'en peu de temps il réunit une nombreuse armée qui compte un grand nombre de cavaliers, montés sur des chevaux achetés des Foulos et des Maures.

Les mœurs des indigènes sont les mêmes que celles des habitants de la côte de Guinée ; mais l'on peut voyager avec tant de sûreté sur leur territoire, qu'on a surnommé leur roi le père des blancs, ce dont il se glorifie tellement que le dernier monarque, nommé Lagatir-Balhana, se sentant sur le point de mourir, fit appeler son successeur qui règne encore aujourd'hui, pour lui recommander de bien traiter les Portugais, le menaçant de revenir de l'autre monde pour le châtier s'il ne le faisait pas.

Chez toutes ces nations, c'est le roi ou le gouverneur du village qui rend la justice, assisté des vieillards. Quand il n'y a pas de témoins, on force les accusés à se justifier par des serments horribles et même par

l'épreuve de l'eau bouillante ou du fer rouge. On vend comme esclaves les prisonniers de guerre et ceux qui y sont condamnés pour quelque crime. On est surtout sévère envers les sorciers, qui sont réduits en servitude ainsi que tous leurs parents. Quelquefois même on leur arrache les yeux ou on les fait dévorer par des bêtes féroces.

Dans toute la Guinée, les hommes achètent leurs femmes au lieu de recevoir une dot en les épousant. En cas de séparation, les parents de la femme rendent le prix qu'ils ont reçu pour elle, et sont libres de la marier à un autre. Chacun peut prendre autant de femmes que ses moyens lui permettent d'en acheter et d'en nourrir.

Il y a une tribu de nègres qui vit dispersée parmi les Jolofes, les Barbacins et les Mandingues, et que ceux-ci regardent comme des juifs ; ils sont très-beaux, surtout les femmes ; les hommes ont le nez long. Ce sont des mendiants très-importuns, qui errent d'un endroit à l'autre avec leur famille comme des Bohémiens. Ils exercent toutes les professions mécaniques usitées dans cette contrée, servent de tambours à la guerre et excitent les combattants par leurs chants, dans lesquels ils célèbrent les exploits de leurs ancêtres et les invitent à vaincre ou à mourir comme eux. Les tambours dont ils se servent sont de différentes grandeurs ; ils ont aussi des violes à cordes et des espèces de harpes. Il ne leur est pas permis d'entrer dans la maison de ceux qui ne sont pas de leur secte, ni de boire ou de manger avec eux. Si un de ces juifs a des rapports avec une femme du pays ou un homme avec une juive, les deux coupables sont vendus comme esclaves. On n'enterre pas non plus ces juifs comme les autres hommes, mais on place leur cadavre dans le creux d'un arbre ou bien on le suspend aux branches. Les nègres pensent que, si on les enterrait, il ne pleuvrait pas de l'année, ou que le pays serait affligé de quelque autre calamité, car on les regarde comme une race maudite.

Les cimetières des nègres sont auprès des villages ; mais au lieu d'enterrer les morts, ils construisent une petite maison dans laquelle ils les placent sur un lit après les avoir enveloppés d'étoffes ; la maison est ensuite recouverte de terre. La sépulture du roi se compose quelquefois de cinq ou six de ces maisons placées l'une sur l'autre, de sorte que quand elles sont recouvertes, elles forment un monticule fort élevé. Quand il s'agit d'y placer un nouveau cadavre, on se contente de creuser jusqu'à la porte de cette maison. Le long de ces monuments funéraires, on place à l'usage des défunts du vin, du lait et d'autres aliments. Les lamentations pour les morts durent fort longtemps, et leurs parents se rasent la tête en signe de deuil ; on renouvelle à la fin de l'année les cérémonies funèbres qui se terminent par un grand festin.

Les femmes s'habillent d'une étoffe noire très-fine, et portent leurs cheveux tressés et relevés au sommet de la tête. Elles ont au cou des colliers d'argent ou de perles de Venise. Quand deux hommes se rencontrent, ils ôtent, pour se saluer, l'espèce de capuchon qu'ils portent sur la tête, et ensuite le plus vieux baise la main du plus jeune qui le lui baise à son tour. Les femmes font la même cérémonie en se mettant à genoux. Les esclaves, dont le roi possède un grand nombre, ne peuvent se présenter devant lui qu'après s'être dépouillés depuis la ceinture

jusqu'en haut, quoiqu'il y en ait parmi eux qui soient chefs dans l'armée ou gouverneurs de villages. Tous ceux qui sont admis en présence du roi inclinent la tête, jettent leurs armes et se précipitent la face contre terre ; cependant ceux qui sont journellement autour de lui, se contentent de se mettre à genoux et de porter la main à leur front après en avoir touché la terre en signe d'obéissance.

Outre les *Jagarafes* et les *Jagodims*, dont nous avons parlé, le roi a encore autour de lui des *Farbas*, qui perçoivent les revenus royaux, des *Bigeos* ou écuyers, et des *Buquinègues* ou domestiques. Toutes les fois que le monarque sort, il est environné d'un nombreux cortège de cavaliers, et va presque toujours au grand galop.

Les nègres se font circoncire vers l'âge de quinze ans ; il ne leur est pas permis de se marier avant d'avoir accompli cette cérémonie ; jusqu'à complète guérison, ils ne peuvent voir personne autre que le chirurgien qui a pratiqué cette opération : ils vont se cacher dans les bois où les jeunes filles leur apportent leur nourriture qu'elles posent dans un endroit désigné ; ils vont ensuite l'y chercher. Si quelqu'un passe par hasard dans l'endroit où ils sont, ils tombent sur lui et l'accablent de tant de coups qu'il meurt quelquefois sur la place. Les femmes se font, pour s'embellir, des coupures et des piqûres dans les chairs. Elles regardent comme un avantage d'avoir de grosses lèvres, et se les piquent avec de grandes épines, particulièrement la lèvre inférieure, à laquelle elles attachent de lourds morceaux de bois pour la faire pendre. Elles font cela pendant leur jeunesse, et, à cette époque, elles se réfugient dans les bois. Cette coutume est cependant plus usitée chez les Barbacins que chez les Jolofes.

Les Jolofes et les Mandingues, qui sont convertis au mahométisme, font le salam comme les Maures, et ne mangent pas de porc ; mais s'ils se trouvent au milieu des Portugais, ils ne refusent pas le baptême et deviennent de bons chrétiens. Quand ils jurent, c'est toujours par le nom de leur roi ; il existe parmi eux une formule de serment, nommée *socano camete*, dont l'usage n'est permis qu'au roi et aux nobles. Un homme du peuple qui l'emploierait serait vendu comme esclave. On fabrique dans le royaume de Borçalo quantité d'étoffes de coton, noires et blanches, que les Portugais achètent pour les exporter à l'embouchure de la Gambie. Les deux rives de ce fleuve sont plates et couvertes de mangliers tellement élevés, que si leur bois était moins pesant on en pourrait faire d'excellents mâts de vaisseaux ; on y voit aussi une espèce d'arbre appelée *carvao*. Cette forêt s'étend jusqu'à l'endroit où l'eau cesse d'être salée, et c'est là que commencent les champs cultivés que l'on appelle *Lalas*.

Le royaume de Gambie commence à l'embouchure du fleuve du même nom, à cinq lieues de la barre des Barbacins, dont le passage est très-facile. Les deux rives de la Gambie sont habitées par des Mandingues, et à chaque vingt lieues on trouve un autre roi ; mais ils sont tous vassaux d'un souverain appelé *Faroens*, titre plus élevé chez eux que celui de roi. Cependant celui de Borçalo, dont il a été question, étend très-loin son autorité sur la rive septentrionale, et en compte plusieurs

autres parmi ses vassaux. Il est vrai qu'ils se révoltent souvent contre lui, surtout à l'époque des changements de règne ; mais comme il est très-puissant, il les fait promptement rentrer dans le devoir.

La Gambie est un beau fleuve et contient plusieurs îles qui ont jusqu'à deux lieues de large sur une de long ; elles sont couvertes de forêts et très-abondantes en gibier. L'eau de cette rivière n'est potable qu'à trente lieues de la mer, et en hiver, qui est la saison des pluies, à six ou sept lieues. On y fait un grand commerce d'esclaves, d'étoffes de coton, de cire et d'ivoire, car les éléphants sont très-nombreux ; on les rencontre souvent par bandes.

Ce pays est très-fertile ; les nègres habitent de beaux villages, presque tous construits le long du fleuve pour faciliter le commerce avec les Européens. Les maisons sont quelquefois en torchis et quelquefois en paille ; elles sont rondes et couvertes en paille. Les indigènes sont très-belligueux et les mieux armés de toute la Guinée, car leurs flèches portent avec elles le poison le plus violent. A la suite d'un engagement que nous eûmes avec eux auprès de Cassao, nous ne pûmes enlever vers le soir les corps de ceux qui avaient été tués, parce que le poison les avait tellement pénétrés qu'ils tombaient en lambeaux ; il fallut les enterrer sur le lieu même. Mais ce sont surtout les nègres de la rive méridionale qui cherchent les occasions de massacrer les blancs et de s'emparer de leurs vaisseaux ; il faut donc avoir soin d'être bien armé et bien équipé, et surtout de faire bonne garde. Il y a le long du fleuve un grand nombre de forteresses nommées *câosans*. Elles sont entourées de palissades formées par de gros pieux et soutenues par des terrassements. Les nègres fabriquent une espèce de poix qu'ils font bouillir dans des pots pour la jeter sur la tête de ceux qui veulent monter à l'assaut. Ces forteresses sont situées sur le bord du fleuve, et souvent les naturels en sortent avec des canots pour piller ceux qui sont obligés de passer devant.

Il y a aussi, le long du fleuve, beaucoup de villages de Foulos, qui viennent dans ce pays pour y faire paître leurs troupeaux, de sorte que le bétail y est très-nombreux ; la Gambie nourrit une grande quantité de poissons et de crocodiles monstrueux qui dévorent hommes et bêtes. Le costume et les armes des indigènes sont les mêmes que ceux des Jolofes et des Barbacins ; les esclaves qu'ils vendent ont été pris à la guerre, condamnés en justice, et quelquefois même volés, mais il est défendu d'acheter ces derniers ; souvent, quand les Portugais les refusent à cause de cela, ceux qui les ont amenés les tuent pour ne pas être découverts. Ne vaudrait-il pas mieux les acheter pour les convertir et les baptiser ?

On ne trouve nulle part en Guinée autant de *bixirims* que sur les rives de la Gambie. Il y a de vastes maisons où il en réside un grand nombre, tandis que d'autres vont de royaume en royaume. La principale de ces maisons est située à l'embouchure du fleuve ; il y en a une autre à soixante-dix lieues plus loin, auprès de Malor, et une troisième à cinquante lieues de là, dans un village de l'intérieur appelé Sutuco. Le chef de ces espèces de religieux se nomme Ale-Mame et porte au doigt une bague comme celle d'un évêque. Ces trois maisons sont sur la rive septentrionale du fleuve. Ils ont des livres reliés dans lesquels ils écrivent

mille mensonges, qu'ils font croire aux autres à l'aide du démon. Ces *cacizes*, c'est ainsi qu'on les nomme, sont faibles et maigres à cause de leurs jeûnes, et ne mangeraient pas d'un animal qui n'aurait pas été tué par un d'entre eux ; ils portent des vêtements traînants et de grands chapeaux noirs ou blancs qu'ils achètent des Portugais ; ils font un salam vers l'orient et récitent en chœur, comme des religieux, des prières dont le refrain est *Alan Arabi*. Ceux qui sont dans ces maisons, comme ceux qui parcourent le pays, ont leurs femmes avec eux.

Les marchandises qui se vendent le mieux à la Gambie sont : du vin que les nègres aiment avec passion, des chevaux, des étoffes de l'Inde, des verroteries de Venise ou de l'Inde, de la nacre de perle, du fil rouge, du drap rouge, de la cochenille, des coquillages, des clous, des bracelets de cuivre, des bassins de barbier, des chaudières en cuivre du poids d'une livre ou deux, de vieux cuivre et surtout une gomme qui vient de Sierra-Leone que les nègres achètent à tout prix, et qu'on va porter dans l'intérieur jusqu'aux états du grand Foulo.

A cent vingt lieues de la barre du fleuve, il y a un port nommé Jagrançura, près du village de Sutaco. C'est là qu'on fait le commerce de l'or avec des marchands mandingues qui sont également *cacizes*. L'or qu'ils apportent est en morceaux ou en poudre, et très-fin. Ces marchands sont fort intelligents et connaissent parfaitement les poids ; ils ont des balances très-justes, qui sont ornées d'une marqueterie d'argent et dont les fils sont en soie ; ils se servent de petites écritoires de cuir brut, sans couvercle, et qui ont une case en forme de dé, pour serrer leurs poids ; le marc est comme un pommeau d'épée. Ils portent leur or caché dans de grosses plumes d'oiseaux ou dans des os de chats, parce qu'ils sont obligés de traverser une grande quantité de royaumes ; cependant ils forment de nombreuses caravanes et sont quelquefois escortés par plus de mille archers.

Almada fut envoyé en 1578 à Jagrançura, parce que quelques personnes pensaient que c'était par ordre des Turcs que ces marchands achetaient du cuivre, afin d'en fondre des canons ; et il s'assura, en causant avec les marchands, qu'ils n'employaient que comme ornements les bracelets du cuivre si recherchés par eux, et qu'ils préfèrent à l'or, parce que ce dernier métal est très-abondant dans leur pays. Ces bracelets vont sans aucun doute à Tombocoutum, dans les montagnes de Sofala ; car, Almada ayant demandé à Andahalén, chef de la caravane, ce qu'il en faisait, celui-ci lui répondit qu'il allait les vendre aux Caffres, en les désignant par ce nom, et que ceux-ci en ornaient leurs cuisses ; mais il refusa de dire le prix qu'il en recevait, parce que, disait-il, il n'était pas un négociant assez maladroit pour ne pas gagner beaucoup sur des marchandises qu'il allait porter si loin, en passant tant de temps en route et en courant tant de dangers.

Ces marchands emploient, disent-ils, six mois à faire le voyage ; mais étant nègres et flegmatiques, je ne m'étonnerais pas qu'ils en missent bien davantage. Ils suivent une route qui entoure tous les états de la Guinée, et font ce voyage par ordre d'un souverain auquel ils rendent tous hommage. On le nomme Mandi-Mança, mais aucun Portugais n'est

encore arrivé jusqu'à lui ; quand on prononce son nom, tous les nègres se découvrent la tête, tant ils ont de respect pour lui. Les nègres de la Mina l'appellent le grand éléphant. Il est si connu des indigènes que l'on obéit à son seul nom à une distance de plus de 300 lieues.

Dans l'occasion dont il vient d'être parlé, on laissa à la caravane 132 livres d'or, parce qu'on n'avait pas de marchandises pour le payer. Ce commerce est aujourd'hui perdu, car il y a huit ans qu'aucun vaisseau ne s'est rendu sur ce point. Il est donc probable que les marchands se contentent de trafiquer avec ceux de Tombocoutum. Les Maures apportent aussi quelquefois de l'or qu'ils échangent contre du drap rouge et d'autres marchandises.

Le costume de ces marchands est le même que celui des Mandingues ; mais celui des hommes de leur escorte est tout à fait différent : ceux-ci ont de longues tuniques et des caleçons qui, descendant au-dessous du genou, les serrent, et tombent ensuite en s'élargissant jusqu'aux pieds. Leurs bonnets sont ornés de plumes ; ils ont des épées courtes comme les autres nègres, et deux couteaux, l'un à la ceinture, et l'autre au bras gauche. Ils ont aussi des arcs et des flèches de petite dimension. Ils disent que de cette manière leurs ennemis ne peuvent les employer, parce que leurs arcs sont trop grands, tandis qu'ils peuvent se servir des leurs : ils ont aussi des zagayes et des boucliers.

Les rives du fleuve sont couvertes de champs très-bien cultivés ; les plus beaux sont du côté du nord, et il serait très-facile d'y établir de superbes plantations de cannes à sucre, que l'on arroserait avec les eaux du fleuve. A partir d'un endroit nommé Balangar, ces champs sont bornés par une chaîne de collines qui s'étend à la distance de plus de cent lieues en augmentant toujours en hauteur, et s'approchant parfois de la rive à la distance d'un quart de lieue. Au midi, on aperçoit quelques monticules ronds qui se prolongent dans la même direction.

Cette rivière est navigable jusqu'à cent soixante-dix lieues de son embouchure, où les canots sont arrêtés par une cataracte ; mais les nègres assurent que si l'on construisait d'autres barques plus loin, on pourrait encore la remonter pendant longtemps. Les marées se font, dit-on, sentir jusqu'au pied de cette cataracte. Elles sont si fortes, que les vaisseaux ne peuvent pas venir faire le commerce de l'or depuis le mois de juin jusqu'au mois de septembre.

Les Portugais achètent aux nègres de ce pays du fer qu'ils vont vendre à ceux du Rio-Grande et du Rio de Santo-Domingo. Il y a aussi de l'argent fin dont les nègres fabriquent des bracelets et des anneaux ; mais nos orfèvres ne l'emploient pas volontiers, parce qu'ils disent qu'il est trop cassant.

Notre auteur rapporte qu'il y a environs quatre-vingts ou quatre-vingt-dix ans, c'est-à-dire vers l'an 1500, une armée considérable de Foulos inonda le pays, et après avoir soumis les Mandingues, construisit à travers la rivière de la Gambie une chaussée en pierre qui lui permit de la traverser à pied sec avec tous les animaux qui portaient leurs bagages. Les Foulos poussèrent leurs conquêtes jusqu'à cent cinquante lieues au midi du fleuve, et subjuguèrent successivement les Mandingues, les Ca-

sangas, les Banhuns et les Buramos; mais ils furent complètement défaits par les Beafares du Rio-Grande.

La Gambie déborde tellement à l'époque des pluies, surtout du côté de la rive méridionale, que les vaisseaux naviguent au milieu des arbres et les touchent de leurs vergues. Almada assure que dans cette contrée il a vu plusieurs fois d'énormes troupes de singes qui marchaient divisés par bandes, dont chacune était commandée par un singe monté sur un autre, et que les nègres appellent le roi des singes. Comme il ajoute que ces cavaliers étaient d'une taille beaucoup moins élevée que les autres, il aura sans doute été trompé par des femelles portant leurs petits. Il raconte aussi que les nègres parlent aux singes la langue du pays, et que ceux-ci leur répondent par quelques paroles mal articulées. Cette côte est très-abondante en chevaux marins, auxquels les nègres font une guerre acharnée, tant pour se nourrir de leur chair que parce qu'ils détruisent leurs récoltes.

Le royaume des Mandingues est très-grand, car il s'étend à plus de 200 lieues le long du fleuve, dont les deux rives sont très-peuplées. Du côté du nord, la nation jolofe s'étend très-loin, quoiqu'elle soit déjà mélangée avec d'autres; au nord-est sont les Beafares, et à l'est les Casangas et les Banhuns. Deux *Farins* ou empereurs habitent près de sa source, l'un au midi, l'autre au nord. Ce dernier fait le commerce de l'or, et quoique les Portugais offrent des présents à tous deux, celui-ci en reçoit de bien plus considérables que l'autre, parce que c'est de son territoire que viennent les marchands; pour peser l'or, on choisit deux alcaïdes, dont un de chaque rive; les Portugais leur font des présents à tous deux.

Quoique la gomme de toute la Guinée soit très-recherchée, on donne la préférence à celle de la Gambie. Les nègres la mâchent comme les Indiens le bétel, et la regardent comme un remède pour beaucoup de maladies.

Jusqu'à 70 lieues de l'embouchure de la Gambie, il y a sur ce fleuve des barques de guerre très-considérables, qui ont quelquefois attaqué des chaloupes françaises et les ont prises; elles ont aussi parfois enlevé des navires portugais. Pour se mettre à l'abri de la mousqueterie, les nègres placent sur la proue une espèce de rempart fait de grosses pièces de bois; ils traitent fort mal tous ceux qui tombent entre leurs mains, car ce sont des gens très-féroces. Sur la Gambie, il y a trois passages difficiles: celui de Malor, celui des Foulos et celui de Jangue-Mangue.

On fabrique à l'embouchure de cette rivière beaucoup de sel qui se vend très-bien dans l'intérieur; il y est transporté à l'aide de canots qui s'arrêtent à un port situé à une lieue de Cassao où il y en a des magasins; de là on le porte plus loin et particulièrement dans les états du grand Foulo où il trouve un excellent débit.

L'hiver dans ce pays commence à la fin d'avril ou au commencement de mai; les nègres ensemencent auparavant leurs rizières afin qu'elles soient fertilisées par les crues du fleuve. On trouve sur ses bords des arbres superbes, qui fournissent les matériaux nécessaires pour la construction des embarcations. C'est dans la Gambie qu'on fait le commerce le plus important de toute la Guinée. On achetait autrefois un bon es-

clave pour des marchandises qui ne valaient pas cinq cruzades; mais aujourd'hui ce commerce est perdu pour les Portugais, car les Français et Anglais s'en sont emparés à l'aide des déserteurs; les nègres se querellent souvent avec eux, et massacrent les équipages de leurs chaloupes. Le pays est assez malsain, étant couvert d'épaisses forêts qui s'opposent à la libre circulation de l'air. Le principal port est celui de Cassao, qui est à soixante lieues de l'embouchure, en même temps le plus sain parce que ses environs sont dépouillés d'arbres et que le vent y souffle avec force.

Au delà de la Gambie on trouve le cap de Sainte-Marie qui est situé par 13° 30' de lat.; il y a dans les environs beaucoup de bas-fonds très-dangereux. Au midi de ce cap est le royaume de Combo-Mança, habité par des nègres mandingues; plus au sud sont les Arriatas et les Faloupos, qui sont très-noirs, encore sauvages et parlent la même langue; ils n'ont pas l'habitude de se circoncire et vivent d'agriculture et de pêche; ils n'ont pas d'esclaves parce qu'ils ne sont pas en commerce avec les Portugais; et s'il se vend quelquefois des gens de cette nation, c'est qu'ils ont été faits prisonniers par les Mandingues, ceux qui habitent les rives de la Gambie venant autrefois souvent les attaquer avec un grand nombre d'embarcations, les saisissant pendant qu'ils étaient occupés à pêcher et en emmenant un grand nombre; mais maintenant ils sont plus aguerris et ont appris à se défendre.

En suivant la côte, toujours dans la même direction, on arrive d'abord au cap Rouge qui est par 12° de lat. et ensuite à la rivière de la Casamança qui n'en est qu'à une lieue, et dont la rive septentrionale est habitée par les Jabundos, qui parlent le même idiome que les Bahuns et comprennent celui des Casangas. Au midi est le pays des Izigichos qui sont de la nation des Bahuns et font le commerce de la cire et des esclaves. Il y a plus de vingt cinq ans qu'aucun vaisseau n'est entré dans cette rivière, parce que les nègres, qui sont en guerre avec le roi de Casamança, barrent le passage à tous ceux qui veulent se rendre dans ses états. La rivière étant très-étroite, ils en profitent pour attaquer les navires avec un grand nombre de canots, et parviennent à s'en emparer; il faut donc passer par le Rio de Santo-Domingo dont il sera question plus bas.

Le long de cette côte demeurent les Arriatas et les Faloupos, et dans l'intérieur les Jabundos et les Bahuns, puis les Casangas, les Mandingues, les Buramos et enfin les Beafares.

Les Arriatas sont très-noirs; ils habitent sur le bord de la mer, et n'ont d'autre vêtement qu'une peau de chèvre ou une natte de feuilles de palmier; ils font du vin de palmier, cultivent la terre et se livrent à la pêche. Ils élèvent aussi beaucoup de bestiaux, mais ils ne font aucun commerce; ce sont d'excellents pilotes, et les navires portugais les emploient pour franchir la barre de Santo-Domingo. Mais souvent, quand ils échouent, les Arriatas viennent les piller; quelquefois même ceux-ci vont pendant la nuit couper les câbles des ancres pour les obliger à faire côte; dans ce cas ils massacraient autrefois tout l'équipage sans vouloir les vendre comme esclaves ou accepter une rançon; mais comme ils par-

lent la même langue que les Buramos qui sont en commerce réglé avec les Portugais, on est parvenu par le moyen de ces derniers à leur persuader de renoncer à cette barbarie et de permettre à leurs prisonniers de se racheter.

Comme ils ne vendent pas d'esclaves, leur population s'est tellement accrue, qu'une partie de la nation a été obligée de transverser le fleuve et de s'établir dans le pays de Putamo, situé sur l'autre rive; ceux-ci trafiquent avec les Portugais par un lac appelé Timis que le Rio de Santo-Domingo forme dans cet endroit; ils y tiennent même une espèce de foire, à une époque fixée avec les Bijagos et les Buramos; tous les nègres vont nus et n'ont d'autres armes que des flèches qui ne sont pas empoisonnées, et pour la pointe desquelles ils emploient en guise de fer une arête de poisson.

La rive septentrionale de la rivière de Casamança, qui est située au delà du cap Rouge, est habitée par les Jabundos, et la rive méridionale par les Banhuns de Izigichor ⁽¹⁾. Ces deux nations parlent la même langue et ont eu des rois très-civilisés, tels que Massatamba, qui mangeait sur une chaise, faisait usage de serviettes et faisait préparer ses mets à la portugaise. Les gens de cette nation s'habillent comme les Jolofes et les Mandingues. On trouve quelquefois parmi eux des étoffes de coton. Ils se servent aussi de chevaux, mais ils n'en ont que très-peu; ils viennent des îles du Cap Vert, ou ils leur sont vendus par les Jolofes et les Mandingues, qui sont en grand nombre à la cour du roi de ce pays, et plus particulièrement leurs prêtres, qui trompent le peuple et lui font croire mille mensonges. J'en ai vu un, nommé Ale-Mame, qui venait des trois maisons qu'ils possèdent sur la rivière de la Gambie; il était très-familier avec le roi, et quand celui-ci voulait savoir ce qui se passait dans un autre endroit, ce prêtre appelait un jeune garçon qui venait d'un pays très-éloigné et dont personne ne comprenait la langue, lui écrivait quelques caractères sur la tête et plaçait devant lui un bassin rempli d'eau. Aussitôt ce jeune garçon, qui auparavant ne pouvait parler avec le prêtre, lui racontait d'une manière très-claire tout ce qui se passait dans l'endroit désigné, car il le voyait distinctement dans l'eau; mais aussitôt qu'il avait levé les yeux de dessus ce bassin, il ne pouvait plus se faire comprendre.

Le roi de Casamança étant sur le point de faire la guerre à son ennemi Bambara, roi des Banhuns, qui habitent l'autre rive du fleuve, fit venir ce prêtre, et celui-ci, après avoir fait un grand nombre de simagrées, lui promit qu'il remporterait la victoire. Confiant dans cette réponse, il réunit son armée, traversa la rivière sur un grand nombre de canots et alla attaquer l'ennemi qui l'attendait derrière ses retranchements; mais il fut mis dans une déroute si complète que les Portugais, qui lui avaient fourni des secours, furent forcés de couper les mains à un grand nombre de ceux qui voulaient pénétrer dans leurs embarcations,

⁽¹⁾ Sur la découverte de ce pays au xv^e siècle par les Portugais, voyez l'ouvrage de M. le vicomte de Santarem, intitulé: *Recherches sur la découverte des pays situés au delà du Bojador*, § IX.

parce que sans cela ils les auraient fait couleur bas. Cependant ce prince construisit un fort sur chacune des deux rives, et d'après le conseil des Portugais barra le fleuve par une estacade, de sorte que toute navigation devint impossible, ce qui obligea ses ennemis à faire la paix. Le prêtre se tira d'affaire en disant que l'on avait commencé l'attaque avant qu'il eût donné le signal, et le roi le renvoya chargé de présents dans son pays ; mais avant son départ, il remit à ce prince un *Esprit familier*, renfermé dans une vase bien fermée, et qui répondait à toutes les questions qu'on lui faisait.

Dans ce pays, comme sur toute cette côte, les procès sont jugés par le roi assisté de quelques vieillards, et le jugement est simplement verbal. Chaque partie expose ses raisons et faite entendre ses témoins ; mais quand, malgré cela, l'affaire reste douteuse, on a recours au jugement de l'eau rouge. Cette eau tire son nom de la couleur que lui donne une espèce d'écorce d'arbre, qu'on y fait infuser. On la fait boire aux deux parties, et celle des deux qui vomit la première gagne son procès. Beaucoup de personnes meurent à la suite de cette épreuve, mais ce sont surtout celles qui sont riches et dont le roi désire hériter ; car celui qui présente l'eau à l'individu dont on veut se défaire a soin qu'il en boive le dernier, et avant de la lui offrir, il y trempe le bout de son doigt qui est enduit d'un poison très-subtil, qui le fait succomber en peu d'heures ; dans ce cas il est déclaré coupable et ses biens sont confisqués au profit du roi. Quelquefois même celui-ci fait vendre ses enfants comme esclaves.

Les rois de cette contrée ont encore inventé un autre moyen pour se faire un revenu ; quand un homme est mort, on le porte à sa tombe sur une espèce de brancard couvert d'une étoffe noire ; les porteurs sautent de droite et de gauche comme des furieux au son des instruments, et de temps en temps, des nègres, appelés Jabacozes, demandent au défunt quel est celui qui l'a tué. Si les porteurs s'arrêtent devant quelqu'un, on déclare aussitôt qu'il est coupable, et il est vendu comme esclave ainsi que toute sa famille ; ce qui est une ruse inventée par le roi et son conseil pour se défaire de ceux qu'ils veulent perdre. Si l'on n'en veut à personne, le cadavre ne s'arrête pas, et celui qui lui fait des questions déclare qu'il est mort de maladie. Par une autre loi, celui qui tombe d'un palmier et meurt sur le coup est regardé comme un sorcier ; les serviteurs du roi entrent dans sa maison, prennent sa femme et ses enfants et les vendent comme esclaves. Ce cas arrive assez fréquemment, car le pays est rempli de ces arbres, et les nègres sont obligés d'y monter souvent pour préparer le vin de palmier qu'ils aiment beaucoup.

Quand le roi boit ou mange en public, personne ne le voit, parce qu'on l'entoure de linges blancs en guise de rideaux. Ses femmes lui apportent de grandes gamelles remplies de riz ou de couscous et de gros morceaux de viande. Il les goûte d'abord pour savoir si les aliments sont bien préparés, et il les distribue ensuite aux nobles qui l'entourent. Ceux-ci vont s'asseoir par groupes de dix ou douze dans les bosquets qui environnent le palais, et ont bientôt tout avalé. Quand la distribution est terminée, le roi se met à manger avec les blancs qui sont à sa cour.

Les souverains de ce pays montent quelquefois des chevaux, mais plus souvent des bœufs, s'ils ont une longue route à faire. Quand le trône devient vacant par la mort de celui qui l'occupait, ce sont les capitaines de ses esclaves qui élisent son successeur. On ne va pas aux voix pour cela, mais le premier de ses capitaines, qui doit être de race royale, va rendre hommage à l'héritier légitime. D'après la loi du pays, celui-ci doit se retirer pendant un an dans une forêt, où ceux qui gouvernent en son absence lui fournissent tout ce dont il a besoin.

Les Portugais sont très en sûreté dans ce pays. Aussitôt qu'il s'y perd quelque chose, le roi en est informé sur-le-champ et peut le faire rendre s'il le veut à son propriétaire. On offre aux morts des comestibles et du vin; jamais on n'en boit sans en verser quelques gouttes par terre en leur honneur, en y ajoutant une courte prière. Leurs idoles, qu'ils appellent *Chinas*, sont des espèces de pieux sculptés et planiés en terre sous un grand arbre; on les barbouille avec de la farine de riz et de maïs délayée, ou bien avec le sang des chèvres et des génisses. A l'époque des récoltes on place quelques-uns de ces pieux dans le champs pour les protéger. Ces nègres ont pour armes des zagaies, des flèches, des boucliers et de courtes épées comme les Jolofes, dont ils portent aussi le costume.

Ils sont très-belliqueux et ont conquis par la force des armes le pays des Banhuns. Après la bataille, ils coupent les parties sexuelles de leurs ennemis morts, et souvent même de leurs prisonniers, les portent en triomphe et les pendent à la porté de leurs maisons qui, pour des habitations de nègres, sont assez bien construites. Elles sont en torchis ou en terre, mais si bien faites qu'on les croirait en maçonnerie, et couvertes en feuilles.

On importe dans ce pays du vin, quelques chevaux, du coton, des verroteries, du papier, des clous de girofle, du fil et du drap rouge, quelques vêtements à l'européenne, et, pour le roi, des vêtements d'or et d'argent; on en exporte de l'ivoire, de la cire et des esclaves. On élève les abeilles dans des ruches de paille que l'on enduit de bouse de vache, et que l'on suspend aux arbres; il y en a quelquefois jusqu'à deux cents sur le même. On achète dans ce pays un peu de coton qui vient de Jugo, sur la frontière des Mandingues, et qu'on porte à Santo-Domingo.

Quoique le roi soit très-puissant, il est soumis à son farim, qui est comme l'empereur chez les nègres. Celui-ci l'est à un autre, et ainsi de suite, en remontant jusqu'au farim de Mandimança, qui est le souverain de tous les nègres; c'est de lui qu'ont pris leur nom les Mandingues et les habitants de Casamança, ainsi que la plupart des rois de la rivière de Gambie, et les Sumbas, dont le véritable nom est Manes, comme on le verra quand nous aurons occasion de parler d'eux.

On tient une grande foire à Brucama, qui est l'endroit où réside le roi; on y vend toutes les productions du pays, ainsi que des esclaves. On trouve dans ce pays plusieurs rivières et des lagunes qui ont de l'eau toute l'année. Il est plus fertile que celui des Jolofes, parce qu'il y pleut davantage. On y trouve aussi toute espèce d'animaux et quantité de poissons.

Au sud du cap Rouge, qui est situé par 12° de lat., commence le royaume des Faloupos, qui s'étend jusqu'à celui des Bouramos. Cette dernière nation occupe un territoire très-considérable sur les deux rives du Rio de Santo-Domingo. Leur premier village est à huit lieues de l'embouchure de ce fleuve, qu'on appelle aussi Rio do Farim ; il est entouré d'une forte palissade, et ses maisons sont semblables à celles que l'on voit dans la province de Casamança.

Les Portugais habitaient autrefois le même village que les nègres, où ils étaient protégés par les lois de l'hospitalité ; mais cela amena de si nombreuses querelles, tant avec les habitants qu'avec les nègres de l'intérieur, que, vers 1585, ils y formèrent un établissement séparé du village par le fleuve. Ils y ont construit, sans l'aide du gouvernement, un fort garni d'artillerie, au moyen duquel ils empêchent les Anglais et les Français d'y pénétrer. Ce fut un nommé Manuel Lopez Cardoso, habitant de l'île de Santiago, qui obtint du roi de Chapala la permission de le construire, et, quand il fut terminé, il fit bâtir les maisons qu'habitent les Portugais sous prétexte d'y loger la garnison ; mais les nègres, voyant qu'on les avait trompés, formèrent en 1590 une conspiration pour surprendre les Portugais : ceux-ci ne se défiaient de rien, mais ils furent heureusement avertis par deux négresses qui vinrent au fort pendant la nuit. A peine eurent-ils le temps de se mettre en défense, car dès le lendemain ils virent arriver une armée de dix mille hommes qui les tint assiégés pendant trois jours, sans pouvoir cependant réussir à s'emparer de leur fort. Après avoir perdu beaucoup de monde, sans avoir pu tuer un seul Portugais, les nègres furent réduits à implorer la paix.

Ce village compte un grand nombre d'habitants, et il y a eu des carêmes où il s'est présenté à la confession de 7 à 800 individus blancs ou de couleur. Tout ce qui est à désirer, c'est que le roi l'érige en ville et nomme des autorités pour y rendre la justice. Les habitants vont traiter sur la côte et dans les autres rivières ; ils commercent aussi avec les Français et les Anglais au moyen de petites embarcations ; ils leur vendent des cuirs, de la cire et de l'ivoire. Ils vont même vendre aux Jolofes des esclaves qu'ils échangent contre du fer et qu'ils empêchent de cette manière de devenir chrétiens ; ils en vendent même aux Maures, ce que l'on devrait empêcher.

Les nègres formant la cour des rois qui commercent avec les Portugais, sont vêtus d'une espèce de chemise et d'un pagne, sous lesquels ils portent une peau qui est le seul vêtement des nègres de l'intérieur. Leurs armes sont de courtes épées, des zagaies, des boucliers, des flèches et des espèces de massues qu'ils appellent *manducos*. Ce pays produit en abondance des vivres, surtout du maïs et du millet ; on en tire des esclaves, de la cirse et de l'ivoire. Les principales marchandises que l'on y porte sont du fer, du coton, des étoffes de la même matière pour les nègres, et pour les Portugais toute espèce de vêtements et de comestibles.

Il y a dans le village des Bouramos deux rois, le monpatas et le chalapa qui est son supérieur ; leur territoire, qu'on appelle aussi Papeis, est très-étendu. Les nègres qui habitent les rives du Rio de Farim ont

un grand nombre de rois. Ils vont tout nus, à l'exception d'une peau de chèvre ou d'une natte de feuilles de palmier qui couvre leurs parties naturelles. Quelques-uns de leurs rois ont de très-beaux vêtements qu'ils ont reçus des Portugais, mais il n'en font usage que quand ils viennent rendre visite aux marchands européens ou aux capitaines de vaisseaux ; dès qu'ils sont de retour dans leur village, ils reprennent leur peau de chèvre et recommencent à se frotter le corps avec de l'huile. Toutes les fois que le chalapa, qui est leur principal roi, vient à l'établissement des Portugais, il assiste à la messe avec beaucoup de dévotion et réprimande sévèrement les personnes de sa suite qui se permettent de causer ; il fut un jour très étonné de voir le respect que les officiers royaux témoignaient à un prêtre nègre que S. M. avait envoyé dans ce pays, et de ce qu'ils se levaient de leurs sièges aussitôt qu'il entra dans la chambre ; le roi et les nobles qui l'entouraient disaient que sans doute on rendait ces honneurs à cet homme, quoiqu'il fût noir, parce qu'il parlait avec Dieu, et cela les encourageait à venir au fort quand on y disait la messe.

Il y avait dans ce village une colonie de nègres Sapes, qui étaient venus s'y établir du temps de la guerre des Sumbas ; ils forment un quartier séparé où ils sont gouvernés par un roi de leur nation. Celui qui règne actuellement, et qui se nomme Ventura de Sequeira, est chrétien. Il sait lire et écrire, car il a été élevé dans l'île de Santiago. Presque tous ses sujets aussi sont chrétiens, car il fait baptiser tous les enfants qui viennent au monde, et le soir on fait à haute voix le catéchisme, auquel assistent les enfants de parents païens. On peut affirmer avec bien de la raison qu'il se perd bien des âmes en Guinée, parce qu'il n'y a personne pour leur enseigner la vraie religion.

Après avoir traversé un marais qui est situé au nord du port de Cacheo, on arrive dans les pays des Banhuns où l'on trouve un grand village habité par beaucoup de nègres et de Portugais, et où l'on fait un commerce considérable d'esclaves et de cire ; mais, quoique les habitants soient fort intelligents et sachent presque tous parler portugais, ils ne perdent pas une occasion de maltraiter les Européens et de les dépouiller. Ils les assassinent même quelquefois.

Les Banhuns confinent par le midi aux Bouramos, et par les trois autres côtés aux Casangas. Toutes ces nations parlent la même langue, se servent des mêmes armes et pratiquent également le jugement par l'eau rouge. Au nord-ouest, en traversant un autre marais, on rencontre une tribu de nègres appelés Chaos, qui sont toujours en guerre avec les Banhuns, quoiqu'ils appartiennent à la même nation ; ils sont très-vailants et leur roi est allié des Portugais auxquels il vend une grande quantité d'esclaves et de cire.

Les nègres de ce village, nommé Buguendo, étaient devenus si insolents, que celui qui n'aurait pas maltraité les Portugais dans toutes les occasions n'aurait joui d'aucune considération parmi eux. Leurs rois allaient jusqu'à prendre le nom de Roland et de Renaud, et venaient les piller suivis d'une nombreuse troupe de vagabonds qui leur faisaient toutes sortes d'injures. Vers 1581, François d'Andrada, commandant militaire de l'île de Santiago, résolut de mettre un terme à toutes ces vexa-

tions ; il se concerta avec le roi de Casamança, nommé Masatamba, et transporta l'établissement portugais dans un port du Rio de Farim, qui lui appartenait, où il fonda un village qui fut nommé Saint-Philippe, en l'honneur du prince qui venait de monter sur le trône de Portugal. C'est un endroit qui n'est pas beaucoup plus sain que Buguendo, parce qu'il est également environné d'eaux dormantes ; mais du moins on y est parfaitement en sûreté. Il n'est qu'à une journée de route de Brucama où réside le roi Masatamba.

Les nègres de toute cette côte, quand ils veulent se procurer de l'ivoire, attaquent les éléphants de front, soit à pied, soit à cheval, et les tuent à coups de zagaie ; mais les Casangas se servent d'une ruse particulière : ils montent sur un arbre dont ils savent que l'éléphant a coutume de s'approcher pour manger les fruits qui en sont tombés, et font choir sur lui une espèce de poutre dont le bout est garni d'un fer empoisonné. L'éléphant effrayé commence par fuir, et laisse au chasseur le temps de descendre de l'arbre et de se mettre en sûreté ; mais il faut se hâter, car il revient bientôt avec furie et donne contre l'arbre des coups si violents qu'il parvient souvent à le renverser ; il rentre ensuite dans la forêt où il ne tarde pas l'effet du poison, et les traces de son sang le font facilement retrouver. La trompe, les pieds et les dents, qui pèsent plus d'un quintal, appartiennent au roi ; le reste est la propriété du chasseur qui l'a abattu.

La rivière de Santo-Domingo est celle de toute la Guinée qui fournit le plus d'esclaves, car plusieurs nations viennent y en acheter, savoir : les Banhuns, les Bouramos, les Casangas, les Jabundos, les Faloupos, les Arriatas et les Balantas. Ce pays produit aussi beaucoup de vivres, et particulièrement du riz, ainsi que du poisson et des poules que les nègres échangent contre du coton.

La barre de ce fleuve est très-dangereuse, cependant on peut y entrer par quatre passages : le grand chenal, celui d'Alphonse Leão, celui du sud-ouest et celui des Caravelles ; un peu plus au sud est le port des Ilots (porto das Ilhetas) où les vaisseaux font leur provision d'eau à l'aller et au retour. Les habitants sont aussi de la nation des Bouramos ; leurs cabanes sont bien construites, mais elles ressemblent plutôt à des labyrinthes qu'à des maisons. Ils les font ainsi à cause des incursions des Bijagos, nation qui habite plus au sud. Les nègres du port des Ilots sont agriculteurs et possèdent un grand nombre de bêtes à cornes et de chèvres, mais ils ne fournissent que peu d'esclaves. Ceux du pays des Bouramos sont très-bons. Les hommes se liment les dents aussi bien que les femmes, et ces dernières regardent comme une beauté d'avoir les seins pendants. Le matin elles ont la coutume singulière de se remplir la bouche avec de la cendre, de sorte qu'elles ne peuvent ni parler ni manger. A sept lieues du port des Ilots, on trouve l'embouchure d'une autre rivière, nommée Boucis, dont les rives sont également habitées par les Bouramos. Une rivière, nommée la rivière de Catharina, s'y jette à quelque distance dans l'intérieur ; son embouchure est très-étroite, mais elle va ensuite en s'élargissant. On dit qu'elle vient d'un lac fort éloigné, et qu'il serait très-utile de découvrir, parce que l'on pourrait y faire le

commerce de l'or. Mais, d'après ce qu'assure Mapète, un des Bijagos, cette rivière va se jeter dans le Rio de Farim qui sépare, comme on l'a vu, le territoire des Banhuns de celui des Bouramos. Il affirme avoir lui-même passé de l'un à l'autre avec des canots. Il y a encore quelques autres baies où nos vaisseaux se mettent en sûreté quand ils sont poursuivis par l'ennemi; les habitants en sont nos alliés, surtout le roi des Bissaos, qui est Bouramo de nation. Les femmes de ce pays et celles des Banhuns portent une espèce de jupe courte et tressent leurs cheveux; mais jusqu'à leur mariage, les filles ne portent qu'une sorte de petit tablier qui a à peine une palme de large.

Au delà du pays des Bouramos, se trouve celui des Balantas, nègres très-féroces; ils ont de grandes foires où ils commercent avec les Bouramos et les Beafares. Mais ils sont si fiers que quand ils deviennent esclaves des chrétiens, ils aiment mieux se laisser mourir que de les servir. La rivière qui traverse leur pays passe aussi à Degola, dans le pays des Mandingues, avec lesquels ils font par cette voie un commerce considérable. Il y vient de la Gambie, qui est également habitée par cette nation, beaucoup d'étoffes de coton noires et blanches, ainsi que des esclaves; mais le principal commerce est celui de la gomme qu'on importe de Sierra Leone au Rio Grande. Cette navigation est très-dangereuse, parce que les eaux du Macareo se gonflent considérablement au moment des marées et retombent avec la même rapidité; ce qui rend très-nécessaire l'emploi de pilotes expérimentés. Les embarcations de ce pays sont très-grandes; il y en a qui peuvent contenir jusqu'à cent personnes, sans compter des bestiaux et des marchandises.

Le Rio Grande, dont il est ici question, a son embouchure auprès des îlots habités par les Bouramos, dont nous venons de parler. Plus au sud, sont des îles appelées îles des Bijagos, dont quelques-unes sont habitées et d'autres désertes; elles sont couvertes de forêts et contiennent des sources abondantes; on y trouve les mêmes animaux et les mêmes oiseaux que sur la terre ferme. Ces îles s'étendent jusqu'au pays des Beafares, et sont habitées par des Bijagos, excepté celle des Paules (*das Gallinhas*), en face de Boulama, qui, ainsi que ce village, est peuplé, par les Beafares. Ses habitants ont un roi particulier et sont alliés des Bijagos; cependant ils se combattent quand ils se rencontrent sur mer. Il est probable qu'autrefois ces îles tenaient au continent, dont elles auront été séparées par une invasion de la mer; il est probable aussi qu'autrefois leurs habitants ne formaient qu'un seul peuple, mais que, par la suite des temps, leurs langues seront devenues différentes.

Les Bijagos sont si belliqueux que non seulement ils sont continuellement en guerre avec leurs voisins, mais que les habitants des diverses îles ne peuvent les rencontrer en mer sans aussitôt en venir aux mains; ils sont gouvernés par des chefs dont il y a quelquefois plusieurs dans une seule île. Les villages des Bijagos sont sur le bord de la mer, et c'est de là qu'ils partent, avec de très-grandes embarcations, pour aller piller de tous les côtés, quelquefois à une distance de plus de dix lieues en mer, car ils sont excellents marins, et conduisent leurs canots avec beaucoup d'adresse; ils pénétraient autrefois jusque dans le Rio Grande et le

Río de Santo-Domingo. Ils ne le font plus aujourd'hui par crainte des Portugais, qui y sont établis ; mais ils ravagent continuellement les côtes des Beafares et des Bouramos, qui sont en face de leurs îles.

Tous les travaux retombent sur les femmes. Les hommes n'ont que trois occupations : faire la guerre, construire les embarcations et préparer le vin de palmier. Ils se servent de leur bouclier avec beaucoup d'adresse et son armés de zagaies appelées *canicos*, dont le fer a deux palmes de long. Ils ont aussi des flèches, mais elles ne sont point empoisonnées ; leur pointe est faite de l'arête d'un poisson appelé *bagre*. Ils n'ont d'autre vêtement qu'une petite natte de feuilles de palmier qui couvre leurs parties naturelles. Avant de partir pour une expédition, ils prient le démon de leur accorder un heureux succès. Ils se barbouillent ensuite tout le corps avec de l'ocre et du plâtre que l'on trouve en abondance dans leurs îles, et se coiffent avec des plumes et avec des queues de cheval, de sorte qu'ils ont l'air eux-mêmes de vrais diables. Ils attaquent tout le monde en mer ; mais ils regardent comme leurs hôtes ceux qui débarquent chez eux. Quand un vaisseau portugais y arrive, le chef vient à bord dans son canot, tue une chèvre ou un chapon et frotte de son sang les pieds du capitaine. Après cette cérémonie, on peut se regarder comme parfaitement en sûreté.

Ces nègres vendent comme esclaves aux Portugais non-seulement beaucoup de Beafares et de Papéis qu'ils prennent à la guerre, mais encore ceux de leurs propres compatriotes qui sont condamnés après avoir subi les épreuves dont il a été question plus haut. Mais ces dernières ne valent rien, à moins qu'ils ne soient très-jeunes, parce qu'ils se laissent mourir de désespoir ; on leur achète aussi des vivres et de l'ambre ; les marchandises qu'ils préfèrent sont du drap rouge, des chaudières et des bassins de cuivre, de grosses perles de verre, des fers, ainsi que des vaches et des veaux, quoique leurs îles en produisent en abondance, parce qu'ils en consomment une grande quantité dans leurs fêtes.

Les femmes vont nues jusqu'à la ceinture et portent un japon de feuilles de palmier, qui leur descend jusqu'au genoux. Quand elles ont de jeunes enfants, elles les portent suspendus au cou par une courroie.

Les Portugais ont tenté plusieurs fois, mais vainement, de s'emparer de ces îles qui sont très-belles : la première, sous le commandement de Gomez Balieiro ; et la seconde, sous celui de Gomez Pacheco. Mais les nègres repoussèrent leurs attaques et en furent si irrités, que pendant longtemps ils ne voulurent avoir aucun commerce avec eux, tant tous ceux qui tombaient entre leurs mains ; mais ils se sont calmés avec le temps. On est en sûreté quand on débarque parmi eux, mais ils traitent en esclaves tous ceux qui font naufrage sur leurs côtes ; ils les rendent cependant moyennant une légère rançon.

Les Bijagos sont très-noirs et bien faits ; les femmes seules se percent les oreilles ; il y en a qui se liment les dents de manière à les rendre pointues et séparées. Pour pénétrer dans le Rio-Grande, il faut passer à travers les îles qu'ils habitent, navigation fort difficile à cause du grand nombre de bas-fonds ; on arrive ensuite au pays de Quinala, qui est ha-

bité par les Beafares et gouverné par trois chefs indépendants; on les nomme Mompara, Bixiloli et Balola. Il y en a encore d'autres dans l'intérieur, mais ils sont d'une moindre importance. Dans ce pays de Quinala, il y a un usage fort singulier, c'est que le trône est occupé alternativement par un noble et par un homme du peuple; l'élection a toujours soin de donner la couronne à un homme très-vieux, dont le règne ne peut pas être long; et quand malgré cela on trouve qu'il règne trop longtemps, il est permis de le tuer, pourvu que cela ait lieu dans l'intérieur de son palais appelé Bruco; de sorte que quand le roi s'aperçoit que sa vie est menacée, il fait semblant de vouloir faire une visite aux Portugais et se réfugie dans la maison de l'alcaïde, emmenant avec lui une partie de ses femmes et de ses esclaves qui, d'après l'usage du pays, doivent être enterrés avec lui, ce qui a lieu aussi pour les principaux seigneurs. Quand le roi s'est réfugié dans cette maison, il a soin de n'en plus sortir; néanmoins, si cela dure trop longtemps, on finit par l'étouffer, mais on a soin de ne pas verser son sang.

Les enterrements se font avec beaucoup de pompe; des joueurs de tambour précèdent le corps et sont suivis d'un grand nombre de soldats qui carmouchent entre eux. On demande au mort qui l'a tué, comme dans le royaume de Casamança, et l'on fait usage de l'eau rouge. Ce sont les vieillards qui rendent la justice conjointement avec les nobles; ils font une raie sur le corps de celui qu'ils ont condamné, et la sentence s'exécute à l'instant; l'adultère est puni très-sévèrement, mais il ne laisse pas d'être fort commun parmi eux.

Les Beafares sont de grands larrons; ils volent des vaches, des esclaves et tout ce qui leur tombe sous la main. Quoiqu'il pleuve beaucoup, les vivres sont rares dans ce pays, parce que les habitants en sont très-paresseux; il est arrosé par le Rio de Santo-Domingo, une des rivières de toute la Guinée où se fait le plus grand commerce; on y achète non-seulement des esclaves beafares, mais aussi des Mandingues qui viennent de Degola, des Naluns, des Bijagos et des Bouramos. On donne en échange des étoffes de coton, du fer, du vin, des chevaux, des bêtes à cornes, des grains et de la gomme.

Le vêtement des Beafares consiste en une peau de chèvre tannée et sans poil, par-dessus laquelle ils mettent quelquefois une chemise et un caleçon qui va jusqu'à mi-cuisse. Ils sont très-adroits archers et leurs flèches sont empoisonnées. Les femmes ont un jupon très-court, mais les filles non mariées vont absolument nues, à l'exception d'un morceau de toile de la grandeur de la main; un grand nombre de ces nègres s'habillent comme les Portugais et parlent leur langue; ils les accompagnent souvent jusqu'à Santiago.

Les pays des Beafares, et particulièrement celui de Quinala, est très-sain, parce que l'on a abattu les forêts depuis Casanga jusqu'à Sierra-Leone; il y a partout une espèce de trompette nommée *bambalo*, faite d'un gros morceau de bois creux et que l'on entend à deux ou trois lieues de distance; on s'en sert pour donner l'alarme; c'est aussi de cette manière qu'ils parviennent à faire arrêter sur-le-champ les esclaves qui s'échappent. Les Beafares sont encore une espèce d'instrument qui res-

semble à la musette ; ils appellent *jabondare* ceux qui en jouent, et se servent en outre de trompettes d'ivoire et d'autres instruments.

Depuis la Casamança jusqu'à Quinala, les gentilshommes portent au doigt annulaire un anneau de fer et tiennent à la main une clochette, qui est attachée au doigt du milieu et qu'ils frappent souvent de l'anneau, surtout au moment du combat ; ils se servent peu de chevaux ; le roi et les principaux chefs en ont, mais ils les montent rarement, aimant mieux faire usage de bœufs et de vaches qu'ils conduisent au moyen d'une corde passée dans les narines ; il en est de même chez les Casangas, les Banhuns, les Bouramos et les Bijagos.

Tous les rois beafares sont vassaux d'un empereur qu'ils appellent Farimcabo, auquel sont également soumis les Mandingues qui habitent au sud de la Gambie. Des Bixirims de cette dernière nation parcourent le pays et font accroire mille mensonges aux ignorants Beafares. Tous les habitants de ce pays, hommes et femmes, sont très-importuns et demandent tout ce qu'ils voient ; la seule manière de s'en débarrasser est de les appeler *malaco*, c'est-à-dire lézard ; ils s'en vont aussitôt, parce qu'ils regardent ce mot comme la plus grande injure. Il y a dans ce pays de grands oiseaux qui ressemblent à des dindons, mais les habitants ne permettent pas de les tuer parce qu'ils disent que ce sont les âmes de leurs ancêtres ; aucun naturel ne leur fait le moindre mal, mais les Portugais, quand ils croient n'être pas vus, leur font la chasse pour les manger. Les nègres ne veulent pas non plus qu'on tue les oiseaux qui font leur nid sur les arbres proches de leurs maisons, parce qu'ils disent que ce sont leurs hôtes et qu'il est de leur devoir de les protéger.

On tient à Bijorei la plus grande foire de tous les pays des nègres ; il s'y réunit quelquefois jusqu'à douze mille personnes des deux sexes ; on y vend de tous les produits du pays, et il s'y livre souvent de grands combats à la suite de querelles occasionnées par l'ivresse. Cette foire retarde tous les ans d'un jour comme celle de Casamança ; c'est pendant qu'elle se tient que l'on exécute les homicides.

Quelques Beafares se sont convertis au christianisme, particulièrement ceux qui habitent aux environs de la forteresse de Porto da Cruz, que les Portugais ont construite pour repousser les Français qui venaient s'emparer de leurs navires. Quelques religieux carmes y vinrent vers 1584 et opérèrent un grand nombre de conversions ; il y en aurait bien davantage si l'on consolidait cet établissement en y envoyant un gouverneur et des gens de justice. Les maisons des Beafares ne sont pas, comme celles des autres nations, rassemblées en villages ; cependant les membres d'une même famille se réunissent et sont gouvernés par le plus âgé d'entre eux ; c'est pour cela qu'en punition de certains crimes toute la famille est réduite en esclavage. Leurs maisons sont en torchis et couvertes en paille ; ils les appellent *polomias*, et certains seigneurs en possèdent un grand nombre ; elles sont ordinairement bâties autour de grands arbres appelés *poloens*, à l'ombre desquels ils tiennent leurs conseils. Les terres appartiennent aux nobles, et ceux qui les cultivent leur payent une espèce de dîme ; les gens du peuple labourent la terre en commun et en partagent le produit. Il n'est pas non plus permis de commencer

la récolte des fruits sauvages avant que le chef en ait donné la permission, particulièrement de ceux de l'arbre appelé manganacho : quiconque contrevient à cette loi est vendu comme esclave. L'adultère est aussi puni très-sévèrement, mais cela n'empêche pas les femmes d'être fort débauchées. Les naturels de ce pays ont adopté la circoncision comme ceux des autres nations dont nous avons déjà parlé.

A une grande journée de Quinala commence le pays de Biguba, également habité par les Beafares ; mais le trône ne s'y transmet pas de la même manière et ne peut être occupé que par les parents du roi, que l'on appelle *jagras* ; la succession occasionne néanmoins souvent des guerres civiles. Dès que les Portugais apprennent que le roi est malade, ils se réfugient sur leurs vaisseaux avec leurs marchandises ; car aussitôt qu'il a rendu le dernier soupir, les jagras, suivis d'un grand nombre d'hommes, se jettent sur leurs maisons pour les piller, et l'ordre ne se rétablit que quand on a fait choix d'un nouveau roi, ce qui dure souvent plus d'un an. Dans toute la Guinée, il existe une coutume bien fatale aux Portugais ; c'est que le roi se prétend l'héritier de tous ceux qui meurent à terre ; de sorte que dès qu'ils tombent malades il faut les transporter à bord. Depuis qu'ils ont construit un fort à Santa-Cruz, on a supprimé cette coutume dans le pays de Quinala.

Ce pays de Biguba est très-bon ; on y achète beaucoup d'esclaves ainsi que sur l'autre rive du fleuve, qui se nomme Bissègue, habitée également par les Beafares qui, par l'intérieur, confinent aux Naluns, lesquels fournissent aussi beaucoup d'esclaves. Tout ce pays est couvert d'épaisses forêts ; il y pleut beaucoup et les orages y sont fréquents ; les habitants sont fort superstitieux. Souvent le roi défend de cultiver le riz ou d'autres céréales pendant un certain nombre d'années, parce qu'il prétend que cela causerait une grande mortalité. Les nègres de toute la Guinée boivent du vin de millet ou de palmier ; ce dernier enivre bien plus que l'autre. Il y a dans ce pays un grand nombre d'éléphants, ainsi que des lions et d'autres animaux féroces qui souvent dévorent les hommes.

Au-dessus du port de Biguba est celui de Balola, qui appartient à la même nation, quoiqu'il soit gouverné par un roi particulier. Toute cette contrée est tranquille ; on y fait un grand commerce d'esclaves et les vivres y sont en abondance, parce que les naturels sont plus laborieux que les autres. Tout le pays vers le sud jusqu'à la pointe, qui est située en face de l'île de Matao-Boli, est habité par cette même nation des Beafares. Cette pointe, presque entièrement entourée d'eau, est peuplée par des esclaves fugitifs qui s'y sont retranchés.

Le cours du fleuve est infesté par des pirates nègres, que l'on appelle dans le pays *gambisas* ; ils volent des hommes, qu'ils vont ensuite vendre aux Européens. Quand ils rencontrent quelques nègres ignorants de l'intérieur, ils les invitent à boire, les enivrent et les conduisent ensuite aux vaisseaux ; ils en enlèvent tous les ans un grand nombre de cette manière.

C'est au delà de la pointe de terre où se sont établis les esclaves, que commence le pays des Naluns, qui n'est arrosé que par une petite rivière dans laquelle des vaisseaux ne peuvent pénétrer ; leur territoire

est entièrement environné par celui des Beafares, desquels, quoique voisins, ils diffèrent beaucoup par la langue et par les mœurs, car ils sont très-sauvages et vont presque entièrement nus. Les Portugais n'ont pas de commerce direct avec ce pays, et les esclaves qu'ils en tirent leur sont vendus par les Beafares ; les Naluns fournissent des nattes très-fines et des dents d'éléphants, mais ces dents sont généralement fort petites. Pour tuer ces animaux, ils se glissent entre leurs jambes et leur fendent le ventre avec une zagaie ; la trompe et les quatre pieds appartiennent de droit au roi, mais le reste est pour le chasseur. Il y a bien longtemps que le commerce avec ce pays est entièrement perdu, parce qu'un vaisseau, après y avoir acheté à très-bas prix une grande quantité d'ivoire, mit à la voile en emmenant comme esclaves une douzaine de nègres qui étaient venus à bord.

Les buffles sont fort nombreux dans cette contrée ainsi que tous les autres animaux de la Guinée, à l'exception du cheval qu'on n'y a jamais vu. Les habitants croient que leur âme ne séjourne pas dans leur corps, mais dans celui d'un lion ou de quelque autre animal féroce, et que quand celui-ci vient à mourir il faut qu'ils aient le même sort.

Plus loin est le Rio de Nuno, dont les rives sont habitées par les Bagas et les Coquolins ; les Portugais viennent trafiquer sur cette côte. Ces deux nations sont vêtues, comme les Sapes, d'une chemise et d'un caleçon de coton, et parlent la même langue, qui est également comprise par les Naluns. Leur principal article de commerce est l'indigo, mais il est d'une espèce différente de celui dont on a parlé plus haut, car il est le produit d'un arbre. On le porte principalement à Casamança où on l'échange contre des esclaves. On tire aussi de cet endroit beaucoup d'ivoire, car les habitants tuent les éléphants de la même manière que les Naluns. Les Bagas sont très-perfides et ne perdent pas une occasion de tuer les Portugais, quand ils s'aventurent dans l'intérieur des terres, mais ils n'osent les attaquer de front et ne le font jamais que par trahison ; ils coupent la tête de leurs victimes et parcourent le pays en dansant et en tenant cette tête à la main ; ils la font cuire ensuite pour en détacher les chairs et font une coupe avec le crâne, dont ils tiennent à honneur d'avoir un grand nombre dans leurs maisons, car ils ne tuent pas seulement les blancs, mais encore tous les étrangers qu'ils rencontrent. Leurs armes sont des zagaies, dont le fer large et long ressemble à celui d'une pertuisane ; puis des arcs, des flèches et des boucliers ; ils ont aussi des canots avec lesquels ils naviguent le long de la côte.

Les principales marchandises que leur vendent les Portugais sont du sel, du cuivre, de l'étain, du fer, des viandes salées et du drap rouge. Quoique les Bagas tuent, comme on l'a dit, les Portugais qui tombent entre leurs mains, on peut pourtant commercer avec eux, parce qu'ils respectent leurs hôtes, mais il ne faut pas se hasarder à pénétrer dans l'intérieur des terres.

On trouve de l'argent dans ce pays et il y en a peut-être dans beaucoup d'autres endroits de la Guinée, car les nègres ne savent pas exploiter les mines. Jusqu'à présent, les Portugais n'ont pas cherché à les explorer ; ils se sont contentés de venir acheter des esclaves, de l'ivoire

et d'autres marchandises du pays. Un certain Araujo avait découvert près de cette rivière une veine d'argent d'où il tirait une assez grande quantité de ce métal ; mais ayant craint d'être massacré par les nègres, il se retira dans le pays des Beafares, où il est mort sans avoir découvert à personne l'endroit où la veine était située.

Le territoire des Bagas s'étend jusqu'au cap de Verga, où commence celui des Sapes qui parlent la même langue. Loin de vendre des esclaves, les habitants de ce pays en achètent au contraire des Portugais.

Plus loin est le Rio da Furna, dont les rives, habitées également par les Bagas, produisent aussi de l'indigo, mais moins bon que celui du Rio de Nuno : les Souzaos en apportent de l'intérieur qui est de meilleure qualité. Au delà de ces derniers, sont les Putazes, qui viennent en caravanes composées de plus de deux mille personnes, pour acheter du sel ; ils donnent en échange des étoffes de coton blanches, des vêtements, un peu d'or et des flèches. Le Rio da Furna produit aussi du riz en abondance, les vaisseaux portugais vont en acheter pour le porter dans les endroits où il manque. Tous ces nègres ont la coutume des épreuves juridiques dont nous avons parlé plus haut.

Au delà du cap de Verga, est l'embouchure d'une autre rivière appelé Rio das Pedras ; elle se divise en plusieurs bras et forme des îles connues sous le nom de Cagaçaes. Cette rivière sépare le territoire des Bagas de celui des Sapes et de celui d'une autre nation appelée Tagunchos. Dans les îles dont nous venons de parler il y a beaucoup d'ambre ainsi que de la cire, de l'ivoire et des esclaves ; c'est dans cet endroit que Bento Correa da Silva vint d'abord s'établir seul avec son frère ; il appela ensuite à lui ses parents et ses amis, et est maintenant seigneur d'une bourgade qui compte 3,000 nègres. Son frère, qui est mort actuellement, a laissé un grand nombre de filles qui ont des enfants et des petits-enfants, de sorte que le nombre de ses descendants s'élève aujourd'hui à plus de 500.

Il y a dans les montagnes où cette rivière prend sa source, deux nations appelés Putazes et Souzaos, qui descendent sur la côte pour se procurer du sel, en échange contre de l'indigo et des étoffes de coton qu'ils tirent eux-mêmes du pays des Foulos. Ils apportent aussi une plante qui sert à la teinture et que l'on nomme, dans la langue du pays, *maroque*. Les Portugais et les nègres du pays l'achètent pour aller la vendre aux habitants des rivières de Bagara-Bomba, de Toto, de Bala, et d'autres qui sont situées au midi de Sierra-Leone. Les habitants de ce pays ressemblent par leur costume, ainsi que par les armes dont ils se servent, à ceux dont nous avons déjà parlé plus haut. Quand un étranger y arrive, on commence par le conduire dans une cabane et lui présenter de quoi se laver ; s'il doit faire quelque séjour, le maître de la maison appelle toutes ses femmes et l'invite à choisir celle qui lui plaît davantage. Mais si, après en avoir désigné une, il commettait une infidélité avec une autre, tout ce qu'il possède serait confisqué ; s'il s'absente et qu'il revienne, la même femme reste toujours à ses ordres ; ses enfants sont considérés comme appartenant au mari, à moins qu'on ne voie bien clairement qu'ils sont d'un blanc, alors on les remet à leur père.

Dans chaque village, il y a une grande maison ronde, où le roi rend la justice entouré des *solategis* qui sont les principaux du royaume. Ceux qui viennent porter plainte devant lui sont accompagnés d'une espèce d'avocat auquel on donne le nom d'*aroes*. Ses vêtements sont ornés de plumes et de grelots, et sa figure est couverte d'un masque horrible. Il tient à la main une zagaie sur laquelle il s'appuie pendant qu'il expose les raisons de sa partie. Quand il a fini, un autre *aroes* lui répond, le roi prononce alors son jugement, et la sentence s'exécute à l'instant; on est surtout sévère pour les sorciers, qui sont décapités et dont les corps sont jetés hors du village pour être dévorés par les animaux sauvages. Comme on tient à grand honneur d'avoir dans sa maison les têtes des ennemis que l'on a tués, ceux qui n'ont pas eu l'avantage d'en tuer à la guerre, achètent pour cinq ou six crusades les criminels condamnés à mort et les massacrent pour se faire des trophées de leurs têtes.

Chez les Sapes, la couronne est héréditaire; elle passe d'abord au fils et, à leur défaut, aux frères et aux plus proches parents du roi. Quand les funérailles du roi défunt sont terminées, les nègres se précipitent dans la maison de son héritier, l'attachent et le conduisent au palais où ils lui donnent quelques coups de fouet; on le détache ensuite, on le revêt du costume royale et on le conduit dans un endroit où sont rassemblés les principaux de la nation, les *solategis*. Le plus ancien lui fait un discours dans lequel il lui représente que, puisqu'il vient d'hériter du trône, il doit rendre exactement la justice à toute le monde et châtier indistinctement les coupables; que c'est pour cela que l'on a commencé par lui. Il lui met ensuite à la main une arme appelée *queto*, qui sert à trancher la tête des coupables condamnés à mort, et qui est aussi le signe du pouvoir chez toutes les peuplades de la montagne. A dater du moment où il a reçu cette espèce d'investiture, le nouveau roi est obéi et redouté de tout le monde.

Quand le roi veut élever quelqu'un au nombre des *solategis*, il le fait de la manière suivante: il se rend au *Funco*, c'est ainsi que l'on nomme l'endroit où se rend la justice, et après s'être assis sur un banc de bois qui lui sert de trône, il prend une fressure de chèvre qu'on lui apporte et en frappe sur les joues le nouveau *solategi*, de sorte que toute sa figure est couverte de sang sur lequel on répand de la farine. Le roi termine ensuite la cérémonie en lui plaçant un bonnet rouge sur la tête. A dater de ce moment, il siège au nombre des juges et prend part au partage des biens des condamnés; il jouit même de ce privilège quand il se trouve dans un autre pays.

Ces nègres sont persuadés que le démon, qu'ils appellent *Contuberia* et qu'ils regardent comme leur dieu, apparaît à certaines époques de l'année; quand le moment est venu, on fait proclamer l'ordre à chacun de se renfermer dans sa maison et de ne pas se montrer dans la rue, parce que le dieu va traverser le village, ce qu'il fait avec un grand bruit; mais ce *Contuberia* n'est autre que le roi suivi de tous les *solategis*, qui font un tapage infernal en poussant de grands cris, jouant de la trompette et frappant des morceaux de bois l'un contre l'autre. Si quelqu'un ose se montrer, les *solategis* se précipitent sur lui et l'assom-

ment à coups de bâtons, à moins que le roi ne le prenne sous sa protection en lui plaçant son bonnet sur la tête ; mais alors il devient lui-même *solategi* et prend part au *Contuberia*.

Il y a une grande maison consacrée à la religion, qui est placée sous la garde d'un vieux *solategi* qui jouit d'une réputation intacte. Toutes les jeunes vierges doivent s'y retirer pendant un an pour recevoir les instructions de ce vieillard. Leurs parents leur apportent la nourriture dont elles ont besoin, mais pendant tout ce temps, ils ne peuvent ni les voir ni leur parler. Quand elles viennent ainsi se retirer dans le temple, on change leur nom et on leur en donne un différent de celui qu'elles portaient auparavant. De temps en temps, ces jeunes filles se rendent en procession et revêtues de leurs plus beaux habits, sur l'*Arrifay* où place publique, où elles dansent ensemble au son d'un instrument appelé *Bambale*. C'est alors seulement qu'elles peuvent communiquer avec leurs parents ; les jeunes gens viennent aussi les voir et peuvent demander celles qui leur plaisent en mariage à leurs parents. Quand le mariage se fait, ils payent quelque chose à leurs parents. Les jeunes filles ainsi recluses sont connues sous le nom de *Mendas*.

L'on enterre les morts dans l'intérieur de leur propre maison, avec des bijoux d'or aux bras, au nez et aux oreilles. Les rois seuls sont enterrés hors du village, sur le bord de la route, parce que disent les nègres, ce sont des personnes publiques, et il faut que leur sépulture soit vue de toute le monde. On place au-dessus de leur tombe une espèce de toit circulaire en paille. Ces nègres sont circoncis huit jours après leur naissance.

Le pays des Sapes commence au cap de Verga, qui est par 9° 40' de lat. et se termine aux bas-fonds de Sainte-Anne par 7 degrés, de sorte qu'ils occupent entre ces deux points une côte de 60 lieues d'étendue. Ils se subdivisent en différentes nations qui parlent toutes la même langue ; ce sont les Bagas, les Tagunchos, les Sapes proprement dits, les Boloes, qui mangent de la chair humaine, les Temeènes, les Limbas, les Itales et les Jalungas ; toutes ces tribus habitent la côte ; il y a dans l'intérieur les Souzas et les Putazes, et derrière eux les Foulos, dont le territoire commence, comme on l'a vu, par le 16° de latitude et prend à revers toutes les nations dont nous avons eu occasion de parler. Les Foulos vendent des étoffes de coton aux Souzas, et ceux-ci viennent sur la côte les échanger contre du seul. Mais ils ne peuvent en emporter qu'une si petite quantité qu'elle est loin de suffire à la consommation des habitants de l'intérieur, et qu'il y a des nations entières, comme, par exemple, les Limbas, qui n'en ont jamais mangé ni même vu.

Cette côte est arrosée par un grand nombre de rivières dont les principales sont celles des Pedras, de Capos, de Tambacira, de Maca-Mala, de Calenche-Cafu et de Mitombo.

A vingt cinq lieues au sud du cap de Verga, sont trois petites îles que l'on appelle des *Idoles* ; il n'y en a qu'une qui soit habitée ; elle est gouvernée par un roi, et les habitants vont cultiver les deux autres. On leur a donné le nom qu'elles portent, parce que quand les Portugais y abordèrent pour la première fois, ils y découvrirent des idoles de bois

que les nègres adoraient et qu'ils appelaient *Chinas*. En face de la rivière de Case, il y a une petite île nommée Tamara et deux autres appelées *Bravas* à la pointe du cap Ledo.

Près des bas-fonds de Sainte-Anne, sont les îles de Toto, qui étaient autrefois habitées, mais qui ont été abandonnées à cause des incursions des Sumbas. Entre elles et la terre ferme, et à l'embouchure des rivières de Butibum et das Allianças, est l'île de Tausente qui a douze lieues de long sur dix de large. Elle est couverte d'arbres à gomme et de palmiers, et produit aussi beaucoup de riz et de millet.

Au delà des Sapes, dans l'intérieur, habitent les Conchos, dont le pays est très-abondant en or; cette côte est la meilleure de la Guinée et celle où se fait le commerce le plus avantageux. Les marchandises qui s'y placent le mieux, sont celles que l'on a déjà énumérées plus haute et surtout le sel. On y trouve une espèce de singes appelés *Daris*, qui sont inconnus dans toute le reste de la Guinée; ils n'ont pas de queue et ressemblent complètement à des hommes. Ils marchent sur leurs pattes de derrière, et ceux qui sont apprivoisés vont remplir une cruche d'eau à la rivière et la rapportent sur leur tête, mais il faut avoir soin de la prendre aussitôt qu'ils arrivent, car sans cela ils la laissent presque toujours tomber et se mettent ensuite à pleurer; ils aiment beaucoup les jeunes filles, et quand ils les trouvent dans des endroits écartés, ils les entraînent avec eux et les caressent à leur manière.

Les nègres de cette côte sont loin d'être aussi guerriers que les autres, ils sont même généralement poltrons, à l'exception des Limbas et des Jalongas que les Sumbas n'ont pas encore pu réduire, parce qu'ils ont leurs habitations dans des endroits très-retirés, d'où ils sortent à l'improviste pour tomber sur leurs ennemis au moment où ceux-ci s'y attendent le moins; car les longues guerres qu'ils ont eu à soutenir contre les Sapes et les Manes les ont rendus très-guerriers; ils se liment les dents d'en haut et d'en bas, ce que les Manes ne font pas.

Les peuples qui habitaient la province de Sierra-Leone, étaient autrefois les plus heureux de toute la Guinée, à cause de sa fertilité; mais il paraît que Dieu a voulu châtier cette province en lui imposant, dans les Sumbas ou les Manes, un fléau aussi terrible que les Caraïbes du Brésil. On ignore l'origine de cette nation; tout ce que l'on sait, c'est qu'il y a quarante ans, leur avant-garde envahit la province de Sierra-Leone, et leur immigration n'est point encore finie. Les vieillards sapes prétendent que leurs invasions se renouvellent chaque siècle. C'est vers 1550 qu'ils ont fait l'irruption la plus féroce dont on ait jamais ouï parler, car ils dévoraient la chair de leurs ennemis; quand ils furent maîtres du pays, ils firent dire à ceux qui les suivaient de ne pas avancer, et payèrent à leur chef l'impôt désigné sous le nom de *marefe*. Maintenant ils ont renoncé à manger de la chair humaine et sont presque entièrement confondus avec les Sapes; mais ayant cessé avec le temps de payer le *marefe* à leur roi, celui-ci envahit le pays à la tête de nouvelles bandes qui dévoraient les vivants et arrachaient même les morts de leurs tombeaux. On croit généralement que ces Manes viennent des États du Mandimança, parce qu'ils parlent la même langue que ses sujets, et leur res-

semblent beaucoup, tant par leurs mœurs que par les armes dont ils font usage, et qui sont principalement des arcs et des flèches de très-petite dimension. Ils ont avec ces armes, disent-ils, l'avantage de pouvoir utiliser les flèches que leurs ennemis leur lancent, et ceux-ci ne peuvent en faire autant, parce que leurs arcs sont trop grands. Leurs boucliers sont faits de baguettes tressées et sont assez larges pour les couvrir tout entiers ; ils se servent aussi de courtes épées et de zagaies dont le fer est très-long. Quand ils vont à la guerre, ils portent sur le dos deux carquois remplis de flèches empoisonnées, non pas avec le jus de diverses plantes que l'on fait cuire ensemble, comme dans les autres provinces, mais avec le suc laiteux d'un certain arbre, venin très-subtil. Leurs vêtements sont une chemise, un large pantalon de toile de coton et un bonnet orné de plumes.

Les Manes sont venus dans la province de Sierra-Leone en traversant les pays situés au delà du royaume de Congo ; ils eurent plusieurs combats à livrer en passant derrière la province de la Mina et la côte de la Malaguette. Parmi eux se trouvaient un blanc, nommé Francisco Vas, et un nègre portugais, appelé Paulo Palha, qui avaient fait naufrage sur cette côte et avaient adopté les mœurs des Sumbas avec lesquels ils firent la guerre et trouvèrent enfin une occasion de se réunir à leurs compatriotes. Ils racontèrent que, dans tous les pays que les Sumbas avaient traversés, ils entraînaient avec eux un grand nombre de guerriers, et que c'étaient principalement ceux-là qui mangeaient de la chair humaine. Ils ajoutèrent que leur principal chef était une femme que l'on désignait sous le titre de *mestre*, et que c'était à elle que l'on payait ce droit de *marefe*. Ils avaient tout ravagé sur leur route, détruisant les villages et violant même les sépultures, de sorte qu'ils répandaient un tel effroi que personne n'osait leur résister. Leur armée n'était pas à beaucoup près aussi considérable quand ils avaient quitté leur pays qu'elle l'était alors, mais elle s'était grossie dans toutes les provinces qu'ils avaient traversées. Quand ils s'étaient emparés d'une province, ils recommençaient par dévorer le roi et les principaux habitants, épargnant toutefois les jeunes garçons qu'ils élevaient à l'exercice des armes et qui devenaient de bons soldats sous les ordres des Manes. Comme on l'a dit, ils n'épargnaient par les tombeaux, mais c'était surtout pour s'emparer des bijoux d'or que les Sapes ont coutume d'enterrer avec les morts. Quand les Sumbas approchaient d'un village, ils envoyaient aux chefs un présent composé de vêtements et un carquois rempli de flèches, en leur disant de choisir entre la paix et la guerre ; mais quand ils consentaient à se rendre ils n'en étaient pas moins dévorés par leurs féroces ennemis. Les Sapes surtout montrèrent beaucoup de lâcheté, car quoique cette nation soit nombreuse et couvre plus de 80 lieues de côtes, elle ne fit aucune résistance. Aussi presque tous les villages furent détruits et leurs habitants massacrés ; quelques-uns d'entre eux vinrent chercher un refuge à bord des vaisseaux portugais, qui envoyaient leurs chaloupes le long de la côte pour recueillir les fugitifs qu'ils vendaient ensuite comme esclaves. Les Manes en vendirent aussi plusieurs, mais ils les dévoraient presque tous après les avoir égorgés comme des bestiaux. Cependant c'étaient plutôt les nations

qu'ils traînaient à leur suite que les Manes eux-mêmes qui avaient une si grande passion pour la chair humaine.

Quand ils pénétrèrent dans cette province, ils étaient divisés en deux corps, l'un desquels y entra par l'intérieur et l'autre suivi le bord de la mer, commandé par un chef nommé Maçarico. Celui-ci fut tué dans un combat que lui livra le roi de Boulao, qui défendit valeureusement ses États. Mais voyant qu'il ne pouvait leur résister, il aima mieux se livrer aux Portugais. Ceux-ci vendirent comme esclaves tous ceux qui tombèrent entre leurs mains, à l'exception cependant du roi dont ils eurent pitié et qu'ils envoyèrent à l'île de Santiago. Les funérailles du chef Maçarico furent célébrées avec beaucoup de pompe, et l'on immola sur son tombeau un grand nombre de captifs ; sa propre sœur plaça sa main sur un bloc et se la coupa en signe de deuil, ce qui fut imité par quelques autres femmes. Quand cette cérémonie fut terminée, les chefs envahirent le territoire des Sapes et y exercèrent de grands ravages ; ils y construisirent aussi des espèces de forteresses qu'ils nomment *atabancas*, et devorèrent même quelques Portugais qui tombèrent entre leurs mains.

Après avoir tout dévasté, les Manes se préparèrent à tourner leurs armes contre les Souzas qui, comme on l'a dit, habitent dans l'intérieur. Les Manes réunirent pour les attaquer l'armée la plus considérable que l'on eût encore vue dans ce pays. Ils avaient avec eux un Portugais, nommé Salvador Homen da Costa, très-habile arquebusier. Les Souzas de leur côté marchèrent contre eux avec tous leurs guerriers et des secours que leur fournirent les Foulos, leurs voisins. Pour détruire plus sûrement leurs ennemis, ils tuaient un grand nombre de bestiaux dont ils faisaient cuire la chair, et à l'approche des Manes ils battaient en retraite et abandonnaient dans leur camp un grand nombre de vases remplis de viandes empoisonnées, sur laquelle les Manes ne manquaient pas de se jeter ; ils en firent périr de la sorte un grand nombre ; le reste fut attaqué au passage d'une rivière par les Souzas et les Foulos confédérés, et mis dans une déroute complète. Les Souzas se retirèrent ensuite au Rio de Nuno où ils s'établirent. Cependant le commerce a commencé à reprendre dans le pays, parce que les Manes ont contracté les mœurs des autres indigènes. Leur principal roi réside à Mitombo et prend le titre de Farma ; mais les Manes qui se sont établis sur le territoire des Sapes, obéissent à différents chefs qui se font même la guerre entre eux. Quand les vassaux vont rendre hommage à leur chef, ils se prosternent devant lui en disant *Atuaco*, me voici ; s'il veut se débarrasser d'eux pour quelque cause de mécontentement, il doit le faire dans ce moment, car aussitôt qu'il leur a répondu *Anamati*, c'est-à-dire sois le bienvenu, ils sont considérés comme étant sous sa sauvegarde.

Les Sapes qui habitaient autrefois la province de Sierra-Leone étaient faibles et poltrons ; mais depuis qu'ils ont été disciplinés par les Manes, ils sont devenus d'excellents guerriers. Ils se servent d'artillerie, et commencent à comprendre l'art des sièges ainsi que la défense des forts. Ils ont toujours été les ennemis des Français et des Anglais, et ont livré des combats aux capitaines anglais Jean Acle et Barthélemi Bayão. Ce dernier voulut pénétrer dans l'intérieur pour faire la guerre au roi Sauna ;

mais celui-ci le repousa, lui tua beaucoup de monde et lui enleva même quelques embarcations. Ce Sauna a richement récompensé les soldats portugais qui vinrent à son secours dans cette occasion.

Le dernier chapitre de ce curieux ouvrage est consacré à des considérations générales sur les avantages qu'il y aurait à coloniser la province de Sierra-Leone.

RECHERCHES
HISTORIQUES, CRITIQUES
ET
BIBLIOGRAPHIQUES.

Paris. — Impr. et lithog. de Maulde et Renou,
rue Bailleul, 9-11.

RECHERCHES

HISTORIQUES, CRITIQUES ET BIBLIOGRAPHIQUES

SUR

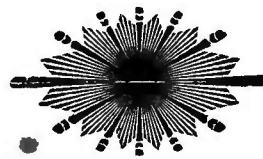
AMÉRIC VESPUCE

ET SES VOYAGES,

PAR

M. LE VICOMTE DE SANTAREM.

Membre de plusieurs Académies et de la Société de Géographie de Paris, et de
la Société Royale de Géographie de Londres.



PARIS.

ARTHUS-BERTRAND, LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE,
23, RUE HAUTEFEUILLE.

Vol. II

6

Paris. — Impr. et lithog. de Maulde et Renou,
rue Bailleul, 9-11.

INTRODUCTION.

La découverte du Nouveau-Continent, due au génie de Colomb, est un fait immense par l'influence marquée qu'il eut sur le développement de l'esprit humain. L'astronomie, la physique, la botanique, la minéralogie, s'enrichirent d'observations nouvelles et d'expériences nombreuses : les sciences morales elles-mêmes ne doivent pas moins à cette découverte (1). Aussi de la comparaison des idiomes, des usages, des mœurs, des opinions sont sortis des matériaux précieux pour l'histoire de l'homme (2).

Depuis de cet événement, il a paru plus de trois mille ouvrages sur l'histoire et la géographie de cette vaste partie du globe, et sur les expéditions qui eurent lieu entre les années 1492 et 1540. Malgré ce nombre immense d'ouvrages, malgré les recherches qui concernent les chefs, et les dates de ces premières expéditions, cette partie de l'histoire de la géographie du Nouveau-Continent est restée jusqu'au commencement de ce siècle dans une grande obscurité.

Jusqu'alors les discussions d'un grand nombre de savans, sur différens points de l'histoire et de la géographie du Nouveau-Continent n'avaient pu résoudre une foule de problèmes.

Quelques auteurs en effet avaient recherché si le Nouveau-Monde avait été connu des anciens, d'autres s'occupèrent de cette question soit pour nuire à la gloire de *Colomb* (3), soit pour examiner les causes et les

(1) Ancillon. *Tableau des Révolutions du système politique de l'Europe*, t. I, p. 191 et suivantes.

(2) Ancillon. *Tableau des Révolutions du système politique de l'Europe*, t. I, p. 191 et suivantes.

(3) Quoique la rondeur de la terre et les antipodes se trouvent dans presque tous les traités de cosmographie du xiv^e siècle, on sait cependant qu'à la fin du xv^e bien des personnes ne voulaient pas admettre ces idées-là, et soutenaient l'opinion contraire pour s'opposer au voyage de Colomb. (Libri, *Histoire des Sciences en Italie*, t. II, p. 197.)

traditions qui auraient pu engager Colomb à entreprendre le voyage qui immortalisa son nom, soit enfin dans le but de prouver que cette partie du globe était la fameuse Atlantide de Platon.

Ainsi nous avons vu dès le xvi^e siècle un savant doué d'une vaste érudition, le célèbre *Las Casas*, dans son *Histoire des Indes*, discuter tous les passages des auteurs anciens et du moyen âge, qui, selon lui, avaient exercé une grande influence sur l'esprit de Colomb⁽¹⁾. Nous avons vu ensuite, en 1777, *Scherer* recueillir quelques fragmens géographiques sur la connaissance que les anciens avaient de l'existence du Nouveau-Continent⁽²⁾, et plus tard *Masdeu* (1783) réunit aussi les passages des auteurs anciens, tels que Platon, Aristote, Diodore de Sicile, Possidonius, Strabon, Sénèque, Pline, Saint-Clément d'Alexandrie, Elien, Apulée et Origènes sur l'existence d'un continent séparé du nôtre par le grand Océan⁽³⁾. C'est ainsi, dis-je, que nous avons vu ce savant Espagnol grouper ensemble ces passages pour en tirer l'induction que tous les témoignages de ces auteurs prouvaient que dès le temps de *Solon* jusqu'à celui d'*Origènes*, et encore plus tard, dans l'espace de neuf siècles, la tradition d'un continent séparé du nôtre s'est conservée parmi les nations de l'ancien monde. D'un autre côté les passages trouvés dans l'ouvrage d'*Adam de Brême*⁽⁴⁾ ni ceux de Thorfœus, de Gotelieb Fritsch, Daniel Victor, Erasme Smid et Cassel de Brême, n'ont pu résoudre d'une manière satisfaisante la question de savoir si avant *Colomb* de Nouveau-Continent avait été visité par les Européens.

Nous avons donc jugé complètement inutile de répéter ce que d'autres avaient déjà dit, et de discuter de nouveau ces passages, d'autant plus qu'un des savans les plus illustres de notre époque (M. de Humboldt)⁽⁵⁾, vient de discuter tout récemment ces mêmes passages.

Avant l'année 1825 ces discussions sur l'histoire du Nouveau-Continent avaient intéressé plutôt l'érudition que l'histoire positive des faits, lorsqu'un des monumens historiques les plus importans des temps modernes⁽⁶⁾ est venu jeter une lumière nouvelle sur plusieurs points du plus haut intérêt, en apportant des documens précieux et inédits sur la première période de la découverte du Nouveau-Continent.

Nous voulons parler ici de l'ouvrage de notre savant ami M. de Na-

(1) *Historia general de las Indias*, 1559. Manuscrit inédit dans la bibliothèque de M. Ternaux (Vide, chap. 5, 6, 7, 8, 9, 10 et 11).

(2) *Scherer. Recherches historiques et géographiques sur le Nouveau-Monde.*

(3) *Masdeu. Historia critica de España*, t. III, l. 6, p. 324 et suivantes.

(4) *Adam de Brême*, auteur du xi^e siècle. C'est d'après les indications trouvées dans l'ouvrage de cet auteur qu'on a prétendu découvrir que l'Amérique avait été visitée à cette époque par les peuples du nord; mais ceux qui se sont confiés dans cet auteur oublièrent peut-être qu'*Adam de Brême* ignorait lui-même, de la manière la plus complète, la géographie de la Baltique; qu'il doutait qu'on fût jamais parvenu en Russie par cette mer, et comptait l'*Estonie* et la *Courlande* au nombre des îles (Voyez son ouvrage *De situ Danicæ*.)

(5) *Examen critique de l'Histoire de la géographie du Nouveau-Continent*, t. I, p. 15 et suivantes.

(6) Voyez ces expressions dans l'*Examen critique*, par M. de Humboldt, t. I, p. 15 de l'Introduction.

varrete⁽¹⁾, ouvrage qui est venu fournir aux savans une grande masse de documents et de notions nouvelles au moyen desquelles les critiques peuvent refaire une grande partie de l'histoire du Nouveau-Continent, telle que nous la connaissions avant cette importante publication. Plus tard nous avons vu paraître l'intéressant travail de M. *Washington Irving*, intitulé *Vie de Colomb*, et dernièrement le savant ouvrage de M. de Humboldt. M. de Navarrete a bien voulu nous consulter en 1826 sur ce qui concernait les voyages qu'*Améric Vespuce* disait avoir entrepris aux frais de Portugal.

Cette question si importante pour l'histoire de la géographie du Nouveau-Continent fixa dès lors notre attention. Nous envoyâmes donc au savant Espagnol un mémoire dans lequel nous osâmes produire notre opinion. M. de Navarrete a bien voulu le publier dans son ouvrage.

Plus tard nous ajoutâmes à ce mémoire de nombreuses notes et des additions considérables.

Ce sont ces recherches que nous publions aujourd'hui dans leur ensemble. Ces dernières, nous l'avouons, n'étaient point destinées à paraître telles que nous les livrons au public. Nous les avons recueillies pour un travail plus étendu, et surtout plus méthodique. Toutefois l'accueil bienveillant qu'elles obtinrent de plusieurs savans, et notamment de la Société de Géographie de Paris, les instances réitérées qui nous furent faites à différentes reprises par une des plus grandes autorités dans cette branche de la science, par notre savant ami et confrère, M. le baron de *Walckenäer*, nous décidèrent à réunir ensemble les différens morceaux qui avaient été insérés dans l'ouvrage de M. de Navarrete et dans les volumes du Bulletin de la Société de Géographie. Cet ouvrage contient de plus des additions qui paraissent pour la première fois, et une table analytique des matières.

Nous n'ignorons pas, et nous croyons devoir le déclarer, que les seuls documens et les témoignages des écrivains de la première moitié du *xvi*^e siècle étaient, d'après les règles sévères de la critique historique, ceux auxquels s'attachait la plus grande importance. Nous savions aussi que cette importance diminuait à mesure qu'on s'éloignait de cette époque ; mais le lecteur impartial conviendra certainement que, dans une pareille discussion, il est nécessaire de produire, afin de les discuter, les opinions des critiques et des historiens postérieurs, lorsqu'elles se rattachent au même sujet. On peut ainsi mieux apprécier le fond d'une controverse lorsqu'on a sous les yeux tout ce qui a été précédemment rapporté sur ce sujet.

Nous avons cru aussi devoir donner toutes les indications bibliographiques, et citer les sources où on pourra puiser la connaissance approfondie et détaillée de la question. Si cette méthode n'est pas tout-à-fait indispensable à la critique historique, nous la croyons du moins d'une grande utilité pour l'appréciation de la vérité.

Ainsi, sans trop nous alarmer des critiques qu'on pourrait nous adres-

(1) *Coleccion de los viages y descubrimientos que hicieron por mar los Españoles desde fines del siglo xv.*

ser, nous avons pris le parti de rapporter ce qu'un grand nombre d'historiens, de géographes et de savants ont dit ou pensé relativement à Vespuce et à ses voyages, dans la persuasion que ceux qui liront notre livre avec impartialité, nous saurons gré de leur avoir épargné la peine d'en faire de nouvelles recherches pour former leurs jugemens.

Nous pensions d'ailleurs que ce serait rompre le fil de l'histoire de cette controverse, entamée, on peut bien le dire, depuis le temps de *Vespuce* jusqu'à nos jours, si on se renfermait exclusivement dans la discussion des documens et des témoignages du commencement du xvi^e siècle.

Ce n'est pas sans regret que nous nous sommes occupé de cette question d'une manière contradictoire, nous qui, dans tous nos ouvrages publiés successivement depuis vingt ans, avons toujours évité avec le plus grand soin toute espèce de polémique. Toutefois notre conviction était profonde sur le sujet que nous nous proposons de traiter, et nul argument contraire n'a pu malheureusement nous convaincre jusqu'à présent; nous avons d'ailleurs la conviction que la science gagnait toujours par la discussion contradictoire de points qui n'ont pas été suffisamment éclaircis.

En effet, quand on voit combien un écrivain de la fin du siècle dernier, *Forster*, en savait peu sur les *Cabots* et leurs navigations, et combien ce qui concerne ces navigateurs vient d'être éclairci de nos jours par le précieux ouvrage de M. de Navarrete, et surtout par le savant travail de M. *Biddle* ⁽¹⁾, on ne peut nullement contester l'importance et l'utilité d'une pareille discussion. Convaincu donc de cette vérité, nous n'avons pas hésité à nous occuper de la question d'*Améric Vespuce*, et de la première époque de la découverte du Nouveau-Continent, et à livrer au jugement des savans le résultat de nos recherches.

Bien loin d'encourir le reproche d'avoir mis de la partialité nationale dans notre discussion, nous avons plutôt plaidé en faveur des droits incontestables de Colomb, d'Hojeda, de Lepe, de Cabral et de Pinzon. Nous avons doute de l'authenticité des documens qui sont parvenus jusqu'à nous sous le nom de *Vespuce*, et avons exprimé le peu de confiance que les relations attribuées au voyageur florentin inspiraient sur certains points très importants. Si on prend la peine de nous lire attentivement, on reconnaîtra que nous n'avons pas tranché tous les points douteux, tous les problèmes qui se rencontrent dans les lettres d'*Améric Vespuce*. On verra, au contraire, que nous avons fait ressortir nos incertitudes du fond même de la discussion.

Quoi qu'il en soit, nous avons mieux aimé, comme le dit un savant professeur ⁽²⁾, *présenter comme douteux des faits réels, que d'avoir affirmé des faits douteux*.

Le lecteur verra aussi par plusieurs passages de notre livre, que nous n'avons pas cherché à cacher la part que les Italiens prirent dans les découvertes et dans les navigations du xv^e et notamment du xvi^e siècle.

⁽¹⁾ Memoir of Sebastian Cabot with a review of the maritime discovery, illustrated by documents from the Rolls, now first, published London 1831.

⁽²⁾ Ampère, *Hist. litt. de la France*, t. I, Intr.

Si nos convictions, formées d'après une étude consciencieuse des documents, ont fait sortir de notre plume quelque expression qui pourrait paraître trop sévère envers *Vespuce*, on doit l'attribuer à l'impression profonde qu'a gravé dans notre esprit l'inconvenable injustice commise contre la grande figure de *Colomb*; et d'ailleurs nos expressions à l'égard du navigateur florentin sont encore bien éloignées de la sévérité de celles qui ont été employées par un grand nombre de savans à l'égard de *Vespuce*, depuis *Las Casas* son contemporain jusqu'à M. de Navarrete.

Si cette première partie de notre travail ne paraît point à quelques critiques entièrement satisfaisante, nous ne nous plaindrons pas, nous leur répondrons d'avance comme *Forster*, «que telle est la malheureuse destinée des savans, de ne pouvoir, malgré tous leurs soins, acquérir les connaissances qu'ils désirent sur les objets de leurs recherches⁽¹⁾.»

Nous essaierons cependant de discuter encore d'autres points dans la seconde partie de notre travail, pour laquelle nous avons déjà recueilli une grande masse de matériaux.

Nous ne terminerons pas cette introduction sans donner ici un témoignage bien sincère de notre gratitude à notre savant ami M. *Jomard*, pour l'empressement et la bienveillance avec lesquels il a bien voulu mettre à notre disposition plusieurs volumes de sa riche bibliothèque, et notamment un grand nombre de matériaux pour la partie de la cartographie, et qui se trouvent réunis dans le précieux dépôt des cartes et plans de la Bibliothèque du Roi, collection dont les richesses s'augmentent chaque jour davantage par le zèle éclairé et infatigable de son habile et savant fondateur.

M. Ternaux-Compans doit trouver ici une marque de notre vive reconnaissance pour la docte libéralité avec laquelle il nous a ouvert les trésors de sa riche bibliothèque américaine. C'est avec de pareils secours que nous avons pu composer un nouveau travail critique sur l'histoire d'une des plus mémorables et des plus fécondes découvertes que le genre humain ait jamais faites.

(1) *Forster*, t. II, p. 267.

LETTRE

Écrite par M. le vicomte de SANTAREM, membre de l'Académie royale de Madrid, au président de cette Académie, D. MARTIN FERNANDEZ NAVARRETE, sur les voyages d'Améric Vespuce en 1501 et 1503.

Monsieur,

J'ai eu le plaisir de recevoir la lettre du 24 mai dernier, que vous avez eu la bonté de m'adresser pour me demander de vous communiquer les documens que je trouverais dans les archives de la *Torre do Tombo* sur Améric Vespuce, et la découverte de la Nouvelle-Hollande. Je ne puis, Monsieur, pour le moment, répondre qu'à la première demande de votre lettre, en ce peu de lignes que je trace à la hâte.

.....
.....
.....
.....
..... [a]

Ayant ainsi démontré que l'ouvrage de Canovai ne peut et ne doit pas faire autorité dans la question qui nous occupe, la discussion nous force de revenir encore sur les ouvrages des auteurs contemporains de Vespuce.

Les lettres de Vespuce sur ses premières prétendues découvertes ne furent point insérées dans la plus ancienne collections de voyages, celle du *Libretto de tutta la navigazione de Re d' Spagna de isole e terreni nuovamente trovati*, publiée à Venise en 1504, quoique les quatre prétendus voyages de découverte de Vespuce aient eu lieu déjà à l'époque de cette publication.

Il paraît donc bien extraordinaire que ce recueil ayant été imprimé à Venise, pays où on était au courant des découvertes, on n'y ait publiée

[a] Esta serie de reticencias supprime a repetição de trechos, já anteriormente publicados pelo visconde de Santarem, igualmente já reproduzidos no Vol. I d'esta presente reedição — parte num *Opusculo* (Separata, 1836), parte em dois *Esparsos* (de 1837) — a saber: 1.º o resto d'esta carta dirigida a Navarrete, inserta no Vol. I, pags. 222-227; 2.º as «Notes Additionnelles» que se lhe seguem, a pags. 227-248; 3.º a «Continuation des Notes Additionnelles» publicadas, pela primeira vez, no *Bulletin de la Société de Géographie de Paris* de fevereiro de 1837; 4.º a segunda «Continuation des Notes Additionnelles» publicadas, também pela primeira vez, no mesmo *Bulletin*, n.º de setembro d'este mesmo anno. Estas e aquellas «Notes» são as que reeditámos na segunda parte do Vol. I.

O que se segue no texto acima é completamente novo. *Cnf.* Nota (b) de page 48 do meu estudo *O 2.º Visconde de Santarem e os seus Atlas geographicos*.

A supressão que acima fazemos corresponde ás pags. 5-17, 17-71, 71-121 e 122-193 da edição de Paris, de 1842.

aucune des lettres de Vespuce, ni fait mention des prétendues découvertes du navigateur florentin, tout en ayant inséré celles de Colomb, et les voyages d'*Alonzo el Negro*, et ceux de *Vicente Yanès Pinson*. Cette omission doit nous étonner d'autant plus que le secrétaire de l'ambassade vénitienne en Espagne, *Angelo Trivigiano*, qui montra plus d'ardeur à répandre rapidement la nouvelle des découvertes géographiques en Italie, a exercé une grande influence sur cette collection vénitienne (1)

Si donc nous devons croire d'autre part que Trivigiano exerça aussi une grande influence dans l'autre publication du recueil publié à Vicence, sous le faux titre de *Mondo Novo e paese nuovamente ritrovati d'Alberico Vesputio*, 1507 (2), si nous devons croire encore, dis-je, à l'influence que ce diplomate exerça dans cette publication, nous devons nous étonner davantage de ne trouver les lettres de Vespuce, ni la moindre mention de ses voyages dans le premier recueil, et de voir dans le second la lettre de Vespuce à Médicis, sur son voyage, insérée après les découvertes faites par ordre de l'Infant don Henri, après le voyage de Gama, après les découvertes de Colomb, et enfin après celle de Cabral.

Ainsi le silence qu'on observe à l'égard de Vespuce dans le premier recueil, et l'ordre de l'insertion de sa lettre à Médicis dans le second, ne paraissent-ils pas démontrer, jusqu'à un certain point, que les contemporains de Vespuce les mieux instruits, et les plus impartiaux, n'admettent point la prétendue priorité des découvertes du navigateur Florentin ?

Au surplus, ce dernier recueil attribué à Francasano, fut édité, non par Montalbodo, mais par Alessandro Zorzi, habile cosmographe et dessinateur de cartes à Venise (3), particularité qui donne plus de poids à notre observation.

En effet, qui mieux qu'un agent vénitien résidant en Espagne à l'époque des prétendues découvertes de Vespuce, pouvait être informé de la réalité des faits ? Qui mieux qu'un habile cosmographe vénitien, tel que Zorzi, devait savoir de bonnes sources la vérité ? Ces observations ne devraient-elles pas nous faire désirer de savoir pourquoi ce cosmographe n'a pas inséré en premier lieu la lettre de Vespuce avant les découvertes de Colomb, de Gama et de Cabral ?

Si nous ne pouvons pas résoudre ce problème, du moins il nous paraît tout logique que si nous posons en fait qu'un employé vénitien résidant en Espagne à cette époque exerçât beaucoup d'influence sur la publication de ces deux recueils, et qu'un habile cosmographe le secondât dans ces mêmes publications, il paraît tout logique, dis-je, de penser qu'ils n'admettaient pas la priorité des voyages et les prétendues découvertes de Vespuce, et cela avec d'autant plus de fondement, que, d'après ce qu'on lit dans un exemplaire du *Mondo Nuovo* que possède la Bibliothèque Ma-

(1) Comparez ce que nous disons à la pag. 128 [a]. Voy. Examen critique, par M. de Humboldt, tom. IV, édit. in-8°, pag. 78.

(2) Voyez ce que nous avons dit sur ce recueil, aux pag. 74 [b] et suivantes.

(3) Observations de Baldelli, Il Millone, t. I, p. 32.

[a] Vide Vol. I, segunda parte.

[b] Idem.

gliabecchi, il est constaté que Barthélemy Colomb, qui a été à Rome en 1505 (c'est-à-dire deux ans avant la publication du second recueil), a donné une relation de la première navigation de son frère à un chanoine de Saint-Jean de Latran, et que ce chanoine en a fait cadeau plus tard, à Venise, à ce même *Alessandro Zorzi suo amico e compilatore de la raccolta* (1).

D'autre part, il n'est pas moins curieux de remarquer que *Richaumer*, dans sa traduction allemande du recueil de Vicence (traduction publiée en 1508, et qui, selon l'opinion de l'illustre Humboldt, est plus correcte et mieux rédigée que l'*Itinerarium Portugalsium* (2), n'a pas dit que les nouvelles régions aient été découvertes par Vespuce, comme cela s'était annoncé dans le titre de l'original.

Richaumer donc, sans se laisser tromper par le titre de la collection de Vicence, ne reconnaissait pas ces régions comme ayant été découvertes par Vespuce.

On pourra cependant objecter qu'un écrivain contemporain qui résidait en Espagne pouvait être très favorable aux découvertes de Vespuce. Cet écrivain était Pierre Martyr. Les passages qu'on trouve dans ses écrits au sujet du navigateur Florentin, et dont nous parlerons plus tard, ne nous paraissent point assez décisifs pour dissiper tous nos doutes.

D'abord cet écrivain n'était pas en Espagne à l'époque où Vespuce prétend avoir été employé au service du roi de Portugal. Pierre Martyr était à Venise en 1501; il partit de cette ville au mois d'octobre de cette année pour Alexandrie, où il n'arriva que trois mois après son départ, à cause des dangers continuels que la flotte éprouva. Il resta long-temps en Egypte, afin de suivre la négociation difficile dont il était chargé (3).

Au surplus cet écrivain, malgré son mérite, fut accusé de légèreté par une grande autorité contemporaine, Las Casas, auquel personne ne peut sans partialité refuser un haut mérite, et encore moins une vaste et profonde connaissance des faits et des événements relatifs aux voyages et aux découvertes qui s'effectuèrent de son temps.

Las Casas nous dit donc, quand il parle des auteurs qui écrivirent les premiers sur les découvertes du nouveau continent: «que de tous, celui auquel on doit accorder le plus de foi, c'est Pierre Martyr, qui écrivait en latin ces Décades, étant alors en Castille; car ce qu'il y raconte, relatifs aux découvertes, fut écrit d'après les récits de l'amiral même qui la première découverte, et auquel il a souvent parlé. *Quant au surplus de ce qu'il dit touchant la continuation et le progrès des découvertes aux Indes, algunas falsidades se contienen en sus Decadas. Quelques faussetés se trouvent dans ses Décades.*»

Or, ce passage est fort important selon nous, en ce qu'il montre l'impartialité de *Las Casas*, qui ne peut ainsi être accusé de mauvais vouloir envers Pierre Martyr. Il nous prévient que dans cet écrivain tout est exact

(1) Voyez M. Humboldt, *Examen critique*, IV, pag. 8.

(2) Voyez *Examen critique*, IV, 87.

(3) Voyez *Petri Martyris, de Angleria, Legationis babiloniçæ*, lib. III, à la suite de son ouvrage, *de Rebus oceanis, et de Orbe novo*.

quand il traite de Colomb et de ses découvertes, il nous assure même qu'il est, dans cette partie de l'histoire du nouveau continent, celui auquel on doit prêter le plus de foi; mais en même temps il nous prévient aussi qu'en ce qui regarde les autres navigateurs, ses *Décades* contiennent quelques faussetés. Si nous rapprochons le passage de Las Casas que nous venons de citer de ce qu'il dit ailleurs relativement à Vespuce, nous reconnâtrons que ce passage se rapporte aussi à ce que Pierre Martyr avait dit à l'égard du navigateur florentin, car s'il était autrement, et que cet écrivain eût mérité de la part du savant évêque de Chiapa la même foi relativement à ce navigateur qu'à l'égard de Colomb, Las Casas n'aurait pas traité Vespuce d'imposteur, et n'aurait pas essayé de refuter ses relations; il n'aurait pas entrepris une chaleureuse défense de Colomb, jusqu'à dire que ceux qui prétendraient accorder la gloire de la découverte des îles et de la terre ferme à un autre qu'à l'amiral, non seulement faisaient une injustice, mais encore qu'ils *offensaient Dieu* ⁽¹⁾.

Navarrete ⁽²⁾ nous fait observer aussi, «qu'on doit déplorer qu'un homme aussi docte (que Pierre Martyr), qui aimait tant à écrire, ait été si «négligent, ne rectifiant jamais ses relations, et ne corrigeant jamais ses ouvrages». Muñoz l'avait aussi déjà démontré, conseillant la prudente réserve avec laquelle on doit le lire pour éviter les erreurs et les équivoques où il est tombé par suite de la légèreté avec laquelle il écrivait.

Nous ajouterons encore comme preuve de l'irrégularité de Pierre Martyr, quant il s'agit des faits, qu'il n'a parlé du décès de Colomb, que six ou sept ans après qu'il eut lieu; et si son récit de la conversation qu'il eut avec l'évêque de Burgos, lorsque celui-ci lui montra une carte portugaise qu'on lui assurait être de la main d'un homme très habile, d'Améric Vespuce, Florentin ⁽³⁾, qui dans ses navigations avait déjà dépassé la ligne équinoxiale, etc., si ce récit, dis-je, présente une particularité très importante en faveur de Vespuce, il n'est pas moins digne d'attention que si nous l'examinons avec cette prudente réserve que Las Casas, Muñoz et Navarrete nous recommandent, il nous laisse encore dans le doute.

En effet, si Pierre Martyr avait eu la certitude des prétendues découvertes de Vespuce, pourquoi dit-il *qu'on lui assurait que la carte était du navigateur Florentin*? Il paraît donc, d'après ce passage, que ni l'évêque, et encore moins Pierre Martyr, n'avaient ce degré de certitude qui rend un fait indubitable.

D'autre part, s'il est certain que Vespuce signait toujours les cartes qu'il dressait, devons nous admettre que celle dont il s'agit, fût de lui, quoique non signée de sa main ⁽⁴⁾?

(1) Voyez Hist. de las Indias, par Las Casas, Ms. de la bibliothèque de M. Ternaux.

(2) Navarrete, l. 69.

(3) ... *Quarum una a Portugallensibus depicta erat, in qua manum dicitur imposuisse Americus Vesputius Florentinus vir in hac arte peritus, qui ad antarcticum et ipse auspiciis et stipendio Portugallensium, ultra lineam equinocialem plures gradus ad navigavit.*

P. M. Anghleria. Dec., II., L., X., 199.

(4) Voyez sur ce sujet l'ouvrage de Fray Pedro Simon. *Noticias historicas*, chap. VI et VII.

Au surplus Pierre Martyr résidait en Espagne, connaissait Vespuce, était membre du Tribunal des Indes, et devait pourtant reconnaître l'écriture du voyageur florentin et son système de dresser les cartes.

Pourquoi n'a-t-il pas reconnu celle qu'il a vue chez l'évêque de Burgos, lorsque, au contraire, il l'attribue au navigateur florentin, d'après une supposition? Et sur l'habileté de l'auteur supposé, ne pourrait-il pas lui attribuer toutes les découvertes constatées dans cette carte portugaise, quoiqu'ayant été faites par d'autres navigateurs? D'ailleurs ne voyons-nous pas, d'après la *relation d'André Corsal*, dans Ramusio, qu'on envoyait déjà à Rome, avant 1515, du Portugal, des cartes géographiques? Ne voyons-nous pas Corsal dire à Julien de Médicis, qu'il aurait dû voir la position de la Taprobane par la *carte marine* que l'ambassadeur de Portugal, Michel de Sylva avait portée à Rome? Ce fait nous prouve qu'on envoyait du Portugal officiellement aux ambassadeurs les cartes marines qui constataient les découvertes; et que la cour de Lisbonne n'en faisait point un mystère, car les expressions de Corsal montrent que la connaissance et l'examen de ces cartes étaient à la portée de tous ceux qui pouvaient avoir intérêt à les consulter. Or, le même système ayant été suivi par la cour de Portugal envers l'Espagne, la carte portugaise en question, que l'évêque de Burgos a montrée à Pierre Martyr, et qu'on *supposait* avoir été dressée par Vespuce, ne pourrait-elle pas avoir été plutôt dressée par des marins portugais, comme celles envoyées en Italie dont parle Corsal⁽¹⁾?

Quoi qu'il en soit, Pierre Martyr n'est pas considéré comme une autorité infaillible, si on l'excepte dans ce qu'il écrivit au sujet de Colomb; il n'est pas considéré digne de foi en ce qui concerne les autres navigateurs par Las Casas, par cet historien célèbre, qui non seulement fut son contemporain, mais qui fut encore témoin de la plupart de ces événements.

En effet, *Las Casas* non seulement porta sur Pierre Martyr le jugement impartial dont nous avons parlé plus haut, mais encore il vécut assez pour pouvoir protester contre le nom d'*Amérique* imposé au Nouveau-Continent dans l'ouvrage d'Ylacomilus publié en Lorraine⁽²⁾; et dans d'autres écrits publiés hors de l'Espagne. Las Casas enfin discuta les dates des découvertes, les relations des voyageurs, afin de prouver 1° que la priorité de la découverte du Nouveau-Continent appartenait à Colomb; 2° que le nom d'*Amérique* imposé à cette partie du globe était une usurpation.

«C'est ici, dit-il, le lieu de signaler l'injustice et l'injure que cet Americo-Vespucio a faites à l'amiral en s'attribuant la découverte de la terre-ferme, et en ne prononçant que son nom. D'où il résulte que les étran-

(1) Si Vespuce eût été connu comme un savant cosmographe à l'époque de la première découverte du Nouveau-Continent, et s'il eût acquis quelque célébrité avant les premiers voyages de Colomb, trouverait-on dans la lettre de la reine Isabelle, adressée à Colomb, du 5 septembre 1493 (Voy. Navarrete, t. II, Doc. 71), la recommandation de cette princesse à l'amiral, de s'adjoindre un bon cosmographe, et aurait désigné Antonio de Marchena?

(2) Voyez Hist. de Las Indias, t. I, chap. 140, Mss. de la bibliothèque de M. H. Ternaux.

gers qui écrivent en latin ou dans leur langue maternelle sur les Indes, qui dessinent et qui font des cartes ou des mappes-mondes, les appellent l'*America*, comme si elles étaient découvertes et trouvées d'abord par *Americo* ⁽¹⁾.

Ailleurs Las Casas, nous dit encore :

«Mais voici ce que nous affirmons : L'amiral fut le premier qui découvrit la terre ferme de Paria. Hojeda fut le premier après l'amiral, et Americo était avec Hojeda. L'amiral partit de San-Lucar, le 30 mai 1498, et Hojeda et Americo ne partirent que l'année suivante, 1499 ⁽²⁾.»

Nous nous permettrons d'ajouter que si le savant historien des Indes peut avoir commis quelques erreurs dans certains détails, comme l'observe Navarrete, néanmoins il est digne de foi sur des faits tels que ceux qui se rapportent à la priorité des navigations et des découvertes de Vespuce.

Navarrete, qui à coup sûr est une des autorités les plus graves en de pareilles matières, avoue que Las Casas est toujours un écrivain érudit et véridique, digne du plus grand respect, excepté quand il traite de son thème, où idée dominante, de la manière d'établir la domination dans le Nouveau-Continent.

Ainsi, en ce qui regarde les faits relatifs à Vespuce, Las Casas mérite plus de confiance que Pierre Martyr.

Or, si nous jugeons Vespuce et les prétentions de ses panégyristes, par ce que nous rapportent ces deux historiens contemporains, Pierre Martyr et Las Casas, pour que la question puisse être résolue d'une manière favorable, quant aux intentions mêmes du navigateur florentin, il faudra rejeter le témoignage de Las Casas, l'un des plus savants historiens du Nouveau-Continent.

Mais ce témoignage devrait-il être entièrement rejeté ? Nous ne le pensons pas ; en effet, on ne peut pas rejeter le témoignage d'un historien contemporain qui connaissait ces navigateurs, et qui conservait les documens autographes des frères Christophe et Barthélemy Colomb. Nous signalerons d'autre part le silence à l'égard des prétendues découvertes de Vespuce, d'un autre historien également contemporain dont les relations sur Colomb, ont fourni des données précieuses pour l'histoire de la découverte du Nouveau-Continent. Le fameux *Bernaldez* (Cure de Los Palacios) ⁽³⁾.

Ce auteur consacre un long chapitre ⁽⁴⁾ à la découverte du Nouveau-

(1) Manuscrit de la *Historia de las Indias*, par Las Casas, chap. 148, biblioth. de M. Ternaux. «*Por lo que Americo escrevia para Cobrar nombre y aplicar asi usurpando atacitamente el descubrimiento de la terra firme, etc.*»

(2) *Voy. Las Casas, Hist. de las Indias*, manuscrite, dans le chap. 164, biblioth. de M. Ternaux qui a bien voulu nous communiquer ce précieux manuscrit lorsqu'il le reçut de Madrid.

(3) *Memorias de los Reyes catholicos*, manuscrit, de la collection de la bibliothèque de M. Ternaux. Ce manuscrit est in-f° et contient 246 chapitres. Bernaldez raconte dans ses mémoires un grand nombre de faits qui se passèrent dans son temps. C'est à savoir depuis la moitié du XV^e siècle, jusqu'à l'année 1513.

(4) *Mém.*, chap. 118, p. 372.

Continent. Il donne à ce chapitre le titre suivant: *Comment les Indes ont été découvertes*, et non comment l'Amérique fut découverte (1). Ici il n'est question que de Christophe Colomb, dont il fait l'éloge comme savant en raison de ses vastes connaissances dans la cosmographie, ainsi que pour ce qu'il *avait lu dans Ptolémée*, et dans d'autres livres, et nommément de sa profonde instruction sur tout ce qu'avait raconté Jean de Mandeville.

Ne peut-on du moins conclure du silence de Bernaldez à l'égard des prétendues découvertes de Vespuce, que les voyages de celui-ci furent bien inférieurs à ceux de Colomb et de plusieurs autres, puisque les navigations de ce Florentin ne méritèrent pas même d'être mentionnées par cet écrivain, qui toutefois était si instruit surtout ce qui concernait Colomb, qu'il cita même les ouvrages qui exercèrent une grande influence sur l'esprit du grand'homme? Le silence de ce historien à l'égard des prétendues découvertes de Vespuce est d'autant plus remarquable, qu'il nous averti *qu'il avait suivi le plan d'écrire dans son livre, les faits au fur et à mesure qu'ils se succédaient* (2).

Or, comment se fait-il que Bernaldez que termina son ouvrage en 1513, e'ait pas mentionné les prétendues découvertes du navigateur florentin, malgré les nombreuses publications qui les proclamaient déjà à cette époque?

Nous ajouterons qu'on ne trouve pas un seul document qui constate que Vespuce ait été invité par le roi de Portugal, à venir à Lisbonne, et que l'on en trouve un qui constate au contraire que le roi de Portugal Jean II, invita Colomb à y venir (3).

Or, il n'y aurait pas encore ici une mystification, soit des éditeurs des lettres attribuées à Vespuce, soit des Vespuce lui-même, de s'attribuer ce qui appartenait à l'amiral?

Nous signalerons encore une autre coïncidence entre ce que dit Vespuce et ce que rapporte Las Casas (4).

Vespuce dit, dans une de ses lettres, qu'il avait donné au roi Emmanuel de Portugal, un livre avec la relation de son voyage, *et que ce livre se perdit* (5). Las Casas nous dit que lorsque Colomb parti de Barcelone, il laissa au roi *un libro*, un livre où étaient consignées les relations de ses navigations et de ses découvertes, pour le garder dans les archives royales.

Or, ne serait-il pas possible qu'il y eût encore à cet égard, la même mystification ou la même confusion, d'attribuer cette particularité à Vespuce, quoique ce fait appartint indubitablement à Colomb?

(1) Bernaldez, manuscrit.

(2) Bernaldez, Mém. chap. 158.

(3) Lettre du 20 mars 1488, apud Navarrete, t. II, p. 5. Vespuce dit que lorsqu'il se trouvait à Séville, le roi de Portugal le fit appeler. La lettre de Jean II de Portugal à Colomb est aussi adressée à l'amiral que se trouvait alors à Séville. *A Christovam Colom nosso special amigo en Sevilla*.

(4) *Historia de las Indias*, chap. 83.

(5) Voy. p. 14 de ces mémoires [a].

[a] Corresponde á pag. 225 do Vol. I desta reedição.

Ne sommes-nous pas du moins autorisés à le conjecturer, quand nous venons de voir dans le précieux travail de M. de Humboldt, démontré par un rapprochement du texte du premier voyage de Vespuce avec celui du premier voyage d'Alonzo d'Hojeda, que ce dernier, attribué à Vespuce, est identique dans le fond avec celui d'Hojeda⁽¹⁾, mais écrit et raconté par Vespuce, et auquel il ajouta des relations de mœurs des habitans, d'après l'usage des navigateurs du xvi^e siècle ?

Ne voyons-nous pas que le second voyage attribué au navigateur florentin, est presque identique dans le fond avec celui de Vicente Yanès Pinzon⁽²⁾ ?

Nous voulons bien admettre que les lettres et les relations attribuées à Vespuce, sont en effet de lui, mais que devons-nous dire du fond réel de ces lettres d'après cette discussion ?

Ne nous conduit-elle pas à penser que les relations de ces voyages ont été écrites par Vespuce, mais que les découvertes et le fond des faits appartenaient aux voyages d'Hojeda et de Pinzon, et que Vespuce n'a fait que les rapporter dans ses lettres adressées à Médicis⁽³⁾ et à Soderini, se donnant l'air par certains passages d'y avoir pris la part la plus importante, ou plutôt paraissant se les attribuer⁽⁴⁾ ?

La fameuse lettre de Vespuce, datée du cap Vert, le 4 juin 1501, découverte par le comte Baldelli Boni⁽⁵⁾, dont on a voulu se prévaloir en faveur de la sincérité de Vespuce, nous offrira plus d'un argument qui renforcera non seulement ceux que nous venons de produire, mais encore les assertions de *Las Casas*. Nous avons déjà démontré⁽⁶⁾ que les documens de Vespuce, qui sont parvenus jusqu'à nous, offraient tous les caractères qui frappent un document de faux, ou du moins qui le rendent d'une authenticité douteuse. Ainsi la saine critique réclame qu'on soit très circonspecte pour admettre de tels documens comme authentiques sans un examen sévère et consciencieux des manuscrits. Il serait donc essentiel d'examiner paléographiquement l'époque à laquelle le manu-

(1) Voyez *Examen critique*, t. IV, p. 195 et suivantes.

(2) *Ibid.* 200 et suivantes.

(3) Nous avons discuté déjà (voyez p. 59 à 62) [a] quel pouvait être ce personnage, maintenant nous ajouterons ici que même en supposant *Lorenzo de Pierfrancesco de Medicis* designé par Bandini, né en 1463, et que cet auteur nous dit avoir été ambassadeur en France sous Charles VIII, est très célèbre par son érudition ; mais malheureusement il mourut au commencement de 1503, et la relation du troisième prétendu voyage de Vespuce que l'on croit lui être adressée, est écrite après la quatrième expédition de 1504. Or Vespuce arriva à Lisbonne, selon ce qu'il dit, le 18 ou le 28 juin 1504, c'est-à-dire, près d'un an et demi après le décès de Médicis, et il ne paraît pas ainsi présumable qu'un an et demi après le décès de ce personnage, les Italiens instruits, n'aient pas su à Lisbonne la mort d'un homme si hautement placé tant dans la carrière politique que dans celle des lettres.

(4) *C'est l'astronome de l'expédition qui parle ainsi, tout bouffi du secret qu'il croit posséder de déterminer la longitude, etc.* Voyez Humboldt, *Exam. crit.*, IV, 182.

(5) *Il Millone*, de Marco-Paulo, par le comte Baldelli Boni.

(6) Voyez p. 65 et 69 [b].

[a] Corresponde as pags. 243 e 244 do Vol. I desta reedição.

[b] Corresponde ás pags. 245 e 247.

scrit fut rédigé, si l'écriture est authentique, ou si c'est une copie postérieurement faite, enfin si on y trouve des interpolations d'une main différente, ou des caractères qui indiquent la fraude. Nous ne faisons point ces observations avec l'intention de les appliquer dans un sens restreint au document en question, car le savant qui l'a découvert dans le manuscrit de Pierre Voglienti, ne l'aurait point publié s'il y eût trouvé les caractères dont nous venons de parler. Néanmoins, en le supposant authentique, nous dirons comme M. de Humboldt⁽¹⁾, *qu'on dirait d'ailleurs qu'il y a comme un sort jeté pour embrouiller dans les documens les plus authentiques, tout ce qui tient au navigateur florentin.*

Or, dans cette lettre dont on a voulu se prévaloir pour déterminer d'une manière certaine le troisième voyage de Vespuce, et pour prétendre qu'il avait atteint au delà du cinquantième degré de latitude australe, nous observons que cette pièce n'est point exempt des mêmes anomalies et des graves difficultés que les critiques ont remarquée dans celles qui avaient été publiées dans les collections de voyages et dans l'ouvrage de Bandini.

Voici un passage déjà très embrouillé et sur lequel on ne peut donner une explication satisfaisante.

Il nous dit «qu'après vingt jours de navigation, depuis qu'il avait quitté le cap Vert, ayant fait à peu près sept cents lieues, il toucha une terre habitée par des *hommes blancs*, et puis il ajoute : *c'était une partie de la même terre que j'avais découverte*, comme je vous l'ai mandé dans une lettre antérieure, pour le roi de Castille⁽²⁾, *mais plus à l'est.*»

D'abord si c'est du Brésil dont il est question, les indigènes ne sont point *blancs*⁽³⁾, ensuite comment déterminer quelle est cette terre plus à l'est de celle que Pinzon avait découverte ?

Ici encore Vespuce s'attribue la découverte de Vicente Yañes Pinzon, en disant sans aucune restriction : *La même terre que j'avais découverte*. Or, Vespuce ne pouvait avoir vu cette partie du Nouveau-Continent dans le voyage antérieur, que sous les ordres de Pinzon, et il nous dit que ce fut lui qui avait *découvert cette terre* pour le roi de Castille. Quelle confiance peuvent donc nous inspirer ses relations et sa sincérité, lorsqu'il ne dit pas un mot de Pinzon ni de l'expédition dans laquelle il avait vu cette terre ? et qui nous dit au contraire que ce fut lui qui l'avait découverte ?

Au surplus cette lettre contient comme les autres un grand nombre d'erreurs tant sur les latitudes observées que sur les distances parcourues.

La nomenclature qu'on y trouve des principaux comptoirs de l'Inde nomenclature qui pouvait donner beaucoup d'intérêt à la lettre en question, il la tenait d'un employé dans la flotte portugaise.

(1) Voyez *Exam. crit.*, t. V, p. 166.

(2) Il est question du Brésil dans le voyage de Pinzon et de Vespuce, de 1499 à 1500. Note de M. Humboldt, *Exam. crit.*, t. V, p. 32.

(3) Voyez Humboldt, *Exam. crit.*, t. V, p. 38, note 2.

Nous observerons ici que cette nomenclature fut précédée d'une autre également portugaise et pourtant antérieure aux lettres de Vespuce, c'est celle qu'on trouve dans le routier du voyage de Vasco da Gama, en 1497, dont le manuscrit vient d'être tout récemment découvert en Portugal.

Une observation tout autrement importante à faire ici au sujet de cette lettre, c'est que l'illustre auteur de l'*Examen critique* citant les conclusions de Navarrete sur le troisième voyage de Vespuce, conclusions dans lesquelles le savant Espagnol termine de la manière suivante :

«*Vespuce ne peut être cité pour avoir découvert les terres (australes «du Nouveau-Monde), et pénétré le premier dans les mers au delà du «tropique du Capricorne* (1).»

M. de Humboldt ajoute :

«Je souscris entièrement à cette opinion de M. de Navarrete, mais je «crois pouvoir la fortifier par des argumens, etc.»

Or, si Vespuce n'est jamais allé au delà du tropique, c'est-à-dire si on convient qu'il n'a pas dépassé le 23° degré de latitude australe, il résulte que les élémens géographiques qui ont été fournis à Benaventano et Cota, qu'on remarque dans le Ptolémée de 1508, et que nous avons cités p. 82 [a], c'est-à-dire ceux qui ont fourni à ces éditeurs la note suivante :

«*Nautæ Lusitani partem hanc terræ hujus observârunt et usque ad «elevationem poli antarctici 50 graduum pervenerunt nondùm tamen ad «ejus finem austrinam».*

Il en résulte que ces données ne pouvaient point leur avoir été fournies ni par Vespuce ni par ses relations. Il résulte encore, ce nous semble, que Vespuce dans ce troisième voyage n'ayant pas dépassé le tropique du Capricorne, n'aurait pas pu rencontrer des glaces flottantes. Ainsi toutes les conjectures qui ont été faites dans la supposition qu'il s'est approché du pôle, sont dénuées de fondement.

Au surplus, cette lettre fameuse nous prouve encore mieux que toutes les autres, la présomptueuse fatuité de Vespuce, le mépris qu'il avait pour les autres marins ; et comment en se vantant ainsi à ses amis et à ses compatriotes résidant à l'étranger, il surprenait leur bonne foi, et leur laissait penser qu'il était l'homme unique des découvertes et le plus savant des cosmographes et des érudits de son temps.

Lorsqu'il rapporte dans cette lettre la rencontre qu'il eut au cap Vert, avec les vaisseaux de Cabral qui venaient de l'Inde, il commence par dire qu'il regrette que les marins de ces deux vaisseaux qui y mouillaient, l'eussent si peu instruit *car il n'y avait aucun cosmographe ou mathématicien à bord, ce qui était une grande faute.*

Mais notre cosmographe va remédier à cette faute *en introduisant, dit-il, dans la relation qu'ils lui firent, quelques corrections d'après la cosmographie de Ptolémée.*

(1) Voyez *Exam. crit.*, t. V, p. 71, 72, et Navarrete t. III, p. 318, et 320.

[a] Vide parte segunda do Vol. I desta reedição.

Non content de ce trait de pédantisme, il énumère le grand nombre de pays visités par les marins portugais de cette flotte, c'est à savoir le cap de Bonne-Espérance, Sofala, Mozambique, Quiloa, Mombaza, Mélinde, Magadoxo, Dabul, Albarcorne près du cap Guardafui, la mer Rouge, Moca, Malaca, Ceylan et Sumatra. Il énumère, dis-je, tous ces pays, et s'exprime ainsi :

« J'ai d'ailleurs l'espérance de voir à mon tour et de parcourir dans le voyage dans lequel je me trouve présentement engagé, une grande partie des lieux que je viens de nommer. »

Vespuce, non content de laisser transpirer dans ces passages un peu de jalousie contre les autres marins de son temps, dévoile enfin toute sa pensée dans les passages suivans :

« *J'en découvrirai même davantage*, et j'en ferai après mon retour une bonne et véridique relation.

« C'est une chose bien autrement ardue, dit-il, en parlant des longitudes, et qu'entendent peu de personnes, excepté celles qui savent s'abstenir du sommeil. C'est pour ces déterminations que j'ai sacrifié souvent le sommeil et raccourci ma vie de dix ans ; sacrifice que je ne regrette pas **DANS L'ESPOIR D'OBTENIR UN RENOM POUR DES SIECLES**, etc.

Les passages de la lettre de Vespuce, si on les lie ensemble avec ceux que nous avons analysés ailleurs⁽¹⁾, paraissent justifier les assertions de Las Casas. En effet, les expressions de Vespuce dévoilent sa pensée intime, pensée qui dans le fond nous indique qu'il voulait se faire un monopole des découvertes. Si les autres marins avaient visité des pays qu'il n'avait pas découverts, ces découvertes, étaient de peu de prix aux yeux de Vespuce, parce qu'ils n'avaient point de cosmographe ou mathématicien pour les décrire, c'est-à-dire parce qu'il n'a pas fait partie de ces expéditions.

Vespuce non seulement ne fait jamais le moindre éloge d'aucun navigateur de son temps, mais même il ne les nomme point.

C'est ainsi que dans cette lettre il aurait pu parler de Cabral, mais il n'en dit pas un mot. Il énumère en détail que les deux vaisseaux qu'il rencontra au cap Vert, étaient de retour des Indes Orientales, qu'ils appartenaient à la flotte des treize navires expédiés pour Calicut depuis quatorze mois. Donc il n'ignorait point qu'ils appartenaient à la flotte du commandement de Cabral qui, l'année précédente, avait découvert le Brésil. Il n'y avait rien de plus naturel, si Vespuce eût agi sincèrement, qu'ayant transmis dans sa lettre tous ses détails, d'ajouter *un des treize navires expédiés pour Calicut depuis quatorze mois* de la flotte commandée par Cabral, qui avait découvert ou bien fait un attéragé à la terre, etc.

Est-il présumable que Vespuce, parti de Lisbonne, comme il le dit, le 13 mai 1501, à l'époque où tout le monde connaissait déjà en Portu-

(1) Rapprochez ces passages de ce que nous avons discuté, p. 134 à 139 [a].

[a] Vide segunda parte do Vol. anterior d'esta reedição.

gal la découverte du Brésil par Cabral, es-il présumable qu'il ignorât cette découverte et le nom même de l'amiral qui l'avait faite (1) ?

Cette nouvelle fut apportée à Lisbonne par le capitaine Gaspar de Lemos que Cabral avait expédié du Brésil dans les premiers jours du mois de mai de 1500 : ainsi Vespuce ne pouvait ignorer à son départ, c'est-à-dire presque une année après l'événement, que cette découverte eût eu lieu.

Mais Vespuce feint toujours d'ignorer ce que les autres navigateurs ont fait avant lui.

Or, nous demanderons à ceux qui ont prétendu soutenir que Vespuce était sincère, que ses intentions étaient pures à l'égard des découvertes de Colomb, et qui disent qu'il n'a jamais voulu s'attribuer les découvertes de l'amiral, nous leur demanderons pourquoi on ne trouve le nom de Colomb mentionné dans les lettres de Vespuce *qu'une seule fois*, et cela seulement quand il parle d'*Antillia* ?

Est-il présumable que Vespuce en 1501, à l'époque où l'amiral avait déjà fait ses trois voyages et découvert la terre ferme, est-il présumable dis-je, que Vespuce eût ignoré ces faits ? Il ne lui fait qu'une bien faible part dans les découvertes, et la seule fois qu'il prononce son nom, c'est pour rien dire de la grande découverte de la terre ferme. Vespuce devait savoir très bien que l'amiral avait découvert Paria. Pourquoi ne le nomme-t-il qu'une seule fois et en passant à propos d'une île ?

On pourra objecter que si Vespuce avait eu l'intention de ravir la gloire à Colomb, il n'aurait point écrit dans l'abandon qu'on remarque dans ses lettres. On prétendra même que ses lettres *ne furent point écrites pour être publiées*. Mais ignore-t-on que c'est par des moyens secrets qu'on parvient plus facilement à surprendre la bonne foi ? Ignore-t-on que c'est par des communications secrètes, et par des lettres qui n'ont point été destinées à la publicité que les grandes intrigues se trament et se préparent ?

Et cela n'était-il pas plus à craindre à une époque à laquelle il n'y avait pas de discussion, à une époque, dis-je, qui, comme l'a très bien observé Bossi, fourmillait de charlatans et d'imposteurs ?

L'argument donc qu'on pourrait faire dans ce sens ne justifie en rien Vespuce, d'autant plus qu'on ne peut pas affirmer que ce navigateur ne destinait pas ses lettres à la publicité.

On peut faire une conjecture toute contraire par le fait même de la publication des lettres de Vespuce de son vivant.

En effet, en 1504, parut la lettre de Vespuce : dans l'année suivante

(1) Nous devons faire remarquer ici que malgré la coïncidence des époques du départ et du retour attribués à ce voyage de Vespuce selon les *Quatuor navigationes* d'Ylacomilus, avec celles d'une expédition citée par Antonio Galvam dans son ouvrage intitulé *Tratados dos descobrimentos*; cet auteur du xvi^e siècle, tout en parlant d'une expédition partie de Lisbonne au mois de mai 1501, composée de trois vaisseaux, ne dit pas un mot de Vespuce.

Or, s'il y a coïncidence dans les dates, il n'y a point confirmation de la part de cet auteur, du voyage de Vespuce, tandis que la découverte de Cabral se trouve confirmée.

(1505) parut une autre fois la lettre du navigateur florentin, sous le titre : *De ora Antarctica per regem Portugalicæ pridem inventa, impressum Argentine Mathiam Hupfuff*. Dans l'année suivante (1506) parut à Strasbourg une traduction allemande de la précédente. Dans l'année (1507) parut de nouveaux la lettre de Vespuce dans la collection de Vicence ; et dans la même année la fameuse *Cosmographiæ Introductio* d'Ylacomilus, dans laquelle parurent les quatre prétendus voyages de Vespuce. Dans l'année suivante (1508), parurent de nouveau les lettres de Vespuce dans la collection intitulé : *Paesi novamente ritrovati*, publié à Vicence, et dans la même année, dans l'*Itinerarium Portugalensium* de Madri-gnano. Dans l'année (1509) les lettres de Vespuce parurent de nouveau dans l'édition de la *Cosmographiæ Introductio*, d'Ylacomilus, publié à Strasbourg par Gruninger. Enfin dans l'année suivante (1510), on voit dans une lettre publiée par Tritemio, le titre :

Globus terræ in plano expansum, cum insulis et regionibus noviter ab Americo Vespucio Hispano inventis.

Vespuce mourut le 22 février 1512. S'il n'avait point destiné ses lettres écrites à ses à être publiées, il aurait sans doute désavoué cette publicité, car il a eu bien le temps de le faire. Mais au contraire, parce qu'il avait des rapports avec l'inventeur ostensible du nom d'Amérique, c'est-à-dire avec Ylacomilus, il a consenti indirectement à l'injustice commise envers Colomb, comme il avait consenti à la publication de ses lettres⁽¹⁾.

On a voulu d'autre part, tirer un argument en faveur de Vespuce, de ce que, au temps de la mort de l'amiral, le prétendu troisième voyage de Vespuce était imprimé, et dans lequel il était question de deux voyages antérieures. Mais il suffit, ce nous semble, de réfléchir que le nom d'Amérique n'ayant pas même été proposé du vivant de Colomb, l'amiral ne pouvait pas se plaindre de cette flagrante injustice commise contre ses droits.

En effet quel ombrage pouvait donner à Colomb la publication du premier voyage de Vespuce, c'est-à-dire celui fait sous le commandement d'Hojeda, puisque ce capitaine est allé au Nouveau-Continent après lui ?

Ne savait-il pas qu'une telle publication ne faisait aucun tort à sa gloire ? car il ne pouvait pas prévoir qu'après sa mort on aurait faussé la vérité des faits.

Un autre argument qu'on peut faire en faveur de l'attériage de Vespuce au Brésil, c'est le passage qu'on lit dans la relation de *Empoli* dans Ramusio. Mais ne faudrait-il pas compter aussi pour beaucoup sur le rapport de l'opinion qui se forma à Florence et ailleurs en faveur de Vespuce par la correspondance de ses compatriotes établis en Espagne et en Portugal, lesquels par amour national auraient tâché de faire croire à ses correspondans que Vespuce avait joué un grand rôle dans les dé-

(1) Sur les rapports d'Ylacomilus avec Vespuce par la Lorraine, voyez la note de M. de Humboldt, insérée au Bulletin de la Société de Géographie, t. IV, p. 412, deuxième série.

couvertes ? L'histoire des découvertes en tout genre ne nous prouve-t-elle pas, même de nos jours, comment chaque nation se dispute la priorité et la réclame pour un de ses nationaux ?

On doit remarquer qu'*Empoli* était Florentin comme Vespuce, et que le bâtiment à bord duquel il se trouvait, quoique faisant partie de la flotte portugaise, avait été armé par les *Marchionis*, négocians florentins établis à Lisbonne.

Il est donc à supposer que les négocians établis à Lisbonne et à Séville aient voulu réclamer, par un sentiment qui serait loin d'être blâmable s'il était juste, une grande part de gloire pour son compatriote, en opposition à celle que le grand Génois venait d'acquérir. On doit se rappeler que les rivalités des républiques de l'Italie n'étaient point éteintes encore à cette époque.

Quoi qu'il en soit, si *Empoli* dans sa relation en parlant de Vespuce, a dit que l'expédition dans laquelle il se trouvait, aborda le même continent qu'il avait précédemment découvert, ce passage, s'il n'est point une interpolation qu'on ait faite postérieurement dans le texte de la copie que Ramusio publia plusieurs années après qu'elle fut écrite⁽¹⁾, ce passage, dis-je, ne peut pas révoquer en doute la priorité de la découverte de la partie méridionale du Nouveau-Continent par Pinzon, Lepe et Cabral, tout en admettant même l'authenticité du document que Ramusio publia.

En effet, il ne paraît pas croyable qu'*Empoli* qui parti de Lisbonne le 6 avril 1503, dans l'expédition d'Alphonse d'Albuquerque, ignorât que la découverte du Brésil avait été effectuée par Cabral trois ans auparavant. Comment *Empoli* se trouvant à bord d'une flotte portugaise, pouvait-il ignorer que la terre qu'il visitait avait été découverte par un amiral portugais à une époque si rapprochée de son attérage à la même contrée ?

Le nom de *Vera-Cruz* qu'*Empoli* donne au Brésil, ne prouve-t-il pas qu'il n'ignorait point que cette terre avait été découverte par Cabral, puisque ce fut cet amiral qui a imposé ce nom au Brésil lors de sa découverte ?

Si on rapproche ce passage d'*Empoli* de ceux des lettres de Pascoaligo, ambassadeur de Venise à Lisbonne, et de l'autre du Vénitien Domenico Cretico, qui n'attribuent point à Vespuce la découverte en question, ne doit-on pas considérer le passage de la relation d'*Empoli* comme très suspect ? Le témoignage des agens officiels de la république de Venise, tous deux contemporains, et l'évidence du fait de la découverte de Cabral ne laissent pas le moindre doute qu'ils méritent plus de crédit que l'assertion d'*Empoli*.

Ainsi nous n'hésitons pas à croire qu'un critique impartial admettra plutôt l'authenticité des passages des documens des agens vénitiens, puisqu'ils sont d'accord avec les faits, que le passage fautif de la relation

(1) N'a-t-on pas vu interpoler dans les tables de Ptolémée les positions modernes dont on croyait connaître la longitude et la latitude, et les inscrire sur les cartes dressées par ce géographe d'Alexandrie ?

d'*Empoli* qui, pour accorder cette gloire à un Italien, garde le silence sur Pinzon, Lepe et Cabral.

Un autre argument qu'on a fait pour justifier les intentions de Vespuce, c'est que s'il eût contribué à faire imposer son nom au Nouveau-Continent, Ferdinand Colomb, si jaloux de la gloire de son père, se fût sans doute plaint d'autant plus qu'il termina son livre en 1533.

Cet argument, quoique négatif, est toutefois de quelque importance; néanmoins il est bien loin d'offrir une preuve satisfaisante de la sincérité des intentions de Vespuce.

D'abord le livre de Ferdinand Colomb ne nous est point parvenu dans l'original. Il ne nous est parvenu que dans la traduction italienne d'Alphonse d'Ulloa, de laquelle Barcia l'a retraduit en espagnol. Las Casas qui l'a reproduit presque mot pour mot, traite Vespuce d'imposteur bien que Ferdinand Colomb ne lui adresse aucun reproche.

Au surplus, nous observerons qu'en 1533, époque à laquelle le fils de l'amiral termina son livre, le nom d'Americ-Vespuce n'était point encore admis généralement dans la cartographie, c'est-à-dire, la priorité de la découverte du Nouveau-Continent par l'amiral était signalée invariablement dans toutes les cartes géographiques jusqu'à l'année 1520, et ce ne fut que dans une carte qu'on trouve dans le *Solinus* de Camers, de cette même année, où Ferdinand Colomb pouvait voir pour la première fois le nom d'*Amérique* imposé au Nouveau-Continent; mais il y trouvait aussi une note qui constatait que ce grand continent avait été premièrement découvert par son père. On y lisait, *Anno 1497, hæc terra cum adjacentibus insulis inventa est per Columbum genuensem, ex-mandato regis Castellæ.*

Il est bien probable que Ferdinand Colomb n'ait pas même en connaissance de cette carte du *Solinus* de Camers. En outre cette carte avec le nom d'*América* est la seule à ma connaissance qui ait été publiée entre 1520 et 1533, année en laquelle Ferdinand Colomb termina son livre. Conséquemment il n'a pas pu connaître qu'une seule carte avec cette dénomination, dénomination qui du reste était très embrouillée, car elle est en rapport avec le mot *provincia*, et il n'y trouvait pas le nom d'*Amérique* imposé à tout le grand continent, tandis qu'il lisait dans la même carte la fameuse note qui constatait la priorité de la découverte faite par son père. Donc, s'il a eu en effet connaissance de la carte en question, cette note transcrite aurait dû diminuer beaucoup la fâcheuse impression qu'une telle dénomination aurait dû produire sur son esprit si elle s'y fût trouvée sans être accompagnée de la note précitée.

Quoi qu'il en soit, nous sommes portés à croire que le silence de Ferdinand Colomb à l'égard de Vespuce, dont on a voulu tirer un argument justificatif en faveur du navigateur florentin, n'est nullement décisif et ne profite pas beaucoup à Vespuce, d'autant plus que Ferdinand Colomb garda une grande circonspection et une grande réserve sur d'autres faits qui devaient être pour lui d'une grande importance, c'est-à-dire sur l'origine de sa famille et sur la patrie de l'amiral. Il se borna à exposer les opinions des autres, et n'a point déclaré la sienne.

De ces observations, nous passerons à d'autres qui, ce nous semble,

pourront éclairer le lecteur sur la nature des argumens des défenseurs de Vespuce.

Robertson a tiré du silence de l'historien *Oviedo* à l'égard de Vespuce, un argument contre la véracité des relations de ce navigateur. On est venu après en tirer un autre tout-à-fait contraire de ce silence du même historien, en prétendant qu'il était l'ennemi de l'amiral, et pourtant qu'il se serait plu à faire valoir les droits de Vespuce. Mais comme on se permet de telles interprétations pour en tirer des conjectures, nous en ferons aussi à notre tour.

Il paraît probable qu'*Oviedo* n'a pas voulu parler des prétendues découvertes de Vespuce, puisqu'il n'a pas voulu altérer la vérité des faits, et qu'il savait fort bien que personne en Espagne n'aurait cru à ce qu'il aurait pu dire en faveur de Vespuce et contre un événement bien constaté, c'est-à-dire celui de la priorité de la découverte du Nouveau-Continent par Colomb. Ou bien la circonspection d'*Oviedo* à l'égard de Vespuce peut aussi montrer qu'on ne faisait aucun cas en Espagne de ce qui se publiait à l'étranger en faveur de Vespuce, et que lorsqu'on prêtait quelque attention à ces publications étrangères, c'était pour réfuter les prétentions de Vespuce et de ses panégyristes, comme l'a fait le grand historien Las Casas.

Le lecteur choisira parmi ces conjectures celles qui lui plaira. Au reste nous n'avons rapporté les premières et fait connaître les secondes que pour montrer combien la tâche de justifier Vespuce est devenue difficile, sinon impossible, pour ses panégyristes.

On a encore voulu tirer un argument favorable aux intentions de Vespuce de quelques mots de Ramusio en sa faveur. Cependant nous ne pensons pas que l'éloge de Ramusio puisse justifier les intentions de Vespuce et encore moins imprimer aux relations de ce navigateur un caractère d'authenticité.

Ramusio était en effet le collecteur le plus savant de son siècle, mais il n'a pas eu à sa disposition les documens que nous connaissons maintenant; il n'a point discuté les questions que les modernes ont soulevées au sujet des prétendus découvertes de Vespuce; il était Italien, et nous ne pensons pas que les éloges de *singular intellecto e bellissimo ingegno del eccellente signor Amerigo*, puissent réduire au néant les assertions de Las Casas et de Schoner (1) contre Vespuce, ni même celles d'*Herrera*.

(1) L'astronome Schoner manifeste ses soupçons à l'égard de la fraude de Vespuce. (Voyez *Joanni Schonerii Carolostadi opusculum geographicum, ex diversorum libris et caris collectum*. Nuremberg, 1533, c. I et XX, et sect. XI, c. XX et XXI).

Le témoignage de ce savant contemporain de Vespuce est très important, malgré les erreurs de sa géographie systématique.

Schoner naquit en 1477 et mourut en 1547. Il occupa une chaire de mathématiques à Nuremberg. Ses tables astronomiques, qui furent publiés après celles de Regiomontanus, et qui furent appelées *Resolutæ* à cause de leur clarté, lui firent un nom célèbre. Il écrivit une foule d'ouvrages dont quelques uns se trouvent à la Bibliothèque du roi, à Paris.

Il composa son *Oposculum geographicum* d'après les livres et les cartes qui existaient de son temps. A l'époque de la publication de son livre (1533), il pouvait déjà

Au surplus, l'ouvrage de Las Casas où il est question de Vespuce resta inédit. Cette précieuse *Histoire des Indes* n'a pas encore été publiée, et pourtant Ramusio n'a pas eu connaissance des objections que des autorités telles que Las Casas, et après lui d'autres savans espagnols, ont faites à la teneur des relations de Vespuce et à la moralité même de ses intentions. Ainsi toute critique impartiale accordera plus de poids aux assertions de Las Casas qu'aux expressions de Ramusio.

Nous soutiendrons même que les assertions d'Herrera à l'égard de Vespuce ont plus d'importance dans la discussion qui nous occupe, que les éloges de Ramusio.

Nous savons bien qu'on a prétendu que les inculpations d'Herrera contre Vespuce diminuaient d'importance, puisque ses décades n'ayant paru que vers le commencement du xvii^e siècle, se trouvent pourtant bien au delà de la limite où les opinions des savans ont de l'importance pour la critique historique. Il est vrai que l'importance des assertions d'un historien qui n'a point été contemporain des faits qu'il rapporte, diminue d'après les règles de la critique historique, et qu'il ne peut pas occuper la même place qu'un auteur contemporain; mais il est vrai aussi que cette règle ne peut jamais être admise dans un sens absolument restreint, sans courir le risque de rejeter un grand nombre d'ouvrages qui font autorité dans l'histoire, quoique souvent écrits et publiés plusieurs siècles même après les événemens qu'ils rapportent.

Faudrait-il rejeter un grand nombre de faits et de passages rapportés par Hérodote, Strabon, Pline l'ancien et d'autres auteurs de l'antiquité, parce que ces auteurs ont rapporté des faits dont ils n'étaient point témoins? Assurément non.

Herrera doit donc être classé parmi les historiens du xvi^e siècle, quoique son ouvrage n'ait été publié qu'en 1601. Herrera puisa à des sources antérieures et authentiques. Son opinion est donc très imposante dans la question de Vespuce.

S'il fallait rejeter l'autorité d'Herrera parce qu'il vécut et rédigea son ouvrage dans la dernière moitié du siècle des découvertes, comment les historiens et les critiques du xix^e siècle qui ont discuté cette matière et qui sont éloignés de plus de deux siècles de l'époque d'Herrera, com-

apprécier la question qui se rattachait au nom imposé au Nouveau-Continent; il pouvait également prévoir combien la dénomination d'*America* était injuste, contraire à l'évidence des faits, et attentatoire aux droits de Colomb.

Mais non seulement les deux auteurs contemporains de Vespuce, Schoner et Las Casas, et ensuite Herrera qui puisa à des sources authentiques, accusèrent ce navigateur, mais encore nous devons ajouter aux écrivains dont nous avons parlé dans le cours de ces recherches, d'autres encore qui se prononcèrent contre lui, c'est à savoir : *Mosquera de Varumbo*, Numantina, c. X, f^o 74.

Malvenda, c. 16.

Charles Étienne, dans son dictionnaire, au mot *America*.

Solorzano, *De Indiarum*, lib. I, c. IV.

L'Evêque, *Ore Symbolo Indiano*, c. XVIII.

Fr. Antonio de la Calanca, *Chronic de Santo Agustinho nel Peru*, lib. I, c. IV, f^o 28.

Le père Manoel de la Vega dans son ouvrage *Historia del Descubrimiento de la America por Cristobal Colon*.

ment dis-je, pourront-ils prétendre à faire autorité dans cette importante discussion ?

Mais il suffit, selon nous, de bien examiner les ouvrages de ce docte écrivain pour reconnaître que si ces assertions n'ont pas la même autorité que celles de Las Casas, elles doivent du moins occuper la place immédiate dans l'importance historique.

En effet ce laborieux historien écrivit une foule d'ouvrages qui attestent qu'il était très bien informé des événemens et des choses de son siècle. Il a été considéré jusqu'à présent ⁽¹⁾ comme l'un des premiers, des plus consciencieux et des plus impartiaux historiens espagnols ⁽²⁾.

L'histoire d'Herrera a eu le singulier privilège d'avoir été déclarée officielle par un arrêt du conseil d'état. Les assertions d'Herrera doivent faire autorité dans la question qui nous occupe.

On a fait encore un argument en faveur de Vespuce de n'avoir pas été appelé à déposer dans le fameux procès du *Fiscal*, procès dans lequel tous les navigateurs contemporains de l'amiral furent appelés à déposer contre lui, parce qu'à l'époque de l'instruction du procès, le Fiscal ne s'est point prévalu des livres qui avaient paru en faveur de Vespuce à l'étranger. Mais on peut objecter aussi à cet argument, que, ou le Fiscal ne l'a pas appelé à déposer, le considérant comme partie intéressée, et partant comme suspect, ce qui rendrait nulle toute la procédure d'après les lois et les règles de la jurisprudence ; ou bien que Vespuce n'ayant jamais fait les découvertes dont il était question dans les publications faites hors de l'Espagne, n'ayant jamais découvert *Paria*, le Fiscal ou procureur général n'appela seulement comme témoins que les autres marins qui avaient visité ces contrées, et qui étaient plus instruits que Vespuce sur le fait de savoir l'époque de la première découverte de la terre ferme.

Nous ajouterons que, quelque connaissance que le Fiscal pouvait avoir eue alors des livres imprimés en Italie, en Lorraine et dans d'autres pays étrangers, en faveur des prétendues découvertes de Vespuce, ces livres ne pouvaient nullement faire preuve en droit, étant imprimés et publiés à l'étranger, dans un procès dont l'instruction se faisait en Espagne d'après le code national de procédure et conséquemment il n'est pas étonnant qu'on n'y ait pas fait la moindre attention ⁽³⁾.

(1) Ce ne fut que le paradoxiste Canovai qui attaqua Herrera ; mais ce célèbre historien trouva à Florence un savant pour le justifier d'une manière irréfutable. Voyez Mariano Llorente *saggio apologetico degli storici e conquistatori spagnnoli dell America* Florence, 1796. *Passim*. Prescott. *History of Ferdinand and Isabella*, t. III, p. 56, London, 1838.

(2) M. Humboldt, *Exam. Crit.* tom. I, pag. 297, reconnaît l'autorité d'Herrera ; là cet illustre savant, dit : « Deux ouvrages dont l'autorité ne peut être révoquée en doute, les *Décades d'Antonio d'Herrera* et le *Manuscrit de Pigaffetta*. »

Or, si l'autorité d'Herrera ne peut pas être révoquée en doute au sujet de Martin de Behain, navigateur plus ancien que Vespuce, comment pourra-t-on ne pas pas l'admettre à l'égard de Vespuce lui-même ? En effet, si on ne peut douter qu'Herrera n'ait eu sous les yeux les notes originales du pilote de l'expédition de Magellan, comment doit-on douter qu'il ait été très bien informé sur les découvertes de Vespuce ?

(3) La jurisprudence venait de recevoir en Espagne sous le règne de Ferdinand et d'Isabelle, une grande réforme. La loi était exécutée avec une sévère impartialité ; les tribunaux mêmes venaient d'être organisés et un nouveau code publié.

L'exclusion que le Fiscal a faite de Vespuce dans le procès en question, ne peut donc, en définitive, nous prouver autre chose sinon que l'on ne considérait en Espagne que la grande figure de Colomb, comme l'homme de génie qui avait découvert le Nouveau Continent, et que dans ce procès même la seule fois qu'on prononce le nom de Vespuce on ne lui accorde que le titre bien modeste de *pilote*.

On a fait enfin un argument pour prouver la sincérité des intentions de Vespuce, celui de dire qu'il ait cru toujours aborder en Asie lors de son voyage au Nouveau-Continent, et partant que cette seule particularité suffirait pour prouver qu'il n'y a eu de sa part aucune intention de vouloir découvrir le Nouveau-Continent (1).

Or, nous nous permettrons d'observer qu'en général, à l'époque de cette fameuse découverte, tous les marins étaient persuadés que le Nouveau-Continent formait une partie de l'Asie; il y a plus, cette erreur de géographie systématique prévalut bien long-temps après, mais cette opinion erronée n'empêcha pas ces marins de croire et de faire publier qu'ils avaient découvert des pays que personne avant eux n'avait jamais visités.

D'autre part, comment pouvait-on s'attendre à trouver dans les lettres de Vespuce écrites surtout du vivant de Colomb, que cette terre devait s'appeler de son nom?

Il y a bien des choses qu'on laisse pénétrer, mais qu'on n'ose pas écrire, qu'on aime à voir publier par d'autres, et qu'on prépare d'une manière astucieuse, mais qu'on n'ose pas même aborder directement.

Quoi qu'il en soit, il n'est pas moins vrai que Vespuce, tout en croyant que le Nouveau-Continent formait partie de l'Asie, ne considéra pas moins comme des découvertes réelles ses voyages au Nouveau-Monde.

Il suffit, ce nous semble, de citer ses expressions pour prouver ce que nous venons de dire.

Nous avons déjà rapporté le passage dans lequel Vespuce, en parlant d'une expédition portugaise d'Afrique, se sert de ces mots: *Tal viaggio comme quello no lo chiamo io scoprire* (2).

Dans le second prétendu voyage, il prétend avoir découvert *infinissima terra*; autre part il désigne cette terre par un *Mundo Nuovo*; ailleurs *qui armano tré navili per que nuovamente vadia a scoprire*.

(1) Rapprochez des pages 134 et 135. Tandis que Canavoi, grand panégyriste de Vespuce, a tiré un argument entièrement contraire des expressions de ce navigateur, lorsqu'il dit qu'il avait découvert *molta terra ferma et infinite isolé*.

(2) Le savant géomètre portugais Pierre Nunes démontra dans son ouvrage *Defensam da carta de Mariar*, que les découvertes des îles et des terres fermes par les Portugais, avaient été faites d'après un système scientifique. Que les marins ne portaient jamais de Portugal sans avoir acquis précédemment une profonde instruction, sans savoir l'astronomie et la géométrie, et sans être munis d'instrumens. (Voyez notre Mémoire sur les connaissances scientifiques de Jean de Castro, *Bulletin de la Société de Géographie*, t. X, p. 220)

Les navigations des Portugais furent donc profondément calculées et dirigées scientifiquement d'après les principes de la cosmographie et de la géographie. (Voyez *Ribeiro dos Santos*, Mémoire de l'Académie royale des sciences de Lisbonne, t. VIII, p. 169).

Les accusations de Vespuce envers les marins portugais sont injustes et prouvent

Ainsi en rapprochant ces passages d'un grand nombre d'autres que nous avons précédemment cités, et notamment en examinant l'ensemble de la discussion, on reconnaîtra que les mots *descoprire* et de *Mundo Nuovo* dont Vespuce se sert, ne doivent pas prouver d'une manière incontestable la sincérité de ses intentions. Au contraire ses expressions paraissent montrer qu'il tâchait de convaincre ceux à qui il adressait ses lettres qu'il avait découvert réellement de nouvelles terres, enfin un nouveau monde.

Nous venons ainsi d'examiner et de discuter tous les argumens qu'on a fait pour justifier les intentions de Vespuce ; nous y avons opposé les nôtres. Il nous semble qu'il résulte de cette discussion un fait bien évident, c'est que les argumens qu'on a faits en faveur du navigateur floren-

encore qu'il ne perdait pas l'occasion de laisser percer la jalousie des autres marins. Or, d'après un grand nombre de documens et de récits d'auteurs contemporains il est constaté que le gouvernement portugais déterminait le départ des expéditions d'après les notions et des plans connus d'avance. En effet, si nous remontons aux plans scientifiquement conçus dès l'établissement de la fameuse académie nautique de Sagres, bien des années avant la naissance de Vespuce, ces plans nous prouvent qu'en supposant même que le navigateur florentin eût été au service de Portugal, il ne fit qu'exécuter sous les ordres d'un chef portugais des projets, des plans et des directions entièrement portugaises.

M. Ranke a tiré récemment des archives de Venise une lettre qui prouve que même avant le voyage de Colomb à Honduras et à Veragua, au mois d'octobre 1501, on savait déjà en Portugal que les terres du nord, couvertes de neiges et de glaces, sont contiguës aux Antilles et à la terre des Perroquets nouvellement trouvée. Cette terre est située à côte du Brésil. (Voyez ce passage dans l'*Examen Critique*, par M. Humboldt, t. IV, p. 262.)

Or on voit par ce document curieux qu'on était très bien informé en Portugal sur un point si grave, et que ces informations et ces données géographiques ne pouvaient pas avoir été fournies à la cour de Lisbonne par Vespuce, qui n'y retourna que dans l'année suivante, en 1502.

Au surplus, le fait suivant prouve aussi que la cour de Portugal n'avait pas besoin d'inviter Vespuce en 1501, comme il le dit, pour découvrir de nouvelles terres, après la découverte de Cabral.

A peine le roi Jean II eut-il appris la découverte de Colomb, qu'il chargea le comte d'Abrantès en 1493 (dans la même année), d'examiner les nouvelles terres que Colomb venait de découvrir (V. Barros, *Décad.* l. III, c. II, et M. de Humboldt, *Exam. Crit.* V, p. 96). Voyez aussi la lettre adressée au cardinal, archevêque de Porto, et publiée par *Pedro Affonso Malheiro*.

Dans l'ouvrage du père Manoel de la Vega (*Historia del des Cobrimiento de la America septentrional*), publié pour la première fois en 1826, au Mexique, par Bustamante, l'auteur, en parlant du troisième voyage de Colomb, de 1498, dit que l'intention de l'amiral fut de naviguer vers le sud jusqu'au delà de l'équinoxiale, et, de là, poursuivre son voyage vers l'occident jusqu'à ce qu'il eût trouvé la terre pour s'assurer si le roi Jean de Portugal s'était trompé lorsque ce souverain avait affirmé qu'au sud il y avait une terre ferme.

Avant même l'avènement au trône de Jean II, Alphonse V son père avait consulté le fameux astronome florentin Toscanelli (1474) sur le passage par ouest au pays où naissent les épiceries. Nous avons donc dans cette lettre de Toscanelli, la preuve que les Portugais s'occupaient, plus de vingt ans avant la découverte de l'Amérique par Colomb, de chercher un passage à l'ouest pour arriver aux Indes.

Déjà aussi, avant l'année 1464, Jean Vaz Corte Real, accompagné d'Alonzo Martins Homem, avait découvert la terre des *Bacalhaos* (V. *Mém. de litt. de l'Académ. R. des Sciences de Lisbonne*, VIII, p. 309.)

tin ne *sont point inattaquables*, et partant, que ces argumens son bien loin de le justifier. Cette discussion montre encore, selon nous, qu'il y a comme une irrésistible fatalité qui paraît compromettre toujours davantage ce navigateur dans ses intentions, même lorsqu'on prétend les justifier. Cette discussion prouve enfin que la faiblesse des argumens qu'on a faits en faveur de Vespuce ne fait qu'agrandir la renommée du génie de Colomb, et fait ressortir de plus en plus la flagrante injustice qu'on a commise envers ce grand homme.

Mais ces argumens qu'on a faits, et ceux qu'on peut faire encore sur les intentions de Vespuce, malgré leur importance, puisqu'ils se rattachent à la supercherie d'avoir imposé son nom à cette partie du globe, découverte par Colomb, ces argumens, nous ne le dissimulons pas, doivent être considérés comme d'un ordre secondaire, car le point fondamental de la discussion ne doit pas être celui des intentions de Vespuce, mais celui de savoir s'il a ou non découvert une portion quelconque du Nouveau-Continent.

il ne s'agit pas non plus dans cette question de démontrer que Vespuce a voyagé, mais il s'agit de prouver que Vespuce n'a rien découvert par lui-même; qu'il n'a point fait la découverte d'un seul point du Nouveau-Continent dans une expédition dirigée et commandée, par lui, comme firent Colomb, Pinzon, Lepe, Cabral, Hojéda et d'autres.

Or, si on déjà convenu, d'après des documens de la plus évidente authenticité, que Colomb découvrit le premier le Nouveau-Continent, c'est-à-dire les îles et la terre ferme; que Pizon en découvrit une autre partie; qu'Hojéda visita Venesuela, et que Lepe longea une partie de la côte au sud de l'équateur; que Cabral aborda au Brésil et le découvrit⁽¹⁾; que Coelho découvrit encore une partie de ce vaste Continent; si on est convenu que le premier voyage de Vespuce qui est constaté est celui qu'il fit dans la flotte commandée par Hojéda, et que ses deux premiers prétendues voyages, présentent des rapports frappans avec ceux de Pinzon et d'Hojéda, et son quatrième avec celui de Coelho⁽²⁾; si on est convenu de tout ceci, ne résulte-t-il donc pas de cette masse de données certaines,

(1) Non seulement tous les historiens portugais du xvi^e siècle ne font point mention de Vespuce, comme nous l'avons dit ailleurs, mais encore le roi Emmanuel, dans la lettre datée de Santarem, le 29 juillet 1501, adressée au roi et à la reine d'Espagne, pour leur faire part de la découverte de Cabral, ne dit pas un mot de Vespuce.

(2) Nous transcrivons ici quelques passages fort remarquables de M. de Humboldt (*Examen Critique*, t. V, p. 211 et 212). Ce savant après avoir déployé sa vaste et profonde érudition, après avoir discuté et comparé ensemble les relations de Vespuce avec celles des voyages des marins dont nous avons parlé plus haut, termine par ces conclusions:

«Dans l'état fragmentaire et de désordre extrême dans lequel les lettres de Vespuce nous sont parvenues, il est difficile de déterminer avec une entière assurance «chacune des expéditions espagnoles et portugaises auxquelles il a été successivement «attaché, etc.»

Autre part ce savant dit:

«Il m'a paru très probable que le premier voyage a été fait avec Hojéda, le second avec Vicente Yanès Pinzon, et le quatrième avec Gonzalo Coelho.

«Nous ignorons jusqu'ici, ajoute-t-il, sous quel chef Vespuce a exécuté son troisième voyage.»

des preuves bien évidentes de l'injustice flagrante commise non seulement envers le grand homme Colomb, mais encore envers d'autres capitaines contemporains de Vespuce ?

En effet si le Brésil eût été vu par Pinzon et ensuite par Lepté, en janvier 1500, et par Alonzo Velez de Mendoza, et en avril de la même année par l'amiral Cabral, dont la découverte est devenue historique, et Vespuce n'ayant jamais visité ce pays, dans une expédition commandée par lui, comment peut-on le classer parmi ceux qui ont découvert le Nouveau-Continent ? L'opinion affirmative n'impliquerait-elle pas la plus flagrante contradiction ?

On a dit : Vespuce a vu une partie du Nouveau-Continent méridional avant Cabral dans l'expédition de Pinzon. Supposons-le, mais il l'a vu comme tous les autres marins de la même expédition. Un simple matelot du navire de Pinzon avait autant de droit à cette découverte que Vespuce. La gloire de cette expédition et la découverte dont il s'agit appartiennent toutes entières à Pinzon et non à Vespuce.

Cela est si vrai, que *Jean de La Cosa*, son compagnon de voyage, n'a pas écrit dans sa fameuse carte *esto Cabo descobrio Vespuccio*, mais au contraire, non seulement il ne prononce pas même son nom, mais il constate la découverte de Pinzon dans cette mémorable note que nous transcrivons de nouveau : *Esto Cabo se descobrio en anno de 1499, por Castilla siendo descobridor Vicente Annes* (4). Et il constate aussi la découverte de l'île de Ferdinand de Noronha, par une expédition portugaise dans laquelle Vespuce ne se trouvait même pas.

Les panégyristes de Vespuce ont prétendu qu'il était juste et raisonnable de respecter sa mémoire, puisqu'il était un homme habile ! Mais nous aimons à penser qu'il n'est pas d'un esprit juste et d'un jugement impartial de vouloir, sur de simples conjectures qui du reste sont en opposition avec les faits, de vouloir élever, disons-le, une statue à Vespuce pour de grandes actions qui appartiennent à d'autres. On a objecté même à ceux qui, comme nous, ont considéré Vespuce dans la dernière catégorie des voyageurs de l'époque des découvertes, qu'il ne fallait pas être sévère contre lui, puisqu'il était un cosmographe habile ! Sans doute il était habile, mais Strabon, Ptolomée et maints autres avant lui, furent aussi des cosmographes bien autrement habiles que Vespuce, et néanmoins ils n'usurpèrent point la gloire d'autrui.

Il est bien digne de remarque que malgré cette grande renommée que ses panégyristes ont prétendu lui créer, il est digne de remarque, nous le répétons, de voir qu'en 1512 (cette date est très importante), les cartes de Vespuce avaient si peu d'autorité en Espagne, que la carte marine d'André de Morales était la seule dont le gouvernement reconnaissait l'exactitude, et la seule qui jouissait d'une grande célébrité.

Mais Vespuce écrivait bien ses relations de mœurs de sauvages, et ces relations sont très amusantes, répliquent d'autres ; mais nous ren-

(4) Voyez des pages 161 à 163 [a].

[a] Vide Vol. I desta reedição, parte segunda.

controns dans quelques portulans écrits par des pilotes dont les noms sont peu connus, des relations écrites dans le même genre, et qui sont très amusantes. Or, le point fondamental ne consiste pas à savoir s'il était bon cosmographe, s'il écrivait des relations amusantes; il consiste, nous le répétons, à savoir s'il a fait ou non les découvertes qu'on lui a faussement attribuées. Or, ces prétendues découvertes de Vespuce ne peuvent plus être soutenues à sa louange, comme des découvertes réellement faites par lui. Ainsi tout ce que ses panégyristes ont dit en sa faveur, et pour justifier ses intentions avec plus ou moins d'érudition ou de sagacité, ne pourra lui créer aux yeux de la critique savante et impartiale une place supérieure parmi les marins qui ont découvert les différentes parties du Nouveau-Continent. Aux yeux de cette critique, Vespuce ne sera désormais qu'un homme habile qui s'est trouvé dans l'expédition d'Hojéda de 1499 en 1500; dont le fameux Jean de La Cosa, qui dressa la première carte du Nouveau-Continent, n'en fit même pas la moindre mention, quoique Vespuce se fût trouvé dans la même expédition avec lui.

En effet, la grande découverte due au génie de Colomb, celles d'Hojéda, de Pinzon, de Lepe, de Cabral et de Coelho (1) sont des découvertes réelles; elles sont constatées par des documens de la plus évidente authenticité. *Leurs dates reposent sur des documens certains*, comme l'a très bien observé M. de Humboldt. Au contraire, dans les prétendues découvertes de Vespuce, les dates ne méritent aucune confiance, *et sont en contradiction entre elles* (2). Quant au fond, l'analogie des événemens et les matériaux sont les mêmes dans les deux voyages de Vespuce et d'Hojéda, mais dans la relation confuse du premier, leur concession est altérée (3); les relations de Vespuce sont toujours embrouillées (4) et dans sa rédaction règne un *vague désespérant* (5); des dates astronomiques ap-

(1) *Claude Bartholoméo* dans son *Orbis Maritimus*, assure que Vespuce, dans le voyage de 1501, avait découvert la rivière de la *Plata*, mais cela n'a pas la moindre probabilité. Malgré qu'on ait supposé que Vespuce atteignit le 52° degré de latitude méridionale, supposition que M. Southey dans son *Histoire du Brésil*, admet comme un fait, est également invraisemblable. Une simple observation suffit pour démontrer, selon nous, le peu de confiance que mérite la partie de la relation de Vespuce, relative à cette prétendue découverte, c'est le silence qu'à cet égard ont gardé tous les écrivains portugais et espagnols. Il n'est pas croyable qu'une navigation aussi hardie et la découverte d'une rivière due à *Solis* en 1515, ait été ignorée au départ de Coelho en 1503.

D'autre part, le retour de Gonçalo Coelho à Lisbonne, avec deux vaisseaux qui échappèrent au naufrage, dément l'assertion de Vespuce qui, dans sa deuxième lettre, prétend que le capitaine mourut dans le naufrage, et que ce fut lui qui retourna à Lisbonne avec les deux vaisseaux. Si cela eût été vrai, comment ce fait serait-il ignoré des autres contemporains?

(2) Voyez *Examen critique*.

(3) Voyez *Examen Critique*.

(4) Voyez *Exam, Crit.*, t. IV, p. 82. Je ne puis aucunement reconnaître, dit M. de Humboldt, dans la description dogmatiquement *embrouillée* de Vespuce, le phénomène plus commun d'un *halo*, etc.

(5) Voyez la remarque que de M. de Humboldt, t. IV, p. 168. Ce savant en parlant de la lettre datée de Lisbonne, dit: Pourquoi aurait on confié à Benevenuto une lettre adressée au roi de Portugal?

Nous signalons ici ce doute pour montrer encore une énigme de plus dans les relations de Vespuce.

partenant au voyage fait avec Hojéda, se trouvent mêlées aux récits du voyage fait avec Pinzon⁽¹⁾. Ainsi le lecteur impartial reconnaîtra sans peine, d'après cette discussion, combien il est difficile, sinon impossible, de donner aux relations de Vespuce un caractère d'authenticité.

Le lecteur verra, nous n'en doutons pas, que tous les efforts des panégyristes de Vespuce ont échoué jusqu'à présent.

Du côté de Colomb et des autres navigateurs que nous avons nommés plus haut, sont les faits constatés, appuyés sur des documens authentiques ; du côté de Vespuce au contraire, les faits, les documens, les raisonnemens même qu'on a faits en sa faveur, lui sont tous contraires, et ne font que montrer chaque fois davantage l'épouvantable iniquité commise contre Colomb et contre les autres marins célèbres qui ont abordé le Nouveaux-Continent après ce grand homme.

FIN.

(1) «Une date astronomique, dit M. de Humboldt, la conjonction de la lune avec mars (le 23 août 1499), mêlée au récit du voyage de Pinzon, tandis qu'elle appartient indubitablement au voyage avec Hojéda, offre une difficulté sinon insurmontable, du moins très grave.» Ce savant se demande: «Aurait-elle passé accidentellement d'un voyage dans l'autre? Il n'est pas question d'ailleurs de cette conjonction planétaire dans le livre de *Quatuor Navigationes*, c'est la seule lettre à Lorenzo de Médicis qui en parle.»

TABLE

DES MATIÈRES [a].

A.

	Pages
ADAM DE BREMEN. Auteur oublié par Canovai.....	154
ALBERTINO. Auteur cité.....	89
ALBUQUERQUE (ALPHONSE D') commanda une division dans une expédition faite sous le roi Emmanuel, pag. 22. — Reconnut le Brésil et y relâcha.....	84
ALBUQUERQUE (FRANÇOIS D').....	<i>Idem.</i> 22
ALEXANDRE VI. Passage très important d'une bulle de ce pape, à l'égard de Colomb.....	128
ALLEGRI (PIETRO). Lettre adressée à cet imprimeur, publiée en 1789.....	150
ALMEIDA (D. FRANÇOIS D') reconnut le Brésil.....	84
ALPHONSE, roi d'Aragon. Contraire au parti Angevin.....	55
ALVARES (EMMANUEL), pilote portugais du XVI ^e siècle.....	99
ALVARES (FRANÇOIS). Son voyage en Ethiopie.....	92
ALVARES père (LOUIS). Son ouvrage manuscrit est envoyé par Goës à Ramusio	9
AMÉRIQUE. Fausses assertions de Canovai au sujet de ce nom donné au Nouveau-Continent,.....	161
AMIRAL (CARTE DE L'). Par qui elle a été dessinée.....	165 et suiv.
AMORETTI. Cité.....	99
AMPERE. Auteur cité.....	xiv
ANCILLON. Auteur cité.....	i
ANGHIERA (PIERRE MARTYR D'). Cité en faveur de Colomb, pag. 47. — Autorité de son témoignage, <i>ibid.</i> — Ne classa jamais Vespuce parmi ceux qui premièrement ont découvert le Nouveau-Monde, pag. 47. — Son opinion au sujet de Vespuce combattue, p. 197 et suiv. — Ses ouvrages cités.....	198
ANJOU (RENÉ D'), duc de Lorraine, qui prenait le titre de roi de Sicile et de Jérusalem. Époque de sa mort, pag. 53. — Particularités de sa vie qui prouvent qu'il ne pouvait exister des rapports entre lui et Vespuce.....	55 et 56
ANJOU (RENÉ II D') ne peut avoir des rapports de jeunesse avec Vespuce.	56 et suiv.
ANNALES DES SCIENCES. Journal cité.....	6 et 7
APPIEN. Cité.....	26
ARCHIVES ROYALES DE PORTUGAL.....	8
(Voyez <i>Torre do Tombo.</i>)	

[a] No final deste volume o leitor encontrará uma tabella com a paginação correspondente a esta reedição.

B.

	Pages
BALDELLI BÒNI (LE COMTE). Lettre de Vespuce découverte par lui, pag. 211. — Texte de cette lettre qui donne lieu à des observations critiques....	213 et suiv.
BANDINI n'a pas connu l'édition faite en Lorraine de la <i>Cosmographiæ Introductio</i> , pag. 49. — Sa conjecture au sujet des rapports de Vespuce avec Laurent de Médicis, pag. 61. — Elle est <i>contra producentem</i> , pag. 62. — Inexactitude de cet auteur au sujet d'une expédition de Vespuce, pag. 105. — Il donne comme nouveau un document déjà publié.....	148
BARBOSA, auteur de la bibliothèque Lusitanienne, attribue la découverte de l'Amérique à Cabral.....	34
BARLÆUS. Ce qu'il dit au sujet de Vespuce et de Colomb dans un ouvrage sur le Brésil, publié à Amsterdam en 1647.....	28
BARREIROS. Son silence au sujet de Vespuce dans son traité <i>de Ophira regione</i>	87
BARROS (JEAN DE). Son silence sur Vespuce et sur sa prétendue rencontre avec Cabral, pag. 20. — Il parle de la rencontre de Cabral avec <i>Pedro Dias</i> , pag. 21. — Cet historien mentionne le départ de Lisbonne de Jean de Nova, et cite le nom du Florentin Ferdinand Vinnet, <i>ibid.</i> — Cité au sujet de Jean II, roi de Portugal.....	240
BARTHEMA (LOUIS DE). Dans la relation de ses voyages il ne fait pas mention de Vespuce.....	87
BARTOLOZZI réfute un pamphlet de Canovai, pag. 150. — Combat Canovai et justifie Tiraboschi, pag. 157. — Relève plusieurs erreurs de Canovai au sujet de Vespuce.....	189
BAUDRAND, géographe du XVII ^e siècle, doute de la réalité des prétentions de Vespuce, pag. 27. — Son <i>Dictionnaire géographique</i> cité, <i>ibid.</i> — Ce qu'il y dit de Cabral, de Colomb et de Vespuce, <i>ibid.</i> et.....	28
BEHAIN (MARTIN). Ce qu'il dit des relations entre le Portugal et les autres pays au XV ^e siècle, pag. 134. — Ses navigations sont d'une date plus ancienne que celles de Vespuce.....	235
BELLEFOREST. Note qu'on lit dans sa <i>Cosmographie</i> au sujet de Colomb....	179
BENEVENT (MARC DE). Un des éditeurs du Ptolémée imprimé à Rome, en 1508, pag. 81. — Sa dissertation.....	85
BENZONI. Cité par Robertson; son silence au sujet de Vespuce.....	33
BERARDI. Chargé de l'approvisionnement des vaisseaux avant Vespuce.....	117
BERNALDEZ. Son silence sur Vespuce.....	206
BIAGIO BUONACORSI. Son silence au sujet des rapports de Vespuce avec les Médicis, pag. 60. — Combien ce silence est significatif.....	60
BIDLE. Son travail savant sur Cabot.....	xii
BODIN. Cité au sujet de René d'Anjou.....	53
BOUVET DE CRESSÉ. Passage de son histoire de la marine de tous les peuples cité au sujet du non imposé au Nouveau-Monde.....	39
BORDONI. Nom donné au Nouveau-Continent dans son ouvrage intitulé <i>Isolario</i> , pag. 170. — Autorité de cet écrivain sur le sujet en discussion, pag. 171. — Autres ouvrages du même auteur.....	171
BOSSI (CHEVALIER DE). Passage très intéressant de son <i>Histoire de Colomb</i> , pag. 40. — Autre citation fort longue et très curieuse, pag. 42 <i>in fine</i> jusqu'à pag. 48. — Ce qu'il dit au sujet des charlatans qui parurent à l'époque des découvertes.....	131
BREME (ADAM). Ses indications sur l'Amérique, son ignorance de la géographie de la Baltique, son ouvrage <i>De situ Daniæ</i>	v
BRITO (FRÈRE). Cité d'après J.-B. de Castro.....	34
BRUZON DE LA MARTINIÈRE adopta des erreurs au sujet des voyages de Vespuce, et contribua à les propager.....	29
BUSTAMENTE, publie au Mexico l'ouvrage de la Vega.....	24

C.

	Pages
CABOT. Ce que dit Canovai de ce navigateur par rapport à Colomb.....	153
CABRAL (PEDRO-ALVARES). Mémoire sur son voyage, écrit par un pilote portugais, pag. 7. — On n'y parle point de Vespuce, pag. 8. — Son arrivée au Cap-Vert, pag. 7. — Il ne s'est pas rencontré avec Vespuce, pag. 8. — Son retour en Portugal, pag. 9. — Sa découverte, pag. 11 et 52. — Rapport que font sur ses voyages des négocians italiens, établis en Portugal, à leurs correspondans de Florence et de Venise.....	77
CADAMOSTO. Son voyage cité par Goes.....	11
CALANCA (FR.-ANTONIO DE). Cité contre Vespuce.....	232
CAMERS. Carte qui accompagne son édition de Solin, dans laquelle pour la première fois on trouve le nom d'Amérique.....	184
CAMINHA (PIERRE-VAZ). Sa lettre adressée au roi Emmanuel, pag. 86. — Son silence au sujet de Vespuce, <i>Ibid.</i> et.....	158
CAMOES. Le grande épique portugais fait l'éloge de l' <i>Histoire du Brésil</i> de Gandavo.....	88
CAMUS. Ses observations critiques sur les relations de Vespuce, pag. 35. — Ne connut pas la collection de Montalboço, pag. 78. — Cahier qu'il cite, <i>ibid.</i> — Contraire aux prétentions de Vespuce.....	109
CANCELLIERI. Cité contre Canovai.....	186
CANOVAI, panégyriste de Vespuce au préjudice de la gloire de Colomb; cité et réfuté souvent par l'auteur de cet ouvrage; ne connut probablement pas l'édition de la <i>Cosmographiæ Introductio</i> , faite en Lorraine, pag. 49. — Son apologie de Vespuce n'est pas du tout concluante, pag. 142 et suiv. — Analyse de son ouvrage en faveur de ce navigateur, <i>ibid.</i> — Remarques critiques sur les lettres de Vespuce, publiées par cet auteur, pag. 146 et 147. — Il est attaqué à Florence même au sujet de son éloge de Vespuce, pag. 150. — Passages remarquables de Canovai au sujet de Colomb, pag. 155. — Il prétend que Hojeda n'a jamais voyagé avec Vespuce, pag. 156. — Pour exalter Vespuce il oublie les navigations des Portugais qui le précédèrent, pag. 158. — Réfuté au sujet du nom imposé originairement au Nouveau-Continent, pag. 169. — Ses assertions au sujet des anciennes cartes et des éditions de Ptolémée ne sont pas exactes, pag. 173. — Supposition absurde de Canovai au sujet de Colomb et de Vespuce, pag. 186 et.....	187
CASAL (AYRES DE), auteur de la <i>Chorographia Brasilica</i> , souvent cité, et notamment pag. 93 et.....	94
CASAS (LAS). Passage de son Atlas où il se plaint de l'injustice avec laquelle on avait imposé le nom d'Amérique au Nouveau-Continent, pag. 36. — Casas (évêque de Chiappa et historien), avait en sa possession d'importantes lettres de Colomb, pag. 95. — Opinion de ce savant évêque sur Pierre Martyr, pag. 198. — Passage très importants de cet illustre prélat au sujet de Vespuce, pag. 204 et.....	205
(Son <i>Histoire des Indes</i> , MSS, citée souvent dans cet ouvrage.)	
CASSELIO. Auteur oblié par Canovai.....	148
CASTANHEDA. Historien portugais cité pag. 85 et.....	87
CASTRO (JEAN-BAPTISTE DE), en parlant de la découverte du Brésil, ne dit pas un seul mot sur Vespuce.....	34
CELLARIUS n'adopta pas entièrement les prétentions de Vespuce au préjudice de Colomb, pag. 27. Passage de sa <i>Geographia Nova</i> , cité.....	27
CHARLEVOIX. Cité contre les prétentions de Vespuce, pag. 30. — Du grand nombre d'auteurs consultés par Charlevoix.....	31
CLADERA est tout-à-fait contraire aux prétentions de Vespuce.....	110
CLARET DE FLEURIEU. Passage de cet auteur tout-à-fait contraire aux prétentions de Vespuce.....	106
CLAUDE (BARTHOLOMÉ) n'a pas raison de dire que Vespuce a découvert la rivière de la <i>Plata</i>	248
COSCO (LÉANDRO) traduit en espagnol une des lettres de Colomb.....	127

	Pages
COELHO (GONZALO). Ce que dit de son expédition l'auteur du <i>Dictionnaire géographique</i> augmenté par Malte-Brun, pag. 37. — Il reconnaît la côte du Brésil, pag. 83. — Seconde expédition de ce navigateur, pag. 84. — Ce qu'en disent Goes et Osório.....	84
COLOMB (CHRISTOPHE). Sa lettre relative aux premières découvertes de l'Amérique, pag. 41. — Sur ses plaintes on révoqua en Espagne diverses permissions qu'on avait accordées pour des découvertes, pag. 44. — Intrigue de l'archevêque de Badajoz contre Colomb, pag. 47. — Procès intenté contre les héritiers de Colomb, pag. 103 et 104. — Recommandation de Colomb en faveur de Vespuce, pag. 139. — Dans la lettre de recommandation il ne fait pas mention des découvertes de Vespuce, pag. 139. — Ce qu'on doit conclure de ce silence, pag. 141. — Le nom d'Amérique n'avait pas même été prononcé du vivant de Colomb.....	223
COLOMB (FERDINAND). Pourquoi ne s'est-il pas plaint de l'usurpation faite au préjudice de la gloire de son père, pag. 226 et suiv. — Conjecture à ce sujet....	226
CONGO. Royaume découvert par les Portugais, en 1484.....	158
COOK. Ce que dit Canovai au sujet de ce grand navigateur.....	159
CORPS DE DROIT DIPLOMATIQUE DU PORTUGAL. Dans cet ouvrage on ne trouve rien sur Vespuce.....	12
CORSAL (ANDRÉ). Auteur d'une relation insérée dans Ramusio.....	202
CORTE-REAL (JEAN-VAZ) découvre la terre des <i>Bacalhaos</i>	241
COSA (JEAN DE LA) ne fit pas mention de Vespuce dans sa carte du Nouveau-Continent, pag. 247. — Hojeda et Vespuce furent ses compagnons de voyage.	157
COSMOGRAPHIÆ INTRODUCTIO. Ouvrage imprimé en Lorraine en 1507, cité pag. 26 et en beaucoup d'autres endroits	82
COTTA (JEAN), un des éditeurs du Ptolémée, 150.....	82
CREMONA (FRANCESCO DI SANTA). Sa lettre à Pascoaligo, ambassadeur de Venise en Espagne, pag. 77. — Il n'y fait pas mention de Vespuce.....	77
CRETICO (DOMINIQUE), ambassadeur de Venise en Portugal. Sa lettre dans laquelle il parle de l'expédition de Cabral, et ne parle pas de Vespuce, pag. 24. — Il écrit à sa cour pour lui communiquer le retour de la flotte de Cabral, pag. 25. — Il est en contradiction avec Emploi au sujet de l'expédition de Cabral.....	126
CUNHA (TRISTAO DA), ambassadeur du roi Emmanuel à la cour de Rome, pag. 61. — Reconnut le Brésil.....	85

D.

DACIER. Ce qu'il dit sur les cartes portugaises et italiennes des XIII ^e et XIV ^e siècles.	100
DANIEL (VICTOR). Auteur oublié par Canovai.....	154
DEXTER (FLAVIUS). Livres publiés sous ce faux nom par Higuera.....	68
DIAS (PIERRE). Rencontre de Colomb avec lui, mentionnée par Barros.....	21
DIAS (BARTHOLOMEO). Sa théorie de navigation suivie par les auteurs des <i>Portulans Portugais</i> , pag. 98. — Découvre le cap <i>Tormentoso</i> en 1486.....	158
DIOPHANTE. Sous ce pseudonyme s'est caché probablement Canovai.....	151
DIPLOMATIQUE (NOUVEAU TRAITÉ). Ce que disent ses auteurs sur l'argument négatif au sujet de l'authenticité d'un document, pag. 64. — Passages de cet ouvrage cités.....	66 et 67
DURFORD (COMTE DE). Quel était le sujet du prix fondé par lui à l'Académie de Cortone.....	152

E.

EBOLENSIS (BERNARDUS-SYLVANUS). Son édition de Ptolémée en 1511.....	164
EDIMBOURG-GAZETEER. Dans cet ouvrage on attribue la découverte du Brésil à Cabral, et on ne parle pas de Vespuce.....	38

	Pages
EMMANUEL (LE ROI). Son silence à l'égard de Vespuce.....	243
ENCYCLOPÉDIE BRITANNIQUE. Ce qu'on y lit au sujet de Vespuce dans l'article <i>Amérique</i> , au sujet de Colomb, pag. 37. — Au sujet de Cabral, <i>ibid.</i> — On n'y trouve rien sur les prétendus voyages de Vespuce.....	38
EMPOLI. Ce que ce Florentin dit sur son compatriote Véspuce ne doit avoir aucun poids.....	224
ETIENNE (CHARLES). Cité contre Vespuce.....	232
EVEQUE (L'). Cité contre Vespuce.....	232

F.

FABRONIO. Son silence au sujet de Vespuce.....	60
FARIA E SOUZA. Cité par J.-B. de Castro en faveur de Cabral.....	34
FERDINAND-LE-CATHOLIQUE. Prétendues lettres patentes de ce roi sur le nom d'Amérique à donner au Nouveau-Continent, pag. 159. — On prouve que ces lettres patentes n'ont jamais existé, pag. 160 et suiv. — Carte dressée d'après ses ordres.....	165
FERNANDEZ (AYRES), pilote portugais du xvi ^e siècle.....	99
FORMALEONE n'est pas favorable à Vespuce.....	110
FORSTER. Auteur cité.....	xii
FOSSI, cité par le chevalier de Bossi au sujet d'une lettre de Colomb.....	41
FREITAS (LE PERE SÉRAPHIN DE). Son silence au sujet de Vespuce.....	102
FRISTCH (GOTTLÖB). Auteur publié par Canovai.....	154

G.

GALLO (ANTONIO). Auteur génois d'un petit ouvrage publié dans le recueil de Muratori.....	41
GALVAO. Contemporain de Coelho. Ce qu'il dit de l'expédition commandée par ce navigateur, pag. 83. — Son silence sur Vespuce, pag. 88 et.....	219
GAMA (VÁSÇO DA). Passage de Malte-Brun sur ce grand navigateur, pag. 39. — Était de retour en Portugal en 1499, après ses découvertes.....	52
GANDAVO (PIERRE DE MAGALHÆS). Son silence sur Vespuce, pag. 88. — Ce qu'il dit de Cabral.....	88
GARCIA (VÁSÇO). Déclaration de ce pilote au sujet de Vespuce.....	111
GASPAR VOPELIO. Sa carte géographique de 1547.....	178
GEMMA FRISIUS. Éditeur de la <i>Cosmographie</i> d'Appianus de 1529.....	179
GIOCONDO (GIULIANO DEL) et GIOCONDO (BARTOLOMEO DEL). On ne trouve aux Archives royales de Portugal aucune mention de ces deux individus.....	9
GIRALDINI ne fait aucune mention des lettres de Vespuce.....	89
GIRAVA. Son opinion sur la carte dessinée par Vopelio, pag. 178. — Il ne parle pas des prétendues découvertes de Vespuce.....	179
GIROLAMO DI SANTO STEFANO, voyageur génois. Ses ouvrages imprimés à Lisbonne en 1502.....	64
GIUNTINI (FRANÇOIS). Son témoignage n'a point d'importance au sujet de Vespuce.....	46
GOES (DAMIEN DE), célèbre historien portugais. Sa chronique du roi Emmanuel, pag. 8. — Divers détails sur sa vie, pag. 9. — Il devait connaître les voyages de Vespuce s'ils étaient vrais, pag. 10. — Nommé chef des Archives royales et services qu'il rend dans ce poste, <i>ibid.</i> — Ses voyages, pag. 11. — Ce qu'il dit au sujet de la seconde expédition de Gonçalo Coelho.....	84
GOMARA, historien espagnol cité par Robertson. Rend pleine justice à Colomb.....	32
GONZALO COELHO. Son expédition en 1503, pag. 13. — La relation de son voyage écrit par lui-même a été perdue.....	14

	Pages
GRINÆUS. Dans son ouvrage <i>Novus Orbis</i> , on trouve inséré un mémoire concernant le voyage de Cabral.....	34
GUANCHIMO. L'un des auteurs des <i>Portulans Portugais</i> , manuscrit de la Bibliothèque royale de Paris.....	98
GUICCIARDINI n'attribua pas la découverte du Nouveau-Continent à Vespuce, pag. 90. — Importance de l'opinion de cet historien.....	90
GUINES (DE). Auteur oublié par Canovai... ..	154

H.

HAENEL. Dans le catalogue qu'il publia de quatre cent trente-deux bibliothèques on n'y rencontre point un seul mss. relatif aux découvertes de Vespuce....	65
HAKLUYT. Ce qu'il dit de Colomb.....	93
HEEREN attribué à Cabral et non pas à Vespuce la découverte du Brésil.....	35
HENRI (L'INFANT DON) donne l'impulsion aux voyages avant Vespuce.....	101
HENRICUS GLAREANUS. Girava avait puisé dans les ouvrages de cet auteur..	179
HERRERA (ANTOINE DE), cité par Robertson, accuse Vespuce d'avoir falsifié les dates de ses deux voyages, pag. 33. — Ce qu'il dit d'un seconde voyage d'Hojeda avec Vespuce, pag. 104. — Autorité de cet historien, quoique non contemporain, dans ce qu'il dit au sujet de Vespuce.....	233
HIGUERA. Imposteur qui publia de faux documens.....	68
HISTOIRE DE PORTUGAL (L'), par une société de gens de lettres garde le silence sur Vespuce et sur ses voyages.....	38
HOJEDA. Son départ avec Vespuce une année après le troisième voyage de Colomb, pag. 44. — Arrive à Saint-Domingue en 1499, pag. 44. — Lettres que lui écrivit l'archevêque de Badajoz, pag. 47. — Eut pour pilote Jean de la Cosa, <i>ibid.</i> — Ordres que lui envoya l'archevêque de Badajoz, ennemi de Colomb, pag. 47. — Ce que dirent sur ces voyages les journalistes de Trévoux, pag. 104. — Ce fut avec Hojeda que Vespuce fit le seul voyage qui ne soit pas problématique, pag. 157. — Il se servit de la carte dite de l' <i>Amiral</i> , pag. 166. — Rapprochement au sujet du voyage de cet Espagnol et de celui que Vespuce s'est attribué.....	209
HOMEM (ALONZO MARTINS), découvrit la terre des <i>Bacalhaos</i> avec Corte Rcal....	241
HUERTA, traducteur de Pline en espagnol.....	185
HUMBOLDT (M. LE BARON DE). Sa note sur les anciennes carte d'Amérique, pag. 26. — Opinion de ce savant sur le nom d' <i>Amérique</i> imposé au Nouveau-Continent, pag. 69. — Ses observations sur l'édition de Ptolémée faite à Rome en 1508, pag. 81. — Ce qu'il dit au sujet des pratiques de pilotage suivies dans les grands voyages par Colomb, Gama, etc., pag. 95. — Regarde souvent comme problématiques les voyages de Vespuce, pag. 110. — Passages fort remarquables de cet auteur au sujet de Vespuce, pag. 243 et.....	244
HUPFUFF (MATHIAS). Ouvrage qu'il publia en 1505.....	74

I.

IBARRA (BERNARD). Ce qu'il dit au sujet de la carte appelée de l' <i>Amiral</i>	166
IRVING (WASHINGTON). Cité, pag. 26. — Réfute Canovai au sujet du titre donné par Vespuce à Soderini.....	144
ISABELLE (LA REINE). Femme de René I ^{er} d'Anjou, envoyée en Italie par son mari en 1434.....	55
ITINERARIUM PORTUGALENSIUM. Ouvrage cité.....	89

J.

	Pages
JANOT (JEAN). Editeur de la traduction de l'ouvrage intitulé <i>Nouveau-Monde</i> ...	75
JACQUES (CHRISTOVAO). Expédition commandée par lui, pag. 84. — Ses découvertes.....	84
JEAN (ROI DE PORTUGAL), invita Colomb à venir en Portugal, et non pas Vespuce.	208
JEROME (BARTHOLOMEO). Son poème intitulé <i>Amérique</i>	46
JUIGNÉ-BROSSINIÈRE. Passage de son <i>Dictionnaire historique et cosmographique</i> , cité pag. 28. — Son inexactitude au sujet de Vespuce.....	28

K.

KOCK. Passage de son <i>Tableau des Revolutions de l'Europe</i> sur Vespuce et Hojeda, pag. 16. — Cité au sujet de René d'Anjou.....	53
--	----

L.

LACROIX. Son silence sur Vespuce.....	35
LAFITEAU, en parlant des auteurs des découvertes, ne nomme pas Vespuce...	31
LAMBERT (JEHAN). Cahier qu'il imprima, pag. 38. — Date de ce cahier suivant Camus, pag. 79. — Cette date ne peut pas être exacte.....	79
LEMOS (GASPARD) apporta à Lisbonne la nouvelle de la découverte du Brésil...	219
LEPPE, navigateur espagnol, reconnut le Brésil en 1500, pag. 52. — Ce que dit Canovai en parlant de lui.....	158
LIBRI. Son histoire des sciences en Italie.....	111
LIVRE (PETIT), imprimé à Paris en 1516, intitulé <i>S'ensuit le Nouveau-Monde, etc.</i>	24
LLORENTE (MARIANO). Ouvrage de cet auteur intitulé <i>Saggio Apologetico, etc.</i> , pag. 191. — Justifie Herrera contre Canovai.....	234
LOUIS XI (ROI DE FRANCE), força le duc de Bourgogne à rendre René de Lorraine à sa mère.....	57

M.

MALHEIRO (PEDRO ALFONSO). Lettre au sujet des découvertes, publiée par lui...	240
MALTE-BRUN. Passages de cet auteur en faveur de Colomb, pag. 39. — Son opinion sur le prétendu premier voyage de Vespuce n'est pas partagée par son continuateur.....	40
MANUSCRITS PORTUGAIS au nombre de deux cents existant à la Bibliothèque royale de Paris: leur silence sur Vespuce.....	65
MARCHIONI (BARTHOLOMÉ), propriétaire d'un bâtiment commandé par Vinet, mentionné par Barros, vint de l'Inde en Portugal avec Louis Bartema.....	87
MARCO PAULO. Son voyage imprimé à Lisbonne en 1502.....	64
MARIZ (PIERRE) parle de la flotte commandée par Gonçalo Coelho.....	13
MARSAND. Son catalogue de sept cents manuscrits italiens de la Bibliothèque du Roi, où l'on ne lit pas un seul mot au sujet de Vespuce.....	65
MARTINS (PERO). L'un des auteurs des <i>Portulans portugais</i>	98
MARTYR, Italien résidant en Espagne. Opinion de Robertson à l'égard de cet écrivain.....	32
MASDEU. Son histoire critique d'Espagne.....	1v
MATTEI (SAVERIO) reproche à Canovai des opinions paradoxales au sujet du théâtre grec.....	192
MÉDICIS. Questions auxquelles donnent lieu les dates des lettres que Vespuce leur adresse, pag. 59. — Bandini suppose que ce fut à <i>Pier Francesco de Mé-</i>	

	Pages
<i>dicis</i> que Vespuce adressa sa relation, pag. 210. — Peu de fondement de cette supposition.....	210
MELA (POMPONIUS). Edition de ce géographe par Vadianus publiée à Bâle. Note qu'on y lit au sujet du Nouveau-Continent, pag. 172. — Noms qu'on donne au Nouveau-Continent dans les différentes éditions de ce géographe latin...	172
MENTELLE attribue la découverte du Brésil à Cabral, et ne parle pas de Vespuce.....	35
MEUSEL. Passage remarquable de cet écrivain contre les prétentions de Vespuce!.....	191
MIRANDOLE (PIC DE). Influence de ses ouvrages sur les cosmographes portugais.....	68
MIROIR DU MONDE. Carte que l'on trouve dans cet ouvrage.....	181
MONTALBODO FRANCISSANO. Collection imprimée par lui à Vicence en 1507, pag. 74. — Indication des matières contenues dans ce recueil, pag. 75 et 76. — Lettres intéressantes qu'il contient 76 et.....	77
MORALES (ANDRÉ DE). Sa carte marine.....	246
MORELLI publia le premier une importante lettre de Colomb.....	45
MORETI. Carte qu'on trouve dans son édition d'Ortelius.....	185
MORISOT attribue à Colomb la découverte du Nouveau-Monde ..	66
MOSQUERA DE VARUMBO. Cité contre Vespuce.....	232
MOURA (CHRISTOVAO DE). Notice sur le Brésil, qui lui fut dédié, pag. 183. — Dans ce mémoire on ne parle pas de Vespuce.....	183
MUNOZ (J.-B.). Son opinion au sujet de Vespuce, pag. 16. — Ce qu'il dit de Vespuce dans son <i>Histoire du Nouveau Monde</i> , pag. 108. — Son opinion sur l'autorité historique de Pierre Martyr.....	200
MUNSTER (SÉBASTIEN). Auteur d'une cosmographie, pag. 179. — Erreurs commises par lui au sujet de Vespuce.....	190
MURATORI. Ouvrage d'Antonio Gallo qu'il publia dans son recueil.....	41

N.

NAPIONNE (LE CHEVALIER). Sa conjecture sur Vespuce-détruite par une lettre de Caminha, pag. 86. — Aveu important de Napione au sujet de Vespuce.....	90
NAVARRETE (MARTIN FERNANDEZ DE), président de l'Académie de Madrid, cité pag. 3, 5, 26 et 49. — Combat les prétentions de Bandini et de Canovai en faveur de Vespuce, pag. 52. — Son opinion sur les voyages de Vespuce de 1501 et 1503, conforme à celle de l'auteur, pag. 52. — Absurdités, contradictions et erreurs de dates qu'il trouve dans les lettres attribuées à Vespuce, pag. 149. — Son jugement sur le peu d'exactitude historique de Pierre Martyr, pag. 200. — Son ouvrage sur la découverte du Nouveau-Continent.....	vii
NICOLAS DE CONTI. Voyageur vénitien, dont on publia les écrits à Lisbonne en 1502.....	64
NIGRO (ANDALON). Ses ouvrages cités.....	98
NOIR (LE). Ouvrage qu'il traduisit et publia à Paris en 1513.....	74
NOVA (JEAN DA). Navigateur peu célèbre, pag. 13. — Son départ de Lisbonne avec une flotte, mentionné par Barros.....	21
NOVUS ORBIS SEU INDIA OCCIDENTALIS. Texte remarquable de cet ouvrage en faveur de Colomb.....	102
NUNES (PIERRE), célèbre géomètre portugais: ce qu'il dit au sujet des découvertes des Portugais.....	238

O.

OLIVEYRA (NICOLAS). Dans son <i>Histoire du Brésil</i> il ne parle pas de Vespuce, pag. 65. — Cité par Morisot.....	66
ORANGE (MÉDAILLE DU PRINCE D'). Fausseté dans l'inscription de cette médaille..	69

	Pages
ORTELIUS. Remarques sur les noms qu'il donne au Nouveau-Continent dans son <i>Theatrum Orbis universalis</i> , pag. 180.—Passage de cet auteur, favorable à Colom. <i>ibid.</i> —Édition du <i>Theatrum Orbis</i> de 1584, citée.....	181
OSORIO, célèbre historien portugais: son silence sur Vespuce, pag. 23.—Ce qu'il dit de la seconde expédition de Coelho.....	84
OTMAR (JOHANNES). Ouvrage qu'il publia, intitulé, <i>Orbis Novus</i>	74
OVIEDO, historien espagnol, attribue la découverte de l'Amérique à Colomb, et non pas à Vespuce ni à Hojeda, pag. 160.—Conjectures sur le motif du silence de cet auteur au sujet de Vespuce, pag. 229 et.....	230

P.

PARKER (AMIRAL). Carte qu'on trouve dans sa relation imprimée en 1629.....	186
PASCOALIGO (PIERRE), ambassadeur de Venise à Lisbonne: son silence sur Vespuce, pag. 9.—Ses lettres, pag. 12.—N'est pas d'accord avec <i>Emploi</i> sur la découverte du Brésil et la prétention de Vespuce.....	126
PEDRO (LE PRINCE DON) rapporta en Portugal un exemplaire des voyages de Marco Polo.....	101
PEUCHET n'est pas favorable à Vespuce.....	109
PHILESIUS ou RINGAMANN eut une grande part à la publication du Ptolémée imprimé en 1513, pag. 168.—Nom que l'on donne dans cet ouvrage au Nouveau-Continent.....	168
PINKERTON ne parle pas des prétendus voyages de Vespuce au Brésil.....	35
PINZON (VINCENT-EANES) reconnut le Brésil en 1500, pag. 52 et 245.—Prétentions des écrivains espagnols au sujet de ce navigateur, pag. 115.—Ce que dit Canovai au sujet de Pinzon, pag. 158.—Rapprochement au sujet du voyage de ce navigateur et de celui que s'est attribué Vespuce.....	210
PIRES (ANDRÉ). L'un des auteurs des <i>Portulans portugais</i> qui existent à la Bibliothèque royale de Paris.....	98
PIZANI (DOMENICO). Ambassadeur de Venise en Espagne.....	128
PLUCHE. Cité.....	29
POPELLINIÈRE. Mappemonde qui se trouve dans son ouvrage intitulé les <i>Trois Mondes</i>	171
PORTUGALIA, ouvrage ainsi intitulé. Passage de ce livre concernant la découverte du Brésil.....	66
PORTULANS. Collection des <i>Portulans portugais</i> existant à la Bibliothèque Royale de Paris.....	97
PRÉVOST n'inséra pas dans sa collection les relations de Vespuce.....	102
PTOLÉMÉE. Son système renversé par les découvertes de Colomb et de Gama, pag. 39.—Silence que les éditeurs de Ptolémée gardent au sujet de Vespuce, pag. 80 et 83.—Ce qu'ils disent de Colomb et des Portugais, <i>ibid.</i> —Série des éditions de ce géographe depuis 1511 jusqu'à 1584, pag. 173 et 174, <i>in nota</i> .—Remarques sur quelques unes de ces éditions.....	174

R.

RAIDEL. Cité au sujet d'une édition de Ptolémée.....	168
RAMUSIO. Ce qu'il dit en parlant du voyage de François Alvares en Ethiopie, pag. 92.—Les éloges qu'il donne à Vespuce ne détruisent pas les assertions de Las Casas et Schoner.....	231
RANKE. Cité en faveur des navigateurs portugais.....	229
RAYNAL (L'ABBÉ) parle de la découverte du Brésil par Cabral et ne dit rien de Vespuce.....	32
RENÉ II. (Voyez ANJOU).	
RICCI (JULIEN), ne fait pas mention de René II en parlant des élèves d'Antoine Vespuce.....	58

	Pages
RICHAUMER. Observations sur sa traduction du recueil de Vicence.....	197
RINGAMANN. (Voyez PHILESIUS).	
ROBINET n'est pas exact dans ce qu'il dit des voyages de Vespuce.....	29
ROBERTSON. Passage remarquable de cet auteur contre Vespuce, pag. 32 et 33 — Son opinion sur l'ouvrage de Bandini, pag. 62, <i>in nota</i> . — Induction qu'il tire du silence d'Oviedo au sujet de Vespuce.....	229
ROCCHA-PITTA. Cité au sujet de la découverte du Brésil.....	34
ROSCOE ne parle point des prétendus rapports entre Laurent de Médicis et Vespuce.....	60
ROTECK. Son <i>Histoire générale des temps modernes</i> , citée pag. 4.—Ajouta peu de foi aux relations de Vespuce.....	16
RUSCELLI attribue la découverte de l'Amérique à Vespuce.....	26
RUYCH. Sa Mappemonde, dans l'édition de Ptolémée de 1508, pag. 81. — Nom qu'on y donne à l'Amérique méridionale.....	82

S.

SAGRA (DON RAMON DE LA). Mappemonde de Jean de la Cosa qu'il publia pour servir d'illustration à son <i>Histoire de l'île de Cuba</i>	162
SALDANHA (ANTOINE DE). Commandant d'une division dans une expédition faite sous le roi Emmanuel.....	24
SOLORZANO. Cité contre Vespuce.....	232
SANCHEZ (RAPHAEL), trésorier du roi d'Espagne. Lettre que lui adressa Colomb.	41
SANDE (RUY DE), ministre du roi Emmanuel en Espagne. Son silence sur Vespuce.....	12
SCHERER. Auteur oublié par Canovai.....	154
SCHLÉGEL. Ce qu'il dit au sujet des impostures littéraires des ^{xiv} ^e et ^{xv} ^e siècles	68
SCHMID (ÉRASME) prétendit qu'Homère avait connu l'Amérique.....	154
SCHONER, astronome de Nuremberg, contraire à Vespuce, pag. 231 et.....	232
SCIENCES (LES). Ce qu'elles doivent à la découverte du Nouveau-Continent....	1
SCOTTUS (JOANNES). Son édition de Ptolémée.....	164
SEgni n'attribua pas à Vespuce la découverte du Nouveau-Monde, pag. 90. — Quelques détails sur la vie de cet écrivain.....	91
SODERINI (PIETRO). Lettres que Vespuce lui écrivit, p. 7, 18 et.....	143
SOLIN. Mappemonde dans l'édition de cet auteur publiée par Camers, p. 176. — Note qu'on y lit au sujet de Colomb.....	177
STRABON. Son système renversé par les découvertes de Colomb et des Portu- gais.....	39
STUVENIO n'est pas favorable à Vespuce....	102
SYLVA (MICHELDA), ambassadeur portugais, apporta à Rome une carte marine ..	202

T.

TARRACONES (JERONIMO GIRAVA). Noms donnés au Nouveau-Continent dans une Mappemonde de sa <i>Cosmographie</i>	177
TEIXEIRA. Son <i>Atlas</i> manuscrit.....	17
TEIXEIRA (LE PÈRE JOSEPH). Son silence sur Vespuce.....	88
TERNAUX (HENRI) possède un exemplaire d'une lettre de Colomb à Raphael Sanchez, qu'il communiqua à l'auteur, p. 42. — Ses observations sur les réim- pressions d'une lettre de Colomb.....	127
THEVET. Sa <i>Cosmographie</i> citée.....	181
TIRABOSCHI. Cité en faveur de Colomb, p. 43. — Ce qu'il dit au sujet de l'édu- cation littéraire de Vespuce, p. 145. — Manière dont Canovai tâche de réfuter ce qu'il dit au sujet de Vespuce.....	156
TORPHEO, auteur oublié par Canovai.....	154

	Pages
TORRE DO TOMBO (ARCHIVES ROYALES DE PORTUGAL). Ces archives ne contiennent aucun document qui parle de Vespuce.....	8
TOSCANELLI, astronome florentin consulté par Alphonse V de Portugal.....	240
TOSSINUS (EVANGELISTA) imprima le <i>Ptolémée</i> qui parut à Rome en 1508.....	81
TREPEREL (JEAN). Collection qu'il publia.....	75
TREVIGIANO (ANGELO) Sa lettre au sujet de Colomb, p. 128. — Influa sur la publication de l'ouvrage intitulé, <i>Mundo Nuovo</i>	194
TREVISE (ANGÉ DE). Sa réponse au sujet d'une carte du voyage de Colomb, qui lui était demandée.....	166
TREVOUX (JOURNALISTES DE). Ce qu'ils disent contre l'apologie de Vespuce publiée par Bandini.....	103

V.

VADIANUS contribua à propager la confusion au sujet des Voyages de Vespuce, p. 26. — Son édition de Pomponius-Mela.....	172
VAISSE (DON JOSEPH), religieux bénédictin, adoqta des erreurs au sujet des voyages de Vespuce.....	29
VALORI. Son silence sur les rapports de Vespuce avec les Médicis.....	60
VASCONCELLOS (JOAO MENDES DE). Son silence sur Vespuce.....	12
VASCONCELLOS (SIMAO). Ce qu'il dit au sujet de l'expédition commandée par Gonçalo Coelho.....	13
VEGA (LE PERE EMMANUEL DA). Cité contre Vespuce.....	232
VERARD (CHARLES) parle de Colomb dans sa <i>Conquête de Grenade</i>	128
VERCELLESE (ALBERTO). Opuscule qu'il publia au sujet des découvertes.....	128
VERONESE (PAULO-FORLANI). Carte grevée par lui en 1565.....	172
VESPUCE (AMÉRIC). On ne trouve pas son nom mentionné dans aucun des documens existant aux archives royales de Portugal, ni dans les manuscrits de la Bibliothèque Royale de Paris, examinés par l'auteur, p. 6. — Ses lettres à Soderini, p. 7. — Peu de fondement de ses prétentions, p. 15. — S'il fit partie de deux expéditions ce fut comme subalterne, p. 16. — Il s'empara des relations d'Hojeda, et les produisit comme siennes, <i>ibid</i> , <i>in nota</i> . — Silence sur Vespucc d'un grand nombre de documens, p. 18. — Les lettres patentes qu'il dit avoir reçues du roi Emmanuel n'existent pas aux archives de Portugal, p. 19. — Silence de Barros sur son second voyage, p. 22. — Silence d'Osorio à l'égard de Vespuce, p. 23. — Accusé par Herrera d'avoir falsifié les dates de ses voyages, p. 23. — Son voyage avec Hojeda, p. 44. — Fiction poétique de Jérôme Bartholomé qui conduisit Vespuce à la cour du roi d'Ethiopie, p. 46. — Il ne s'embarqua avec Hojeda que comme simple passager, p. 47. — Sa jalousie contre Colomb, p. 48. — Il s'attribua l'honneur d'avoir découvert le Brésil, <i>ibid</i> . — Absurdité où il est tombé dans la relation de son seconde voyage, p. 49. — Pourquoi, s'il fit son voyage par ordre du roi de Portugal, a-t-il pris possession du territoire au nom du roi de Castille? p. 50. — Erreurs de ses observations astronomiques, <i>ibid</i> . — Le bateau où il s'embarqua ne pouvait faire un long voyage, p. 51. — Remarques sur ses lettres, lesquelles ne pouvaient pas être adressées à René d'Anjou, p. 53, 54, 56 et 57. — Questions que soulèvent les dates de ses lettres adressées aux Médicis, p. 59 et 61. — Pourquoi aurait-il imprimé ses relations en Lorraine. Les lettres insérées dans la collection de Montalbodo sont peu favorables aux prétentions de Vespuce, p. 77. — Silence de tous les auteurs portugais du xvi ^e siècle à son égard, p. 88. — Injustice de ses plaintes contre l'ignorance des pilotes portugais, p. 95. — Contradictions dans les dates des ses relations, p. 103. — Il se fit naturaliser Espagnol, p. 117. — Ce qui résulte des documens des archives de Simancas, au sujet de Vespuce, p. 118 et 119. — Différentes éditions de ses lettres p. 121 et suiv. — Pourquoi ne s'opposa-t-il pas à ce que <i>Ylacomilus</i> donnât son nom au Nouveau-Continent? p. 132. — Différens passages de ses lettres, où il y a peu d'exactitude, et où il décèle une grande présomption,	

	Pages
p. 134, 135, 136, 137 et 138. — Il garde le silence sur Cabral, p. 135. — Sa bévue lorsqu'il parle de Pline, comme contemporain de Mécène, p. 145. — Etrange supposition de Canovai à ce sujet, <i>ibid.</i> — Sa fatuité et sa jalousie à l'égard des navigateurs portugais, p. 216 et 217. — Son silence à l'égard de Cabral, <i>ibid.</i> — Injustice de ses accusations contre les marins portugais. . . .	230
VESPUCE (ANTOINE). Ses élèves, mentionnés par Julien Ricci.	58
VINET (FERDINAND). Capitaine florentin, mentionné par Barroç.	21
VITERBE (ANNIUS-DE). Livres publiés sous son nom au xv ^e siècle.	68
VOSGIEN. Passage de son Dictionnaire géographique, contraire à Vespuce.	36
WALCKENAER (LE BARON): Cité.	162

Y.

YLACOMILUS (PSEUDONYME) fut le premier qui proposa de donner au Nouveau-Continent le nom d'Amérique, p. 130. — Il ne pouvait pas ignorer la découverte de Colomb, p. 131. — Ce qu'il dit dans sa <i>Cosmographiæ Introductio</i> au sujet de la dénomination du Nouveau-Continent.	178
YRVING (WASHINGTON). Sa Vie de Colomb.	711

Z.

ZORZI, cosmographe et dessinateur de cartes à Venise.	162
---	-----

EXTRAIT DU BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE.

(Janvier 1846.)

RAPPORT lu par M. le Vicomte DE SANTAREM à la Société de géographie sur un Mémoire de M. DA SILVEIRA, relativement à la découverte des terres du Prêtre-Jean et de la Guinée par les Portugais.

M. da Silveira m'ayant chargé de faire hommage à la Société du Mémoire chronologique qu'il vient de publier sur les découvertes des terres du Prêtre-Jean, j'ai cru devoir vous rendre compte de cet intéressant travail.

Dans cette première partie, l'auteur traite des découvertes et des différentes explorations effectuées pendant le règne de Jean II de Portugal: c'est à savoir depuis 1481 jusqu'à 1495.

Tout son récit est appuyé sur l'autorité d'un grand nombre de documents précieux, tous inédits, et tirés pour la première fois des archives royales (Torre de Tombo).

Ces documents nous offrent de nouvelles preuves de la priorité des découvertes des Portugais dans *la vraie Guinée*.

L'auteur, montrant comment Jean II avait continué la conquête de la Guinée, commencée par ses prédécesseurs, nous signale la particularité curieuse que ce monarque, avant de monter sur le trône, avait pour apanage les revenus du commerce et des pêcheries de la Guinée, de la Mine et d'Arguim, et des terres nouvellement découvertes.

Le document que l'auteur produit à l'appui est une Charte d'Alphonse V, datée du 4 mai 1481. Ce souverain y dit qu'il avait, bien avant l'année précitée, chargé le prince son fils des affaires qui concernent la Guinée, et de l'exploration des mers, des terres et de leurs habitants, *lesquelles terres étaient toujours restées inconnues tant à ceux qui vivaient alors qu'à ceux qui étaient déjà morts jusqu'à l'époque de l'Infant D. Henri.*

Le roi fait ensuite une donation au prince de toutes ces terres et de leurs revenus, tant dans la Guinée proprement dite, *que dans d'autres que nous appelons Guinée, quoiqu'elles aient d'autres noms.*

En conséquence, pour poursuivre ces découvertes, et notamment celle du passage aux Indes orientales en doublant l'Afrique, Jean II envoya Diogo d'Azambuja avec 9 caravelles et deux ourques. Il fit embarquer sur cette flotte 100 maçons pour achever la construction de la forteresse d'Arguim que le roi son père avait fait commencer.

L'auteur du Mémoire, à propos du marin dont il est question, nous fait connaître un document précieux qui, comme il le dit lui-même, nous fournit encore une preuve irrécusable de plus à ajouter à celles que nous avons nous-même produites à la p. 57 et suiv. de nos *Recherches*, que ce furent les Portugais qui bâtirent le château de la Mine.

Il s'agit ici d'une Charte du roi Jean II, datée du 17 mars 1485, tirée des archives royales. Par cette Charte, donnée en faveur dudit Diogo d'Azambuja, le roi déclare que ce capitaine ayant rendu de grands services dans les guerres, et notamment ayant fait construire la forteresse ou château de *S. Georges da Mina* dans la Guinée, il lui accorde la permission d'ajouter à ses armoiries un château, en commémoration de ce fait⁽²⁾.

Aux preuves produites par ce document, l'auteur a joint un passage textuel tiré de l'ouvrage inédit du fameux Duarte Pacheco, dédié au roi Emmanuel-le-Grand et intitulé : *De Situ orbis*, dans lequel cet auteur, contemporain de ces événements, rapporte que la Mine a été découverte d'après l'ordre du roi Alphonse V, en janvier 1471, par J. de Santarem et Pedro d'Escovar, chevaliers du roi.

Voici ce passage, qui se trouve dans le chapitre V de l'ouvrage de cet écrivain contemporain :

« Quoique nous ayons déjà rapporté dans le second livre comment l'excellent roi D. Alphonse V de Portugal avait fait découvrir la Mine, et que nous ayons cité les capitaines et les pilotes qu'il avait envoyés à cette expédition, il convient de dire maintenant comment le sérénissime prince, le roi D. Jean II de Portugal son fils, a fait exécuter, après la mort de son père, la première fondation du château de Saint-George de la Mine, lequel, d'après l'ordre de ce prince magnanime, fut construit par Diogo d'Azambuja, chevalier de sa maison et commandeur d'Alterpedroso, le 1^{er} du mois de janvier de 1482, y étant allé avec 9 caravelles montées par des hommes très honorables, et dont il était le commandant en chef (*Capitão Mor*). Il commandait en outre deux ourques de 400 tonneaux chacune, qui avaient à leur bord une grande quantité de chaux, de pierres de taille ciselées et d'autres objets à l'usage de semblables constructions. Malgré les grandes contestations qui s'élevèrent entre nos gens et les nègres de cette terre, qui voulaient s'opposer à cette construction, on est venu enfin à bout de la bâtir malgré eux, et de la terminer avec beaucoup d'utilité et d'activité, qui alors était de grande nécessité pour nous défendre et nous garantir tous ; ensuite le même roi Jean II a jugé qu'il convenait d'y faire beaucoup de constructions, et nous savons que dans toute l'Éthiopie de Guinée, depuis la

(1) Vid. Mém., p. 6, not. 3.

«*création du monde, ce château a été le premier édifice qui fût construit dans cette région, édifice dans lequel notre seigneur a fait immensément prospérer le commerce, etc.*» (1).

Aux documents authentiques que M. da Silveira vient de publier, nous en ajouterons un autre d'égale authenticité ; c'est, à savoir, la Bulle du pape Sixte V du 11 septembre 1481 en faveur des Portugais, qui périmait durant la construction du château de la Mine (2).

A la description minutieuse et détaillée faite par Pacheco, que nous venons de transcrire, l'auteur ajoute des éclaircissements au sujet de Fernam Gomes, surnommé de la Mine (*da Mina*), à qui Jean II afferma une partie du commerce de la Guinée sous condition qu'il découvrirait 500 lieues de côte (3).

L'auteur nous donne ensuite des documents également tirés des archives du royaume au sujet de Diogo Cam, qui découvrit le Zaïre et le Congo en 1484 (4). Il y ajoute un très long passage copié textuellement de l'ouvrage inédit du fameux Pacheco, *De Situ orbis* au sujet des colonies (*Padrões*) que les capitaines portugais élevaient en Afrique par ordre du roi pour constater les découvertes et la prise de possession par la couronne du Portugal. Le passage en question vient fournir encore de nouvelles preuves de ce que nous avons déjà démontré à ce sujet dans nos *Recherches* (5).

Voici ce passage de l'auteur contemporain. «En partant desdits bouquets de bois (*moutas*), 25 lieues au sud-sud-ouest, on a trouvé un grand fleuve que nous appelons maintenant *Rio-do-Padrão*, et que le sérénissime roi D. Jean II fit découvrir par Diogo Cam, chevalier de sa maison dans l'année de N. S. de 1484, et ce fleuve est à 7 degrés de la ligne équinoxiale vers le pôle antarctique.» Puis continuant à en faire la description, il ajoute : «Et comme, à l'époque où on l'a découvert, on avait placé à son embouchure un grand monument de pierre (*padrão*) avec trois inscriptions, l'une en latin, l'autre en portugais et l'autre en arabe, par cette raison on le nomma *Rio-do-Padrão*.»

Dans ces monuments on a gravé les armoiries royales du Portugal, le nom du roi régnant, celui du découvreur et l'année de la découverte.

(1) «E temos sabido que em toda a Ethiopia de Guiné, depois de ser dada criação ao mundo, este foi o primeiro edificio que naquella regio se fez, naqual casa «Nosso Senhor accrescentou tam grandemente o commercio.»

Nous prions le lecteur de rapprocher ce précieux témoignage contemporain et authentique d'un auteur du xv^e siècle avec ceux que nous avons produits dans nos *Recherches sur la priorité des découvertes des Portugais*, p. 29 à 40, et l'Addition VIII, p. 267.

(2) Nous donnerons ce document dans la seconde partie de nos *Recherches*.

(3) Vid. nos *Recherches* déjà citées, p. 77, et l'Addition XIX, p. 273.

M. da Silveira nous donne une Charte d'Alphonse V, datée du 4 septembre 1469, tirée des archives royales en faveur dudit Gomes, et une autre du même roi, datée du 1^{er} juin 1473, par laquelle il lui donne à ferme le commerce de la Guinée. (Vid. Mém., p. 12, not. 8).

(4) C'est une Charte de Jean II, datée de l'année 1484. (*Ibid.*, p. 13 et 11.)

(5) Voyez *Recherches sur la priorité de la découverte des pays situés au sud du cap Bojador*, p. 79, 119, 120, et Addition XII, p. 272 et p. 299 not. 3.

M. da Silveira expose ensuite les premiers rapports que le navigateur portugais *Diogo Cam* eut avec les habitants du royaume de Congo, et traite de la découverte du Benin par *Jean Alfonso d'Aveiro* en 1486, et nous apprend que ce navigateur y a pris des naturels du pays des renseignements au sujet des terres du fameux Prêtre-Jean.

Ils lui apprirent qu'à 250 lieues au-delà de leur pays, il y avait un prince très puissant nommé *Ogané*, si redouté par sa grandeur et par ses forces, que, pour s'assurer du repos dans leurs États, les rois de Benin recevaient de lui une sorte d'investiture, laquelle consistait dans une longue croix de cuivre de la forme de la croix de Saint-Jean de Jérusalem, travaillée avec le plus grand soin. On envoyait de Benin un ambassadeur avec de riches présents pour solliciter ces marques de royauté ; mais il ne voyait jamais l'Ogané, qui ne lui parlait que caché derrière un rideau.

En rapprochant ce récit d'un passage de Barros, l'auteur remarque que cet écrivain rapporte qu'un ambassadeur du roi de Benin, qui est venu en Portugal en 1540, portait une de ces croix.

Lorsque le roi Jean II reçut les communications dont nous venons de parler, il assembla une commission de cosmographes, lesquels, après avoir comparé ces données avec les récits de quelques prêtres d'Abyssinie venues en Espagne en compagnie des moines de divers ordres qui étaient allés en Palestine, et les avoir rapprochés, tant de la description de l'Afrique de Ptolémée que des découvertes déjà effectuées par les Portugais sur la côte occidentale du même continent, furent portés à croire que le prince dont les habitants de Benin faisaient mention devait être le Prêtre-Jean. Ils furent tous d'avis qu'en continuant à reconnaître la côte vers le sud, on arriverait à un point où forcément elle devait changer la direction vers l'est.

Le roi décida qu'on y enverrait immédiatement des personnes intelligentes par mer et par terre pour résoudre ce problème ⁽¹⁾.

Tels furent les motifs qui donnèrent lieu à la fameuse expédition de Barthélemy Dias, qui, le premier, doubla le cap qu'il appela des Tourmentes, et que le roi Jean II nomma de Bonne-Espérance ⁽²⁾.

L'auteur du Mémoire produit encore quelques documents tirés des archives royales, relatifs au célèbre pilote *Pedro d'Alemquer* et à *João Infante*, qui a donné son nom au fleuve situé sur la côte orientale d'Afrique l'on voit ainsi désigné dans les cartes depuis la fin du xv^e siècle. En même temps que Jean II envoyait *Dias* et *João Infante* par mer, il expédiait par terre un religieux franciscain nommé Fr. *Antonio de Lisboa*, chargé de trouver une route pour les Indes orientales, et plus tard il donna la même commission à *Paiva* et à *Covilhã*, qui savait parfaitement l'arabe ; tous deux partirent de Santarem le 7 mai 1487. On leur donna une carte tirée de la mappemonde de Calsadilha, évêque de Viseu, et savant astronome, et le roi leur ordonna de marquer sur ladite carte

⁽¹⁾ Vid. Mém., p. 20.

⁽²⁾ Vid. *Recherches sur la priorité des découvertes portugaises*, § XI, p. 118.

et leur itinéraire et les villes qu'ils visiteraient. On les munit de lettres de crédit pour de grosses sommes. Ils abordèrent à l'île de Rhodez, qui appartenait encore aux chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem, où ils furent logés chez deux commandeurs portugais nommés Pimenta et Avelar⁽¹⁾.

S'étant ensuite rendus à Alexandrie, ils gagnèrent le Caire avec la qualité de marchands, et en compagnie d'une caravane de Maures de Fez et de Tremisen; ils visitèrent Tor sur la mer Rouge au pied du mont Sinaï et ensuite Suaquem dans l'Abyssinie, et Aden dans l'Arabie. *Covilhã* parcourut Cananor, Calecut, Goa, Mozambique, Soffala, Quiloa, Mombaze, Mélinde. Ce fut là qu'il acquit la connaissance de l'île appelée après de Saint-Laurent (Madagascar). Il s'en retourna au Caire par la mer Rouge selon ce qu'il était convenu entre lui et Paiva, pour revenir ensemble en Portugal rendre compte au roi de tout ce qu'ils avaient vu, et du résultat de leurs voyages. *Covilhã* trouva au Caire des lettres du roi Jean II et l'appui de deux juifs portugais Rabbi Abraham de Béja, et Joseph de Lamego qui étaient à leur recherche.

Il y avait déjà quelque temps que le dernier de ces juifs, voyageant en Orient, et sachant que le roi de Portugal désirait de se procurer des renseignements sur les choses de l'Inde, était allé en Portugal pour lui rendre compte de ce qu'il avait appris à Bagdad au sujet du commerce d'Ormus et comment les épiceries de l'Inde parvenaient à Alep et à Damas.

A la fin de cette première partie de son travail, l'auteur du Mémoire raconte comment *Covilhã* se rendit à la cour du roi Abyssin, qu'on appelle Prêtre-Jean; comment il réussit tellement auprès de ce monarque et lui devint si nécessaire qu'il l'obligea à demeurer dans ses états, et à y passer le reste de ses jours, où il vivait encore en 1520, lorsque D. Rodrigo de Lima fut envoyé en Abyssinie.

Non seulement Jean II, par ses explorations, obtint les résultats que nous venons de mentionner, mais encore un prêtre Abyssin vint de Rome en Portugal pour lui donner des détails plus positifs sur son pays et sur son roi. Le monarque Portugais écrivit alors à celui de l'Abyssinie et le renvoya avec ses lettres. Vers ce même temps, aborda à Lisbonne le fameux Barthélemy Dias de Novaes, revenant de son grand voyage autour de l'Afrique, et tous ces résultats déterminèrent Jean II à poursuivre ses explorations.

A l'époque de la mort de ce monarque, les découvertes des Portugais s'étendaient jusqu'au *Rio-do-Infante*, c'est-à-dire à 1,885 lieues sur la côte d'Afrique⁽²⁾.

Martin de Behaim, contemporain de celles qui s'effectuèrent sous le règne de ce roi, et qui a été à son service, les signale dans les

(1) *Vid.* Mém. p. 24.

(2) Voyez nos *Recherches sur la priorité des découvertes des pays situés au sud du cap Bojador*. Introduction, p. LXIX, et § XI, p. 118 à 121. *Ibid.*, p. 229; Addition XXVI.

légendes de son fameux globe, construit en 1492, du vivant du roi déjà cité⁽¹⁾.

En terminant cette notice, nous croyons qu'il est juste de dire que M. da Silveira a rendu un véritable service à l'histoire de la géographie par la publication de nouveaux documents contemporains des découvertes portugaises en Afrique, et notamment en Guinée, documents qui augmentent les preuves de la priorité des marins de cette nation dans l'exploration de ces contrées.

Nous nous permettons d'ajouter ici que ceux qui, plusieurs siècles après les grandes découvertes des Portugais, sont venus leur disputer la priorité de celle de la côte de la Mine et de la fondation du château et de l'église de St.-George, devaient produire des documents pareils à ceux que nous avons déjà publiés dans nos Recherches, pareils à ceux dont il est question dans ce rapport. Mais loin de cela, ils n'ont pas même cité un seul des nombreux documents que nous avons produits dans nos Recherches pour prouver l'incontestable priorité des découvertes des Portugais en Afrique au-delà du cap Bojador; ils viennent assurer qu'ils apportent les preuves des faits contraires⁽²⁾, quand ils ne font que repro-

(1) Les légendes qu'on trouve dans le fameux globe de Martin de Behaim, de 1492, sont non seulement de la plus grande authenticité, mais encore deviennent d'une grande importance parce qu'elles sont rapportées par un témoin oculaire et prouvent l'incontestable priorité des découvertes des Portugais sur les côtes occidentales d'Afrique au-delà du cap Bojador. Nous les transcrivons ici de nouveau.

Dans la partie inférieure du globe, sous la ligne, on lit ce qui suit : « Il faut savoir que cette figure du globe représente toute la grandeur de la terre, tant en longitude qu'en latitude, mesurée géométriquement d'après ce que Ptolémée dit dans son livre intitulé *Cosmographia Ptolemæi*, savoir, une partie et ensuite le reste d'après le chevalier Marc Paul, qui de Venise a voyagé dans l'Orient, l'an 1250, ainsi que d'après ce que le respectable docteur et chevalier *Jean de Mandeville* a dit en 1322 dans un livre sur les pays inconnus à Ptolémée dans l'Orient avec toutes les îles qui appartiennent à ces contrées, d'où nous viennent les épices et les pierres précieuses. Mais l'illustre Don Juan, roi de Portugal, a fait visiter en 1485, par ses vaisseaux, tout le reste de la partie du globe vers le midi que Ptolémée n'a pas connue, découverte à laquelle, moi qui ai fait ce globe, me suis trouvé. »

Au cap de *Bonne-Espérance* il est dit : « Ici furent plantées les colonnes du roi de Portugal, le 18 janvier de l'an 1485 de notre Seigneur. L'an 1484, l'illustre Don Juan, roi de Portugal, fit équiper deux vaisseaux qu'on appelle *caravelles*, munis d'hommes avec des vivres et des armes pour trois ans. Il fut ordonné à l'équipage de navigateur en passant par les colonnes plantées par Hercule en Afrique, toujours vers le midi, et vers les lieux d'où se lève le soleil, aussi loin qu'il leur serait possible. »

Il rapporte ensuite quelques particularités curieuses arrivées dans cette expédition et ajoute : « Etant ainsi équipés, nous sortîmes du port de la ville de Lisbonne et fîmes voile vers l'île de Madère, où croît le sucre de Portugal, et après avoir doublé les îles Fortunées et les îles sauvages des Canaries, nous trouvâmes des rois Maures à qui nous fîmes des présents, et qui nous en offrirent de leur côté. Nous arrivâmes dans le pays appelé royaume de *Gambie* où croît la malaguette; il est éloigné de 800 lieues d'Allemagne du Portugal; après quoi, nous passâmes dans le pays du roi de Furfur, qui en est éloigné de 1,200 lieues ou milles, et où croît le poivre qu'on appelle *poivre du Portugal*. Plus loin encore, et au-delà, est un pays où nous trouvâmes que croît l'écorce de cannelle. Nous étant ainsi éloignés du Portugal de 2,300 lieues, nous revînmes chez nous, et le dix-neuvième mois nous nous trouvâmes de retour chez notre roi. »

(2) Voyez *Notice des Découvertes faites au Moyen-âge dans l'Océan Atlantique*, publiée dans les *Nouvelles Annales des Voyages*, cahier du mois d'octobre 1845, p. 22 et 23.

duire ce qui avait déjà été rejeté d'après les règles les plus impartiales de la critique historique.

Ce qu'ils soutiennent pourra séduire de prime abord des esprits superficiels ou aventureux ; mais les savants consciencieux leur diront, que les textes *qu'ils produisent seulement en partie*, rapprochés de ceux *qu'ils ont passés sous silence*, sont des preuves toujours positives, directs, expresses, soit pour affirmer la priorité incontestable des découvertes réelles des Portugais audelà du cap Bojador, *soit pour détruire les objections négatives ou les faits contradictoires, qu'on tente de leur opposer*.

Car, en effet, on ne parviendra jamais à persuader à des esprits sérieux que des tentatives, les unes mal prouvées, les autres qui ont complètement échoué, doivent être élevées au rang de découvertes, et que les découvertes, réelles, constatées par les documents contemporains les plus authentiques, *et qui profitèrent à la science* en agrandissant le domaine des connaissances humaines, doivent être considérées comme de simples reconnaissances (1) !!

(1) En effet, les tentatives que l'auteur de la Notice insérée dans les *Nouvelles Annales des Voyages* du mois d'octobre de l'année 1845 veut élever au rang de découvertes et de faits accomplis, ne sont que des tentatives dont les unes ont échoué et les autres sont obscures ou problématiques; il vient pour la troisième fois citer l'entreprise du Catalan Jacques Ferrer pour aller à un fleuve d'or en 1346; mais malheureusement l'auteur lui-même est forcé de produire le texte qui prouve qu'on n'a pas même su ce qu'il était devenu (*et de ipsa galleatia nunquam postea aliquid novum habuerunt*. (Nouvelles Annal. cah. cit. p. 42, note 1. Voyez aussi l'analyse que nous avons faite de ce texte et de cette tentative dans nos *Recherches sur la priorité des Découvertes des Portugais*, etc. § XXI, p. 227 et Addition XXXVIII.)

L'auteur de la notice insérée dans les *Nouvelles Annales des Voyages* a gardé le plus profond silence tant sur la lettre de M. Walckenaer à Maltebrun au sujet de cette tentative de Ferrer que sur notre discussion à cet égard.

L'autre tentative, élevée aussi par le même auteur au rang de découverte, n'a pas été plus heureuse que la précédente; c'est celle de deux galères génoises que Pierre d'Abano dit être sorties par le détroit de Gibraltar au XIII^e siècle, mais, d'après l'aveu du même auteur il y avait déjà trente ans qu'on ignorait *ce qu'elles étaient devenues*. (*Quid autem de illis contigerit jam spatio fere trigessimio ignoratur anno.*) L'auteur de la Notice prétend que ce texte se complète par ceux de Giustiniani et de Foglieta; mais non seulement le premier de ces historiens est postérieur de plusieurs siècles, mais encore l'autorité de Cecco d'Ascoli, qu'il cite à l'appui de son assertion, est démentie par l'absence du passage en question dans l'ouvrage de Cecco d'Ascoli. D'un autre côté on voit dans le ms. de Giustiniani qui est conservé à la bibliothèque du Vatican, si on le compare avec les Annales de Gênes publiées après sa mort, que le passage relatif aux galères génoises est une interpolation très probablement faite par l'éditeur. Quoi qu'il en soit, toujours est-il que dans les mêmes Annales de Gênes imprimées, comme dans l'ouvrage de Foglieta postérieur de trois siècles à l'expédition de Doria, il est dit en termes formels qu'après leur sortie du détroit de Gibraltar *on n'en a plus eu de nouvelles*. (*No se ne mai havuto nova alcuna*. Voyez les textes cités par l'auteur de la Notice, cahier d'octobre 1845, p. 45, note 2, in fine.) Et après avoir décoré ces tentatives du titre imposant de *Découvertes faites au Moyen-âge* dans l'Océan-Atlantique (ib. p. 20), il vient nous dire que Bethencourt avait doublé le cap Bojador (ib. p. 36 et 41), quand le texte même, qu'il produit seulement en partie, montre au contraire qu'il ne l'avait point doublé, puisqu'il dit de la manière la plus formelle *qu'il était allé bien près du port* de Bugeder! On a donc commis une double erreur en faisant doubler le cap à Bethencourt, et en indiquant que le port était au sud du cap, erreur sur laquelle nous comptons revenir dans un autre travail.

Enfin, après de nombreux documents que nous avons cités dans nos *Recherches*

et de ceux qui sont mentionnés dans ce Mémoire, de quelle autorité peuvent être les prétendus témoignages qu'on veut trouver dans le récit de Braun et de Dapper, tous deux postérieurs de plusieurs siècles aux découvertes des Portugais, et qui, pour soutenir l'usurpation des colonies portugaises faite par les Hollandais durant la domination de l'Espagne, s'efforçaient, comme tous les usurpateurs, de rendre douteux les droits de la couronne de Portugal, en accordant la priorité à une autre nation qui ne leur en disputait pas la possession ?

Des récits provenant d'une origine si suspecte et si antihistorique ne pourront jamais, selon les lois d'une critique saine et impartiale, être considérés comme des témoignages comprobante de découvertes que l'auteur de la Notice prétend avoir été effectuées plus de trois siècles auparavant.

En effet, ce qu'un nègre aurait pu dire en 1614, même en supposant que le fait fût vrai, ne peut pas avoir plus d'autorité que tous les historiens, les cosmographes et les savants de l'Europe civilisée des xv^e et xvi^e siècles.

Jamais un pareil témoignage ne pourrait être de quelque valeur auprès des documents authentiques des xv^e et xvi^e siècles tirés des archives, ni infirmer les ordonnances de François I^{er} que nous avons rapportées dans nos *Recherches*, p. 213 à 222. Mais si le dire d'un nègre du xvii^e siècle avait quelque valeur pour l'auteur de la Notice, à plus forte raison il aurait dû admettre comme témoignages comprobante de la priorité des découvertes portugaises au-delà du Bojador ce que les nègres ont dit à Cadamosto au xv^e siècle, dire qui s'accorde avec les faits et les documents de la plus incontestable authenticité. (Voy. nos *Recherches* § VI, p. 62).

Telles sont, pour le moment, les observations succinctes que nous avons cru devoir consigner ici à propos de la notice publiée dans les *Nouvelles Annales des Voyages* du mois d'octobre de 1845. Nous nous proposons de mettre bientôt sous les yeux des savants un nouveau travail sur ce sujet, dans lequel nous espérons pouvoir montrer que rien de ce que nous avons prouvé dans nos *Recherches sur la découverte des pays situés au-delà du cap Bojador* n'a été infirmé par l'auteur de la Notice citée plus haut.

EXTRAIT DU BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE DE PARIS.

Mars 1846.

RAPPORT lu par M. le Vicomte DE SANTAREM à la Société de géographie,
sur l'ouvrage de M. LOPES DE LIMA, intitulé : *Ensaio, etc. — Essais
statistiques sur les possessions portugaises en outre-mer.*

Messieurs,

Vous m'avez fait l'honneur de me charger de vous rendre compte de l'ouvrage de M. de Lima. Je viens m'acquitter de cette honorable commission.

Tout le monde sait que la couronne de Portugal possède encore de vastes et importantes colonies, notamment en Afrique ; mais ce qu'on ignorait, malgré le grand nombre de voyageurs qui ont parlé de ces pays, c'est l'état actuel de ces possessions lointaines, si célèbres dans l'histoire des grandes découvertes des xv^e et xvi^e siècles.

L'ouvrage dont je vais vous rendre compte donne les détails les plus précieux et les plus exacts à cet égard. Ils sont d'autant plus dignes d'intérêt et utiles à la science, qu'ils ont été recueillis par l'auteur, soit sur les localités mêmes, soit dans les archives du Portugal, sous les auspices de S. E. M. le ministre de la marine.

Le 1^{er} volume contient la 1^{re} et la 2^e partie du livre 1^{er}, qui concerne la statistique des îles du Cap-Vert et de ses dépendances dans la Guinée portugaise au nord de l'Equateur.

La 1^{re} partie contient dix chapitres, dans lesquels l'auteur traite de la géographie des îles, de leur extension, division du territoire, population, climat, du sol et des productions, de l'industrie et du commerce, de la législation, de la force publique, de la religion et du service ecclésiastique, de l'instruction, des revenus et des dépenses publiques. Il termine enfin cette 1^{re} partie par une Notice générale du pays et de ses habitants.

Dans la seconde partie, l'auteur traite de la statistique topographique des îles du Cap-Vert, savoir : des îles de Santiago, Fogo, Maio, Brava, Boa-Vista, do Sal, Santo-Nicoláo ou Santa-Luzia ; enfin de Santo-Vicente et Santo-Antão, et des petits îlots de cet archipel. Il termine cette partie par la topographie de la Guinée.

Il fait précéder son travail d'une introduction écrite avec une grande pureté de style, et dans laquelle il soutient avec une noble élévation de

pensée la priorité des découvertes portugaises, citant les preuves et les témoignages contemporains, la seule manière de constater les faits historiques. Il y soutient, quoique en peu de lignes, que le document qui se trouve aux archives du Vatican, publié par Raynaldi, et donné par notre confrère M. de Macedo, prouve que les Portugais sont allés aux Canaries, et par conséquent au-delà du cap Noun, bien avant que le pape Clément VI eût donné l'investiture de ces îles au prince D. Louis de Lacerda, et plus d'un demi-siècle avant le voyage de Béthencourt à ces parages (1).

L'auteur, après avoir démontré ce fait, nous donne un résumé historique des découvertes des Portugais effectuées sur la côte occidentale d'Afrique jusqu'à l'année 1460, époque de la découverte des trois îles les plus méridionales du Cap-Vert, savoir : les îles de Maio, de Santiago (Saint-Jacques), et Fogo par Antoine de Nolle, Génois au service du prince Henri (2).

(1) Voyez aussi nos *Recherches sur la priorité des découvertes des Portugais sur la côte occidentale d'Afrique*. Paris, 1482, p. 48.

En effet, le document tiré des archives du Vatican étant de la date du 12 février 1345, et constatant que des expéditions portugaises ont été faites aux Canaries avant cette époque, et la première expédition de Béthencourt s'étant effectuée en 1402, il en résulte la preuve on ne peut plus évidente de l'antériorité des expéditions portugaises aux Canaries, et par conséquent *au-delà* du cap Noun. Ce fait donne un démenti formel à Bergeron et à Fournier, qui n'ont eu aucune connaissance de ce document, et qui ont prétendu que ce fut Béthencourt qui montra aux Portugais le chemin pour aller aux grandes découvertes (voyez nos *Recherches*, p. 52), quand, d'après les règles d'une bonne et sage critique, on aurait pu soutenir précisément le contraire. Au surplus, ni Azurara ni Barros n'indiquent pas parmi les motifs que le prince Henri a eus pour faire les découvertes au-delà du cap Bojador, l'exemple donné par Béthencourt, ni des renseignements recueillis par le baron normand. Ceux qui n'ont pu révoquer en doute l'authenticité ni l'importance de la lettre d'Alphonse IV se sont imaginé qu'ils pourraient atténuer la gloire qui revenait aux Portugais de l'antériorité de leurs expéditions, en ayant recours à une subtilité d'une nature bien singulière, savoir : qu'au point de vue politique, l'expédition était portugaise; mais qu'au point de vue de la science, elle était génoise!!! Les raisons qu'on alléguait en faveur d'une telle prétention, ce fut que dans les papiers de Boccacio il s'est trouvé une relation incomplète d'une expédition portugaise faite aux Canaries, dans laquelle le commandant d'un des navires était Génois; mais il y avait aussi deux autres navires, commandés, l'un par un Florentin, et l'autre par un individu dont la relation ne nous dit ni le nom ni la nation. Le lettre du roi au pape suffit à elle seule pour anéantir la singulière distinction dont nous venons de parler: 1° parce que ce document est plus officiel et authentique que les fragments du récit des marchands génois établis à Séville; 2° parce qu'il nous apprend qu'avant 1345 il y a eu d'autres expéditions portugaises aux Canaries, et enfin parce que le roi Alphonse IV y dit de la manière la plus précise : «... Gentes nostras et naves illuc misimus, ad illius patriae conditionem explorandum...» On voit donc que le roi dit en termes formels qu'il avait fait explorer les îles Canaries *par ses sujets et avec ses navires*, et non pas par d'étrangers. Nous croyons donc ne pas nous tromper en assurant que le roi Alphonse IV savait mieux ce qui s'était fait d'après ses ordres, et ce qui s'était passé sous son règne, que ne le peut savoir de nos jours l'auteur de la subtile distinction dont il s'agit, vu qu'étant postérieur de cinq siècles, il ne peut certainement pas avoir la prétention de donner un démenti au souverain du XIV^e siècle.

(2) Antonio de Nolle est le même Antoniotto Usodimare auquel j'ai consacré une grande partie du § XXII de mes *Recherches sur la priorité des découvertes des pays situés sur la côte occidentale d'Afrique au-delà du cap Bojador*.

L'auteur a le soin de rappeler que lorsque Antoine de Nolte effectua en 1460 cette découverte, tout le continent de la Guinée avait déjà été découvert par les Portugais jusqu'à Sierra-Léone (1). Il mentionne ensuite, d'après Barros, la découverte des autres îles effectuée par des Portugais employés dans la maison de l'infant D. Ferdinand; mais l'auteur pense, et selon nous avec raison, que l'assertion du grand historien portugais est non seulement obscure, mais même tout-à-fait conjecturale (2): il lui paraît plus vraisemblable qu'à l'époque où l'infant D. Ferdinand fit peupler les îles de Saint-Jacques (Santiago) et du Feu (do Fogo), dont le roi Alphonse V lui avait fait donation, ses serviteurs auraient découvert par un temp clair l'île *Brava* et celles de *Boa Vista* et de *Sal* (du Sel).

Quoiqu'il en soit, l'auteur soutient aussi que la chronique des découvertes écrite par Azurara, qui renferme toutes celles qui s'effectuèrent jusqu'à l'année 1448, ne faisant aucune mention ni de ces îles ni de leurs découvreurs, ce silence est une réfutation tacite de l'opinion erronée de ceux qui prétendent que la découverte de cet archipel commença par celle de l'île de Boa-Vista (Bonne-Vue) en 1446.

L'auteur s'abstient de discuter si ces îles étaient les Fortunées, comme le prétendait Barros, se fondant mal à propos sur Ptolémée, ou les Gorgones, comme l'a soutenu D. Jean de Castro.

Il nous apprend ensuite comment ces îles furent peuplées. D'après la donation qu'Alphonse V en fit à l'infant D. Ferdinand, le 19 septembre 1462, et non pas en 1466, comme Barros l'avait rapporté par erreur, on fit venir des colons de la Guinée. A la mort de l'infant, le roi Jean II fit donation de ses îles au duc de Beja D. Manoel (qui monta plus tard sur le trône) le 30 mai 1449, et dès l'an 1495 elles formèrent partie des possessions de la couronne.

Au commencement du xvi^e siècle les îles de Saint Jacques (Santiago) et du Feu (Fogo) étaient les seules peuplées. Les autres servaient de pâturages au troupeaux; mais en 1532 leur population était si considérable, qu'on y créa un évêché. Ce fut seulement au commencement du xvii^e siècle que ces îles reçurent une organisation régulière.

Pour que nous puissions mieux apprécier le service rendu par l'auteur à l'histoire de cet archipel, il suffira de rappeler ici que les historiens jusqu'à la fin du xvii^e siècle faisaient à peine quelque mention de ces îles: tout ce qu'on trouvait chez eux à cet égard consistait généralement en catalogues des gouverneurs, des évêques et des magistrats, en quelques indications sans aucune utilité historique réelle.

Si cet important archipel n'avait cependant pas encore mérité toute l'attention des historiens pendant les deux siècles qui s'écoulèrent après sa découverte, de grandes calamités vinrent, au commencement du xviii^e, rendre son histoire encore plus sombre. Une suite de révoltes, de séditions et de bouleversements n'ont cessé d'entraver la prospérité des îles dont il se compose. Ce ne fut guère que depuis 1755 jusqu'à 1778 que

(1) Voyez ce que j'ai dit dans la préface à la Chronique de la découverte et de la Guinée par Azurara.

(2) Voyez ce que l'auteur rapporte p. 7 de la seconde partie.

l'agriculture et le commerce acquirent un grand développement par les efforts de la compagnie du Gran-Parà, et par celle de 1780, qui avait le commerce exclusif de la côte d'Afrique. Ce fut aussi au commencement du siècle dernier, et en 1701, qu'on y a trouvé l'indigo; on découvrit pareillement l'orseille en 1730, et le séné en 1783. La culture du café fut introduite dans l'île de Saint-Nicolas en 1790, d'où elle se propagea dans celles de Saint-Jacques et de Saint-Antoine. La fabrication de sel et la culture de la canne à sucre, ainsi que l'extraction de l'huile de ricin ⁽¹⁾ remontent à une époque reculée. Dans le XIX^e siècle on y a introduit la cochenille ⁽²⁾, et la culture du coton et du tabac.

L'auteur, après ce résumé historico-chronologique dont je ne donne ici que quelques indications, fait précéder le premier chapitre d'une table de la géographie statistique des îles du Cap-Vert. Selon cette table celles de Saint-Jacques, du Feu, Brava, Maio, Boa-Vista, Saint-Nicolas, Saint-Antoine et Saint-Vincent possèdent 28 paroisses, renfermant 12,694 maisons, 51,854 habitants libres, et 3,979 esclaves, total 55,833 habitants ⁽³⁾.

Selon l'auteur, l'étendue de la partie peuplée de ces îles, en 1834, pouvait se calculer en 1,233 milles carrés, et leur position géographique occupe 3 degrés du N. au S. entre le 17^e degré et $\frac{1}{4}$ de longitude et 14^e $\frac{1}{4}$ de latitude, au N. de l'équateur, et 53 lieues marines de l'E. à l'O. entre le 16^e et 43 $\frac{36}{60}$ de longitude à l'O. du méridien de Lisbonne. Les positions respectives de chacune de ces îles se trouvent indiquées dans une table, p. 1.

Dans la table N.° 3, l'auteur donne le chiffre de l'exportation du sel de trois de ces îles, de l'année 1839 à 1842, montant à 46,545 muids. La grande abondance de ce produit dans ces îles leur a fait donner par les écrivains flamands du XVII^e siècle le nom d'*Îles du Sel*.

Le chapitre III est consacré à la climatologie, au sol et aux productions. L'auteur y offre plusieurs observations curieuses. Il est cependant à regretter qu'il ne nous ait point donné une série d'observations barométriques et thermométriques. La constitution géologique de ces îles est très variée. Elle est sablonneuse, calcaire et nitreuse dans celles du *Sel*, *Boa-Vista* et *Maio*; argilleuse, sablonneuse, calcaire, et, dans quelques endroits, volcanique dans celles de *Santiago*, *Santo-Antão*, *Santo-Nicolao*; dans celle du *Fogo*, elle est presque entièrement volcanique.

L'auteur énumère ensuite la grande richesse du règne animal et végétal. Il accompagne ses descriptions d'une foule d'observations précieuses qui prouvent l'étude approfondie qu'il a faite de ces deux branches de l'histoire naturelle. Nous regrettons que les limites étroites de ce rapport ne nous permettent de reproduire ici quelques unes. Dans le chapitre IV, l'auteur nous fournit des documents sur l'industrie, sur le commerce de ces îles et sur les objets que leurs habitants exportent pour le continent

(1) En 1843, ces îles ont exporté pour Lisbonne plus de 552 muids d'huile de ricin.

(2) La régie du tabac y a acheté 500 arrobas.

(3) Ce chiffre est indiqué d'après le recensement fait en 1834.

africain, notamment sur différentes espèces de draps de leur fabrication. Il ajoute une table contenant l'indication du mouvement commercial de l'année 1842 à 1843. On y voit que le commerce a été fait par 217 navires, savoir : 61 de Portugal, 87 des Etats Unis, 36 d'Angleterre, 9 de France, 4 du Danemark, 5 d'Hambourg, 1 de Suède, 5 de Hollande, 2 de Bremen, 2 de la Belgique, 3 d'Espagne, 1 de Vénézuéla, 1 de Prunse. Cette partie de l'ouvrage est enrichie d'une foule de détails du plus haut intérêt sur les exportations et importations, ainsi que sur le mouvement commercial de Bissau, dans le premier trimestre de 1843 ; sur les monnaies en cours dans ces parages, sur les poids et mesures, sur les objets d'échange etc.

L'auteur consacre ensuite le chapitre V à l'administration et à la législation de ces colonies. Nous y remarquons que dans la capitale de ces possessions il y a un tribunal (junta) pour l'amélioration de l'agriculture. Ce chapitre est suivi d'un catalogue chronologique de 69 gouverneurs de ces îles à partir de l'année 1592, accompagné de notes historiques très curieuses, parmi lesquels l'auteur fait mention de la grande éruption très curieuse qui a eu lieu dans l'île de Feu en 1785. Vient ensuite un autre catalogue des magistrats dès le commencement du xviii^e siècle.

L'auteur traite ensuite de la force publique, non seulement à l'époque actuelle, mais en remontant au xvi^e siècle, et donne en même temps un grand nombre de détails relatifs aux possessions portugaises de *Bissau* et de *Cacheu*.

Dans le chapitre VII, M. Lopes de Lima traite du culte et du clergé. On y rencontre, comme dans les chapitres précédents, un grand nombre de notions officielles et historiques très importantes, non seulement sur ce qui concerne l'archipel du Cap-Vert, mais encore sur la partie occidentale de l'Afrique qui dépend du diocèse. Il donne ensuite une table indicative des localités où se trouvent situées les différentes paroisses, de l'état des églises, des revenus du clergé, et ajoute un catalogue historico-chronologique des évêques dès 1532 jusqu'à nos jours.

Il passe ensuite à la description de l'état actuel de l'instruction publique. Nous y remarquons avec plaisir qu'en 1843, le gouvernement avait proposé aux Chambres la création de 38 écoles primaires. A ce propos, l'auteur y trace un plan méthodique d'études, et est même d'avis qu'on devrait y fonder deux bibliothèques publiques pour répandre l'instruction et la civilisation. Dans le chapitre VIII, qu'il consacre à cet important objet, il donne une table dans laquelle se trouvent indiquées les localités où il y a actuellement des écoles. Nous y remarquons, dans la Guinée, celle de *Bissau*, *Cacheu*, *Geba*, *Farim* et *Zeguichor*.

Dans le chapitre IX, il traite du revenu et de la dépense. Cette partie du travail est une des plus détaillées, et il serait difficile de vous en donner une idée exacte sans la transcrire en entier. Elle est aussi accompagnée de tables démonstratives qui indiquent le revenu et la dépense de l'année économique de 1842 à 1843. Il y a aussi une autre table du tarif des douanes des différentes îles.

L'auteur termine la première partie de son ouvrage par une notice générale des îles du Cap-Vert et des habitants. Le morceau, qui n'occupe

pas moins de 27 pages, forme une des parties les plus importantes de son travail. On y rencontre des renseignements hydrographes qui se rapportent à la carte hydrographique qu'il a ajoutée à son ouvrage, dont nous nous occuperons plus tarde et qui sont du plus grand intérêt pour la science. Les tableaux que l'auteur y trace de l'aspect du pays ne sont pas moins intéressants, et la lecture n'en est pas moins attrayante et agréable. Abordant ensuite la partie ethnologique, l'auteur affirme que les habitants de ces îles sont originaires des races africaines croisées avec des colons portugais et avec d'autres peuples étrangers que le commerce a mis en contact avec eux. Il décrit ensuite les traits caractéristiques des différentes races qui peuplent ces îles, et rejette comme fabuleuse la tradition rapportée par quelques auteurs depourvus de critique, entre autres de Feijó, qui ont prétendu que l'île de Saint-Jacques, avant la découverte, était déjà peuplée de nègres *Jalofes* qui étaient venus s'y établir, fuyant la persécution des Felupes, leurs voisins, et qui avaient été poussées par les vents et par les courants à l'ouest. Pour rejeter cette opinion, l'auteur s'appuie non seulement sur le silence que gardent les historiens de l'époque, mais encore sur ce qu'au contraire tous ceux qui ont traité de la découverte de ces îles déclarent unanimement et de la manière la plus positive que l'île de Saint-Jacques, aussi bien que les autres, était entièrement déserte. Il réfute enfin l'opinion dont nous venons de parler par des raisonnements empruntés à la science nautique.

Il décrit ensuite brièvement comment s'établirent dans les îles de cet archipel les premiers colons, et, conduisant son récit jusqu'à l'époque actuelle, il raconte la manière de vivre de ces insulaires, leurs mœurs et leurs habitudes, où l'on remarque un certain mélange de celles de l'Europe avec celles de l'Afrique. Il nous signale ensuite une particularité curieuse, c'est que ces insulaires ne parlent point, même dans les villes, la langue portugaise pure, mais bien un langage mêlé de mots africains et de vieux portugais, sans aucune règle fixe de grammaire. On l'appelle *langue crioule*. Elle varie néanmoins dans les différentes îles. Les prêtres eux-mêmes leur expliquent la doctrine religieuse dans cet idiome. Les habitants des villes maritimes comprennent le portugais, mais ne le parlent point. Le peuple est généralement doux, et les crimes extrêmement rares. Le parricide, l'infanticide, le fratricide et autres crimes de ce genre y sont absolument inconnus. Ils connaissent les propriétés médicinales d'un grand nombre de plantes, sont d'excellents matelots, mais en général enclins à la paresse.

Après une minutieuse description dont nous donnons à peine les particularités les plus remarquables, l'auteur nous transporte aux possessions portugaises de la Guinée. Il nous fait remarquer le contraste qui existe entre l'aspect aride des côtes des îles du Cap-Vert et l'admirable magnificence de la végétation des abords des fleuves de *São Domingos*, de *Cazamansa* et du *Rio-Grande*. Il décrit ensuite d'une manière sommaire les établissements situés sur ces parages, les mœurs des habitants, leurs rapports commerciaux, etc. (1). Quoique nous possédions depuis le xvi^e

(1) *Ensaio statist.*, p. 112 et suiv.

siècle un grand nombre de relations sur cette partie de l'Afrique continentale, entre autres celle d'*Alvares d'Almada*, découverte il y a peu d'années, et dont j'ai donné la traduction presque en entier dans les *Nouvelles Annales des Voyages*⁽¹⁾, néanmoins l'auteur, ayant été témoin oculaire des mœurs des peuples qui habitent ces parages, nous apprend des particularités très curieuses. Ceux de ces habitants qui sont connus sous le nom de *Jamburem* sont extrêmement noirs, agiles, robustes, d'une physionomie agréable, et ressemblant par leurs traits aux Européens. Ils n'ont point le nez aplati ni de grosses lèvres, comme ceux qui vivent au sud de l'équateur ; ils sont gais, affables, sincères et amis des blancs, très hospitaliers, quoique méfiants. Ils aiment à imiter les Européens en toutes choses, sont très laborieux, et cultivent le riz. Ils vont tout nus, portent des bracelets de cuivre grossièrement ciselés par leurs forgerons et des bagues du même métal. La polygamie y est en usage, quoique chacun ait une épouse à laquelle il donne le nom de *bajude*. Les enfants du sexe masculin héritent par portions égales du bien du père. A défaut de ceux-ci succèdent les neveux du défunt, fils de leurs sœurs. Les femmes sont toujours exclues de la succession. Le neveu, fils aîné de la sœur, succède de même dans les emplois héréditaires de l'oncle. Dans chaque village il y a un roi ou chef, lequel, conjointement avec les vieillards, qui servent de magistrats, décide toutes les questions civiles, criminelles et administratives en présence de la partie mâle de la nation réunie en masse. Les parties plaident ensuite leur cause à l'ombre d'un gros arbre. Le jugement est verbal est sommaire. Le roi a, pour tout apanage, une petite portion de terrain et les cadeaux qui lui font les étrangers qui vont faire du commerce dans ces parages. Aucune transaction ne peut se faire sans que le roi vienne lui-même fixer le prix. Pour faire exécuter les jugements, il y a un certain nombre de soldats héréditaires, qui n'ont d'autres appointements que la portion qui leur revient des séquestres. Le roi avec ses fils cultive les terres de son domaine. Il y a deux espèces de hérauts qui sont chargés de convoquer le peuple pour les grandes assemblées dont il a déjà été question plus haut. Les mêmes mœurs et les mêmes usages se retrouvent chez les nations voisines ; mais les lois pénales des Feloupes diffèrent beaucoup de celles des autres peuples de cette partie de l'Afrique. Les Feloupes ne font jamais d'esclaves⁽²⁾ ; ils n'ont jamais fait le commerce de leurs semblables, tandis que l'esclavage est la branche principale du commerce des nations qui les avoisinent. L'auteur nous donne sur ce sujet des détails très intéressants. Il nous montre que tous les peuples de cette côte sont plongés dans la plus profonde ignorance. L'aspect du ciel même ne leur apprend rien ; à peine, pour marquer le temps, distinguent-ils les quartiers de la lune. Ils ne possèdent aucun moyen de transmettre traditionnellement leurs pensées

(1) Voyez Notice sur André Alvares d'Almada et sur sa Description de la Guinée Paris, 1842.

(2) M. Lopes de Lima a donné dans le N° 5 d'un journal portugais intitulé : Journal des Amis des Lettres, publié en août 1836, un *Vocabulaire de la langue feloupe* qu'il composa durant son séjour à Bolor.

ni de mentionner les événements et les époques. Ils ne connaissent point les mois; le jour de l'an, qu'ils célèbrent par des fêtes, est amovible, selon la décision des vieillards; il faut toutefois qu'il tombe dans la nouvelle lune de novembre. Leur semaine est de six jours, dont cinq sont consacrés au travail, et le sixième au repos et aux divertissements.

L'auteur décrit ensuite la situation et les mœurs des autres peuples de cette côte, de ceux des douze îles habitées, des Bissagos et des Mandingues, qui vivent à 200 lieues dans l'intérieur du continent⁽¹⁾.

Les habitants de l'archipel des Bissagos s'occupent presque exclusivement à construire des canots; ils font toujours la guerre par mer aux Bouramas, aux Balantas, aux Beafres et aux Nallus; mais ils respectent les Portugais, parce qu'ils font commerce avec les établissements que cette nation possède dans ces parages. Les mœurs des habitants de cet archipel diffèrent de celles du continent. Ils sont, en général, très courageux sur mer. La couronne de Portugal possède dans cet archipel les deux îles de *Bolama* et des *Gallinhas*. Le climat de ces îles est plus sain que celui du continent.

M. de Lima, après avoir donné la statistique générale des îles du Cap-Vert et de ses dépendances dans cette partie qu'il appelle *Guinée portugaise*, consacre la seconde partie de son ouvrage à la statistique particulière de chacune de ces possessions. Il commence d'abord par celle de l'île Saint-Jacques. Il discute la date de sa découverte, et montre qu'on ne trouve aux archives du royaume aucun document relatif aux îles du Cap-Vert qui soit antérieure à l'année 1460; et analysant avec la critique la plus sensée le récit de Cadamosto, il nous fait voir que ce navigateur n'a eu aucune connaissance des îles en question⁽²⁾: 1.^o parce que ce voyageur étant parti de l'Algarve au commencement de mai, et ayant éprouvé une grande tempête, il était de toute impossibilité qu'il pût jeter l'ancre dans une des îles du Cap-Vert le jour de la Saint-Philippe et de la Saint-Jacques, dont la fête, selon le calendrier portugais et vénitien, a lieu le 1^{er} du même mois de mai; 2.^o parce que se trouvant au Cap-Blanc, et par conséquent à 20° 1/2 de latitude N. et 1/4 1/2 au N. de Boa-Vista, et son navire ayant été poussé par la tourmente et par un vent horrible du S. O., il n'était pas possible qu'il put reconnaître l'île de Boa-Vista, située 100 lieues au S. O., justement vers le point d'où le vent l'éloignait.

L'auteur ajoute encore d'autres observations importantes; il suppose que Cadamosto étant resté à Lisbonne jusqu'à l'année 1463, et ayant été l'éditeur du Voyage de Pedro de Cintra, il s'est approprié la découverte d'Antonio de Nolle, véritable découvreur des îles en question.

Ainsi il ne reste maintenant aucun doute que ce fut Antonio de Nolle, et non pas Cadamosto, qui découvrit l'île de Saint-Jacques⁽³⁾.

Après s'être livré au sujet de la première découverte de cet archipel, à l'intéressante discussion dont je viens de vous donner en peu de mots

(1) Voy. *Ensaio Statist.* p. 122 et suivant.

(2) Voyez *Ensaio*, seconde partie, p. 4 à 6.

(3) *Vid.* p. 10, seconde partie.

une idée, l'auteur rapporte brièvement, d'après les documents qui se trouvent aux archives du royaume (Torre do Tombo), les différentes dispositions économiques et administratives qui eurent lieu depuis le règne du roi Emmanuel en 1497 jusqu'à notre époque. Il nous apprend ensuite que l'île de Saint-Jacques a 25 lieues de circonférence, 9 à 10 de longueur, et 6 dans sa plus grande largeur; qu'elle est traversée du N. au S. par une chaîne de montagnes de balsate, avec des couches d'argile, de lave et de bancs calcaires. Le centre s'élève à 4,500 pieds au-dessus du niveau de la mer dans le *Pico da Antonia*, de forme conique.

L'auteur y joint une table des positions, et donne une description hydrographique des ports et des renseignements nautiques utiles pour les marins, indiquant les sondages, les bas-fonds, etc.

Après avoir fait ainsi l'histoire de la découverte, de la géographie et de l'hydrographie de l'île de Saint-Jacques, il en décrit la topographie intérieure. Cette partie de son travail n'est pas moins importante que les précédentes. L'auteur y présente un grand nombre de notices historiques d'un grand intérêt, recueillies avec soin et exposées avec élégance. La ville de *Praia*, capitale de l'île, occupe l'espace d'un peu plus d'un mille et demi de long, flanqué par des plaines et par des vallées d'une grande fertilité. La culture en général et jusqu'au jardinage ne sont en rien inférieures à ce que l'on remarque aux Açores. Les maisons sont bâties en pierres de taille et assez commodes. Les rues principales sont très belles; on y remarque de très beaux magasins pourvus de toute sorte de marchandises, et des objets de l'Europe et de l'Afrique. Cette ville possède un hôpital militaire très beaux et un magnifique jardin public; la population actuelle de l'île est de 25,000 habitants.

Après la description statistique de Saint-Jacques, l'auteur nous donne celle de l'île de Feu ou de Saint-Philippe. Ce fut l'infant D. Ferdinand qui la fit peupler en 1461. Ce prince chargea de ce soin Ayres Tinoco et autres personnes de sa maison, et leur recommanda d'y introduire des troupeaux.

M. de Lima prouve, par la citation de plusieurs faits et par documens que cette île eût une certaine importance maritime vers le commencement du xvii^e siècle, importance qui paraît avoir diminué par les éruptions volcaniques qui ont empiré l'état de ses ports. Le volcan est situé dans le centre de l'île dans une montagne conique qui s'élève à 1,480 toises au-dessus du niveau de la mer.

L'auteur qui l'a observé à 75 milles de distance du côté du sud, et marqué avec l'aiguille à l'heure de l'observation meridienne, pense que, d'après la hauteur que le volcan présentait, on pourra l'apercevoir distinctement à 80 milles de distance. Selon les notions recueillies par M. de Lima, il paraît que les grandes éruptions de ce volcan ne remontent guère au-delà de l'année 1680; mais celle de cette année fut si violente, que plusieurs propriétés ont été complètement ruinées, et la terreur que le tremblement de terre qui l'a précédée produisit fut telle, que beaucoup d'habitants la quittèrent pour aller s'établir dans l'île *Brava*, et ce fut dès lors que la prospérité de celle-ci commença à se développer.

Les éruptions du volcan de l'île du Feu devinrent plus fréquentes et

plus terribles dès la moitié du xviii^e siècle; elles ont été décrites par divers auteurs. Celles de 1785 et de 1799 ont été longuement détaillées dans un Mémoire présenté à l'Académie royale des sciences par M. *Silva Feijó*, qui en fut témoin (1). Ces éruptions furent les dernières : seulement de temps en temps jusqu'à l'année 1816, le volcan continua à jeter de la fumée. Depuis cette époque, les gens du pays descendent au cratère pour y recueillir du soufre.

L'auteur, après avoir donné une table des latitudes et des longitudes des points principaux de l'île, ajoute plusieurs notions importantes pour l'hydrographie et pour la géologie (2). Il a donné les mêmes tables de positions et les mêmes notions hydrographiques en traitant des différentes îles de l'archipel du Cap-Vert, avec l'indication des ports, sondages et bas-fonds.

La ville de Saint-Philippe, chef-lieu de l'île, a un mille de longueur, est très bien située et offre un aspect agréable, vue de la mer. Les maisons sont construites en pierres de taille, et se trouvent dominées par huit églises. L'île est peu boisée. La température y est plus élevée que dans les autres parties de cet archipel. Elle est exposée à la famine à cause de l'extrême sécheresse, d'où il est résulté que, possédant en 1730 13,000 habitants, elle perdit les deux tiers de sa population, et qu'ayant atteint ensuite en 1831 le chiffre de 17,000 habitants, elle s'est trouvée réduite en 1834, à la suite d'une année de disette, à 5,615. Néanmoins sa fertilité est telle qu'en peu de temps elle se rétablit de ces horribles catastrophes. Son maïs est le meilleur et le plus estimé de tout l'archipel, et elle en exporte souvent pour plus de 600 muids. On y trouve une grande quantité de soufre, de pierre ponce, du sulfate de soude, du sel ammoniac et des pierres à filtre. On y fabrique des draps, des couvertures, etc. Son climat est sain. Les femmes y sont très blanches et très belles. Les familles blanches de cette île sont originaires de celle de Madère.

L'auteur passe ensuite à l'histoire de la colonisation de l'île de Mai (*Maio*), à partir de sa découverte, et il nous apprend que dès le commencement du xvi^e siècle les colons y avaient introduit la culture des cotonniers. Cette île est située à 5 lieues de celle de Saint-Jacques, et à 14 milles de N. au S. dans sa plus grande longueur et 7 d'E. à O. dans sa plus grande largeur; sa circonférence n'excède pas 12 lieues. Elle produit une grande quantité de sel de la meilleure qualité. Le terme moyen de l'exportation de ce produit est de 4,000 muids. On y trouve de magnifiques pâturages, et sa population est de 2,200 habitants. Les indigènes sont aussi noirs que ceux de Saint-Jacques.

L'auteur passe en suite à l'île *Brava* et aux îlots qui l'avoisinent appelés *Ilhéos-Séccos* (3). Selon lui, le climat de cette île est si sain, sa culture si prospère et l'aspect si agréable, qu'il est appelée le *Paradis de*

(1) M. Lopes de Lima a transcrit p. 25 et suivantes, la description donnée par D. Feijó.

(2) Voy. seconde partie, p. 27 et suiv.

(3) Voy. la carte donnée par l'auteur.

l'archipel. Il remarque néanmoins que l'aspect de ses montagnes, vues de la mer par les premiers découvreurs, paraît avoir été la cause du nom de Brava (sauvage) qu'ils lui ont donné, et qu'elle a conservé jusqu'à nos jours.

Cette île n'a que 7 milles de longueur du N. au S., et presque 6 de l'E. à l'O.; sa circonférence est d'un peu plus de 6 lieues. Près de ces côtes on fait la pêche de la baleine. Les notions que l'auteur nous donne sur les productions minérales de cette île sont d'un grand intérêt. L'agriculture y est on ne peut plus prospère, et sous ce rapport elle est supérieure à toutes les autres de cet archipel. On en exporte seulement en maïs, terme moyen, au-delà de 400 muids, et d'autres denrées qu'elle fournit à plus de cinquante navires. Elle produit aussi une grande quantité d'orseille. Ses habitants sont laborieux et hospitaliers. La langue créole qu'ils parlent renferme plus de mots portugais que celle des habitants des autres îles. On y trouve beaucoup d'ambre. Sa population est de plus de 4,600 individus.

L'auteur nous conduit ensuite à l'île de *Boa-Vista*, dont il nous donne l'histoire et la statistique.

On ne trouve aucun document digne de foi qui nous révèle quand et comment cette île fut découverte. Jusqu'à l'année 1489, on la trouve désignée dans les documents authentiques des archives royales sous le nom d'île de Saint-Christophe, et jamais sous celui de Boa-Vista. La première fois que l'auteur la rencontra désignée sous le nom qu'elle porte aujourd'hui, ce fut dans une charte du roi Emmanuel, datée de 1497. M. de Lima pense qu'elle fut découverte également par Antoine de Nolle, qui lui donna le nom de Saint-Christophe, patron des marins de Gênes; cependant il ne donne cette explication que comme une simple conjecture.

Cette île a 16 à 17 milles dans sa plus grande longueur de N. au S. et 19 dans sa plus grande largeur, et 18 de circonférence.

La ville de *Sal-Rey* possède aujourd'hui de très belles maisons et des magasins construits à la manière de l'Europe. Elle a trois ports, et la principale richesse de ses habitants consiste dans le sel, dont l'exportation s'élève chaque année à 2,500 muids, terme moyen.

L'auteur donne des détails sur sa fabrication. La population de cette île s'élève à plus de 3,300 habitants, qui font le commerce de cabotage avec les autres îles de l'archipel, et cultivent du coton blanc et jaune, fabriquent des draps, des couvertures, etc.

De cette île, l'auteur nous transporte à celle du Sel (*do Sal*), qu'il suppose avoir été découverte par Antoine de Nolle en 1460. Il transcrit ensuite ce qui se trouve consigné au sujet de cette île sous le titre de *Navegação á ilha de S. Thomé* au xv^e siècle dans l'*Ensaio economico de Feijó*, dans le *Roteiro de Pimentel*, dans un écrit de M. *Castilho*, composé en 1818, et dans l'ouvrage de l'économiste portugais *Accursio das Neves*, publié en 1830. Il montre que cette île demeura déserte jusqu'à l'année 1818. Ce fut seulement à cette époque que le conseiller *Martins* fit transporter des colons de l'île de *Boa-Vista*. Elle a 6 lieues de longueur de N. au S. et 7 à 8 milles dans sa plus grande largeur; sa circonférence est de 17 lieues. On y remarque une montagne conique appelée *Pico-Martins*, qui s'élève à 1,300 pieds au-dessus du niveau de la

mer. M. de Lima donne pour cette île, de même qu'il a fait pour les autres, une table des latitudes et des longitudes des endroits les plus remarquables et ensuite l'hydrographie. Il y signale un chemin de fer que M. Martins fit faire pour transporter le sel des montagnes de l'intérieur de l'île, où il s'entasse de temps immémorial. L'exportation de ce produit s'élève à 4 et à 5,000 muids par an, et l'on voit souvent dans le port trente navires du nord de l'Europe qui y viennent charger. Ce sel est très blanc et d'excellente qualité. Cette île exporte aussi une grande quantité de cuivre, de l'écaille de tortue. On trouve dans ses montagnes de l'orseille et du pyrite de cuivre. Son climat est sain, et sa population jusqu'à présent n'est que de 600 habitants.

Dans le VII^e chapitre, l'auteur nous donne la description des îles de Saint-Nicolas et de Saint-Louis, ainsi que des îlots *Branco* et *Raso*.

L'époque de leur découverte est, selon l'auteur, incertaine; il paraît cependant qu'elle eut lieu avant 1465, comme le prouve une charte du roi Alphonse V qui se trouve aux archives royales (Torre do Tombo), laquelle nous apprend que la première de ses îles fut peuplée à cette époque par les ordres du duc de Viséu. Celle de Saint-Louis était déjà très peuplée dans le XVI^e siècle, comme il est démontré par d'autres documents des mêmes archives. La première de ses îles a un peu plus de 8 lieues dans sa plus grande longueur, qui est de l'E. à l'O., et à peine 3 ou 4 milles de largeur. Sa circonférence est de 22 lieues.

On remarque dans cette île un volcan éteint nommé *Monte-Gordo*, qui s'élève à 4,000 pieds au-dessus du niveau de la mer. Sa population actuelle est de 7,000 habitants, qui sont en général dociles et bons. La puissante famille de *Dias* y fait de grands et louables efforts pour améliorer les méthodes de culture, et tâche d'y introduire le mérinos. Elle y a déjà acclimaté la cauchenille. Malheureusement les ports y sont mauvais, ce qui exerce une fâcheuse influence sur son commerce. L'île exporte une grande quantité d'orseille. On y fabrique des draps, des maroquins. Les montagnes offrent d'excellentes pierres; on y trouve également de couperose et du sulfate de magnésie.

L'île de Saint-Louis n'a que 2 lieues de longueur et 6 de circonférence. Dans les deux îlots qui l'avoisinent, l'orseille croît en abondance.

L'auteur nous donne ensuite la statistique de l'île de Saint-Vincent, située à 52 lieues de distance du port *da Praia* dans l'île de Saint-Jacques. Elle demeura inculte et déserte jusqu'au XVIII^e siècle, et ce ne fut qu'en 1781 que le gouvernement la fit peupler en même temps que d'autres qui se trouvaient dans le même état. Sa population actuelle est de 341 habitants. Elle a 5 lieues de longueur de E. à O. et 3 de largeur de N. à S.; elle possède un port magnifique pouvant contenir jusqu'à 200 navires. Son climat est plus sain même que celui de Lisbonne, et on y trouve une grande quantité d'orseille, du séné, du coton et du bétail.

Quant à l'île de Santo-Antão (Saint-Antoine) dont l'auteur nous donne ensuite la description, et qui est la plus septentrionale de celles de cet archipel, la même obscurité règne sur l'époque de sa découverte. M. de Lima la fixe à l'année 1465, ayant recueilli un grand nombre de notices très intéressantes dans différentes chartes conservées aux archives roya-

les. La série de ces documents nous apprend que dès l'année 1538 jusqu'à 1750, cette île a appartenu à différents personnages, en vertu de concessions faites par les rois de Portugal. Ce n'est qu'à la date de la dernière de ces époques qu'elle a fait retour aux domaines de la couronne. Cette île est très fertile; elle a 8 lieues de long et 4 de large du N. au S. L'auteur ratifie quelques erreurs qui se trouvaient dans le fameux routier de Pimentel, touchant l'hydrographie de cette île.

La ville de Santa-Cruz (Sainte-Croix) renferme 5 à 6,000 habitants, et possède une belle église et quelques casernes.

Cette île, étant extrêmement accidentée, peut, comme celle de Madère, avoir toutes les productions des tropiques et de l'Europe. Elle produit actuellement une grande quantité de légumes, du sucre, du café, du tabac, du coton, beaucoup d'indigo, des pommes de terre et des oranges. On y trouve des carrières de marbre et de pierre de taille, du fer, du cuivre, du soufre, et dans les montagnes des hyacinthes, des améthystes, des topazes et des grenats. Elle possède plusieurs sources d'eaux ferrugineuses et thermales. Ses habitants fabriquent des draps, et s'élèvent aujourd'hui à 18,000 individus. Les femmes blanches y sont d'une beauté remarquable.

M. de Lima termine son ouvrage statistique par des observations générales sur tout l'archipel. Entre autres choses, il y signale que la variation de l'aiguille magnétique est maintenant entre les îles du Cap-Vert de 16° N. approximativement, et indique la direction des courants et les vents qui y règnent.

Il finit cette partie de son ouvrage, comme je l'ai déjà signalé ailleurs, par un chapitre consacré spécialement à la statistique de la Guinée et du Cap-Vert sur le continent africain. Sur cette partie du travail de M. de Lima, ainsi que sur le livre II^e de cet ouvrage, relatif aux îles de Saint-Thomé et du Prince, j'aurais l'honneur de vous faire un autre rapport.

Je dois ajouter néanmoins que l'auteur a accompagné son ouvrage d'une carte générale de tout l'archipel et de cartes hydrographiques spéciales des îles de Saint-Jacques et de Saint-Vincent dressées par lui dans le courant de 1827.

Après avoir déterminé toutes les latitudes et longitudes des différentes îles de l'archipel, M. de Lima a reconnu que la carte de Vidal et Mudge (1819, 1820 et 1821) était la plus exacte de toutes celles qu'il a pu examiner; il l'a prise pour base de la sienne, et l'a réduite à moitié, subordonnant toutefois la forme du contour des îles aux observations qu'il avait faites lui-même, ne voulant pas donner à sa carte une échelle plus grande que celle qui était compatible avec le format de son ouvrage. Il a restitué, dans sa carte, à chacun des ports, baies, écueils, caps, anses, etc., leur véritable nomenclature, qui se trouvait altérée dans celle de Vidal et de Mudge.

Jusqu'à présent le peu d'observations géologiques et géodésiques qui parfois ont été faites dans cet archipel n'ont qu'une bien faible importance.

Bowdich, Smith et Roberts ne nous ont donné que des notions insuf-

fisantes à cet égard. M. Feijó s'est occupé de préférence de la botanique. Ainsi ce que l'on savait sur la structure géologique de ces îles était bien peu de chose.

L'auteur a donc le mérite de nous donner pour la première fois des notions plus détaillées sur ce sujet, acquises par ses propres observations faites en 1824, 1825, 1827, 1830 et 1834, quoique Roberts, Beckman, Froger, Sherleg, King, Master et autres en eussent déjà parlé succinctement.

L'ouvrage dont vous m'avez fait l'honneur de me charger de vous rendre compte est conséquemment digne de l'attention des savants, et son auteur a rendu un véritable service à la science en l'enrichissant d'un livre qui sera indispensable pour tous ceux qui désormais voudront s'occuper de l'archipel du Cap-Vert et de la partie du continent qui en dépend.

A tous les mérites que je viens de vous signaler rapidement, l'ouvrage de M. de Lima joint aussi celui de renfermer de sages avis, et des plans tendant à l'amélioration intellectuelle et matérielle des habitants de cette partie des domaines de la couronne de Portugal, ce qui donne à son travail une véritable importance nationale.

EXTRAIT DU BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE.

(Septembre 1846.)

NOTE lue à la Société de géographie par M. le vicomte DE SANTAREM sur la véritable date des instructions données à un des premiers capitaines qui sont allés dans l'Inde, après Cabral, publiées dans les *Annales maritimes de Lisbonne*. Cahier n.º 7 de 1845.

Les documents des expéditions maritimes du grand siècle des découvertes sont si précieux pour l'histoire de la géographie et du commerce, et même pour celle du globe, que c'est rendre un grand service à la science que de les publier.

En effet, ce sont les documents qu'on découvre tous les jours dans les archives qui viennent les uns nous révéler des faits nouveaux; et les autres constater et éclairer ceux qui ont été altérés par les historiens qui, certes, n'ont pas le privilège d'être infaillibles.

On doit donc savoir gré à l'Association maritime et coloniale de Lisbonne d'avoir déjà mis au jour un grand nombre de pièces relatives aux navigations des Portugais pendant les xv^e et xvi^e siècles.

Les documents déjà publiés sont, en général, tous datés; mais il n'en est pas ainsi de celui qui fait l'objet de cette Note, lequel ne porte aucune date. Comme on y a fait mention d'une île *da Cruz*, l'éditeur croit pouvoir assurer qu'il a dû être rédigé pour quelque capitaine se rendant dans l'Inde immédiatement après le premier voyage de Pedro Alvares Cabral, effectué en 1500, et prenant l'île *da Cruz*, dont il est question dans le document, pour le Brésil, découvert par Cabral, et qui fut appelé premièrement *Vera-Cruz*. De cette supposition, il a été amené à conclure que ce document était antérieur aux explorations de Vespucce, et que le commandant à qui ces instructions étaient adressées ne pouvait être que Jean de Nova, Vasco da Gama ou Alphonse d'Albuquerque (1).

(1) Voyez *Annaes maritimos*, Cahier nº 7, juin 1845, p. 279.

En examinant le document en question, il me semble qu'aucune des suppositions de l'éditeur ne saurait être admise.

Je discuterai d'abord la question de savoir quelle est la véritable date du document ; je montrerai ensuite que l'île *da Cruz* n'est pas le Brésil, mais bien l'île *da Cruz*, autrement nommée *O Penedo das Fontes*, située au-delà du Cap de Bonne-Espérance ; qu'enfin, en admettant même les explorations de Vespuce au-delà du 34^e degré austral, ce que je suis loin d'admettre ⁽¹⁾, l'Amérique méridionale, aussi bien que le Brésil, a été considérée comme une île longtemps après les voyages de Vespuce.

Quant à la date, ce sera l'analyse du texte même qui la fixera.

La simple lecture de ce texte nous montre que les instructions dont il s'agit n'ont pu être destinées à un des capitaines qui allèrent dans l'Inde immédiatement après le voyage de Cabral, effectué en 1500, puisqu'il y est dit au sujet de Melinde, que l'Amiral (c'est Vasco da Gama) n'y avait relâché ni en allant ni en revenant de l'Inde, particularité qui nous autoriserait à soutenir que le document en question est postérieur à l'année 1524, époque du dernier voyage de l'Amiral. D'autres données historiques viennent aussi confirmer que ces circonstances sont postérieures à l'époque supposée par l'éditeur, puisque Vasco da Gama, dans son premier voyage dans l'Inde, toucha à Melinde en allant et en venant, et négocia même avec le chef arabe qui y gouvernait, et qu'il n'a reçu le titre d'Amiral des Indes qu'en 1502, deux ans après le voyage de Cabral, et qu'il est positivement dit dans les instructions que l'Amiral n'y relâcha ni en allant ni en revenant de l'Inde.

Au surplus, il est question dans le même document de Pierre Alphonse d'Aguiar ⁽²⁾, qui commandait un des vaisseaux de la flotte à laquelle ces instructions étaient destinées.

Cette particularité nous montre aussi que le document est postérieur à la date que l'éditeur lui suppose, en se fondant sur ce que cet officier commandait un vaisseau de la flotte qui partit de Lisbonne en 1502, sous les ordres de Vasco da Gama, ce qui indiquerait la date précise du document ; mais Aguiar est allé dans l'Inde une seconde fois en 1504, commandant un vaisseau sous les ordres de Lopo Soares (Capitão Mór) ⁽³⁾.

Que la date des instructions en question soit postérieure à l'année 1502, c'est ce qui est démontré par ce qu'il y est dit au sujet de la factorerie de Coulam, factorerie qui ne fut fondée qu'en 1503. Nous voyons aussi page 285 que le roi ordonnait au commandant de cette flotte de faire la guerre au roi de Calecut (*que the faça todo o damno*), particularité qui prouverait que ce document pourrait être postérieur à l'année 1508, puis-

(1) Voyez mes Recherches historiques, critiques et bibliographiques sur Améric Vespuce et ses voyages. Paris, 1842. Bulletin de la Société de géographie de septembre de 1836 et février 1837.

(2) Voyez les Annal. cit., p. 284.

(3) Cette flotte se composait de 13 navires, et partit de Lisbonne le 22 avril. Voir le Mss. 10,023 de la bibliothèque du Roi, indiqué dans notre Notice des Mss. portugais de ladite bibliothèque. Voyez aussi Barreto de Resonde, Mss., n° 8,372.

que dans l'année suivante de 1509, la flotte commandée par le maréchal D. Ferdinand Coutinho est allée saccager Calecut.

Ainsi donc, d'après ce passage, on pourrait fixer la date du document dont nous nous occupons entre 1509 et 1512, année dans laquelle les Portugais bâtirent la forteresse de Calecut.

Quoi qu'il en soit, on ne saurait douter que la date de ce document ne soit postérieure aux voyages de Cabral, de Jean da Nova, et aux deux premiers de Gama; que l'expédition portugaise, à laquelle se rapporte l'instruction que nous analysons, est postérieure aussi à celles de Nicolas Coelho en 1501 et 1503, et de Christovão Jacques à la terre de Santa-Cruz (Brésil), expéditions qui ont été poussées jusqu'au cap *das Virgens* à l'entrée du détroit de Magellan, et dans lesquelles on a prétendu que Vespuce s'est trouvé (1).

Malgré ces explorations, l'Amérique méridionale continua encore quelques années à être considérée comme une île, sans que les prétendues explorations de Vespuce des années 1501 et 1503 aient démontré que cette partie du globe était un continent.

En effet, les premières cartes du nouveau continent représentaient l'Amérique méridionale comme une île, en conformité avec ce que nous venons d'avancer. Les cartographes suivaient encore l'opinion systématique de Strabon et de Macrobe sur la communication de toutes les mers.

Dans la carte de Ruych de 1508, postérieure de quatre ans au voyage dans lequel on prétend que Vespuce s'est trouvé, et où on est parvenu jusqu'au 50° degré de latitude australe, on voit encore l'Amérique méridionale (et non pas le Brésil) représentée comme une île d'une immense étendue, et sur le globe de la bibliothèque du grand-duc de Weimar (1534) l'isthme de Panama est représenté percé par un détroit.

Il est vrai que Pedro Vaz Caminha, dans sa fameuse lettre, écrite au roi Emmanuel le 1^{er} mai 1500, lors de l'attérage à Porto-Seguro et de la découverte de ce point de la côte du Brésil, croyait, d'après les idées systématiques dont nous avons déjà parlé, que Cabral avait découvert, dans la terre de Porto-Seguro, une île à laquelle on avait donné le nom de *Vera-Cruz*, et non pas *da Cruz* (2).

À la rigueur, on pourrait même soutenir, d'après le texte de Vaz Caminha, que les découvreurs n'ont considéré comme une île qu'une partie du port, et non pas le continent, c'est-à-dire l'îlot où ils ont fait célébrer un messe avec grande solennité, ayant déployé l'étendard de l'ordre du Christ; car il y est dit en termes précis que Cabral donna à la terre le nom de terre de *Vera-Cruz*.

Au surplus, le roi Emmanuel, dans sa lettre écrite au roi de Castille, datée du 29 juillet de l'année suivante 1501, l'appelle *Terre de Santa-*

(1) Voyez nos Recherches sur Améric Vespuce et ses voyages, p. 82 et suiv.

(2) «Deste Porto Seguro da Vossa Ilha da *Vera-Cruz*.» Lettre de Caminha dans les Mémoires pour l'histoire des nations d'outre-mer, dans les collections de l'Académie royale des sciences de Lisbonne.

Cruz, et non pas île *da Cruz*, disant que ce fut le nom que Cabral lui avait imposé (1), nom sous lequel on voit le Brésil désigné dans différentes cartes des Ptolémées, publiées dans les premières années du xvi^e siècle (2).

Ainsi donc, l'île *da Cruz* dont il est question dans le document que nous analysons n'est pas le Brésil, mais bien l'île *da Cruz* ou *Penedo dos Fontes*, située audelà du cap de Bonne-Espérance, limite de la première navigation du fameux Barthélemy Dias en 1486 (3).

En effet, les instructions ordonnent au capitaine de la flotte de faire de l'eau (aiguade) au port de Beseguiche, qui est situé sur la côte occidentale d'Afrique, vers le 14^e degré et demi nord de l'équateur, et dans le cas où il ne pourrait s'en pourvoir dans ce port, ou n'en prendre qu'une faible portion, elles l'autorisent à aller faire aiguade à l'île *da Cruz*, si toutefois en faisant route il vient à passer près d'elle. On lui recommande préalablement (p. 280) d'abrèger autant qu'il le pourra son chemin, *por onde mais poderdes ganhar para dobrar o cabo da. Boã Esperança*, recommandation qu'on lui renouvelle, en lui prescrivant de s'arrêter le moins possible au port de Beseguiche : (*Hy vos detereis o menos que poderdes*), et qu'on lui réitère (p. 282) en lui ordonnant de faire route de ce port directement vers l'Inde.

D'après ces différents passages, il est évident que l'île *da Cruz* dont il est ici question, est bien celle qui se trouve située sur la côte orientale d'Afrique, dans le chemin que la flotte devait suivre vers l'Inde, et non pas la *Terra de la Vera-Cruz* ou de *Santa-Cruz* (le Brésil), qui se trouvait tout-à-fait éloignée à une immense distance, et qu'il fallait aller chercher à dessein, tandis que l'île *da Cruz*, pourvue d'eaux excellentes et abondantes se trouvait sur le chemin de la flotte.

La distance où se trouve le *Penedo das Fontes* ou îlot *da Cruz* du port de Beseguiche n'est pas une objection; car, dans d'autres instructions, comme dans celles données par le même roi Emmanuel à Diego Lopes de Sequiera, le 13 février 1508, nous voyons que ce monarque lui

(1) Voyez notre *Quadro Elementar*, t. II, p. 398.

Dans une autre lettre du roi Emmanuel de 1504, publiée par M. Warnhgen à la suite du Journal de Pedro Lopez de Souza, p. 71, le Roi, en parlant du Brésil, dit: «*Da nossa terra de Santa Cruz*», et non pas «*Da nossa ilha da Cruz*». Erapoli, dans la relation de son voyage en 1503 (dans Ramusio), dit aussi: «La terre appelée *da Vera Cruz* en parlant du Brésil, et non pas *ilha da Cruz*».

(2) Voyez à ce sujet nos *Recherches historiques et critiques sur Améric Vespuce* et ses voyages, à la p. 163 et suiv.

(3) Camoens dans le Chant V. Est. LXV s'exprime en ces termes:

«Jà aqui tinhamos dado um grão rodeio
«A costa negra d'Africa, e tornava
«Aprôa a demandar o ardente meio
«Do Céu, e o polo Antartico ficava.
«Aquelle ilhéu deixamos, onde veio
«Outra armada primeira, que buscava
«O tormentorio Cabo, e descoberto,
«Naquelle ilhéu fez seu limite certo.»

prescrivait d'attérir seulement à *Angra da Roca*, première terre qu'il devait toucher au-delà du cap de Bonne-Espérance, et où il devait se pourvoir d'eau et de bois à brûler : « *Onde se devia prover d'agua e lenha* (1). » Dans cette même année de 1508, Duarte de Lemos fut aussi faire aiguade au *Rio do Infante* (2).

Le célèbre Duarte Pacheco, dans son curieux ouvrage inédit intitulé : *De Situ Orbis*, traite longuement de l'île *da Cruz* dans la dédicace au roi Emmanuel (3). Il y dit que l'île *da Cruz* portait aussi le nom de Rocher des Fontaines (*Penedo das Fontes*). Plusieurs cartes françaises modernes marquent aussi l'île en question avec le nom portugais de *Penedo das Fontes*. Il nous semble donc : 1° que ces instructions sont indubitablement postérieures à l'année 1503, et partant aux voyages où l'on a prétendu que Vespuce s'était trouvé ; 2° qu'elles étaient destinées à la flotte commandée, en 1504, par Lopo Soares d'Alvarenga, *Capitão Môr* (4), et non pas par Jean da Nova (5), ni par Vasco da Gama (6), ni par Albuquerque (7) ;

3° enfin, que l'île *da Cruz* dont il est question dans ladite instruction est, selon nous, celle qui se trouve située sur la côte occidentale d'Afrique, et non pas le Brésil.

Après avoir terminé cette note, je viens de voir confirmée ma supposition, relativement à la vraie date du document en question ; c'est à savoir, que ses instructions furent passées à Lopo Soares d'Alvarenga, capitaine de la flotte qui mit à la voile pour l'Inde en 1504, comme on le voit dans un document tiré des archives royales de *Terra do Tombo*, et publié par M. Albano da Silveira sous le N° 7 dans le cahier des Annales de l'association maritime de Lisbonne du mois juillet 1843.

Ainsi le document qui a été publié dernièrement dans le même re-

(1) Voyez *Annaes maritim.*, t. III, p. 483.

(2) *Ibid.*, p. 528.

(3) Le Routier de Vasco da Gama fait aussi mention de l'île *da Cruz*, située près de la côte orientale d'Afrique.

(4) Je conserverai en portugais le nom de ce grade militaire, parce que l'ayant traduit dans un autre travail, par le mot français *Amiral*, le seul qui me paraissait pouvoir être l'équivalent, puisque le *Capitão Môr* commandait toujours une flotte, comme pourrait le faire un *Amiral*, un *étranger* est venu dire dans les *Nouvelles Annales des Voyages*, cahier d'octobre 1845, p. 52, que j'avais promu arbitrairement au poste d'Amiral un *Capitão Môr* qui était au-dessous de l'Amiral ! et le même *étranger*, tout en citant des passages de l'ouvrage de D. Francisco Manuel de Mello qui lui convenaient, s'est bien gardé de citer ce que ce même auteur dit dans l'*Épanaphora Amorosa* en parlant du grade de *Capitão Môr*. « *Capitão Mor do mar era o maior titulo que nossos Reis davão a os cabos de seus exercitos no mar ou no campo.* (Épanaph. cit. p. 316.) Si donc le grade de *Capitão Mor do mar* était le plus élevé que les souverains du Portugal accordassent aux officiers de leurs armées de mer comment puis-je être accusé d'avoir arbitrairement promu au poste d'Amiral un *Capitão Mor* ?

(5) La flotte de Jean de Nova n'est pas allée à Beseg ce qui était ordonné dans ces instructions, ni non plus au Brésil ni à l'île *da Cruz*. Au contraire, ce capitaine fit aiguade dans l'île de Sainte-Hélène, qu'il découvrit. Ce voyage eut lieu en 1504.

(6) 1497-1501.

(7) Voyage de 1503.

cueil de l'Association Maritime, et qui fait le sujet de cette note, n'est que la minute des instructions qui furent passées à Lopo Soares d'Alvarenga, puisque dans cette minute le nom du commandant de la flotte à qui elles étaient destinées se trouvent en blanc, tandis que dans le même document, publié en 1843 par M. Albano da Silveira, le nom de Lopo Soares d'Alvarenga se trouve au commencement de la manière suivante :

Nòs El Rei fazemos saber a vos Lopo Soares d'Alvarenga. (Nous le Roi, faisons savoir à vous Lopo Soares, etc.) (1).

Paris, ce 3 juillet 1846.

(1) M. le vicomte de Santarem ayant répété plusieurs fois dans la note qui précède qu'on doit la découverte du Brésil à Alvarez Cabral, il m'a semblé nécessaire de donner ici quelques explications. Suivant les écrivains espagnols et entre autres Herrera (Decad. I, lib. IV, cap. vi, p. 107, Vicente Yañez Pinzon fit la découverte, et prit possession le 26 janvier 1500 du pays nommé depuis Brésil, où P.-A. Cabral ne toucha, même d'après les auteurs portugais, que du 21 au 24 avril de la même année 1500. *Descubriò*, dit Herrera en parlant de Pinzon, *tierra bien lexos, i esto fue el cabo, que aora llaman de San Agustin, el qual llamo Vicente Yañez, cabo consolation, i los Portugueses dicen la TIERRA DE SANTA CRUZ, i aora del Brasil.*» Southey (Hist. of Brasil, t. I, p. 3) partage l'opinion de Herrera, opinion qui n'est nullement en contradiction avec celle de Barros. Ce qu'on peut dire de plus favorable à l'opinion élevée en faveur de Cabral, c'est que le point du Brésil qu'il a vu le premier n'est pas absolument le même que celui où Pinzon aborda. Voir au surplus, ma traduction des navigations de Christophe Colomb, t. I, p. 312, note.

DE LA ROQUETTE.

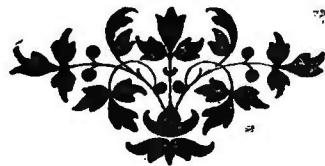
NOTICE
SUR L'ÉTAT ACTUEL
DE LA
PUBLICATION DE L'ATLAS

De M. le V^o de Santarem

COMPOSÉ

De mappemondes, de portulans et de cartes historiques, depuis le VI^e jusqu'au
XVII^e siècle, pour la plupart inédites, tirées des manuscrits de différentes
bibliothèques de l'Europe, pour servir de preuves à l'histoire de la
géographie du moyen-âge et à celle des découvertes des Portu-
gais. Notice suivie du jugement porté sur cet ouvrage par les
journaux et revues scientifiques de l'Europe.

PAR J.-P. AILLAUD.



PARIS,
IMPRIMERIE MAULDE ET RENOU,
Rue Bailleul, 9-11.
1846.

NOTICE
SUR L'ÉTAT ACTUEL
DE
LA PUBLICATION DE L'ATLAS
DE M. LE VICOMTE DE SANTAREM.

Les monuments de la géographie du moyen-âge étaient si peu connus des savants au commencement de ce siècle, qu'un des hommes les plus illustres d'Allemagne, Heeren, n'a pas pu, en 1804, comparer la fameuse mappemonde du musée du cardinal Borgia, avec d'autres monuments géographiques du même genre⁽¹⁾. A peine Formaleone avait, avant lui, donné une copie imparfaite de la mappemonde d'Andrea Bianco de 1436⁽²⁾.

Si d'autres auteurs se sont occupés des monuments de la géographie du moyen-âge, ils se bornèrent à les citer dans les ouvrages spéciaux, ou ne donnèrent que des fragments⁽³⁾.

En 1808, l'Institut royal de France appela l'attention des savants sur l'importance scientifique des monuments de ce genre.

Dans le rapport fait le 28 février 1808, à l'empereur Napoléon, il y est dit, au sujet des cartes anciennes, ce qui suit : « *On a reconnu*, et il « serait facile de le prouver, que, dans plusieurs parties, elles peuvent « servir à rectifier nos cartes *les plus récentes et les plus estimées*. C'est une « mine encore vierge, qu'aucun géographe, pas même d'Anville, n'a ex- « ploitée. La géographie du moyen-âge repose, dans presque toutes ses « parties, sur la géographie ancienne à laquelle elle succède et doit se « rattacher. Les Portulans et les anciennes cartes offrent une mine qu'on « est encore bien loin d'avoir exploitée, ce n'est que depuis peu de temps « qu'elle est ouverte⁽⁴⁾. »

(1) Voyez Heeren.— *Explicatio planiglobi orbis terrarum faciem exhibentis, ante medium seculum xv summa arte confecti*. Gottingæ.

(2) *Saggio sulla nautica de Veneziani*.

(3) Voyez les recherches de M. le vicomte de Santarem. Paris, 1842, p. XXII.

(4) Voyez rapport fait par l'Institut, 1808, p. 183, cité dans les Recherches, p. XIV.

Depuis la fin du siècle dernier jusqu'à l'année 1822, que le célèbre abbé Andreas publia sa dissertation sur la carte de Barthelomée de Paretto, dressée en 1455, plusieurs savants publièrent des notices spéciales sur différents monuments de la géographie du moyen-âge; d'autres ont donné même quelques unes des cartes de ce genre, en publiant des fragments, ou les donnèrent réduites.

Quoique le savant Heeren et l'abbé Andreas⁽¹⁾ eussent appelé l'attention des savants sur l'importance de ces monuments et sur leur extrême rareté, personne ne s'occupa de les réunir ensemble et de les publier systématiquement, en les classant suivant l'ordre chronologique, pour démontrer l'Etat de la science géographique, pendant les dix siècles du moyen-âge, c'est à savoir, depuis le v^e jusqu'à la grande époque des découvertes des Portugais et des espagnols au xv^e siècle.

M. le vicomte de Santarem est le premier qui a formé une collection de monuments géographiques du moyen-âge, et qui, en commençant pour les publier systématiquement, rendit à la science un service éminent, ayant déjà mis à la portée des savants et des géographes cinquante-quatre de ces monuments pour la plupart inédits, et qui se trouvent disséminés dans les bibliothèques de France, dans le musée Britannique, dans la bibliothèque du Vatican, dans celles de Weimar, de Vienne, de Leipsig, de Stockolm, de Parme, de Florence et autres, formant ainsi la véritable et la meilleure histoire de la géographie, comme l'a très bien observé un savant académicien, *puisque au moyen-âge, elle est presque entièrement dans les cartes*⁽²⁾.

L'utilité d'une telle publication, au profit de la science, devient donc incontestable, car on a même de mieux étudier ces monuments, de les comparer ensemble, et dans leur ordre chronologique ou dans leurs systèmes, les trouvant tous réunis dans un atlas à la portée de tout le monde.

M. de Santarem a classé ces rares monuments d'après l'ordre chronologique, et il a déjà donné trente-deux mappemondes toutes antérieures aux grandes découvertes de Colomb et de Gama, vers la fin du xv^e siècle. Cette seule série de monuments résume, dans leur ensemble, l'histoire et l'état général des connaissances géographiques et cartographiques pendant les dix siècles du moyen-âge.

En outre des trente-deux mappemondes et planisphères, antérieurs aux grandes découvertes du xv^e siècle dont se compose déjà son atlas, M. le vicomte de Santarem a publié vingt-deux autres monuments géographiques, en commençant par une partie de la carte des Pizzigani de la bibliothèque de Parme de 1367, et en finissant par celle de Jean Guérard, cosmographe de Dieppe (1631), inédite, et tirée de l'original conservé à la bibliothèque du dépôt de la marine à Paris.

(1) Nous transcrivons ici l'appréciation que cet écrivain faisait des monuments en question dans le courant de 1822. «La rarità piu che il merito, accresce comunemente el prezzo alle cose. E per esò le carte geografiche anteriori al secolo xvj essendo rarissime sono tanto estimate che qualunque no se possa avere alle mane, viene avidamente abbracciata e tenuta in conto de un prezioso giojello.

(2) Commentaire géographique sur l'Exode et les Nombres, par M. de Laborde. Introd. p. XXII et suiv.

Parmi ces vingt-deux derniers monuments, on voit, pour la première fois, l'Afrique de la grande mappemonde dessinée par le célèbre pilote cosmographe de Christoph Colomb, *Juan de la Cosa* ⁽¹⁾.

La liste suivante des monuments dont se compose déjà l'atlas de M. le vicomte de Santarem, donnera une idée de l'importance de cette précieuse collection :

VI^e AU IX^e SIÈCLE.

- 1.— Mappemonde de Cosmas Indicopleustes.

IX^e SIÈCLE.

- 2.— Mappemonde qui se trouve dans un manuscrit de Madrid, tiré de la bibliothèque de la Roda, Aragon.

X^e SIÈCLE.

- 3.— Mappemonde Anglo-Saxonne du musée Britannique.
4.— Mappemonde qui se trouve dans un manuscrit de la bibliothèque de Florence.

XI^e SIÈCLE.

- 5.— Planisphère qu'on trouve dans un manuscrit de Martianus Capella de la bibliothèque de Leipsig.
6.— Mappemonde de la cosmographie d'Azaph.

XII^e SIÈCLE.

- 7.— Planisphère d'un manuscrit de la Bibliothèque royale de Turin.
8.— Mappemonde qu'on trouve dans un manuscrit de Saluste de la Laurentienne de Florence.
9.— Planisphère d'Honoré d'Autun.
10.— Dito du même auteur.

XIII^e SIÈCLE.

- 11.— Planisphère grec qui se trouve dans un manuscrit de Saluste de la bibliothèque de Médicis à Florence.
12.— Planisphère de Cecco d'Ascoli.
13.— Dito dans le manuscrit de l'Image du monde de Gauthier de Metz.
14.— Dito dito.

(1) M. de Humboldt avait déjà donné une partie de l'Asie, de l'Amérique, les îles de la mer du Nord et les côtes de Norvège. M. de La Sagra avait aussi publié en *fac simile* toute la partie du Nouveau-Continent qui s'y trouve dessinée, de manière que ce précieux monument étant connu presque en entier, la portion qui est encore inédite n'offre qu'un intérêt secondaire.

- 15.— Dito dito.
 16.— Dito dito.
 17.— Mappemonde qui se trouve dans un manuscrit du musée Britannique, n° 14, — C. XII.
 18.— Mappemonde des chroniques de Mathieu Paris. Cette mappemonde porte le titre suivant : « Mappa terræ habitalis. Flores historiarum, sive historia ab orbe condito ad ann. 1251, per Mathæum de Parisio. » On y lit une note très curieuse où sont cités, comme autorités, quatre autres planisphères, savoir : celui de maître Robert de Melklesa, celui de l'abbaye de Waltham, celui du roi de Westminster et celui de Mathieu Paris.
 19.— Mappemonde d'un manuscrit du Musée Britannique, n° 14, — C. IX.
 Ce monument est aussi important pour l'histoire de la géographie au moyen-âge, que la carte d'Haldingham de la cathédrale d'Hereford, quoique faite dans de moindres proportions.

XIV^e SIÈCLE.

- 20.— Mappemonde de Nicolas d'Oresme, précepteur de Charles V, roi de France, d'après le manuscrit original du Traité de la sphère, appartenant à la bibliothèque royale de Paris.
 Sur cette mappemonde, qui est admirablement exécutée, et sur l'auteur, on peut voir les recherches de M. de Santarem, p. 93, 94 à 176.
 21.— Mappemonde de Marino Sanuto, tirée d'un manuscrit de la bibliothèque royale, année 1320.
 22.— Mappemonde des chroniques de Saint-Denis.
 23.— Mappemonde qu'on trouve à la suite d'un manuscrit de Guillaume de Tripoli.
 24.— Mappemonde qu'on trouve dans un manuscrit de Saluste de la bibliothèque des *Médicis*, à Florence.
 25.— Mappemonde qu'on trouve dans un autre manuscrit de Saluste à la même bibliothèque.
 26.— Mappemonde de 1350, qu'on trouve dans un manuscrit de Marco Polo à la bibliothèque de Stockholm.

XV^e SIÈCLE.

- 27.— Mappemonde de l'Imago Mundi de Pierre d'Ailly.
 Dans cette mappemonde, on remarque au centre de l'Afrique la ville d'Arin, par où les Arabes faisaient passer leur méridien.
 28.— Mappemonde du cardinal Philastre qui se trouve dans le manuscrit de Pomponius Mella, de la bibliothèque de Reims.
 29.— Mappemonde d'Andrea Bianco de 1436.
 30.— Planisphère tiré d'un poème géographique inédit du XV^e siècle.
 31.— La mappemonde de la fin du XV^e siècle qui se trouve dans l'ouvrage très rare de la Salle.
 32.— Planisphère du XIV^e siècle, placé en tête d'un manuscrit latin de la Bibliothèque royale de Paris, n.° 4; 126.

CARTES ET PORTULANS.

XIV^e SIÈCLE.

33. — Carte de Pizzigani de 1367. (Fragment de l'Afrique.)
 34. — Carte catalane. (Fragment de l'Afrique occidentale.)
 35. — Atlas de la bibliothèque. Pinelli, 1384 à 1400, composé de six cartes marines qui représentent le monde alors connu.

XV^e SIÈCLE.

36. — Carte de la bibliothèque de Weimar, 1424. (L'Afrique.)
 37. — Dito d'Andrea Bianco. (Fragment de la mappemonde.)
 38. — Carte de Valsequa, 1439. (L'Afrique.)
 39. — Fra Mauro, 1460. (Fragment de l'Afrique occidentale.)
 40. — Carte de Benincasa de 1467. (L'Afrique occidentale.)
 41. — Carte du même cosmographe, tirée de la Bibliothèque vaticane, 1471. (L'Afrique occidentale.)
 (Carte double.)
 42. — Carte de Martin de Behaim, 1492. (L'Afrique de son globe.)

XVI^e SIÈCLE.

43. — Carte de Juan de la Cosa. (L'Afrique, *fac simile*.)
 44. — Carte de Ruych, 1508. (L'Afrique.)
 45. — Dito du Ptolomée de 1513. (L'Afrique.)
 46. — Carte de Weimar de 1527. (L'Afrique, *fac simile*.)
 47. — Dito de Diego Ribero, de 1529. (L'Afrique.)
 48. — Dito de Jacques de Vaulx, de 1533, *fac simile*. (L'Afrique.)
 48. — Carte de Guillaume le Testu. (L'Afrique, *fac simile*.)
 49. — Carte de Jean Martines. (L'Afrique.)

XVII^e SIÈCLE.

50. — Carte de Guillaume Levasseur, 1601. (L'Afrique.)
 51. — Dito de Dupont de Dieppe, 1625. (L'Afrique.)
 52. — Dito de Jean Guérard de Dieppe, 1634. (L'Afrique.)
 (Carte double.)

Plusieurs autres monuments, qui se gravent dans ce moment, paraîtront successivement dans les années 1846 et suivantes, entre autres la grande mappemonde du fameux cosmographe vénitien Fra Mauro, de 1450, qui sera donnée pour la première fois en *fac simile*. Cette carte est la plus grande des cartes anciennes.

M. de Santarem a aussi terminé déjà un second volume de texte des nouvelles recherches sur la géographie du moyen-âge. Dans ce volume, ce géographe donne l'analyse des cartes mentionnées plus haut.

LE MONITEUR UNIVERSEL.

ANNÉE 1842. — MERCREDI 20 JUILLET. — N.° 201.

Ceux qui n'ont point consacré leurs études à la critique des sources historiques croiront difficilement que l'histoire des grandes découvertes des modernes au XV^e siècle soit restée jusqu'à présent entourée d'un voile qui nous cachait la vérité sur les faits les plus curieux et les plus importants, et qu'une période si rapprochée de nous, et si admirable dans les fastes de la science et du commerce, dans laquelle s'ouvrirent les rapports entre l'ancien et le nouveau monde, offrit encore autant de problèmes à résoudre que l'histoire de l'antiquité. Ce n'est guère que de notre temps que l'on a commencé à étudier avec fruit et conscience de moyen-âge, si digne d'être apprécié par la critique la plus impartiale et la plus profonde ; cette période enfin qui rattache l'histoire ancienne à celle de nos temps. Plusieurs auteurs de différentes nations, notamment à partir de la fin du XVII^e siècle, loin d'avoir éclairci l'histoire des découvertes géographiques, l'obscurcirent davantage, en soulevant des questions de priorité, et en réclamant celle-ci pour leurs compatriotes. Des auteurs espagnols, italiens et français, voulurent s'arroger cette priorité.

M. le vicomte de Santarem, qui a consacré une grande partie de sa vie à l'étude des différentes branches de l'histoire, géographe d'une rare sagacité, comme le disait une des plus estimables Revues critiques ⁽¹⁾ et d'une érudition immense, historien impartial, ennemi des systèmes, et difficile dans le choix des preuves, vient de doter la science d'un ouvrage dans lequel il discute toutes les questions relatives aux découvertes du XV^e siècle, qui dévoilèrent à nos aïeux l'autre moitié du globe.

L'ouvrage de M. Santarem commence par une introduction de plus de cent pages à laquelle il a joint une liste des cartes et monuments géographiques, cités dans l'ouvrage : viennent ensuite vingt-deux chapitres dans lesquels, il discute, les preuves à la main, toutes les questions relatives à la priorité de la découverte des pays situés au delà du cap Bojador. L'auteur ajoute une quarantaine de notes ou pièces, toutes du plus haut intérêt, et termine par une table contenant les noms de cinq cents auteurs, tant historiens que cosmographes, dont il est parlé dans le cours de l'ouvrage.

Dans l'introduction, l'auteur, après avoir démontré qu'avant la découverte du nouveau continent par Colomb, personne ne savait qu'aucun navigateur eût tenté de franchir l'Atlantique pour aller chercher un monde situé à l'Ouest, mais qu'après cette grande découverte, on voulut en diminuer la valeur, montre que le haut fait de Gama éprouva le même sort, ainsi que la priorité de passage du cap Bojador, et la découverte de l'Afrique occidentale, par les intrépides marins de Henri le navigateur.

L'auteur passe en revue et analyse les différents systèmes cosmogra-

(1) Revue de Bibliographie analytique, cahier d'avril 1842, p. 382.

phiques de moyen-âge, à partir de Macrobe et Orose, au V^e siècle, jusqu'à Guillaume Philastre, savant cosmographe normand, précepteur de Charles le Sage, roi de France, et tend à démontrer : 1^o qu'au moyen-âge on ne connaissait pas le prolongement et le vrai contour de l'Afrique, ni les côtes occidentales et méridionales de ce vaste continent, au delà du cap Bojador, avant les découvertes effectuées par les Portugais ; 2^o qu'on croyait généralement que la *zone torride était inhabitée*, et que les cosmographes ne surent qu'elle était habitée qu'après les découvertes des Portugais. Ces faits, l'auteur les prouve, les textes à la main. Il ne s'est point borné à discuter seulement les passages des auteurs de l'Europe, il produit ceux des manuscrits, des cosmographes arabes, tels qu'Ibn-Haukal (X^e siècle), Edrisi (XII^e), Ibn Phathima, Békri, Ibn-Saïd (XIII^e), et Aboul-feda, Albyrouny, Ba-Koui, Ibn-Khaldoun et autres, pour prouver que les Arabes eux mêmes restaient persuadés que le globe était moitié continent, moitié mer ; que l'hémisphère septentrional était la seule partie habitable de la terre, quoiqu'ils descendissent jusqu'à Sofala ; que leurs navigateurs ne dépassèrent jamais cette limite.

Dans le corps de l'ouvrage, M. de Santarem établit par des documents tirés des archives royales du Portugal, par les historiens contemporains du grand siècle de découvertes, tant Portugais qu'étrangers, et par les cartes géographiques historiques des cosmographes européens, que les Portugais ont été les premiers, parmi les peuples maritimes de l'Europe, qui découvrirent les pays de l'Afrique situés sur la côte occidentale de ce continent au delà du cap Bojador ; il démontre également, par des documents authentiques, que tous les souverains de l'Europe reconnurent les droits des Portugais à cette priorité et à ces découvertes. Il produit à l'appui des actes émanés de la cour de Rome, des rois de France, notamment de François I^{er}, des rois d'Angleterre, etc. Dans le chapitre X, il prouve que les cartes historiques et géographiques du XV^e siècle, antérieures au passage du cap Bojador par le marin portugais Gil Eannes, constatent l'indubitable priorité des découvertes portugaises, et soutient qu'avant ces découvertes, la côte occidentale d'Afrique qui s'étend au delà dudit cap était inconnue aux cosmographes. Au chapitre suivant, il fait voir avec les cartes historico-géographiques postérieures au passage du cap Bojador par les Portugais en 1434, que ce ne fut qu'après cette époque que les cosmographes des autres nations commencèrent à ajouter à leurs cartes le tracé de la côte occidentale d'Afrique, et adoptèrent en général la nomenclature hydrogéographique portugaise, copiée sur les cartes marines des cosmographes de cette nation.

Dans le chapitre XII, l'auteur s'attache à démontrer d'une manière toute spéciale que les Français, et en particulier les Normands, n'employèrent d'autre nomenclature hydro-géographique que celle des cartes portugaises, et que le nom de *Petit Dieppe*, imposé par eux à un point de la côte d'Afrique en Guinée, ne parut pour la première fois que dans la carte de Guerard, cosmographe normand, faite à Dieppe en 1631. Nous nous bornerons à rappeler que c'est un auteur portugais qui écrit, sans décider jusqu'à quel point il a pu être influencé par l'esprit national. Ce n'est pas ici le lieu de raviver les discussions nombreuses soulevées

à ce sujet, la France possède d'ailleurs assez d'autres titres de gloire incontestés.

Les limites de cet article ne nous permettent point de détailler les notes précieuses dont l'auteur a enrichi son livre. Nous nous bornerons à répéter avec M. Magnin (*Journal des savants*, cahier de décembre 1841, page 713), que M. de Santarem avait déjà traité à fond ce sujet dans une dissertation pleine de science et de logique.

Il nous reste à dire quelques mots sur le magnifique et somptueux atlas qui accompagne le texte, et qui renferme une des parties les plus importantes des pièces justificatives. Dans son introduction l'auteur rappelle que l'Institut, par son rapport fait à l'empereur Napoléon le 20 février 1808, avait déjà signalé l'importance de ce genre de documents en disant : « On a reconnu, et il serait facile de le prouver, que, dans plusieurs parties, elles (les cartes anciennes) peuvent servir à rectifier nos cartes les plus récentes et les plus estimées. *C'est une mine encore vierge qu'aucun géographe, pas même d'Anville, n'a exploitée.* » M. de Santarem a donc le mérite d'avoir, le premier, réuni dans un seul atlas un grand nombre de ces précieux monuments. Espérons qu'avec l'aide de son gouvernement, il nous donnera un atlas complet, réunissant tous les documents géographiques du moyen-âge ; ce serait un digne complément de cette belle œuvre.

Pour faire comprendre toute l'importance et le prix de cette magnifique publication, nous ne pouvons mieux faire que de rapporter ici les propres termes du secrétaire-général de la commission centrale de la Société de géographie de Paris, dans son rapport sur les travaux de la dite Société, et sur les progrès de la science pendant l'année 1841 : « L'ouvrage dont M. de Santarem va doter la science a pour nous un double mérite : 1^o il éclaire et résout une question de géographie des plus importantes dans l'histoire des découvertes ; 2^o il réunit dans le même atlas les documents les plus précieux et les plus rares, épars, soit en France, soit à l'étranger, dans un grand nombre de bibliothèques nationales ou particulières, et, sous ce dernier rapport, on concevra combien la publicité des cartes manuscrites en général doit faciliter les études chorographiques. La bibliographie des cartes, prise à ce point de vue, augmente de valeur ; car selon l'observation d'un de nos collègues, « ce n'est que par la comparaison des productions successives d'une science qu'on peut en faire l'histoire, et c'est quelquefois dans les plus anciennes qu'on trouve la solution des plus grandes difficultés (1). »

L'auteur nous donne donc dans son atlas dix-sept mappemondes et planisphères antérieurs aux grandes découvertes. La plupart de ces cartes ont été gravées avec une exactitude et une fidélité remarquables par M. Bouffard, l'un de nos plus habiles graveurs géographes, et dont les magnifiques travaux ornent déjà les plus précieux ouvrages de MM. d'Orbigny, Berthelot et Ramon de la Sagra. Le meilleur éloge enfin que nous

(1) Bulletin de la Société de géographie, 2^e série, tom. XVI, cahier de décembre 1841, p. 370.

puissions faire de cette publication est de répéter ici les paroles de M. Villemain dans la première assemblée générale de 1842 de la Société de géographie, tenue à l'hôtel de ville sous sa présidence : « Les recherches « mêmes d'érudition offrent, à part la curiosité scientifique, un intérêt « d'utilité présente, parce que souvent elles remettent sous nos yeux des « choses qui n'ont pas changé, et que le passé même fait mieux compren- « dre. C'est ainsi que, dans la réunion des documents les plus anciens « pour l'histoire des découvertes sur la côte occidentale d'Afrique, M. le « vicomte de Santarem a rassemblé des instructions précieuses pour no- « tre temps et pour notre pays. »

Après de tels suffrages, et lorsque nous considérons les immenses richesses topographiques réunies sous nos yeux, nous osons à peine ex- primer le regret que M. de Santarem n'ait pas jugé à propos de nous donner toute l'Afrique de la carte catalane, au lieu d'un simple fragmen; et que, dans un atlas dressé avec tant de luxe et de soin, toutes les car- tes ne soient pas teintées comme quelques-unes d'entre elles; la couleur jaunâtre qui rappelle le parchemin eût été plus agréable à l'œil et aurait donné un grand caractère de vérité à ces reproductions. Mais, nous le répétons, après la lecture du livre de M. de Santarem, et surtout lors- qu'on a examiné avec attention les superbes planches qui l'accompagnent, la critique se tait pour rendre hommage à l'écrivain qui se repose ainsi dans de nobles loisirs des fatigues et des ennuis que cause la gloire, peut-être plus brillant, mais plus éphémère, attachée aux grandeurs.

Alex. CORBY.

EXTRAIT

DU FOREIGN AND COLONIAL QUARTERLY REVIEW. N^o IV. OCTOBRE, 1843.
LONDRES, WHITTAKER ET C^{ie}, IN-8^o.

(Traduit de l'anglais.)

L'envie s'attache toujours au succès, c'est un fait aussi notoire qu'hu- miliant. Il y a, en effet, des hommes qui s'efforcent de ravalier à leur pro- pre niveau tout ce qui est noble et grand: incapables de s'élever eux- mêmes, ils se plaisent à rabaisser les autres, et ne connaissent pas de jouissance plus vive que celle qu'ils éprouvent quand ils trouvent moyen d'insinuer qu'une femme vertueuse s'est rendue coupable d'inconséquence; qu'un ecclésiastique pieux peut être taxé d'hypocrisie; qu'un brave soldat est un lâche dans le cœur, ou qu'un homme d'État, ami de son pays, a été dirigé par des motifs abjects. Il n'y a dans le fait pas un grand hom- me qui n'ait été attaqué, pas une grande action qui n'ait été révoquée en doute.

Le père de la poésie frémit sur son trône des bruits qui lui arrivent que son identité, son existence, sont mises en question; le père de l'histoire est arraché à son repos par des imputations d'inexactitude, d'ignorance et de sottise; bien plus, notre Shakespeare lui-même, la plus noble des créatures de Dieu sur la terre, notre propre Shakespeare est accusé de plagiat servile, tandis que des critiques non moins ingénieux découvrent que Mahomet était dépourvu d'originalité dans le caractère, que Napoléon manquait tout-à-fait de grandeur d'âme. L'homme qui frappa d'ostracisme le grand Aristide, parce qu'il était las de l'entendre appeler le *Juste*, n'est qu'un échantillon trop fidèle, que le type d'une grande partie de la race humaine.

Mais si l'envie se réjouit d'ôter à autrui sa couronne, combien elle redouble encore d'énergie dans ses efforts, quand elle a conçu l'espoir de placer cette couronne sur son propre front!

Les considérations qui précèdent sont confirmées par les paroles mêmes de notre auteur, le vicomte de Santarem.

«Lorsque Christophe Colomb découvrit le nouveau continent, aucune nation de l'Europe ne soupçonnait l'existence réelle de cette partie du globe; on ne savait pas même qu'aucun navigateur eût tenté de franchir l'Atlantique pour aller chercher un nouveau monde situé à l'ouest; mais après que cette grande découverte eût été effectuée, lorsque le premier enthousiasme commença à se ralentir, on chercha à en diminuer la valeur et l'importance par tous les moyens que l'envie a toujours à sa disposition; une foule d'aventuriers partit pour ces régions, suivant la route que le génie de ce grand homme et le bonheur de Cabral leur avait montrée. Pendant que ces aventuriers se portaient vers le nouveau continent, et tâchaient, par des moyens clandestins, de s'établir dans un pays découvert par l'illustre amiral, les érudits des diverses nations maritimes de l'Europe commencèrent aussi de leur côté à ressusciter d'antiques traditions consignées dans les ouvrages des auteurs classiques de l'antiquité, et dans les récits du moyen-âge, afin de prouver que l'Amérique avait été connue avant la découverte de Colomb. Des passages de Platon, d'Aristote, de Diodore de Sicile, de Possidonius, de Strabon, de Sénèque, de Pline, de Saint-Clément d'Alexandrie, d'Élien d'Apulée et d'Origène, au sujet de l'existence d'un continent séparé du nôtre, servirent de prétexte pour affaiblir la gloire de Colomb.

«A ces discussions succédèrent des prétentions non moins injustes, celles de diverses nations qui voulurent s'arroger la priorité de cette grande découverte. Les auteurs du Nord la réclamèrent pour leurs compatriotes, s'appuyant sur divers passages des ouvrages d'Adam de Brême, de Tropheus et de Gotlieb Fritsch. Les Vénitiens suivirent leur exemple, s'appuyant sur les voyages des deux *Zenis*. Mais en supposant même que ces navigations eussent eu lieu antérieurement à Colomb, il n'en résulte aucun profit pour les sciences, pour le commerce, pour les rapports des peuples entre eux.

«L'illustre Vasco da *Gama* subit le même sort que Colomb. Le haut fait du passage du cap de Bonne-Espérance, conséquence nécessaire des découvertes effectuées du temps de l'infant don Henri, fut accueilli par

toute l'Europe avec des transports d'enthousiasme. Le passage de ce cap, et le profit immense qui en résultait pour le commerce et les progrès de la géographie, de l'astronomie, de la navigation, excita l'admiration générale et celle de tous les écrivains de la fin du xv^e siècle et de la plus grande partie du xvi^e.

«Mais quelques années après que *Gama* eut montré aux maris de toute l'Europe étonnée le nouveau chemin qui conduisait aux riches contrées de l'Orient, des aventuriers de toutes les nations suivirent la route que leur avait montré le génie et l'intrépide résolution de l'illustre amiral portugais ; et de leur côté les érudits, notamment ceux du xvii^e siècle, prirent à tâche d'affaiblir la gloire de la grande découverte de *Gama*..

«La priorité du passage du cap *Bojador* par les portugais au delà de cette limite où s'arrêtèrent tous les marins du moyen-âge, et de leurs premières découvertes sur la côte occidentale de l'Afrique, éprouvèrent le même sort que les découvertes de *Gama* et de *Colomb*. (Introduction, pag. 1-6.)

«Rétablir les faits et montrer par des documents d'une incontestable authenticité que les Portugais furent, parmi les peuples maritimes de l'Europe, les premiers qui découvrirent la côte occidentale de l'Afrique au delà du cap de *Bojador*, qu'ils furent les premiers qui découvrirent la Guinée ; montrer enfin que la prétendue priorité des découvertes africaines des marins dieppois au xiv^e siècle est insoutenable, tel est l'objet principal de cet ouvrage.» (Introduction p. 9.)

Jamais prétentions ne furent moins incontestables que celles des Portugais à la gloire d'avoir découvert toute la côte occidentale de l'Afrique, au delà du célèbre cap *Bojador* ; jamais prétentions mal fondées ne furent plus effrontément mises en avant et plus obstinément reproduites, que celles que combat le noble auteur. Jamais défense plus modérée, plus claire et plus complète d'une bonne cause ne s'est produite, que celle qui est actuellement sous nos yeux. L'estimable ouvrage du vicomte de Santarem se compose de deux traités : le premier, sous le nom d'Introduction, contient l'exposé des renseignements que possédait et des opinions que nourrissaient les érudits de l'Europe et de l'Asie relativement à la côte occidentale de l'Afrique, antérieurement au passage du cap *Bojador* par *Gil Eannes*, dans l'année 1433. Le résultat de cet exposé est que leurs renseignements étaient peu exacts, et leurs conjectures en opposition avec la réalité, et qu'ils étaient dans une ignorance profonde des caractères naturels, de la physionomie géographique, de la forme et de l'*existence même* des pays en question. Le seconde traité est divisé en un certain nombre de sections, embrassant chacune un point particulier ou apportant un nouvel argument à la discussion, et contient une réfutation détaillée des prétentions frauduleuses élevées par d'autres à ces honneurs qui appartiennent de droit et exclusivement à la nation portugaise, c'est-à-dire à la gloire d'avoir été les premiers et les seuls qui découvrirent la côte occidentale d'Afrique située au delà du cap *Bojador*. Outre ces deux traités, il y a un atlas fort précieux dont les planches sont des *fac-simile* de cartes exécutées au moyen-âge, ou aux xv^e, xvi^e et xvii^e

siècles. Au moyen des cartes les plus anciennes, le vicomte prouve l'ignorance de ceux qui les ont dressées, relativement à la côte en question; les plus modernes de ces cartes montrent que les progrès de la géographie en Europe suivirent exactement à la trace les découvertes des Portugais; et ce fait seul, que la nomenclature la plus ancienne est portugaise, constate que la nomenclature fut imposée par des sujets du Portugal. L'auteur signale aussi l'apparition de quelques termes contestés, et il prouve la postériorité relative de leur origine. L'ouvrage de M. de Santarem est un travail vraiment extraordinaire, rempli d'érudition; la sincérité est le caractère qui y domine; il unit l'exactitude d'Euclide à l'élégance de Robertson.

Le sujet est important, non seulement pour le Portugal, mais pour le monde entier.

Quelques renseignements qui aient pu être recueillis dans les anciens temps au sujet des côtes en question par des individus isolés, le monde en général n'a reçu aucune lumière nouvelle des expéditions faites, ou prétendues faites par l'ambition des souverains ou l'esprit entreprenant d'aventuriers simples particuliers.

L'Afrique occidentale, continuera pendant la plus grande splendeur de la civilisation grecque et romaine, d'être ce qu'elle avait toujours été, pays inconnu, patrie de tout ce qui est sauvage et surprenant. L'aspect inhospitalier de la contrée, le naturel insociable et l'extérieur sauvagé des habitants, les vastes déserts de sables répandus sur la surface du sol, la menaçante fureur des vagues qui battaient le rivage, le mortel Simoun qui désolait ces régions, les fréquentes tempêtes qui bouleversaient la mer, tout cela joint aux bêtes féroces et aux reptiles venimeux dont l'Afrique abondait si fort, tendait à produire et à perpétuer la terreur mystérieuse avec laquelle l'ignorance et la superstition la contemplaient. Là fut placée la hideuse *Gorgone* dont les regards anéantissaient celui qui levait les yeux sur elle; là, dans toute la splendeur de sa poétique beauté, fleurissait le jardin aux fruits d'or des Hespérides. Ces pays, aussi, furent signalés comme le théâtre des fables primitives de la mythologie et donnèrent longtemps asyle aux déités champêtres chassées de leurs séjours favoris d'Italie et de Grèce.

Nous ne nous arrêterons pas à discuter l'expédition qu'Hérodote mentionne avec une défiance que nous ne partageons pas, non plus qu'à chercher quelles limites il faut fixer aux entreprises des Carthaginois, ou à examiner les prétentions des divers aventuriers. L'expédition envoyée par Nécho, quelle qu'en ait été l'issue, ne produisit point de résultat ultérieur, et ce qu'elle exécuta n'obtint pas même de créance; elle n'apporta aucun avantage au monde et n'assura pas même de renom à ceux qui y eurent part. Ainsi, en théorie comme en pratique, elle ne peut rien ôter à la gloire des découvertes portugaises. La jalousie des Carthaginois s'inquiéta de cacher l'étendue de leurs connaissances et les sources de leur opulence. Jusqu'où s'avancèrent-ils? c'est ce qu'on ne peut déterminer aujourd'hui; il ne subsiste aucune preuve qu'ils aient visité les côtes en question; mais la preuve complète existe que personne autre qu'eux n'eut connaissance de leurs expéditions. La simple possibilité qu'ils aient exé-

cuté une tentative ensevelie depuis dans l'oubli des temps et restée ignorée dans le siècle même où elle eut lieu, ne peut assurément diminuer la moindre chose à la gloire d'expéditions dont le dessein, la naissance et l'issue furent à la fois signalés et réalisés à la face du monde entier. Les aventuriers auxquels nous faisons allusion tout à l'heure ne peuvent guère prétendre qu'à de l'admiration pour leur courage et à des regrets pour leur destinée ; car quel que soit le mérite de ceux qui tentent de grandes choses, ce n'est pas celui qui concourt pour la course, c'est celui qui emporte le prix qui est réputé vainqueur.

« Nous ne nous arrêterons pas ici à montrer qu'avant le moyen-âge Strabon, Pline et autres regardaient l'Afrique comme une île terminée en dedans de la ligne équinoxiale, et qu'ils croyaient que l'océan Atlantique se joignait à la mer des Indes sous la zone torride, dont les chaleurs passaient pour avoir seules empêché qu'on ne fit le tour de l'Afrique. Nous ne nous arrêterons pas non plus sur les changements apportés par Ptolémée à ce système, ni sur la question de savoir si Gosselin avait raison lorsqu'il a démontré que les côtes occidentales de ce continent tracées par Ptolémée, offrant deux fois un double emploi des mêmes positions, ne s'étendaient qu'au fleuve de *Noun*, en deçà des Canaries. Dans l'ouvrage de Ptolémée on voit briller encore les lumières de l'antiquité classique ; mais à partir du commencement du VIII^e siècle jusqu'aux découvertes des Portugais, la décadence de la géographie en Europe est incontestable et prouvée par les écrits qui nous restent de ces époques et par les monuments géographiques que nous donnons dans notre atlas. »

Nous ne saurions affirmer que l'ancien monde n'eût aucune connaissance quelle qu'elle fût de quelque une des côtés ou des contrées au delà du cap Bojador ; mais nous affirmons sans la moindre hésitation que cette connaissance, si jamais elle a existé, était bornée, imparfaite, inexacte et sans portée, qu'elle a disparu dès le principe complètement, et qu'elle a demeurée éteinte pendant toute la durée du moyen-âge ; qu'en conséquence, elle ne peut en aucune façon porter atteinte à la gloire si justement acquise par les découvertes des Portugais.

Une revue rapide des cosmographes du moyen-âge, à partir du V^e siècle démontrera leur ignorance sur les points en question. Macrobe adoptait l'opinion de Cratès et de Cléanthe, que la zone torride était inhabitable à cause de la chaleur, et il croyait que l'océan couvrait toute la région de l'équateur. Orose était également ignorant et de la forme extérieure et des caractères naturels de l'Afrique. Il s'informa auprès de Saint-Jérôme ; mais cet illustre personnage ne sut lui donner aucun éclaircissement à ce sujet.

Au VI^e siècle nous trouvons Cosmas Indicopleustes également ignorant sur les points en discussion. Ce sage figurait la terre comme un parallélogramme aplati, entouré d'eau, avec quatre incisions occupées par la mer Caspienne, la mer Méditerranée et les golfes Arabe et Persique.

Les erreurs de Macrobe furent reprises au VII^e siècle par Isidore de Séville et Marcius Capella. Le vénérable Bède les transmit au VIII^e siècle, pendant lequel elles furent de nouveau propagées par le géographe de Ravenne ; et la promptitude d'esprit, la science tant célébrée de

l'Irlande ne put préserver son géographe Dicuil, de la reproduction qu'il en offrit lui-même encore dans le ix^e siècle.

Nos ancêtres mêmes, les Anglo-Saxons du x^e siècle étaient également ignorants de ce pays destiné à devoir les bienfaits de la liberté et de la civilisation aux efforts désintéressés de leur lointaine postérité. Cette ignorance fut partagée dans toute son étendue par le savant Adebald, évêque d'Utrecht; et ni le x^e, ni le xi^e siècle n'accrurent les connaissances d'Hermannus Contractus et de Franco Scolasticus. Le xii^e entendit Honoré d'Autun affirmer de nouveau que le pays en question était inhabitable à cause de l'intensité de la chaleur et de l'immense quantité des serpents; et il ajoutait à cela la version reçue sur la forme et l'étendue de l'Afrique.

Cependant le cours des événements nous met en contact maintenant avec les géographes d'une autre race et d'une autre croyance, en possession des notions beaucoup plus étendues et plus exactes. Les Arabes qui sous la conduite de Mahomet et de ses successeurs immédiats, avaient étendu leur empire en peu d'années de l'Indus à l'Atlantique, du Sahara aux Pyrénées, ne tardèrent pas à cultiver ces sciences que les barbares d'Europe avaient presque anéanties. Les subtilités de la métaphysique, les ressorts compliqués de la logique, les vérités des mathématiques et les théories de la physique, furent analysés et recherchés avec une ardeur et un succès qui auraient fait honneur à Athènes elle-même. Ce sceptre qui apparut d'abord comme le symbole de la destruction et le signal de la désolation, se montra alors plutôt comme la baguette de quelque génie bienfaisant mettant en action toutes les facultés supérieures de l'intelligence, et en récompensant l'exercice par les honneurs, la gloire et la fortune.

La géographie, donnant la main aux autres sciences, apparut se réveillant de son sommeil; mais la lumière si libéralement répandue sur les autres ne se projecta que de loin et faiblement sur elle. Sa marche fut lente, sa route irrégulière, les progrès qu'elle fit ne furent que partiels et peu satisfaisants. Les géographes arabes ne se trouvèrent pas plus en état de résoudre ces énigmes qui avaient défié les savants depuis Hérodote jusqu'à eux, et qui continuèrent à défier toutes les recherches jusqu'au passage du cap Bojador par Gil Eannes, l'an 1433, et à l'expédition encore plus glorieuse de Barthelemy Diaz qui doubla enfin le cap de Bonne-Espérance en l'année 1486.

Les Arabes avaient cependant de grands avantages que les Latins ne possédaient pas, pour favoriser leurs recherches sur les pays en question. Etablis sur les côtes septentrionales de l'Afrique, ils introduisirent dans ce continent le chameau, nommé poétiquement mais expressivement le *vaisseau du désert*. Grâce à ce puissant auxiliaire, ils furent bientôt en état de traverser ces déserts qui jusqu'alors avaient opposé une infranchissable barrière à l'ambition, à la cupidité et à la curiosité de la race caucasienne. Plus d'un chef musulman, chassé de temps à autre de la vallée du Nil et de l'étroite lisière de l'Afrique, chercha à se créer de nouvelles souverainetés au sud du grand désert. Un commerce soutenu ne tarda pas à s'établir, au moyen de caravanes régulières, entre le cen-

tre et le nord de l'Afrique, un commerce d'or, d'ivoire, d'épices et de *chair humaine* ; car le trafic des esclaves, qu'on peut regarder comme remontant, dans ce malheureux pays, à une haute antiquité, reçut une nouvelle impulsion des demandes plus nombreuses et de la facilité plus grande du transport.

Cependant même avec tous ces avantages, les savants descendants d'Ismaël présentèrent une ignorance déplorable et lentement décroissante au sujet de ces contrées qui ne touchaient pas immédiatement au désert.

Avant d'examiner les idées du savant Edrisi qui florissait dans le même siècle qu'Honoré d'Autun, nous devons mentionner ses prédécesseurs Masoudi et Ibn Haukal. Le premier, qui écrivait vers la fin du x^e siècle, s'exprime ainsi :

« Sur les limites où ces deux mers, la Méditerranée et l'Océan se joignent, des colonnes de cuivre et de pierre ont été élevées par le roi Hirakl le Géant (Hercule, nous pensons). Sur ces colonnes sont des inscriptions et des tables qui montrent avec leurs mains qu'on ne peut aller plus loin, et que la navigation est impraticable au delà de la Méditerranée dans cette mer (l'Océan), car nul vaisseau n'y vogue ; il n'y a point de culture et pas un être humain, et la mer n'a point de bornes ni en profondeur ni en étendue, car sa limite est inconnue. C'est la mer des Ténèbres appelée aussi la Mer Verte. Quelques uns disent que ces piliers ne sont pas sur ce détroit, mais dans des îles de l'Océan, sur la côte. » (Recherches, page 92.)

Ibn Haukal composa sa description de l'Afrique vers l'année 360 de l'Hégyre ; quoiqu'il fût un peu moins ignorant que son prédécesseur Masoudi, ses connaissances n'allèrent pas au delà de Sebu ou Sobou.

Nous reprenons maintenant au xii^e siècle.

« Ce siècle vit paraître un des plus savants géographes arabes, Edrisi, qui composa un des livres géographiques les plus remarquables du moyen-âge. Quoiqu'il eût puisé une grande partie de son travail dans dix ouvrages composés par des savants arabes et dans celui de Ptolémée, néanmoins il rapporte que le fameux roi Roger n'y ayant rencontré que des obscurités et des motifs de doute, il fit venir auprès de lui des personnes spécialement au fait de ces matières, et leur proposa des questions qu'il discuta avec elles ; mais il n'en obtint pas plus de lumières. Voyant cela, il fit rechercher dans tous ses états des voyageurs instruits, et les interrogea par le moyen d'interprètes. Toutes les fois qu'ils tombaient d'accord, et que leur récit était unanime sur un point, ce point était admis et considéré comme certain.

« Tels furent les éléments qui servirent à la composition du fameux planisphère en argent que Roger fit construire, et pour l'intelligence duquel Edrisi composa le livre dont nous nous occupons. » (Introduction, pages 37, 38.)

Les extraits suivants montreront quel fut le succès des efforts tentés par ce monarque éclairé et son savant géographe :

« La totalité de la population du globe, dit Edrisi, habite la partie septentrionale ; les régions qui sont au sud sont abandonnées et désertes, à cause de la chaleur des rayons du soleil. Ces régions étant situées dans

la partie inférieure de l'orbite de cet astre, il en résulte que les eaux se dessèchent et qu'il y a absence de toute espèce d'être vivants.»

«Ensuite notre géographe dit :

«Que la mer océane entoure la moitié du globe sans interruption comme une zone circulaire, en sorte qu'il n'en apparaît qu'une moitié, comme si c'était un œuf plongé dans l'eau laquelle serait contenue dans une coupe ; c'est ainsi que *la moitié de la terre est plongée dans la mer.*»

«Parlant de l'Afrique occidentale, le géographe écrit :

«*Premier climat :*

«Ce climat commence à l'ouest de la mer occidentale, qu'on appelle *la mer des Ténèbres*. C'est celle au delà de laquelle personne ne sait ce qui existe. Il y a deux îles, nommées les *îles Fortunées*, d'où Ptolémée commence à compter les longitudes. On dit qu'il se trouve dans chacune de ces îles un tertre construit en pierres, et de cent coudées de haut. Sur chacun d'eux est une statue en bronze, qui indique de la main l'espace qui s'étend derrière elle. Les idoles de cette espèce sont, d'après ce qu'on rapporte, au nombre de six. L'une d'entre elles est celle de Cadix, à l'ouest de l'Andalousie : *personne ne connaît de terres habitables au delà !*»

«Ailleurs Edrisi dit en parlant de la mer Atlantique :

«Personne ne sait ce qui existe au delà de cette mer (la mer Ténébreuse), personne n'a pu rien en apprendre de certain, à cause des difficultés qu'opposent à la navigation la profondeur des ténèbres, la hauteur des vagues, la fréquence des tempêtes, la multiplicité des animaux monstrueux et la violence des vents. Il y a cependant dans cet océan un grand nombre d'îles, soit habitées, soit désertes ; mais aucun navigateur ne se hasarde à le traverser, ni à gagner la haute mer ; on se borne à cotoyer, sans perdre de vue les rivages. Les vagues de cette mer, haute comme des montagnes, bien qu'elles s'agitent et se pressent, restent cependant entières et ne se brisent (*littér* ne se fendent) pas. S'il en était autrement, il serait impossible de les franchir.» (Introduction, pages 41, 42).

Telles étaient les idées que s'était faites Edrisi.

Le XIII^e siècle fut fécond en cosmographes et la géographie fit de grands progrès à cette époque ; cependant ni les savants Européens, ni les savants Arabes ne possédèrent de renseignements exacts concernant les pays en question.

Dans ce siècle toutefois fleurit Ibn Saïd qui s'était fait de l'Afrique une idée plus exacte qu'aucun de ses prédécesseurs ou de ses contemporains (1). Sa relation néanmoins est confuse et inexacte, et quoiqu'il men-

(1) Ibn Saïd, en disant qu'il n'y a point de passage au delà des Canaries, s'exprime lui-même néanmoins ainsi : «Au midi de l'équateur, du côté l'Occident, la *mer environnante* ne se montre pas. D'après Ptolémée, *la mer environnante* commence à se montrer sous le premier degré de longitude, et à dix minutes de latitude septentrionale.»

«Nous devons faire remarquer que le géographe s'appuie sur l'autorité de Ptolémée et non pas sur celle des auteurs arabes.

«I à *mer environnante* s'avance vers le continent à mesure qu'elle se prolonge vers le nord.»

«Ibn Saïd commence ainsi la description de la partie de la terre qui forme pour

tionne l'accident arrivé à Ibn Fatima qui fut poussé par la tempête au delà du cap Bojador, cependant on ne voit pas que la circonstance de ce naufrage ait produit aucun effet durable et aucun résultat ultérieur. Les renseignements sur les côtes en question vinrent aux Arabes presque exclusivement de leurs relations par terre et non par la voie du commerce maritime.

Voici le récit d'Ibn Fatima :

« Ibn Fatima rapporte (ajoute Ibn Saïd) qu'une fois se trouvant auprès de la *mer environnante* (l'océan Atlantique) il s'embarqua à Noul-Lamtha; le vaisseau fit naufrage et tomba au milieu des bas-fonds. Les mariniens perdirent leur chemin et ne surent plus où l'on était. On abandonna donc le navire et on alla dans une chaloupe à la découverte. Tantôt la chaloupe voguait au milieu des plantes aquatiques, tantôt elle était soulevée à force de rames. Arrivés au milieu du golfe, les mariniens furent étonnés de la grande quantité de thons qui s'y trouvaient. Ils remarquèrent aussi des oiseaux blancs (les hérons, l'île das Garças des Portugais). A peine furent-ils arrivés près de la terre les provisions étaient épuisées : quand ils furent arrivés sur la montagne luisante (Djebel allamma), des Berbers, de la tribu de Kodala, leur firent signe de ne pas approcher de la montagne. Les mariniens ne comprirent pas le motif de cela ; néanmoins ils tournèrent vers le nord et parvinrent à dépasser la montagne. Alors se présenta un homme qui connaissait à la fois l'arabe et le berber, et qui leur demanda comment ils avaient perdu leur chemin ; ils le lui racontèrent, puis ils lui demandèrent pourquoi on leur avait fait signe de ne pas approcher de la montagne. Cet homme répondit : « Toute cette montagne est une masse de serpents meurtriers : l'étranger prend cette surface pour une roche aux couleurs luisantes ; séduit par son éclat, il s'en approche, et il est dévoré par les serpents. »

« Cet homme les mis en état de sortir de ces dangers, et leur vendit des montures. Quelques uns d'entre eux se rendirent au chef-lieu de la tribu de Kodala ; c'est la ville de Taghyra (Taghezza), sous le onzième degré de longitude et le vingtième degré de latitude. Ils restèrent pendant quelque temps avec les Berbers de cette tribu, buvant du lait de leurs chamelles et mangeant des tranches de chameau desséchées ; puis ils retournèrent à Noul, accompagnés par des hommes de cette tribu. » (Introduction, pages 80, 83.)

lui le deuxième climat : « La partie du deuxième climat, qui se rapproche du premier climat (dit-il), est habitée par des hommes d'un teint noir ; celle qui touche au troisième climat est habitée par des hommes d'un teint brun. Dans ce climat, la *mer environnante* s'avance dans le continent jusqu'au 2° degré de longitude. A trois degrés, à partir du deuxième climat (vers le milieu du 20° degré de latitude), est le golfe de l'Or. L'étendue de ce golfe est de plus de deux degrés ; on l'appelle le golfe Vert, parce qu'il s'y trouve des bas-fonds et beaucoup de plantes verdâtres, ce golfe nourrit le thon ; c'est de là que le thon se rend une fois chaque année dans la mer Méditerranée ; le peuple s'imagina qu'il va en pèlerinage auprès de certaines roches qui se trouvent dans les îles. » (Introduction, pag. 79, 80.) Nous devons ajouter qu'il existe quelques difficultés relatives à la lecture de cette partie du texte arabe, difficultés qui ont même empêché Aboulféda de transcrire le passage.

Tel est l'expédition⁽¹⁾ qui a été comparée aux exploits de Gil Eannes, de Tristan Vaz et de Gomez. Il suffit de remarquer que le voyage en question fut une aventure isolée, le résultat d'une erreur, ne procédant d'aucun dessein formé et ne produisit rien.

Cette aventure n'empêche cependant pas Ibn Saïd d'affirmer que la mer au delà du cap Bojador ne fut jamais traversée par des vaisseaux; fait qui est demeuré constant et avéré.

Les Arabes avaient acquis à cette époque, il est vrai, quelque connaissance des grands fleuves de l'Afrique et même des pays baignés par l'Océan; mais cette connaissance ne leur était venue que par terre. Eux-mêmes, ils n'avaient jamais doublé ni l'un ni l'autre des caps en question, et les côtes situées entre ces deux points leur étaient inconnues. Les détails confus que donne Ibn-Saïd sur le Nil qui passe à Gana, sur son embouchure dans la mer, sur l'île qui est à cette embouchure et sur la ville d'Oulyl qui y est situé, prouvent que ceux qui ont fourni ces renseignements au géographe confondirent des lieux et des choses placés à de grandes distances les uns des autres, ou bien qu'ils embellirent les renseignements qu'ils donnèrent, de circonstances complètement imaginaires. En effet, si la rivière désignée est le Niger ou l'un de ses affluents, ou enfin l'un des cours d'eau qui se jettent dans l'Atlantique, nous n'hésiterons pas à dire que l'île de sel a été transposée du centre du continent dans l'Océan; sinon c'est une pure invention. Si d'un autre côté le géographe a voulu décrire, comme cela est possible, la rivière de Bornou, il s'est trompé en prenant le lac de Tchad pour l'Océan; et dans l'un ou l'autre cas, son ignorance est constatée relativement aux côtes d'Afrique situées entre les deux caps.

En revenant à l'Europe et en examinant les écrivains du même siècle, le XIII^e, nous trouvons le célèbre Florentin Brunetto Latini, aussi mal informé que ses prédécesseurs; bien plus, il fait acte d'ignorance au sujet des pays en question, en affirmant que les perroquets ne se trouvent nulle part que dans l'Inde et en ne mentionnant pas d'autres crocodiles que ceux du Nil.

Albert le Grand était également ignorant des faits concernant l'Afrique, bien qu'il combatte avec une vaste érudition et une sagacité la théorie qui représentait la zone torride comme inhabitable. Il ne parle ni des fleuves ni de l'or de l'Afrique. Michel Scott, Sacrobosco⁽²⁾, Roger Ba-

(1) Nous recommandons le récit en question aux savants. Il a plusieurs points de ressemblance avec celui d'Ibn Fatima. La montagne des serpents qui donnent la mort, en particulier, trouve sa contrepartie exacte dans les ruches d'abeilles; mais malheureusement pour l'explorateur anglais, il ne se trouva point là d'hommes de la tribu de Kodala pour l'avertir de ce dangereux voisinage.

(2) « Dans ce même siècle, déjà si remarquable par tant d'hommes éminents, Sacrobosco, cosmographe anglais, dans son traité de la *Sphaera Mundi*, soutenait que la zone située entre les deux tropiques était *inhabitable* à cause de la chaleur; et malgré cette assertion du cosmographe anglais, son traité fit pendant quatre cents ans autorité dans les écoles. Il eut les honneurs d'une foule d'éditions, et plusieurs savants y ont ajouté des commentaires, entre autres le célèbre Michel Scott, et Cecco d'Ascoli dont nous allons nous occuper. Cecco d'Ascoli, homme d'un grand savoir, professeur d'as-

con⁽¹⁾, et les autres grandes lumières de ce siècle, sont aussi mal informés sur les points en question.

Au xiv^e siècle nous voyons Marino Sanuto⁽²⁾ également ignorant sur l'Afrique occidentale. En réalité il ne fait guère que copier les cosmographes antérieurs; et Faccio Degli Uberti⁽³⁾ affirme que les Maures sont noirs comme du charbon.

«Le fameux voyageur anglais, Jean de Mandeville⁽⁴⁾, avait si peu de connaissance du midi de l'Afrique, qu'il dit *qu'il n'y a pas de poissons dans la mer d'Ethiopie* à cause de la chaleur; que le soleil chauffant l'eau, ils ne peuvent y vivre.

«Il suivait encore les systèmes de quelques uns des cosmographes de l'antiquité. Il dit qu'au midi de l'Ethiopie on trouve la grande mer océane, et qu'au delà il existe un grand pays que personne n'a pu voir, et qui ne peut pas être habité à cause de la grande chaleur du soleil. Il n'oublie pas de parler des monstres d'après ce qu'en dit Pline.

«On voit que ce voyageur célèbre, qui parcourut presque toute l'Asie, qui séjourna pendant trois années en Chine, ne connaissait rien ni du prolongement de l'Afrique ni des pays découverts plus tard par les Portugais.»

Pétrarque ignorait l'existence de quoi que ce fut au delà des Canaries, et les idées de Boccace sur l'Afrique sont singulièrement erronées. Suivant ce qu'il nous dit, le pied du mont Atlas est habité par des hommes aux pieds fourchus et par des satyres; et le reste de ses notions est tout aussi peu fondé, dans quelques cas même tout aussi absurde⁽⁵⁾.

Les écrivains arabes de ce siècle étaient dans une égale ignorance au sujet des côtes en question et de la forme véritable du continent de l'Afrique. Ils avaient acquis, il est vrai, la conviction que la zone torride était habitable, et la ligne des côtes connues s'était étendue pour eux du côté

trologie dans l'Université de Bologne, paraît croire dans son commentaire sur le traité de la Sphère de Sacrobosco, que les régions intertropicales sont habitées. Mais les raisons dont il s'appuie sont fondées sur les assertions de Ptolémée et d'Avicenne. Ensuite revient sur cette question, et cite le livre d'Hermès *De proprietatibus locorum*; et il mentionne en détail tous les monstres fabuleux qui habitent surtout en Asie. Quant à l'Afrique, il se borne à dire que cette partie de la terre est située au midi et s'étend jusqu'à l'occident.» (Introd., pag. 53, 55.)

⁽¹⁾ «Ce siècle produisit un des hommes les plus remarquables du moyen-âge; nous voulons parler de Roger Bacon: néanmoins sur le sujet qui nous occupe, il avait à peu de chose près les mêmes connaissances qu'Albert le Grand. Quant à la question des zones habitables et inhabitables, il invoque principalement l'autorité de Ptolémée et d'Avicenne pour penser que les régions situées entre les deux tropiques sont habitées. Néanmoins il n'oublie pas de citer les opinions qu'avaient sur cette question tous les savants de l'antiquité; et nous avons remarqué dans ses arguments mêmes qu'il manifestait parfois quelque hésitation.

Il décrit l'Afrique d'après Salluste, Pline, l'*Ormesta Mundi* d'Orose, Isidore de Séville, enfin d'après la géographie systématique des anciens et des Arabes.» (Introd., pag. 55, 56.)

⁽²⁾ Ses cartes furent publiées en 1321.

⁽³⁾ *Genti neri qual carbone.* — Il mourut à Vérone ver. 1367.

⁽⁴⁾ Il florissait entre les années 1327 et 1372.

⁽⁵⁾ Par exemple, ce qu'il dit des Hespérides et des Gorgones.

oriental de l'Afrique ; mais les Arabes n'avaient pas encore été au delà de Zanguebar d'un côté, et du cap Bojador de l'autre ; et quoique leurs relations sur le Soudan et la Guinée, obtenues par l'intérieur, devinssent plus explicites et plus exactes, ils étaient toujours d'opinion que la mer qui baignait ces rivages était *impraticable à la navigation*, hypothèse dont l'admission prouve à la fois et leur propre ignorance et ce fait, que jamais vaisseaux arabes ne traversèrent la mer en question.⁽¹⁾

Si nous passons au xv^e siècle, nous trouvons le géographe arabe Bakoui complètement ignorant au sujet des côtes au delà du cap Bojador, et reproduisant le vieux conte des statues trouvées aux Canaries, « qui sont, dit-il, comme un phare pour diriger les vaisseaux et leur indiquer qu'il n'y a pas de route plus loin. » Ibn Khaldoun ne connaissait pas non plus ces côtes⁽²⁾, et ce qui est encore plus étrange, ni lui ni Bakoui ne disent un mot du voyage accidentel d'Ibn Fatima, quoique tous deux aient pu consulter l'ouvrage dans lequel il était mentionné.

Les ouvrages publiés en Europe dans le cours de ce siècle, avant les découvertes des Portugais, prouvent qu'il régnait une ignorance universelle au sujet des côtes et des mers en question.

En prenant congé des anciens géographes de race arabe et chrétienne, nous devons une réparation à leur mémoire, si jusqu'ici nous avons paru leur témoigner moins de respect qu'ils n'en méritent. Loin de nous ces sentiments qui ne procurent de joie que par la dépréciation de ce qui est bon dans l'ordre moral ou intellectuel, ou par la diminution de la gloire justement acquise des vivants ou des morts. C'est de plein gré et avec chaleur que nous témoignons notre reconnaissance à ces géants de l'ancien temps, à ces lumières qui, au milieu des ténèbres dominantes, éclairèrent l'atmosphère autour d'elles et annoncèrent la splendeur du jour. Nous rendons grâces aux étoiles qui nous ont guidés à travers la nuit de ténèbres, d'ignorance et de douleur ; nous ne voulons montrer qu'une chose, c'est que leur clarté n'était pas celle du jour, que leur éclat n'ôte rien à la gloire du soleil levant. Respectons les grandes actions, les nobles tentatives, les sentiments élevés de nos ancêtres, conservons quelque répugnance à dévoiler les erreurs, mais n'exaltons par leurs mérites au delà de leur valeur, et ne les employons pas à amoindrir les justes honneurs dus à leurs successeurs.

(1) Telle était l'opinion d'Albyrouny et d'Aboulféda. Après qu'ils ont mentionné Sufala, ils disent : *les navigateurs ne dépassent cette limite* : « La cause de cela est que cette mer, du côté du nord-est, s'avance dans la terre ; elle y pénètre en plusieurs endroits, et les îles en cet endroit sont nombreuses. Au contraire, du côté du sud-ouest, et par forme de compensation, le continent s'avance dans la mer ; ce lieu est occupé par les Nègres de l'occident ; il s'étend au delà de l'équateur jusqu'aux montagnes de Comr, où le Nil prend sa source ; à partir de cet endroit la mer s'avance entre des montagnes et des vallées qui montent et descendent ; l'eau est continuellement mise en mouvement par le flux et reflux de la mer, et les vagues s'entrechoquant, *les navires sont mis en pièces*, VOILA POURQUOI ON N'Y NAVIGUE PAS. Cela n'empêche pas la mer du midi de communiquer, avec l'océan (l'Atlantique), *à travers ces passages étroits et par l'espace qui se trouve derrière ces montagnes, du côté du Sud.* » (Introduction, pag. 66, 67.)

(2) Il répète le vieux conte sur Oulyl.

Après quelques siècles d'une lutte opiniâtre entre les chrétiens et les Maures et de dissensions intestines entre les chrétiens eux-mêmes, le royaume de Portugal adopta sa forme actuelle, et Jean I^{er} monta sur le trône en l'année 1385. Camoens rapporte qu'après avoir défaits ses ennemis d'Europe, ce roi sentit le désir d'en trouver d'autres sur lesquels il pût exercer sa valeur⁽¹⁾; d'autres attribuent cette ardeur martiale à la politique inculquée par Henri IV à son fils. Quoi qu'il en soit, l'an 1411, Jean envahit l'Afrique, et l'an 1415, il s'empara de l'importante forteresse de Ceuta⁽²⁾, coupant ainsi les communications directes entre l'Afrique et l'Andalousie. Ensuite il donna la surintendance des découvertes en Afrique, qu'il favorisait avec beaucoup d'ardeur et d'intérêt, à son troisième fils, le célèbre don Henri. Ce prince s'est acquis une réputation qu'il est impossible de contester et qui est au dessus des louanges. A la suite de diverses expéditions dans lesquelles Porto-Santo, Madère, etc., furent successivement découvertes, l'enchantement fut enfin rompu, la barrière renversée et le terrible cap Bojador doublé par Gil Eannes, en l'année 1433.

Les Portugais poursuivirent alors leurs découvertes en Afrique avec une ardeur constante et une énergie infatigable. L'an 1461 un fort fut construit à Arguim; l'an 1471, Gomez⁽³⁾ atteignit le lieu célèbre nommé A Mina, à cause de la quantité d'or qu'on y trouva; l'an 1481, Jean II y fit élever une forteresse devenue par la suite bien fameuse sous le nom de São Jorge da Mina. Diego Cam, dans la même année, découvrit la grande rivière de Congo ou Zaire; l'an 1485, le monarque portugais ayant reçu deux bulles du Pape qui reconnaissaient son autorité sur tous les pays situés entre le cap Bojador et l'Inde, prit le titre de seigneur de Guinée. L'an 1486, Barthélemy Diaz doubla le cap de Bonne-Espérance, et l'an 1498, l'illustre Vasco da Gama dépassa ce cap des tempêtes et atteignit l'Inde par mer.

L'ivresse du Portugal et l'admiration de l'Europe excitées par ces découvertes ne connurent point de bornes; et ce ne fut que deux cents ans après le passage du cap Bojador que l'on essaya d'attenter à la gloire de ceux qui avaient dépassé les «îles éternelles,» traversé la «mer des ténèbres,» et qui, bravant à la fois les dangers de la réalité et les ter-

(1) Não soffre o peito forte, usado á guerra,
 Não ter imigo já a quem faça dano;
 E assim não tendo a quem vencer na terra,
 Vae commetter as ondas do oceano.

Lusiada, Canto III, st. 48.

(2) Au sujet de cet exploit, le poète dit:

O monte Abyla, e o nobre fundamento
 De Ceita toma, e o torpe Mahometa
 Deita féra; e segura toda Hespanha
 Da Juliana má, e disleal manha.

Ibid., st. 49.

reurs de la fable, avaient découvert plus d'un pays dont l'existence était inconnue et dompté un océan vierge encore, pour ainsi dire, du contact de l'homme.

Contre ces droits incontestables on a réclamé en faveur de la priorité, 1° des marins de Dieppe ; 2° de Bethencourt ; 3° du Catalan Jacques Ferrer ; 4° des Génois Doria et Vivaldi. Notre auter s'occupe principalement des marins de Dieppe ; quant aux autres compétiteurs, il consacre moins d'espace à renverser leurs prétentions. Cette manière de procéder s'explique par l'obstination plus grande des délinquants en question, qui met dans la nécessité de leur appliquer la *peine forte et dure*, et ensuite parce que le Catalan et les Génois ont reçu, il y a peu de temps, d'une autre main le châtiment dû à leurs prétentions.

Comme la première section sert en quelque sorte d'introduction à une grande partie de l'ouvrage, et qu'elle montre sur quelles faibles bases les hommes s'appuient quelquefois, nous la transcrivons en entier, en avertissant nos lecteurs que c'est un bel échantillon des arguments de ceux que le vicomte combat ; nous exceptons les cas dans lesquels leur raisonnement est fondé sur des faussetés directes et palpables.

« *Sur ce qu'un écrivain de nos jours prétend que les Normands ont abordé la côte occidentale de l'Afrique avant les Portugais.* »

« Cet écrivain se fonde sur ce que dans le ix^e siècle les bâtiments des Normands dévastèrent tous les pays du littoral depuis l'Elbe jusqu'au détroit de Gibraltar, et que, pénétrant ensuite dans la Méditerranée, ils ravagèrent les côtes de l'Espagne, de la Provence, de l'Italie, et en 825 Séville ; qu'en 845 ils abordèrent en Galice et entrèrent dans le Tage, d'où ils furent bientôt chassés ; de ces faits qui, du reste, se trouvent confirmés par le témoignage des auteurs contemporains, c'est-à-dire du ix^e siècle et du commencement du x^e, tant chrétiens qu'Arabes, de ces faits, disons nous, ledit écrivain déduit les conjectures suivantes :

« 1° Qu'après s'être établis en Neustrie, les Normands devaient avoir conservé des relations avec les Maures d'Espagne et conséquemment avec ceux d'Afrique ; qu'ainsi dès le commencement du xiii^e siècle, ayant conservé des relations avec les Maures, ils devaient les avoir suivis jusqu'aux côtes d'Afrique ;

« 2° Que jusqu'au xiv^e siècle leurs courses durent se borner au littoral de l'ancienne Mauritanie et s'arrêter au cap Non, limite de toutes les navigations des anciens ;

« 3° Qu'ils devaient avoir pendant quelque temps borné leurs navigations aux confins de la Mauritanie, et qu'on ne saurait douter qu'ils n'eussent eu dès lors connaissance des Canaries, ces îles étant d'ailleurs si voisines du continent. »

(3) Voyez la relation claire et circonstanciée, quoique concise, de la marche des découvertes des Portugais sur ces côtes dans Bandinel, de la traite des esclaves, 1^{er} partie, chap. 2. (en anglais).

Bien faible doit être la cause qui se défend par des arguments tels que ceux-là, arguments qui se réfutent rien qu'en les répétant.

Il faut cependant faire attention à ceci, c'est que l'hypothèse dont il vient d'être fait mention ne porte en réalité qu'indirectement sur la question débattue ici, et relative aux côtes et aux mers placées au delà du cap Bojador. De sorte que même en accordant ce point, les Normandes n'emporteraient pas le prix pour cela, mais ils auraient simplement touché au premier des degrés qui conduisent à la victoire. Cependant ce mérite, nous ne pouvons pas même avoir l'indulgence de le leur laisser.

Voilà donc pour la tentative destinée à préparer la voie aux prétendues découvertes des marins de Dieppe, en tâchant de placer les Normands dans une situation propre à rendre ces découvertes moins invraisemblables qu'elles ne le paraissent actuellement, même à ceux qui n'ont point étudié le fond de la question.

Les réclamants les plus formidables sont, comme nous l'avons dit précédemment, les marins de Dieppe, ou plutôt, pour parler plus exactement, ce sont ceux dont les prétentions ont été le plus fermement formulées. On lit l'exposé suivant dans une « Notice historique sur le Sénégal et ses dépendances » publiée à Paris dans l'année 1839.

« Les premières expéditions des peuples modernes pour la côte occidentale d'Afrique datent du milieu du xiv^e siècle ; elles furent entreprises par les Français habitants de Dieppe, et non comme on l'a cru longtemps, par des Portugais et des Espagnols. En 1365, des négociants de Rouen s'étant associés à des marins de Dieppe, commencèrent à établir des comptoirs et des entrepôts de commerce sur la côte occidentale d'Afrique, depuis l'embouchure du Sénégal jusqu'à l'extrémité du golfe de Guinée. C'est alors que furent successivement formés les établissements français du Sénégal, de la rivière de Gambie, de Sierra-Leone, et ceux de la côte de Malaguette (qui portaient les noms de *Petit-Dieppe* et de *Petit-Paris*), et que furent construits des forts français à la Mine d'Or, sur la côte de Guinée, à Acra et à Cormentin. » (Recherches, page 55.)

Cela nous rappelle au naturel Hector Boethius, ce véridique annaliste. Mais, à notre tâche.

Le vicomte ressemble à l'un de ces chevaliers chrétiens d'autrefois, combattant un monstre gigantesque et à cent têtes, dont tous les yeux sont en éveil, dont toutes les gueules sont béantes ; en guerrier prudent, notre champion fait un examen attentif de l'hydre, et il découvre que, bien que sa queue soit de dimension considérable, que ses têtes soient multiples, elle n'a qu'un cou, et qu'en tranchant ce dernier, il lui ôtera la vie. En bon Français, toutes ces réclamations prises ensemble peuvent être ramenées à une source unique, les assertions pleines d'assurance d'un impudent faussaire, nommé Villaut, qui écrivit en l'année 1667, environ trois cents ans après ces *prétendues* découvertes des Normands et deux cents ans après les *véritables* découvertes des Portugais, et qui avance hardiment le premier une fausseté trop légèrement accueillie et mise en circulation par un grand nombre de ses compatriotes. Nous éprouvons toutefois une grande jouissance en mentionnant l'assistance pleine d'ardeur que le vicomte a reçue de la part de différents *litterati*

français. La France est trop riche de gloire pour avoir besoin d'empiéter sur celle qui revient à autrui.

Nous savons bon gré à Villaut de la résolution avec laquelle il ment.

En faisant la part de la différence qui existe entre les délits, un aussi brave et franc menteur nous semble tenir davantage du brigand, et, placé en bonnes mains, il pourrait devenir une manière de héros.

Mais, à notre tâche qui est, non d'exténuer, mais d'exposer; non de déifier, mais de dénoncer le malfaiteur.

«Ce ne fut qu'en 1666 et 1667, dans la seconde moitié du xvii^e siècle, qu'un certain Villaut de Bellefond ayant fait un voyage à la côte de Guinée, dans la relation qu'il en dédia à Colbert, jugea à propos de dire, sans toutefois citer aucun document, ni donner la moindre de ces preuves requises pour établir la véracité d'une histoire, que les marins de Dieppe avaient les premiers découvert la Guinée, où ils avaient fondé des établissements en 1365.»

Cet audacieux avocat d'une mauvaise cause donne une relation circonstanciée du voyage *imaginaire* dans lequel les Normands découvrirent les côtes en question, relation qui ne repose sur aucune preuve que la simple affirmation de Villaut, et qui n'est, ainsi que le montre le vicomte, qu'une grossière imitation du récit original de Cadamosto.

Le petit nombre d'arguments employé par Villaut est futile à l'excès, et son propre ouvrage fournit, en beaucoup d'endroits, des preuves contre lui même.

Il dit que quelques uns des Nègres entendaient le français, ce qui est assez naturel, puisque les Français avaient établi des relations avec la Guinée dès le commencement du xvii^e siècle (1); mais il parle sans cesse du nombre des Portugais qui se trouvent dans le pays, de leur influence et de la diffusion de leur langue. Il affirme que beaucoup d'endroits de la côte portent des noms d'origine française, tandis qu'il est prouvé que la plupart des noms en question sont d'origine portugaise, et le reste d'une date fort récente, puisqu'ils sont postérieurs à l'établissement de la compagnie française du commerce de l'Afrique au xvii^e siècle. Il affirme que le mot *Malaguette* (poivre rouge) est d'origine française et prétend que les naturels de la côte et les Portugais ont les uns et les autres emprunté aux Français l'usage de ce mot; c'est le contraire qui est vrai. C'est un fait que, jusqu'à l'arrivée des Portugais sur la côte en question, tout le poivre rouge importé en Europe venait par le Sahara et était ensuite chargé dans l'un des ports barbaresques de la côte de la Méditerranée; et il était connu généralement en Europe sous le nom de *Grana Paradisii*, jusqu'à ce que les Portugais eurent introduit le nom de *Malaguetta* qu'ils dérivèrent du mot employé par les Nègres.

Tels sont les faits et les raisons apportés par Villaut; il fut bientôt

(1) Une compagnie de négociants de Dieppe et de Rouen fut établie à cet effet en 1626. Les premières tentatives de commerce sur les côtes de Guinée au xvii^e siècle furent arrêtées par les défenses du roi de France, à la sollicitation du ministre de Portugal. Ils ne s'établirent sur cette côte qu'au xvii^e siècle.

suivi d'autres écrivains : les uns ne firent que répéter ce qu'il avait dit, les autres ajoutèrent encore à ses inventions. Nous revenons aux paroles de notre auteur :

« Quoique des auteurs français d'une époque fort rapprochée de la nôtre ne soient fondés sur la relation de *Villaut*, ils se sont également appuyés sur d'autres autorités ; toutefois la saine critique historique ne permet pas d'admettre le témoignage d'auteurs qui avancent des faits sans preuves, qui se fondent sur de simples conjectures et ont écrit deux siècles et plus après les découvertes des Portugais. Voici quels sont ces ouvrages :

« 1.^o *D'Elbée*. Journal du voyage du sieur d'Elbée, commissaire-général de la marine aux îles de la côte de Guinée, en 1669 et 1670. Paris, 1671.

« Cet écrivain, comme on le voit par les dates, est postérieur à Villaut, dont il adopte les prétentions relativement à la priorité de la découverte de la côte de Guinée par les Dieppois.

« 2.^o *Histoire sommaire de Normandie, par le sieur de Massevilo*, publiée à Rouen, l'an 1693.

« Cette histoire, comme on le voit par la date de sa publication, est postérieure de plus de deux siècles aux historiens et documents qui constatent la priorité de nos découvertes sur la côte occidentale d'Afrique ; l'auteur s'y réfute d'ailleurs lui-même dans le passage suivant :

« Ceux qui ont écrit les anciennes chroniques de notre province y ont mis si peu de chose des xiii^e et xiv^e siècles, que l'on ne doit point être surpris de n'y pas trouver les belles navigations des habitants de Dieppe. »

« 3.^o *Relation universelle de l'Afrique ancienne et moderne*, par le sieur de *La Croix*.

« Cet ouvrage fut publié à Lyon en 1688, et l'auteur y a transcrit le passage du précédent ouvrage de Manesson-Mallet⁽¹⁾.

« 4.^o *Nouvelle relation de l'Afrique occidentale*, par le père *Labat*, publiée à Paris en 1728. »

Le révérend, après avoir affirmé en termes très forts la probabilité que les Normands, et particulièrement les Dieppois avaient fréquenté les côtes de Guinée dès le commencement du xiv^e siècle, explique l'absence de toute preuve à ce sujet, en déclarant que les documents relatifs au point en question avaient péri dans l'incendie de Dieppe en l'année

(1) « Cet historien, dépourvu des plus légères notions de critique, transcrit simplement ce que Manesson-Mallet avait dit avant lui, dans son ouvrage intitulé : *Description de l'Univers*, au sujet des prétendues découvertes des marchands de Dieppe dans l'Afrique occidentale ; mais malheureusement pour lui, Mallet, qu'il cite comme son autorité, est également un auteur moderne, et postérieur de trois siècles aux prétendues découvertes des Normands.

« Mallet écrivit vers la fin du xvii^e siècle, et son ouvrage parut en 1683-1685. Il est, par conséquent, contemporain de l'auteur moderne de l'*Histoire sommaire de Normandie* ; et il était si peu instruit dans la chronologie de nos expéditions maritimes, qu'il dit que nous avons fait la découverte de la Guinée en 1417 !... » (Recherches, pag. 25, 26.)

1694, et qu'auparavant ils avaient fait partie des annales manuscrites de cette ville.

«Oh ! quelle toile enchevêtrée nous filons
Quand à tromper nous nous mettons.»

Cet ingénieux mensonge croule sous les coups héroïques de notre auteur. Car ci ce manuscrit avait existé, il en aurait été fait mention par quelque écrivain antérieur, et Villaut et Masseville l'eussent cité très certainement.

«Il existe encore un autre ouvrage sur lequel un écrivain se fonde pour revendiquer en faveur des Normands la gloire de la priorité des découvertes de la côte occidentale de l'Afrique. Nous voulons parler de l'ouvrage de Dapper, médecin hollandais, né dans le xvii^e siècle ; cet auteur écrivit une *Description des côtes de Guinée*, qui parut à Amsterdam en 1686.»

Dapper affirme que la forteresse même de São Jorge da Mina fut construite par lesdits Dieppois et pour appuyer son assertion il déclare que l'une des batteries s'appelait batterie des Français ; qu'il a vu dans la chapelle les armes de France, presque effacées, et qu'il a vu deux chiffres d'une date appartenant évidemment au xiv^e siècle. Le premier de ces arguments est sans aucune valeur. Le second est rendu inadmissible par l'ignorance constatée de Dapper en matière d'armoiries. Le troisième demande à être discuté : Dapper dit qu'il a vu deux chiffres qui représentaient évidemment quatorze cents, mais que les deux autres chiffres de la date avaient été effacés par le temps. Il ne nous dit pas si c'étaient des chiffres romains ou arabes ; mais la question peut être résolue par un dilemme. Si c'étaient des chiffres romains, quatorze cent ne pouvaient être figurés avec deux caractères ; si c'étaient des chiffres arabes, pour être français, ils devaient être postérieurs à l'année 1574, «car à cette époque seulement l'usage général des caractères arabes commença à être adopté en France.» En conséquence, l'argument de Dapper tombe complètement.

Non content néanmoins d'avoir réfuté ces arguments en détail, et ramené ces erreurs à leur source, le savant vicomte montre, par d'autres raisons concluantes, que les expéditions en question ne pouvaient pas avoir eu lieu. Voici une esquisse succincte de ses motifs.

La totalité de la France en général et la Normandie en particulier étaient dans un tel état d'embarras et de désolation à l'époque en question⁽¹⁾, que de prime abord la chose est improbable ; la marine française et normande était dans une faiblesse si grande à cette époque, que la chose est moralement impossible. Enfin la côte occidentale de l'Afrique même au nord du cap Bojador n'avait à l'époque dont il s'agit aucune

(1) La France souffrait alors d'une guerre désastreuse avec l'Angleterre ; le roi de France avait été obligé d'emprunter des vaisseaux au roi de Castille, et les Anglais étaient maîtres du canal sur lequel Dieppe est situé.

relation commerciale avec d'autres peuples de l'Europe que ceux de la Péninsule.

Aucun écrivain du *xiv^e* siècle ne mentionne ou n'indique même les expéditions dont on parle, et cependant ce siècle ne manquait pas d'annalistes consciencieux qui n'eussent pas omis un événement aussi intéressant. Le grand Froissart, entre autres, dont l'exactitude et les recherches sont aussi célèbres que ses sentiments élevés et chevaleresques, Froissart se tait sur ce point.

Aucun historien ou annaliste français ou normand antérieur à Villaut ne l'indique.

Aucun écrivain de quelque pays que ce soit, à partir de l'année 1366 jusqu'à la date de l'ouvrage de Villaut, ne fait l'allusion la plus légère aux présomptions en question.

La cour de Rome reconnut et ratifia les réclamations du Portugal sans la moindre hésitation ; ce qui n'aurait pas eu lieu, s'il eût existé des prétentions mieux fondées de la part de la France ; et si de telles prétentions eussent existé, elles seraient venues à la connaissance du Saint-Siège.

Il existe des documents ayant caractère public et officiel dans lesquels les réclamations exclusives du Portugal sont reconnues par les diverses puissances européennes et par la France en particulier.

Tous les écrivains qui ont écrit sur ce sujet avant Villaut, et quelques uns, dans le nombre, Français, Normands et Dieppois même, ont reconnu la priorité indubitable des découvertes des Portugais.

Pour ajouter encore à ces autorités, le vicomte, ainsi que nous l'avons dit plus haut, prouve sa thèse par l'examen des cartes diverses de l'Afrique soit de nos premiers, soit de nos anciens temps ; un grand nombre de ces cartes est publié dans son Atlas, ouvrage fort intéressant, précieux et instructif, faisant suivre les progrès de la géographie depuis les siècles de ténèbres complètes jusqu'aux âges comparativement éclairés. Nous avons en ce moment sous les yeux un travail extrêmement lumineux sur la géographie de l'Afrique centrale, et nous l'aurions inséré dans le présent numéro, n'eût été le volume trop considérable de détails qu'il faudrait abrégé ; néanmoins nous nous proposons d'en tirer parti dans un prochain numéro, et pour l'intelligence de ce travail, l'ouvrage du vicomte de Santarem sera un guide excellent relativement aux découvertes opérées sur la côte en allant vers le sud : comme notre marche est dirigée dans ce sens, les cartes nous serviront à éclairer notre route. L'historien, l'antiquaire et même l'homme de loisir trouveraient à passer bien des heures intéressantes, agréables et utiles dans l'examen des recherches aussi précieuses que curieuses sur les découvertes opérées en Afrique et la civilisation de ce pays⁽¹⁾.

(1) Outre les tracés singuliers de la surface de notre globe que nous offrent les plus anciennes de ces cartes, elles abondent en ornements et en inscriptions curieusement caractéristiques des connaissances et des idées de ces siècles dans lesquels elles furent exécutées.

Le vicomte fait remarquer que pas une des cartes exécutées avant le passage du cap Bojador par Gil Eannes en 1433, ne donne la forme réelle de l'Afrique, ni la représentation exacte de la côte au delà de ce cap⁽¹⁾; que les cartes exécutées postérieurement à cette époque laissent apercevoir une gradation croissante dans l'étendue et l'exactitude des notions géographiques, à mesure que les découvertes des Portugaises font des progrès⁽²⁾; enfin que jusqu'au commencement du xvii^e siècle toute la nomenclature inscrite sur les côtes en question est strictement et universellement portugaise⁽³⁾, et que le nom de Petit-Dieppe se présente pour la première fois dans une carte publiée dans l'année 1631.

Telle est, succinctement esquissée, l'irrésistible argumentation de l'auteur. Nous en avons donné assez, pensons-nous, pour montrer combien elle est concluante. Toutefois le mérite de ce travail ne peut être complètement apprécié qu'en lisant le livre tout entier, car il n'y a pas une ligne, pas un mot de ce livre qui ne porte droit au but.

Les autres prétendants demandent moins de formalités.

Le voyage de Bethencourt eut lieu en 1402. Il a été décrit par ses aumôniers⁽⁴⁾ qui l'accompagnèrent. Dans leur relation ils disent qu'il est allé en GUINÉE; mais M. de Santarem montre clairement que par *Guinée* on entendait alors un pays en deçà du cap Bojador, et que ce fut cette Guinée vers laquelle il dirigea sa course.

Le reste des compétiteurs a encore moins à prétendre.

Il a été avancé que Jacques Ferrer, Catalan, partit de Majorque le 16 août 1346, pour une expédition vers un fleuve nommé *le fleuve de l'Or*, expédition de laquelle il n'est jamais revenu. De là on infère qu'il est allé à la côte de Guinée, conséquence en peu précipitée dans tous les cas, car 1^o il n'existe pas de preuves que le fleuve en question fût le *Ria de Oiro*, situé en Guinée, mais au contraire beaucoup de présomptions que ce ne l'était pas, mais bien un fleuve au nord du cap Bojador; 2^o il est reconnu, quelque part qu'il ait eu l'intention d'aller, qu'il n'en est jamais revenu. Or, ce n'est pas celui qui essaie, mais celui qui mène à fin une entreprise que l'on considère comme l'ayant exécutée.

Les réclamations des Génois sont également insoutenables, et même encore plus inadmissibles.

(1) Quelques unes représentent les statues indicatrices; d'autres des Inscriptions destinées à apprendre qu'il n'y a point de passage au delà des Canaries, etc.

(2) Dans quelques unes on voit un château représenté à Mina; les couleurs portugaises flottent au-dessus.

(3) La nomenclature demeure telle même dans la carte de 1631, publiée par Jean Guérard de Dieppe, quoiqu'une grande partie des noms soit ou corrompue ou traduite. Une carte exécutée par Dupont, habitant de Dieppe, en 1625, ne contient pas encore *Petit-Dieppe*.

(4) L'ouvrage est intitulé: «Histoire de la première découverte et conquête des Canaries faite des lan 1402, par messire Jean de Bethencourt, écrite du temps mesme par F.-Pierre Bontier, et Jean Verier, prestre domestique dudit sieur de Bethencourt, et mise en lumière par M. Galien de Bethencourt, conseiller du Roy en la chambre du parlement de Rouen.» Il fut publié à Paris en 1630. Il faut remarquer qu'il ne parle point des Dieppois, et que les Portugais avaient commencé leurs expéditions aux Canaries avant 1336.

Quelqu'un, on ne sait qui, est allé, dit-on, en l'année 1291, quelque part, on ne sait où : telle est la relation première et authentique d'Abano⁽¹⁾, écrivain contemporain. Un auteur venu après lui, Giustiniani, qui vivait vers la fin du xv^e siècle, après la découverte du cap de Bonne-Espérance par les Portugais, applique au quelqu'un ci-dessus les noms de Theodosio Doria et de Vivaldi ; il affirme qu'ils s'avancèrent dans l'Atlantique pour un voyage de découvertes, avec le dessein de gagner l'Inde par l'ouest. Il assure néanmoins *qu'on n'en a jamais entendu parler depuis*, de sorte que, quelle qu'ait été leur destination primitive, ils ne peuvent être reconnus comme auteurs de découvertes, *voyant qu'ils ne faisaient point de découvertes*. Il est aussi à remarquer que Giustiniani mentionne les individus dont il a employé les noms, comme vivant encore quelques années après ce qu'il vient d'affirmer, qu'on n'en entendit plus parler⁽²⁾. Enfin le père du Doria dont il s'agit ne fait pas mention de l'expédition, quoiqu'il ait écrit les Annales de Gènes pour les années 1280 à 1293.

Nous ne saurions terminer ce compte-rendu de l'un des meilleurs ouvrages de cette espèce qui aient jamais paru, sans féliciter de nouveau l'auteur de ses efforts pour une cause juste, la cause de l'honneur et de la justice, la cause non seulement de son propre pays, mais de tout le monde civilisé, sans exprimer notre désir sincère que partout où la vérité sera attaquée, elle trouve un tel défenseur ; que partout où le mensonge est soutenu, il rencontre un adversaire tel que le vicomte de Santarem.

EXTRAIT

DU JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ ROYALE DE GÉOGRAPHIE
DE LONDRES. — TOME XII, 1842. — 1^{re} PARTIE.

(Traduction.)

Recherches sur la priorité de la Découverte des pays situés sur la côte occidentale de l'Afrique, au delà du cap Bojador, et sur les progrès de la science géographique, après les navigations des Portugais, au xv^e siècle, par le vicomte de Santarem, accompagnées d'un Atlas composé de mappemondes et de cartes pour la plupart inédites, dressées depuis le xi^e jusqu'au xvii^e siècle. — Par l'éditeur.

Le noble auteur de cet ouvrage important pour l'histoire de la Géographie, dit en terminant son introduction :

(1) Plusieurs écrivains génois contemporains ne donnent aucune indication qui se rattache à une affaire de ce genre.

(2) Les autres autorités en faveur du voyage en question sont si complètement indignes de considération que nous ne pouvons leur donner place dans un court extrait comme celui-ci.

« Nous abandonnons à la critique la forme de notre travail, où l'on trouve des redites ; mais il faut souvent revenir aux mêmes sources, soit pour répandre du jour sur l'histoire d'une des plus mémorables découvertes, soit pour appuyer les arguments. Du reste, une partie des défauts qu'on pourrait reprocher à notre livre étaient inhérents à la matière. Dans un autre volume que nous nous proposons de mettre sous presse dans le courant de cette année (1842), et dans lequel nous examinons les causes qui auraient pu préparer les Portugais et les Espagnols à entreprendre au xv^e siècle leurs grandes expéditions maritimes, nous développerons plusieurs points de l'histoire des systèmes cosmographiques et des cartes que nous n'avons fait qu'effleurer dans cet ouvrage. »

Pour apprécier convenablement le mérite des Recherches du vicomte, il est important de ne point perdre de vue les considérations suivantes. Par sa forme, le livre est un ouvrage de polémique ayant pour objet principal de décider la question de priorité relativement à la découverte des côtes occidentales de l'Afrique, et le jour que ce travail répand sur l'histoire de la géographie et de la science géographique n'est, en quelque sorte, qu'un résultat accessoire de la discussion. Ce résultat, tout indirect qu'il est, nous semble d'une importance bien plus grande que le résultat direct ; mais en le considérant comme tel, ce qu'une critique sévère trouverait à reprendre dans la manière dont il est présenté, se justifie.

Pour l'objet principal, nous le reconnaissons, le vicomte nous semble avoir complètement réussi. Il a prouvé qu'il n'y avait aucun motif de croire que les Arabes ni aucun des peuples de l'Europe eussent jamais navigué dans cette partie de l'Océan qui baigne les côtes occidentales de l'Afrique, au sud du cap Bojador, avant que Gil Eannes, en l'année 1433, doublât ce cap ; il a prouvé d'une manière encore plus circonstanciée qu'aucun témoignage digne de foi ne vient à l'appui des histoires qui ont été répandues de découvertes effectuées sur cette côte par les marins de Dieppe en 1364, et de relations commerciales entre la Normandie et la côte occitane de l'Afrique, conséquences, disait-on, de ces découvertes.

Le premier auteur qui mentionne les voyages des marins de Dieppe à la côte occidentale de l'Afrique, c'est Villaut de Bellefond. Ayant fait un voyage à la côte de Guinée dans les années 1666 et 1667, il en publia une relation qu'il dédia à Colbert. Cet auteur rapporte qu'antérieurement à l'année 1364 des expéditions de commerce avaient été entreprises en Normandie vers la côte occidentale de l'Afrique, et que, dans cette année même, « les marchands de Rouen se joignirent à ceux de Dieppe, et expédièrent pour la Guinée quatre navires au lieu de deux. » Villaut avance ce fait sans citer aucune autorité à l'appui. En 1671, le sieur d'Elblée publia une relation du voyage qu'il fit dans les années 1669 et 1670 aux îles de la côte de Guinée. Il y répète l'histoire de Villaut ; mais de garants, il n'en apporte aucun. Manesson-Mallet qui publia, l'an 1683, une « Description de l'Univers », reproduit cette assertion, mais d'une manière aussi peu sérieuse. Une description des côtes de Guinée fut publiée à Amsterdam par Dapper, médecin hollandais, en l'année 1686. Cet auteur, parlant de Mina, dit : « Il y a quelques années que les Hollandais, rele-

vant une batterie qu'on appelle *la batterie des Français*, parce que, selon l'opinion des gens du pays, les Français en ont été les maîtres avant les Portugais, on trouva gravés sur une pierre les deux premiers chiffres du nombre treize cent . . ; mais il fut impossible de distinguer les deux autres . . . » Le sieur de La Croix, dans sa «Relation universelle de l'Afrique ancienne et moderne», publiée en l'année 1688, et Masseville, dans son Histoire sommaire de Normandie, publiée à Rouen, l'an 1693, mentionnent les découvertes des marins de Dieppe, mais tous deux citent Manesson-Mallet comme leur autorité. En 1708, Corneille, dans un des articles de son Dictionnaire géographique, répète cette assertion, mais l'article est copié presque mot pour mot sur Villaut. Enfin, en l'année 1728, le père Labat se présente comme porteur d'un semblant de preuve: Il cite pour garant un document des Archives de Dieppe, et ajoute: «L'incendie de Dieppe en 1694 est cause que je ne rapporte pas ici l'acte tout entier; mais la date et d'autres circonstances qui vont être rapportées sont tirées des Annales manuscrites de Dieppe.» Ces «Annales», dit-il, «sont chez un N. . . » Cette même histoire est reproduite dans plusieurs ouvrages; nous n'en citerons qu'un et encore purement à cause de son caractère officiel, c'est la «Notice statistique des colonies françaises, tome III, publiée à Paris en l'année 1839, par ordre du gouvernement. Qu'il nous suffise de dire que les auteurs de ce rapport n'ont pu produire aucun document contemporain relatif aux relations des compagnies françaises de commerce avec l'Afrique, qui fût d'une date antérieure à l'année 1664, ni aucun traité de commerce avec les rois d'Afrique, qui fût antérieur à l'année 1785. Voilà, nous le croyons, tous les arguments produits en faveur des découvertes des Normands sur la côte occidentale de l'Afrique au xiv^e siècle. Quant à l'argument fondé sur l'esprit entreprenant des Normands et sur ce qu'il est possible qu'ils aient fait des découvertes sur la côte de l'Afrique, c'est une raison de nature beaucoup trop conjecturale pour qu'on s'arrête à la peser. Bien plus, elle repose sur une méprise de noms. La dénomination de Normands désignant de hardis aventuriers et des coureurs de mer, ne peut s'appliquer qu'aux bandes de pirates sorties de l'Europe septentrionale, et si l'on veut l'appliquer aux prétendus auteurs de la découverte des côtes occidentales de l'Afrique, elle ne saurait désigner que les habitants de la province française appelée Normandie. Les véritables Normands, mêlés en petit nombre aux habitants de cette province, eurent au xiv^e siècle toute autre chose à faire que des voyages de commerce, et le reste de la population de la Normandie n'était pas le moins du monde, en fait de marine, plus entreprenant que les autres populations de la France.

—Les preuves apportées en faveur des découvertes effectuées par les Dieppois peuvent être aisément récusées. A l'exception de Dapper et de Labat, toutes les autorités citées ne sont guère que des échos l'une de l'autre. Elles répètent une histoire qui paraît avoir pris naissance en France vers le milieu du xvii^e siècle (car il n'est pas nécessaire de supposer que Villaut l'ait forgée de propos délibéré), à savoir que les Français avaient fondé des établissements sur la côte occidentale de l'Afrique avant les Portugais. Mais, de cet fait, il n'a été apporté aucune preuve

écrite qui soit d'une date antérieure à Villaut. L'opinion des gens du pays rapportée par Dapper n'est pas une preuve suffisante pour des événements qui ont dû avoir lieu trois cents ans avant l'époque à laquelle Dapper écrivait. L'histoire de la pierre portant une date gravée, au *xiv^e* siècle, en *chiffres arabes*, est une méprise palpable de gens ignorants. L'assertion du père Labat, qui parle d'un document existant dans les archives de Dieppe antérieurement à l'incendie de 1694, n'est pas soutenable. Masseville, qui a publié son histoire de Normandie un an avant cet incendie et qui répète le conte de Villaut, ne connaît pas ce document. Bien plus, les marchands de Rouen, dit-on, faisaient partie, ainsi que ceux de Dieppe, de la compagnie qui trafiquait avec l'Afrique au *xiv^e* siècle; or, les archives de Rouen n'ont pas été brûlées, et cependant il n'y a rien été trouvé encore qui ait trait à des relations commerciales, relations activement entretenues, si l'on en croit Villaut; depuis l'année 1364 jusqu'à l'année 1410. Il y a aussi quelque chose de fort suspect dans la citation que fait Labat d'*Annales manuscrites*: il n'en mentionne pas la date, et il les donne comme étant en la possession d'un N... Il serait difficile de trouver un tissu de preuves plus dénué de valeur dans les annales de l'imposture ou de l'erreur.

En matière de preuve, il est contre les vrais principes d'assigner un homme pour prouver ce qui n'est pas. Le vicomte de Santarem eût pu se contenter de montrer qu'à tous ceux qui soutiennent la réalité des découvertes des Dieppois il n'est qu'une réponse à faire: il n'y a pas lieu à suivre, comme on dit en justice. Mais il va plus loin; il construit un corps, un savant système de preuves empruntées aux auteurs arabes et aux voyageurs, cosmographes, et auteurs de cartes de toutes les nations de l'Europe; il nous les fait passer en revue depuis une époque antérieure de beaucoup aux premières découvertes des Portugais jusqu'aux dernières années qui précédèrent la publication de Villaut, et montre que les Portugais furent les premiers qui explorèrent la côte occidentale de l'Afrique au sud du cap Bojador, et qui lui donnèrent des noms. La partie la plus curieuse de cette section des recherches est celle qui offre le concert unanime des historiens, cosmographes et auteurs de cartes françaises antérieures à Villaut, à témoigner de la priorité des découvertes des Portugais. Mais pour les détails nous devons renvoyer le lecteur à l'ouvrage même.

En détruisant une erreur qui s'était introduite dans le domaine historique de la géographie, le vicomte de Santarem a rendu un véritable service. Il a montré que l'histoire des découvertes des Dieppois sur les côtes occidentales de l'Afrique n'ont rien à faire ici. Et quand bien même on viendrait à découvrir par la suite que les marins de Dieppe ont en effet visité cette côte en l'année 1364 ou vers ce temps, il n'en reste pas moins constaté que leur voyage n'ajouta rien aux connaissances géographiques de l'Europe; qu'il n'en est demeuré aucune trace dans la nomenclature géographique. Ce voyage n'a pas même autant d'importance que l'*ignis fatuus*, cette légende des Zeni qui, du moins, mit pendant quelque temps le trouble et la confusion dans la nomenclature géographique de l'Europe. Le voyage des Dieppois, en supposant qu'il ait eu lieu, n'a pas même

introduit d'erreurs dans la géographie ; il a passé comme un oiseau dans l'air sans laisser de trace après lui, L'histoire de cette course, si tant est qu'elle fut jamais faite, doit être rangée parmi les récits de courses romanesques d'individus isolés, et non pas prendre place dans l'histoire de la géographie.

Après tout cependant, ce qui, à nos yeux, constitue la principale valeur des *Recherches*, c'est l'Atlas de cartes anciennes (pour la plupart inédites) qui l'accompagne ; ce sont les passages semés çà et là qui répandent du jour sur l'histoire de la cartographie. L'Atlas contient des fac-similés en entier ou fragmentaires des cartes suivantes : deux du xi^e siècle, une du xii^e, une du xiii^e, sept du xiv^e, neuf du xv^e, sept du xvi^e et trois du xvii^e. Sur ce nombre, il n'y en a pas moins de seize qui sont publiées pour la première fois. L'Atlas étant subordonné à l'objet principal de l'ouvrage, quelques unes de ces cartes ne sont données qu'en fragment ; par la même elles ont moins de valeur comme monuments de l'histoire de l'art ; mais cette partie de l'histoire de la géographie est encore si pauvre, que les fragments mêmes sont accueillis avec avidité.

De ces cartes on peut former trois catégories, toutes trois d'un caractère complètement différent. Dans la première nous rangerons les *mappemondes* de figure circulaire, à commencer par celle qui se trouve dans un manuscrit du xi^e siècle appartenant à la bibliothèque de Leipsick et en finissant par celle qui est empruntée à un manuscrit de Pomponius Mela appartenant à la bibliothèque de Rheims ; sans oublier parmi les autres la célèbre carte de Marino Sanuto. Ces cartes sont destinées à représenter ce que leurs auteurs connaissaient de notre globe ; le tracé en est arbitraire et sans aucun rapport nécessaire avec la figure réelle de la terre ou avec les cercles de latitude et de longitude. Les plus lointaines des contrées connues de l'Afrique sont placées à l'endroit où dans nos mappemondes est le pôle sud (austral) ; les plus reculées des régions connues de l'Europe, placées près du pôle nord (boréal) ; l'extrémité occidentale de l'Europe et l'extrémité orientale de l'Asie, aux deux bouts du diamètre de l'hémisphère. Telle est la représentation de la terre habitable (ou plus proprement *habitée οικόμηνος*) qui remonte au temps d'Homère. Les limites du monde connu avaient été grandement reculées depuis cette époque ; mais la terre était toujours regardée comme une île immense qu'entourait un grand océan. Les plus anciennes de ces cartes (si elles méritent ce nom) sont fort grossières. Deux lignes parallèles au diamètre Nord et Sud du cercle représentent l'Hellespont et la mer qui baigne les côtes de l'Asie mineure et de la Syrie. Deux lignes parallèles partant de l'ouest pour rejoindre les deux précédentes, représentent le reste de la Méditerranée. Le double cercle qui entoure la carte indique le grand océan. La section orientale du cercle forme l'Asie ; la section du nord-ouest, l'Europe ; la section du sud-ouest, l'Afrique. A l'est est placé le *Paradis* ; et les noms des principaux états et empires sont inscrits avec un mépris égal de la chronologie et de leur situation respective. Quelquefois on a essayé de déterminer la position de Troie, de Jérusalem, de Rome, de Constantinople, etc., en dessinant une muraille de ville. A mesure qu'on se rapproche de notre époque, les lignes droites se

transforment peu à peu en courbes irrégulières destinés à représenter la configuration des côtes, et la carte de Sanuto ainsi que celle du manuscrit de Pomponius Mela de Rheims témoignent de connaissances géographiques assez étendues et quelquefois exactes. Mais le choix d'une configuration arbitraire dans le tracé imposait aux auteurs l'obligation de changer la position relative de pays éloignés les uns des autres, pour les faire entrer dans la forme du tracé, c'est ce qui fait que la meilleure de cartes n'a pas comparativement une grande valeur.

Pour les cartes de la seconde catégorie, on peut en considérer comme specimen, celle qui se trouve parmi les manuscrits cottoniens du Musée britannique, et qui passe pour être du XI^e siècle, le planisphère de Cecco d'Ascoli, et enfin la carte d'Afrique de l'édition de Ptolémée publiée à Rome l'an 1508. Dans le tracé de la carte de la bibliothèque cottonienne, l'auteur paraît avoir eu égard à la position relative des parallèles et des méridiens, ou du moins des climats. Le planisphère de Cecco d'Ascoli est réellement la représentation d'un hémisphère: l'Europe, l'Asie et l'Afrique dont le tracé, dans les cartes de la première catégorie, remplit la totalité du cercle, sont indiquées ici avec assez d'exactitude de manière à ce que chacun des ces continents occupe sa véritable place au nord de l'équateur. Le dernier spécimen dont nous venons de parler est une section d'hémisphère étendue sur une surface plane, comme il est encore d'usage de le faire. Les cartes de la première catégorie ne sont guère que des curiosités, tandis que dans celles de la seconde on peut constater le progrès des sciences géographiques pendant le moyen âge.

Pour la géographie positive et pratique, la troisième catégorie est d'une valeur infiniment plus grande que les deux précédentes. Voici un passage d'Ibn Khaldun cité par le vicomte de Santarem, et dans lequel il est question de ces cartes.

«Ces îles (les Canaries) furent découvertes par hasard, parce que les navires ne naviguent dans cette mer que poussés par l'action et la violence des vents; mais les deux pays qui se trouvent placés aux deux bords de la Méditerranée (l'Europe et l'Afrique) sont parfaitement connus et se trouvent *dessinées sur des plans et sur sur des feuilles de papier* avec la forme qu'ils ont réellement; les *rhumbs* des vents s'y trouvent aussi marqués: ces plans ou papiers se nomment *Alkambas*. Ils (les marins) se règlent sur ces cartes pour effectuer leurs voyages; mais il n'existe rien de semblable pour la mer Atlantique; voilà pourquoi les navires n'osent s'aventurer dans cette mer, parce que, en perdant de vue la côte, ils ne sauraient comment se diriger pour le retour (p. 100).»

Ibn Khaldun parle de ces cartes marines comme d'une chose qui n'était pas nouvelle de son temps (1332-1406). Le spécimen des plus anciennes est donné dans l'atlas du vicomte de Santarem; on y trouve: la carte de Pizzigani de 1367, la carte catalane de la Bibliothèque royale à Paris, de 1375, et celle de l'Atlas, manuscrit de la bibliothèque Pinelli de 1384-1400. On peut penser que des cartes telles que celles-ci, dressées pour l'usage des navigateurs, ont dû l'être avec une exactitude plus minutieuse que celles des géographes purement spéculatifs. Les auteurs devaient être constamment avertis des erreurs qu'ils pouvaient commet-

tre, en se reportant aux bases qu'ils avaient établies. L'introduction de ces cartes dans l'usage commun a fait époque en géographie : depuis ce temps on a apporté plus de soin et de précision dans le dessin des tracés et du moins dans indication des positions relatives des côtes maritimes. La grande difficulté qui s'opposait à ce qu'on traçât la route au commun des voyageurs, vient de l'absence de bases ; depuis l'introduction des *alkambas*, les marins d'abord, puis plus tard les voyageurs par terre ont adopté l'usage de noter la direction de leur route aussi bien que les distances parcourues. Cela a donné à la géographie une clarté et une liaison qui jusque-là lui avaient manqué.

Les cartes de la troisième catégorie représentant la côte occidentale de l'Afrique, sont reproduites dans l'Atlas du vicomte de Santarem, de manière à présenter l'histoire de la géographie de cette côte. Des recherches de M. Cooley et du vicomte, il résulte qu'avant qu'on eût doublé le cap Bojador, la côte occidentale de l'Afrique n'était que vaguement connue des Arabes et des Berbers jusqu'à l'embouchure du Sénégal. Aucun navigateur n'avait exploré cette côte, car le naufrage qui poussa occidentalement Ibn Fathuma, selon toute apparence, dans le voisinage d'Arguim, ne peut être compté comme une navigation. Nous ne commençons à connaître la côte occidentale de l'Afrique au sud du cap Bojador qu'au moment des découvertes des Portugais et les progrès qu'ont faits ces connaissances sont fidèlement retracés dans ces cartes. Les plus importantes sont : la carte d'Andrea Bianco, 1436 ; celle de Gabriel Valsequa, 1439 ; de Fra Mauro, 1460-1470 ; celles de Gracioso Benincasa d'Ancône, 1467 et 1471 ; la carte du Juan de la Cosa (le pilote de Colomb), 1500 ; celle de Diego Ribero, 1529 ; de Jacques de Vaulx, 1533 ; de Joam Martines, 1567 ; de Guillaume Levasseur de Dieppe, 1601 ; de Dupont de Dieppe, 1625 ; et de Jean Guerard, 1631. Une considération a déterminé ce choix, c'est que les auteurs de ces cartes (Espagnols, Italiens et Français) ne pouvaient être soupçonnés de partialité en faveur des Portugais, et que la nomenclature de ces cartes copiée sur celle des cartes portugaises, devenait une preuve de la priorité des découvertes portugaises. Cela n'ajoute rien à la valeur des cartes comme monuments historiques, mais si l'on considère le rang des auteurs, cela n'en ôte rien non plus. Les matériaux fournis à l'histoire de la géographie de l'Afrique commencent là où s'arrêtent ceux que M. Cooley avait réunis dans ses recherches, et il nous conduisent jusqu'au xvii^e siècle. Ils donnent au tracé du continent africain un caractère de vérité et de précision inconnu jusqu'alors. Lorsque M. Cooley ou tout autre écrivain marchant sur ses traces aura fait pour Léon l'Africain, pour Marmol et autres, ce qui a été fait pour El Bekri et Ibn Batutak, le résultat de ces travaux combinés avec ceux du vicomte de Santarem conduira l'histoire de la géographie de l'Afrique occidentale jusqu'à l'époque à laquelle commence les tentatives des Européens pour explorer l'intérieur. Aussi est-ce pour cette raison que nous attachons plus de prix au résultat indirect des Recherches du vicomte de Santarem, qu'au résultat direct qui en ressort.

L'ouvrage dont nous nous occupons montre de quelle importance serait la publication de toutes les anciennes cartes auxquelles on reconnaî-

trait un caractère d'authenticité suffisant; mais cette analyse déjà très étendue nous oblige à réserver pour une autre occasion nos observations à ce sujet.

EXTRAIT

DU FEUILLETON DE LA QUOTIDIENNE DU 16 FÉVRIER 1843, N° 47.

VOYAGES.

Recherches sur la découverte des pays situés sur la côte occidentale d'Afrique, au delà du cap Bojador, et sur les progrès de la science géographique, après les navigations des Portugais, au xv^e siècle, par M. le vicomte de Santarem, de l'Académie royale des sciences de Lisbonne, correspondant de l'Institut de France et des Sociétés géographiques de Londres et de Paris, etc. Un vol. in-8^o, accompagne d'un atlas composé de mappemondes et de cartes pour la plupart inédites. Paris, 1842.

Aujourd'hui on fait plus de livres que d'études; on écrit beaucoup et on réfléchit peu; on se hâte d'arriver à l'impression, comptant d'une part sur l'indifférence du public, et de l'autre sur de bienveillantes critiques qui doivent donner le change sur le mérite de l'auteur et du livre. Il y a cependant des exceptions à ces mœurs scientifiques et littéraires. Il y a encore des gens studieux et consciencieux qui aiment la science pour elle-même, pour le bien qu'elle produit, et qui ne recherchent pas le bruit éphémère que quelques complaisants font autour d'un livre à son apparition et qui est d'autant plus fort qu'il est moins mérité. L'ouvrage que nous avons sous les yeux est un spécimen remarquable de patience, de sagacité, de critique intelligente et de vaste érudition. M. le vicomte de Santarem, dans le problème qu'il a pris à tâche de résoudre, a apporté une telle surabondance de preuves, de démonstrations si évidentes et si lumineuses qu'il n'y a plus moyen d'élever de doutes sur l'origine des découvertes géographiques faites sur la côte d'Afrique, au delà du cap Bojador. Quoique la dissertation de M. de Santarem enlève à nos marins une découverte qui leur a été attribuée à différentes époques, cela ne nous empêche pas de rendre hommage à la vérité, et de propager les opinions de ce savant auteur en ce qui concerne les voyages des Portugais au delà du cap Bojador. Assez de gloire, ainsi que le dit M. de Santarem lui-même, reste encore aux navigateurs normands pour leurs entreprises maritimes antérieures et postérieures au xii^e siècle. Ils ont occupé successivement l'Islande et la Neustrie, fait des incursions en Italie, conquis la Pouille sur les Grecs, inscrits leurs caractères runiques jus-

ques sur les flancs d'un des lions que Morosini enleva au Pirée d'Athènes pour orner l'arsenal de Venise ; ils ont conquis l'Angleterre et ont enfin fondé un royaume à Naples et en Sicile. Tout cela suffit à leur gloire, et ils n'ont pas besoin de disputer aux autres nations leurs découvertes maritimes.

Villaut de Bellefonds, voyageur français de la dernière moitié du xvii^e siècle, réclame pour les marins de Dieppe les découvertes effectuées en Guinée, au xiv^e siècle. C'est cette prétention reproduite, d'après Villaut, par un très grand nombre d'auteurs, sans preuve aucune, que M. le vicomte de Santarem s'attache à réfuter spécialement dans son ouvrage. Il s'est appuyé constamment sur le témoignage des auteurs contemporains ; il n'a pas seulement cité les Mémoires portugais, mais encore tous les historiens et voyageurs étrangers des mêmes époques ; il les a rapprochés des cartes géographiques et historiques du temps. Celles-ci ont surtout donné lieu à des preuves et à des démonstrations concluantes, et c'est peu-être pour la première fois qu'on a exécuté une publication de ce genre, c'est-à-dire une série de cartes inédits à partir d'une époque antérieure aux grandes découvertes du xv^e siècle jusqu'à la première moitié du xvii^e. La discussion sur les cartes commence à l'époque des cosmographes, époque qui va de Marco Polo à Fra Mauro au xv^e siècle. Pour l'Atlas, l'auteur a fait choix de cartes datées, ou bien de celles dont la date pouvait se fixer par les calendriers qu'on y remarque ; elles sont classées par ordre chronologique afin que le lecteur puisse voir les progrès des découvertes. Le travail de M. de Santarem est, comme nous l'avons déjà fait remarquer, plus spécialement consacré à l'Afrique ; cependant il a donné dix mappemondes qui, appartenant au moyen-âge et étant ainsi antérieures aux découvertes des Portugais, attestent l'état imparfait des connaissances qu'on avait sur le globe avant les découvertes effectuées au xv^e siècle sous les auspices du prince Henry de Portugal. Parmi les cartes les plus précieuses de l'Atlas, il faut compter une des cartes d'Afrique, du Portulan de la célèbre bibliothèque Pinelli ; la carte de Weimar, de 1424 ; celle du fameux Juan de la Cosa, qui accompagna Colomb dans son voyage de 1493, et celles de 1527 et celles de 1529, du célèbre cosmographe espagnol Diégo Ribero, qui se trouve également à Weimar. Il y a ensuite la curieuse et importante carte de Benincasa, de 1471, qui se conserve à la bibliothèque du Vatican, et une série de notices puisées dans la bibliothèque de la Minerve, dans les Angelica, Alessandrina et Barberine de Rome, ainsi que dans celles de Parme, de Naples, de Florence, de Milan et de Venise. Enfin les archives du Portugal ont aussi fourni leur contingent à ce vaste et intéressant travail.

M. de Santarem ne s'est pas borné à l'examen des documents que nous venons de citer ; il s'est donné la peine de réunir des passages tirés des ouvrages des cosmographes et des savants chrétiens et arabes, à partir du v^e siècle jusqu'au xv^e, pour établir : 1^o qu'au moyen-âge on ne connaissait pas le prolongement, le vrai contour de l'Afrique ni des côtes occidentales et méridionales de ce vaste continent au delà du cap Bojador, avant les découvertes effectuées des Portugais ; 2^o qu'on croyait que

la zone torride était inhabitée, et les cosmographes européens n'ont réellement su que cette partie de la terre était habitée qu'après les découvertes des Portugais. Tous ces passages sont discutés, un à un, avec une remarquable lucidité. Il n'est point possible de suivre l'auteur dans les détails de cette critique serrée, cependant nous nous arrêterons sur quelques points qui pourront donner une idée du soin apporté dans ce travail.

Après avoir analysé les relations d'Ibn-Fathima et établi une comparaison entre ces relations et les récits d'Azurara et de Cadamosto (xv^e siècle) et avec celui du père Labat, il ne reste plus de doute à l'auteur sur l'endroit où le voyageur arabe est parvenu et qui est indubitablement le golfe d'Arguim. Mais les nations d'Europe n'ont point connu le voyage d'Ibn Fathima, ni les pays situés sur la côte occidentale d'Afrique, au delà du cap Bojador, par l'expérience de leurs marins, avant le passage dudit cap, par Gil Eannes, en 1433-1434. Le voyage d'Ibn-Fathima offre les particularités suivantes : Il s'embarque à Noul, c'est-à-dire en deçà du cap Bojador, sans avoir même le projet de passer la limite où les Arabes même s'arrêtaient. Il fallut faire naufrage et perdre le chemin pour aller, comme il le dit, à la découverte, parce qu'on ne savait pas où on était. Ils naviguent donc après leur naufrage au hasard, ils vont jusqu'au cap Blanc et rentrent dans le golfe d'Arguim, où ils s'arrêtent et d'où ils rebroussement chemin par terre. Il n'y a dans ce fait qu'un voyage arabe fortuit, de pur hasard, et qui n'augmente même pas les connaissances des Arabes, car Bakoui et Ibn-Khaldoun n'en ont pas parlé, et Aboulféda, tout en ayant connaissance du manuscrit dans lequel se trouve le récit, n'en a pas fait mention dans son célèbre livre de géographie.

Or, si le voyage d'Ibn-Fathima n'a point reculé les limites des connaissances géographiques des Arabes du xiv^e et du xv^e siècle, ce voyage n'a rien servi aux Européens. Les cosmographes de cette partie du globe continuèrent à rester dans la même ignorance sur la côte occidentale de l'Afrique, et les cartographes n'ont marqué la côte, depuis le Bojador jusqu'à Arguim, qu'après les découvertes réelles faites par les Portugais et d'après les cartes portugaises.

Abordons maintenant le nœud de la question. Il nous semble résulter jusqu'à l'évidence des chapitres X et XI de l'ouvrage de M. de Santarem, et d'après les cartes historiques et géographiques du xiv^e et du xv^e siècle, antérieures au passage du cap Bojador par Gil Eannes, que la côte occidentale de l'Afrique, au delà dudit cap, était absolument inconnue aux cosmographes ; que les cartes historico-géographiques, postérieures au passage du cap Bojador, par les Portugais en 1434, démontrent que ce ne fut qu'après cette époque que les cosmographes des autres nations commencèrent à ajouter à leurs cartes le tracé de la côte occidentale de l'Afrique, et à adopter, en général, la nomenclature hydro-géographique portugaise, copiée des cartes marines portugaises. Voilà pour la démonstration générale. Venons-en aux assistants de Villaut de Bellefonds et à ceux qui adoptèrent ses opinions, et qui disent avec lui que le nom de *Petit-Dieppe* a été donné à un point voisin du Rio dos Cestos par les Normands dans le xiv^e siècle.

La plus ancienne carte française inédite de l'Afrique, que l'auteur a pu découvrir, date du temps de François I^{er}, et se trouve dans un traité de cosmographie portant ce titre: *Les Premières œuvres de Jacques Vaulx pilote pour le roi en la marine*. Ce manuscrit est de 1533 et compte cinq cartes supérieurement enluminées; la côte d'Afrique s'y trouve dessinée et tous ses divers points désignés par des noms portugais. Ce traité de cosmographie est accompagné d'une mappemonde; dans la partie de l'Afrique tous les noms sont de même en portugais. Ceux de *Petit-Dieppe* et de *Petit-Paris* ne se trouvent dans aucune de ces cinq cartes; ce qui est une preuve convaincante que ces dénominations et les établissements qu'elles désignent étaient inconnus à l'époque où cet habile cosmographe du roi composa ses cartes, et qu'il n'existait aucune tradition touchant leur fondation. Dans la mappemonde de Pomponius Mela avec les commentaires de Vadianus, de 1540, bien qu'imprimée à Paris, toute la nomenclature de la côte occidentale de l'Afrique est portugaise, et le nom du *Petit-Dieppe* ne s'y trouve pas. Dans la carte de l'Afrique de l'atlas inédit de Jean Rots, de Dieppe (1542), qui se compose de dix-huit grandes feuilles de parchemin enluminées, on ne voit sur la côte d'Afrique d'autre nomenclature hydro-géographique que celle des Portugais; le *Petit-Dieppe* et le *Sestro-Paris* ne s'y trouvent point. Dans un autre atlas dessiné à Dieppe, en 1547, par Nicolas Valard de la même ville, composé de quinze cartes hydro-géographiques, toute la nomenclature de la côte occidentale de l'Afrique est portugaise. Les mêmes particularités, c'est-à-dire la nomenclature portugaise et l'absence des noms de *Petit-Dieppe* et de *Sestro-Paris* se remarquent dans les cartes de l'atlas inédit de Guillaume le Testu (1555); dans l'Afrique de Jean Temporal, ou plutôt dans la traduction de Léon l'Africain, publiée à Lyon en 1556; dans la carte d'Afrique gravée qui accompagne la cosmographie de *Belle-Forest* de 1575; dans la carte inédite en parchemin, datée du 16 juillet 1601 et faite à Dieppe, par Guillaume Levasseur. Dans cette carte, tous les noms sont portugais, et il n'y a d'altérés que ceux que le cosmographe normand voulut rendre en français. On n'y voit point ceux de *Petit-Dieppe* et le *Sestro-Paris*; au contraire, le pavillon portugais flotte sur Saint-Georges da Mina; le nom Rio dos Cestos se trouve écrit avec de l'encre rouge. Dans une autre carte d'Afrique en parchemin, faite par Pierre de Vaulx, pilote géographique pour le roi, l'an 1613, ainsi que dans une carte manuscrite faite en 1625, par Dupont de Dieppe, tous les noms sont portugais, et l'on n'y fait mention ni du *Petit-Dieppe* ni du *Petit-Paris*.

Ce n'est que dans une carte d'Afrique en parchemin, faite en 1631, par Jean Guérard, qu'on rencontre le nom de *Rufisque*, et pour la première fois celui de *Petit-Dieppe*, quoique toute le long de la côte occidentale de l'Afrique, la nomenclature soit portugaise ou en partie traduite de cette langue en français. Si donc, comme on vient de le voir, dans toutes les cartes d'Afrique de toutes les nations de l'Europe, sans en excepter même celles qu'ont tracées les cosmographes français dans le courant du xvi^e siècle, les éléments de la nomenclature géographique que l'on a employés sont ceux des cartes portugaises du xv^e siècle, et si,

même dans celles des cosmographes de Dieppe, on ne trouve point l'indication de *Petit-Dieppe*, et si ce nom ne paraît pour la première fois que dans la carte de Guérard de 1631, il est évident que cette dénomination ne fut donnée au point contigu au *Rio dos Cestos* qu'après l'établissement de la compagnie des marins de Dieppe et de Rouen fondée en 1626, c'est-à-dire un an après la carte de Dupont. Cela est d'autant plus admissible que cette compagnie déploya une grande activité, et obtint de beaux bénéfices depuis cette année, jusqu'en 1664, administrant ses factoreries d'Afrique par des directeurs de son choix, et pourvoyant aux moyens de défense sans l'intervention du gouvernement.

Le silence des chroniques normandes du xiv^e et du xv^e siècle ajoute à l'autorité des cartes pour infirmer les assertions de Villaut, relatives à l'autorité des communications des Normands avec les peuples de la côte occidentale de l'Afrique. En effet, Froissard n'en parle pas. Les grandes chroniques de Saint-Denis gardent le même silence, tandis qu'elles rapportent minutieusement tous les événements du règne de Charles V. Il en est de même des anciennes chroniques normandes imprimées à Paris, par Jehan Saint-Denis, et d'une autre chronique publiée à Rouen, par Richard Macé.

Nous ne suivrons pas davantage M. de Santarem dans ses recherches qu'il pousse beaucoup plus loin encore, car la question nous paraît suffisamment éclaircie. Après avoir vidé le débat entre les Français et le Portugal, M. de Santarem se livre à d'autres investigations. Il prouve que le Portugal, après avoir fait connaître à l'Europe la côte occidentale de l'Afrique au delà du cap Bojador, fournit aux autres nations et aux Normands eux-mêmes, jusque dans le xvi^e siècle, des pilotes pour les conduire à ces contrées lointaines. Il fait bien voir que depuis la fondation de la ville et de la forteresse de Saint-Georges da Mina, jusque presque à la fin du xv^e siècle, aucun document n'indique que ces parages aient été fréquentés par les autres nations de l'Europe. Il montre que ce fut à l'occasion de la guerre entre l'empereur Charles-Quint et François I^{er}, que l'idée d'une expédition pour la côte de Guinée vint pour la première fois à l'esprit de quelques armateurs français. Sous prétexte que la cour de Portugal fournissait de l'argent et de la poudre à l'empereur, quelques corsaires français capturèrent, dans les parages des Açores, plusieurs navires, parmi lesquels se trouvèrent deux caravelles da Mina. Les corsaires ayant probablement trouvé à bord de ces caravelles des cartes marines et d'importants renseignements sur les conquêtes d'Afrique et sur les grands bénéfices que les Portugais en retiraient, leur ambition dut être stimulée, et ils conçurent le projet d'armer quelques vaisseaux pour aller explorer ces pays. Le fait de cette capture se trouve établi dans les instructions données par le roi Jean III à son ambassadeur près la cour de France, le 5 et le 18 février 1522. Les derniers chapitres de l'ouvrage sont consacrés à l'examen critique des voyages des Anglais et des Hollandais en Guinée, à la tentative du Catalan Jacques Ferrer, en 1346, d'aller à un fleuve nommé Rio do Oiro, et enfin à l'expédition des Génois Theodisio Doria et Vivaldi, au xiii^e siècle.

Au premier abord on pourrait croire que le travail de M. de Santa-

rem n'est qu'une simple monographie destinée à éclaircir un point secondaire de l'histoire de la géographie. Mais après l'avoir lu, on trouve que c'est un important contingent apporté à l'histoire de la géographie du moyen-âge, et que les recherches de l'auteur ont une étendue qui leur assigne une place très importante dans les études de cet ordre. Quoique les conclusions du livre de M. de Santarem ne soient pas favorables aux prétentions de quelques uns de nos historiens, nous avons cependant dû les adopter dans le double intérêt de la vérité et de la science. C'est là le devoir de toute critique saine, impartiale et éclairée. La part qui reste à nos navigateurs est encore assez belle.

EXTRAIT

DU FEUILLETON DU NATIONAL DU 16 SEPTEMBRE 1843.

VOYAGES

Sur la côte occidentale d'Afrique.

Navigation des Portugais.

Le livre que nous avons sous les yeux ⁽¹⁾ a été inspiré par une pensée toute patriotique, et il a le bonheur d'avoir atteint le but que se proposait l'auteur.

Il s'agissait de prouver que les côtes occidentales de l'Afrique, à partir du cap Bojador jusqu'au cap de Bonne-Espérance, avaient été découvertes par les navigateurs portugais. Pour développer cette thèse, qui a une véritable importance au point de vue scientifique, M. de Santarem a été, en quelque sorte, obligé de tracer le tableau des connaissances géographiques au moyen-âge. Ce tableau est plein d'intérêt pour les profanes comme pour les érudits; pour les premiers, parce qu'il leur révèle des faits très curieux; pour les seconds, parce qu'il résume une multitude de notions jusqu'à présent éparses dans de nombreux in-folios.

L'histoire de la géographie, à partir des temps authentiques les plus

(1) *Recherches sur la priorité de la découverte des pays situés sur la côte occidentale d'Afrique au delà du cap Bojador, et sur les progrès de la science géographique après les navigations des Portugais au XV^e siècle;* par le vicomte de Santarem. (Un volume in-8°, avec atlas. — A la librairie de veuve Dondey-Dupré, rue des Pyramides, 8.)

reculés, n'est possible qu'à la condition de négliger les détails et de se borner à signaler les résultats successifs considérés par groupes ou par masses. C'est dire qu'elle est fort difficile, et réduite à rester, en dépit de tous les efforts, à l'état d'ébauche. Toutefois, telle qu'elle se présente à l'esprit, et malgré ses innombrables lacunes, elle intéresse par l'étrangeté de ses incidents, par l'irrégularité de sa marche et les faits curieux dont elle est semée.

Tout le monde connaît les idées générales des anciens sur la cosmographie. Les historiens et les géographes les plus savants de la Grèce et de Rome divisaient le globe en cinq zones, dont deux glaciales et situées auprès des pôles, une brûlée par le soleil et s'étendant le long de la ligne équinoxiale, les deux autres tempérées et occupant le reste du monde. Celles-ci étaient, croyait-on, les seules habitables. Quant à la zone torride, non seulement on la supposait condamnée, par suite de son climat embrasé, à une solitude éternelle, mais encore on se persuadait qu'elle était un invincible obstacle à l'exploration des contrées situées au delà de l'équateur. Pour ce qui est de la forme du monde, on en faisait un quadrilatère ayant, de l'ouest à l'est, une largeur double de sa largeur du nord au sud ; d'où sont venues les dénominations de *longitude* et de *latitude*.

Un fait digne de remarque, c'est que les anciens supposaient dans l'hémisphère sud l'existence d'un continent habité par ce qu'ils appelaient les *Antichtones*, et plaçaient une ou plusieurs grandes terres dans l'Océan occidentale ou atlantique. On peut donc dire qu'ils eurent l'idée, vague il est vrai, du continent américain et de l'Océanie. De cette idée naquirent des erreurs que les modernes adoptèrent sans examen. Indépendamment de l'Atlantide de Platon, qui a vainement exercé la sagacité des savants de toutes les époques, la croyance aux terres australes s'est maintenue, même après la découverte de la Nouvelle-Hollande ; car on vit un des successeurs de notre célèbre Danville, un des meilleurs géographes de notre pays, placer sur ses cartes, il y a à peine soixante-dix ans, deux immenses continents autres que la Nouvelle-Hollande, et tout-à fait fantastiques.

D'après les écrits de Moïse, les Egyptiens, environ dix-neuf siècles avant Jésus-Christ, ne connaissaient que l'Égypte, les déserts qui l'avoisinent, l'Arabie, la Syrie, la Perse occidentale, l'Asie-Mineure, les îles de l'Archipel et la Grèce.

Homère, qui écrivait dix siècles avant l'ère chrétienne, paraît avoir connu en détail la Grèce, l'Archipel, l'île de Crète et la côte d'Asie que baigne la Méditerranée. Il avait beaucoup voyagé ; mais ses œuvres attestent que, de son temps, les notions géographiques des Grecs étaient bien plus bornées que celles des Egyptiens au temps de Moïse. En effet, au Sud, les Grecs, à l'époque en question, ne connaissaient que la vallée du Nil et la partie du littoral de l'Afrique qui s'étend à l'ouest jusqu'au cap Bon, où meurt la chaîne de l'Atlas ; à l'est, le monde ne s'étendait pas pour eux au delà du désert situé entre la Syrie, l'Asie-Mineure, la Mésopotamie et la Perse. Enfin, ce qui semblera surprenant, les Grecs, au temps d'Homère, n'avaient qu'une idée très confuse de la mer Adriatique, de la Sicile et de la partie sud de l'Italie. Le reste de la Péninsule italique leur était totalement inconnu.

Les Grecs des temps antérieurs admettaient l'existence de peuples habitant les pays situées derrière les lieux où se lève de soleil et ceux où il se couche. Ils se figuraient ces nations constamment plongées dans les ténèbres, et les nommaient *Cimmériens*. A mesure qu'ils arrivaient à connaître de nouvelles régions éclairées par le soleil, c'est-à-dire à mesure que les limites du monde connu reculaient, ils transportaient plus loin les Cimmériens et leur ténébreux séjour. On trouve dans l'antiquité des Cimmériens sur les bords de la mer Noire, près du Bosphore de Thrace et en Italie, au levant et au couchant, partout enfin où le monde était supposé se terminer. Les dénominations d'Éthiopiens et d'Hyperboréens servaient aussi à désigner les peuples connus les plus éloignées au nord et au sud. Pour ceux qui croyaient l'Afrique et l'Asie, ou l'Éthiopie et l'Inde, réunies par une terre méridionale, les Éthiopiens étaient limitrophes des Indiens. Virgile et Lucain ont pu, en conséquence, faire descendre le Nil des frontières de l'Inde.

Malgré ses voyages dans les trois parties de l'ancien monde, Hérodote surchargea ses récits de fables et de détails inexacts. Il ne connaissait que de nom l'Arabie, l'Ibérie, le Celtique ou la Gaule, les îles d'Albion et de Cassiterides (îles Sorlingues).

Les conquêtes d'Alexandre donnèrent des notions plus positives et plus étendues sur l'ancien monde. Peu à peu, la géographie devint une science. Eratosthène composa un traité véritable; Hipparque, né cent quarante ans avant Jésus-Christ, jeta les fondements de la géographie astronomique. L'agrandissement de l'empire romain, les trois guerres puniques, celle d'Hlyrie, les luttes contre les Gaulois, les expéditions d'Espagne, la guerre de Macédoine contre Philippe, contribuèrent singulièrement à donner à cette science un caractère plus exact et plus varié. Grâce à ces pérégrinations militaires, Polybe avait pu, cent cinquante ans avant Hipparque, donner une description du monde qui, malgré de nombreuses et grossières erreurs, attestait de grands progrès dans la connaissance du globe. Les nouvelles conquêtes des Romains et de Mithridate-Eupator, les expéditions de César dans les Gaules et dans la Bretagne, permirent de constater l'existence de contrées jusqu'alors ignorées ou mal connues. On sut, par exemple, que l'Irlande n'était pas une contrée fabuleuse, comme l'avaient affirmé les géographes. Possidonius, sachant que la terre n'était pas, comme on l'avait cru, un quadrilatère, avança que le monde habitable avait la forme d'une ellipse très resserrée et pointue aux deux extrémités, comparable, en un mot, à une fronde. Quant à Strabon, quoique venu postérieurement, l'exposé de ses connaissances géographiques prouve que d'énormes erreurs prévalaient encore dans la science. Après la conquête du sud d'Albion par Agricola, il fallut, pour connaître l'intérieur de la Germanie, que la passion des dames romaines pour le succin ou ambre jaune donnât naissance à un commerce actif avec certaines parties de cette contrée. Un chevalier romain, entrepreneur de jeux publics sous Néron, se rendit par terre sur la côte où l'on recueillait le succin, en rapporta une immense quantité, et donna de nouvelles lumières sur la région qu'il avait parcourue.

Après Pline le naturaliste et Marin de Tyr, apparaît, vers la moitié

du II^e siècle de l'ère chrétienne, Ptolémée, qui rectifie les erreurs de ses devanciers et qui dote ses contemporains d'un magnifique ouvrage destiné, chose étrange ! à servir de guide aux géographes futurs pendant une période de plusieurs siècles. Aux XV^e et XVI^e siècles, on décrivait encore certaines parties du monde d'après Ptolémée, ce qui montre à quel point la science était demeurée stationnaire. Il en résultait de singulières erreurs : par exemple, des villes que le géographe grec avait placées dans l'Inde, et qui n'existaient plus à l'est sur la côte ouest de l'Amérique, dont, bien entendu, Ptolémée n'avait même pas soupçonné l'existence.

L'invasion de l'empire romain par les peuples du Nord, l'anarchie générale qui s'ensuivit, l'établissement du christianisme, qui proscrivit les livres étrangers aux choses saintes, firent rétrograder la science géographique. En Italie, en France, en Espagne, en un mot, dans tous les pays où la civilisation commençait à poindre, on émit, pendant plusieurs siècles, les idées les plus bizarres sur la cosmographie et la géographie. Pour juger de l'ignorance de ces temps, relativement modernes, il suffit de jeter les yeux sur les mappemondes dont le magnifique atlas de M. de Santarem nous offre les *fac-simile*. Dans toutes, sans exception, on voit la terre entourée circulairement par la mer, et divisée en trois parties, dont une, l'Asie, aussi grande à elle seule que les deux autres. L'Afrique est réunie à l'Asie, et l'Océan-Indien se trouve être ainsi une mer intérieure. A l'Est, on remarque un petit emplacement indiquant le Paradis-Terrestre (*hic est Paradisus*). L'Europe et l'Afrique sont séparées de l'Asie par un canal longitudinal que quelques uns croient être le Nil ; d'autres, l'Hellespont ; d'autres encore, la mer des Indes. L'Afrique reste le pays des fables et du mystère ; on n'en indique que la partie septentrionale : le reste est inabordable, à cause des torrentes de flammes qu'y verse le soleil. Après la découverte des Canaries et du cap Bojador, on voit les géographes dessiner dans une de ces îles des statues colossales brandissant des massues formidables, pour avertir les navigateurs qu'on ne peut aller au delà, et que les colonnes d'Hercule ne peuvent être portées plus loin. Le géographe Cosmas, écrivain du VI^e siècle, dit que la terre est une surface plane, un parallélogramme entouré des eaux de la mer et découpé par quatre golfes, qui sont : la mer Caspienne, les golfe Arabique et Persique et la Méditerranée ; au delà de l'Océan, des quatre côtés du continent intérieur qui représente le tabernacle de Moïse, le géographe place une autre terre, qui n'est autre chose que le Paradis.

Deux siècles plus tard, le célèbre florentin Brumetto Latini disait encore que la terre était entourée par l'Océan ; il faisait commencer l'Asie au Nil et au Tigre *qui est en Egypte* ; il parlait de grands lacs souterrains ; il croyait que le Nil coulait sous terre dans certains endroits et reparaisait sur les limites de l'Ethiopie, où il formait une autre rivière nommée *Tigride*, laquelle séparait l'Afrique de l'Asie ; il ajoutait que ce même fleuve débouchait par sept branches ou embouchures dans la mer d'Egypte, d'où sortait le *Fleuve de l'Or*, qui baignait tout ce pays ; enfin il admettait, comme tous ses devanciers, que les terres méridionales étaient inhabitables à cause de la grande chaleur du soleil. En France, sous le règne de Charles V, c'est-à-dire au XIV^e siècle, un cosmographe

dressait encore une mappemonde suivant les anciennes idées, et se conformait à l'opinion du voyageur Mandeville, qui dit : «A l'extrémité du monde connu, dans l'endroit le plus élevé de la terre entière, et entourée d'une forte muraille, est l'enceinte continue du Paradis, couverte de feuillage.»

Un rayon de lumière partit à l'Orient. Les Arabes, régénérés par une législation nouvelle et par leurs brillantes conquêtes, se livrèrent à l'étude des sciences exactes, et firent faire quelques progrès à la géographie astronomique. Mais leur système cosmographique n'était pas moins absurde que celui des anciens : ils divisaient le monde en sept climats, et chaque climat en un certain nombre de régions. Bien que quelques uns de leurs compatriotes eussent fait de longs voyages, et que l'un d'eux même eût poussé ses explorations jusqu'au Djoliba (Niger), et à la région où est située Tombonctou, néanmoins leurs connaissances sur l'Afrique étaient très incomplètes. Ils faisaient toujours de l'Océan indien une mer intérieure, et, quoiqu'ils fussent familiarisés avec l'usage de l'astrolabe et de la boussole, ils n'osaient pas naviguer loin des côtes, ce qui contribua à les maintenir dans l'ignorance. Un des plus savants géographes arabes du XII^e siècle, Edrisi, le même qui composa pour le roi Roger de Sicile ce fameux planisphère en argent qui pesait 800 marcs, avait les plus singulières idées sur la géographie : «La totalité de la population du globe, dit-il, habite la partie septentrionale, les parties du sud sont abandonnées et désertes, à cause de la chaleur des rayons du soleil. Ces régions étant situées dans la partie inférieure de l'orbite de cet astre, il en résulte que les eaux se dessèchent et qu'il y a absence de toute espèce d'être vivants... La mer Océane entoure la moitié du globe sans interruption, comme une zone circulaire, en sorte qu'il n'en apparaît qu'une partie, comme si c'était un œuf plongé dans l'eau, laquelle serait contenue dans une coupe ; c'est ainsi que la moitié de la terre est plongée dans la mer.»

Le géographe arabe plaça l'Afrique sous le premier climat : «Ce climat, dit-il, commence à l'ouest de la mer occidentale qu'on appelle la *mer des Ténèbres*. C'est celle au delà de laquelle personne ne voit ce qui existe. Il y a deux îles nommées les *îles Fortunées* (les Canaries), d'où Ptolémée commence à compter les longitudes. On dit qu'il se trouve dans chacune de ces îles un tertre construit en pierre et de cent coudées de haut. Sur chacun d'eux est une statue en bronze qui indique de la main l'espace qui s'étend derrière elle. Les idoles de cette espèce sont, d'après ce qu'on rapporte, au nombre de six. L'une d'entre elles est celle de Cadix, à l'ouest de l'Andalousie ; personne ne connaît de terre habitable au delà.» Quand il vient à parler de l'Océan Atlantique, Edrisi s'exprime ainsi : Personne ne sait ce qui existe au delà de la mer Ténébreuse ; personne n'a pu rien en apprendre de certain, à cause des difficultés qu'opposent à la navigation la profondeur des Ténèbres, la hauteur des vagues, la fréquence des tempêtes la multiplicité des animaux monstrueux et la violence des vents. Il y a cependant, dans cet Océan, un grand nombre d'îles, soit habitées, soit désertes ; mais aucun navigateur ne se hasarde à le traverser ni à gagner la haute mer ; on se borne à côtoyer sans perdre de vue le rivage. Les vagues de cette mer, hautes

comme des montagnes, bien qu'elles s'agitent et se pressent, restent cependant entières et ne se fendent pas. S'il en était autrement, il serait impossible de les franchir (1).»

Un autre géographe arabe qui a écrit postérieurement, c'est-à-dire au XIV^e siècle, partage les erreurs de son prédécesseur. Suivant lui, «la moitié du globe est de l'eau, l'autre moitié de l'argile.»

L'essor des sciences en Orient fut arrêté par la confusion que produisirent dans le monde musulman les conquêtes de Gengiskhan et de Timourlenk (Tamerlan), tandis qu'en Europe l'enthousiasme religieux faisait entreprendre des voyages lointains, essentiellement profitables à la science. Des l'année 795, des missionnaires chrétiens avaient parcouru l'Island. Peu à peu les découvertes des Norvégiens, qui les premiers, abordèrent en Amérique, donnèrent lieu à de nouvelles conceptions géographiques. Les savants, dès les X^e, XI^e et XII^e siècles, unissaient ensemble la mer Glaciale, la Baltique, la mer Blanche et la Caspienne. Ils croyaient que toutes les terres septentrionales ne formaient qu'une seule île. Dès lors les Amazones, ces guerrières fameuses dont l'antiquité avait placé le séjour au nord du Caucase, furent reculées jusqu'aux contrées nouvellement découvertes dans le nord de l'Europe. La Scandinavie devint leur berceau et leur résidence.

Les voyages de Carpini, de Rubruquis et d'Ascelin, suivis des courageuses explorations de Marco Polo, le plus illustre voyageur du moyen-âge (XIII^e siècle), agrandirent singulièrement le domaine de la science, en faisant connaître avec exactitude l'intérieur de l'Asie. Mais les idées générales sur la cosmographie et sur les régions prétendues inhabitables de la zone torride, étaient toujours aussi extravagantes.

L'Afrique était encore, pour ainsi dire, inconnue, lorsque les Portugais se mirent en devoir de l'explorer dans sa partie occidentale. Cette nation, animée par la passion des voyages et des découvertes, entreprit de rectifier les erreurs des géographes et de donner un démenti à toute l'antiquité grecque et romaine, ainsi qu'à la science du moyen-âge, en prouvant par une expérience décisive que la zone réputée inhabitable était tout aussi abordable que les régions tempérées. Jusqu'en 1411, les Portugais n'avaient jamais dépassé de cap Non, dont la dénomination indique qu'on le regardait comme une borne infranchissable. Une expédition s'organise, et réussit, non seulement à doubler ce promontoire redouté, mais encore à atteindre le cap Bojador. Alors commença pour ce peuple intrépide une série de succès ou plutôt de triomphes qui fut assurait une illustration impérissable. Grâce au prince Henri, dont le zèle éclairé pour la science ne se laissait décourager par aucune entrave, les escadres parties de Lisbonne dépassèrent le cap Bojador, découvrirent le fleuve du Sénégal, reconnurent toute la côte qui s'étend du cap Blanc au cap Vert, abordèrent aux îles qui portent le nom de ce dernier cap, et prirent possession des Açores situées à neuf cents milles du continent africain. Quelques années plus tard, les Portugais franchissaient la ligne

(1) Edrisi, traduction de M. Jaubert.

équinoxiale et constataient ce fait jusque-là révoqué en doute, que la zone torride était non seulement habitable, mais encore très peuplée et très fertile ; enfin, après de nouvelles explorations dans les royaumes de Bénin et de Congo, ils atteignirent le cap des Tempêtes, sans oser toutefois aller plus loin. Ce ne fut qu'en 1497 que Vasco de Gama doubla le cap de Bonne-Espérance, et aborda dans l'Inde après avoir contourné l'Afrique.

Déjà l'Amérique était découverte ; un nouveau monde s'était révélé à l'Europe, et tandis que les Portugais trouvaient une communication plus facile entre l'Occident et l'Asie, les Espagnols préludaient à l'exploitation d'un continent tout entier. Les dernières années du xv^e siècle avaient fait ce double présent à la chrétienté.

Le xvi^e siècle eut la tâche de consolider et de compléter le grand œuvre. Quel moment solennel pour la vieille société européenne ! quel temps que celui où tout un monde étrange et magnifique révélait ses merveilles à des explorateurs audacieux ; où le Mexique, le Guatemala et le Pérou étalaient aux yeux des Espagnols stupéfaits les splendeurs de leurs villes impériales, et leur offraient les inépuisables trésors cachés dans les entrailles de leurs montagnes ; où Pizarre entreprenait la conquête de l'immense empire des Incas à la tête de soixante-deux cavaliers et de cent deux fantassins ! En présence de semblables miracles, quels rêves dorés devaient assaillir les contemporains de Christoph Colomb, de Cortez et d'Alvarado ! Jamais les instincts cupides de l'humanité et cet amour des aventures qui caractérisent les nations à demi civilisées ne furent plus énergiquement éveillés que pendant cette période mémorable. Dans ce nouveau champ ouvert à l'ambition et à l'industrie de la race blanche, l'Espagne fut le mieux partagée ; quant au Portugal, il ne travailla guère que pour la gloire : tous les diamants du Brésil et toutes les épices de l'Inde ne valaient pas pour ce peuple l'immortel honneur d'avoir montré au reste de l'Europe le chemin des grandes découvertes, et d'avoir résolu quelques uns des plus importants problèmes qui jusque-là eussent arrêté l'essor de la science géographique.

Il fallut encore un long temps pour régulariser et coordonner les nouvelles connaissances acquises à l'ancien monde par la découverte de l'Amérique et le voyage de Vasco de Gama. Telle était encore l'ignorance des plus habiles navigateurs et des géographes à la fin du xv^e siècle, que lorsque, dans son troisième voyage, Christophe Colomb aperçut l'Amérique continentale, les houles violentes et l'agitation de la mer à l'embouchure de l'Orénoque lui firent croire sérieusement qu'il se trouvait dans la partie la plus élevée du globe, et, par conséquent, dans le paradis terrestre. Alexandre ne fut pas plus surpris quand, arrivé aux bouches de l'Indus, il vit la marée monter à une hauteur prodigieuse et battre avec fureur les rives du continent asiatique.

Aux Portugais, nous l'avons dit, revient la gloire d'avoir prouvé que la zone torride était habitée et d'avoir découvert les côtes occidentales de l'Afrique, à partir du cap Bojador. Cependant le fait a été contesté. On a dit, sur la foi d'un certain Villaut de Bellefond, voyageur du xvii^e siècle que les Normands de Dieppe avaient les premiers découvert la

Guinée, où ils avaient fondé des établissements en 1365. Cette assertion a été répétée, et de nos jours elle a trouvé crédit dans quelques ouvrages assez importants.

C'est à la réfutation de cette opinion que M. de Santarem a consacré son livre, récemment publié; et nous devons dire, quoiqu'il en coûte à notre amour-propre national, qu'il a victorieusement combattu les partisans de la découverte normande. Il montre par l'exposé des notions géographiques au moyen-âge, que le prolongement de l'Afrique était complètement ignoré avant les navigations des Portugais; que les motifs et les considérations sur lesquels se fondent ses adversaires ne peuvent résister au plus léger examen; enfin, que la nomenclature des noms de lieux sur la côte africaine est toute portugaise, même dans les cartes françaises. De cette savante démonstration, dont nous ne pouvons donner ici le détail, il résulte clairement, et sans réplique possible, que la priorité des découvertes appartient aux navigateurs portugais. Ce point est désormais parfaitement acquis à la science, et nous ne pensons pas qu'il soit de nouveau contesté.

L'auteur ne se borne pas à une discussion scientifique; il s'appuie aussi sur les cartes du moyen-âge, dont il donne de merveilleux *fac simile*, dessinés et gravés avec un rare talent par M. Bouffard. Rien de plus curieux que ces documents empruntés aux traités de géographie et aux voyages les plus fameux de cette période ténébreuse. Les villes principales du monde, indiquées par des maisons ou des églises grossièrement dessinées; le paradis entouré de son enceinte de feuillage verdoyant; Adam et Eve debout à l'orient du globe; les détails géographiques les plus bizarres; les vents personnifiés dans les divinités consacrées par la fable et assis tout autour de la terre, sur des outres dont ils présentent les flancs rebondis; l'Afrique occidentale se terminant au cap Non, puis au cap Bojador; la célèbre statue des Canaries agitant sa massue au sommet d'une tour, pour empêcher les navigateurs de s'aventurer plus loin; les côtes de ce continent se prolongeant à mesure que les visitent; l'Abyssinie avec son Prêtre Jean, coiffé d'une mitre étincelante; les autres royaumes africains désignés par leurs monarques au costume rehaussé d'or et d'argent; toute cette terre si long-temps inconnue, peuplée d'animaux étranges et d'hommes au teint noir; des groupes de girafes et d'éléphants; des camps portugais indiqués par des tentes colorées; de légères caravelles, splendidement pavoisées, faisant le tour de ce monde merveilleux; voilà, en quelques lignes, ce qu'on voit sur ces curieuses reproductions des cartes du moyen-âge. Ce sont d'admirables documents pour l'histoire des progrès de la science géographique.

Nous ne pouvons que louer le sentiment patriotique qui a inspiré à M. de Santarem l'idée de cette publication. Plût à Dieu que ce sentiment fût universel en France! Mais l'esprit de patriotisme ne doit pas nous faire déprécier ce qu'on fait les autres nations. Laissons aux Portugais l'honneur d'avoir découvert une grande partie de l'Afrique et d'autres contrées ignorées avant eux. La France n'a pas à leur porter envie, car les compensations ne lui manquent pas. Et d'ailleurs, le Portugal a trop cruellement expié sa gloire maritime pour qu'on aille le troubler dans le

souvenir de ses œuvres les plus éclatantes. Les Anglais, qui n'ont fait aucune découverte importante, se sont chargés d'étouffer sous leur écrasante protection ce peuple de navigateurs intrépides. Ils l'ont condamné à ne plus vivre que dans le passé, à se contenter d'une grandeur rétrospective et à se renfermer dans la réminiscence de l'époque mémorable où Vasco da Gama allait, sur ses fragiles caravelles, affronter les vagues furieuses du cap des Tempêtes.

FREDÉRIC LACROIX.

EXTRAIT.

BERLIN-SONNABEND DEN 24 APRIL

Literarische Zeitung, p. 536, n° 34.

(Traduit de l'allemand.)

Le vicomte de Santarem, qui avait déjà rendu d'aussi grands services à l'histoire des découvertes géographiques des xv^e et xvi^e siècles par la publication de l'importante chronique de la découverte et de la conquête de la Guinée de Gomes Eannes d'Azurara, ouvrage depuis longtemps regardé comme perdu, et par ses recherches historiques sur Améric Vespuce, vient d'enrichir la littérature géographico-historique d'un ouvrage qui sera toujours pour elle d'une grande valeur, et qui doit être généralement considéré comme une des plus importantes publications des temps modernes. En effet, ces recherches non seulement répandent une nouvelle lumière sur une période des plus remarquables et des plus intéressantes de l'histoire des découvertes géographiques, mais encore nous font connaître un riche trésor de subsides les plus importants pour l'histoire de la géographie du moyen-âge, et particulièrement pour celle des découvertes géographiques des xiv^e et xv^e siècles, par la publication des importantes sources, jusqu'à présent inconnues, d'où ont été dérivées des plus récentes et des plus exactes connaissances de ces temps-là ; en sorte que celui qui voudra avoir des notions plus approfondies de la tendance grandiose de cette époque, devra à cet auteur éminent et au gouvernement portugais qui l'encouragea dans ses travaux, beaucoup plus de reconnaissance, par cela même que les notions que jusqu'ici on possédait sur les découvertes, et sur les expéditions qui ouvrirent la route vers les Indes, et préparèrent la découverte du nouveau monde, étaient extrêmement incomplètes.

Conséquemment le nouvel ouvrage du vicomte de Santarem doit être réellement placé à côté des deux plus célèbres publications géographico-

historiques des temps modernes, c'est à savoir : la « *Collection de los viages y descubrimientos de los Espanoles* » de M. Navarrete, et « *l'Examen critique* » de M. de Humboldt, et ce n'est pas trop dire, si nous affirmons que ce n'est que dorénavant avec le secours de ces trois ouvrages que l'on pourra jeter les fondements d'une véritable histoire de la géographie, du commerce et des découvertes géographiques de cette période de transition du moyen-âge aux temps modernes, et que sans l'étude approfondie de ces trois sources de subsides, personne ne pourra désormais écrire aucune histoire des découvertes géographiques et du commerce de cette période. Cela étant, il est aisé de voir quelle doit être l'opinion qu'on peut avoir des différentes publications de cette nature, que l'on dit accomodées au temps, qui ont paru en Allemagne, dans lesquelles on ne fait aucune mention des ouvrages de M. de Navarrete et de Santarem.

Pour que l'on puisse se faire une idée de l'importance de cet ouvrage, il nous suffira de donner un aperçu sommaire de son contenu, autant que nous le permettra la spécialité de ce journal. Nous ferons observer d'abord que l'ouvrage est essentiellement polémique. En effet, l'auteur a pris pour principal objet de ses investigations de réfuter la prétention des Français déjà maintes fois énoncée, et dernièrement soutenue dans deux ouvrages remarquables (*Recherches sur les voyages des navigateurs normands en Afrique*, et *Notice historique sur le Sénégal et ses dépendances Paris, 1839*) que les Normands, et nommément les habitants de Dieppe, dès le xiv^e siècle, et conséquemment bien avant que les Portugais aient visité la côte occidentale d'Afrique au delà du cap Bojador, et y aient fondé des établissements. En réfutant ces assertions, l'auteur nous donne les notices les plus intéressantes sur les découvertes des Portugais. Personne ne pourra lire avec attention ce que l'auteur dit à ce sujet sans reconnaître qu'il a résolu complètement son principal problème, ce que les Français eux-mêmes ont déjà avoué, offrant ainsi le témoignage le plus évident du triomphe de la cause soutenue par le noble vicomte. (Voy l'analyse de l'ouvrage en question « *Nouvelles Annales des voyages, 1843, tom. II, page 231.*) Nous allons passer maintenant à l'examen de l'ouvrage d'où il ressortira beaucoup mieux la marche des investigations. Dans l'introduction (de pag. I à CVII), l'auteur, après avoir suffisamment indiqué l'objet de ses recherches, nous fait voir quelles étaient les connaissances qu'on avait dans les temps anciens et dans le moyen âge au sujet de l'Afrique occidentale ; il nous prouve que les notions les plus exactes qu'on possédait dans ces temps là des côtes maritimes de cette partie du monde, ne passaient pas au delà de la ligne des Canaries ; qu'il est vrai que les Arabes au moyen âge connaissaient une grande partie de l'Afrique occidentale, mais que les connaissances qu'il en possédaient, avaient été acquises par des voyages faits par terre et non par mer, et qu'en conséquence celles qu'ils pouvaient avoir de la côte au sud du cap Bojador étaient très imparfaites et incertaines. L'auteur nous donne une preuve de son impartialité dans la notice qu'il nous communique (page LXXX) tirée récemment du manuscrit arabe de la géographie d'Ibn Saïd qui se trouve dans la bibliothèque royale de Paris, d'où il résulte que

dans le courant du XIII^e siècle quelques navigateurs arabes qui s'étaient embarqués à Noul-Lamtha (Nun), ayant été détournés de leur route par des vents contraires, doublèrent le cap Bojador et arrivèrent même jusqu'à la baie d'Arguim (au sud du Tropique) d'où ils retournèrent dans leur pays par terre. Ce voyage, pur effet du hasard, et qui ne fut suivi d'aucun résultat par rapport à la côte découverte (puisqu'Alboufeda, qui possédait le manuscrit d'où l'auteur a tiré cette intéressante notice, n'en fait aucune mention dans sa description de l'Afrique), ne peut porter atteinte aux droits que les Portugais ont à la véritable découverte de la côte en question, de même que les voyages des Irlandais aux côtes de l'Amérique du Nord n'a porté atteinte à la gloire de Colomb. Ayant ainsi mis le lecteur peu versé dans les connaissances géographiques du moyen-âge en état de juger par lui-même des investigations qu'il se propose de faire, l'auteur passe à s'en occuper spécialement, et premièrement combattant l'opinion d'un écrivain français moderne, que de ce que les Normands ont ravagé dans le courant du IX^e siècle les côtes maritimes de l'Europe depuis l'embouchure de l'Elbe jusqu'au détroit de Gibraltar, et ont également navigué sur la Méditerranée, a conclu qu'ils devaient aussi avoir connu et visité les côtes Atlantiques de l'Afrique, il fait observer que de semblables conjectures ne peuvent porter aucune atteinte à la priorité des découvertes des Portugais, puisque d'après les raisonnements on pourrait, avec beaucoup plus de vraisemblance, affirmer que les habitants de la Péninsule ibérique, les devanciers des Portugais, avaient fréquenté lesdites côtes avant même l'arrivée des Romains. L'auteur passe ensuite à montrer (au § III—VI, p. 6-64) que tous les écrivains français qui ont soutenu les découvertes supposées de ses compatriotes, se sont fondés uniquement sur les relations d'un voyageur dieppois, qui ne visita la côte de la Guinée que deux siècles après les découvertes des Portugais; qu'avant ce voyageur aucun écrivain français ni normand n'avait contesté aux Portugais la priorité de ces découvertes. Le voyageur en question, un certain Villaut de Bellefond de Dieppe, dans la relation d'un voyage en Guinée qu'il effectua en 1666, dédiée au célèbre Colbert, a prétendu que les navigateurs de Dieppe ont été les premiers qui découvrirent la Guinée où ils avaient fondé, dès l'an 1365, des établissements considérables, comme celui de Petit-Dieppe. Villaut ne produit aucun document en preuve de son assertion, et cherche uniquement à appuyer sur des arguments tirés des noms de quelques objets de commerce, et de quelques uns de la langue des naturels de la Guinée; arguments très faibles d'eux-mêmes et qui ne peuvent être d'aucun poids qu'auprès des personnes entièrement étrangers à l'histoire des découvertes africaines: ils offrent même, lorsqu'on les examine avec une critique profonde, des preuves indubitables de la priorité des découvertes des Portugais, et l'auteur en profite pour infirmer entièrement l'autorité d'un tel témoignage. Non content d'avoir complètement réfuté les assertions de Villaut, et d'avoir montré en même temps que tous les écrivains français qui ont prétendu revendiquer pour les Normands la gloire de la première découverte de la Guinée, n'avaient fait que répéter les assertions de Villaut, l'auteur, dans les §§ VII et IX, p. 65, 88), offre les preuves les plus di-

rectes de ce qu'il avance, produisant de nombreux documents des archives de la *Torre de Tombo* qui constatent que la possession des côtes de la Guinée, découverte dans le courant du xv^e siècle par les Portugais, ne leur fut disputée par aucun prince de l'Europe ; que les rois de France eux-mêmes reconnurent le droit qu'avaient les Portugais à ces côtes, contre ceux de leurs sujets qui y allaient clandestinement ; qu'enfin, le document français le plus ancien qui atteste que les Français ont eu des relations avec les peuples de ces pays, ne remonte pas au delà de l'année 1664. A toutes ces preuves, l'auteur ajoute (dans les §§ X—XII, p. 88, 151) l'autorité d'un grand nombre de cartes des siècles xiii^e, xiv^e, xv^e et xvi^e, lèsquelles prouvent d'une manière incontestable que jusque vers le milieu du xv^e siècle, c'est à savoir jusqu'au passage du cap Bojador par Gil Eannes en 1434, on ne possédait en Europe aucune connaissance positive de la côte d'Afrique située au sud dudit cap. La plus grande partie des cartes dessinées avant l'année ci-dessus mentionnée, n'offre le tracé de la côte que jusqu'au même cap, et celles qui l'étendent un peu plus loin, la marquent par simple conjecture, et selon les rapports et notices vagues données par les Arabes, recueillies par eux au sujet de ces côtes et des fleuves qui venaient s'y rendre, dans leur voyages dans le soudan occidental. En effet, ce n'a été qu'après les découvertes des Portugais que le tracé de cette côte au delà du cap Bojador commença à paraître sur les cartes géographiques et marines, preuve indubitable que ce ne fut qu'alors que ladite côte a été effectivement connue ; ajoutons à cela une particularité remarquée par l'auteur, c'est à savoir que dans toutes les cartes dessinées par les Portugais ainsi que par les Italiens, Espagnols et Français, sans excepter même les Normands, et qui ont paru jusqu'à la fin du xvii^e siècle, la nomenclature des caps, fleuves et anses qui se trouvent sur cette côte est Portugaise. Si l'on ajoute à cela que les mêmes chroniques normandes des xiv^e et xv^e siècles ne font aucune mention des prétendues découvertes des Normands sur la côte occidentale d'Afrique, si, comme l'auteur le prouve, la situation du commerce et de la navigation des villes maritimes de la Normandie se trouvait dans ce temps-là en complète décadence, il n'y a aucune apparence qu'ils aient pu entreprendre de semblables voyages, comme l'a prétendu Villaut. L'auteur, il faut l'avouer, éclaire ce sujet en l'examinant de tous les côtés, et atteint le principal but qu'il se proposait, de prouver la priorité des découvertes effectuées par ses compatriotes sur la côte occidentale d'Afrique contre les prétentions des Normands, de sorte que toutes celles qui auraient pour but de contester cette priorité se trouvent d'avance réfutées et rentrées dans le néant.

EXTRAIT DU BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE.

(Mars 1874.)

NOTICE sur la vie et les travaux de M. DA CUNHA BARBOSA, secrétaire perpétuel de l'Institut historique et géographique du Brésil, et membre correspondant étranger de la Société de géographie,

PAR

M. le Vicomte de SANTAREM.

MESSIEURS,

L'un des plus grands services que vous rendez à la science est, selon moi, l'encouragement que vous ne cessez de prêter à tous ceux qui s'occupent de la géographie.

Il suffit de parcourir le vaste recueil des Transactions de la Société pour avoir la preuve de l'accueil que vous avez fait à tous ceux qui se sont consacrés à cette science ; car, sans distinction de pays, vous êtes allés couronner le vrai mérite partout où vous l'avez découvert.

Grâce à ce noble et sage procédé, feu da Cunha Barbosa, secrétaire perpétuel de l'Institut historique et géographique du Brésil, que nous venons de perdre, a eu l'honneur d'être nommé membre correspondant étranger de cette Société ; et comme le nom de ce savant rappelle des services importants rendus à la science et à ceux qui la cultivent, vous avez voulu consacrer dans vos annales un témoignage du regret que vous avez éprouvé en le perdant. Ce gage de votre reconnaissance pour la mémoire du savant qui n'existe plus est un encouragement pour ceux qui marcheront sur ses traces et obtiendront de vous le même honneur.

M. da Cunha Barbosa naquit dans la province de Rio-Janeiro, vers l'année 1780. Il eut à traverser dès sa jeunesse l'époque des plus grandes commotions politiques et des plus étonnants progrès des sciences.

Ce fut à cette école qu'il a appris à méditer sur les unes et à cultiver les autres.

Comme un grand nombre de ses compatriotes, il avait une grande aptitude pour les lettres et pour les sciences historiques, auxquelles il se voua plus tard avec un zèle et une persévérance admirables. C'est à cette passion si noble qu'est due la fondation de l'Institut historique et géographique du Brésil, dont il jeta les bases, le 16 août 1838, avec le maréchal Mattos de regrettable mémoire. Notre confrère obtint immédiate-

ment l'adhésion des plus grandes notabilités de l'empire et une subvention annuelle des Chambres brésiliennes. Un an était à peine écoulé, et déjà l'Institut avait des rapports scientifiques, par l'intermédiaire de ses correspondants, avec la France, Naples, le Portugal, l'Espagne, la Russie, la Bavière, le Pérou, le Chili et Buenos-Ayres.

Je ne dois point cependant passer sous silence, que l'Institut historique ne fut pas la première institution scientifique créée dans ce vaste empire.

Cette savante compagnie représentait les idées d'illustrations qui à différentes époques s'étaient manifestées dans cette contrée (1).

Et en effet, dès les premiers commencements du dernier siècle, plusieurs Sociétés savantes avaient été fondées au Brésil ; en 1724 une Académie s'établit à Rio-Jançiro, et tint ses séances dans le palais même du vice-roi ; une autre s'institua après en 1736, et se composa de trente académiciens.

Le gouvernement éclairé de Jean V ne s'est point borné à fonder de pareils établissements scientifiques dans une seule province du Brésil, mais il créa une autre Académie à Bahia en 1759, qui avait principalement pour but la publication d'une *Histoire générale de l'Amérique portugaise*.

Enfin, sous le règne de Joseph I^{er}, il fut créé, à Rio-Janeiro, une autre Académie qui célébra sa première séance publique, le 18 février 1772, pendant le gouvernement du vice-roi, marquis de Lavradio.

Cette compagnie, dont les travaux avaient pour principal objet l'histoire naturelle, la physique, la chimie, l'agriculture, la médecine, etc., rendit de grands services, mais après quelques années, elle cessa ses séances.

La priorité de ces établissements scientifiques ne diminue en rien la gloire de notre savant confrère, qui a rendu l'incontestable service de fonder la première Société géographique dans le Nouveau-Monde ; et cela d'après un plan plus conforme à l'état actuel de la science. Le discours qu'il prononça dans la première assemblée, à l'occasion de l'installation de l'Institut, montre son grand patriotisme et son zèle ardent pour les études scientifiques (2). Poussé par la tendance actuelle des esprits de notre siècle vers l'étude des sciences historiques, il tâcha, par tous les moyens en son pouvoir, d'encourager principalement la recherche des documents concernant l'histoire du Brésil. Il donna lui-même un généreux exemple en faisant donation à la bibliothèque de la compagnie de quinze ouvrages divers, et en faisant approuver par l'assemblée, dans la séance du 4 février 1839, les propositions suivantes, que je me permettrai de transcrire, pour vous donner une idée des plans que notre savant confrère avait conçus à cet égard.

Il proposa, 1^o de rechercher les causes de la grande extinction des familles indigènes qui habitaient le littoral du Brésil.

(1) Voyez Revista Trimensal. Tome I, p. 65 et suiv.

(2) Voyez Revista Trimensal. Tome I, p. 5.

2.^o Il conseilla l'étude de l'histoire des indigènes, de leurs langues, de leurs mœurs, au moment de la découverte du Brésil et de leur condition, après cette époque, en conséquence des guerres continuelles entre les différentes tribus. Il voulut qu'on examinât si on devait supposer les Indiens nommades et dans le premier degré d'association, ou si ces familles étaient des fractions des grandes nations occidentales de l'Amérique, et dans ce cas, s'il était possible de découvrir parmi les Indiens du Brésil quelques vestiges de civilisation de ces grandes nations américaines.

3.^o Quel serait maintenant le meilleur mode de civilisation pour les Indiens qui habitent les déserts. S'il conviendrait de suivre le système des Jésuites, basé principalement sur la propagation du christianisme, ou bien s'il fallait en adopter un autre,

4.^o Si l'introduction des esclaves dans le Brésil était une entrave à ces améliorations désirables, etc.

Les rapports annuels de notre savant confrère, sur les travaux de la compagnie, à l'occasion de la séance publique de l'Institut, attestent les grands services qu'il rendait à la science, et montrent les progrès rapides de cette belle institution. Dans celui de la séance publique de 1842, il manifesta le grand intérêt qu'offrait à la science la collection de nos Mémoires, et celle du Bulletin de notre Société (1).

C'est à ses efforts et à son zèle qu'on doit en grande partie la publication de plus de 60 Mémoires, lettres, itinéraires et relations inédites sur la plupart des provinces et fleuves du Brésil, depuis la découverte de ce pays jusqu'à nos jours, recueil précieux qui forme un trésor de notions pour l'histoire et pour la géographie de ce vaste empire (2). Par ses soins, les archives de l'Institut s'enrichirent en peu de temps d'une belle collection de cartes géographiques de l'Amérique, parmi lesquelles la plus ancienne porte la date de 1730 (3).

Son zèle infatigable pour l'acquisition de tous les documents qui pouvaient intéresser l'histoire et la géographie de son pays lui fit désirer d'obtenir, du gouvernement impérial, que les attachés aux missions brésiliennes, dans les cours de l'Europe, fussent chargés de copier tous les documents concernant le Brésil.

Pendant qu'il cherchait, par tous les moyens en son pouvoir, à faire prospérer l'institution qu'il avait fondée, et à répandre la réputation de l'Institut dans les pays étrangers, pendant, dis-je, qu'il s'occupait sans relâche de cette noble tâche, il faisait insérer lui-même, dans les volumes des Transactions de la compagnie, un grand nombre de biographies des Brésiliens illustres, et une foule d'articles de critique et d'analyses d'ouvrages et de cartes géographiques relatifs au Brésil.

M. Barbosa ne cessait de prendre le plus grand intérêt à notre Société de géographie. Dans une lettre qu'il m'écrivit le 9 mai 1842, il me

(1) Voyez tome IV, p. 18 de la Revista Trimensal de l'Institut du Brésil.

(2) Voyez la liste de ces documens à la fin de cette notice.

(3) Voyez Revista Supplem. Tome IV, p. 93.

chargea de vous exprimer son dévouement, et pour vous en donner une preuve positive, il obtint du gouvernement impérial un exemplaire, pour votre bibliothèque, de la belle collection de la *Flora fluminensis*.

L'empressement qu'il mettait à accueillir les savants européens qu'on lui recommandait, et notamment les membres de notre Société, était le plus cordial et le plus bienveillant.

Vous connaissez tout ce qu'il a fait pour M. de Castelnau, et pour M. le vicomte d'Oseray, que nous lui avions recommandés.

Je vous demanderai la permission de transcrire quelques phrases d'une lettre qu'il m'écrivit, datée du 18 août 1843, où il me raconta l'entrevue qu'il eut avec les deux savants voyageurs français.

«J'ai accueilli (disait-il), ces deux aimables voyageurs avec les plus grands égards. Je les ai fait nommer membres de l'Institut, et je leur ai communiqué toutes les cartes géographiques que nous avons dans nos archives; j'ai également mis à leur disposition tout ce que la bibliothèque publique renferme de travaux géographiques, et qu'ils ont été très satisfaits de consulter. Ces messieurs ont assisté à la séance du 17: on les a invités à faire partie de la députation de l'Institut, qui devait féliciter S. M. l'Empereur du Brésil à l'occasion de son mariage; et l'on a décidé qu'il soit fait mention, dans le procès-verbal, de la Commission scientifique dont ils sont chargés.»

«L'Institut (ajoutait-il) a voulu ainsi prouver à la Société de géographie de Paris son dévouement pour ce qui l'intéresse.»

Ces bienveillantes et honorables démonstrations pénétrèrent M. de Castelnau de la plus vive reconnaissance, et les relations les plus cordiales s'établirent, entre notre confrère et M. da Cunha Barbosa qui m'écrivait, le 17 juillet 1844, ravi de la correspondance que le naturaliste français avait entamée avec lui durant son long et périlleux voyage.

Ce savant (me disait-il) m'écrivit de Goyaz, le 18 mars, enchanté de la manière dont on l'a accueilli dans la province de *Minas Geraes*, d'après mes recommandations. Il m'a annoncé qu'il allait faire un voyage de 600 lieues par le fleuve *Tocantins*, et qu'il retournerait à Goyaz par «l'*Araguyá*.»

M. Barbosa s'empressa de faire mention de ce voyage dans un rapport à l'Institut, partageant l'enthousiasme du voyageur français à la vue de cet admirable pays. Il ne se borna pas seulement à en rendre compte à la compagnie; mais il consacra en outre dans le Journal du commerce de Rio-Janeiro, feuille très répandue, un article sur le voyage des savants français, dans le but de recommander M. Castelnau avant son passage dans plusieurs villes, où il a été accueilli ensuite avec la plus grande distinction.

Notre Société lui ayant recommandé plus tard, par mon intermédiaire, M. le Dr Dumerçay, chargé par le gouvernement français d'une autre mission scientifique dans l'Amérique méridionale, M. Barbosa le reçut avec le même empressement, et m'écrivit, le 4 mars 1845, qu'ayant lu ma lettre à l'Institut, la compagnie avait été charmée de trouver une nouvelle occasion de montrer à notre Société tout l'intérêt qu'elle lui portait. Tout fut mis à la disposition du voyageur français; archives et bibliothèques

ques, rien ne fut épargné pour faciliter à M. Dumerçay les moyens de réussir dans sa mission.

Dans tout et toujours, notre estimable confrère donnait des preuves de la profonde connaissance qu'il avait de l'état de son pays ; nous en trouvons un témoignage dans le fait suivant : la Chambre des députés du Brésil l'ayant nommé dernièrement membre de la Commission de l'instruction publique, il se proposa de traiter, à cette occasion, une question très importante, celle de la fondation d'une ou de plusieurs universités brésiliennes. Il avait déjà donné au gouvernement un projet à cet égard, dans lequel il adoptait en partie l'organisation française et proposait l'établissement de plusieurs Académies dans diverses provinces de l'empire, plan contre lequel il rencontrait une grande opposition de la part de ceux qui voulaient, me disait-il, reproduire au Brésil, dans un seul édifice, l'université de Coimbre. Sa modestie le porta à me demander mon avis dans une longue lettre qu'il m'écrivit le 2 mars 1845, malgré mon incompétence.

Les préoccupations nationales ne l'aveuglèrent jamais, et je suis heureux de pouvoir en fournir la preuve. Mon savant ami et confrère à l'Académie de Munich, M. le D^r Martius, ayant envoyé à l'Institut un Mémoire intéressant sur le meilleur système d'écrire l'histoire du Brésil, M. Barbosa m'écrivit à ce sujet ces paroles remarquables.

« J'avoue que c'est un ouvrage digne des lumières de son auteur ; mais « il est si philosophique et si supérieur à nos connaissances, si peu en « rapport avec des temps encore si agités par la politique, que j'ai cru « devoir écrire à notre savant confrère, qu'il me semblait que lui seul « pourrait bien réussir dans une si difficile et si glorieuse entreprise. Ses « voyages et ses belles observations, faites dans l'intérieur même du Bré- « sil, lui offriront des données et des renseignements du plus haut intérêt, « et lui rendront plus facile une œuvre qui lui fera tant d'honneur. Je vous « assure que l'Institut fera tout ce qui est en son pouvoir pour la publica- « tion d'une si intéressante histoire. »

Malgré les grands encouragements que S. M. l'Empereur et les principales notabilités brésiliennes prêtèrent à l'Institut, dès le moment de sa fondation, notre savant confrère eut à lutter avec les difficultés de plus d'un genre pour faire prospérer son œuvre. Dans une lettre du 29 mars 1843, il se plaignait que la plupart des esprits se livraient de préférence à la politique, et il ajoutait : « Je m'occupe à employer les forces qui me « restent au profit de la gloire littéraire de mon pays. Cette gloire s'agran- « dira lorsque les semences jetées à la terre, encore si peu cultivée, ne « seront pas perdues par les agitations et par les folies de ceux qui ne « font consister la vraie liberté que dans les bouleversements. »

Malgré ces expressions mélancoliques, il ne se décourageait pas. A la même époque, il travaillait à obtenir des Chambres une augmentation de dotation pour l'Institut. Il se proposait, lorsque l'assemblée aurait amélioré la situation financière de cet établissement scientifique, de publier une collection du plus haut intérêt, savoir : une série de routiers et d'itinéraires maritimes et terrestres du Brésil, tous inédits, dont l'Institut possédait déjà un grand nombre, ainsi qu'une vaste collection de divers

dictionnaires des langues indiennes des différentes nations qui habitent ce vaste empire, avec les catéchismes, composés dans les mêmes langues, les vocabulaires, les dialogues et autres documents historiques que son zèle éclairé avait pu recueillir, et qui offraient le plus grand intérêt pour l'histoire et la philologie comparée, et surtout pour l'ethnologie.

Toujours infatigable, le temps ne lui manquait jamais pour se livrer avec la plus grande ardeur à tout ce qui concernait la gloire de sa patrie et le progrès de la science.

Les Brésiliens qui venaient en Europe pour étudier les méthodes perfectionnées des arts et de sciences, connaissant les nobles qualités de notre confrère, s'empressaient de se mettre en rapport avec leur savant compatriote qui honorait à un si haut degré leur pays, et il ne manquait jamais de les recommander à ses nombreux amis de la manière la plus franche et la plus cordiale.

Cet homme si bon, si utile à son pays et à la science, qui avait joué un rôle distingué dans l'établissement de l'indépendance de l'empire, a aussi été victime des ignobles jalousies et des cabales des temps funestes de transition et de bouleversements politiques. Il a subi aussi le supplice de la déportation sur la terre étrangère, où il lutta avec la misère. De retour dans sa patrie, après que son innocence eut été reconnue, il rencontra au milieu de l'Océan celui qui avait signé l'arrêt de sa déportation, également déporté à son tour.

A l'exemple des hommes supérieurs et comme un vrai patriote, notre confrère ne connut d'autre vengeance que celle de doter son pays des plus beaux monuments littéraires ; car il ne se borna point seulement à la fondation de l'Institut, mais il ne cessa aussi de prêter le plus grand appui à la Société pour la propagation de l'Industrie (*Sociedade promotora*). Les volumes des Transactions de cette dernière Société, intitulés *O Auxiliador*, sont un témoignage irrécusable de son zèle ardent et éclairé.

Le gouvernement impérial le nomma bibliothécaire de la belle bibliothèque publique de Rio-Janeiro. Deux fois les suffrages de ses concitoyens l'envoyèrent à la Chambre des députés. Dix-huit Académies et Sociétés savantes s'empressèrent d'associer à leurs travaux cet esprit distingué, qui avait joué un si grand rôle dans l'établissement de l'Institut : récompense bien méritée et digne de celui auquel le plus vaste empire du Nouveau-Monde doit ses rapports littéraires et scientifiques avec les plus illustres académies de l'Ancien et les hommes dont le savoir fait l'orgueil de notre siècle.

Plusieurs souverains lui envoyèrent les décorations de leurs ordres pour honorer son noble dévouement à la science et ses constants efforts pour la propager ; car aujourd'hui les princes ont compris que les plus grands bienfaiteurs de l'humanité sont ceux qui consacrent leur existence et les forces de leur intelligence à améliorer la condition intellectuelle des peuples. Honneur donc aux souverains qui ont reconnu cette vérité éternelle que, sans la science et sans les savants, il n'y a pas d'amélioration possible dans l'état social, et que le pays où les sciences et ceux qui les cultivent ne jouent pas un grand rôle est loin d'être un pays vérita-

blement civilisé. Dominé par la force brutale, et parvenu à l'état de la plus grande décadence par la corruption des mœurs, ce pays devra subir toutes les conséquences de son avilissement.

Notre respectable confrère a succombé le 26 février de l'année dernière, 1846, après quelques jours d'une fièvre intermittente, jouissant presque jusqu'à ses derniers moments de toutes ses forces physiques et morales.

M. d'Araujo Portalegre a prononcé sur sa tombe un discours touchant au nom de l'Institut. La Société pour la propagation de l'industrie a décidé, dans sa séance du 3 septembre de l'année dernière, qu'un buste en marbre de l'illustre Barbosa serait placé dans la salle des séances, et que son inauguration aurait lieu dans une assemblée extraordinaire de la Compagnie, afin de rendre plus éclatant, dans cette solennité, ce témoignage de regrets unanimes. Aux grandes qualités que je viens d'énumérer, et qui distinguaient notre confrère, j'ajouterai quelques mots pour terminer cette esquisse biographique : Barbosa avait beaucoup de charmes dans la physionomie ; ses gestes étaient nobles et animés, sa voix harmonieuse ; doué d'une grande vivacité d'imagination, son érudition était vaste et profonde, notamment sur les matières qui concernaient l'histoire de son pays.

Tel était l'homme que nous venons de perdre. l'Institut du Brésil a vu périr en lui un de ses plus forts soutiens ; mais l'avenir de cette belle institution est assuré par la protection qui lui prête le souverain qui a la noble passion des sciences, qui les cultive lui-même avec un ardeur digne des plus grands éloges ; il est assuré enfin par le concours des hommes les plus instruits de cette magnifique contrée.

LISTE des principaux Mémoires, Itinéraires, Relations de voyages et autres documents qu'on trouve dans les six premiers volumes des Transactions de l'Institut historique et géographique du Brésil, intitulé : Revista Trimensal.

-
1. Mémoire sur l'éclipse de soleil observée le 15 mars 1839, par M. Leite, professeur de mathématiques à l'Académie de Rio-Janeiro.
 2. Journal du voyage au *Rio-Negro*, par Ribêiro de S. Payo en 1674 et 1775 (Ms. inédit).
 3. Mémoire sur la découverte du *Rio-Janeiro* et de la fondation de la ville de Sain-Sébastien, composé par Nunes en 1779 (tiré d'un Ms. inédit).
 4. Mémoire sur l'importance de la navigation du *Rio-Doce* (Ms. inédit).

5. Relation du voyage fait sur le grand fleuve *Parana*, par Oliveira Bueno en 1810 (tiré d'un Ms. inédit).
6. Mémoire sur les inscriptions trouvées dans une ancienne ville de l'intérieur du Brésil abandonnée depuis longtemps.
7. Description géographique du Brésil (tirée d'un Ms. de la bibliothèque impériale, et qui paraît remonter à l'année 1587).
8. Mémoire sur la colonie du Sacrement; Ms. de la bibliothèque de feu da Cunha Barbosa. Ce Mémoire très important pour l'histoire des différentes controverses sur cette colonie entre les cours de Portugal et d'Espagne.
9. Mémoire sur un voyage fait à la province du *Espirito Santo*, par M. de Silva Pontes.
10. Rapport fait au gouvernement portugais en 1800 sur la province de *Mato Grosso*, par M. Pereira, officier du corps de génie (Ms. inédit).
11. Mémoire sur la manière dont s'effectue actuellement la navigation du Parà à Mato Grosso, et sur les avantages qui pourront résulter de cette navigation pour le commerce et pour l'Etat.
12. Description du fleuve Parana, par M. Campos da Silva.
13. Voyage fait par D. da Silva en 1817 pour découvrir la nouvelle navigation entre la province de Goyaz et de Saint-Paul par le *Rio dos Bois* jusqu'au *Rio-Grande* (tiré d'un Ms. inédit).
14. Le célèbre ouvrage du jésuite Jean Daniel sur l'Amazone (tiré d'un Ms. de la bibliothèque d'Evora en Portugal).
15. Lettre de Diego Nunes à Jean III, roi de Portugal sur les découvertes qu'il effectua dans l'intérieur du Brésil en 1533 (tirée des archives du royaume à Lisbonne).
16. Lettre sur le Brésil, datée du 10 juin 1562, au sujet de la province du *Espirito-Santo*.
17. Mémoire sur l'histoire de Rio-Janeiro pendant le gouvernement de *Salvador Correa de Sà* (tiré d'un Ms.)
18. Journal de la découverte des contrées situées sur les Cordilières du *Rio-Pardo*, 1796 (tiré d'un Ms.)
19. Mémoire sur la découverte de la colonie de *Guarapuava* en 1809 (tiré d'un Ms.).
20. Mémoire pour l'histoire de la province de Saint-Vincent.
21. Notice sur les mines de *Cuiabà* et *Mato Grosso*, par M. Cabral en 1827 (tiré d'un Ms.).
22. Mémoire sur les sept populations du territoire des missions de l'Amérique appartenant à la couronne de Portugal, composé en 1806 par Gabriel Ribeiro d'Almeida.
23. Notices sur la province de Saint-Paul (1792), par M. d'Oliveira Barbosa.
24. Rapport adressé au vice-roi Vasco Fernandes César, par M. Pereira, officier du corps de génie sur le pays et les mines du *Rio das Contas*. Ce rapport est daté du 15 février 1721 et tiré d'un Ms.
25. Notices sur la province de Goyaz, novembre 1809. Ce document est très précieux, et est accompagné de plusieurs pièces officielles.

26. Mémoire sur Goyaz.

27. }
28. } Trois notices sur le même sujet (1).

29. Mémoires chronologiques sur la province de *Mato Grosso* depuis sa découverte jusqu'à 1780.

30. Mémoire historique sur le grand domaine de *Santa Cruz*, continué depuis l'expulsion des Jésuites (tiré d'un Ms. de la bibliothèque du Rio-Janeiro).

31. Lettre très curieuse écrite de Rio-Janeiro en 1557, sur l'état du Brésil (tirée des registres des lettres Mss. des jésuites qu'on trouve à la bibliothèque publique de cette ville).

32. Autre lettre datée de 1677 sur le même sujet.

33. Autres lettres écrites en 1624, 1625, sur les affaires du Brésil. Ces lettres, des Jésuites, sont toutes historiques.

34. Lettre du jésuite da Nobrega, écrite de Saint-Vincent au Brésil sur les affaires de cette province, datée du 1^{er} juin 1560.

35. Lettre du médecin du roi Émmanoël, datée de *Vera-Cruz* le 1^{er} mars, et adressée à ce grande monarque sur la découverte que Pierre Alvarès Cabral venait de faire du Brésil. Cette lettre, très curieuse, nous apprend qu'il avait déjà écrit au roi, ainsi qu'Ayres Correa, en lui annonçant que le 27 août, ils avaient débarqué avec les pilotes du vaisseau amiral et avec celui de Sancho de Tovar, et qu'ayant pris la hauteur du soleil, ils jugèrent se trouver vers le 17^e degré austral.

Il ajoute qu'il vérifiera mieux si ce point était exact en le rapprochant de la carte. Selon les pilotes, ils étaient de 150° plus au sud. Il recommande au Roi, au sujet de la position géographique de cette contrée, de faire examiner la mappemonde qui était au pouvoir de Pedro Vas Bissagudo, et que dans cette mappemonde, le Roi pourrait reconnaître la vraie position de cette terre; mais que la même mappemonde ne constatait pas que la même terre fut habitée; que cette mappemonde n'était pas ancienne, et qu'il (le roi) y verrait signalée la Mine (château de la Mine en Afrique).

Ces cosmographes avaient pensé que la terre de *VeraCruz* qu'ils découvrirent se composait de quatre îles en tout.

Ces particularités nous font croire que ces navigateurs avaient déjà à cette époque une carte à peu près semblable à la mappemonde de Juan de la Cosa, carte dressée après les découvertes de Colomb (2).

(1) On y remarque une liste de cartes inédites, savoir : 1° une carte topographique des ports de la côte de Bahia, Olinda et Pernambuco, dressée en 1776 par M. dos Santos Araujo; 2° carte topographique de Rio-Jaeiro, dressée par Capassi, Jésuite en 1730; 3° carte de l'île de Ferdiuand de Noronha, levée par *Nicolas Martinho* en 1743; 4° Description géographique du cours du rio *Tiété* depuis la ville de Saint-Paul jusqu'à la confluence avec le fleuve Paraná; plus, 19 cartes des fleuves Tiété, Paraná et Ygateauy.

(2) Voyez cette carte donnée en *fac-simile* par M. de la Sagra en 1837, d'après l'original que possède M. le baron Walckenaer, et donné aussi par M. de Humboldt à la suite du tome V de son Examen critique de l'histoire de la géographie du Nouveau-Continent.

36. Annales de la province de Rio-Janeiro (tirées d'un Ms. de la bibliothèque publique de la même ville.

37. Lettre du jésuite da Nobrega, datée de Bahia en 1549. Ce document contient des particularités curieuses pour l'histoire de cette partie du Brésil à cette époque. Il n'y avait alors à Bahia que 40 ou 50 habitants européens. On commençait alors à bâtir la ville, et on se faisait servir par des esclaves nègres. On y voyait déjà un Portugais qui y résidait depuis plusieurs années, qui savait le guarani. Les Jésuites y enseignaient à lire aux Indiens.

Pernambuco était déjà au contraire très peuplée à la même époque.

38. Une autre lettre du même missionnaire de la même date.

39. Une autre lettre du même missionnaire, datée de Bahia de même année très intéressante par la description des mœurs des habitants et la prodigieuse végétation de ce pays.

40. Lettre de Pierre de Goes au roi de Portugal, datée de la *villa da Rainha*, le 27 avril 1559 (tirée des archives royales de Lisbonne).

Ce document est très important pour l'histoire de la colonisation et pour celle du commerce clandestin que les Français faisaient déjà avec ce pays. L'auteur avait parcouru plusieurs ports de la côte du Brésil.

41. Itinéraire d'un voyage à la *Serra dos Montes Altos* en 1758.

42. Lettre du jésuite da Nobrega, datée de 1551, où il traite de l'extension des côtes du Brésil. Il y raconte en détail les mœurs et les usages des peuplades indiennes.

43. Une autre lettre du même missionnaire sur le même objet.

44. Une autre lettre du même missionnaire, datée du 2 août 1557 sur le même sujet.

45. Description géographique de la province de Mato Grosso, par Almeida Serra (tiré d'un Ms. inédit).

46. Lettre écrite du Brésil par Diego Leite le 20 août 1528, où il est question du gouverneur Christophe Jacques.

47. Mémoire accompagné de documents relatifs au *Sabarà*.

48. Mémoire sur la ville de Pitanguy⁽¹⁾.

49. Un autre Mémoire sur *Mato Grosso* et sur les mœurs, les usages, et sur la langue des *Appiacàs*.

50. Description hydrographique de la côte de Pernambuco jusqu'aux bas-fonds de Saint-Roch, et jusqu'au *Cearà*.

51. Description des forêts de la province de la *Parahiba* du nord.

52. Description de l'exploration faite sur le fleuve des Amazones, par le lieutenant Nogueira, commandant du bateau à vapeur impérial *Guia-passu* en 1843.

NB. Cette description est accompagnée d'observations intéressantes.

53. Mémoire rempli de détails sur l'état du Brésil en 1584 envoyé au gouvernement portugais.

Ce document est du plus haut intérêt pour l'histoire de ce vaste continent, quatre-vingt-quatre ans après sa découverte.

(1) Ville dans la province de *Minas Geraes*, situé vers le 19° degré 21' de latitude ouest.

54. Une longue lettre écrite du Brésil en 1551 sur la province du *Es-pirito Santo*.

55. Mémoire sur la navigation du Rio *San-Francisco*, par le colonel Moreno en 1843.

56. Mémoire géologique sur la province de Sainte-Catherine ⁽¹⁾.

Observation.

Ne possédant pas la collection complète des cahiers du journal de l'Institut, je me suis borné à indiquer simplement les documents qui m'ont paru devoir inspirer plus d'intérêt à ceux qui se consacrent à la géographie et à l'histoire du nouveau continent.

Le nombre de documents publiés dans ce précieux recueil est donc beaucoup plus considérable.

Le vicomte DE SANTAREM.

Paris, le 19 février 1847.

(1) Ce Mémoire se trouve dans le cahier d'avril 1845 de la Revista. Tome VII.

NOTICE

SUR PLUSIEURS

Monuments Géographiques.

NOTICE
SUR PLUSIEURS
MONUMENTS GÉOGRAPHIQUES
INÉDITS

DU MOYEN AGE ET DU XVI^e SIÈCLE

QUI SE TROUVENT DANS QUELQUES BIBLIOTHEQUES DE L'ITALIE,
ACCOMPAGNÉE DE NOTES CRITIQUES.

PAR

M. le Vicomte DE SANTAREM.

L'histoire de la cartographie est une science tout à fait nouvelle. Les études sur les cartes anciennes remontent à peine à un peu plus de soixante ans⁽¹⁾.

Les savants les plus éminents comme Delisle et d'Anville, restèrent étrangers à cette étude. Les travaux des anciens cosmographes se trouvaient tous enfouis dans l'obscurité des bibliothèques et dans les archives des différentes nations de l'Europe. A peine deux ou trois savants s'étaient-ils occupés de quelques uns de ces monuments dans un but tout à fait spécial et restreint. Mais personne n'avait conçu l'idée et le plan général de les rassembler en les coordonnant systématiquement par ordre chronologique, et de les publier afin de constater la priorité des découvertes des Portugais dans l'Afrique occidentale, et les services que cette nation prêta aux sciences géographiques.

Nous avons soigneusement examiné toutes les transactions des Sociétés de géographie de Paris et de Londres, et d'autres Sociétés savantes, et un grand nombre d'ouvrages de géographes, et nulle part nous n'avons rencontré avant l'année 1841, époque de la publication de la première

(1) Voyez nos Recherches sur la découverte des pays situés sur la côte occidentale d'Afrique au-delà du cap Bojador, p. 21 et suiv. de l'Introduction.

Encore en 1822, l'abbé Andrés disait que les monuments géographiques du XIV^e siècle se réduisaient à 5.

(Voyez sa Dissertation sur la carte de Pareto, dans les Mémoires de l'Académie R. Hércolanense d'Archéologie). Nous avons déjà donné dans notre Atlas, ou signalé ailleurs, 17 Monuments du même siècle. Nous possédons la notice de 7 autres, ce qui donne en tout 24 monuments pour le XIV^e siècle.

livraison de notre Atlas, la moindre indication, la moindre trace même d'un projet d'un ouvrage de ce genre. Nous avons consigné les résultats de cet examen dans un Mémoire que nous publierons plus tard.

Nous sommes donc heureux d'avoir mis à exécution déjà une grande partie de notre plan, ayant publié jusqu'à ce jour 32 mappemondes antérieures aux grandes découvertes de Colomb et de Gama, et 26 cartes, pour la plupart inédites, concernant l'Afrique, à partir de celle de Pizzigani (1367)⁽¹⁾, jusqu'à celle de Jean Guérard de Dieppe de 1634. Nous avons la satisfaction de voir que la collection que nous avons publiée jusqu'à présent a déjà obtenu le suffrage des savants les plus compétents de l'Europe, et que notre Atlas a déjà profité à plusieurs écrivains qui ont doté la science d'ouvrages d'un grand intérêt⁽²⁾.

Ces suffrages sont venus noulager des tribulations que cette publication nous a fait éprouver, et nous ont encouragé à persister dans notre plan de continuer à recueillir ces monuments de la géographie, et d'en poursuivre la publication. Nous n'avons rien épargné, ni peine ni dépense, pour nous procurer soit des renseignements, soit des fac-simile de tous les monuments cartographiques non encore publiés, qui se trouvent épars dans les différentes bibliothèques de l'Europe.

Aussi, lors du départ de notre savant confrère, M. Hommaire de Hell, pour son voyage en Asie, nous l'engageâmes vivement à examiner pendant son passage en Italie les nombreux monuments géographiques du moyen âge qu'on rencontre dans les bibliothèques de la Péninsule, et nous l'avons prié de vouloir bien nous communiquer le résultat de ses investigations, afin de pouvoir en faire usage pour nos travaux sur l'histoire des découvertes des Portugais et sur l'état des sciences géographiques avant ces découvertes. M. Hommaire de Hell nous a en effet envoyé la notice que nous allons avoir l'honneur de lire à la Société, et qui renferme des notions très curieuses sur vingt-sept monuments cartographiques, dont plusieurs n'étaient pas connus jusqu'à présent.

Nous y avons ajouté un certain nombre d'annotations, indépendamment de la mention que nous nous proposons d'en faire dans le second volume de nos recherches, afin de compléter par l'analyse des monu-

(1) Nous possédons une magnifique copie enluminée d'une partie de la carte des frères Pizzigani, que nous nous proposons de publier.

(2) Nous signalons ici entre autres M. Hommaire de Hell, qui non seulement a mis à contribution les cartes publiées dans notre Atlas pour la partie scientifique de son savant ouvrage sur la mer Caspienne, tome III, p. 347 et suivantes; mais qui aussi a suivi à cet égard le système démonstratif que nous avions établi dans notre Atlas, de donner chronologiquement les cartes depuis les temps les plus reculés jusqu'aux temps postérieurs aux grandes découvertes. C'est donc d'après la méthode suivie dans nos *Recherches* et dans notre publication des cartes, qu'il donna dans la partie scientifique de son Atlas 33 fragments de cartes de la mer Noire et de la mer Caspienne sous le titre de «*Histoire de la cartographie de la mer Noire et de la mer Caspienne.*»

Un autre savant, M. Renou membre de la Commission scientifique d'Algérie, a également mis à contribution notre Atlas pour sa *Description géographique de l'empire de Maroc*, où il cite souvent les cartes publiées dans notre Collection. = Voy. aux p. 8, 13, 30, 38, 39, 49, 58, 61, 81, 83, 160, 182, 221, 307, 446, 449, 450.

ments géographiques qui n'étaient pas alors connus la liste que nous avons donné dans notre premier volume.

Voici donc la notice sur les monuments géographiques du moyen âge possédés par les archives et bibliothèques de Florence et de Rome, examinée par M. Hommaire de Hell,

Bibliothèque laurentienne de Florence.

«N^o 1^{er}. — La seule carte véritablement intéressante de cette bibliothèque est un portulan dessiné sur une feuille de parchemin de 88 centimètres de longueur et de 57 de hauteur, et portant l'inscription suivante:

«*Petrus Visconte fecit istam cartam anno Domini 1327 in Veneciis.*»

«Cette carte comprend tout le bassin de la Méditerranée et de la mer Noire, y compris la côte occidentale de l'Afrique jusqu'au Mogador⁽¹⁾.

«Malheureusement ce monument a tellement souffert du temps, que les lignes de contours et les noms sont presque partout invisibles. On y aperçoit néanmoins très distinctement différents pavillons. Ainsi celui des Tatars, que signale la carte catalane de 1375 de la Bibliothèque royale, figure déjà dans ce portulan au-dessus de *Mauro-Castro* (Acherman, située à l'embouchure du Dniester et de Tana). Indications précieuses à cause de l'obscurité qui enveloppe l'histoire de ces deux villes, surtout de la seconde, dont les Tatars, les Génois et les Vénitiens revendiquent tour à tour la possession.

«Le portulan de la Laurentienne a encore cela d'intéressant qu'il existe du même auteur *Visconte* à la Bibliothèque impériale de Vienne, un autre portulan excessivement remarquable de 1318, qui a été considéré jusqu'à ce jour comme génois. L'inscription donnée plus haut prouve évidemment que le célèbre géographe *Visconte* est Vénitien. Au reste, la configuration de la mer Noire et de la mer d'Azof est exactement la même dans le portulan de 1318 et il suffit de remarquer le soin avec lequel l'auteur a supprimé dans sa carte le pavillon génois pour toutes les possessions appartenant à cette république, pour ne conserver aucun doute sur la nationalité de *Visconte*⁽²⁾. Quant à l'identité des noms, elle

(1) Nous appelons l'attention du lecteur sur la date de cette carte, date très importante lorsqu'on voit la côte occidentale de l'Afrique s'arrêter non seulement en deçà du cap Bojador et des Canaries, mais même bien avant le cap Noun, particularités qui viennent ajouter de nouvelles preuves à celles que nous avons données dans les §§ X et XI de nos *Recherches sur la priorité de la découverte des pays situés sur la côte occidentale de l'Afrique au-delà du cap Bojador*, etc., p. 89 à 140.

(2) Nous nous permettons de faire observer que l'inscription qui se trouve dans le portulan de Vienne, dressé par *Visconte* en 1318, ne laisse pas, selon nous, le moindre doute que ce cosmographe était Génois, et qu'il avait simplement dressé le portulan de 1327 à Venise. Voici la note qu'on lit sur celui de Vienne de 1318.

«*Petrus Vessconte de Janua fecit istas
Tabulas Anno Domini MCCCXVIII.*»

Ce dernier monument géographique a été mentionné par un grand nombre d'auteurs. Le nonce du Pape à Vienne, monseigneur Garampi, avait donné une notice de ce

est incontestable. La confidans celui de 1327⁽¹⁾ et, chose plus concluante encore, dans les deux cartes; les embouchures du Dnieper présentent un même tracé, tracé exceptionnel qui ne se rencontre dans aucun autre portulan.

«N° 2. — Carte marine de la Méditerranée et de la mer Noire par Jean Martines de Messine 1568.

«Ce portulan a peu d'importance. Il se distingue par des vignettes richement coloriées, représentant la plupart des souverains qui avoisinent la mer Méditerranée⁽²⁾.

Bibliothèque Magliabecchiana.

«N° 3 — Portulan de 1504 sans nom d'auteur: il renferme 5 cartes distinctes, dont: 1° mer Noire, mer d'Azof, archipel de la Grèce et la partie orientale de la Méditerranée; 2° mer Adriatique, Sardaigne, Corse, Malte, côtes d'Afrique et îles Baléares; 3° littoral de la France et de l'Espagne avec les îles Britanniques; 4° et 5° côtes occidentales d'Afrique avec les îles Canaries. Ce portulan paraît être génois. L'auteur y a partout conservé avec un soin religieux le pavillon génois pour toutes les anciennes possessions de la République. C'est ainsi que les armes de Génois flottent encore à Galata, à Kaffa et sur les bords du Kouban. Au milieu des îles Canaries, se voit l'île *Lancelote* portant une Croix rouge sur fond blanc. Cette Croix, ainsi que nous le verrons encore plus loin, ne saurait avoir rien de commun avec les armes des Génois, dont la Croix figure invariablement sur un fond d'argent. Cette remarque me pa-

portulan à Tiraboschi, qui en a parlé dans le tome VI, part. 1^{re}, p. 166 et 170 de son Histoire de la littérature italienne. L'abbé Denis, bibliothécaire à Vienne, avait donné aussi une note à l'abbé Andrés sur le même Atlas. (Voy. Dissertation, dans le tome 1^{er} des Mémoires de l'Académie royale hercolanense d'archéologie.)

Potoki dans son *Mémoire sur un nouveau Périphe du Pont-Euxin* a fait graver un fragment de ce portulan.

Nous en avons nous-même parlé dans nos *Recherches sur la découverte des pays situés sur la côte occidentale de l'Afrique*; et nous avons fait aussi un examen de quelques unes des cartes du même portulan, dans un Mémoire que nous avons lu à la Société de géographie de Paris le 7 mars 1845, et dont il a paru une traduction portugaise avec des additions dans le *Diario do governo*, n.° 232 du 2 octobre 1845.

(1) Il existe un autre portulan ou atlas nautique, composé de plusieurs feuillets-cartes peints sur bois, et exécutés en 1321 *par Vesconte* pour le Doge de Venise. Nous possédons une Notice très détaillée de cet Atlas.

Nous avons fait tirer une copie exacte de ce portulan, afin de publier ce monument dans notre Atlas, composé de cartes et de mappemondes dressées depuis le vi^e jusqu'au xvii^e siècle.

(2) Nous connaissons déjà plusieurs portulans de ce cosmographe. Dans nos *Recherches sur la découverte des pays situés au Sud de Bojador* nous avons fait mention d'un de ces portulans de 1567, (p. 127 et 131), d'un autre du même cosmographe daté de 1570 (*ibid.*, p. 306), dont nous avons les calques. Nous avons encore cité l'autre portulan du même auteur de 1582 et un autre daté de 1586, dont De Mur fait mention. (Hist. diplom. de Martim Behaim et nos Recherches, citées, p. 307.)

Celui que M. Hommaire a trouvé à la Laurentiana de Florence, daté de 1568, n'avait pas été connu jusqu'à présent, du moins nous ne l'avions jamais vu cite nulle part.

raît intéressante au moment où de nouvelles discussions se sont élevées au sujet des découvertes portugaises sur les côtes occidentales de l'Afrique (1).

Bibliothèque du palais Pitti.

«N° 4. — Mappemonde de 1417, monument des plus curieux qui mérite une investigation beaucoup plus complète que celle que j'ai pu faire.

«Cette carte, de forme ellipsoïde, est dessinée sur une feuille de parchemin de 80 centimètres de longueur, sur 40 de hauteur. Elle est d'autant plus précieuse que l'auteur paraît avoir été à la fois très versé dans la littérature classique, et parfaitement instruit de toutes les découvertes positives des navigateurs.

«La côte occidentale d'Afrique ne se trouve sérieusement indiquée que

(1) Nous nous permettrons de dire ici simplement que les hypothèses de l'auteur de la *Notice des découvertes faites au moyen âge sur l'océan Atlantique*, p. 48 au sujet de la croix de Saint-Georges que l'on voit estampillée sur l'île de Lancerote dans un grand nombre de cartes du xiv^e et du xv^e siècles n'offre pas, selon nous, une preuve aussi décisive qu'il le prétend de la priorité de la découverte et de la prise de possession de l'île en question par les Génois avant les autres peuples de l'Europe. Dans les portulans que nous indiquons dans le second volume de nos Recherches, on voit la même croix estampillée sur les possessions anglaises. Nous répéterons ce que nous avons dit ailleurs, que les Portugais, les Vénitiens et même les Géorgiens eurent des drapeaux semblables. Nous ne serions pas embarrassés d'en fournir la preuve, d'après Jacques de Vitry, Sanuto et d'autres auteurs.

Du reste, malgré ce que dit Pétrarque, et quoique l'on disingue le nom de *Lancelot Maroxello* attaché à l'île en question dans les anciennes cartes, il est surprenant de voir que ni la relation du Génois Recco de l'expédition portugaise de 1341, ni les négociants génois établis à Séville ne fassent mention non seulement de Lancelot Maroxello, mais même du nom donné par leur compatriote à l'île qui prit plus tard le nom de Lancerote. Il est également surprenant de voir dans les Portulans de Vescontti, de 1318, 1321 et 1327, tous les trois antérieurs aux expéditions portugaises aux Canaries, l'absence de ces îles dans ces cartes. Or, si les Génois eussent pris possession de l'île en question avant les expéditions portugaises, qui s'effectuèrent entre les années 1336 à 1341, et dès avant la naissance de Pétrarque, en 1304, comment se fait-il que ni les relations de Recco, ni les Portulans que nous citons n'en fassent pas la moindre mention? Est-il croyable qu'ils ignorassent que l'île en question avait été découverte par leur compatriote, et, qui plus est, que la république en avait la possession, comme M. d'Avezac veut le soutenir, par le fait de la croix de Saint-Georges qu'on voit estampillée dans les cartes d'une date postérieure? Non! nous ne croyons pas que l'île de Lancelot ou de Lancerote eût ce nom avant les expéditions portugaises du temps d'Alphonse IV. Nous le croirons lorsque l'auteur de la notice nous montrera des cartes antérieures aux dites expéditions, dans lesquelles on trouvera non seulement le véritable pavillon de Gênes mais les légendes de *Lanciloto Maroxello*. En attendant, nous persisterons à soutenir, que, quelques habiles que soient les rapprochements qu'il a faits, ils ne sont ni décisifs ni concluants.

Que nos arguments soient entachés de l'épithète de négatifs, comme l'auteur de la notice a gratifié plusieurs des analyses que nous avons faites des prétendues découvertes du moyen âge; qu'il vienne même dire ce que nous n'avions jamais dit, «que les tentatives de découvertes faites au moyen âge sont rejetées par nous sans merci;» qu'il vienne répéter tout cela à propos des objections que nous produisons dans cette note nous subirons ses arrêts avec résignation, dans l'espoir où nous sommes que ces analyses et ces arguments mériteront la même attention et le même suffrage que nos recherches obtiennent des savants les plus éminents de l'Europe.

jusqu'au cap Buder (Bojador) en face duquel s'aperçoivent les îles Canaries. Au-delà, il n'existe aucun nom de lieu, et aucune indication véritablement marine⁽¹⁾. On y remarque seulement plusieurs rivières dont les embouchures occupent une assez grande place entre la Mauritanie et l'Éthiopie intérieure.

«J'ai vu, ajoute M. Hommaire, ces mêmes rivières, avec le même tracé, figurer sur la carte d'un Ms. de Ptolémée de 1400, appartenant à la bibliothèque *Laurentiana*. Au S. de ces rivières, le cosmographe a

(1) Ce monument vient augmenter le nombre des preuves que nous avons produites dans le § X de nos Recherches sur la découverte de la côte occidentale de l'Afrique, au-delà du cap Bojador, pour constater qu'avant les découvertes des Portugais la côte, au-delà de cette limite, n'était pas marquée dans les cartes, et si parfois on remarquait, dans deux ou trois, quelque tracé au-delà du Bojador, il se bornait à une simple ligne arbitrairement tracée et indiquée au hasard. Ainsi tous les monuments cartographiques antérieures aux découvertes des Portugais, que nous avons déjà publiés dans notre Atlas, de même que ceux qui sont signalés dans cette notice, viennent démontrer le fait que nous avons constaté, et viennent aussi confirmer l'exactitude de l'assertion du grand historien *contemporain des découvertes d'Azurara*, qui dit en termes formels :

«Il est constaté que, jusqu'à l'an de grâce de 1446, cinquante-une caravelles y allèrent, et lesdites caravelles passèrent 450 lieues au-delà du cap Bojador, et on y voit toute cette côte, qui s'étend vers le sud avec toutes ses pointes, *comme le prince la fit ajouter sur les cartes marines*; et il est bon de savoir que ce que l'on connaissait avec certitude de la côte de la Grande mer (l'océan Atlantique) se bornait à 200 lieues, et le restant de cette côte, qu'on voyait sur la *Mappemonde*, ne présentait aucune exactitude, et était dessiné au hasard; mais les indications qu'on trace à présent sur les cartes sont le résultat de ce qu'on a bien vu et examiné, comme je vous l'ai déjà dit.» (Chronique de la conquête de Guinée, chap. LXXVIII).

La carte qui, selon le dire des auteurs des Relations de Béthencourt, marquait le *fleuve d'Or* à 150 lieues au sud de Bojador, fournit une nouvelle preuve de l'exactitude des assertions d'Azurara, puisqu'elle marquait ainsi le *Rio d'Oiro* (fleuve d'Or) à 75 lieues françaises plus au sud, et en second lieu, elle le marquait à un endroit où ne se rencontre aucun fleuve, comme nous le montrerons dans un travail spécialement consacré à ce sujet.

Le *fleuve d'Or* était donc marqué dans la carte de Béthencourt, comme dans celles de Pizzigani et du musée Borgia, tout à fait au hasard, et d'après des traditions et des récits des Arabes.

Et en effet, aucun document ni aucun récit ne montrent que les navigateurs de l'Europe allassent au *Rio d'Ouro* du temps de Béthencourt, et le voyage du frère Mendiant avec les Arabes n'est pas un voyage de navigateurs européens, même en admettant comme exacts les récits d'un livre rempli de fables et absurdités, et qui au surplus n'est pas parvenu jusqu'à nous, et que nous ne pouvons pas examiner. Les passages du texte même des relations des chapelains du baron normand, que nous allons transcrire l'indiquent, selon nous, d'une manière péremptoire, notamment lorsqu'on les rapproche d'autres textes et de la cartographie. Voici les passages qu'on a omis dans la Notice sur les découvertes faites au moyen âge sur l'océan Atlantique, publiée dans les Nouvelles Annales des Voyages :

«...L'intention de M. de Béthencourt est d'ouvrir le chemin du fleuve de l'Or, car, s'il venait à bonne fin, ce serait grandement l'honneur et le profit du royaume de France et de tous les royaumes chrétiens.» Relat. des chap. de Béthencourt, chap. LVIII).

Or, la conséquence toute logique tirée de ce texte même, est que, le chemin du fleuve de l'Or n'était ouvert ni pour Béthencourt, ni pour tous les royaumes chrétiens, et que ce chemin n'a été réellement ouvert aux marins de l'Europe qu'après le voyage d'exploration et de découvertes du marin portugais Gil Eannes en 1434.

indiqué un vaste golf avec une île, dont la légende, peu visible, rappelle *Ptolémée*, et je crois aussi *Pomponius Mela*. Ce qui prouve encore que les travaux de Ptolémée ont été sérieusement consultés et utilisés par l'auteur de cette mappemonde, fait excessivement intéressant pour l'histoire de la propagation des Tables de l'astronome d'Alexandrie dans le monde scientifique. Le tracé de la mer Caspienne conduit aux mêmes inductions; sa forme allongée, dans le sens des parallèles, se rapproche complètement de la figure adoptée par Ptolémée.

«Quant à la configuration de l'Afrique, elle est de forme carrée au S.-E.; le continent se trouve borné par les célèbres montagnes de la Lune, où notre cosmographe place les sources du Nil⁽¹⁾.

«Les nombreuses légendes de cette mappemonde sont toutes en latin. Nous pensons que la mappemonde du palais Pitti est génoise. On voit effectivement, dans un des coins de la carte, un magnifique écusson aux armes de Gênes, et les possessions de cette république sont les seules au-dessus desquelles l'auteur a placé des pavillons. La factorerie fondée à Trébizonde vers la fin du XIII^e siècle est elle-même décorée de la Croix de Gênes.

Archives Diplomatiques.

«N^o 5. — Carte marine de la mer Noire et de la Méditerranée sur une feuille de parchemin, sans date ni nom d'auteur; elle m'a paru être génoise, et appartenir au commencement du XVI^e siècle.

«N^o 6. — Carte marine de la Méditerranée et de la mer Noire, par Graziozo Beninesta Anconitano. La date du monument est complètement effacée. En lisant le nom, j'ai cru à quelque erreur de lecture, et que l'auteur n'était autre que *Gratiosus Benincasa*, et dont il existe de nombreuses cartes dans différentes bibliothèques, et entre autres dans les archives des Médicis et au palais du Vatican. Cependant les caractères de l'inscription sont si parfaitement tracés et conservés, qu'à moins de recourir à une certaine synonymie de noms, il est impossible de ne pas adopter deux auteurs différents.

«Le portulan de *G. Beninesta* se compose d'une seule feuille de parchemin. La côte occidentale de l'Afrique s'arrête au cap *Boujeder*, où l'on voit au milieu du groupe des Canaries l'île de *Marochello*. En portant ses regards vers le nord, on remarque à l'ouest de l'Irlande un lac dit *Fortuné*, parsemé de nombreuses îles⁽²⁾. Nous verrons plus loin ce même lac figurer dans plusieurs autres cartes des XIV^e et XV^e siècles.

«Une particularité curieuse de cette carte, construite à Gênes, la souveraine de la mer Noire, est la position de *Tana*, que le cosmographe place sur la rive droite du Don.

(1) La particularité signalée dans la mappemonde dont il est question dans le texte montre que celui qui la dessina a suivi le système de Ptolémée.

(2) C'est une répétition de ce qu'on remarque dans la mappemonde de Sanuto donnée par Bongars.

«L'incertitude vraiment étrange qui règne au sujet de l'emplacement de cette ville, située, tantôt sur la rive droite, tantôt sur la rive gauche du *Tanaïs*, s'accorde parfaitement avec ce que nous avons déjà dit de la faible importance de cette colonie, qui ne devait être qu'une simple factorerie, où les Génois de la Tauride venaient échanger leurs marchandises contre les produits de l'Asie centrale.

«Ainsi que nous l'avons déjà indiqué, la date de cette carte n'est plus visible; elle paraît néanmoins remonter d'une manière indubitable au milieu du *xvi*^e siècle. C'est ce qui résulte de la ligne de séparation par laquelle l'auteur a complètement isolé du restant de l'Espagne le royaume de Grenade.

«N^o 7. — Carte marine de la Méditerranée et de la mer Noire, par *Solery de Majorque*, 1385, dessinée sur une feuille de parchemin et enrichie de nombreuses légendes en langue espagnole et en caractères gothiques.

«La côte d'Afrique *ne se prolonge pas au-delà du cap Buxerder* (Bojador ⁽¹⁾). On remarque à côté de ce cap une légende dont je donne ici le dessin exact, n'ayant pu parvenir à en découvrir le sens. Cette légende intéressera peut-être la question des découvertes portugaises.

...sscs e de fies fino de pescha
 dos los qual dien si folz
 y ::::itts en martrobarely
 xv passé de son ...
 .. v/tera segons q seretq en
 mal mes homery

(1) La particularité qu'on remarque dans ce monument géographique, savoir, que la côte d'Afrique s'arrête au cap Bojador, vient encore augmenter le nombre des preuves nombreuses que nous avons produites dans le § X de nos Recherches sur la priorité des découvertes des Portugais sur la côte occidentale de l'Afrique, où nous avons démontré que toutes les cartes antérieures au passage du cap Bojador par Gil Eanes ne marquaient point la côte au-delà de cette limite, preuve on ne peut plus évidente de la priorité des découvertes portugaises sur cette côte.

C'est donc par l'étude comparée des cartes antérieures et postérieures aux découvertes des Portugais que nous sommes venu à démontrer *et a constater* ce fait de la priorité portugaise, fait qui, nous l'espérons, demeurera acquis à la science, car les documents ont plus d'autorité que toutes les objections qu'on s'efforce de leur opposer.

«Il manque probablement quelques lettres au commencement de ces deux lignes.

«En face du cap *Bouxeder* (Bojador), on remarque les îles Canaries avec l'*Insula Lansaroto Maroxelo* traversée par une croix rouge.

«La carte de *Solery* est illustrée par de nombreuses vignettes représentant les principales villes des contrées voisines de la Méditerranée. On remarque en 1^{re} ligne Avignon; puis se succèdent, par ordre d'importance, *Babilonia*, que l'auteur place à l'embouchure du Nil, Cologne, Grenade, Salamanque, etc. Une église figure sur l'emplacement de Jérusalem⁽¹⁾. Dans cette carte, de même que dans celle de *Beninesta*, on voit le lac Fortuné de l'Irlande. *Tana* se trouve cette fois-ci sur la rive gauche du Don.

«N^o 8. — Carte marine de la Méditerranée et de la mer Noire, y compris une grande partie de l'Asie occidentale; par le *prêtre Giovanni*, recteur de l'église de Sainte-Marie du port de Gênes.

«Ce portulan, dessiné sur une feuille de parchemin de 0^m,85 de longueur sur 0^m,625 de hauteur, est le monument le plus curieux des archives diplomatiques. Malheureusement il ne s'y trouve aucune date; mais nul doute qu'on ne parvînt à préciser l'époque de sa composition, soit en ayant recours aux archives ecclésiastiques de Gênes, soit en étudiant avec soin les nombreuses légendes qui enrichissent cette carte.

En effet, si l'étude comparée de ces cartes peut servir à déterminer quelques dates importantes pour l'histoire de la géographie, comme le dit très bien M. d'Avezac (Notice des découvertes faites au moyen âge sur l'océan Atlantique, not. 3, p. 42). La comparaison de toutes les cartes antérieures aux découvertes portugaises en Afrique ne marquant pas la côte, ni aucun nom géographique européen, au-delà du cap Bojador avant 1434, époque du passage du marin portugais Gil Eannes; la comparaison de ces cartes, disons-nous, avec les cartes postérieures, où l'on voit *chronologiquement* la côte occidentale d'Afrique se prolonger et se dessiner successivement dans les cartes, et se couvrir progressivement de noms portugais, sert à déterminer d'une manière incontestable la date de ces découvertes.

La démonstration mathématique de ce fait est d'autant plus importante, que dans ces Portulans et dans ces cartes plates *sont consignés les résultats des relevements effectifs*, comme l'observe notre habile confrère. (Notice publiée d'abord dans les Nouvelles Annales des Voyages, et puis tirée à part, et dont nous devons un exemplaire à l'obligeance du savant auteur, note 3. p. 43).

Si donc dans ces cartes on trouve consignés *les relevements effectifs*, et si ceux qui les dressaient *visaient à l'exactitude*, comme l'observe aussi M. d'Avezac (*ibid.*), on ne pourra pas refuser d'admettre, à moins de tomber dans une flagrante contradiction, que ce relèvement de la côte, au sud du Bojador, ne se trouvant pas dans les cartes antérieures au passage du même cap par Gil Eannes, et se trouvant, au contraire, marqué, et la côte couverte de noms portugais ou traduits de cette langue dans les cartes postérieures, on ne pourra pas, disons-nous, refuser d'admettre, d'après la thèse même soutenue par M. d'Avezac, que *l'étude comparée de ces cartes détermine*, non seulement dans l'histoire de la géographie, la date des découvertes effectuées au-delà du cap Bojador, mais aussi la priorité de ces découvertes par les Portugais.

Nous ne terminerons pas cette note sans déclarer ici que nous nous proposons de publier dans une des livraisons de notre Atlas la carte de *Solery*, de Majorque, de 1385, dont il est question dans le texte. Nous avons cru devoir faire cette déclaration, afin de nous assurer la priorité de la publication de cette carte.

(1) On voit la même chose dans plusieurs mappemondes et cartes que nous avons publiées dans notre Atlas.

«La côte occidentale d'Afrique se termine au royaume de Gazule (*Regnum Gozole*) ou le cap Noun. Mogador se trouve à égale distance de ce royaume et du détroit de Gibraltar ⁽¹⁾. Du reste, aucune trace du cap Bojador et des îles Canaries. Tout annonce de la part du cosmographe l'ignorance la plus complète sur l'Afrique occidentale, dont toutes les contrées se trouvent exclusivement désignées sous le nom de *Desertum arenosum* ⁽²⁾.

«A l'orient de l'Europe, la Crimée porte le nom de *Gazaria*, et Tana se trouve situé sur la rive gauche du Tanaïs. Au nord de ce fleuve, une légende rappelle la fable des Amazones.

«Le prêtre Giovani paraît au reste fort peu au courant de la géographie ancienne, car il place audacieusement sur les rives du Danube *Lacedemonia sive Spartia*. Il était tout aussi mal renseigné sur les contrées situées au-delà de la mer Caspienne, et il place *Organzi* sur le Gange, et fait déverser ce fleuve dans la partie N.-E. de la mer d'Hyrkanie. Il allonge cependant le bassin de cette mer dans la direction du méridien, et en cela il est d'accord avec la plupart des cosmographes du xiv^e siècle, qui sont restés étrangers aux Tables de Ptolémée. Il n'existe dans cette carte aucune trace de la domination des Tâtons.

«Ce monument me semble appartenir au commencement du xiv^e siècle, peut-être même est-il plus ancien ⁽³⁾.»

Archives de la Réformation.

Dans ce dépôt, M. Hommaire a trouvé les monuments suivants :

«N^o 9. — Carte marine de la Méditerranée et de la mer Noire, portant l'inscription suivante :

«*Gratiosus Benincasa Anconitanus composuit in civitate Janue in anno Domini, 1461, 20 décembre* ⁽⁴⁾.

(1) Ces particularités prouvent que cette carte se termine en deçà du cap Bojador, et partant qu'elle est antérieure aux découvertes des Portugais.

(2) On rencontre les mêmes particularités dans d'autres cartes antérieures aux découvertes portugaises.

(3) Nous pensons que ce monument est antérieur au xiv^e siècle, en raison de l'indication qu'il donne du pays où il placés les Amazones. (Voyez notre note à la fin de cette Notice.)

(4) Ce portulan, daté de 1461, n'était pas encore connu. Il est le plus ancien que ce cosmographe ait dressé: ceux que nous connaissons jusqu'à présent étaient les suivants :

1463. — Cité par Morelli dans sa *Bibliotheca Pinelliana*.

1466. — { Ces deux portulans se trouvent à la Bibliothèque royale de Paris, dépar-

1467. — { tement des cartes et plans, et chacun contient 5 cartes.

1469. — Portulan du même cosmographe qui se trouve dans la collection de M. Motelay.

1470. — Portulan cité par Morelli dans sa *Bibliotheca Pinelliana*.

1471. — Portulan qui se trouve dans la bibliothèque du Vatican.

« Cette carte, admirablement conservée, est dessinée sur une feuille de parchemin de 0^m,86^c de longueur sur 0^m,54^c de hauteur.

« La côte d'Afrique ne dépasse pas le cap Bojador ; en face de ce cap on remarque au milieu des Canaries l'île de Marogello (Marachello ?), traversée par une croix en rouge, ainsi que nous l'avons déjà dit. Cette croix ne saurait avoir rien de commun avec les armes de Gênes.

« Cette opinion nous paraît d'autant plus fondée, qu'il n'existe aucun pavillon sur ce portulan. Ne serait-on pas porté à croire que cette croix indique simplement quelque établissement chrétien ? En effet, l'île de Rhodes se distingue également dans cette carte par une croix, avec cette seule différence qu'elle est blanche et que le fond est rouge, conformément aux statuts de l'ordre.

« Ainsi que la carte de Beninesta et celle de *Solery*, ce portulan présente les îles Fortunées sur les côtes de l'Irlande. On y lit aussi *Babilonia* à l'embouchure du Nil, et Tana se trouve sur la rive droite du Tanaïs.

« N^o 10. — Carte marine de la Méditerranée et de la mer Noire, sans date ni nom d'auteur ; dessin très grossier. Ce monument, évidemment génois, paraît appartenir au xiv^e siècle, et il se compose d'une seule feuille de parchemin. On remarque en tête de la carte une vignette coloriée représentant la Vierge, tenant dans ses bras l'Enfant Jésus.

Archives de la Propagande à Rome.

« N^o 11. — Portulan de Jean Oliva, fait à Messine en 1594⁽¹⁾.

« Se compose des cartes suivantes :

« 1^o De la mer Noire et de l'Archipel ;

« 2^o Mer Noire, mer d'Azof, partie orientale de la Méditerranée ;

1473. — Portulan cité par Zurla, *Antiche Mappe*, p. 55.

1480. — Portulan cité par de Murr. Hist. diplom. de Martin de Behaim.

Le comte Potocki cite aussi un portulan de ce cosmographe, de cette date, de la Bibliothèque impériale de Vienne (voyez *Mémoire sur un nouveau Périphe du Pont-Euxin*).

(1) Je citerai ici une autre carte d'un cosmographe qui s'appelait Olivès, faite également à Messine en 1575, où on lit : *Bartholomeo Olivès Mallorquin en el castillo del Salvador in Messina*.

Cette carte est maintenant en ma possession et a été acquise par mon neveu, le commandeur Ferron de Castello Branco.

Cette carte marine comprend les côtes de la Méditerranée avec ses îles, la mer Noire, où on voit encore le pavillon génois à Kaffa, et à Tana. Sur la mer Atlantique ; on voit marquée l'île de Madère et Porto Santo, le groupe des Canaries, et la côte occidentale d'Afrique s'étend jusqu'au golfe d'Arguim. Le *Rio del Oro* y est marqué en encre rouge, et le cosmographe l'a placé exactement à 50 lieues au sud du Bojador.

Près du *Mar pequeno*, en face de la grande Canarie, on voit le pavillon portugais estampillé sur le continent ; on voit le pavillon de la même nation près du *Rio del Oro* (fleuve d'Or)

- «3° Golfe Adriatique, Corse, Sicile, Sardaigne;
- «4° Espagne, France, Angleterre, Écosse et Irlande;
- «5° Côtes occidentales de l'Afrique jusqu'au cap Nord;
- «6° Planisphère avec le détroit de Magellan.

«N° 12. — Portulan du xvi^e siècle, sans date ni nom d'auteur. Très belle exécution et grande précision dans le tracé. Sa nomenclature y est excessivement riche, et se compose de 14 cartes renfermant les différentes parties du monde avec les côtes orientales de l'Amérique.

«N° 13. — Carte marine du bassin de la Méditerranée et de la mer Noire, avec ce titre *Jehu Dabenzara a fata la presente carta in Alexandria*, 1497. Elle est dessinée sur une feuille de parchemin de 0^m,37^e de longueur sur 0^m,66^e de hauteur.

«La côte occidentale de l'Afrique s'arrête au cap *Bouiatader* (Bojador).

«Ce monument paraît être génois, à en juger par la splendide vignette colorée par l'auteur à la ville de Gênes (1).

«N° 14. — Carte marine de la Méditerranée et de la mer Noire en dialecte français sur une feuille de parchemin, sans date ni nom d'auteur.

«Ce monument est enrichi de nombreuses figures en pied représentant les différents souverains de l'Europe et de l'Afrique. On remarque aussi en Abyssinie le portrait du célèbre prêtre Jean (2). Je pense que ce portulan appartient à la fin du xv^e siècle.

«La côte occidentale de l'Afrique s'y prolonge un peu au-delà du cap *Bojador* : on y voit l'embouchure du *Rio del Oro* (3).

«N° 15. — Grande mappemonde de 2^m, de long sur 0^m,87^e de haut avec l'inscription suivante.

«*Carta Universal en que se contienne toto lo que del mondo se sia descubierta fasta agora, hizola Diego Ribero cosmographo de Su Magesta anno de 1529, Sevilla.*»

«Cette carte, de la plus riche exécution, est couverte de nombreuses légendes et d'un grand nombre de dessins à la plume représentant les différents animaux connus (4).

(1) L'abbé Andrès cite, dans sa Dissertation sur la carte de Bartholomeo de Paretto, p. 143, une carte de ce cosmographe, d'après de Murr, qui a appartenu au musée Borgia, d'une date différente, sous le titre: *Jehu Dabenzara d'Alexandria, anno 1466*.

(2) On remarque les mêmes particularités dans la carte de Juan della Cosa, de 1500.

(3) Cette particularité et ces mots montrent que cette carte est espagnole ou catalane, et que les légendes sont très probablement en catalan, puisque, si elles eussent été écrites en dialecte français, on y verrait: *Fleuve de l'Or*, et non pas *Rio del Oro*.

(4) A la bibliothèque grand-ducale de Weimar existe un mappemonde pareille, dessinée par le même cosmographe. Nous avons donné l'Afrique de cette mappemonde dans notre Atlas des monuments cartographiques du moyen âge pour servir de preuves à l'histoire des découvertes des Portugais, et Sprengel avait déjà fait graver l'Afrique de la même mappemonde.

Sur ce célèbre cosmographe, voyez nos *Recherches sur la découverte des pays situés sur la côte occidentale d'Afrique, au-delà du cap Bojador*, p. XXIII et 125. La carte citée par M. Hommaire avait déjà été mentionnée par de Murr. Hist. Dipl. de Beh. p. 26; elle a appartenu au cardinal Borgia.

«N° 16. — Carte marine de la Méditerranée avec une partie de la mer Noire, monument du xvi^e siècle, sans grande importance ni nom d'auteur.

«N° 17. — Carte marine de la Méditerranée et de la mer Noire, sur une feuille de parchemin de 0^m,44^c de long sur 0^m,30^c de haut avec l'inscription suivante :

«*Georgio Sideri dito ÇΔΕΛΡΟΔΑ (sic) Cretensis fecit me anno Domini, 1565.*»

«N° 18. — Carte marine de la Méditerranée et de la mer Noire par Jean Martines en Messina, 1586⁽¹⁾.

«La côte occidentale de l'Afrique se prolonge au-delà du Bojador jusqu'au cap Blanc.

«N° 19. — Carte marine d'une partie de la Méditerranée, y compris l'archipel, mais sans date ni nom d'auteur, et d'un travail grossier sans importance.

«N° 20. — Carte marine de la Méditerranée et de la mer Noire, sur une feuille de parchemin de 0^m,95^c de longueur sur 0^m,63^c de hauteur avec l'inscription suivante :

«*Andreas Benincasa Anconitanus composuit Ancone, anno Domini, 1508* (2).»

«La côte d'Afrique ne se trouve indiquée que jusqu'au cap *Buceder* (Bojador). Cette carte pour les indications géographiques ressemble exactement à celle da *Gratioso Benincasa*, probablement le père ou le parent d'Andréas.

«N° 21. — Grande mappemonde ayant 1^m,45^c de longueur sur 0^m,75^c de hauteur, malheureusement sans nom ni date. Cette carte est remarquable par la belle exécution et le nombre infini de ses légendes. La côte occidentale de l'Afrique s'y prolonge au-delà du cap Bojador. L'île de Lancelotto figure dans les Canaries avec le nom de Marogello. Cette mappemonde paraît au reste avoir été coupée au nord et au sud, car partout les signes s'y terminent brusquement. Je la suppose du commencement du xvi^e siècle.

(1) *Voyez* ce que nous avons dit dans la note 2, p. 295 au sujet des nombreuses cartes dessinées par ce cosmographe. Ce portulan faisait autrefois partie du musée Borgia.

(2) Dans la bibliothèque de Berne existe un autre portulan plus ancien de ce cosmographe. Il est daté de 1476; on y lit la note suivante:

«*Andreas Benincasa F. Gratioso Anconitanus composuit anno Domini MCCCCLXXVI*»

On y lit, au-delà des Canaries, la note suivante:

«*In hac regione sunt plagæ arenosæ et desertæ valde magnæ, et ideo terra ista scilicet maritima est et pro majori parte inhabitata, nisi ab hominibus qui sunt nigri et semper vadunt nudi, qui semper dicunt, quod quot miliaria tenditis in mare, tot passus habetis in fundo.*»

Cette carte se trouve citée par de Murr, *Hist. Dipl.*, de Martin de Behaim. p. 25 et 26.

La carte trouvée par M. Hommaire, du même cosmographe, datée de 1508, maintenant aux archives de la Propagande, à Rome, provient du musée Borgia, et avait déjà été signalée par de Murr; ouv. cité, p. 26. Ce monument est décrit dans la Catalogue des manuscrits de la bibliothèque de Genève, p. 212.

«N° 22. — Portulan fait par : *Conte de Octomano Freduci Anconitano le a facte Milano, 1538, in Ancona*, et renferme 5 cartes⁽¹⁾.

«1° Mer Adriatique, Sicile, Grèce, Archipel et côtes d'Afrique;

«2° L'Irlande avec les îles Fortunées, l'Écosse et l'Angleterre, côtes occidentales de la France et de l'Espagne;

«3° Mer Noire et partie occidentale de la Méditerranée;

«4° Côte occidentale de l'Afrique. Elle se prolonge au-delà du cap Bucedor (Bojador) avec une riche nomenclature;

«5° Mer de Sardaigne et îles Baléares.

«N° 23. — Immense mappemonde sur parchemin de la fin du xvi^e siècle.

«N° 24. — Grande carte sur parchemin, consacrée aux côtes occidentales de l'Afrique et de l'Europe, ainsi qu'à une grande partie de l'Amérique (xvi^e siècle).

Bibliothèque du Vatican.

«N° 25. — Portulan de la Méditerranée et de la mer Noire avec l'inscription suivante :

«*Vicentius Demetrius Volcius Rachusens fecit in civitate Neapoli die 15 Julii 1506* (2).

«La côte d'Afrique n'y descend grère au-delà du Mogador.

«N° 26. — Portulan avec l'inscription suivante :

«*Gratiosus Benincasa Anconitanus composuit, Venetiis, anno Domini, 1471.*» Il renferme 6 cartes.

«1° Carte de la mer Noire et de la partie orientale de la Méditerranée. Tana, sur la rive droite du Don, comme sur toutes les cartes du même auteur ;

«2° Archipel de la Grèce, mer Adriatique, Sicile, côtes d'Afrique;

«3° Sardaigne, Corse et détroit de Gibraltar;

«4° Angleterre, Écosse, Irlande avec les îles Fortunées, côtes de France et d'Espagne;

«5° Côtes occidentales de l'Afrique. On voit déjà les îles du cap Vert (3).

(1) Nous avons cité, dans nos Recherches sur les découvertes des Portugais, un autre monument de ce cosmographe, dessiné en 1487, et qui a pour titre: *Contes Hottomani Fredutijs de Ancona composuit, anno 1487.*

Voyez nos Recherches déjà citées, p. xxiii de l'introduction. Le comte Potocki a donné une partie de la carte de ce cosmographe, qui se trouve à la bibliothèque de Vienne; mais il dit que la carte en question est datée de 1497. Ainsi M. Hommaire a trouvé une autre carte dessinée par ce même cosmographe, plus moderne de quarante-un ans. La comparaison de ces deux monuments, dressés par le même cosmographe à un si grand intervalle, serait très intéressante pour l'histoire de la cartographie. Ce monument a appartenu au musée du cardinal Borgia, et de Murr l'avait déjà mentionné.

(2) Nous n'avions vu indiqué nulle part le nom de ce cosmographe ni d'aucune carte dressée par lui.

(3) Nous avons donné dans notre Atlas des monuments géographiques pour servir de preuves à nos Recherches, ces deux cartes de la côte occidentale de l'Afrique qu'on rencontre dans ce portulan.

«6° Carte du prolongement de la côte d'Afrique.»

Au milieu d'une riche nomenclature, M. Hommaire de Hell cite plusieurs noms que je m'abstiens d'indiquer, puisque toutes les personnes qui possèdent les livraisons déjà parues de notre Atlas peuvent y puiser des notions complètes sur ces deux cartes si intéressantes pour l'histoire des progrès des découvertes portugaises et de l'hydrographie de l'Afrique.

M. Hommaire remarque avec raison, qu'on voyait que cette carte était beaucoup plus complète que celle du même auteur qui se trouve dans les archives de la réformation; elle est postérieure à celle-ci de dix années⁽¹⁾. Notre savant confrère fait remarquer que *Gratiosus Benincasa* paraît avoir été le grand cosmographe ambulant du xv^e siècle.

Nous avons effectivement de ses cartes portant la date de Gênes, de Venise, de Rome, etc.

«N° 27. — Portulan sans date ni nom d'auteur, renfermant 14 cartes. Ce monument est probablement du xv^e siècle.»

Cette Notice vient nous faire connaître non seulement un grand nombre de monuments de la géographie du moyen âge, inconnus jusqu'à présent, mais aussi plusieurs cosmographes dont nous ignorions l'existence.

C'est par de pareilles recherches que nous pouvons parvenir à agrandir le domaine déjà si considérable des monuments de la géographie du moyen âge, dont, au commencement de ce siècle, on connaissait à peine deux ou trois.

Avant de terminer cette Notice, nous devons ajouter que, pour ne pas altérer l'ordre des recherches que M. Hommaire de Hell avait faites dans ses explorations, nous avons cru devoir conserver celui qu'il lui a donné par bibliothèques; néanmoins il nous a semblé utile, tant pour les recherches des savants qui se consacrent à ces travaux que pour le classement de ces mêmes Notices dans notre liste des monuments cartographiques et hydrographiques du moyen âge de les indiquer chronologiquement par siècles.

Les recherches faites par notre savant confrère dans les bibliothèques de Rome et de Florence, nous donnent donc les résultats suivants :

XIV^e SIÈCLE :

Une carte de Vesconte de 1327.

Une carte de Majorque de 1385.

(1) Dans nos Recherches, p. 116, § XI, nous avons démontré le grand progrès qui se fait remarquer dans cette carte comparée avec les précédentes dressées par le même cosmographe, même avec celle de 1467 que nous avons publiée aussi dans notre Atlas.

Une carte marine sans date.
 Une carte, également sans date.

XV^e SIÈCLE :

Une mappemonde de 1417.
 Un portulan de Benincasa (Beninesta?).
 Un portulan de Benincasa de 1461.
 Un du même cosmographe de 1471.
 Une carte de Benzara de 1497.
 Une carte du même siècle.
 Une carte du même siècle.

XIV^e SIÈCLE :

Un portulan de 1504.
 Un portulan de Demetrius, de 1506.
 Un portulan d'Andréas Benincasa de 1508.
 Un autre du commencement de ce siècle.
 Un autre du commencement de ce siècle, sans date⁽¹⁾.
 Un mappemonde de Diego Ribero, 1529.
 Une carte de Fredutii d'Ancône, 1538.
 Un portulan de Gregorio Sideri, 1565.
 Un portulan de Juan Martines, 1568.
 Un portulan du même cosmographe, 1586.
 Un portulan de Juan d'Oliva, 1594.
 Une carte de ce siècle sans date.
 Une carte de ce siècle sans date.
 Une grande mappemonde sans date.
 Une grande mappemonde sans date.
 Une grande mappemonde sans date.

Ces dernières, quoique sans date, sont de la fin de ce siècle.

En terminant cette Notice, nous croyons devoir déclarer que nous nous proposons de publier dans notre Atlas plusieurs des monuments qui sont indiqués dans cette Notice. Nous nous empressons de faire cette déclaration d'avance, afin d'empêcher qu'on ne puisse dire, dans le cas où quelqu'un de ces monuments viendrait à être publié par d'autres, qu'en faisant paraître le même monument dans notre Atlas, nous faisons un double emploi.

D'après le plan que nous nous sommes tracé, notre *but est de publier tous les monuments géographiques que pourront servir de preuves et de pièces justificatives de notre texte* relatif à l'histoire de la géographie du moyen âge et des découvertes des Portugais.

(1) Nous sommes étonné que M. Hommaire n'ait pas cité la carte de 1428 de Ver-rasani du musée Borgien.

NOTE SUR LA CARTE N° 8.

Nous avons fait prendre des informations à Gênes sur la question de savoir dans quel siècle vécut le prêtre *Giovani*, recteur de l'église de Sainte-Marie du port de Gênes, afin de fixer approximativement l'époque du monument géographique dessiné par ce cosmographe. Pendant l'impression des pages qui précèdent, un savant nous écrivit de Gênes, le 20 juin, qu'il avait pris des informations à cet égard auprès de deux ecclésiastiques des plus instruits, et que tout deux lui avaient affirmé que l'église en question, non seulement n'existait pas, mais qu'il n'y a jamais eu de paroisse avec le titre de Sainte-Marie-du-Port, et que c'était à Ravenne qu'il y avait une église de ce nom.

Or, si le cosmographe se disait réellement recteur de Sainte-Marie-du-Port de Gênes, la question deviendrait très curieuse de savoir si une église de ce nom avait été détruite ou si on en avait changé le nom; car il n'est guère croyable que le prêtre *Giovani* eût pris un pareil titre, sans que cette église existât à Gênes. D'un autre côté, une nouvelle lecture de l'inscription de la carte en question pourrait montrer qu'au lieu de *Gênes*, on doit lire *Ravenne*.

Quoi qu'il en soit, il est curieux de voir ce cosmographe placer le pays des Amazones au nord du Tanaïs, suivant à l'égard de cette fable les géographes postérieures à Strabon, tandis que celui qui construisit la mappemonde de Turin que nous avons donnée dans notre Atlas, placé les Amazones au midi de la Mésopotamie, suivant ainsi, quoique modifiée, la géographie homérique.

Il est digne de remarque que ces deux cosmographes, tous les deux du moyen âge n'ont suivi sur ce point ni Ptolémée, ni les auteurs de cette période, lesquels repoussèrent les Amazones jusqu'en Scandinavie. (Voyez le géographe de Ravenne, IV, 4.)

Consultez les auteurs qui ont traité des Amazones, savoir: *Petit*, De Amazonis; *Becani*, Amazonia; *Fréret*, Mémoires de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, tome XXI; Voyage dans les Steppes d'Astrakhan et du Caucase; Histoire primitive des peuples qui ont habité anciennement ces contrées, par le comte Potocki, publiée par Klaproth. Paris, 1829, tome I, p. 81 et suiv., et tome II, p. 314.

(V. DE S.)

MÉMOIRE
SUR LA QUESTION DE SAVOIR
A QUELLE ÉPOQUE
L'AMÉRIQUE MÉRIDIONAL

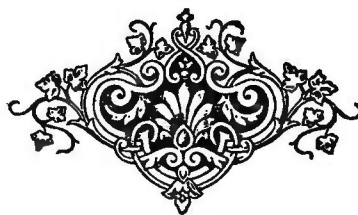
A CESSÉ

D'ÊTRE REPRÉSENTÉE DANS LES CARTES GÉOGRAPHIQUES

COMME UNE ÎLE D'UNE GRANDE ÉTENDUE,

PAR

M. le Vicomte DE SANTAREM.



Extrait du Bulletin de la Société de Géographie.

(Mai 1847.)

MÉMOIRE

sur la question de savoir à quelle époque l'Amérique méridional a cessé d'être représentée dans les cartes géographiques comme une île d'une grande étendue.

PAR

M. le Vicomte DE SANTAREM.

Lu à la Société de géographie dans la séance du 18 juin 1847.

Plus on étudie les cartes anciennes, plus on est frappé de l'immense utilité de cete étude pour éclaircir l'histoire de la géographie et celle des découvertes.

C'est déjà par l'étude des plus anciennes cartes de l'Amérique que je suis parvenu à démontrer, en premier lieu, que la priorité de la découverte du Nouveau-Monde par l'amiral Colomb était invariablement constatée dans les cartes géographiques jusqu'à l'année 1520.

C'est par l'étude des anciennes cartes que je suis parvenu à démontrer aussi que durant la même période, la partie méridionale, et notamment le Brésil, était également désignée dans les cartes géographiques par *Terra Sanctæ Crucis*, nom primitivement imposé à cette partie du globe par l'amiral portugais Cabral⁽¹⁾.

Enfin dans une Note que j'ai lue à la Société de géographie au mois

(1) Voyez mes *Recherches historiques, critiques et bibliographiques sur Améric Vespuce et ses voyages*. Paris, 1842, p. 183 et suivantes :

Le témoignage de ces cartes, c'est-à-dire de ces documents contemporains de l'époque de la découverte même du Brésil, a plus de valeur que l'opinion d'Herrera, qui n'avait pas fait mention des faits que ce nom de *Terra Sanctæ Crucis* constate relativement à la découverte de Cabral. Ni Herrera ni ceux qui se sont appuyés de son autorité, n'ont examiné ces cartes. Je ne discuterai pas ici la question de savoir si le *cap de la Consolation* découvert par Pinson, en janvier 1500, est le même que le cap appelé depuis de Saint-Augustin. Je prépare un Mémoire spécial sur ce sujet. Néanmoins je me permettrai de dire en passant que, les auteurs espagnols n'ont jamais produit un seul document qui ait prouvé que *Pinson* ait découvert tout l'immense pays qui, dans les cartes des vingt premières années après la découverte, fut désigné par la dénomination imposée par Cabral. Mais en supposant même que *Pinson* eût reconnu la côte jus-

de septembre de l'année dernière (1), j'ai montré que malgré les explorations de 1501 et de 1503 au Brésil, dans lesquelles on a prétendu que Vespuce s'est trouvé, l'Amérique méridionale continua encore quelques années à être considérée comme une île, sans que les explorations dont il est question plus haut aient démontré aux cartographes que cette partie du globe était un continent.

Pour constater ce fait curieux de l'histoire de la géographie, j'ai ajouté que les premières cartes du Nouveau-Continent représentaient en effet l'Amérique méridionale comme une île, parce que les cartographes suivaient encore l'opinion systématique de Strabon, de Macrob et d'autres géographes anciens sur la communication de toutes les mers.

Maintenant, je me propose de fixer ici par l'examen chronologique des cartes l'époque à laquelle cette théorie disparut entièrement des car-

qu'au 8° degré de latitude australe, c'est-à-dire jusqu'au cap Saint-Augustin, il n'aurait vu ainsi qu'une petite portion de l'immense contrée qui, sous le nom de Brésil, s'étendit plus tard jusqu'au 33° degré 55 m. de latitude australe.

On ne peut donc pas soutenir que ce fut Pinson qui découvrit le pays auquel on a donné plus tard le nom de Brésil.

Au surplus, la précieuse lettre de Pedro Vaz Caminha écrite de *Porto Seguro* de Vera-Cruz, le 1^{er} mai 1500, rapprochée des légendes qu'on voit dans la fameuse mappemonde de *Juan de La Cosa*, compagnon de Pinson, dessinée à la fin de la même année, ne laisse pas le moindre doute sur la découverte de Cabral. En effet, dans la légende qu'on voit dans la carte de ce cosmographe contemporain, un lit ce qui suit :

«*Este Cabo se descubrio en anno de. (1499) por Castilla siendo descubridor Vicentianes* (Vincent Yanes Pinson).

Le cap marqué dans la carte de *La Cosa* est situé à 240 lieues au nord du cap *Saint-Augustin* ; et presque en face d'un autre cap aussi au nord de celui-ci, le cosmographe espagnol dessina l'île de *Ferdinand de Noronha* et celle des *Ratos* très grossies avec, cette légende.

«*Ysla descubierta por Portugal.*»

(Île découverte par Portugal ou par les Portugais).

Ainsi, dans la carte de *Juan de La Cosa*, dressée précisément à la fin de l'année de la découverte du Brésil effectuée par Cabral, on ne voit aucune mention de la découverte du cap *Saint-Augustin* par Pinson ; mais au contraire, on y trouve constaté déjà par la légende transcrite plus haut la découverte effectuée par les Portugais des îles situées par le 3° degré de latitude australe au nord du cap *Saint-Roque*, cap qui demeure situé par le 5° degré 28 m., 17 de latitude sud, selon les observations de l'amiral Rousin, rapportées par M. Daussy dans les Tables des positions géographiques.

En terminant cette note, j'ajouterai que Pinson, qui avait voulu même se séparer de l'amiral Colomb pour venir en Espagne se vanter le premier d'avoir découvert *Paria*, c'est-à-dire la Terre-Ferme du Nouveau-Continent, n'est venu avec son neveu soutenir qu'il avait découverte de Cabral, et après que les Portugais avaient découvert tout le Brésil, et même au-delà du 50° de latitude australe, comme il est constaté par plusieurs documents et notamment par la dissertation qui se trouve dans l'édition de Ptolémée, imprimée à Rome en 1508 et dans la Note insérée dans la belle carte de Ruych du même Ptolémée.

Je me borne, quant à présent, à faire ces courtes observations sur la Note qu'on a publiée à la page 186 du Bulletin de la Société de géographie du mois de septembre de l'année 1846, n° 33, tome VI, 3° série. Note qui se trouve reproduite dans la page 10 du tirage à part que j'ai fait faire de mon Mémoire qui est publié dans la même Bulletin.

(1) Note lue à la Société de géographie de Paris, sur la véritable date des Instructions données à l'un des premiers capitaines qui sont allés dans l'Inde après Cabral, publiées dans les Anuales maritimes de Lisbonne.

tes du Nouveau-Continent. Je citerai d'abord les plus anciennes cartes de l'Amérique, où la partie méridionale est figurée comme une île :

1^o Dans une mappemonde de la fin du xv^e siècle qui était au pouvoir de Pedro Vaz Bisagudo, le Nouveau-Continent était figuré par quatre îles en tout, d'après la Notice que nous a laissée le médecin du roi Emmanuel dans sa lettre datée de *Vera-Cruz* (le Brésil le 1^{er} mars 1500⁽¹⁾) adressée à ce souverain.

Cette mappemonde était à peu près semblable, selon moi, à celle de *Juan de la Cosa*, carte dressée après les découvertes de Colomb, dont je parlerai ailleurs.

J'ai aussi la Notice d'une carte inédite du xv^e siècle que se conserve à Lisbonne, et dont on prétend que Vasco de Gama s'est servi pour le célèbre voyage qui immortalisa son nom, et dans laquelle on voit le Nouveau-Continent figurer comme une île.

Dans la mappemonde de *Juan de la Cosa*, dessinée en 1500, l'Amérique méridionale paraît être représentée comme une grande île se terminant à peu près par le 14^e de latitude australe, quoique le tracé y soit tout à fait arbitraire, particularité qui nous montre qu'à cette époque cette partie du Nouveau-Continent n'était pas encore explorée.

Dans la belle carte de Ruych de 1508 qu'on trouve dans la précieuse édition de Ptolémée, publiée à Rome dans la même année, carte postérieure de plusieurs années au voyage dans lequel on prétend que Vespuce s'est trouvé, on voit encore l'Amérique méridionale (et non pas le Brésil) représentée *comme une île* d'une immense étendue.

Nous voyons encore répétée cette théorie systématique des anciens dans le globe du célèbre *Jean Schœner* de 1520, postérieur de dix-sept années au voyage dans lequel on dit que Vespuce s'est trouvé. On y voit encore en effet le Brésil, c'est-à-dire l'Amérique méridionale, représenté par deux grandes îles ; l'une au nord, et l'autre au sud, sous le nom de *Brasilia inferior* ⁽²⁾.

On voit aussi, sur le globe de la bibliothèque du grand duc de Weimar de 1534, l'isthme de Panama, représenté percé par un détroit.

Cette théorie systématique est représentée dans les mappemondes de 1546 qu'on trouve dans la géographie de *Vadianus* ⁽³⁾, où on voit encore l'Amérique méridionale figurer comme une île.

Ainsi, malgré les voyages et les découvertes effectués par Pinson, Coelho, Christovam Jacques, Magellan, Martin Alphonso de Sousa (1530), nous voyons les cosmographes que je viens de nommer préoccupés encore de la théorie des géographes de l'antiquité.

Cet engouement pour cette théorie est d'autant plus surprenant, que,

(1) Voyez ma Notice sur la vie et les travaux de M. da Cunha Barbosa dans le Bulletin de la Société de géographie du mois de mars 1847, p. 160.

(2) Voyez Dissertation sur la globe de Behaim et Schœner, par Ghillany, Nuremberg, 1842.

(3) Epitome trium terræ partium, Asiæ, Africæ, et Europæ compendiarium locurum descriptionem continens, præcipue autem Evangelistæ et Apostoli meminere, etc., per Joachimum Vadianum Cos. Sangalensem, 1548.

dans les mappemondes des éditions de Ptolémée de 1513, de 1522, et dans les autres mappemondes publiées dans les éditions de l'*Isolario* de Bordoni de 1528 et 1533 l'Amérique méridionale était figurée comme un continent; Schœner, ainsi que le cosmographe auteur de la carte de Weimar et *Vadianus*, devait l'avoir vu, et on ne comprend pas qu'ils aient continué à la dessiner comme une île.

Mais à partir de 1548⁽¹⁾, toutes les cartes que j'ai examinées représentent l'Amérique méridionale comme un continent. La partie méridionale du Nouveau-Continent n'est plus figurée comme une île dans le globe qu'on voit dans la cosmographie d'*Appianus*⁽²⁾ de l'édition de Paris, de 1551, ni dans celui qu'on trouve dans une autre édition du même ouvrage publié à Anvers en 1584, ni non plus dans les trois cartes du portulan inédit de Jacques de Vaulx de 1583.

Ainsi donc, ce ne fut que quarante huit ans après la découverte du Brésil que les cosmographes, abandonnant la théorie systématique des anciens, ont en général figuré dans leurs cartes l'Amérique méridionale comme un continent; et il n'y a guère qu'un diplomate qui, à coup sur très peu habile en géographie, ait pu considérer encore en 1659 le Brésil comme une île⁽³⁾!!

(1) Voyez la Carte qu'on trouve dans le Ptolémée de Mattiolo.

(2) Voyez *Cosmographia Petri Appiani per Gemmam Frisium*, etc.

(3) Voyez mon Ouvrage sur les relations diplomatiques du Portugal, tome IV, seconde partie, Introduction, p. cxix.

EXAMEN
DES
Assertions contenues dans un opuscule
INTITULÉ :
SUR LA PUBLICATION DES
MONUMENTS DE LA GÉOGRAPHIE,
Publié au mois d'Août 1847.

Dans une notice sur différents monuments géographiques qui se trouvent dans quelques bibliothèques de l'Italie, examinées par M. Hommaire de Hell, notice à laquelle j'ai fait quelques annotations, et que fut insérée au Bulletin de la Société de géographie du mois de mai de cette année, j'ai dit que personne n'avait conçu l'idée et le plan général de rassembler les anciennes cartes en les coordonnant systématiquement par ordre chronologique, afin de les publier au profit de la science, et de constater la priorité des découvertes des Portugais dans l'Afrique occidentale et les services que cette nation rendit aux sciences géographiques.

J'ai ajouté « que j'avais soigneusement examiné toutes les transactions « des Sociétés de géographie de Paris et de Londres et d'autres sociétés « savantes, et un grand nombre d'ouvrages de géographes, et que nulle « part je n'avais rencontré avant l'année 1841, époque de la publication de « la première livraison de mon Atlas, la moindre indication, la moindre « trace d'un ouvrage de ce genre. »

J'ai dit enfin, pour garantir ce fait, que *j'avais consigné les résultats de cet examen dans un mémoire* que je publierai plus tard.

J'ai donc avancé un fait matériel que je maintiens et que je maintiendrai par tous les moyens possibles, en produisant les documents qui le constatent.

Or, le fait que j'avais signalé m'a attiré une brochure et une protestation insérée au Bulletin de la Société de géographie⁽¹⁾, de la part d'un savant à qui j'avais constamment, dans mes ouvrages, témoigné les plus grands égards, et que j'avais traité avec la plus grande déférence⁽²⁾. On

(1) Bulletin de la Société de géographie du mois de juin 1847, p. 418, t. VII, 2^e série.

(2) Voyez mes Recherches sur Vespuce, p. XV, p. 89, 171, 172.

est vraiment surpris de voir ce savant qui a attaché son nom à un des magnifiques ouvrages des temps modernes, à la description de l'Égypte, et qui est parvenu au sommet des charges et des honneurs littéraires; on est surpris, dis-je, de voir M. Jomard publier contre un de ses collègues un opuscule pour réclamer l'antériorité d'une idée *après la publication* faite par celui-ci!!! avouant lui-même à présent, 1847, que la sienne n'est pas encore dans le domaine du public. (*Voyez le postscriptum* de son opuscule, p. 14.) On est également surpris de le voir protester contre des faits notoires, constatés par la plus grande publicité, et, oubliant sa prudence habituelle, se prévaloir des preuves mêmes de la plus exquise déférence que lui avait données son collègue, pour les tourner en armes d'attaque contre celui qui avait consigné dans son ouvrage le témoignage généreux d'obligeance et de courtoisie.

Je suis sûr qu'un sentiment naturel de droiture et de loyauté lui fera regretter d'avoir provoqué cette fâcheuse discussion.

Pour ma part, je déclare que je ne trouve point de termes pour exprimer tout le chagrin que ce savant me cause en venant provoquer cette discussion, que j'ai tâché par tous les sacrifices d'éviter pendant plusieurs années.

Forcé donc, à mon très-grand regret, d'examiner les allégations de M. Jomard, j'espère prouver que, loin d'infirmer le fait que j'ai constaté, elles viennent au contraire le confirmer.

S'il s'agissait d'une question d'amour-propre, d'antériorité d'idée de publication, je me serais abstenu de dire le moindre mot, et encore moins de répondre à une pareille prétention, puisque, ayant déjà publié en totalité ou en partie près de soixante monuments⁽¹⁾ qui ont été mis successivement dans le domaine du public depuis six ans, et qui sont ainsi à la portée de tout le monde, sans que personne en eût fait autant, tout homme sensé et de bonne foi conviendrait que la priorité était acquise à celui qui les a publiés le premier et qui, par le fait a devancé les autres.

La réponse se trouvait donc tout entière dans l'antériorité de la publication *réalisée* et d'un texte, ainsi que dans la collection systématique et chronologique de monuments de ce genre que j'avais donnée avant tout autre. Mais la détermination que j'ai prise de signaler, dans la notice déjà citée, le fait dont il s'agit, a eu pour but des motifs plus importants et plus graves : de constater d'abord que je n'avais rien puisé dans l'idée ni dans le plan d'autrui, et ensuite de montrer la marche que les études de la cartographie du moyen âge ont suivie jusqu'au moment où, par ces mêmes études, par des publications partielles et par des travaux monographiques, on est parvenu à faire une publication d'ensemble, méthodique, chronologique et scientifique, et comment j'y fus moi-même amené par mes propres recherches.

Cette démonstration, appuyée sur des pièces d'une incontestable au-

(3) Les monuments géographiques que j'ai déjà publiés et ceux qui sont en gravure et qui paraîtront bientôt forment déjà une collection de soixant-dix monuments de ce genre.

thenticité, ne pouvait pas être développée dans cet écrit; elle fera l'objet d'un mémoire spécial. Je me bornerai donc ici à analyser les allégations de M. Jomard.

Avant de le faire, je me permettrai de dire que la seule manière de constater les projets qu'on a conçus, surtout lorsqu'il s'agit de publications scientifiques, c'est de les porter à la connaissance de tout le monde, et mieux encore, c'est de mettre à exécution ces mêmes projets en publiant les ouvrages. C'est là la seule manière de constater l'antériorité du plan et du projet, et non pas de venir après les publications des autres prétendre et soutenir qu'on a eu toujours l'idée de faire les mêmes publications. M. Jomard, interprétant mes phrases rapportées plus haut, trouve qu'elles prêtent à une équivoque, lorsque selon moi elles paraissent assez claires et positives, et que par contre c'est l'interprétation qu'il leur donne qui pourrait prêter à l'équivoque.

Selon lui, elles veulent dire «que M. de Santarem est le créateur d'une conception toute nouvelle, d'une idée que personne n'avait eue avant lui, celle de réunir et de publier les anciens monuments de la géographie.» (*Opuscule*, page 4.)

M. Jomard, pour prouver d'une manière péremptoire que cette conception nouvelle ne m'appartenait pas, aurait dû signaler celui qui *avait conçu* et *exécuté*, avant moi, la publication d'une collection chronologique et systématique des anciennes cartes et mappemondes, depuis celle de Cosmas, cosmographe du vi^e siècle, jusqu'aux temps modernes.

Mais tant qu'il ne signalera pas un pareil ouvrage, *conçu* et *exécuté avant le mien* le fait que j'ai signalé demeurera incontestable.

Je dirai d'abord, et je le prouverai ensuite, si les phrases de M. Jomard signifient quelque chose, que toutes ses allégations se réduisent à ceci :

1^o Que, puisqu'en 1825 il a proposé la publication d'une carte du moyen âge, il avait donc eu dès lors l'idée et le plan de la publication de tous les monuments cartographiques; qu'il avait dès lors l'idée de la publication d'un travail d'ensemble systématique et chronologique.

Ainsi, toutes ses allégations se fondent sur ces assertions, qui présentent la plus singulière confusion de deux idées et de deux publications distinctes ayant un but et une portée toute différente;

2^o Que la correspondance qu'il a eue avec différents savants pour acquérir les copies des cartes anciennes pour le Cabinet des cartes, selon les devoirs de sa charge de conservateur⁽¹⁾, prouve qu'il était dans le dessein de publier lui-même ces monuments;

3^o Enfin que, puisque je ne lui ai pas contesté son idée, j'ai reconnu l'antériorité de cette même idée, quoiqu'il y ait une grande différence entre ne pas contester les idées d'autrui et admettre ces mêmes idées.

M. Jomard a eu mille fois l'occasion d'annoncer son idée de publication des monuments géographiques du moyen âge avant la présentation de mon Atlas à l'Institut et à la Société de géographie le 18 février 1842,

(1) Voyez *Opuscule*, p. 13.

et il n'a annoncé *qu'après* que j'avais fait hommage à l'Institut et à la Société de géographie de ma collection, et lorsque celle-ci était déjà dans le domaine public.

M. Jomard venant donc produire, en faveur de son assertion, les Bulletins de la Société de géographie⁽¹⁾, ce sera avec les mêmes Bulletins que je montrerai que tout ce qui est consigné dans les transactions de cette savante Société sert de preuve contre sa prétention *tardive*.

Et en effet, dès la fondation de la Société de géographie de Paris en 1821, jusqu'à la présentation de mon Atlas à la même Société, le 18 février 1842, on ne trouve point de trace, ni dans ses bulletins, ni dans ses transactions, du moindre projet de *publication chronologique et systématique des cartes du moyen âge* pour servir de preuves à la priorité des découvertes, et en même temps pour l'histoire de la géographie du moyen âge. Le projet d'un pareil ouvrage n'est jamais émané d'aucun de ses membres avant l'époque de ma publication.

M. Jomard fait remonter son idée à l'année 1825 ; il dit, p. 13 : « En lisant le recueil périodique (celui de la Société de géographie), année 1825, ils (les lecteurs) trouveront une proposition de faire entrer dans le deuxième volume de ses mémoires l'un (notez bien) des plus anciens et des plus curieux monuments géographiques, l'Atlas catalan⁽²⁾. Or, ajoute-t-il, cette proposition, la première de toutes, est émanée de celui qui avait été chargé par la Société de publier ce même volume, et qui aujourd'hui est obligé, bien à regret, de protester contre une prétention « sans fondement. »

Or, je demanderai si la proposition de la publication d'*une seule carte* ou d'un seul monument indique l'idée et le plan d'une publication d'ensemble, chronologique et systématique d'une collection de monuments accompagnée d'un texte, ou pour servir de preuves à ce texte ?

Ainsi, la proposition faite par M. Jomard en 1825 ne prouve autre chose sinon qu'il n'avait alors que l'idée de la publication d'*une carte*.

(1) M. Jomard ne cite que les Bulletins de la Société de géographie (voyez p. 1, 2, 6, 7, 11 et 13), et une fois l'excellent ouvrage de M. Paulin Paris, *Les Manuscrits français*.

(2) Et en effet, le procès-verbal de la séance de la Société de géographie où est consignée cette proposition de M. Jomard, dit ce qui suit :

« M. Jomard, qui donne ses soins à la publication du second volume de ce recueil, propose d'y faire entrer une carte du moyen âge, déposée à la Bibliothèque royale, et il demande qu'un membre de la Société soit chargé de l'examiner avec soin, d'en rendre compte et de veiller à l'exécution de la gravure. » (Bulletin de la Société de Géographie, tome IV, 1^{re} série, p. 48.)

Or, s'il avait eu la pensée dès lors de faire la publication qu'il n'entreprit qu'après la mienne, n'était-ce pas le cas alors de déclarer qu'il se réservait le droit de reproduire ce monument ou cette carte dans une collection ou dans un *corpus* dont il projetait la publication ? L'occasion était sans doute la plus opportune pour annoncer *publiquement* cette idée et ce plan, lorsqu'il s'agissait de publier un monument de la cartographie ancienne. Mais il ne déclara absolument rien à ce sujet. Il n'est pas sans intérêt de montrer ici que l'article du Bulletin indique seulement que M. Jomard proposait de joindre au Recueil de la Société *une carte*, mais le même article ne dit pas que c'était l'Atlas catalan dont il s'agissait et dont M. Walckenaer avait déjà signalé l'importance dès 1809.

L'autre allégation de M. Jomard consiste en ce que, «en 1829, le consul de France à Londres, en même temps que le célèbre J. Barrow, «répondaient à ses questions sur les anciennes cartes déposées dans le «*British Museum.*» (*Ib.*, p. 11.)

Cette allégation ne prouve rien non plus dans la question dont il s'agit. Elle est de la même valeur de la précédente.

Elle prouve seulement qu'en 1829, le zélé conservateur du département des cartes ou du *Dépôt de la géographie de la bibliothèque du roi*, comme l'appelait M. Hay, se bornait à demander, *en cette qualité*, des renseignements sur la mappemonde de Fra Mauro, sur laquelle le consul de France à Londres lui a envoyé quelques détails qui occupent deux pages dans le Bulletin cité par ce même conservateur, *et où on ne rencontre pas un mot qui indique le projet d'une publication d'ensemble* ou d'un *corpus*, ni même de ce monament⁽¹⁾, sur lequel il est bon de rappeler ici que depuis 1806 un volume in-folio avait été publié par le savant Zurla⁽²⁾, et que des renseignements très-détaillés avaient été donnés par le même savant dans une dissertation publiée en 1818, accompagnée de la même mappemonde réduite gravée⁽³⁾.

L'autre allégation de M. Jomard, faite en faveur de l'antériorité de son idée, est exprimée de la manière suivante :

«En 1836, l'auteur d'un ouvrage célèbre les *Manuscrits français* (ouvrage cité plus tard dans l'*Athenæum*, avril 1840, n° 651, p. 316)⁽⁴⁾, «n'imprimait-il pas que le directeur du cabinet des cartes de la Bibliothèque du roi s'occupait (notez) de la publication des anciennes cartes?»

Quoique cette allégation soit de la même nature que les autres et qu'elle ne prouve rien à propos du fait dont il s'agit, nous croyons devoir renvoyer le lecteur au livre précieux de M. Paris, où il y verra (t. I, p. 346), publié dans ladite année 1836, tout le contraire de ce que prétend le savant conservateur.

Je transcrirai textuellement le passage relatif à M. Jomard.

M. Paris après avoir traité dans cet article des savants qui s'étaient occupés de la carte catalane, ajoute : «Depuis, M. Jomard, le célèbre directeur du cabinet des cartes et plans de la Bibliothèque du roi (notez), «s'est livré à de nouvelles recherches sur les *cartes catalanes*; elles ne «tarderont pas à être publiées, et le monde savant ne manquera pas d'en «apprécier l'importance.»

Ainsi le passage allégué par M. Jomard prouve absolument le contraire de ce qu'il voulait faire croire. Entre des recherches sur la carte ou Atlas catalan et la publication systématique et chronologique d'un *corpus* de monuments géographiques et de cartes, il y a une immense

(1) Voyez le Bulletin de la Société de géographie, tome XII, 1^{re} série, p. 223.

(2) Il mappamondo di Fra Mauro Camaldulense descritto ed illustrato da D. Placido Zurla. Venezia, 1806.

(3) Sulle antiche mappe idrogeografiche lavorate in Venezia commentario di Placido Zurla. Venezia, 1818.

(4) Pourquoi ne pas citer le tome et la page de l'ouvrage de M. Paris?

distance ; ce sont des choses absolument différentes. C'est donc d'après cette confusion de deux choses entièrement distinctes que M. Jomard a raisonné, et qu'il a été conduit à dire (p. 4) que j'avais oublié que la pensée de publier les anciennes cartes était émané du sein de la Société de géographie quinze ans au moins auparavant, lorsque du sein de la Société, c'est-à-dire de M. Jomard, n'était émané d'autre pensée que celle de publier *une carte* ou un seul monument⁽¹⁾.

Afin de suivre l'ordre chronologique de ses allégations, nous transcrivons celle-ci qui doit succéder à la précédente.

« On peut encore consulter, dit-il, à ce sujet (il s'agit de son projet) le « discours du secrétaire général de la Société de géographie. » (Rapport de 1839, t. XII, 2^e série, p. 328 et 329 ; *Opuscule*, p. 10.) Or, dans ce rapport, et dans la partie du texte relative aux cartes anciennes, *il n'y a pas un mot* de son prétendu projet de publication d'un recueil de cartes ; il n'y est question que d'un *catalogue* de cartes qu'il se proposait de publier.

Voici le passage auquel il entend faire allusion :

« Ce n'est pas ici (dit le secrétaire dans son rapport) le lieu de faire connaître toutes les richesses que renferme le cabinet (celui des cartes) : ce soin appartient au conservateur, qui se *propose de publier un catalogue raisonné de la collection des cartes du cabinet de la Bibliothèque royal.* » Or on voit bien qu'en 1839 le projet de M. Jomard était de publier un *catalogue*, et non pas les cartes mêmes du moyen âge rangées dans un ordre systématique,

Ayant ainsi démontré que toutes ces allégations de M. Jomard sont autant de preuves contre sa prétention, je me permettrai de répondre à celles qu'il dirige personnellement contre moi. Il dit à la page 5 que « effet, quand il (c'est de moi qu'il parle) communiqua, en 1842, les premières feuilles gravées⁽²⁾ de ses cartes du moyen âge, sans dire un seul mot de ceux qui avaient travaillé avant lui sur ce sujet, une vive réclamation fut faite immédiatement ; et alors il déclara que loin de contes-

(1) Je dirait par contre que M. Jomard, membre de l'Institut, oublie qu'à plus forte raison, la pensée de la publication de *quelques* anciennes cartes est émanée du sein de l'Institut vingt années avant la proposition qu'il fit à la Société de géographie, de publier *une carte* ou un monument. En effet, en 1808, M. Dacier, au nom de l'Institut (Rapport sur les progrès de l'Histoire, etc., p. 190), avait fait ressortir « la grande utilité qu'il y aurait à faire graver les premières cartes portugaises et italiennes des XIII^e et XIV^e siècles (*ib.*, p. 86), » particularité que je n'ai pas oublié de citer dans l'introduction de mes Recherches, publiées en 1842, V. p. XIII et XIV.

Mais cette idée même diffère entièrement de la mienne et de mon plan. Là on se bornait simplement à indiquer l'utilité de la publication des cartes portugaises et italiennes de deux siècles, et on n'indiquait pas comment ni d'après quel système, tandis que mon idée et mon plan, déjà réalisés depuis 1842, comprennent les monuments antérieurs et postérieurs aux deux siècles indiqués dans le rapport en question.

Il est bon de rappeler ici encore que l'importance de la carte catalane avait été *publiquement* signalée bien des années avant, depuis 1800, par M. Walckenaer, dans une lettre adressée à Malte-Brun, et publiée dans les Annales des voyages. (Voyez Ann. des voyages, 1^{re} série, t. VII, ann. 1809, p. 246.)

(2) Ces premières feuilles contenaient déjà trente monuments, ce qui est bon à noter ici.

«ter à M. Jomard la priorité de ses projets de publication, il mentionnait «lui-même, dans le volume destiné à accompagner l'Atlas, les travaux de «son collègue.» (Bulletin de la Société, séance du 4 mars 1842, t. XVII, 2^e série; p. 221.)

Avant de dire et de prouver ce qui s'est passé à cette occasion, je dois protester ici contre une aussi étrange accusation de M. Jomard, qui se sert d'un procès-verbal dont la rédaction a motivé, de ma part, une réclamation dans la séance suivante, comme je le montrerai ailleurs; je dirai que *personne* n'ayant, jusqu'à l'époque indiquée (1842), publié une collection chronologique et systématique de cartes du moyen âge pour servir à prouver la priorité des découvertes des Portugais, et en même temps pour servir à l'histoire de la géographie du moyen âge, je n'avais besoin de citer personne à l'occasion de ma publication, puisque *personne n'avait publié avant moi une collection de ce genre.*

L'accusation que je repousse est au surplus d'autant plus injuste, que dans le texte qui accompagnait mon Atlas, texte qui était alors dans le domaine public, j'avais cité tous ceux qui avaient travaillé sur les cartes anciennes d'une manière spéciale et restreinte.

Puisqu'il faut rappeler cela à M. Jomard, je lui dirai qu'il aurait dû voir à la page xxii de l'introduction de mes Recherches (1), qui servaient de texte à l'Atlas, la phrase suivante :

«Plusieurs savants se sont occupés des monuments géographiques de «ce genre. Nous citeron ici quelques-uns de leurs travaux.» Et alors j'ai cité Zurla, Potocki, Serristori, Zannetti, Paciaudi, Pezzana, de Hammer, Buache, Heeren, Fualdo, Simone Stratico, Formaleone et Sprengel.

Aux pages xiv, 110, 111, 122, 123, 162, 163, 228, 229, j'ai cité M. Walckenaer à propos de ses travaux sur les cartes anciennes; à la page 146, j'ai cité Barbier du Bocage au sujet de l'examen qu'il fit de l'Atlas de M. de Talleyrand (2) et de quelques autres monuments; aux pages 276 et 288, j'ai cité M. d'Avezac et les monuments cartographiques qu'il m'avait donnés avec la plus grande libéralité; à la page xcvi, j'ai cité M. Blau et ses mémoires sur les deux monuments géographiques de la bibliothèque de Nancy; à la page 275, j'ai cité M. Buchon et son travail sur la carte catalane; aux pages xvii et 118, Doppelmayer; aux pages ciii à cvi, M. de Laborde; aux pages 118, 125, 128, 300, 307, de Murr; j'ai cité aussi Playfer à la page 275, et M. Tastu à la page III.

J'ai donc mis le plus grand scrupule à rappeler le nom et les travaux

(1) Recherches sur la découverte des pays situés sur la côte occidentale de l'Afrique, publiées au commencement de l'année 1842.

(2) Nous ferons observer ici que Barbier du Bocage examina l'Atlas de M. de Talleyrand bien des années avant M. Jomard, comme on peut le voir d'après l'article du même géographe publié au *Moniteur universel* de l'année 1807, p. 761. M. Jomard, dans sa brochure, p. 11, vient alléguer cependant, comme preuve de l'antériorité de son plan de publication, qu'en 1830, c'est-à-dire vingt-trois années après Barbier du Bocage, «M. de Talleyrand mettait à sa disposition sa bibliothèque géographique, riche alors, entre «autres cartes anciennes, d'un curieux atlas du xvi^e siècle.» Il ne se donne pas la peine de citer le géographe qui, avant lui, avait examiné le même atlas, et, ce qui plus est, l'avait signalé dans le *Moniteur*.

de la plupart de ceux qui, avant ma publication, s'étaient occupés des cartes du moyen âge.

Cela suffit pour anéantir une accusation si injuste, d'autant plus extraordinaire qu'elle est faite par celui qui avait fourni tous les renseignements pour la notice donnée au Bulletin de la Société de géographie, notice dont il fit faire un tirage à part qu'il distribua (tom. XII, 2^e série, p. 360, année 1839), et qui s'exprime ainsi sur le monument de Turin, en parlant des acquisitions faites pour la Bibliothèque royale : « Parmi les cartes de style primitif et informe, on remarque la mappemonde circulaire tirée d'un manuscrit de Turin, supposé du x^e siècle, quoique annexée à un manuscrit du viii^e. »

Il oublie d'indiquer que ce monument se trouve gravé dans le Catalogue publié par Pazini ; il oublie également de dire que la mappemonde du manuscrit de la bibliothèque de Leipsick avait été donnée par Naumann, dans son Catalogue publié l'année précédente, en 1838 ; et il se borne à ajouter : « et celle de la bibliothèque de Leipsick, du XI^e siècle. »

Je continuerai de transcrire les propres paroles de l'auteur de la note, qui se rapportent également aux acquisitions de la Bibliothèque royale :

Il indique « la petite mappemonde citée, dit-il, dans les *Antiquitates americanæ* de la Société d'histoire de Copenhague, » tandis que cette mappemonde est non-seulement citée, mais aussi gravée dans le même ouvrage à la page 279.

L'auteur de la note, en parlant des cartes de Sanuto, de celle du musée Borgia et de celle de Pareto, a négligé aussi d'indiquer que toutes les cartes étaient connues et gravées dans l'ouvrage de Bongars, celle de Borgia par le cardinal de ce nom, et donnée aussi par Heeren. et celle de Pareto par l'abbé Andrès. De la même manière, au sujet de la carte de Fra Mauro, il se borne à dire « qu'il a acquis aussi pour le cabinet une partie de la carte « de Fra Mauro du palais ducal de Venise, » lorsque cette partie n'est autre chose que la mappemonde réduite que Zurla avait fait graver en 1818. Puis en parlant du globe de Martin de Behaim, il rend compte de l'acquisition en ces termes : « Enfin et de l'année même de la découverte de l'Amérique la célèbre mappemonde de Martin de Behaim de Nuremberg ; » phrases qui paraissent annoncer une grande et admirable découverte de ce monument, tandis que la gravure de cette mappemonde avait été publiée par Doppelmayr, par de Murr, il y avait plus de trente ans, et aussi par Cladera.

Dans l'année suivante 1840, et dans la note publiée également au Bulletin de la Société de géographie (1), l'auteur de la notice en question indiquait parmi les acquisitions faites par le cabinet des cartes de la bibliothèque, « quelques fac-simile tels que deux petites mappemondes, l'une « de l'année 1417 appartenant à la ville de Reims, l'autre vers l'an 1372 « ayant appartenu à Charles V (2). »

(1) Bulletin de la Soc. de géogr., t. XIV, 2^e série, p. 438.

(2) Deux années après, lors de la présentation de mon Atlas à l'Institut (1842), M. Jomard viendra dire que les Mappemondes, acquises comme il le disait en 1840, pour la bibliothèque, seront republiées par lui bien qu'elles se trouvent dans ma collection !

Ici encore M. Jomard passe sous silence les auteurs qui, avant lui, s'étaient occupés de ces deux monuments ; il omet également de les citer lorsque de 5 mars de l'année suivante, 1841, il parle à la Société de géographie de ces mêmes mappemondes⁽¹⁾. Et cependant, déjà en 1830, Haenel avait signalé le manuscrit de Pomponius Méla où se trouve la première, et mieux encore, en 1836, M. Blau de l'Académie de Nancy, dans une dissertation bien connue, qui fait partie du recueil des Mémoires de cette Académie, avait annoncé *qu'il possédait un calque de cette mappemonde* ; il en était redevable à l'obligeance de M. L. Paris⁽²⁾.

Quant à l'autre mappemonde, que M. Jomard dit avoir appartenu à Charles V, il n'a pas non plus indiqué, dans les deux passages où il parle de ce monument : 1° qu'il se trouvait à la bibliothèque de Sainte-Geneviève ; 2° qu'il avait été signalé avant lui par le savant abbé Leboeuf, par Vaugondy en 1755, par Gough en 1780, par Robertson dans son introduction à l'Histoire de Charles V, par Tofino en 1787, et par d'autres.

M. Jomard, qui m'accuse si injustement de ne pas désigner ceux qui se sont occupés des cartes anciennes avant moi, aurait dû reconnaître que j'ai mis plus de scrupule que lui relativement à ces monuments mêmes, puisque j'ai cité à cette occasion tous les auteurs dont je connaissais les ouvrages⁽³⁾, tandis que lui n'en a pas nommé un seul dans les notices en question ! Si l'assertion de M. Jomard, quant aux citations, est en tout point inexacte, celle qu'il avance, « qu'une *vive réclamation* fut faite à la Société de géographie lors de la présentation de mon Atlas, » n'est pas plus exacte. Voici les faits tels qu'ils se sont passés.

Mon Atlas fut présenté le 18 février 1842, et, au lieu de la réclamation supposée, on trouve ce qui suit dans le procès-verbal de la séance :

« M. le vicomte de Santarem offre à la Société son Atlas composé de mappemondes et de cartes hydrographiques et historiques depuis de xi^e jusqu'au xvii^e siècle, pour la plupart inédites, devant servir de preuves à son ouvrage sur la priorité de la découverte de la côte occidentale d'Afrique.

« La commission centrale accueille cette importante publication avec un vif intérêt, et elle vote des remerciements à l'auteur⁽⁴⁾. »

Or, on voit qu'aucune réclamation ne s'éleva, et qu'au contraire cette publication, *entièrement nouvelle* et sans précédent, fut accueillie de la

(1) Bulletin de la Société de géog., t. XV, 2^e série, p. 198.

(2) Voyez mes recherches citées, p. XCVII.

(3) Voyez Recherches, p. xxii, note 1 et p. xcvi, note 1, et p. 95 et 279.

(4) Bulletin de la Société de Géographie, tome XVII, 2^e série, p. 158.

Nous rappellerons ici que dans la séance du 18 février 1842, dans laquelle on a accueilli cette présentation de mon Atlas avec un si vif intérêt, plusieurs amis de M. Jomard s'y trouvaient et qu'ils ont signé la feuille de présence : MM. d'Avezac, Eyriés, contre-amiral D. Durville, Larenaudière, de la Roquette, Daussy, Roux de Rochelle, baron de Ladoucette, Lafond, Texier, Thomassy, Guigniaut et Imbert de Mottelettes, et pas un ne prit la parole pour réclamer l'antériorité en faveur d'un autre, et cela, malgré la prétendue notoriété que M. Jomard vient soutenir, près de six années après, en faveur de son plan de publication d'un *corps* des cartes anciennes.

manière la plus flatteuse par ce corps savant, et de la même manière qu'elle l'avait été le même jour par l'Institut⁽¹⁾.

Ce n'est que dans la séance suivante du 25 février, que M. Jomard est venu faire sa déclaration *tardive*, dont je parlerai ailleurs, lorsque je ferai l'historique de cette désagréable affaire.

Je continuerai donc à analyser les allégations de M. Jomard.

A la page 5 de son opuscule, il dit qu'il avait réclamé, le 25 février 1842, devant l'Académie, parce que la présentation de mon Atlas comprenait des mappemondes préparées par lui-même pour la publication.

D'abord, c'était déjà chose assez singulière qu'une pareille prétention. On venait de présenter des monuments gravés, on les mettait tous dans le domaine du public, et celui qui disait posséder ces mêmes monuments encore inédits, annonce qu'il les republiera sans qu'on puisse dire qu'il avait copié mon Atlas ! Il n'est pas moins digne de remarque que de ces monuments, que M. Jomard voulait republier se servant du prétexte de l'antériorité de son idée, étaient le petite Mappemonde de Reims, de 1417, et celle des Chroniques de Saint-Denis du temps de Charles V, tandis que, dans la séance de la Société de géographie du 5 mars 1841, près d'un an avant la présentation faite par moi à l'Académie de ces monuments, il disait ce qui suit : « Ces deux figures sont loin de représenter l'état des connaissances géographiques aux époques dont il s'agit (1372-1417) et ce fait prouvait, selon lui, que les cartes mêmes portant une date, ne peuvent montrer le degré d'avancement de la science géographique, que pour le lieu même où elles ont été faites, ou plutôt pour la personne qui en est l'auteur⁽²⁾. »

Alors, si ces mappemondes n'indiquaient que cela et étaient si peu importantes pour la science géographique, si elles ne pouvaient nous apprendre tout au plus que le degré d'avancement d'un ou de deux individus isolés, pourquoi deviennent-elles indispensables pour sa publication une année après ? C'est qu'en mars 1841 ces mappemondes n'avaient pas encore été publiées par moi ni analysées dans mes Recherches !

Après avoir montré que la jour de la présentation de mon Atlas à l'Académie des inscriptions et à la Société de géographie, aucune réclamation ne s'est élevée, et avoir rétabli les faits qui se sont passés le 18 février 1842, je ferai observer maintenant que M. Jomard donne à entendre, si je puis bien comprendre le sens de ces paroles (p. 5 de son opuscule), que j'avais déclaré à l'Académie, le 25 février de la même année,

(1) Voici le procès-verbal de la séance de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, du 18 février 1842, qu'on peut vérifier au secrétariat de l'Institut :

« Le secrétaire perpétuel fait, au nom de l'auteur, M. le vicomte de Santarem, hommage de l'Atlas qui doit accompagner ses Recherches sur la priorité de la découverte de la côte occidentale de l'Afrique au delà du cap Bojador, et donne des détails sur les monuments géographiques inédites que cette Atlas renferme. M. le vicomte de Santarem, présente à la séance, reçoit de M. le président les remerciements de l'Académie. L'Atlas sera déposé à la Bibliothèque. »

Encore à la fin d'aout 1847, c'est-à-dire cinq années après, pas une seule carte de la collection de M. Jomard n'avait été déposée à la Bibliothèque de l'Institut.

(2) Voyez le Bulletin, tome XV, seconde série; p. 198.

«que je ne lui contestais pas la priorité de ces projets de publication (1), lorsqu'au contraire, je n'avais dit aucun mot à cet égard, comme on peut le voir par le procès-verbal de la séance de l'Académie (2).

L'autre allégation est exprimée de la manière suivante (p. 6) par M. Jomard, qui confond toujours les démarches qu'il faisait en sa qualité de conservateur des cartes de la Bibliothèque, avec son projet d'être éditeur des mêmes monuments dont il se procurait des copies pour le département confié à ses soins.

«Les démarches et la correspondance de M. Jomard en Angleterre, en Italie et en Allemagne, commencées depuis neuf ans, continuèrent avec une activité croissante : ses voyages en Belgique, en Allemagne, en Hollande, effectués pendant plusieurs années, jusqu'à l'année 1841 comprise, lui firent remarquer ou recueillir des monuments peu ou point connus.

«C'est alors qu'un grand nombre de dessins et de copies étant rassemblés, il commença la gravure des planches.»

Or, jusqu'aux déclarations si formelles que M. Jomard a faites publiquement, j'ai cru que toutes ses démarches n'avaient d'autre but que celui d'acquérir les copies des cartes anciennes ou les originaux pour le département qui était confié à ses soins, et pour l'utilité et au profit du public (3); mais je me suis trompé, car maintenant il nous dit «qu'il avait

(1) Voici les phrases de M. Jomard : «L'illusion où est tombé M. de Santarem est d'autant plus extraordinaire que déjà le 25 février de cette même année, il avait fait une communication semblable à l'Académie des inscriptions *et de la même manière*, et que M. Jomard avait réclamé devant l'Académie sur cette omission».

D'abord M. Jomard n'a même pas assisté à la séance du 18 février. Il n'était donc pas présent le jour où j'ai fait hommage à l'Académie de mon Atlas.

(2) Voici le procès-verbal de la séance de l'Académie du 25 février 1842 :

«M. Jomard regrette, après en avoir entendu la lecture, que sa santé ne lui ait point permis d'assister à la dernière séance, la présentation de l'Atlas de M. le vicomte de Santarem lui aurait fourni l'occasion qu'il croit devoir saisir en ce moment *d'apprendre à l'Académie* que depuis douze années il s'occupe de réunir divers monuments géographiques dans le dessein de les publier. Plusieurs de ceux qu'il a réunis et dont les calques destinés à la gravure ou les dessins sont faits *en partie*, et que M. Jomard signale, se trouvent compris dans l'Atlas de M. le vicomte de Santarem.»

(3) En décembre 1839 M. Jomard écrivait ce qui suit, parlant de la collection des cartes de la Bibliothèque royale :

«La branche de la collection la plus importante pour l'histoire de la science est celle de monuments de la géographie. Dans l'impossibilité où le manque de fonds mettrait l'administration depuis dix ans d'acheter toutes les grandes collections de cartes étrangères, anglaises, russes, autrichiennes, allemandes, etc., le conservateur (M. Jomard) s'est attaché à rechercher soigneusement en France et à faire rechercher au dehors les plus anciennes cartes géographiques qu'il a pu se procurer. A cet effet, il a mis à profit une correspondance étendue et des circonstances favorables, et il est parvenu par sa persévérance à former une série de plus de cent de ces monuments, soit en originaux, soit en *fac simile*, soit en gravures exactes.» (Bulletin de la Société de géographie, tome XII, 2^e série, p. 359.)

Ainsi, de l'aveu même de M. Jomard, *toute* sa correspondance pour se procurer les copies de ces monuments avait alors (1839) pour but unique d'enrichir le cabinet de la bibliothèque, et non pas de publier ces monuments.

Dans l'année suivante, en 1840, dans la note insérée au Bulletin de la Société de

rassemblé tous ces monuments, qu'il avait fait toutes les démarches dont il nous entretient, pour les faire graver et les publier lui-même.

Par l'allégation que j'ai textuellement transcrite en la rapprochant d'autres déclarations faites dans son même opuscule, M. Jomard montre, que le 18 février 1842, époque de la présentation de mon Atlas à l'Institut et à la Société de géographie, il n'*avait fait graver aucun des anciens monuments* dont il s'agit.

Et en effet, à la page 5, il dit que le 25 février 1842,

«Les copies et dessins sont prêts, même les calques *destinés à la gravure.*»

Donc la gravure n'avait pas commencé dès l'année 1841, une année avant, comme il le dit à la page 7, et encore moins en 1840, comme il dit à la page 11. De manière que, lors de la présentation de mon Atlas, on a avoué que *rien n'était gravé*, et cinq années après ma publication, on vient dire qu'on avait fait commencer la gravure une et deux années avant!!! La publication des trente premiers monuments de mon Atlas étant de février 1842, M. Jomard a pensé, premièrement, qu'en faisant remonter dans son opuscule le commencement de la gravure de ceux de sa collection à l'année 1841, il établissait ainsi son antériorité; puis, voyant que dans mes recherches, p. cvi, j'avais prouvé que mes planches étaient déjà gravées le 10 juillet 1841, et déposées au dépôt légal, il s'est récrié et est venu fixer le commencement de gravure à une année antérieure, à 1840!

Or, si ses gravures des cartes du moyen âge avaient été réellement commencées depuis 1840 et 1841, pourquoi ne les a-t-il pas communiquées à l'Académie et à la Société de géographie à l'occasion de la présentation de mon Atlas, bien qu'une pareille présentation n'eût pas été une preuve décisive d'antériorité, puisqu'il aurait pu les faire graver depuis que j'avais fait commencer la gravure des miennes au commencement de l'année précédente? Puis M. Jomard vient alléguer, comme titre de son antériorité, la communication qu'il a faite à la Société de géographie de ses planches!

Mais cette allégation comme toutes les autres sert de preuve contre sa prétention.

Toutes ses communications ont été faites *postérieurement à ma publication.*

Il suffira d'indiquer les dates pour anéantir aussi la valeur de cette allégation.

Le 18 février 1842, publication et présentation de mon Atlas; juillet 1842, première communication faite par M. Jomard de deux feuilles de la carte d'Hereford (1).

géographie (tome XIV, 2^e série, p. 433 à 438, sous le titre: Acquisitions du cabinet des cartes de la Bibliothèque royale pendant l'année 1840), on ne rencontre pas non plus un seul mot relativement au projet dont il s'agit.

(1) Séance du 15 juillet 1842 (Bulletin de la Société de géographie, tome XVIII, 2^e série, p. 76), il y est dit au procès-verbal: (M. Jomard présente la 4^e et la 5^e partie de «la Mappemonde d'Hereford, *qu'il doit publier* dans ses monuments de la géographie.»

Ainsi, la première présentation des deux feuilles d'*un seul* monument était postérieure d'*une année* à l'époque de la publication de mes premières planches remises au dépôt légal le 10 juillet 1841, et de près de cinq mois à celle de la présentation et de la publication de mon Atlas composé de trente monuments.

Et encore au mois d'août année 1847, c'est-à-dire six années après que mes premières planches se trouvaient déjà au dépôt légal et publiées, M. Jomard n'avait rien publié, rien n'était entré dans le domaine public.

Après les faits que je viens de constater quelles valeurs peuvent avoir ces paroles (p. 7 de son opuscule):

«Maintenant, à qui persuadera-t-on qu'il (M. Jomard) a puisé chez un autre l'idée de sa publication? Qu'une entreprise formée dès 1829 est empruntée à une production de 1842?»

Sans doute, l'idée de 1829 de proposer à la Société de géographie la publication d'*un seul monument* ne pourrait être puisée dans une publication de 1842, composé d'un ensemble chronologique de trente monuments; mais c'est bien l'idée d'une publication d'un Corpus énoncée le 25 février 1842, qui pouvait être prise dans une publication d'ensemble faite *antérieurement*, c'est-à-dire dans une publication faite depuis juillet 1841 jusqu'au 18 février 1842, avant qu'il fût venu *apprendre* à l'Académie et à la Société géographique qu'il avait cette idée depuis douze ans.

L'auteur de l'Opuscule, confondant toujours les démarches qu'il a faites en sa qualité de conservateur pour acquérir des copies et des *fac-simile* des monuments géographiques pour la Bibliothèque, confondant, dis-je, ce qu'il a fait en cette qualité avec la qualité d'éditeur de ces mêmes monuments qu'il est venu prendre après ma publication, ajoute, pour prouver l'antériorité de son idée, que :

«S'il s'agissait, pour prouver un fait assez notoire, de citer tous les savants et personnages étrangers auxquels il a eu recours depuis longues années pour venir à bout de former *et de publier* (notez) la collection de monuments, ou les secours qu'il en a reçus, il faudrait remplir de leurs noms une page entière⁽¹⁾ (puis il répète). Dès 1829 il s'adresse au célèbre John Barrow, pour connaître et faire copier les anciennes cartes⁽²⁾.»

Qu'est ce que tout cela fait pour la question dont il s'agit? Cela prouve que le zélé et habile conservateur du département des cartes et plans de la Bibliothèque du roi a, dès 1829, écrit à plusieurs savants afin d'obtenir des copies et des *fac-simile* pour enrichir cette série du cabinet, copies qui ont été payées par l'Etat, c'est-à-dire par les fonds de la Bibliothèque royale, pour être mis à la disposition du public avec cette libéralité sans exemple dans l'histoire par laquelle les trésors de ce grand établissement deviennent le patrimoine du monde entier.

Je ferai observer qu'il me semble qu'il y a quelque inexactitude dans l'énoncé des numéros, car la première planche gravée de la carte en question, présentée à la Société porte les n^{os} 1, 2, et la seconde les n^{os} 3 et 4, et non pas 4 et 5.

(1) Et en effet, il remplit une page avec trente-cinq noms.

(2) Voyez ce que j'ai dit plus haut, p. 5 [a], à l'égard de ces allégations.

[a] Correspondente á pag. 259 desta reedição.

Mais supposons même que dans la correspondance indiquée par M. Jomard il se rencontrât quelques indices de l'idée d'une publication systématique et chronologique des monuments de la géographie, ces indices *étant demeurés secrets jusqu'à présent*, ne serviraient qu'à confirmer le fait matériel que j'ai constaté, savoir : qu'avant le 14 juillet 1841, époque où plusieurs des monuments de mon Atlas étaient déjà gravés et cités dans des publications que j'avais fait paraître aux mois d'avril et de mai de la même année, et où plusieurs de mes planches avaient été remises au dépôt légal, il n'existait pas la moindre trace ni la moindre indication dans les recueils scientifiques, du projet d'un ouvrage de ce genre. C'est un fait que l'Opuscule de M. Jomard ne fait que confirmer.

Or, ce ne sont pas les allégations dont je viens de démontrer toute l'insuffisance qui peuvent suppléer à l'énoncé précis et imprimé d'un projet de publication de ce genre avant celle d'un autre.

D'ailleurs si les savants, comme l'observe M. Jomard, p. 10, font « assez peu de cas de ces déclarations préalables par lesquelles on s'ad-
« juge un privilège plantant pour ainsi dire son drapeau partout où l'on
« veut se créer un droit soi-même, » à plus forte raison ils ne feront aucun cas de ces déclarations *posthumes* faites après ma publication. De toutes les assertions avancées par le savant conservateur du département des cartes de la Bibliothèque royale, la plus curieuse est celle énoncée dans le passage suivant p. 8.

« C'est en 1842 (dit-il), qu'est née une concurrence imprévue mais *tardive*, et dans la page 11 où il dit : *l'apparition inattendue des gravures données par M. de Santarem*, oubliant que le 14 juillet de l'année antérieure 1841 il m'écrivait au moment de s'absenter de Paris ce qui suit :

« Je ne m'en irai pas sans vous remercier, etc., et sans mettre à la disposition de M. Bouffard, comme de vos coloristes, les anciennes cartes de notre cabinet. »

Comment après cela vient-il soutenir que ma publication, en 1842, était imprévue et inattendue, lorsque lui-même mettait les monuments, une année avant, à la disposition de mes graveurs et de mes coloristes ? et *tardive*, lorsqu'elle arrivait avant la sienne et avant toute autre ?

Comment peut-on soutenir que celui qui publie faisait concurrence à celui qui n'avait rien publié ? On pourrait dire, au contraire, que c'est M. Jomard qui est venu *tardivement* me faire la plus redoutable concurrence que celle du savant conservateur des cartes et plans de la Bibliothèque royale, demandant partout et obtenant, *en cette qualité*, pour les publier lui-même après, des calques et des *copies, des fac-simile* des monuments géographiques pour ce grand dépôt des connaissances humaines, qui rend de si grands services aux savants de toute l'Europe (1) ?

(1) Plusieurs cartes de celles dont M. Jomard annonce la publication dans les premières livraisons, furent acquises par le cabinet de la Bibliothèque royale après ma publication des trente premiers monuments de mon Atlas, en 1842. La carte d'Edrisi du Ms. d'Oxford fut acquise en mai 1843 par la Bibliothèque; la carte itinéraire de Londres à Jérusalem fut acquise en février 1843 par la Bibliothèque; la grande carte de Parme, des Pizzigani, fut acquise par la Bibliothèque le 20 décembre 1843.

Pour en finir avec les allégations de M. Jomard, relativement à l'antériorité de son idée sur la publication systématique des cartes du moyen âge, il dit qu'il y avait en sa faveur *notoriété* (p. 10).

Ici encore ce savant, confondant toujours ses démarches comme conservateur avec son projet d'être éditeur, fonde ce qu'il appelle *la notoriété* d'une publication, et d'une publication d'ensemble, sur la proposition faite en 1829 de la publication d'une seule carte ou d'un seul monument, et sur les informations qu'il a demandées en 1830 à M. Barrow à propos de deux autres monuments ! Or, s'il y avait eu notoriété de son plan, il n'aurait pas eu besoin de venir, à l'occasion de la présentation de mon Atlas, apprendre à sa propre Académie⁽¹⁾ et à la Société géographique, dont il est un des fondateurs, que depuis plusieurs années il avait conçu le dessein de publier un *corpus* des monuments de la géographie.

Si son idée de cette publication était notoire alors, il était tout naturel que ses amis qui siégeaient à l'Académie et à la Société de géographie, eussent saisi, dans son absence, l'occasion de réclamer pour lui cette prétendue antériorité ; mais pas une voix ne s'éleva et personne n'en parla ; c'est ce qui arrive toutes les fois qu'on oublie de citer ses devanciers.

Je viens d'analyser une à une les allégations de M. Jomard, et je ne doute pas que ceux qui se donneront la peine de me lire, trouveront que non-seulement elles ne prouvent rien en faveur de sa prétention, mais qu'elles lui sont toutes défavorables et aussi qu'elles viennent confirmer l'assertion que j'avais émise dans l'écrit qui donna lieu à l'opuscule publié par le savant conservateur.

Maintenant je raconterai la marche suivie par M. Jomard après ma publication.

Au commencement de l'année 1841 parut la chronique de la découverte de Guinée par Azurara, copiée et publiée par M. le vicomte da Carreira, et non pas par moi, comme l'ont dit par erreur ceux qui n'ont pas pris la peine d'en lire ni le titre ni l'introduction. Dans des annotations que je fus invité à joindre à cette chronique, j'y faisais déjà mention de mon Atlas⁽²⁾ : J'ai fait hommage à M. Jomard d'un exemplaire du petit nombre de ceux que l'éditeur m'avait donnés. Le savant académicien me remercia dans une lettre qu'il m'écrivit le 11 mai de la même année⁽³⁾.

Au 14 juillet de la même année, quatorze monuments géographiques de mon Atlas étaient déjà gravés⁽⁴⁾, et le Journal de la librairie, n° 28,

(1) Voyez plus haut le procès-verbal de l'Académie des inscriptions et belles-lettres 25 février 1842.

(2) Le Journal de la librairie du 22 mai 1841, p. 257 et 259, a fait mention du dépôt légal de l'ouvrage en question.

(3) Au mois d'avril de la même année 1841, j'ai publié en portugais le mémoire intitulé : *Memoria sobre a prioridade dos descobrimentos*, et déjà j'y ai cité plusieurs monuments qui faisaient partie de mon Atlas. (Voyez p. 162, 173 (note 1), et 218.)

(4) Voici la liste des monuments de mon Atlas, qui étaient déjà gravés le 22 fé-

du 10 du même mois, p. 347, annonçait déjà la publication de planches de mon Atlas.

Quatre jours après que cette annonce fut publiée et que ces cartes furent mises au dépôt légal, M. Jomard m'écrivit, me priant de dire dans mon texte qu'il se proposait de faire une publication d'une *centaine* de monuments géographiques, dont soixante seraient gravés *in extenso* ou par EXTRAITS, et QUARANTE *décrits* (1).

vrier 1841, près de six mois avant que M. Jomard eut pensé à me communiquer son projet.

- 1° Fragment de la carte de Pizzigani de 1367.
- 2° Carte catalane de 1375 (fragment).
- 3° Carte Pinelli, de 1380 à 1400 (fragment).
- 4° Carte d'Andrea Bianco, de 1436 (fragment).
- 5° Planisphère du même cosmographe (fragment).
- 6° Mappemonde de Fra Mauro (fragment).
- 7° Carte de Gracioza Benicasa, de 1467.
- 8° Carte de Juan Martines, de 1567.
- 9° La grande et magnifique carte d'Afrique de Juan de la Cosa, pilote de Colomb, de 1500.
- 10° La mappemonde des Chroniques de Saint-Denis.
- 11° La mappemonde de Pomponius Méla, de la bibliothèque de Reims, de 1417.
- 12° L'Afrique du globe de Martin de Behaim, de 1492.
- 13° La grande carte espagnole d'Afrique, de 1527, qui se trouve à la bibliothèque de Weimar.
- 14° La carte d'Afrique de Jacques de Vaulx. (Ce fait est constaté par les quittances du graveur, M. Bouffard, datées du 22 février 1841.)

(1) Il n'est pas sans intérêt de mettre ici en regard ce que j'ai dit en 1842, à la page civ de mes Recherches, avec ce que M. Jomard est venu dire en décembre 1843, près de deux années après, enfin avec ce qu'il est venu dire en juillet 1847 dans son Opuscule, p. 12.

1842.

Je disais, pag. civ de mes Recherches, en parlant de la publication de la collection des cartes du moyen âge: «L'utilité d'une telle publication, au profit de la science, devient donc incontestable, car on est à même de mieux étudier ces monuments, de les comparer ensemble, et dans leur ordre chronologique ou dans leurs systèmes, les trouvant tous réunis dans un atlas à la portée de tout le monde, que s'ils se trouvaient, comme par le passé, conservés, enfermés dans un seul local et dans un seul pays, et que les savants, pour les consulter, fussent forcés de faire des pèlerinages de Saint-Pétersbourg à Paris, de Paris à Londres, à Rome et ailleurs.»

1843. — Décembre.

M. Jomard disait ce qui suit, à l'égard d'une publication de ce genre: «La Bibliothèque royale de Paris sera en mesure de mettre sous les yeux du public lettré une sorte d'histoire graphique de la géographie.» Et puis il ajouta: «Cette histoire serait formée par la série chronologique des cartes du moyen âge, soit en original, soit en *fac-simile* assez parfait, pour éviter aux savants des voyages dispendieux.» (Bulletin de la Société de géographie, tome XX, 2^e série, décembre 1843, p. 483.)

1847. — Juillet.

M. Jomard vient dire dans son Opuscule, p. 12: «La seule idée *neuve* et *utile*, était une entreprise consistant à réunir les monuments épars en Europe, mal ou point connus, et publiés *in extenso* à l'état de *fac-simile*.»

J'avoue que venant à apprendre tout à coup ce projet, dont je n'avais jamais entendu parler, et *cela au moment où quatorze monuments de ma collection* étaient déjà gravés, et lorsque d'autres étaient entre les mains des graveurs, j'avoue, dis-je, que j'ai hésité si je devais faire mention d'un projet qui n'avait été consigné nulle part et qui m'était annoncé après que ma publication était déjà si avancé et si connue du public savant; mais l'affection que j'avais consacrée à M. Jomard m'a fait faire ce sacrifice de dévouement, auquel peut-être tout autre se serait refusé. Les faits qui viennent de se passer prouvent malheureusement que j'aurais dû agir avec plus de prudence, en ne me laissant pas aller à une si généreuse condescendance. J'ai cru cependant, poussé par un certain presentiment, devoir déclarer dans ma préface, pour prévenir toute équivoque, « que je n'avais appris ce projet qu'après que plusieurs monuments de mon Atlas étaient gravés et que quelques-uns avaient déjà été mis au dépôt légal, comme on le voyait au Journal de la librairie du 10 juillet de la même année 1841 (1). »

Après le sacrifice d'obligeance que j'avais fait, j'ai pensé que M. Jomard me saurait quelque gré, et, tout en mettant à exécution le projet qu'il venait d'annoncer après ma publication, me laisserait tranquillement poursuivre le mien; mais loin de cela, lors de la présentation de mon Atlas à la Société de géographie, le 18 février de l'année suivante 1842 (2), le savant conservateur est venu faire la déclaration suivante, qui est consignée au procès-verbal de la séance du 4 mars :

« M. Jomard fait observer, au sujet de la présentation de l'Atlas de M. le vicomte de Santarem, qu'il s'occupe aussi depuis plusieurs années de former une collection de cartes du moyen âge, pour en faire l'objet d'une publication, et qu'il croit nécessaire de présenter dès aujourd'hui cette observation, « afin qu'en publiant plus tard, de son côté, les monuments que M. de Santarem a aussi fait entrer dans son travail, il ne puisse encourir aucune accusation de plagiat. »

De manière que les soixante monuments qu'il devait donner en entier ou par extrait, selon la lettre du 14 juillet de l'année précédente, et l'immense quantité de portulans, d'atlas maritimes et de cartes du moyen âge qu'il avait à sa disposition à la Bibliothèque royale et dans les autres bibliothèques de l'Europe, ne fournissaient plus à M. Jomard assez de documents pour sa publication, tandis que leur mise au jour exigerait la coopération de plusieurs savants; il lui fallait reproduire encore les monuments que j'avais publiés, et cela sans pouvoir être accusé de plagiat!

Il est bon de faire remarquer ici que six années après ma publication, ce ne serait plus les monuments du cabinet que M. Jomard avait l'intention de publier partie en extrait, encore moins celle de décrire seulement quarante, mais bien de donner tous ceux qui se trouvaient épars en Europe, et cela *in extenso* et à l'état de *fac-simile*!

Ainsi d'après le dire de M. Jomard lui-même en 1847, on doit conclure que son projet de 1841 n'avait rien de neuf ni d'utile!

(1) Voyez mes Recherches sur la découverte des pays situés sur la côte occidentale d'Afrique, p. cvi et suiv., dans la note.

(2) Voyez tome XVII du Bulletin de la Société de géographie, 2^e série, p. 160.

A cette étrange prétention, au lieu de répondre : « Si tel était votre projet, pourquoi ne l'avez-vous pas publiquement annoncé avant ma publication ? pourquoi ne l'avez-vous pas mis à exécution ? » je me suis contenté de répondre, pour éviter toute espèce de polémique, que *je ne lui disputais* pas la priorité de ses projets de publication, mais qu'ils ne m'ont été connus qu'après que plusieurs planches de mon Atlas étaient déjà gravées, mises au dépôt légal, et annoncées dans le Journal de la librairie, comme je l'avais indiqué dans la préface de mes Recherches.

Et en effet, que peut on dire de plus modéré et de plus poli à celui qui viendrait vous dire, *après que vous avez publié un ouvrage*, ou une partie de cet ouvrage⁽¹⁾ : *J'ai depuis longtemps le projet de publier un ouvrage* semblable ? Et cela sans que ce projet fût consigné et publiquement constaté dans aucun recueil scientifique ? Que deviendraient les droits d'un auteur, si, après la publication de son œuvre, on s'avisait de venir prétendre qu'on avait, depuis longtemps, conçu avant lui le projet de faire la même publication, et si, se servant de ce prétexte, on venait au surplus annoncer qu'on prendrait sur son œuvre même ? De manière que la conséquence d'une pareille prétention serait que celui qui publierait serait le plagiaire de celui qui n'a rien publié avant lui !

Mais la modération avec laquelle j'avais agi cette fois encore n'empêcha pas que, dans le procès-verbal de la séance du 4 mars 1842, le sens de mes paroles ne fût *complètement altéré*.

A la lecture de ce procès-verbal, dans la séance du 18 mars, j'ai réclamé contre la rédaction du précédent procès-verbal, particularité très-importante et que M. Jomard n'a pas mentionnée dans son opuscule ; et en effet, dans celui de cette dernière séance, il y est dit :

« M. le vicomte de Santarem rappelle que ce qu'il avait dit dans la précédente séance doit être entendu en ce sens qu'il n'a jamais eu l'intention de disputer la priorité d'un projet dont il n'a eu connaissance qu'après avoir lui-même fait graver plusieurs des cartes de son Atlas. Il ajoute que plusieurs savants en Europe s'occupent de publications semblables, notamment M. de Macedo, secrétaire perpétuel de l'Académie de Lisbonne, dont les travaux⁽²⁾ remontent à trente-cinq ans⁽³⁾. »

La rédaction de ce procès-verbal ne rendait pas exactement ce que j'avais dit ; mais les mêmes sentiments de modération et de prudence m'ont empêché de faire une nouvelle réclamation, d'autant plus que j'ai voulu éviter par tous les sacrifices imaginables toute discussion ultérieure qui pût avoir l'air de ces querelles personnelles, presque toujours fâcheuses pour ceux qui les provoquent et qui rarement profitent à la science.

Et c'est pourtant du premier procès-verbal du 4 mars 1842, contre la rédaction duquel j'avais réclamé, que M. Jomard vient, plusieurs années

(1) Mon volume de recherches et l'Atlas avaient déjà paru à cette époque, mais aussi ils étaient entièrement dans le domaine du public.

(2) Voyez Bulletin de la Société de géographie, tome XVII, 2^e série, p. 221.

(3) J'avais parlé des travaux de M. de Macedo faits sur les cartes du moyen âge.

après, se prévaloir pour prétendre que j'avais moi-même reconnu la priorité de son idée de la publication d'un travail d'ensemble et systématique des cartes du moyen âge !

Entre ne pas contester l'idée que quelqu'un dit avoir eue dans la tête et admettre la priorité de cette idée sur une idée semblable qu'on a conçue soi-même, il y a une grande différence. Non, je n'ai jamais eu la pensée d'admettre ou de reconnaître l'antériorité de l'idée de publication que M. Jomard *est venu m'annoncer après ma publication* et ceux qui liront attentivement cet écrit, ne pourront avoir aucun doute à cet égard.

Je me suis borné à dire, *par courtoisie*, ce que M. Jomard m'avait prié de dire, et voilà tout.

Je proteste donc de la manière la plus formelle contre l'interprétation que le savant conservateur veut donner à ma phrase, en se fondant sur les procès-verbal du 4 mars 1842, contre la rédaction duquel j'ai réclamé (1).

Depuis le 18 février 1842, époque de la présentation à la Société de géographie des 30 monuments contenus dans les premières livraisons de mon Atlas, cette publication s'est enrichie pendant la même année et pendant celle de 1843, de *quatorze* autres monuments, de manière qu'à la fin de 1843 j'avais déjà publié quarante-quatre monuments (2).

Ma publication se trouvant déjà si avancée, M. Jomard a pour la première fois révélé son plan de publication, en insérant au Bulletin de la Société de géographie du mois de décembre de la même année (3), un article qu'il intitula :

«*Note sur la publication des monuments de la géographie, par le conservateur de la Bibliothèque royale.*»

«Dans cette note il dit : «Depuis un siècle environ l'on a mis au jour quelques-unes de ces productions du moyen-âge, et on les a accompa-

(1) Bulletin de la Société de Géographie, tome XVII, 2^e série, p. 282.

(2) Voici la liste des monuments que j'ai publiés dans l'espace de temps indiqué dans le texte.

1^o Carte d'Afrique de Guillaume le Testu, de 1555.

2^o Planisphere de Nicolas d'Oresme.

3^o Mappemonde du XIII^e siècle, tirée du Musée britannique, Mss. royal, 14, c. XII.

4^o Mappemonde de forme ellipsoïde, anglo-saxon du XIII^e siècle, tirée d'un Mss. du Musée britannique.

5^o Mappemonde tirée du Ms. de Mathieu Paris, du XIII^e au XIV^e siècle, conservé au Musée britannique.

6^o La mappemonde d'Azaph le Juif, du XI^e siècle.

7^o Planisphere qu'on trouve dans l'*Imago Mundi* d'Honoré d'Autun, du XII^e siècle.

8^o Planisphere du même cosmographe.

9^o *Id.* de Gauthier de Metz, tiré d'un manuscrit de cet auteur, du XIII^e siècle.

10^o *Id.* du même auteur, } tirés d'autres Mss. de l'Image du Monde.

11^o *Id.* du même auteur, }

12^o Un autre du même auteur.

13^o *Id.* de l'*Imago Mundi*, de Pierre d'Ailly (XV^e siècle).

14^o Mappemonde de Ranulphus Hygeden.

(3) Voyez Bulletin de la Société de Géographie, tome XX, p. 478, année 1843.

«gnées de dissertations plus ou moins savantes et curieuses imprimées dans différentes contrées (en Allemagne, en Angleterre et en Italie⁽¹⁾), ainsi qu'en France, en Portugal⁽²⁾. *Mais nulle part, jusqu'ici, on n'a conçu ou annoncé du moins le projet de donner une collection de ces anciennes cartes* qui pourraient faire connaître avec plus de précision que par tout autre moyen, l'histoire des découvertes et les droits de chaque peuple à la priorité⁽³⁾.»

Il est difficile de croire qu'on ait pu écrire ces lignes après qu'une collection systématique composée de 44 monuments de ce genre était déjà publiée et dans le domaine public!! Il est vraiment étrange qu'on émette une pareille assertion, lorsque près de *deux années* auparavant le même auteur de la note avait appelé l'attention de l'Institut et de la Société de géographie sur la publication de ma collection de cartes anciennes!!! De manière qu'il faut invoquer ici M. Jomard contre M. Jomard lui-même!

Quoique les étranges assertions que je viens de signaler fussent imprimées dans le Bulletin de la Société de géographie par M. Jomard, je n'ai point publié un Opuscule contre lui, je n'ai pas fait la moindre réclamation pour continuer à montrer par mon silence la prudence et la mo-

(1) Dans mes Recherches publiées l'année précédente, p. xxii et suivantes, j'avais cité les dissertations sur les cartes du moyen âge publiées dans ces différentes contrées.

(2) En Portugal on n'a jamais publié une seule dissertation au sujet des cartes du moyen âge. Si l'auteur de la note entendait parler de ma publication, il me semble qu'un volume de 448 pages est un peu trop long pour être considéré comme une dissertation, et cette publication ayant été faite en France et en français, et les cartes gravées à Paris par des artistes français, pouvaient avoir droit de cité, car, si je ne me trompe, les ouvrages appartiennent au pays dans la langue duquel ils sont écrits, même lorsque le sujet intéresse plus particulièrement un pays étranger. S'il n'en était ainsi, tous les ouvrages qu'on imprime en France sur l'histoire des autres pays leur appartiendraient, quoiqu'ils fussent composés dans la langue française et publiés en France.

(3) Il est curieux de mettre ici en regard le titre de la première livraison de mon atlas publié le 18 février 1842, et ce que M. Jomard est venu dire en décembre de l'année suivante, 1843, c'est-à-dire plus d'une année et demie après.

Titre de mon Atlas. — Février 1842.

«Atlas composé de mappemondes et de cartes hydrographiques et historiques, depuis le xi^e siècle jusqu'au xvii^e, pour la plupart inédites, et devant servir de preuves à l'ouvrage sur la priorité de la découverte de la côte occidentale de l'Afrique et à l'histoire de la géographie du moyen âge.»

Note de M. Jomard, de décembre 1843

«... Les anciennes cartes pourraient faire connaître avec plus de précision que par tout autre moyen l'histoire des découvertes et les droits de chaque peuple à la priorité.»

L'application que j'avais faite de ces cartes a démontré la priorité des découvertes des Portugais, et montré les droits de cette nation d'une manière plus péremptoire que les autres documents. Voyez les §§ X et XI de mes Recherches déjà citées, et à la p. 258, conclusions 2^e, 5^e, sur les preuves démonstratives tirées des cartes anciennes en faveur de la priorité des découvertes portugaises.

dération avec lesquelles j'avais agi dès le commencement de cette désagréable affaire ⁽¹⁾.

Ceux qui liront attentivement cet écrit verront les projets de publication de l'auteur de la note s'agrandir à mesure que ma publication avançait.

A cette époque il ne s'agissait plus de la publication seulement en totalité, *ou par extrait*, de soixante cartes géographiques du moyen âge; il s'agissait de cartes orientales ⁽²⁾, de cadrans anciens, d'instruments d'observation des Arabes, de boussoles, d'une carte itinéraire de Londres à Jérusalem, et, outre cela, *de certains* monuments cosmographiques.

Et comme, dans mon atlas, *j'avais publié*, en 1842, des monuments du XI^e siècle, il a eu soin de faire remonter jusqu'en 1843 son projet de publication aux monuments des IX^e et X^e siècles; et plus tard, lorsque j'ai publié la mappemonde de *Cosmas* du VI^e siècle, et celle d'un manuscrit de Madrid du IX^e, et deux autres du X^e siècle, il vint annoncer en 1845, *plus d'une année après*, que sa collection remonterait *aux temps les plus reculés!*

Et comme j'avais publié des cartes postérieures à 1540, l'auteur de la note ajoute: «Plusieurs cartes postérieures à cette dernière date et conduisant jusqu'à la grande époque d'Ortelius, qui est celle de la réforme de la géographie, *entreront dans cette publication.*»

Et comme à cette époque je n'avais encore donné aucune des grandes mappemondes en entier, l'auteur de la note annonce que les premières

(1) L'assertion de M. Jomard dans sa note de décembre 1843 était d'autant plus inqualifiable que non-seulement quarante-quatre monuments de mon Atlas étaient déjà dans le domaine du public, mais aussi que dès le mois d'octobre 1841, c'est-à-dire plus de deux années avant la publication de la note en question, un long extrait de mon ouvrage, relatif aux cartes du moyen âge, où je les discutais chronologiquement avec des renvois à mon Atlas, avait été publié dans le tome VII, 2^e série, du Bulletin de la Société de Géographie, p. 201 à 264.

J'y ai cité en effet plusieurs cartes anciennes renfermées dans mon Atlas. Voir p. 205, note 1; p. 207, note 1, et p. 208, 221, 222, 223, 227, 253, 254, 256, 260.

L'assertion de M. Jomard soutenue en décembre 1843, est d'autant plus étrange, qu'en décembre 1841, deux années auparavant, déjà plusieurs de mes cartes avaient même été présentées à la Société de Géographie, et que le secrétaire général, dans le rapport des progrès de la géographie, lu dans l'assemblée générale du 3 décembre de la dite année, avait dit ce qui suit: «Il en est des cartes anciennes comme des manuscrits et des vieux livres: ce sont des documents aux quels on est souvent forcé d'avoir recours. *Personne* n'a pu mieux se convaincre de cette vérité que notre collègue, M. le vicomte de Santarem, *et ne l'a rendue* en même temps plus évident *par les belles reproductions qu'il vient de faire des principaux monuments géographiques du moyen âge* relatifs à l'Afrique. Le superbe Atlas, etc.» (Bulletin de la Société de géographie, tome XVI, 2^e série, p. 368.)

(2) Il est bon de rappeler ici, à propos de cartes orientales, que la Société de géographie avait décidé, dans sa séance du 6 mars 1835, que la traduction de l'ouvrage d'Edrisi par M. Jaubert serait accompagnée d'une carte générale qui serait la réduction des soixante-dix cartes originales jointes au texte arabe. (Voyez Bulletin de la Société de géographie, tome III, 2^e série, p. 211.) Par conséquent cette carte générale devait faire partie des volumes des Mémoires de la Société.

Le 18 décembre 1846, on annonça que «la réduction des soixante dix cartes d'Edrisi devait faire partie de la publication de M. Jomard.» (Bull., t. VI, 3^e série, p. 397.)

livraisons contiendront deux des plus grandes, une en six grandes planches doubles, puis une autre en trois planches doubles, et une autre, du XVI^e siècle, encore plus grande que celle d'Hereford.

Quant aux livraisons suivantes, la note en question annonçait qu'elles renfermeraient la carte des Pizzigani de 1367, plusieurs cartes de la Laurenziana, et *beaucoup d'autres...*, toutes cartes inédites : mais plus loin il ajoute que « la publication d'un corpus de cette espèce doit renfermer « non-seulement des pièces inédites, mais encore des pièces données jus-
« qu'à présent avec plus ou moins d'imperfection (1). »

D'après ce plan, rien n'échapperait à l'auteur de la note. Sous le prétexte que les pièces données par d'autres ne seraient pas parfaites, il pourrait les mettre toutes dans sa collection. Ainsi, d'après sa déclaration faite à la Société de Géographie lors de la présentation de mon atlas, et d'après ce plan, je serais toujours menacé de voir reproduire par M. Jomard les monuments publiés dans mon atlas. Cela me força à faire dernièrement mes réserves au sujet de la publication de tous les monuments qui serviront de preuves à mon ouvrage (2), réserves que j'avais faites déjà, en 1842, dans la première partie de mes Recherches (3).

Il suffit de lire attentivement l'introduction de mes Recherches, pages xxviii à cvii, terminées en 1841 et publiées au commencement de l'année suivante, il suffit de lire, dis-je, la déduction chronologique des cartes que j'y ai faite, pages 89 à 151 et pages 227 à 241, ainsi que les additions, pages 273 à 311, pour voir que j'étais amené *forcément*, par le sujet que je devais traiter, à produire toutes les pièces, tous les monuments géographiques qui serviraient à montrer : 1^o l'état des connaissances géographiques avant les découvertes des Portugais au xv^e siècle, et par conséquent pendant le moyen âge ; 2^o les progrès que ces découvertes ont fait faire à la science.

Or ce travail qui, de prime abord, paraissait spécial, profitait en même temps à la science en général, à l'histoire de la géographie du moyen âge et à celle des découvertes des différents peuples. L'étude que j'avais faite de la cartographie du moyen âge jusqu'aux temps modernes, et dont on peut s'assurer par la lecture des extraits donnés dans le Bulletin de la Société de Géographie du mois d'octobre 1841, et par celle de mes Recherches, me conduisit à l'examen de tous les travaux précédents sur les monuments géographiques du moyen âge. Cette investigation, dis-je, me prouva qu'à aucune époque antérieure à la publication des premières planches de mon Atlas, personne n'avait indiqué, dans aucune des nom-

(1) Bulletin de la Société de géographie, vol. XX, 2^e série, p. 498.

(2) Voyez Notice sur plusieurs monuments géographiques inédits du moyen âge et du XVI^e siècle, publiée dans le Bulletin de la Société de géographie, cahier du mois de mai 1847, tome VII, 3^e série, p. 316.

(3) Voyez mes Recherches sur la découverte des pays situés sur la côte occidentale d'Afrique, p. xv, j'y ai dit : « Nous donnons aussi *pour à présent* huit mappemon-
« des qui appartiennent au moyen âge, et étant antérieures aux découvertes des Portu-
« gais, attestent . . . etc. »

Voir p. xv, en parlant des cartes portugaises anciennes inédites, j'y disais : « *Nous
« comptons publier ces cartes plus tard.* »

breuses transactions des Sociétés savantes, le projet et le plan d'une publication de ce genre. Ce furent donc les preuves matérielles et péremptoires de ce fait constaté par cette étude qui m'ont fait signaler le même fait dans la notice contre laquelle M. Jomard est venu réclamer.

A la page 13 de son opuscule, M. Jomard déclare, sept et huit années après ce qu'il avait dit relativement au but de ces démarches et de sa correspondance (voyez plus haut page 13, note 1), «que la pensée de cette publication est née en même temps que la création d'une Collection géographique universelle embrassant toutes les parties de la science, et notamment l'ancienne géographie.»

Puis il ajoute : «Dans un établissement pareil, principalement consacré à l'histoire, le conservateur du Dépôt central de la géographie⁽¹⁾ eût manqué au premier devoir de sa charge, s'il n'eût pas, dès l'origine, songé à former une collection aussi complète que possible des cartes les plus anciennes, soit en originaux, soit en copies fidèles, dignes de figurer dans notre grand Musée littéraire.»

Tout le monde s'empressera de reconnaître la réalité du service rendu par M. Jomard, mais je ne sais si on accueillera avec la même confiance la déclaration qu'il ajoute «et manière à en faire jouir par la publication tous les hommes lettrés⁽²⁾», c'est-à-dire publiant *lui-même* ces monuments.

Ce ne sera pas moi qui discuterai maintenant ici cette question.

Il peut être bien rassuré ; je suis loin d'embrasser l'histoire entière de la géographie. Telle n'a jamais été mon idée. La lecture seule des prodigieux ouvrages du savant le plus encyclopédique de nos jours (de M. de Humboldt) m'en aurait détourné. Et d'ailleurs, quelles que soient les connaissances universelles d'un savant, la vie serait trop courte pour mener à bonne fin une pareille entreprise, de la manière du moins que je comprends qu'elle devrait être exécutée. M. Jomard ne doit craindre la concurrence de personne. D'ailleurs, abstraction faite de l'immense savoir qu'il faut pour faire un bon texte comprenant et discutant toutes les parties de la science, il y aurait d'autres obstacles matériels qu'il serait trop long d'énumérer ici ; il suffira de dire qu'il y a des portulans et des atlas inédits, qui coûteraient pour être reproduits en *fac-simile* à plusieurs exemplaires, plus de cinquante mille francs, et il faudrait dépenser plusieurs millions pour la publication d'un grand nombre de monuments qu'il faudrait reproduire *intégralement et par ordre chronologique*, pour «voir la géographie raconter elle-même son histoire par ses propres ouvrages, et par les productions graphiques de toute sorte,» comme le dit M. Jomard à la page 12 de son opuscule.

Je ne terminerai pas cet écrit sans faire quelques observations sur l'assertion émise par M. Jomard, page 9 de son opuscule, où il dit que j'ai puisé *plus que personne* dans le cabinet des cartes ; si M. Jomard di-

(1) Je crois que c'est le cabinet des cartes de la Bibliothèque royale.

(2) En 1842, dans l'introduction de mes Recherches sur les découvertes des Portugais, p. civ et suivantes, j'indiquais l'avantage qu'on retirerait de la publication dans une seule collection de ces monuments qui étaient tous épars et disséminés dans les différentes bibliothèques de l'Europe. (Voyez la note à la page civ.)

sait dans le département des manuscrits et des imprimés de la bibliothèque, le fait serait plus exact, puisque depuis 1820⁽¹⁾ j'y ai puisé largement, et tout m'a été confié par MM. les conservateurs de cet admirable trésor, avec une bienveillance et une libéralité sans égale. Mais quant à ce qui concerne le département des cartes, où j'ai sans doute recueilli un grand nombre de notions, celles-ci ont été bien moindres cependant que celles que j'ai puisées dans les autres départements, et s'il s'agit de gravures de cartes appartenant à ce dépôt, le nombre a été *on ne peut plus restreint*. Je n'ai fait graver que la petite mappemonde de Reims, un fragment d'une carte de Benincasa de 1467, et un tout *petit fragment* de la carte catalane; ainsi à peine deux fragments inédits. L'Afrique du glob de Behaim, donnée par Doppelmayer, ainsi que le fragment très-réduit publié par Buache, de la carte de Pizzigani, se trouvent dans des ouvrages imprimés dans les différentes bibliothèques⁽²⁾. Et si l'on considère que M. Hommaire de Hell a donné au moins quinze fragments de cartes tirées du même département⁽³⁾, je ne suis donc pas celui qui y a puisé plus que *personne*, en fait de copies de monuments, comme voudrait le faire croire M. Jomard.

Des cinquante-trois monuments qui composent déjà mon Atlas, quarante-huit ont été recueillis ailleurs qu'au département des cartes, dont M. Jomard est conservateur; et c'est justement de cet établissement que j'ai tiré le moins de copies pour mon Atlas.

Puisque malheureusement l'on m'a forcé de déclarer ici la vérité des faits, j'ajouterai qu'à peine les fragments que j'ai signalés plus haut furent gravés, je me suis abstenu pendant plusieurs années d'aller même au département des cartes, pour laisser entièrement le champ libre à M. Jomard, et ne pas lui causer le moindre ombrage, et je n'ai plus demandé jusqu'à ce mont à faire graver aucun monument de ce département. Ainsi je ne vois pas trop quel sens on doit attacher aux phrases du savant conservateur lorsqu'il dit «*que j'ai continué depuis 1842, librement et sans obstacle aucun de la part de qui que ce soit, mon travail de gravure et de publication.*» Et qui pouvait empêcher que les savants français, anglais, allemands, italiens, belges, espagnols, etc., missent à ma disposition les monuments renfermés dans les bibliothèques de ces différents pays?

(1) Déjà en 1820 j'avais examiné plus de deux cents manuscrits de ce département, examen dont le résultat fut la Notice des manuscrits portugais ou qui concernent cette nation, notice dont plusieurs extraits furent alors publiés à Paris dans les Annales des sciences, etc. (Annaes das Sciencias), et en 1827, par l'Académie royale des Sciences de Lisbonne. Depuis mon retour en France, en 1834, j'ai continué ces travaux jusqu'à présent, et les nouveaux renseignements recueillis forment déjà la matière d'un gros volume.

(2) Déjà dans l'introduction de mes Recherches, publiées en 1842, à la p. xvii, j'avais amplement indiqué le nombre d'emprunts que j'avais faits aux divers dépôts, et on y verra que seulement de l'Angleterre j'avais *alors* reçu six calques de mappemondes du moyen âge.

(3) Voyez l'Atlas de M. Hommaire de Hell, Histoire de la cartographie de la mer Noire.

En effet, j'ai continué depuis 1842, *sans recourir au département des cartes de la Bibliothèque royale*, mon travail de gravures et de publication de mon Atlas.

A ceux qui trouveront des défauts dans la partie déjà publiée de ma collection, je répondrai, quant à présent, qu'il vaut mieux publier les Monuments *inédits* et les mettre à la portée des savants que de ne pas les donner du tout; je leur dirai ensuite, avec l'autorité de M. Jomard, que «recueillir et publier *le premier* (comme je l'ai fait) des *fac-simile* et *in extenso* les anciens monuments de la géographie n'est pas une entreprise facile (Opuscule, p. 1).

Je leur dirai aussi que malgré cela j'ai déjà donné *in extenso* trente-trois Mappemondes, un Atlas maritime ou portulan des *xiv^e* et *xv^e* siècles, inédit, reproduit en *fac-simile* et en entier ainsi que d'autres monuments. A ceux qui me reprocheront d'avoir donné d'autres monuments par *extraits*, ou seulement par fragments, je répondrai avec l'autorité de M. Jomard (lettre du 14 juillet 1841), que ce savant a jugé utile ce mode de publication, puisqu'il a eu l'idée, *après moi*, de publier *par extraits* quelques monuments, et qui plus est d'en *décrire seulement* un grand nombre d'autres. La reproduction de ces fragments disposés par ordre chronologique et restreints à la représentation de la côte occidentale d'Afrique, montre d'une manière plus claire les progrès des découvertes faites de long de cette côte, que si j'avais publié intégralement les cartes dont je me suis borné à donner des extraits; et d'ailleurs, les découvertes effectuées, dans le *xv^e* siècle, sur la côte occidentale de l'Afrique étant le point de départ des grandes découvertes, il fallait commencer par là. Les fragments en question sont donc les pièces démonstratives de cette période de l'histoire de la géographie, et en même temps les preuves parlantes d'une partie du texte du volume de mes Recherches, publiées en 1842.

Je dirai toutefois à ceux qui, contre le sentiment d'un grand nombre de savants, me feront un reproche d'avoir donné de plusieurs cartes des fragments seulement, que ma publication n'étant pas encore terminée, elle deviendra plus utile pour la science avec le temps⁽¹⁾.

A d'autres enfin, qui pourraient ne pas comprendre la valeur et l'importance de quelques autres Monuments que j'ai donnés, je dirai de prendre un peu de patience pour quelque temps encore, et qu'outre les explications qu'ils peuvent trouver déjà à cet égard dans le texte même de mes Recherches, ils en apprécieront mieux l'importance lorsque je publierai le second volume de mes Recherches. Je leur dirai que faire servir à l'histoire de la science l'étude et l'analyse de ces Monuments géo-

(1) Dans le Journal de la Société royale géographique de Londres, tome XII, année 1842, et dans l'analyse que cette savante compagnie a publié de mon ouvrage, on lisait sur ces fragments ce qui suit :

«Quelques-unes des cartes ne sont données qu'en fragments, *par la même* elles ont moins de valeur comme monument de l'histoire de l'art; *mais cette partie de l'histoire de la géographie est encore si pauvre, que ces fragments mêmes sont accueillis avec avidité.*»

graphiques, est mille fois plus difficile que de les découvrir, de les *colliger*, et de les faire dessiner et graver.

Quoi qu'il en soit, malgré l'état incomplet dans lequel se trouvait encore en 1845 cette publication, mon savant confrère à l'Académie royale des sciences de Berlin, l'illustre géographe Karl Ritter, a, dans les séances de la Société de géographie de la même capitale, *démontré carte par carte* l'importance de mon Atlas, en donnant sur chacune des éclaircissements fournis, a-t-il dit, par mes propres recherches ⁽¹⁾.

De même, un autre savant allemand, le docteur Wappaüs, a pu donner en 1844 une curieuse et savante analyse des monuments de mon Atlas, dans le journal de la Société royal des sciences de Göttingue, se servant également des explications que renferment mes Recherches.

Enfin je rappellerai ce que j'ai dit en 1844, dans l'avertissement qui accompagnait la seconde livraison de mon Atlas, que j'ai apporté le plus grand soin à ma publication, et que malgré cela il se pourrait que d'autres calques pris sur les mêmes monuments présentassent quelques différences de lecture ; mais si l'on réfléchit que les copistes, et même les paléographes les plus exercés, ne sont pas toujours d'accord sur la lecture de quelques noms dans les manuscrits du moyen âge, et surtout dans les monuments de la géographie d'une riche nomenclature, on comprendra que ces différences ne peuvent en rien diminuer l'authenticité ni l'importance des monuments que j'ai publiés. Bien au contraire, les discussions philologiques qui pourront être soulevées par ces différentes lectures et par l'interprétation de ces noms, devront apporter de nouvelles lumières à l'histoire de la science.

Si parmi les ouvrages écrits de nos jours, et pour l'impression desquels on apporte le plus grand soin, il n'en est pas *un seul* où l'on ne trouve quelques fautes ou quelques erreurs, à plus forte raison il est bien difficile, sinon impossible, de pousser l'exactitude dans la transcription de milliers de noms contenus dans les monuments de la géographie du moyen âge, au point de défier les examens les plus minutieux. D'ailleurs je n'ai pas du collationner moi-même toutes les copies, puisque les originaux se trouvent dispersés dans un grand nombre de bibliothèques de l'Europe ⁽²⁾.

En terminant ici cet écrit, où je n'ai consigné que des faits constatés par la publicité ou prouvés par des pièces authentiques, et où les arguments inexorables des dates répondent péremptoirement à des préten-

(1) Lettre de M. Karl Ritter, de l'Académie de Berlin, daté du 12 avril 1845.

(2) Je dirai ici qu'un grand nombre de planches de mon Atlas ont été gravées par M. Bouffard, de qui le savant secrétaire général de la Société de géographie disai, dans son rapport sur les travaux de la Société pendant l'année 1841 et sur les progrès de la science :

«Le magnifique Atlas dont vous avez sous les yeux quelques feuilles, est le résultat d'un travail exécuté avec conscience et talent par un habile graveur géographe *que vous comptez dans vos rangs.*» (Bulletin, tome XVI, 2^e série, p. 368.)

D'autres planches ont été gravées par des artistes habiles que la maison du roi et des princes, les dépôts de la guerre et de la marine ont souvent chargés de graver de magnifiques cartes. Ainsi, je n'ai épargné aucun moyen de donner à ma publication toutes les garanties d'authenticité et de perfection désirables.

tions tardives, je déclare que rien ne peut donner une idée du dégoût et du chagrin que j'ai éprouvés en me voyant forcé de révéler au public ces tristes discussions, qui enlèvent aux travaux scientifiques un temps précieux et qui sont capables de décourager le zèle le plus ardent. Une seule considération atténuée en quelque sorte la violence que je me suis faite en publiant cet écrit, c'est qu'au moins il pourra servir de leçon à d'autres, et les avertir de ne pas être aussi condescendants que je l'ai été.

Ceux qui liront attentivement cet écrit verront, je n'en doute pas, que ce ne fut qu'après plusieurs années des plus pénibles sacrifices dont on n'a tenu aucun compte, et après avoir poussé la modération, la politesse et la convenance jusqu'à leurs dernières limites, que j'ai rompu le silence pour soutenir et prouver hautement que mon œuvre *m'appartient tout entière par l'idée, par le plan et par la priorité de la publication.*

DE SANTAREM.

Paris, le 15 septembre 1847.

NOTE
SUR LA PUBLICATION DE L'ATLAS

COMPOSÉ

DE MAPPEMONDES ET DE PORTULANS

ET D'AUTRES

MONUMENTS GÉOGRAPHIQUES,

DEPUIS LE VI^e SIÈCLE DE NOTRE ÈRE JUSQU'AU XVII^e.

PAR LE VICOMTE DE SANTAREM.

A l'occasion d'une demande que le célèbre Navarrete, président de l'académie de Madrid, me fit en 1826, au sujet des cartes anciennes, j'ai remarqué qu'aucun travail d'ensemble, à la fois chronologique et systématique sur ce sujet, n'avait été mis en lumière. Dès lors, j'ai démontré l'immense utilité que l'histoire de la géographie et celle des découvertes des peuples modernes pouvaient retirer de l'étude de l'ensemble systématique et chronologique des cartes et des monuments géographiques pour en former, un corps d'ouvrage que fit remonter aux premiers siècles du moyen âge et suivre le cours des temps jusqu'à l'époque qui a suivi les grandes découvertes, la réforme d'Ortelius et la nouvelle projection de Mercator.

J'ai donc pensé qu'un travail d'ensemble, exécuté d'après ces monuments, aurait pour résultat de donner la meilleure histoire de la science géographique, lorsqu'on aurait mis les cartes en rapport avec la partie systématique des ouvrages des cosmographes, avec les récits des historiens et des voyageurs.

De l'ensemble de ces travaux, il résulte un grand nombre de faits nouveaux acquis à la science par l'introduction dans la géographie de l'élément historique expliquant les cartes au moyen des données et des notions de l'histoire, et constatant la succession des découvertes progressives des peuples au moyen des représentations graphiques, enfin exposant les théories systématiques des cosmographes, et produisant en même temps l'application de ces mêmes systèmes dans les représentations de notre globe.

Mon recueil de monuments cartographiques se divise en quatre séries ou parties.

La première renferme *les systèmes des zones habitables et inhabitables dessinées pendant le moyen-âge pour servir de démonstrations aux théo-*

ries des anciens cosmographes, les Roses des vents en douze divisions de l'horizon, telles qu'elles sont figurées dans les manuscrits du moyen âge. Les mappemondes et planisphères représentant la forme de la terre et de ses divisions dressées depuis le VI^e siècle de notre ère jusqu'au commencement du XV^e siècle, antérieurement aux grandes découvertes des Portugais et des Espagnols.

Les monuments de cette série, déjà publiés dans mon Atlas, sont les suivants :

VI^e SIÈCLE.

1. Mappemonde de Cosmas *Indicopleustes*, d'après le manuscrit de la Vaticane.

VII^e AU VIII^e SIÈCLE.

2. Mappemonde reproduite en *fac simile*, tirée du précieux manuscrit de la bibliothèque d'Alby.

IX^e SIÈCLE.

3. Mappemonde tirée d'un manuscrit de la bibliothèque de *Saint-Omer*.
4. Mappemonde tirée d'un manuscrit de la bibliothèque de Strasbourg.
5. Planisphère découvert par M. Miller dans un manuscrit de Madrid, qui a appartenu à la bibliothèque de *Roda* en Aragon.
6. Mappemonde renfermée dans un manuscrit des Priscien, conservé au Musée britannique; reproduite, comme les précédentes, en *fac simile*.

X^e SIÈCLE.

7. Mappemonde tirée d'un manuscrit de Macrobe de ce siècle.
8. Planisphère tiré du même manuscrit.
9. Planisphère qui se trouve dans un manuscrit de la bibliothèque *Laurenziana* à Florence.
10. Mappemonde tirée d'un manuscrit d'Isidore de Séville, de la Bibliothèque impériale.
11. Mappemonde du même siècle, où l'on remarque la terre figurée par trois triangles d'après le système d'Orose, et renfermée dans un carré d'après les théories des Pères de l'Église.
12. Mappemonde tirée d'un manuscrit du même siècle et de la même bibliothèque.
13. Autre mappemonde tirée du même manuscrit.
14. Mappemonde représentant la terre partagée entre les fils de Noé.
15. Mappemonde du même siècle, représentant le système des zones habitables.
16. Mappemonde représentant le système des zones d'une manière différente des précédentes.
17. Planisphère du même siècle, conservé à la bibliothèque *Medicea* de Florence.
18. Une autre mappemonde renfermée dans un manuscrit conservé au musée Britannique.

XI^e SIÈCLE.

19. Mappemonde tirée d'un manuscrit conservé à la Bibliothèque impériale de Paris.
20. Mappemonde tirée d'un manuscrit très-précieux, conservé à la bibliothèque de Dijon.
21. Planisphère qui se trouve dans un manuscrit de la Bibliothèque impériale, renfermant une cosmographie d'Asaph.
22. Planisphère qui se trouve dans un manuscrit de la bibliothèque de Leipsig.
23. Mappemonde de ce siècle, qui se trouve à la bibliothèque Cotto-nienne du musée britannique.

XII^e SIÈCLE.

24. Carte représentant le système des climats, et l'*Aryne* ou méridien centrale des Arabes adopté alors en Espagne, tirée d'un manuscrit du même siècle conservé à la Bibliothèque impériale de Paris.
25. Planisphère qui se trouve dans le même manuscrit.
26. Mappemonde dressée par Henri, chanoine de Mayence, dédiée à Henri V, empereur d'Allemagne, reproduite en *fac-simile* d'après l'original conservé à la bibliothèque du Benet collège, à Cambridge.
27. Mappemonde renfermée dans le manuscrit de *Lambertus*, conservé à la bibliothèque de l'Université de Gand, et qui porte le titre de *Sphaera triplicata gentium mundi*, et où on remarque la liste des peuples qui habitent chaque continent.
28. Une autre mappemonde très-curieuse, renfermée dans le même manuscrit de *Lambertus* de la bibliothèque de Gand.
29. Une autre mappemonde différente des précédentes, renfermée dans un autre manuscrit de *Lambertus* conservé à la Bibliothèque impériale de Paris.
30. Mappemonde renfermée dans un manuscrit du même auteur, conservé à la bibliothèque de Gand, et où on remarque une curieuse légende sur l'hémisphère inférieur.
31. Représentation cosmologique renfermée dans le manuscrit de *Lambertus* de Gand.
32. Grande mappemonde renfermée dans un autre manuscrit de *Lambertus*, conservé à la Bibliothèque royale de la Haye.
33. Figure représentant César tenant un globe à la main où on remarque les trois parties du monde, savoir : l'Asie, l'Europe et l'Afrique, reproduite du manuscrit de *Lambertus* de la Bibliothèque impériale de Paris.
34. Mappemonde renfermée dans un manuscrit de *Lambertus*, intitulé *Floridus*, conservé à la bibliothèque de l'Université de Gand.
35. Mappemonde renfermée dans un manuscrit du musée Britannique qui contient un Commentaire de l'Apocalypse, composé par un auteur anonyme, probablement natif d'Espagne, rédigé vers l'an 787 (viii^e siècle) et dédié à Eutherus, évêque d'Osma. Ce manuscrit a été

- complété vers l'an 1109 dans le monastère de Silos du diocèse de Burgos.
36. Mappemonde du même siècle, qui se trouve dans un manuscrit de Saluste de la Bibliothèque *Laurenziana* à Florence.
 37. Mappemonde du même siècle, renfermée dans le manuscrit latin, N° 87 de la Bibliothèque impériale de Paris.
 38. Une autre mappemonde tirée du même manuscrit.
 39. Mappemonde, renfermée dans un manuscrit de *Guidonis* de la Bibliothèque royale de Bruxelles.
 40. Une autre mappemonde renfermée dans le même manuscrit.
 41. Grande mappemonde qui se trouve dans un manuscrit de la Bibliothèque royale de Turin, dressée dans le même siècle.
 42. Planisphère qui se trouve dans un manuscrit de l'*Imago Mundi* d'Honoré d'Autun.
 43. Mappemonde qui se trouve dans le même manuscrit.
 44. Mappemonde qui se trouve dans un autre manuscrit de Salluste de la bibliothèque *Medicea* à Florence.

XIII^e SIÈCLE.

45. Mappemonde renfermée dans un manuscrit de la Bibliothèque royale de Stutgard, de l'*Imago Mundi* d'Honoré d'Autun.
46. Système cosmographique renfermé dans un manuscrit de la même bibliothèque.
47. Figure représentant les différentes parties de la terre séparée par des mers, reproduite d'après le manuscrit de Gossain, conservé à la bibliothèque royale de Belgique.
48. Figure représentant le système des terres opposées, tirée du manuscrit de l'*Image du Monde* de Gossain, conservé à la bibliothèque royale de Bruxelles.
49. Figure représentant le monde de la forme d'une pomme, tirée du manuscrit de l'*Image du Monde* de Gossain, conservé à la bibliothèque royale de Bruxelles.
50. Une autre figure du monde tirée du même manuscrit.
51. Une autre représentation tirée du même manuscrit.
52. Mappemonde renfermée dans un manuscrit de ce siècle, conservé à la Bibliothèque de Leipsig.
53. Petite mappemonde du même siècle, tirée du manuscrit du d'Isidore de Séville du même siècle, conservé à la bibliothèque impériale de Paris.
54. Mappemonde du même siècle, où l'on remarque la terre figurée par trois triangles d'après le système d'Orose, et renfermée dans un carré, d'après les théories cosmographiques des Pères de l'Église.
55. Mappemonde du même siècle, qui se trouve à la bibliothèque impériale dans le manuscrit latin, fond de Navarre N° 6.
56. Mappemonde de ce siècle trouvée dans un beau manuscrit d'Isidore de Séville de la bibliothèque impériale.
57. Mappemonde Islandaise, tirée d'une Saga.

58. Planisphère qui se trouve dans un manuscrit de ce siècle dans la bibliothèque *Medicea*.
59. Grande Mappemonde qui se trouve dans un manuscrit de Ranulphus Hydgen, au musée britannique (M. Royal, 14-c. IX).
60. Planisphère qui se trouve dans un manuscrit de Gauthier de Metz, de l'*Image du Monde*.
61. Un autre planisphère qui se trouve dans le même manuscrit.
62. Planisphère qu'on trouve dans un autre manuscrit de ce même siècle de Gauthier de Metz, à la bibliothèque impériale de Paris.
63. Un autre tiré du même manuscrit.
64. Planisphère de Cecco d'Accoli, tiré de ses Commentaires sur le *Traité de la Sphère* de Sacro Bosco.
65. Planisphère qui se trouve dans un manuscrit de Salluste de la bibliothèque *Medicea* à Florence.

XIV^e SIÈCLE.

66. *Mappa terræ habitabilis. Flores historiarum, sive historia ab orbe condito ad ann. 1251, per Mattæum de Parisio*, donnée en *fac-simile* et tirée d'un manuscrit du musée britannique.
67. Petite mappemonde renfermée dans un manuscrit de la Cosmographie de Jean de Beauvais.
68. Mappemonde qui se trouve à la fin d'un manuscrit de Marco Polo, conservé à bibliothèque royale de Stockholm.
69. Mappemonde très-curieuse, renfermée dans un manuscrit de Marino Sanuto, de la bibliothèque royale de Bruxelles.
70. Une autre mappemonde renfermée dans un autre manuscrit de la bibliothèque royale de Bruxelles, de Marino Sanuto.
71. Représentation cosmologique, reproduite en *fac-simile*, du manuscrit français de la bibliothèque impériale de Paris, intitulé: *Archiloge Sophiæ*.
72. Une autre représentation du même genre, tirée du même manuscrit.
73. Grande mappemonde, renfermée dans le *Rudimentorum Novitiorum*.
74. Représentation des zones habitées et inhabitées, tirée d'un manuscrit de Goro Dati renfermant son poème géographique.
75. Une autre représentation de ce système, tirée du même manuscrit.
76. Mappemonde tirée d'un manuscrit de la bibliothèque d'Arras.
77. Mappemonde tirée d'un manuscrit de la bibliothèque *Laurenziana* de Florence.
78. Planisphère dessiné à la suite du livre de Guillaume de Tripoli: *De statu Sarrecenorum*, manuscrit de la bibliothèque impériale de Paris.
79. Mappemonde qui se trouve dans un manuscrit de la bibliothèque de Vienne (Autriche).
80. Planisphère qu'on voit dans un manuscrit de Salluste, de la bibliothèque *Medicea* à Florence.
81. Planisphère placé en tête du manuscrit latin, N^o 4,126 de la bibliothèque impériale, reproduit en *fac-simile*, comme tous les manuscrits précédents.

82. Planisphère qui se trouve au musée britannique dans un manuscrit du Polichronicon de Ranulphus Hydgen.
83. Mappemonde tirée d'un autre manuscrit du Polichronicon de Ranulphus, représentant la terre de forme ovale.
84. Mappemonde reproduite en *fac-simile*, d'après celle qu'on trouve dans le manuscrit des *Grandes Chroniques de Saint-Denis* (1364 à 1372), manuscrit de la bibliothèque de Sainte-Geneviève.
85. Grande mappemonde qui se trouve dans un manuscrit de la bibliothèque impériale, qui a pour titre : *Chronicon ad annum 1320*.
86. Globe de Nicolas d'Oresme, dessiné en 1377 à la suite de son *Traité de la Sphère*, et renfermé dans le manuscrit original du temps de Charles V, conservé à la bibliothèque impériale de Paris.
87. Grande et magnifique mappemonde de l'ancien musée du cardinal Borgia.
88. Mappemonde de forme carrée, renfermée dans une collection de cartes et portulans, conservée dans la bibliothèque *Medicea*.
89. Mappemonde de Marino Sanuto, de 1321, d'après l'original conservé à la Vaticane.
90. Mappemonde dressée dans ce siècle, où l'on remarque la terre divisée seulement en deux parties.
91. Mappemonde tirée d'un manuscrit du poème d'Ermengaud de Béziers, représentant le monde de forme carrée (manuscrits de la bibliothèque impériale).
92. Mappemonde du même siècle, où l'on remarque la Terre Antichthone, ou l'*Alter Orbis* de Pomponius Mela et des géographes du moyen-âge.
93. Monument cosmographique, représentant le système de l'Univers, tiré d'un manuscrit du même siècle.
94. Mappemonde qui se trouve dans un manuscrit de la bibliothèque impériale de Paris.
95. Mappemonde renfermée dans un autre manuscrit du même siècle.
96. Mappemonde et représentation cosmographique tirées d'un manuscrit de ce siècle, pour servir de démonstration aux théories de certains cosmographes du moyen âge.
97. Mappemonde de la fin du même siècle, qui se trouve au revers d'une médaille.

XV^e SIÈCLE.

98. Planisphère qui se trouve dans un traité de Pierre d'Ailly, intitulé : *Imago Mundi* (1410).
99. Mappemonde qui se trouve dans un manuscrit de Pomponius Méla, dessinée en 1417, et qui se conserve à la bibliothèque de Reims.
100. Mappemonde renfermée dans l'édition princeps d'Isidore de Séville de 1493, monument tiré de manuscrits plus anciens.

La seconde partie de mon Atlas renferme les cartes intermédiaires, savoir les cartes en partie systématiques, ayant déjà des éléments considérables de la géographie positive, et en même temps ayant déjà aussi la

partie hydrographique, les portulans, les cartes hydrographiques du moyen âge antérieurement aux découvertes des Portugais, des Espagnols et des autres peuples modernes.

Les monuments de cette série, déjà publiés dans mon Atlas, sont les suivants :

XII^e SIÈCLE.

- 101. Carte représentant l'empire d'Occident, renfermée dans le manuscrit de *Guidonis* du XII^e siècle, conservé à la bibliothèque royale de Bruxelles.
- 102. Carte de l'Europe et son littoral, tirée d'un manuscrit de *Lambertus* de la bibliothèque de Gand.
- 103. Carte très-curieuse de l'Asie et de l'Europe, reproduite également en *fac-simile* d'après un manuscrit des œuvres de Saint-Jérôme, conservé au musée britannique.

XIV^e SIÈCLE.

- 104. Portulan de Petrus Vescomte de *Gênes*, daté de 1318, magnifiquement enluminé, reproduit en *fac-simile* d'après l'original conservé à Venise.
- 105. Carte de Pizzigani de 1367 (fragment).
- 106. Carte catalane, reproduite pour la première fois en *fac-simile*, coloriée, etc.; en 2 feuilles.
- 107. Portulan, ou atlas maritimes, provenant de la bibliothèque Pinelli de 1384 à 1400, reproduit en *fac-simile* (3 planches).
- 108. Portulan renfermant les côtes de la mer Noire et de la Méditerranée. — Les côtes occidentales de l'Europe, les îles britanniques, reproduit pour la première fois en *fac-simile* d'après l'original qu'on dit avoir appartenu au cardinal de Richelieu.
- 109. Planisphère tiré d'un manuscrit italien.

XV^e SIÈCLE.

- 110. Mappemonde d'Andrea Bianco, dressée dans l'année 1436.
- 111. Carte marine par le même cosmographe (côte occidentale d'Afrique jusqu'au cap Bojador).
- 112. Carte renfermant le littoral de la mer Noire et les régions caspiennes avec les villes représentées, reproduites en *fac-simile* du manuscrit géographique de Goro Dati, de Florence.
- 113. Carte représentant les côtes de l'Asie-Mineure et l'Archipel.
- 114. Carte où on voit le cours du Tanais (Le Don), la ville de *Tana*, l'Hellespont et une partie de la Grèce orientale et des côtes de l'Asie-Mineure.
- 115. Carte représentant les côtes de la Syrie et l'île de Chypre.
- 116. Carte figurant la ville sainte de Jérusalem, la Galilée, de Liban et le Jourdain.

117. Carte représentant la ville d'Alexandrie et une partie du littoral de l'Afrique septentrionale.
118. Carte où on remarque la continuation de la même côte.
119. Carte figurant la côte d'Afrique depuis Tunis jusqu'au détroit de Gibraltar.
120. Carte renfermant la côte occidentale de l'Afrique jusqu'aux Canaries, limites où s'arrêtaient les connaissances de ce cosmographe.
121. Grande carte marine conservée à la bibliothèque de Lucerne, en Suisse, reproduite en *fac-simile* et pour la première fois.
122. Carte de 1422 conservée à la bibliothèque de Weimar.
123. Mappemonde tirée d'un manuscrit géographique de Goro Dati de 1422.
124. Une autre mappemonde qui se trouve dans le même manuscrit.
125. Mappemonde qu'on trouve dans l'ouvrage de la Salle.

La troisième partie de l'atlas renferme la série de mappemondes à partir de celle du célèbre cosmographe Fra-Mauro, de 1459 jusqu'au XVII^e siècle, après la réforme d'Ortélius, destinées à montrer, par le rapprochement avec les mappemondes antérieures aux grandes découvertes des Portugais et des Espagnols, les progrès que les explorations maritimes de ces deux nations ont fait faire à la science géographique et à la connaissance du globe que nous habitons.

Les monuments de cette série, déjà publiés dans l'atlas, sont les suivants :

126. La magnifique mappemonde dressée par Fra-Mauro, de Venise, en 1459, reproduite pour la première fois en *fac-simile* de la grandeur de l'original avec toutes ses nombreuses légendes (6 feuilles grand monde).
127. Mappemonde dressée en 1448 par Giovanni Léardus, de Venise, reproduite pour la première fois d'après l'original conservé en Italie.
128. Mappemonde extrêmement curieuse tirée d'un manuscrit du musée britannique, dans lequel on remarque déjà marquées les découvertes des Portugais sur la côte occidentale d'Afrique, sous le commandement de *Diogo Cam*, jusqu'au cap de Bonne-Espérance. Ce monument est daté de l'année 1489, c'est-à-dire de cinq années postérieures à ces découvertes.
129. Mappemonde dressée par Ruycb, et publiée en 1508, sous le titre de : *Universalior cogniti orbis tabula ex recentibus geographiæ Ptoleæi*. — Romæ, 1508.
130. Globe construit par le célèbre géographe et géomètre Schöner, en 1520 (Nuremberg).
131. Mappemonde d'Apianus, de 1520.
132. Mappemonde où on remarque la théorie des divisions par climats, tirée de l'ouvrage *rarissime* de Schöner, intitulé : *Opusculum geographicum*, de 1531.
133. Mappemonde arabe de *Casuini*, où on remarque la théorie des climats pour servir de comparaison à celle de Schöner.
134. Mappemonde dressée par Rucelli, de Florence, en 1532.

135. Mappemonde du cosmographe Sébastien Munster, de 1544, d'après la projection de Ptolémée.
 136. Mappemonde de Vadianus, de 1546.

La quatrième partie renferme les cartes et portulans postérieurs à l'année 1434, époque du passage du Cap-Bojador par le marin portugais Gil Eannes, qui constatent les progrès de l'hydrographie dus aux grandes découvertes maritimes des Portugais et des Espagnols.

Les monuments de cette série, déjà publiés dans mon atlas, sont les suivants :

XV^e SIÈCLE.

137. Carte dressée par le cosmographe catalan *Valsequa*, de Mallorque, de 1439.
 138. Carte de Gracioso Benincasa, d'Ancône, datée de 1467, conservée à la bibliothèque impériale de Paris.
 139. Carte du même cosmographe ayant pour titre : « *Graciosus Benin-casa Anconitanus composuit Venetiis, anno MCCCLXXI.* » (en deux feuilles tirée de la Vaticane).
 140. L'Afrique de la carte de Martim, de Behaim, de 1492.
 141. Carte magnifique dressée par Freduci, d'Ancône, en 1497, publiée pour la première fois en *fac-simile* d'après l'original conservé à la bibliothèque de Wolfenbutel.
 142. Mappemonde de *Juan de la Cosa*, pilote de Christoph Colomb en 1493, dessinée en 1500, reproduite de l'original en *fac-simile* (l'Afrique).
 143. Carte d'Afrique de Ruych, de 1508.

XVI^e SIÈCLE.

144. *Tabula moderna primæ partis Africæ*. Carte de Ptolémée (moderne), publiée à Strasbourg en 1513, d'après les cartes portugaises.
 145. Mappemonde espagnole avec ce titre : Carta universal en que se contiene todo lo que del Mondo sea descubierto fasta a ora. Hizola un cosmographo de su Magestad, Ano MDXXVII (*fac-simile*), tirée de la bibliothèque de Weimar.
 146. Mappemonde dessinée par le célèbre cosmographe espagnol *Diego Ribero*, publiée d'après l'original conservé à la bibliothèque de Weimar.
 147. Portulan ou atlas maritime de la navigation de Portugal aux îles Moluques, composé de 24 cartes marines dressées par le cosmographe portugais Francisco Rodrigues, en 1529, reproduit d'après l'original et publié pour la première fois.
 148. Carte d'Afrique de Jacques de Vaulx, pilote pour le roi en la marine, en 1533, reproduite en *fac-simile* d'après le manuscrit original conservé à la bibliothèque impériale.
 149. Carte de Guillaume le Testu (Afrique), de 1555, magnifique *fac-simile*.
 150. Carte dressée par Jean Martines, à Messine, en 1567, reproduite en *fac-simile*.

XVII^e SIÈCLE.

151. Carte des côtes occidentales d'Afrique, par *Guillaume Levasseur*, de Dieppe, reproduite en *fac-simile* et publiée pour la première fois.
 152. Carte d'Afrique de Jean Dupont, de Dieppe, reproduite en *fac-simile* et donnée pour la première fois. Cette carte est datée de 1625.
 153. Carte d'Afrique faite à Dieppe par l'hydrographe Jean Guerard, en 1631, reproduite en *fac-simile* et donnée pour la première fois, comme les deux précédentes, d'après les cartes originales conservées au dépôt de la marine (deux feuilles).

Les cartes marines et les portulans étant dressés sous la direction de la *Rose des Vents*, j'ai déjà donné plusieurs figures des roses en usage au moyen-âge, et dont la plus ancienne remonte presque au siècle de Charlemagne, du moins elle représente la rose de l'époque de ce prince.

Celles que j'ai déjà publiées dans mon atlas sont les suivantes :

154. Rose des vents qui se trouve dans un manuscrit du x^e siècle en douze divisions de l'horizon, et où on trouve indiqués les phénomènes météorologiques produits par les vents.
 155. Une autre rose des vents en douze divisions tirée d'un manuscrit d'Azaph, du xi^e siècle.
 156. Rose des vents dessinée dans le même siècle, tirée d'un manuscrit de la bibliothèque impériale.
 157. Une autre rose tirée d'un manuscrit de Vitruve, du xi^e siècle, de la bibliothèque impériale.
 158. Rose des vents en seize divisions de l'horizon, tirée d'un manuscrit du xiv^e siècle, d'Ermengaud, de Béziers.
 159. Une autre rose en douze divisions, d'après le système des Grecs d'Alexandrie, avec les noms correspondants en usage au moyen âge.

Ces quatre parties de mon atlas correspondent à celles du texte explicatif qui a pour titre :

« *Essai sur l'histoire de la cosmographie et de la cartographie pendant le moyen âge et sur les progrès de la géographie après les grandes découvertes du XV^e siècle, pour servir d'introduction et d'explication à l'atlas composé de mappemondes et de portulans et d'autres monuments géographiques, depuis le VI^e siècle de notre ère jusqu'au XVII^e siècle.* »

Trois volumes de cet ouvrage sont déjà publiés et renferment les doctrines des cosmographes du moyen âge, l'analyse et la description des monuments de la cartographie systématique contenus dans la première partie ou série ; les autres qui concernent l'hydrographie et les cartes de la géographie positive sont prêts, et le quatrième volume sous presse,

DEMONSTRAÇÃO
DOS
DIREITOS QUE TEM A COROA DE PORTUGAL
SOBRE OS
TERRITORIOS SITUADOS NA COSTA OCCIDENTAL D'AFRICA
ENTRE
O 5.º GRAU E 12 MINUTOS E O 8.º DE LATITUDE MERIDIONAL
E POR CONSEQUINTE
AOS
TERRITORIOS DE MOLEMBO, CABINDA E AMBRIZ.
PELO
VISCONDE DE SANTAREM.



LISBOA
IMPRESA NACIONAL
1855,

DEMONSTRAÇÃO

DOS

DIREITOS QUE TEM A COROA DE PORTUGAL

SOBRE OS TERRITORIOS SITUADOS NA COSTA OCCIDENTAL D'AFRICA
ENTRE O 5.º GRAU E 12 MINUTOS, E O 8.º DE LATITUDE MERIDIONAL,
E POR CONSEGUINTE AOS TERRITORIOS DE MOLEMBO,
CABINDA E AMBRIZ.

Os direitos da Corôa Portugueza á posse dos territorios mencionados, fundam-se nos titulos mais solemnes, reconhecidos pela Lei das Nações, e pelo Direito das Gentes.

Fundam-se: 1.º, na prioridade do descobrimento dos mesmos territorios: 2.º, na posse que d'elles tomaram os Portuguezes, e que a Corôa d'estes Reinos conservou durante seculos: 3.º, na introdução da civilização pelo christianismo entre os povos barbaros que os habitam: 4.º, na conquista pelas armas de muitas partes dos mesmos territorios: 5.º, finalmente, pelo reconhecimento que os Chefes Soberanos que ali governavam fizeram por si e por seus successores, da Soberania de Portugal, constituindo se Feudatarios e Tributarios da Corôa Portugueza.

§ 1.º

PROVAS DA PRIORIDADE DO DESCOBRIMENTO DOS TERRITORIOS SITUADOS
SOBRE O 5.º GRAU E O 8.º DE LATITUDE MERIDIONAL NA COSTA
D'AFRICA OCCIDENTAL, PELOS PORTUGUEZES.

As provas da prioridade de um descobrimento territorial são de duas naturezas; a saber: 1.º, as que são attestadas pelas cartas geographicas e hydrographicas contemporaneas, onde os primeiros descobridores marcaram esses descobrimentos que elles mesmos fizeram, e que foram depois copiadas, generalizadas, e seguidas ou admittidas por todas as nações maritimas: 2.º, as que constam dos testemunhos e das relações dos Historiadores contemporaneos dignos de fé, e que são geralmente reconhecidos como authoridades historicas.

Passaremos, pois, a provar pelas cartas geographicas, que os Portuguezes foram os primeiros, entre os povos da Europa, que descobriram os territorios de que se trata.

Em nenhuma carta marítima, nem terrestre, anterior ao anno de 1471, se vê marcada a Costa d'Africa, e o Reino do Congo ao sul do Equador. Por conseguinte, a consequencia evidente de tal facto, é que a existencia dos territorios situados nas latitudes indicadas, era inteiramente ignorada e desconhecida das Nações da Europa⁽¹⁾. Provando-se por outra parte pelos mesmos documentos, que só depois d'aquella epocha os Portuguezes tendo no reinado de El Rei D. João II (1481 a 1495) descoberto todos os territorios situados nas ditas latitudes, dentro das quaes se acham *Molembo*, *Cabinda* e *Ambriç*, principiaram estes a ser marcados pelos descobridores e navegadores nas Cartas Portuguezas, e os estrangeiros, copiando aquellas, os marcaram nas que construíram, adoptando e transcrevendo n'estas a mesma nomenclatura hydrographica portugueza⁽²⁾, prova a mais manifesta e peremptoria do descobrimento primitivo d'aquelles territorios pelos Portuguezes.

Os descobrimentos da Africa occidental tinham ficado, por morte de El Rei D. Affonso V, occorrida em 1481, no Cabo de Santa Catharina, descoberto em 1464 por João de Sequeira, Cavalleiro da Casa do dito Rei, que impoz este nome ao dito Cabo, por ter sido descoberto no dia d'esta Santa⁽³⁾. Fica o dito Cabo situado a um grau e meio ao sul do Equador.

Fernão Gomes, outro navegador Portuguez, descobriu depois o Cabo e o Rio, que nas antigas Cartas se acha marcado com o nome d'este descobridor, e que fica situado a dois graus e meio ao sul do mesmo Equador⁽⁴⁾; seguiu-se o descobrimento que fez Alvaro Martins do golfo e enseada *a que deu o seu nome*, e que fica situada pelos tres graus de latitude meridional⁽⁵⁾. Passaram depois a descobrir successivamente o *Golfo dos Montes*, os *Dois Montes*, a *Praia de S. Domingos*, o *Golfo do Indio*, o *Palmar* e o *Cabo das Palmas*, cujos logares ficam situados na dita Costa occidental entre o quarto grau e o sexto de latitude meridional⁽⁶⁾. E sobre os mesmos territorios se acham pintadas nas antigas Car-

(1) Vejam-se como provas todas as Cartas e monumentos geographicos, publicados no Atlas do Visconde de Santarem, e o texto das suas: *Recherches sur la priorité de la découverte des pays situés sur la Côte Occidentale d'Afrique*: § x, p. 89, e § xviii, p. 190.

(2) Vejam-se as provas ibi, § xi, p. 109, e § xvi, p. 181.

(3) Pedro Dias, outro navegador Portuguez, descobriu o rio, a que deu o seu nome e que fica situado em dois graus de latitude sul, como se vê nas Cartas d'Africa de Livio Sanuto, copiadas das antigas Cartas Portuguezas. Ali se lê: — *Petrus Dias Fluvius*. —

(4) Na Carta de Sanuto, já citada, se acha marcado com este nome, e este celebre Geographo do xvi seculo attesta, que o dito Fernão Gomes fôra o descobridor. Ali se lê: — *Ferdinandi Gomes Fluvius*. — Elle attesta que todos os nomes foram postos pelos Portuguezes, como se diz adiante.

(5) Prova-se pela Carta d'Africa meridional do magnifico Atlas marítimo, ou Portulano Real de João Freire, Cosmographo da primeira metade do seculo xvi.

(6) Ibi, e em Sanuto, que attesta como dissemos, que todos estes nomes foram postos pelos descobridores: «*Hanno* (diz elle) *recevuto il nome dal nome degl inventore suoi*.» Sobre a exactidão e fidelidade d'este Geographo, veja-se o que diz o Inglez Purchas, e o que se lê a p. 134 das — *Recherches sur la priorité de la découverte des pays situés sur la Côte Occidentale d'Afrique* (Paris 1842). — Cf. Walçkenaers — *Cri de plusieurs Personnages célèbres*. T. 1.^o, p. 346 (Laon 1830).

tas as Armas Reaes de Portugal, que os Cosmographos descobridores ali pozeram em signal da posse dos ditos territorios pelos Portuguezes, e dos Direitos de Soberania que a Corôa Portugueza ali exercia, ou que tinha sobre os mesmos (4).

Vendo-se igualmente tremular o Pavilhão Portuguez ao norte do Rio *Zaire*, e ao sul do *Cabo do Palmar* pelos seis graus de latitude meridional. O mesmo se nota em outra Carta do anno de 1546 (2).

Achando-se assim toda esta parte da costa, e os territorios n'ella situados descobertos palmo a palmo pelos Portuguezes, desde o Equador até ao sexto grau de latitude meridional, como acabamos de mostrar, mandou El Rei D. João II Diogo Cam, Cavalleiro de Sua Casa, áquellas paragens para continuar os descobrimentos a partir d'aquelle ponto, e este navegador descobriu o famoso Rio do Congo, ou *Zaire*, a seis graus e dez minutos de latitude meridional. Conforme as ordens e instrucções que levava, levantou ali um Padrão no anno de 1484, para perpetuar a memoria do descobrimento, e attestar a posse que tomava, dando-lhe o nome de Padrão de S. Jorge, ficando desde então chamando-se, não só em todas as antigas Cartas, mas tambem nas historias e viagens — *Rio do Padrão* — e ao sul — *Cabo do Padrão*.

O mesmo navegador não só penetrou no *Zaire*, mas foi tambem o primeiro Europeu que explorou muitos logares do interior, entrando em comunicação com o Soberano do paiz, mas até conduziu para Portugal alguns dos principaes da terra. Bem como outros navegadores Portuguezes, explorou e descobriu os outros territorios ao sul do mesmo Rio, situados entre os ditos cinco graus de latitude e o oitavo meridional, dentro dos quaes, como dissemos, ficam situados *Molembo*, *Cabinda* e *Ambriz* (3).

Um dos mais celebres Cosmographos do xv seculo, que tomou parte nos descobrimentos portuguezes dos annos de 1485 e 1486, collocou um Padrão de Estandarte Portuguez n'estas paragens, isto é, ao norte do *Zaire*, junto a este rio, como se vê no celebre Globo que construiu no

(1) Prova-se pela Carta d'Africa meridional do Atlas inedito do Cosmographo João Freire.

Desde os fins do seculo xv principiaram os Cosmographos a indicar a soberania dos differentes paizes que marcavam nas suas Cartas pelas Armas e Pavilhões nacionaes dos Principes que os dominavam, e tal era o escrupulo que n'estes signaes heraldicos seguiam, que Juan de la Coza, apesar de ser hespanhol, teve o cuidado de indicar pelos diversos Pavilhões Reaes de Inglaterra os descobrimentos e direitos d'esta nação a uma grande parte da America do Norte, como se vê na preciosa Carta original, desenhada por este Cosmographo, que acompanhou Christovão Colombo, datada do Porto de Santa Maria no anno de 1500.

O estudo d'estes monumentos mostra que n'estes signaes de direito, longe de haver o menor capricho do desenhador, antes pelo contrario, os auctores de taes Cartas punham n'isto o maior escrupulo.

(2) Esta Carta acha-se original na Collecção de Manuscriptos da Bibliotheca do Arsenal, em Paris.

(3) Veja-se adiante o que dizem os Auctores contemporaneos, Garcia de Rezende, e Ruy de Pina, e depois d'estes, Barros, e o Chronista Damião de Goes.

anno de 1492, e que ainda hoje se conserva em Nuremberg (1). Este testemunho de um sabio viajante, e Cosmographo estrangeiro, que acompanhou Bartholomeu Dias na sua viagem de 1486 em torno d'Africa, é sem replica, e insuspeito, e augmenta o numero de provas dos nossos direitos aos mesmos territorios.

Accrescentaremos a estas provas as que se notam na Carta d'Africa do Cosmographo Veneziano, Christophero Soligo, desenhada em 1489, composta, por consequencia, cinco annos depois da expedição de Diogo Cam ao *Zaire*. Elle não só dá ao *Zaire* o nome de *Cabo do Padrão*, imposto pelo descobridor Portuguez, mas tambem ajunta uma nota tirada das relações dos descobridores, que indica que a *agua d'este rio é doce cinco leguas ao mar* (2). Todos os nomes que se lêem na mesma Carta entre o quinto grau e o nono de latitude sul são Portuguezes, prova esta tambem da diligencia dos Portuguezes em desenharem as suas Cartas hydrographicas á medida que iam fazendo as descobertas, e explorando as costas. Foi por isso que os estrangeiros que habitavam Misboa tinham conhecimento das ditas Cartas, e as copiavam nas suas Cartas.

Um Geographo Francez, que no anno de 1850 examinou o Atlas de Soligo no Museu Britannico, fez a seguinte observação em uma noticia que communicou à Sociedade Geographica de Paris, e de que nos deu um exemplar: — «Or, qui n'est pas frappé de la singularité du fait, en voyant les Cartes nous offrir *des découvertes si nouvelles* et avec une exactitude dont on est ébahi? Ceci montre clairement le rôle des Vénitiens et leur habilité particulière à se procurer en dépit de la jalousie des Portugais, *les notions et les Cartes les plus nouvelles* et les plus certaines de leurs interessants voyages.»

Accrescentaremos, que são numerosissimas as Cartas dos seculos xvi e xvii, e mesmo dos posteriores, que provam pela sua nomenclatura hydro-geographica a prioridade do descobrimento dos ditos territorios pelos Portuguezes, e da analyse das quaes poderiamos reproduzir um volume.

Não são menos importantes as provas da mesma prioridade que se encontram nos Historiadores contemporaneos assim nacionaes, como estrangeiros.

O testemunho de Garcia de Rezende, que serviu de Secretario do Monarcha que mandou fazer aquelles descobrimentos, que conheceu pessoalmente aquelles que os effectuaram, finalmente, que teve à sua disposição todos os documentos, é por tal modo authenticico que não póde admitir replica.

Este Chronista refere que «El-Rei D. João II desejando o descobri-

(1) Veja-se o *Fac-Simile* d'este Globo, publicado por Guillany em Nuremberg, n'este anno de 1853, com o titulo — *Geschichte des Seefahrerst vitter Martim de Behaim* — in fol. (Historia do navegador Martim de Behaim).

(2) As Cartas d'este Cosmographo Veneziano fazem parte do magnifico Atlas hydrographico, executado em Veneza no seculo xv, e que pertenceu á Familia Patriciana *Cornaro*; conserva-se hoje no Museu Britannico (N.º 73 da Bibliotheca de Egerton). Veja-se a Carta n.º 30 da dita collecção.

«mento da Índia e de Guiné, que o Infante D. Henrique, seu tio, *primeiro que nenhum Príncipe da Christandade, começou*, mandou no dito «anno sua frota á dita Costa (do Congo) armada e provida para muito «tempo, como cumpria, e por Capitão Mór d'ella mandou Diogo Cam, «Cavalleiro da Sua Casa, *que outra vez já lá fôra por descobridor*, o «qual indo pela dita Costa foi ter ao Rio do Manicongo, que é um dos «grandes que no mundo se sabe de agua doce, que é largo de duas le- «guas, e de alto em toda a bôca, e muito dentro setenta braças, e dizem «que entra pelo Sertão trezentas leguas, etc. (1).»

Esta mesma descripção prova sobejamente o facto da exploração, que no anno antecedente de 1484 e n'este de 1485, fizeram do dito Rio os navegadores Portuguezes.

Ruy de Pina, outro Chronista contemporaneo, e a quem El Rei D. João II confiou diversas commissões, e que estava ao facto dos descobrimentos, refere igualmente, e confirma os mesmos acontecimentos relativos á prioridade do descobrimento dos ditos territorios, e do que ali obraram os Portuguezes (2).

A prioridade do descobrimento dos mesmos territorios pelos Portuguezes acha-se igualmente provada pelo mais classico de todos os Historiadores, por João de Barros, que ainda conheceu alguns dos descobridores, e que consultou os documentos relativos aos feitos e navegações d'aquella epocha, e sobre os quaes fundou a celebre historia, sendo as suas Decadas universalmente reconhecidas pela Europa inteira, como de uma auctoridade incontestavel. Elle refere, pois, que fôra Diogo Cam que no dito anno de 1484 descobrira o Reino do Congo (3).

(1) Veja-se Rezende Cap. CLIII, que tem o titulo de — *De como se descobriu o Regno do Manicongo*.—

A largura da bôca do Rio indicada em Rezende é quasi a mesma que lhe dão os modernos. Compare-se com Dolzel — *Instructions nautiques sur la Côte d'Afrique*.— Quanto, porém, á profundidade differe a indicada pelos primeiros navegadores Portuguezes da que lhe assignam os modernos. Alguns d'estes ultimos dizem ser de duzentos e quarenta pés em alguns logares. Outros, como o Capitão Tuckey, de novecentos pés, e o Capitão Fitz-Maurice de novecentos e sessenta. Mas estas differenças podem provir das causas naturaes tão conhecidas, que, como tem acontecido com outros grandes rios, terão alterado o leito do *Rio Zaire* no espaço de mais de tres seculos que tem decorrido entre as primeiras explorações Portuguezas, e as dos modernos.

Os Portuguezes tanto exploraram primitivamente este rio, que ainda hoje as unicas noticias que têm os Geographos das grandes cachoeiras, situadas a cento e vinte leguas da embocadura, são as que se encontram nas relações Portuguezas. Os nossos intrepidos navegadores venceram os terriveis obstaculos que offerece a navegação d'este grande rio, cuja corrente é das mais impetuosas. Os navegadores modernos asseguram que nenhum navio pôde luctar com ella, e só podem navegar no mesmo, aproximando-se da Costa, e abrigando-se ás numerosas Ilhas que ali se encontram, navegando assim obliquamente.

Segundo Wadstraus (*Ensaio sobre as Colonias*), e Inckell: depois que o Reino do Congo se submetteu á Soberania de Portugal, durante a epocha das Missões, ellas o dividiram em seis Provincias, a saber: *Sonho, Bemba, Battá, Pungo, Bamba e Soudi*.

(2) Ruy de Pina, Chron. de D. João II: Ineditos de Historia Portugueza, T. 2.º, p. 144 a 172.

(3) Barros, Decad. 1.ª, Liv. III, Cap. 3.º — *De como foi descoberto o Reino do Congo por Diogo Cam*.

Damião de Goes, outro Historiador do principio do XVI seculo, de grande auctoridade, por ter sido Guarda-Mór do Archivo Nacional, confirma os mesmos factos do descobrimento dos referidos territorios (4). E até o proprio Rei do Congo declarou que as suas terras e dominios haviam sido descobertos pelos Portuguezes, como se prova pela Carta que elle escreveu a El Rei D. Manoel no anno de 1512, dizendo-lhe: — «Assi «nossos vassallos e naturaes de nossos Reinos e Senhorios *descobertos* «*pelas gentes dos Reinos e Senhorios de Portugal, assi en vida d'El Rei* «*Dom João Segundo, Rei dos ditos Reinos, como agora em especial no* «*tempo do muito Alto e Poderoso Rei D. Manoel* (2)».

Finalmente, todos os Escriptores Portuguezes que escreveram depois dos Historiadores que ficam citados, referiram o mesmo facto. E todos os Autores estrangeiros, e um grande numero de Geographos o attestaram, consignando-o nas suas obras. Citaremos apenas Marmol (3), o sabio Maffei (4) e outros, entre os antigos, e entre os modernos Heeren, um dos mais eruditos e eminentes Historiadores (5), e Rilter, o primeiro dos Geographos do nosso tempo (6), e Walckenaer (7).

Assim, pois, as Cartas geographicas desenhadas pelos Navegadores, Cosmographos e Pilotos contemporaneos, bem como todos os Historiadores Portuguezes, e os mais eminentes Geographos estrangeiros são unanimes em attestarem o facto da prioridade do descobrimento d'aquelles territorios da Costa Occidental d'Africa pelos Portuguezes, desde o sul do Equador, até ao oitavo grau de latitude meridional, dentro de cujos limites se acham situados *Molembo, Cabinda e Ambriç*, dependentes naturaes do Reino de Angola, pertencente á Corôa de Portugal (8).

§ 2.º

TESTEMUNHOS E PROVAS DA POSSE QUE OS PORTUGUEZES TOMARAM DOS MESMOS TERRITORIOS, E CONSERVAÇÃO D'ESTA DURANTE SECULOS, E DO RECONHECIMENTO DA MESMA PELOS SOBERANOS DA EUROPA.

A posse que Portugal tomou dos territorios de que se trata, não só se prova pelo que dissemos no paragrapho precedente, e pelos signaes heraldicos, e pavilhões que os Cosmographos desenharam sobre os mesmos

(1) Veja-se Goes, Chron. de El Rei D. Manoel, P. III, Cap. 37.º e 38.º

(2) Ibi.

(3) Marmol — *Afrique* — T. III, Liv. 9, Cap. 24 e 25, edição de 1667. Ali mostra que fôra Diogo Cam quem primeiro descobriu o Zaire e parte do Congo.

(4) Maffei (I. P.) *Historiarum Indicarum*, Liv. I, p. 14, edição de 1614.

(5) Veja-se Heeren — *Manuel Historique du Système Politique des États de l'Europe* — p. 23. = *Découvertes des Portugais* (esta obra é classica).

(6) Rilter — *Geographie Générale comparée (Afrique)* traduction française — T. I, p. 273 e seg.

(7) Walckenaer = *Collection de Voyâges en Afrique* — T. I, p. 91.

(8) Vejam-se as provas pelas Cartas citadas e analysadas no § XI das nossas — *Recherches sur la découverte des pays situés sur la Côte Occidentale d'Afrique* — p. 109.

territorios nas Cartas primitivas, mas tambem pelos Historiadores dignos de fé.

Sendo mui numerosos os monumentos geographicos que provam o que deixámos substanciado, limitar-nos-hemos a citar: 1.º, as cartas de Christophero Soligo de 1489: 2.º, o famoso Globo de Martim de Bohemia de 1492: 3.º, as cartas dos dois Portulanos de João Freire de 1546, onde se vêem as Armas Reaes de Portugal n'aquellas paragens, e tremular o Pavilhão Portuguez ao norte e sul do *Zaire* pelo sexto e setimo graus de latitude meridional⁽¹⁾.

Se os testemunhos das antigas Cartas demonstram a posse que os Portuguezes tomaram d'aquelles territorios, como mostraram a prioridade dos mesmos descobrimentos, os dos Auctores e Historiadores são igualmente concordes com as mesmas Cartas, como passámos a mostrar.

O celebre Duarte Pacheco Pereira, que tomou parte nos mesmos descobrimentos, refere no seu Tratado — *De situ Orbis* — dedicado a El Rei D. Manoel, o seguinte; = «Partindo das ditas duas moutas com vinte e cinco leguas de caminho ao sul sudueste *achado um grande Rio*, a que «agora chamâmos o *Rio do Padrão*, o qual mandou descobrir o Serenissimo Rei D. João II por Diogo Cam, Cavalleiro de Sua Casa no anno «do Senhor de mil cccc e oitenta e quatro annos, e este Rio se aparta da «linha equinocial contra o polo antartico sete graus em ladeza. E porque «quando o descobrirão pozerão na terra da bocca da parte d'alem do «sueste hum longo Padrão de pedra com tres letreiros, hum em lingoa «latina, outro em Portuguez, e outro em lingoa arabica, por esta causa lhe «pozerão o nome de Rio do Padrão... e aqui hé o Reino do Congo «&.ª⁽²⁾. E os ditos letreiros fallão do Rei que o mandou descobrir, e em que tempo.»

João de Barros, tratando do descobrimento do Congo por Diogo Cam, diz o seguinte:

«Do tempo em que El Rei (D. João II) mandou fazer a Fortaleza de «S. Jorge da Mina já foi com o proposito *que por ella tomava posse de toda aquella terra que habitavam os negros*, com a qual posse esperava «de accrescentar á sua Corôa novo titulo de estado. Fernão Gomes da «Mina descobrio 500 legoas de costa com a condição do contracto que «fez com El Rei D. Affonso V. O primeiro descobridor que levou taes «padrões (os de posse) foi Diogo Cam no anno de 1484, indo já pela «Mina prover-se do que lhe era necessario. D'ali foi demandar o *Cabo de Lopo Gonçalves*, que está um grau ao sul do equador, e passado o «qual Cabo, e assim o de *Santa Catharina* que foi a derradeira terra

⁽¹⁾ Combine-se com o que dissemos acima no § 1.º

⁽²⁾ Esmeraldo ou *De situ Orbis* (Manuscripto inedito) Cap. I, Liv. III.: As seguintes expressões d'este Auctor provam a importancia e auctoridade do que elle declara: — «Em quanto nossas memorias tem lembrança *do que em nossos tempos vimos passar para verdadeiramente podermos dizer o que por muitas vezes vimos em muita representação*, cairiam se por nós não fosse dito; *por entanto são vivos aquelles* que por immortal gloria devem viver em quanto o saber de seus grandes feitos dura... (Prologo do 2.º Livro — *De situ Orbis* — Ms. da Bibliotheca d'Evora)

«que se descobrio no tempo d'El Rei D. Affonso, chegou a um notavel «Rio na bocca do qual da parte do sul metteo este padrão como quem tomava posse por parte d'El Rei de toda a costa que deixava atraz.»

Este passo do Historiador mostra, que ficando *Molembo* e *Cabinda* para traz, estes territorios ficaram desde aquella epocha debaixo do dominio e posse da Corôa Portugueza.

«Por causa de tal Padrão pero que elle se chamava S. Jorge muito tempo foi nomeado do Padrão, e ora lhe chamam do *Congo* por correr por um Regno assim chamado que Diogo Cam com esta viagem descobrio posto que o seu proprio nome entre os naturaes, he *Zaire* (1).

O mesmo Historiador, tratando depois da segunda viagem do mesmo descobridor ao Congo, refere que elle continuara o descobrimento d'aquelle ponto (do *Zaire*), e por conseguinte do setimo grau de latitude meridional «para o sul, e que passara além do dito Rio obra de duzentas legoas, onde poz *dois outros Padrões de posse*, um chamado de *Santo Agostinho* que deu nome do Padrão do mesmo lugar, o qual está em 13 graus sul (2), outro junto da *Manga das Areas* na altura de 22 «graus.» Depois d'este descobrimento voltou o mesmo descobridor ao *Zaire* (3).

N'esta viagem, pois, tomou o dito descobridor Portuguez posse do *Ambriç* por ficar este dentro das demarcações da posse. Ficando, pois, evidente á vista d'estes testemunhos, e d'estes documentos, que os Portuguezes não só descobriram os territorios situados entre o quinto e oitavo graus de latitude meridional, dentro de cuja demarcação se acham situados *Molembo*, *Cabinda* e *Ambriç*, mas tambem que tomaram posse solemne dos mesmos territorios.

Esta posse não foi contestada pelas nações maritimas d'aquellas epochas. Nem as Republicas de Veneza e de Genova, que possuiam ainda marinhas respeitaveis, nem a França, nem a Inglaterra fizeram a esta posse a menor opposição (4), antes pelo contrario, a reconhecerem, sendo unanimes os antigos escriptores d'estas nações em proclamarem os direitos dos Portuguezes á prioridade do descobrimento e posse dos mesmos territorios. E os Reis de Hespanha, os unicos com quem podia haver disputa sobre as navegações, por se acharem empenhados tambem na carreira dos descobrimentos, para evitar taes contestações se celebra-

(1) Veja-se Barros, Decad. 1, Liv. III, Cap. 3.º

(2) Nas antigas Cartas se acham marcados n'estes logares os Padrões de que tratam os Historiadores contemporaneos dos descobrimentos, vendo-se figurados com as Armas Reaes Portuguezas. Ainda em 1786 os Inglezes encontraram um na *Angra Pequena* (Petite Baie) pelos vinte e seis graus de latitude sul.

(3) Veja-se Barros, loc. cit.

(4) Acerca da posse pacifica d'estes territorios d'Africa occidental, diz Barros o seguinte: — «E mais he propriedade tão pacifica, mansa e obediente, que sem termos «huma mão com o murrão accéo sobre a escorva da bombardá e a lança na outra, nos dá oiro, marfim, cera, courama, açúcar, malagueta, e daria mais cousas, si tanto quizerão d'ella descobrir, como descobrimos além dos Povos Japões»

Vejam-se as nossas *Recherches*, já citadas § VII, p. 65 e seguintes, e combine-se com o que dissemos no § XIX da mesma obra, p. 220.

ram Tratados e Convenções, pelas quaes os mesmos Soberanos reconheceram a legitimidade da posse dos territorios africanos descobertos pela Corôa de Portugal (1).

Os Soberanos de Inglaterra reconheceram por tal fórma a dita posse e direitos, que Duarte IV, admittindo os mesmos direitos dos Reis de Portugal aos territorios situados na Costa d'Africa Occidental, mandou não só embargar uma expedição clandestina que alguns individuos particulares preparavam nos portos de Inglaterra, por conta do Duque de Sidonia, mas até mandou passar instrumentos publicos (que eram n'aquella epocha actos de direito publico obrigatorios) que foram entregues aos Embaixadores de Portugal Ruy de Sousa e Dr. João d'Elvas, que os trouxeram para Portugal (2).

Henrique VIII, Rei de Inglaterra, reconheceu a mesma posse e direitos da Corôa de Portugal, como se vê pela justiça que fez, deferindo á reclamação de João Alvares Rangel em 1488, quatro annos depois dos Portuguezes terem tomado posse dos territorios situados áquem do *Zaire*, mandando impedir outra expedição clandestina que se preparava em Inglaterra contra os dominios africanos da Corôa de Portugal (3).

Este mesmo Soberano na Carta Patente de 9 de Dezembro de 1502, dada em Westminster, seguindo o parecer do seu Conselho, reconheceu os direitos de posse que tinha a Corôa de Portugal aos territorios e regiões que os Portuguezes haviam descoberto, não só prohibindo a seus subditos de irem aos mesmos territorios, mas tambem estabelecendo como titulos de direito: 1.º, o do descobrimento; 2.º, o de posse indicada ou provada pela plantação dos Pavilhões nacionaes (4).

E tão claros e evidentes eram estes titulos no conceito dos Monarchas Inglezes, que Henrique VIII os reconheceu plenamente, como fizeram seus predecessores, mesmo de uma maneira a mais explicita na Carta que em 14 de Setembro de 1516 escreveu a El Rei D. Manoel

(1) Veja-se — *Quadro Elementar das Relações Diplomaticas de Portugal* — T. 1. Doc. p. 392, e T. II, p. 9, etc. Cf. as *Recherches sur la priorité de la découverte des pays situés sur la Côte Occidentale de l'Afrique*, p. 196, 197 e 200.

(2) Veja-se *Quadro* cit. vol. xv, p. CLXVIII, e *ib.* nota 1, que encerra as Relações Diplomaticas de Portugal com Inglaterra.

(3) *Ibi* p. CLXXI.

(4) Henrique VIII concedendo pela Carta Patente citada a faculdade a um certo Eliot de Bristol, e a João Gonçalves e Francisco Fernandes, ambos Portuguezes naturaes dos Açores, de descobrirem terras nos limites dos mares austral e boreal debaixo do Pavilhão Inglez, lhes concedeu igualmente *que podessem plantar o Pavilhão Real de Inglaterra nas terras que descobrissem*, e outrossim de as occuparem, e de tomarem assim posse d'ellas, *comtanto, porém, que não fosse nas regiões ou provincias dos gentios ou infieis descobertas* (diz El Rei de Inglaterra) *pelos subditos de El Rei de Portugal*, dando poder aos mesmos para combater, expulsar, prender e castigar os estrangeiros que tentassem ir ás ditas terras que elles descobrissem com o fim de adquirirem riquezas, ainda mesmo quando estes fossem subditos dos Principes amigos ou confederados.

Documento publicado em Rymer, *Fœdera*, etc., Tom. XIII, p. 37, e na edição de Holmes, T. IV, p. 186.

A Inglaterra reconheceu, pois, como titulos de direito os que estabelecemos tanto na demonstração do § 1.º como n'este.

recommendo-lhe John Walopp, Cavalleiro Inglez, que desejava servir debaixo das bandeiras Portuguezas, enthiasmado pelos altos feitos obrados por estes á custa de grandes dispendios, e de terem descoberto um mundo até então desconhecido, expressando-se o dito Rei na dita Carta, formaes palavras :

«*Magnis dispendis, magnaue suorum virtute, ignotum antea orbem adaperuit, et vitricia Domini Dei nostri signa per eadem Vestram Serenitatem, immenso Oceani littore regnis ac populis subactis, ad Rurum usque mare perlata fuisse cognoverit, etc.*»⁽¹⁾

Este importante documento prova até á ultima evidencia que a *Inglatterra reconheceu* que os Reis de Portugal não só tinham descoberto um mundo até então desconhecido, mas que tinham também *subjugado os povos d'África do littoral do Oceano occidental e os da parte oriental do mesmo continente até ao mar vermelho.*

Na epocha em que a Inglaterra reconheceu por este diploma tão solemne que os Reis de Portugal haviam sujeitado ao seu dominio os povos d'África occidental (*populis subactis*), já *Loango* e o *Congo* se haviam constituido feudatarios e tributarios da Corôa Portugueza; por conseguinte El Rei de Inglaterra reconheceu os direitos de Portugal aos territorios situados desde o quinto grau até ao oitavo de latitude meridional, dentro dos quaes se acham *Molembo, Cabinda e Ambriç.*

A Rainha Maria, que succedeu a Henrique VIII, reconheceu igualmente a posse e direitos da Corôa de Portugal aos territorios africanos de que se trata, prohibindo, pôr uma ordem passada em Conselho em Julho do anno de 1556, a todos os subditos inglezes de irem ás possessões Portuguezas d'aquella parte do globo, e d'ali commerciare, defendendo-lhes de irem não só ás cidades e villas que directamente estavam sob a jurisdicção da Corôa de Portugal, mas mesmo áquellas partes onde ella tinha direitos, ordenando ás auctoridades Inglezas que procedessem á prisão d'aquelles que infringissem a dita prohibição, e lhes embargassem seus navios e mercadorias⁽²⁾.

E tanto estes direitos e posse eram reconhecidos pela Inglaterra, que nos documentos do Reinado da Rainha Maria, que acabámos de mencionar, esta Soberana e o seu Conselho consagraram implicitamente este reconhecimento como conforme também com os tratados de amizade entre os dois paizes, sendo assim de direito publico convencional entre elles.

No reinado seguinte da Rainha Izabel, em 24 de Outubro de 1557, El Rei D. Sebastião queixou-se a esta Soberana de alguns de seus subditos que haviam commettido actos de pirataria contra os subditos Portuguezes nos mares d'África do dominio da Corôa de Portugal; e caracterisou taes actos de violação do direito das Gentes e dos Tratados, declarando que os tomaria como taes, se a dita Rainha os não reprimisse

(1) Documento original conservado no Real Archivo da Torre do Tombo, e de que demos o summario em as nossas *Recherches*, etc., já citadas p. 207.

(2) Documento no Tom. xv do *Quadro Elementar*, tirado do Museu Britannico.

e desapprovasse, visto taes piratas serem subditos Inglezes, apesar de tomarem o nome de escocezes com os quaes faziam causa commum.

No anno de 1561 mandou ElRei de Portugal um enviado a Londres para ultimar este negocio. E com effeito, nas respostas dadas pela Rainha de Inglaterra em Conselho, a 8 de Abril do dito anno, ao Enviado de Portugal, declarou esta Soberana que veria com profunda magua que se verificasse, que os subditos Inglezes tivessem commettido os attentados de que tratava o dito Enviado. Que se tal cousa se verificasse, elles seriam severamente punidos; que ella Rainha não soffreria que nenhum subdito seu fizesse injuria, nem causasse prejuizo aos vassallos da outra, *fosse invadindo as suas terras*, ou bens, ou por qualquer outra maneira. Quanto, porém, ao outro ponto que dizia respeito a prohibir aos seus vassallos de fazerem o commercio reciproco com os povos submettidos á Corôa de Portugal, a dita Rainha defenderia aos seus subditos de navegarem para os ditos dominios de ElRei de Portugal⁽¹⁾.

Em 22 de Maio do anno de 1562 o Embaixador de Portugal apresentou ao Governo Inglez uma exposição das razões, para que aos Inglezes fosse prohibido irem ás possessões africanas de Portugal. Entretanto, um ponto tornava difficultosa esta negociação; consistia este em querer a Côrte de Lisboa que na prohibição de que se tratava fossem comprehendidos todos os portos de Marrocos e da Africa septemtrional, onde tinha fortalezas. Comtudo, o Governo Inglez, em outra resposta dada ao Embaixador de Portugal em 14 de Junho do dito anno, declarou que, *quanto aos paizes habitados pelos negros, não fazia objecção alguma; que ella Rainha de Inglaterra reconhecia que muitos d'elles obedeciam a El-Rei de Portugal*⁽²⁾.

A mesma Rainha, em Carta de 22 de Novembro do mesmo anno, dirigida a ElRei D. Sebastião, deu a este Soberano todas as seguranças de que havia prohibido a seus vassallos de irem ás possessões da Corôa de Portugal na Africa Occidental, e para que não perturbassem o commercio dos Portuguezes, nem lhes causassem damno algum⁽³⁾. Declarou na dita Carta a mesma Rainha, e prometeu que mandaria punir aquelles que transgredissem a dita prohibição, a fim de servir de exemplo aos que de futuro tentassem commeter um similhante crime.

Esta resolução foi tomada em consequencia de uma nova reclamação apresentada ao Governo Inglez pelo Embaixador de Portugal, João Pereira Dantas, em 19 de Junho do dito anno de 1562⁽⁴⁾.

E tendo-se preparado no anno de 1564 novas expedições clandestinas, apesar d'estas prohibições, mandou por esse motivo ElRei D. Sebastião á Côrte de Londres Ayres Cardoso, para reclamar contra as ditas expedições. A Rainha de Inglaterra renovou, em consequencia d'estas representações, as antigas prohibições⁽⁵⁾. E a Rainha Isabel escreveu a El-

(1) Documento inedito que se acha no vol. xv, do *Quadro Elementar*.

(2) Ibi.

(3) Documento inedito que se acha no vol. xv do *Quadro Elementar*.

(4) Documento no Tom. xv do *Quadro Elementar*.

(5) Ibi.

Rei D. Sebastião em 26 de Novembro, participando-lhe que tinha dado ao seu Enviado Ayres Cardoso uma resposta favoravel sobre as materias que elle lhe havia representado (1).

E como tivessem continuado os Inglezes a commetter diversas depredações, mandou El Rei de Portugal a Londres no anno de 1567 Manoel Alvares, jurisconsulto habil, com o caracter de Enviado, para reclamar contra as depredações que os Inglezes haviam feito aos Portuguezes. E em 16 de Dezembro do anno de 1569 se deram instrucções a Antonio Fogaça para um accôrdo com a Inglaterra sobre as desavenças que tinham occorrido, e das presas que de parte a parte se tinham feito (2). E tendo este Enviado conseguido algumas modificações determinou-se o Governo Portuguez a mandar a Londres no anno de 1571 Francisco Giraldes com o caracter de Embaixador.

O Governo Inglez reconheceu então de novo os nossos direitos, declarando em resposta que deu a este Embaixador «que Sua Magestade a Rainha de Inglaterra daria uma ordem geral em todos os portos do seu Reino, para que nenhum dos seus subditos continuasse a fazer viagens ás Indias e Possessões de Portugal.»

Em 2 de Janeiro do mesmo anno de 1571 se celebrou por parte da Rainha de Inglaterra, e se ajustaram os artigos de um Tratado de amizade e paz perpetua com Portugal. Entre estes se ajustou que «para que a amizade da Rainha de Inglaterra para com El Rei de Portugal fosse mais evidente, e para que uma amizade estavel se fortificasse entre elles, e seus *successores*; a Rainha determinou que, depois d'este Tratado, se publicasse em todos os portos de Inglaterra e de Irlanda a prohibição a todos os seus subditos *de jámais navegarem nos mares, ou irem ás terras da conquista de Portugal, sob pena de serem considerados como perturbadores da paz publica.*»

Exceptuaram-se os Reinos de Portugal e dos Algarves, a Madeira, os Açores, e os outros logares da Barbaria.

Este tratado foi assignado pelos Lords do Conselho Privado, e pelo Embaixador de Portugal, mas a Côrte de Lisboa não quiz acceder á clausula do commercio livre com a Barbaria, e por isso não ractificou o Tratado.

Mas nem por isso fica menos evidente que os direitos da Soberania de Portugal aos outros territorios da Africa, que havia descoberto, de que estava de posse, ou que eram comprehendidos na sua conquista, foram reconhecidos n'esta epocha por um Tratado.

Finalmente, depois de muitas negociações, concluiu-se outro Tratado em 29 de Outubro de 1574, sendo Plenipotenciario por parte de Inglaterra Sir Francis Walsingham, Ministro da Rainha Izabel, e por parte de Portugal o Embaixador Francisco Giraldes. Por este Tratado de *abstinnencia* ajustado por tres annos, só foi permittido aos Inglezes commercia-rem livremente com Portugal, Algarve, Açores, Madeira e *Barbaria*, re-

(1) Ibid.

(2) Ibid.

conhecendo-se assim de novo *o direito que tinha a Corôa de Portugal sobre todas as outras possessões da Africa.*

No anno seguinte, a 25 de Outubro, deu a Rainha de Inglaterra novos poderes ao Secretario Sir Francis Walsingham para tratar com o Embaixador de Portugal Francisco Giraldes, *dando por validas as convenções anteriores* (1).

Depois d'esta epocha o Governo Portuguez continuou a conservar de tal modo os seus direitos de Soberania sobre aquelles territorios que os consagrou em muitas Leis, como foram as do Alvará de 18 de Março de 1605 (2), na Lei de 1643, que fórma parte da Ord. liv. 5.º, tit. 107, que prohibiu aos estrangeiros de ali irem commerciar, a do Alvará de 11 de Janeiro de 1758 pelo qual El Rei D. José declarou livres aos subditos Portuguezes o commercio de Angola, *Congo, Loango, e Benguella.*

As nações estrangeiras não se oppozeram a esta jurisprudencia colonial dos Portuguezes estabelecida nos seus codigos, em virtude da soberania que a Corôa de Portugal tinha e *tem* nos territorios dos seus dominios da Africa. Nem as nações estrangeiras podiam legal e legitimamente reclamar contra o uso d'esta Soberania sem atacarem o principio sagrado da independencia das nações, visto que as colonias de uma Corôa formam parte integrante do territorio nacional, como é expresso por todos os principios do Direito das Gentes (3).

Finalmente, as grandes nações maritimas sancionaram, em nosso entender, todos, todos estes direitos, e a posse antiga de seculos em que estava a Corôa Portugal das ditas possessões africanas, quando assignaram o Tratado de Paris de 10 de Fevereiro de 1763, celebrado entre El Rei D. José I de Portugal, Jorge III Rei de Inglaterra, Luiz XV Rei de França, e Carlos III Rei de Hespanha, no artigo 21.º do que se estipulou «*que a respeito das Colonias Portuguezas da Africa, se n'ellas tivesse sido feita alguma mudança ou alteração, pôr-se-hia tudo outra vez no pé em que se achava d'antes.*»

Por conseguinte, o estado em que se achavam as possessões Portuguezas da Africa anterior áquella epocha é o que acabámos de mostrar; a saber: direitos de Soberania exercidos pela Corôa de Portugal, sobre o *Congo* e commercio dos portos do dito Reino, e do de *Loango*, como se mostra tambem pelas disposições do Alvará de 11 de Janeiro de 1758, e

(1) Documento inedito do vol. xv do *Quadro*, Secção das Relações de Portugal com Inglaterra.

(2) Archivo Real da Torre do Tombo, L. 2 das Leis, fl. 84, e Ord. do Reino liv. 5.º

(3) Vattel diz, liv. 1.º cap. viii, § 210.º *Des colonies* (Droit des Gens): «*Lorsqu'une Nation s'empare d'un pays éloigné, et y établit une colonie, le pays quoique séparé de l'établissement principal, fait naturellement partie de l'état toute comme ses anciennes possessions.*»

Compare-se o que expozemos no texto com as doutrinas de jurisprudencia colonial sustentadas pelo Marquez de Pombal em a Nota de 31 de Janeiro de 1776, que publicámos no tom. viii do *Quadro Elementar*, p. 145 a 149, e sobre tudo consulte-se a Nota do mesmo Ministro, *sobre as Leis geraes de toda a Europa acerca das Colonias* etc. (Vol. cit. p. 151.)

por conseguinte os direitos de Soberania sobre *Molembo, Cabinda e Ambriç*, situados n'aquellas regiões, foram também implicitamente reconhecidos pelo sobredito artigo 21.º do referido Tratado de Paris.

§ 3.º

INTRODUÇÃO DA CIVILIZAÇÃO PELO CHRISTIANISMO NOS POVOS BARBAROS DA AFRICA QUE HABITAM AS REGIÕES DO CONGO.

Apenas o Congo foi descoberto pelos Portuguezes em 1484, como mostrámos, principiaram logo os Reis de Portugal a introduzir a civilização europêa com o Christianismo entre os Povos barbaros d'aquelle Reino.

O primeiro descobridor conduziu immediatamente para Portugal diversos jovens das principaes familias para serem instruidos na Religião, nas Leis, nos usos e costumes europeus⁽¹⁾, e El Rei mandou logo Gonçalo de Souza em 19 de Dezembro de 1490 a *Ambese*, capital do Congo, onde chegou a 29 de Abril do anno seguinte, e em 3 de Maio foi posta a primeira pedra da Igreja que se edificou, tomando por Orago — de *Santa Cruz*, — a qual foi depois Cathedral com Bispo e Collegiada, em consequencia das instâncias que El Rei D. João III fez no anno de 1534.

Reconheceram aquellès povos, pelo orgão do seu Soberano, os beneficios que receberam immediatamente dos Portuguezes, como se mostra pela Carta do Rei do Congo a El Rei D. Manoel em 1512⁽²⁾, e, com effeito, este Monarcha mandou também muitos Missionarios áquelle Reino, e ali edificaram os Portuguezes o Convento dos Missionarios Capuchos destinados a instruir na Fé os negros do *Sonho*, edificio que ainda ali existe, e que se estabeleceu em *Pinda* na embocadura do *Zaire*. Os Soberanos Portuguezes introduziram no mesmo Reino a administração da Justiça, e nomearam Magistrados Portuguezes⁽³⁾, como lhe fôra requerido pelo Delegado do mesmo Rei do Congo em 1489, e que El Rei D. João II recebeu em Beja⁽⁴⁾. O Rei do Congo, logo depois de se fazer

(1) Veja-se Barros, Decad. 1.ª Cap. ix. Compare-se com o Chronista Resende, Cap. clv e clviii.

(2) O Rei do Congo, fallando de El Rei D. João II e de El Rei D. Manoel, a quem escrevia, accrescentava: «E sendo por elles ambos enviados a El Rei meu Padre, como «por uma divina inspiração e amoestamento de esperança das cousas presentes de «accrescentamento de sua Santa Fé Catholica n'esta terra *por sua piedade prantada*, «Clerigos e pessoas religiosas, para que lhe mostrassem o caminho de sua salvação, e «o pozessem no caminho da sua Santa Fé Catholica sob que vivem os ditos Reis e seus «naturaes etc.

(3) Veja-se Goes — Chronica de El Rei D. Manoel, P. III, Cap. 37.

(4) El Rei D. Manoel mandou Simão da Silva ao Congo, levando nas suas instruções authority de alçadas para fazer justiça aos Portuguezes; e para El Rei do Congo julgar as causas de seus Reinos com um Letrado que levava comsigo com Officio de Corregedor levava ordem para o ajudar na guerra etc. (Chron. cit. Cap. 37.).

O Rei do Congo mandou mesmo pedir a El Rei D. Manoel o *Livro das Ordenações*, para por ellas se administrar justiça nos seus Estados, como se vê da Carta que elle escreveu a El Rei D. Manoel em 4 de Março de 1516 que se acha no Archivo Real da Torre do Tombo — Gav. 15, Mac. 14, Doc. n.º 40.

Christão, tomou o nome de D. João (1). Todas as pessoas principaes do mesmo Reino tomaram nomes portuguezes, muitos dos quaes ainda conservam actualmente os Sovas que habitam aquelles territorios. Do mesmo modo adoptaram os brazões de armas que El Rei de Portugal lhes concedeu (2). Receberam, além d'isso, e usaram os Reis do Congo do estandarte que El Rei D. Manoel lhes mandou (3). O mesmo Rei lhes mandou no anno de 1504, isto é, vinte annos depois do primeiro descobrimento, mestres para ensinar os moços, filhos dos senhores d'aquelle paiz barbaro (4); em quanto por outra parte muitos habitantes do Congo e individuos das principaes familias vieram depois estudar em Portugal á custa do Thesouro Portuguez (5).

Os viajantes e aucthores estrangeiros confirmaram e verificaram estes factos nas relações que publicaram. Duarte Lopes, cujas relações foram por elle communicadas na Italia a Philippe Pigafetta, que as pôz em ordem no anno de 1589, e que se vulgarisaram em toda a Europa (6), tendo ido ao Congo em 1578, quasi um seculo depois do descobrimento e estabelecimento dos Portuguezes n'aquelle Reino, refere que a supremacia d'estes era ali tão grande, que os Principes do Congo tinham não só tomado os nomes portuguezes e os titulos das diversas jerarchias da nobreza de Portugal, mas até os principaes senhores tinham adoptado o vestuario portuguez, e as mulheres do paiz imitavam mesmo os usos das mulheres de Lisboa, etc.

Este viajante declara, que, antes da entrada e estabelecimento dos Portuguezes n'aquelle paiz, os habitantes *não tinham a menor idéa da arte de escrever. Foram estes que ali a introduziram.*

O Capitão Tuckey, na sua relação do Zaire e d'estes territorios, diz «que se reconhecia nos habitantes das margens do Zaire (costas do So-nho) *todos os effeitos da civilização portugueza* (7).»

Este testemunho é tanto menos digno de suspeita de parcialidade que, este Official inglez, segundo o costume de muitos estrangeiros interessa-

(1) Veja-se Rezende — Chron. de D. João II, Cap. CLIX.

(2) Veja-se Goes — Chron. de El Rei D. Manoel, Cap. 38. — Carta do Rei do Congo de 1512.

(3) Veja-se Rezende — Chron. cit. Cap. CLIX.

(4) Veja-se Goes — Chron. P. I, Cap. 76.

(5) Ibid.

(6) Estas relações foram publicadas em Roma em 1591 em um pequeno volume de 4.º; Hacluyt publicou em 1597 uma traducção ingleza com o titulo seguinte:

«*A report of the Kingdom of Congo a Regio of Africa and of the Contries that border round about the same &c.*»

Esta obra foi tambem traduzida em latim por Cassiodoro Reinius e publicada por De Bry na sua celebre collecção de viagens, com o titulo seguinte:

«*Regnum Congo hoc est vera descriptio regni africani tam ab incolis, quam Lusitanis Congus appellatum.* (Francfort 1598.)»

Publicou-se outra vez em Amsterdam em 1640, in-4.º

(7) Tuckey — Narrative etc., p. 159 e seg. Este official reconheceu toda a costa, desde o Cabo Lopes até ao Cabo do Padrão.

dos em enfraquecer a authoridade dos Portuguezes nos dominios do Ultramar, diz muito mal dos mesmos Portuguezes.

Do que fica exposto se prova, pois, da maneira mais evidente que foram os Portuguezes que á custa dos seus thesouros e dispendio da sua fazenda, e á custa do sangue dos vassallos da Corôa Portugueza, introduziram a Religião Christã e a civilização entre os povos barbaros do Congo, da mesma maneira que tambem, á custa dos maiores sacrificios, conquistaram pelas armas muitas partes d'aquelles territorios, como passâmos a mostrar (1).

§ 4.º

PROVA-SE QUE OS PORTUGUEZES CONQUISTARAM MUITAS PARTES DOS TERRITORIOS DE QUE SE TRATA.

Ainda quando não fossem os titulos legitimos dos direitos que tem a Corôa de Portugal aos territorios situados entre o quinto grau e o oitavo de latitude meridional na costa da Africa Occidental, em consequencia da prioridade do descobrimento, da posse que d'elles tomaram os Portuguezes, bastaria a da conquista, pelas armas, de muitas partes dos mesmos territorios, para conferir á mesma Nação um direito reconhecido pelo Direito das Gentes.

Depois de reduzido o Congo á obediencia de Portugal pelos multiplicados actos dos Soberanos d'elle, que se reconheceram feudatarios da Corôa Portugueza, como adiante mostraremos, foi o Soberano restituído ao seu poder pelo triumpho das armas portuguezas sob o commando de Francisco de Gouvêa. Este Official defendeu e salvou com o exercito portuguez, em 1570, o Rei do Congo, que havia sido destroçado por seus inimigos (2).

Nas relações do Inglez Battel, que esteve ao serviço de Portugal, escriptas no anno de 1589, encontram-se muitas provas não só do dominio portuguez n'aquelles territorios, mas tambem das pelejas que ali sustentaram.

Era então Governador de Angola João Furtado de Mendonça, que deu um commando a Battel de uma embarcação para ir fazer o commercio do

(1) Veja se a interessante relação da missão mandada ao Congo em 1784, e do que ali passaram os missionarios portuguezes — *Instrucções Geraes dadas por Martinho de Mello ao Governador de Angola*, transcritas em resumo em Bowdich — *Account* etc. p. 65 a 85.

(2) Dapper (Afrique), p. 358, fallando d'este acontecimento, diz o seguinte: «Francisco de Gouvêa prit la route d'Afrique étant abordé à l'île de Saint Thomé, et s'étant «fourni d'armes et de provisions, ils allerent prendre le roi du Congo, ses gens et quelques chevaux qu'ils trouverent dans l'île dos Cavallos, et firent subitement descente «sur la terre ferme. Il y en eu plusieurs combats entre les Jagas et le Portugais, où les «barbares eurent du pire et prirent la fuite épouvantés par les décharges de la mous- «queterie et par le bruit du canon. On eut besoin d'un an et demi pour reprendre le «pays de ces brigands et rétablir le roi du Congo dans la possession paisible de son «royaume.»

marfim, do trigo e do azeite de palma *no grande rio do Congo, que se chama Zaire* (como elle lhe chama), elle executou esta commissão, e em outra executada igualmente em serviço de Portugal, foi o mesmo Battel a 15 leguas ao norte do *Zaire*, e depois d'isto tendo o Governador de Angola mandado 400 condemnados, que tinham vindo de Portugal para a Provincia de Hambo (hic) para tomarem as armas em todas as guerras dos Portuguezes, Battel marchou com uma divisão Portugueza contra o senhor de *Sovonso*, vassallo do Rei de *Bamba, que se submetteu aos Portuguezes sem resistencia.*» Depois submetteu-se igualmente á obediencia de Portugal *Samamisbansa*, e os Portuguezes não experimentaram depois d'isto nenhum obstaculo, nem difficuldade no Paiz de *Namba-Colombo*, Senhor mui poderoso. «Até se ajuntou (acrescenta o mesmo author) aos Portuguezes um corpo de 3:000 negros.

«D'este ultimo ponto marcharam contra *Lollancongo*, e foi o exercito «aquartelar-se no paiz de *Cambre Cainga* (Sic), onde permaneceu por «espaço de dois annos, mas sem cèssar de fazer excursões, em consequencia das quaes se *submeteram á Corôa de Portugal um grande numero de Senhores.*»

Battel refere que entre estas expedições, a do *outeiro*, ou da montanha de *Ingombe* custàra muito sangue aos Portuguezes. Estes entraram no dito paiz com um exercito de 15:000 homens, o Senhor de *Ingombe* depois de desbaratado *reconheceu a* authoridade da Corôa de Portugal. Acrescenta que os Portuguezes *submeteram* ainda outras partes d'estes paizes. Depois d'isto acamparam-se junto de *Ingombe*, onde passaram um anno inteiro.»

D'este ponto o exercito se pôz em marcha sob o commando do seu General, e foi juntar-se (se bem entendemos o author) a D. João Coutinho que estava no *Songo* (ao Sul do *Zaire* no Reino do Congo).

«Durante a marchá do mesmo exercito um grande numero de Senhores *veio submeter-se espontaneamente aos Portuguezes.* Entraram estes depois no paiz de um poderoso Potentado, chamado *Engoy-Kayongo*, onde tiveram de combater contra 60:000 homens, e contra os quaes marchou D. João Coutinho que os desbaratou. A capital d'este Paiz (acrescenta o viajante inglez) é *Cabinda*, que é situada em uma posição muito agradável e muito fertil⁽¹⁾: depois de terem tomado posse d'esta Capital marcharam para *Cambamba*, que fica a tres dias de marcha, e se acamparam nas montanhas e *por fim estenderam a sua authoridade por todo o Paiz.*»

Este author refere igualmente que os Portuguezes faziam a guerra e exerciam a sua authoridade nas provincias de *Engoy*⁽²⁾, de *Loango*, de

(1) O que diz Battel é confirmádo pelos viajantes posteriores que dizem que *Cabinda* fica situada com effeito no paiz de *Engoyo*, ou *Angoy*, na embocadura do *Zaire* a cinco pequenas leguas ao Sul de *Molembo*. De Grandpré acrescenta: «*C'est un très bon port surnommé le Paradis de la Côte, et l'endroit le plus riant de tous les environs* (T. 2 p. 26).»

(2) As asserções de Battel mostram que os Portuguezes conquistaram *Cabinda* e seus territorios.

Bengo, de *Colongo*, ou *Cilongo*, de *Mayombo*; de *Monikesoche*, de *Matamba*; accrescenta que elles davam cargos aos Senhores d'estes Paizes, nomeando-os até Generaes dos contingentes negros. Elle descreve o ceremonial da sua submissão, dizendo que depois d'esta o Chefe negro ficava debaixo da protecção de um soldado portuguez, para esse effeito nomeado pelo Governador portuguez⁽¹⁾.

Na carta datada do anno de 1575 (isto é, cinco annos depois que os Portuguezes haviam derrotado os Sovas do Congo, e restabelecido o seu Feudatario), pela qual El-Rei D. Sebastião nomeou Governador Paulo Dias de Novaes, se mostra que elle tinha por missão de continuar pelas armas a mesma conquista, pois na mesma nomeação é chamado *Conquistador e povoador da Conquista*, etc.

Os Portuguezes não só conquistaram muitas partes d'aquelles territorios, como acabámos de mostrar, sobre os barbaros que os habitavam, mas tambem dos Hollandezes que os usurparam e invadiram.

Em 1606 D. Manoel Pereira expulsou do porto de *Pinda* situado no *Zaire* os corsarios Hollandezes⁽²⁾.

Tres annos depois (1609) o mesmo Governador expulsou do *Zaire* os corsarios Hollandezes que alli tentavam fortificar-se, mandando contra elles uma esquadra.

E tanto os Portuguezes continuaram a exercer os seus direitos n'aquelles territorios, e a sustenta-los pelas armas, assim contra os barbaros, como tambem contra as nações maritimas estrangeiras, que no anno de 1648 o valente governador Salvador Corrêa de Sá, depois de ter derrotado os Hollandezes em Angola e Benguella, e haver restaurado aquellas terras, mandou expulsar os ditos Hollandezes por quatro naus dos territorios de *Cabinda* e de *Loango* e do Rio *Zaire*.

No anno de 1652, o Governador Rodrigo de Miranda Henriques fez igualmente afugentar do *Zaire* um navio hollandez.

No de 1660, João Cardoso, commandando os Guarda Costas, apreendeu na Costa do *Congo* um navio hollandez, e no anno seguinte fez alli novas prezas.

No anno de 1666, Luiz Lopes de Sequeira derrotou em batalha campal o Rei do *Congo* que se havia rebellado contra os Portuguezes, e que reconheceu de novo a soberania de Portugal no mesmo Reino.

(1) Esta interessante relação foi publicada na celebre Collecção Ingleza de Purchas (Pilgrimage, T. 2, Liv. vii) com o título:

«*The strange Adventures of Andrew Battel of Leigli in essex, sent by the Portuguese prisoner to Angola Who lived there and in adjoining regions near eighteen years.*»

Foi a mesma relação reimpressa por Pinkerton — *Collection of voyages and Travels* — T. xvi, p. 317.

(2) Prova-se pela Carta de Philippe II a D. Christovão de Moura, Marquez de Castello Rodrigo, pela qual se vê que El-Rei mandára apromptar uma esquadra de naus para irem aquellas costas para as defenderem contra os estrangeiros.

Documento do Archivo Real da Torre do Tombo, Corpo Chronol. P. 1.^a Mac. 115, Doc. 85.

Em 1671, o mesmo Luiz Lopes de Sequeira derrotou os negros de *Pungo-an-Dongo*, e tomou aquella posição por conquista, ficando assim incorporada nos dominios da Corôa de Portugal.

No anno de 1759, conquistou o Governador Antonio de Vasconcellos a famosa *Pedra de Encoge*, e n'ella fundou o presidio de *S. José de Encoge*, cuja fortaleza fica situada pelos sete graus e tres minutos de latitude meridional.

Em 1794, reduziram os Portuguezes, pelas armas, á obediencia da Corôa de Portugal os territorios do norte, habitados pelos *Mussões* que ficam situados entre o sexto e setimo graus de latitude sul, e por consequente, nos territorios disputados.

§ 5.º

MOSTRA-SE QUE OS SOBERANOS QUE HABITAM OS TERRITORIOS DE LOANGO DO CONGO E OUTROS SE CONSTITUIRAM FEUDATARIOS E TRIBUTARIOS DA COROA DE PORTUGAL

No anno de 1509, succedendo no Reino do *Congo* D. Affonso a seu Pae o Mani-Congo, mandou logo seu Primo D. Pedro de Sousa *offerer vassalagem* a ElRei D. Manoel que então reinava em Portugal, que lhe acceitou preito como sempre praticaram os *Suzeranos* com os Príncipes Feudatarios, e lhe mandou carta de armas para elle, e vinte escudos de brasões para os grandes de seu Reino ⁽¹⁾. E ordenou que seus descendentes usassem d'elles em signal do que as ditas armas significavam, e como lhe foram dadas pelo dito Rei ⁽²⁾. E o mesmo Soberano lhes mandou as Bandeiras, e guiões de que deviam usar, e até o sêlo com as armas da Chancellaria de que o Rei do *Congo* devia usar nos seus actos.

O dito Rei do *Congo*, na carta que escreveu a ElRei D. Manoel em 1512, se expressou do modo seguinte: «De em todo o tempo lhe reconhecermos em todo o que de nós e de nossos Reinos e senhorios *mandar e como tal se cumprir* no que se offerecer por elle, e por suas *cousas morreremos* pela infinda obrigação em que lhe somos não sómente pelo bem temporal, mas pelo espirital.»

As expressões que acabâmos de transcrever, são uma verdadeira *homenagem*, e corresponde mesmo á *Hommage Lige* do Direito Feudal, pela qual o vassallo jurava de seguir o seu Senhor e a sua bandeira.

O Rei do *Congo* até declarou que *morreria* pelo serviço de ElRei de Portugal. Este acto é mais explícito do que o que fizera na Europa Henrique III, e outros Reis fazendo *Hommage Lige* aos Reis de França pelas Provincias que possuiram no continente ⁽³⁾. Não se póde objectar

⁽¹⁾ Veja-se a Carta do Rei de *Congo* escripta a El-Rei D. Manuel em 1512 em Goes, Chron. P. III, Cap. xxxviii.

⁽²⁾ Documento do Archivo Real da Torre do Tombo, Gav. 18, Març, 1, Doc. n.º 51.

⁽³⁾ Veja-se Salvaing.— *De l'usage des Fiefs*. Cap. xviii — Cf Guyot *De la Foi et hommage*.— Tom iv. *Des Fiefs*, Cap. II, III e IV.

que o Rei do *Congo* apesar de Feudatario e Tributario de Portugal exercia a soberania nos seus Estados, pois a historia da Europa nos apresenta muitos exemplos d'este facto. E com effeito muitos soberanos exerciam a soberania nos seus Estados e prestavam homenagem a outros de quem eram grandes vassallos. Os antigos Condes de Flandres apenas tomavam posse dos seus Estados iam prestar homenagem aos Reis de França, e aos Imperadores.

No anno de 1509 muitos Portuguezés se acharam já residindo na cidade de S. Salvador d'*Ambase*, ou *Ambese*, e ElRei D. Manoel exerceu ali os seus direitos a ponto de pôr logo na mesma capital do *Congo* um feitor seu, e corregedor, independente do Rei, em consequencia do reconhecimento que o dito havia feito aos direitos de ElRei de Portugal (1).

Citaremos outro documento que prova igualmente, que o Reino do *Congo* é um Feudo da Corôa de Portugal. É este o diploma pelo qual ElRei D. Manoel concedeu o tratamento de *Senhoria* ao Rei d'aquelle Estado, e alçada para ter ouvidor de sua nomeação (2), para despachar com elle os negocios de seus vassallos, segundo a legislação Portugueza (3).

Sucedendo no anno de 1533 ao Rei do *Congo*, de que acima fallámos, seu filho D. Pedro, continuou este a reconhecer a soberania de Portugal, e por conseguinte, a vassalagem devida á Corôa Portugueza, o que observou durante todo o tempo do seu governo até ao anno de 1540 em que falleceu.

E tendo occorrido depois d'este anno muitas alterações no dito Reino contra os Portuguezes, e tendo no de 1552 morrido sem successão o Rei D. Diogo, e succedendo-lhe seu irmão D. Henrique, houveram em consequencia d'isso novas desordens e perturbações, mas D. Alvaro tendo succedido no throno, principiou logo por se pôr de accôrdo com os Portuguezes nos annos de 1554 a 1555, e se justificou com ElRei D. João III que então reinava em Portugal.

D'este novo reconhecimento da supremacia da Corôa de Portugal tirou o dito D. Alvaro as maiores vantagens, pois deveu ás armas do seu Senhor *Suzerano*, ElRei de Portugal, o não perder o mando que tinha sobre os Jagas que no anno de 1558 se revoltaram contra elle, tendo sido estes desbaratados pelos Portuguezes em uma grande batalha, como mostrámos no paragrapho antecedente. Foi pois com o auxilio das armas portuguezas que o dito Rei do *Congo* se pôde salvar defendido em uma das Ilhas situadas no *Zaire* (4), e pelos outros que residiam na feitoria e povoação de *Pinda*, situada no mesmo Rio, tendo sido tambem soccorridos pelas tropas commandadas por Francisco de Gouvêa, que no

(1) Veja-se Doc. do Archivo Real da Torre do Tombo. Gav. 15, Març. 14, Doc. n.º 40.

(2) Archivo Real da Torre do Tombo. Gav. 20, Mac. 5, n.º 24.

(3) Veja-se a Carta de 14 de Março de 1516 de que acima fallámos.

(4) Veja-se a *Historia de S. Domingos* por Fr. Luiz de Sousa. P. II, Liv. VI, Cap. XI.

anno de 1570 chegou ao *Zaire* em uma frota portugueza com este destino (1), de que resultou que tendo os portuguezes dado diversas batalhas, e expulsado todos os Jagas invasores, restituiram o Rei do *Congo* seu feudatario. Este Principe, depois de restituído ao seu poder, *prestou nas mãos do Governador Francisco de Gouvêa menagem e vassallagem por si, e por seus descendentes, como vassallo, e tributario dos Reis de Portugal*, aos quaes cedeu no mesmo acto todo o direito exclusivo de toda a Costa de *Pinda* no *Zaire* até á *Ilha de Loanda* (2).

Desde *Pinda* cedida á Corôa de Portugal até *Loanda*, tem a costa cincoenta leguas. Os Portuguezes fundaram no dito porto, situado no *Zaire*, como dissemos, uma feitoria e povoação muito consideravel, com parochia e um feitor portuguez.

Gavazzi no seu *Cathalogo dos Reis do Congo*, que temos á vista, refere tambem que o Rei do *Congo* prestára *homenagem* e vassalagem, como tributario, e confirma o facto que fica exposto. Quando no anno de 1578 Duarte Lopes viajou no mesmo Reino do *Congo*, achou já fortes construidos pelos Portuguezes n'aquelles territorios, e refere que cada um dos Sovas, ou senhores, *pagava tributo a El Rei de Portugal*. Finalmente affirma que os Portuguezes fundaram os principaes estabelecimentos no *Congo*, e que faziam o commercio pelo *Zaire*.

Os Dembos que habitam alguns territorios situados pelos seis graus de latitude meridional, fizeram-se tambem tributarios da Corôa de Portugal, tendo por obrigação de fornecerem um contingente de tropas para a guerra. Estes povos habitam as margens do alto *Dande*, e para o norte até ás terras do *Dembo* Ambuela pelos sete graus e meio de latitude meridional (3). O chefe d'estes povos com oito sovas que lhe obedecem são vassallos de Portugal, e sujeitos á jurisdicção do presidio portuguez de *S. José de Encoge*. O inglez Battel refere tambem como testemunha ocular, na sua relação do anno de 1589, que os diversos Principes e Senhores do dito Reino se submeteram á soberania de Portugal.

Em 1790, o famoso marquez de *Mussulo* que dominava então todo o territorio e costa desde o Rio *Loge* ao norte do *Ambriç* até o Rio *Lifune*

(1) Ibid.

(2) Este acto de vassallagem e de tributario, feito pelo Rei de *Congo* por si, e por seus successores, acha-se lançado no Livro Grande de Angola, como se mostra do Documento que se acha a fol. 63 verso, da Relação que fez o capitão Garcia Mendes de Castello Branco do Reino do *Congo* (veja-se *Quadro Elementar*, Relações com a Africa.) O testemunho d'este official é de muita importancia, pois não só é contemporaneo, mas tambem acompanhou na primeira conquista Paulo Dias Novaes. Este mesmo capitão, referiu «a El-Rei de Portugal que o Rei do *Congo* offerecera ao dito Governador uma quantidade de dinheiro de *Zimbo* que é o que corre em seus Reinos, e «por uma Provisão que está nos livros da Feitoria de Angola, *que eu vi* (diz elle) offereceu pagar tributo o qual pagou.»

Summario d'esta Relação na collecção das noticias para a secção xxvi do *Quadro Elementar*, que encerra as nossas relações com os Principes Africanos.

(3) Veja-se a Carta da Costa e do interior do *Congo*, Angola, etc., publicada por Bowdich no seu *Account of the Portuguese Discoveries in the interior of Angola and Mozambique*, Londres, 1824. Esta Carta foi construida pelo Tenente Coronel Furtado em 1790.

ao Sul, e por conseguinte desde o setimo grau de latitude meridional, tendo-se revoltado e feito roubos consideraveis nas terras do Dande e do Bengo, mandou o Governador de Angola, Manoel d'Almeida Vasconcellos, marchar de Loanda um corpo de tropas para o castigar, o qual derrotou os rebeldes em varios combates, e perseguindo-os nas duas margens do Rio Loge, afugentou-os de todo o paiz.

Na proximidade d'este Rio foi construido um forte, que ficou concluido, armado com artilheria e guarnecido sufficientemente, no 1.º de Março de 1791, sendo seu commandante o capitão Francisco Antonio Pitta Bezerra. E logo foi com toda a solemnidade e com salvas de artilheria içada na nova fortaleza a bandeira Portugueza; o que tambem se fez no porto de Ambriz. Como no mesmo dia um navio francez ahi arribasse, mandou o commandante das tropas portuguezas expressar ao capitão d'aquella embarcação os seus sentimentos amigaveis, informando-o ao mesmo tempo de que o marquez de Mossulo acabava de ser castigado por se haver rebellado e commettido outros crimes, e de que todas as suas terras e porto de Ambriz ficavam conquistadas pelas armas portuguezas.

Terminada assim a campanha, regressou a Loanda a força expedicionaria, ficando no novo forte a necessaria guarnição, a qual durante todo o tempo que ali esteve em 1791 e 1792, não experimentou ataque de inimigo algum. E neste ultimo anno o Marquez do Mossulo constituiu-se vassallo da Corôa Portugueza, como se vê no Termo que vae transcripto no fim d'esta Memoria (1).

Em 1794, como dissemos acima (§ 4.º), os *Mussões* cujo paiz fica entre o sexto e setimo graus de latitude meridional, foram reduzidos á obediencia de Portugal.

O tributo que os Reis do *Congo* pagavam aos Reis de Portugal, como acto de vassallagem, era um certo numero de peças e uns tantos gatos de Algalia (2).

Quando os mesmos Reis do *Congo* se rebellavam contra os Portuguezes, eram castigados.

Sendo Governador André Vidal de Negreiros, em Dezembro de 1665, o Rei do *Congo*, faltando à fé e dever de feudatario, veio com um poderoso exercito contra os Portuguezes, que lhe deram uma grande batalha, em que foi morto e degolado (3). Em 1648 o Rei do mesmo paiz mandou um embaixador ao Governador, Salvador Corrêa de Sá, para pedir perdão do que havia feito colligando-se com os Hollandezes. Concedeu-lhe o general a paz com a condição que pagasse parte dos gastos da armada portugueza, devendo dar de alli em diante novecentos motetes de panna-ria corrente, que importava em algumas mil peças, o que o embaixador

(1) Documentos officiaes que se acham no Archivo do Ministerio da Marinha e Ultramar.

(2) Cadorneya (Antonio d'Oliveira). Historia Geral da Guerra de Angola, obra original e Ms. inedito que se conserva na Bibliotheca Imperial de Paris. Tom. I, fol. 148, Anno de 1639.

(3) O mesmo author, T. II, P. III, de fol. 106 a 115.

prometteu⁽¹⁾. Em 1655, o Rei do *Congo* tendo molestado o commercio dos Portuguezes, faltando assim ás suas obrigações, o Governador de Angola mandou ás tropas que passassem o Rio *Lifune*, e quando chegavam ás terras do Marquez de Bamba, vassallo do *Congo*, deram-lhe uma batalha onde foram desbaratados os habitantes d'aquelle Reino, e o Rei mandou logo por seus embaixadores pedir perdão ao Governador, e tendo reparado os damnos, mando este retirar o Exercito⁽²⁾.

Os Potentados e principaes Sovas do Reino do *Congo* recorreram por diversas vezes ao poder dos Portuguezes e aos Governadores de Angola para intervirem nas suas disputas e desavenças intestinas. Citaremos apenas uma d'estas intervenções reclamada por um dos principaes senhores do *Congo*, e que julgamos assás caracteristica.

No anno de 1655, sendo Governador de Angola Luiz Martins de Sousa Chichorro, mandou o Marquez de *Pemba*, sujeito ao Rei do *Congo*, pedir favor e soccorro ao dito Governador por se receiar do dito Rei do *Congo* o querer decapitar, por aquelle Marquez ter mais direitos àquelle Reino, do que o Rei que estava de posse, e era da sua parcialidade o Conde de Sonho⁽³⁾.

Assim, pois, não só os Soberanos do *Congo* e os Senhores ou Sovas d'aquelle paiz que habitam e dominam as costas do mesmo Reino, são vassallos e tributarios de Portugal, e cederam á Corôa Portugueza territorios, em consequencia mesmo dos auxilios militares que os Portuguezes lhes prestavam, mas até estes ultimos, conforme todo o direito, construíram nas mesmas terras muitos presidios e fortalezas, e entre outras as de *Cabinda*, *Ambriç*, *S. José de Encoge*, e outros situados ao norte d'estes, e nos quaes tremulou nos seculos xv, xvi, xvii, a bandeira portugueza, tendo e fazendo o commercio exclusivo nos Portos d'aquellas costas, não só pelos indisputaveis direitos que ficam expostos, mas tambem por ajustes e convenções celebradas com os Reis do *Congo*, como entre outros os da feitoria de *Pinda* no *Zaire*, nas terras do *Sonho* onde Portugal manteve por mais de dois seculos o seu dominio, tendo alli justicas e magistrados Portuguezes, e alfandega sua. E tamanha tem sido a authoridade da soberania de Portugal no Reino do *Congo*, que até os Soberanos de Portugal intervieram no regulamento da successão e da eleição dos Reis do *Congo*, tributarios da Corôa portugueza.

Apontaremos o seguinte exemplo.

Em 1689, El Rei D. Pedro II interveiu ua eleição do Rei do *Congo* a fim de tornar permanente a dynastia que então reinava; em consequencia do que, ordenou ao Governador de Angola que interpozesse a sua authoridade na eleição do dito Rei do *Congo*; ordem que El Rei renovou nas Cartas Regias de 29 de Abril de 1691 e de 24 de Janeiro de 1693. E como tivessem occorrido duvidas entre os Sovas do *Congo* depois da

(1) Cadorneya T. II, Cap. LXX, acrescenta que valia cada uma d'aquellas peças n'aquelle tempo 25 a 30,000 réis. Por esta occasião prometteu o Rei do *Congo* dar aos Portuguezes as minas de oiro que havia nos seus Estados.

(2) Obra citada T. II, Cap. III.

(3) Cadorneya, obra citada, T. II, pag. 129.

eleição de D. Pedro, determinou El Rei de Portugal por outra Carta Regia de 5 de Março de 1700, que se reunissem o Conde de *Sonho*, o Matquez de *Pemba*, e o Duque de *Bamba para a eleição do Rei de Congo*, acto este que prova a supremacia de Portugal sobre aquelle estado.

E com effeito desde aquella epocha os Reis d'aquella dynastia jámais quebraram a vassalagem que os torna dependentes da Corôa de Portugal ⁽¹⁾.

E foi em virtude dos mesmos direitos, que ficam expostos n'esta Demonstração, que ultimamente em 1838 o Governo de Sua Magestade Fidelissima ordenou que se fundassem de novo presidios nos portos do *Zaire*, em *Cabinda*, *Molembo* e *Ambriç*, onde todavia o commercio dos estrangeiros devia continuar.

Não pôde, pois, admittir a menor duvida que o dito Reino do *Congo*, com todas as suas dependencias de *Molembo*, *Cabinda* e *Ambriç* é ainda hoje de direito *feudatario* da Corôa de Portugal ⁽²⁾.

Finalmente os direitos que Portugal tem aos territorios situados entre o quinto grau e doze minutos, e o oitavo de latitude meridional, de que fez reserva especial no artigo segundo da convencão addicional de 28 de Julho de 1817, não podem ser contestados com o menor fundamento, por assentarem nos titulos mais legitimos, além de terem sido reconhecidos mesmo pelos Soberanos da Europa.

Nenhuma nação tem, nem pôde apresentar melhores direitos á posse de suas colonias, conquistas e dependencias d'ellas, do que aquelles que tem a Corôa de Portugal ás de que se trata.

⁽¹⁾ Apontamentos que colligimos em 1827 para a secção xxvi do *Quadro Elementar*, etc., que encerra as relações de Portugal com os Principes Africanos.

⁽²⁾ Muitos geographos estrangeiros reconhecem como dependencias de Angola, e comprehendidos na Africa Portugueza, os territorfos de que tratâmos no texto.

POST SCRIPTUM.

Depois de impresso o que na pagina 32 [a] se refere ao Mossulo, obteve-se do respectivo archivo, o documento cujo titulo é o seguinte :

Termo de undamento, e sujeição, e vassalagem que fez o Marquez de Mossulo D. Antonio Manoel, Sovas, e Macotas seus Potentados, que por impedimento d'elles não poderam comparecer a este Acto, e que tendo sido derrotados, e vencidos pelas Armas de Sua Magestade Fidelissima, vieram entregar-se, e deprecar o perdão dos seus excessos perante o Illustrissimo e Excellentissimo Senhor Manoel de Almeida e Vasconcellos Governador e Capitão General d'estes Reynos e Suas conquistas, que em Nome de Sua Magestade lhe perdoa, e impõe as condições abaixo declaradas. Celebrado n'esta cidade de São Paulo da Assumpção de Loanda a vinte e cinco de Abril de mil setecentos noventa e dois.

Aos vinte e cinco dias do mez de Abril de mil setecentos noventa e dois annos na sala do docel do Palacio d'este Governo, onde se achava presente o Illustrissimo e Excellentissimo Senhor Manoel de Almeida e Vasconcellos, Governador e Capitão General d'estes Reynos e Suas conquistas, á hora da Camara e mais corpos que compõem a grandeza d'esta capital, por occasião de obsequiarem o mesmo Excellentissimo Senhor pelos Felicissimos Annos de Sua Alteza Real a Serenissima Senhora Princeza do Brazil D. Carlota Joaquina, appareceram o Marquez do Mossulo D. Antonio Manoel, o Maniquibuta D. Manoel Sebastião, e seu companheiro Belchior de Garcia = Os Macotas do Sova Manifuta D. Pascoal Damião, Manivia; e Manifundo, D. Antonio Sebastião = Os Macotas do Mani Sosso, D. Pedro Manoel Capitão do Sosso, D. Gabriel Manoel, Manilombo, D. Garcia Matheus Maniquibuta = Os Macotas do Sova Manizemba D. Domingos Matheus Bangi Amucano, D. Sebastião Antonio Pascoal Capitão de Zemba = Os Macotas de Maniembe D. Garcia Domingos, Capitão de Maniembe, D. Matheus Pedro, Manivia = E o Macota do Sova Mani Muala, o Capitão Caluanda; que por impedimento dos seus proprios Sovas, não podendo vir pessoalmente, foram mandados; e todos uniformemente declararam ser o dito D. Antonio Manoel ha muito tempo conhecido por Marquez, e governar, sendo obedecido como tal, por conta da muito excessiva idade de seu Thio e Antecessor, que a qualquer exercicio o impossibilitava; e lhe pertencer inquestionavelmente o governo e successão do Estado de Mossulo, attestando todos que para virem requerer o perdão e Graça de Sua Magestade Fidelissima, foi novamente reconhecido por todos, e declarado pelo seu dito Thio e Antecessor.

[a] Corresponde á pag. 318 desta reedição.

E sendo apresentados perante todo o congresso na sala do docel, lhe foi perguntado pelo mesmo Excellentissimo Senhor no seu proprio idioma sendo interprete Antonio de Medeiros do Regimento Auxiliar d'esta mesma cidade, quem eram, e que pretendiam? Responderam com as suas costumadas humilhações, serem os mesmos que acima se expressam, e que de sua livre vontade, e sem constrangimento algum, elle Marquez do Mossulo, Sovas, e Macotas em seu nome, e dos seus Sovas e Povos, voluntariamente vinham pedir perdão a Sua Magestade Fidelissima das atrocidades, que tinham commettido contra os Povos e fieis Vassallos da Mesma Senhora, em cujo numero elles queriam entrar, confessando terem perdido as suas Terras por terem sido conquistadas pelas Reaes Armas Portuguezas, à custa de sangue e vidas, com que d'ellas foram expulsos, em castigo, e satisfação dos delictos e males, que haviam occasionado, de que muito arrependidos e desenganados com as lamentaveis experiencias de ver padecer de fomes os seus filhos e subditos, vagando pelos matos, sem terras onde se poderem estabelecer, nem grangear os fructos indispensaveis para a vida humana, esperando a cada instante sentir sobre si as leis da guerra, particularmente dirigidas e competentes a castigarem os malevolos e atrozes visinhos como elles, que entrando á falsa fé nos paizes contiguos, os destruíram com desacato, e aos mesmo Santos e Igrejas mataram, roubaram, e reduziram á escravidão os mesmos que por natureza se achavam livres, emfim que recusando o tão merecido castigo, se oppozeram passo a passo ás nossas armas, procurando disputar a sua força com as maiores audacias; e vencendo todo o seu susto e temor, se resolveram a exporem-se a todo o castigo, na duvida de serem aceitas as supplicas do perdão que vinham implorar da clemencia de Sua Magestade Fidelissima, vindo ao mesmo tempo sujeitar á Mesma Senhora a mais constante, e para sempre fiel vassallagem, a que muito de sua vontade se sujeitam, jurando por si, e pelos seus Macotas e Povos, de assim o conhecerem e observarem, segundo as leis e estabelecimentos da Real Corôa de Portugal, e seus Augustos Soberanos, protestando a mais submissa obediencia, e pontualidade em execução das leis, e ordens e obrigações, que lhes forem impostas, reconhecendo que nenhuns outros bens tinham, que aquelles que a Liberalidade de Sua Magestade Fidelissima por Piedade lhes quizer conceder, estando ao mesmo tempo promptos a receberem todas as penas, e castigos que pela Mesma Senhora lhes forem mandados dar.

Ratificadas estas promessas, e confessado o conhecimento dos seus delictos de que foram arguidos, fazendo os mais solemnes juramentos, segundo o costume e uso d'estes Reynos, o dito Illustrissimo e Excellentissimo Senhor, em Nome de Sua Magestade Fidelissima, por conhecimento da Sua Real Piedade e Grandeza, lhes concede o perdão que imploram, acceitando a sua vassallagem, e reconhecimento, que fazem de terem sido legitima e solidamente conquistados, e como taes terem perdido todos os seus bens, cuja possessão a Liberalidade da Mesma Senhora lhes concede, com as condições do dito Marquez do Mossulo e Sovas seus, subditos e alliados, e successores dos mesmos, satisfazerem na forma seguinte:

Em reconhecimento, e prova de obediencia, o Marquez do Mossulo, e seus Successores, serão obrigados em cada um anno a entregarem n'esta capital, á Fazenda Real um Escravo peça de India ; e igualmente cada um dos outros Sovas um moleque de seis palmos, de que se lhes passarão recibos, para testemunho da sua verdadeira fidelidade. Esta será provada com a mais exacta obediencia, e promptidão, na sujeição às leis dos Augustos Soberanos de Portugal, na fórma que estão obrigados todos os Seus vassallos fieis, obedecendo ás ordens que lhes forem intimadas por aquelles, que têm o seu commando, ficando com o seu recurso aos Illustrissimos e Excellentissimos Senhores Generaes do Estado d'estes Reynos, para lhe administrar a mais suave e competente justiça.

Que em toda a occasião de guerra, ou passagem de tropa pelos seus paizes, serão obrigados a darem os carregadores que lhes forem pedidos, e franca passagem, sem que de parte a parte se cause prejuizo, ou embaraço algum, o que tambem exactamente se praticará quando fôrem, ou transitarem por elles Padres, e tambem algum sujeito, que com ordem dos Illustrissimos e Excellentissimos Senhores Generaes vá em diligencia. Terão obrigação de prenderem, e remetterem para esta capital toda a pessoa, que appareça nas suas terras sem passaporte, carta, ordem, ou attestação de ir commerciar, ao que serão admittidos todos os Portuguezes, que justamente o quizerem ir fazer auxiliando-se o seu commercio, comtanto que licitamente o façam, e paguem o que ajustarem dispender, e aos carregadores que occuparem.

Para que isto se execute com toda a boa paz e rasão, e que de parte a parte se saiba a satisfação que se dá a estas condições, e do cumprimento que ha, o Marquez do Mossulo, junto á sua Banza, não só consentirá, mas protegerá um cabo que lhe será mandado ali estabelecer para observação de tudo o sobredito, e castigará tão sómente as desordens que os de fóra das terras a ellas fôrem commetter.

Em recompensa e demonstração da boa harmonia e acolhimento, podem estes novos vassallos viverem felizes, na certeza de Sua Magestade lhes segurar a sua alta Protecção, e lhes valer para os defender em todas as suas consternações, admittindo-os tambem n'esta capital, e em todos os outros logares com o seu commercio, levando para o seu paiz o que necessitarem, assim como lhes é permittido extrahirem os generos que lhes não forem necessarios para elle, comtanto porém que de parte a parte não seja admittido ao giro qualidade alguma de contrabando, pois que na fórma que está acautelado pelas leis, será severamente castigado todo que o fizer.

E para que n'isto haja toda a cautela, e se evitem maiores prejuizos, furtos e fugidas, na passagem do Dande, ou no Libongo, aonde for mais commodo, se ha de estabelecer um Registo, aonde se manifeste quem passa de uma parte a outra, tudo o que leva, dando-se-lhe um bilhete, em que conste, sem nunca se pagar cousa alguma, mas para se não embaraçarem, e se saber, e evitar qualquer desordem que possa acontecer.

Sendo explicado tudo o contheudo n'este termo aos novos Vassallos, n'elles mencionados, no seu proprio idioma, que bem mostraram perceber, e se certificarem, obrigando-se a tudo acceitarem de novo repetiram

os seus juramentos, e o renovou o Macota do Mani Muala o Capitão Caluanda, mandado pelo seu Sova acompanhar o dito Marquez do Mossulo, a quem logo o dito Illustrissimo e Excellentissimo Senhor General undou⁽¹⁾ com as solemnidades do costume d'estes Reinos: e em firmeza e segurança de tudo assignaram, sendo presentes por servirem de testemunhas o Tenente Coronel Commandante do Regimento de Infanteria d'esta Cidade, Christovão José Pinheiro de Vasconcellos, o Sargento-Mór do mesmo, Manoel Velasco Galia, os Ajudantes das Ordens o Sargento-Mór Alvaro de Carvalho Matoso, e o Capitão José de Almeida Tovar Menezes e Vasconcellos. E eu, Francisco Antonio Pires de Moraes, o fiz escrever, e assignei.

FIM.

(1) *Undar* significa em Angola o acto de marcar com um pequeno ferro quente o corpo do individuo undado como signal de sujeição.

II PARTE



ESPARSOS

JEAN VI (MARIE-JOSEPH-LOUIS) [a], roi de Portugal, était le second fils de Pierre III, roi titulaire, oncle et époux de Marie-Françoise-Elisabeth, reine de Portugal. Il naquit à Lisbonne le 13 mai 1767. La reine sa mère lui donna pour précepteur le savant vénitien Franzini⁽¹⁾ dont il reçut les leçons pendant l'espace de dix ans. Il étudia le latin, l'histoire, la géographie et les langues française et italienne. Ce fut sa mère qui le conduisit à Badajoz, où, en présence des deux familles royales d'Espagne et de Portugal, il épousa le 8 mai 1784, Charlotte-Joachime de Bourbon, fille du roi Charles IV⁽²⁾. A la mort de son frère aîné le

[a] Artigo publicado na «Biographie Universelle, ancienne et moderne. Supplement». Tomo 68, pags. 122-140. Paris, chez L.-G. Michaud, 1841.

(1) Franzini était un mathématicien profond, un physicien et naturaliste distingué, enfin un littérateur très érudit. Voulant instruire ses augustes élèves et leur inspirer du goût pour les sciences et les arts, il forma dans le palais-royal de Bellem un cabinet de physique et une riche collection de modèles d'arts et de métiers, où il exposa aussi en relief le système général de fortification d'Antonin et un grand nombre de machines hydrauliques.

(2) Voy. *Mém. hist. de los Desporios*,

prince Joseph, arrivée en 1788, Jean VI, alors infant, devint héritier présomptif de la couronne. Pour apprécier sa politique comme souverain et les insurmontables difficultés qu'il eut à vaincre pendant tout le cours de son règne, il faut avoir égard aux circonstances et aux événements qui survinrent alors en Europe. Il faut se rappeler que les plus grands empires, tels que la Russie, l'Autriche et la Russie fléchirent devant le colosse révolutionnaire; que l'Angleterre elle-même n'échappa au sort des puissances continentales que par sa position insulaire, par la puissance de son aristocratie et de ses nombreuses flottes, et que ce ne fut pas sans de grands sacrifices d'argent; il faut se rappeler aussi combien de souverains descendirent de leurs trônes, tandis que Jean VI, après avoir été le premier monarque qui ait osé traverser l'Atlantique, sauva par cette détermination courageuse sa couronne et sa famille, et qu'il déjoua ainsi les projets de

etc. Pleins pouvoirs donnés à l'ambassadeur marquis de Louriçal, le 15 mars 1784, et par le roi d'Espagne au comte de Florida-Blanca le 25 mars.—Le traité de mariage fut signé le 10 mars 1785.

dominateur de l'Europe. Il faut considérer que ce prince, grâce à cette résolution devint le fondateur d'un vaste empire, et qu'il vit lors de la paix générale le Portugal élevé au rang de puissance de premier ordre, et ses ambassadeurs signer les traités de Vienne et de Paris au même titre que ceux des autres nations. Jean VI commença à gouverner au nom de sa mère le 10 mars 1793, à l'occasion de la maladie de cette princesse; mais le régent ne changea en rien la politique extérieure suivie par sa mère, seulement, il la modifia selon les circonstances et les événements. Il ne toucha point non plus aux mesures administratives intérieures. Il conserva les mêmes ministres qui appartenaient presque tous⁽³⁾ à l'école politique du règne de Joseph. La canalisation du Mondégo distingua les premières années de son règne, ainsi que l'ouverture de plusieurs grandes routes, notamment celle de Lisbonne à Coïmbre et de cette ville à Porto. Il créa dans la même année (1794) l'établissement important de l'école de fortification pour les élevés qui se destinaient au corpus du génie et à l'artillerie. En l'année 1796, l'armée subit aussi des réformes importantes et vit créer le corps de la légion sous le commandement du marquis d'Alorna. La marine eût également sa part d'amélioration. Le régent fonda, en 1797, une académie nautique (*academia dos guardas marinhas*), et dans la même année le tribunal de l'amirauté et un

⁽³⁾ Un de ces ministres, Balsemão, était membre de la société royal de Londres et d'autres académies. Il était en correspondance avec plusieurs savants étrangers du premier ordre, entre autres avec Linné. Il fournit des renseignements à Robertson et à l'abbé Raynal.

corps de marine (*brigada real*). Il s'occupa aussi de la réforme des ordres religieux: à cet effet, il institua une commission avec les pouvoirs les plus étendus; par cette mesure, les admissions furent diminuées, et en peu d'années cette réforme graduelle devint très sensible. Le régent améliora encore le système des études primaires, et fonda dans les villes et communes du royaume un grand nombre d'écoles publiques et gratuites. Pour la direction de ces établissements, il créa la *junte de la direction des études*, et, afin de faciliter davantage la culture des lettres, il fonda la bibliothèque de Lisbonne (1798), et nomma pour son premier bibliothécaire un des plus savants académiciens, lequel établit une admirable classification dans cet immense dépôt des connaissances humaines. Il donna aussi une nouvelle organisation au riche musée d'histoire naturelle et au jardin botanique, et il choisit à cet effet plusieurs individus qui, sous la direction de l'académie des sciences, furent chargés des visiter les principales villes de l'Europe pour s'enrichir de connaissances scientifiques, tandis qu'il en envoya en Amérique d'autres dont les talents avaient été mis à l'épreuve dans les travaux de l'université, dans les sciences mathématiques et naturelles, et qui avaient obtenu les suffrages de cette savant Académie. Il créa encore l'école des chartes aux archives du royaume, institution qui devint, en quelques années aussi brillante que celle qui avait été créé en France, et bientôt les résultats les plus utiles en furent obtenus⁽⁴⁾. Les soins du régent se portèrent aussi sur les mi-

⁽⁴⁾ Voy. les mém. publiés par les élèves de l'école des chartes de Lisbonne, notam-

nes du Portugal déjà si renommées au temps des Phéniciens et des Carthaginois, et il créa l'administration des mines. Il fit exploiter la mine d'or d'Adiça, qui, ayant été en exploitation depuis le ^{xii}^e siècle, sous Alphonse I^{er}, jusqu'au ^{xvi}^e siècle, sous Jean III, avait depuis été abandonnée. D'autre part, les besoins de l'armée inspirèrent à ce prince l'idée de rétablir de nouveau les magnifiques forges de Thomar, de Figueiro et de Machuca. Il fit, en outre, reprendre en 1802, les travaux de *foz d'Alge*, qui à elle seule pourrait suffire à tous les besoins du pays et des colonies. Il fit de même exploiter les mines de charbon de Buarcos et celle de San Pedro da Cova, découverte en 1802. Il confirma par une loi du 4 fév. 1802, celle du 20 août 1721, sur la conservation des monuments de l'antiquité et du moyen-âge, déterminant le local où devaient être exposés les marbres, statues, inscriptions et voulut que le conservateur de la bibliothèque publique ouvrît une correspondance avec les différentes municipalités du royaume, sur les antiquités qui seraient trouvées dans leurs arrondissements. Lors de la découverte faite à Lisbonne, en 1799, du théâtre romain, dédié à Néron, le prince chargea l'architecte Fabri d'en lever le plan, et c'est à cette mesure que la science doit la curieuse dissertation qui a paru plus tard sur ce beau monument⁽⁵⁾ Le régent encouragea aussi l'agriculture, le commerce et l'industrie; il créa plusieurs fabriques, fonda une chaire de métallurgie à l'université de Coïmbre, l'aca-

ment ceux qui parurent en 1814 et 1815, imprimerie royale.

⁽⁵⁾ Voy. la dissertation sur ce monument publiée à Lisbonne en 1815, par L. Antonio d'Azevedo.

démie de marine et de commerce à Porto, et quelques autres établissements littéraires. La maladie de la reine Marie ne laissant aucun espoir, le prince en 1799, prit le titre de régent, qu'il garda jusqu'à la mort de sa mère, malgré l'opposition d'un de ses ministres, Seabra, savant publiciste, qui avait soutenu que Jean VI devait convoquer les Cortès, afin d'obtenir la sanction des trois états, d'après les exemples de l'histoire nationale et selon la constitution de la monarchie. Mais la crainte inspirée par les événements qui se succédèrent en France, lors de la convocation des états généraux, fit rejeter cet avis: le prince se déclara régent et fit passer tous les actes en son nom. Il fut reconnu par la nation sans le moindre symptôme de mécontentement, et la ville de Porto, qui, à toutes les époques remarquables de la monarchie avait joué un grand rôle, fit frapper une médaille en l'honneur de cet avènement. La sollicitude éclairée du régent ne se borna point, pendant la première période de son administration, à ses états d'Europe: elle s'étendit encore aux colonies et surtout au Brésil, où il fonda treize villes nouvelles, avec de nombreux établissements dans l'intérêt de l'agriculture et des sciences géographiques. Aux archives de la marine et des colonies, à Lisbonne, on possède un grand nombre de projets, formés d'après les ordres de ce prince, sur les riches établissements d'Afrique et de l'Inde. Il faisait rédiger par des hommes spéciaux des mémoires qu'il lisait attentivement et qu'il faisait soigneusement conserver dans son cabinet⁽⁶⁾. L'administration active

⁽⁶⁾ Nous en avons lu plusieurs, entre autres un travail de M. Vieira Tovar, secrétaire et archiviste de Goa, sur les colonies de

et ferme de Jean VI, dit un écrivain français qu'on n'accusera pas de flatterie envers les rois (7), « procura au Portugal une véritable prospérité « qui, malheureusement, dura peu « d'années. Ce prince encourageait « tous les genres de travaux, levait « tous les obstacles, comblait tous les « vides d'une organisation économi- « que imparfaite. Une ère nouvelle « de développement pour le génie « national semblait se préparer, lors- « que la guerre vint ajourner le ré- « sultat de tous ses efforts. » En effet, quoique ce prince, par une politique sage, ne voulut pas prendre une part bien active à la guerre que les puissances coalisées firent à la France en 1793, il se crut cependant obligé, d'après le traité de *Casus foederis* qui existait entre le Portugal et l'Espagne, de mettre à la disposition de cette puissance un corps de troupes qui ne devait servir qu'en qualité d'auxiliaire (8). En 1794, il s'opposa même à ce que ses troupes pénétrassent sur le territoire français, et lorsque, par le traité de Bâle (1795) l'Espagne eût signé la paix (9), les troupes de terre rentrèrent dans leurs foyers, et les vaisseaux qui avaient joint les escadres anglaises dans la Méditerranée reçurent ordre de revenir dans les ports portugais. Cette conduite, qui annonçait de la

l'Afrique Orientale et sur les possessions de l'Inde, qui malheureusement resta inédit, de même que son Catalogue des manuscrits des archives de Goa, depuis la conquête jusqu'à nos jours.

(7) Rabbe, *Résumé de l'histoire de Portugal*.

(8) Voyez, outre le traité d'alliance entre l'Espagne et le Portugal, la convention provisoire du 15 juillet 1793, sur les secours que l'Espagne et le Portugal devaient se prêter en cas de guerre avec la France.

(9) Voy. Martens, *Recueil des traités* t. 6 p. 656.

part du prince une grande modération, attira sur lui, à l'époque du traité de 1797, l'inimitié de l'une et de l'autre puissance. Plus tard Bonaparte ayant décidé l'Espagne à faire la guerre au Portugal, y envoya une armée de quinze mille hommes sous les ordres de Leclerc. L'armée espagnole, commandée par le prince de la Paix commença les hostilités. D'autre part, le cabinet anglais qui avait reconnu la nécessité de faire une trêve avec la France, ne fournit au Portugal que trois cents mille livres sterling. de subsides (10) et quatre régiments d'infanterie. Le régent, qui d'abord avait pris le parti de se mettre à la tête de l'armée portu-

(10) Le prince régent croyant le moment opportun pour négocier un traité de paix avec la France, sans froisser l'Angleterre qui avait envoyé à Paris lord Malmesbury, chargea (1896) le chevalier d'Araujo de faire des propositions au gouvernement français. Quoique les conférences entre lord Malmesbury et la république française fussent rompues (24 octobre), le prince régent fit néanmoins passer des instructions à M. de Lima, datées du 20 mai 1797, en le nommant plénipotentiaire, afin d'assister au congrès qui devait avoir lieu à Berne, et l'autorisait à signer la paix avec la France, conjointement avec l'Angleterre, ou même sans cette puissance (doc. manusc.) Les nouvelles conférences avec le plénipotentiaire anglais s'ouvrirent à Lille (6 juillet 1797) et quoiqu'elles restassent infructueuses, le ministre portugais signa le 10 août, à Paris, le traité de paix entre la France et le Portugal (voy. *Martens*, t. VII p. 201), et en fit part à sa cour le 19, accompagnant sa dépêche d'une exposition des motifs qu'il avait eus pour agir ainsi (doc. manusc.). Le Directoire ratifia le traité le 20 août. La révolution du 18 fructidor ayant eu lieu quelques jours après, il s'ensuivit une transaction inédite entre les cours d'Espagne et du Portugal, au sujet de ce traité, aussi bien qu'une analyse des articles secrets du même traité, lequel, n'ayant pas été ratifié immédiatement par la cour de Lisbonne, fut déclaré nul par le Directoire le 26 octobre (voy. *Martens*, VII, 207).

gaise⁽¹¹⁾, résolut alors de traiter séparément et envoya Pinto, ministre des affaires étrangères, à Badajoz, afin de négocier avec Lucien Bonaparte et le prince de la Paix, le traité du 6 juin 1801⁽¹²⁾, qui fut bientôt suivi de celui de Madrid du 29 septembre. Par suite de ces malheureux traités, les marchandises françaises furent placées sur le même pied que les anglaises pour les droits d'entrée, le Portugal consentit à fermer ses ports aux vaisseaux anglais et s'obligea de plus à payer à la France une somme de vingt-cinq millions⁽¹³⁾. Enfin, le Portugal céda à l'Espagne Olivenza et son territoire, et à la France un territoire de soixante milles d'étendue dans la Guyane portugaise. Ces conditions onéreuses furent, il est vrai, modifiées par le traité d'Amiens du 27 mars 1802; mais, l'année suivante, le renouvellement de la guerre entre l'Angleterre et la France exposa le Portugal à de nouveaux dangers. Napoléon, qui avait fait arrêter et détenir comme otages tous les Anglais que voyageaient en France, exigea du prince régent qu'il fermât ses ports aux Anglais, menaçant le Portugal d'une invasion im-

médiate si cette réclamation n'était pas accueillie. Dans une conjoncture si critique, le gouvernement britannique envoya à Lisbonne lord Roseling, le général Simcoe et Saint-Vincent, chargés d'offrir tous les secours en troupes, en armes et en argent, aussi bien que des flottes, dans le cas où le prince régent serait disposé à résister à Napoléon, ou de fournir à ce souverain tous les moyens pour se retirer au Brésil, déclarant en même temps que si la cour de Lisbonne refusait ces propositions, les Anglais s'empareraient de vive force du port de Lisbonne et captureraient tous les vaisseaux dans les ports. Le régent, si souvent accusé par des écrivains mal informés, d'avoir toujours cédé à l'Angleterre, rejeta ces propositions avec beaucoup de fermeté, et il obtint de Napoléon une promesse de neutralité que fut stipulée dans la convention entre le Portugal et la France, signée le 6 octobre 1803. Cette neutralité, achetée il est vrai par de grands sacrifices, tourna cependant à l'avantage du Portugal. Car on doit dire à l'honneur du régent qu'il obtint dans de si pénibles circonstances ce que des états plus puissants ne purent obtenir. Par suite de ce traité on vit le commerce portugais se rétablir de nouveau, malgré la reprise des hostilités entre la France et l'Angleterre, et le Portugal jouir au moins pendant quelques années de tous les avantages de la neutralité. Mais lorsque le dominateur de l'Europe eut porté les derniers coups à l'empire germanique, lorsqu'il eut triomphé de l'Autriche et de la Russie à Austerlitz, de la Prusse à Iéna, et qu'après s'être fait empereur et roi, il eut audacieusement déclaré que les Bourbons de Naples et d'Espagne avaient

(11) Nous avons pris connaissance de ce fait dans une curieuse correspondance inédite de lord Robert Fitz-Gérald, alors ambassadeur à Lisbonne.

(12) Voy. *Martens*, Suppl., II, 340.

(13) Voy. la note de Lucien Bonaparte du 27 sept. 1801, adressée au prince de la Paix, et la lettre du prince à C. Ribeiro-Freire, ministre de Portugal à Madrid, datée du même jour. Voy. une autre note de Lucien Bonaparte du 28 septembre adressée au prince de la Paix, déclarant que si, dans l'espace de douze heures, il ne recevait une réponse satisfaisante, l'armée française entrerait en Portugal. Le prince de la Paix, par une autre note datée du même jour, annonce à Lucien, ambassadeur de France, la conclusion de la paix entre le Portugal et la France.

cessé de régner, le Portugal ne put pas se flatter de conserver encore cette bienfaisante neutralité. C'est alors que Napoléon, prêt à l'envelopper dans ses plans d'usurpation depuis longtemps médités sur la Péninsule, ne manqua pas de prétextes pour rompre le traité de neutralité qui lui faisait ombrage. Il accusa d'abord le régent de s'être lié plus intimement avec les Anglais et de leur avoir accordé des secours lors de l'armement de leurs flottes parties du cap de Bonne Espérance pour aller conquérir Buenos-Ayres⁽¹⁴⁾ et Montevideo. Les avantages que la France devait tirer de son alliance avec le Portugal ne purent satisfaire Bonaparte qui était alors dans tout l'éclat de sa puissance. Il annonça hautement que, de concert avec l'Espagne, il ferait marcher une armée sur Lisbonne ; et cette menace, dont l'effet ne fut un moment suspendu que par la guerre de Prusse, se réalisa après le traité de Tilsitt. Ce fut le 14 octobre 1807 que Napoléon déclara, dans l'audience qu'il donnait au corps diplomatique, qu'il ne permettrait plus aucune relation commerciale ou politique du continent avec l'Angleterre, et que, si dans deux mois le prince régent de Portugal n'y renonçait pas entièrement, *la maison de Bragance aurait cessé de régner*. Dès ce jour il ne fit plus à la cour de Lisbonne que des propositions tout à fait inadmissibles. Ensuite, par une note que communiqua au prince M. de Rayneval, chargé d'affaires de France, il enjoignit au régent de fermer aux Anglais dans le délai de trois semaines tous les ports du Portugal,

(14) Les Anglais s'emparèrent de Buenos-Ayres le 2 juillet 1806, et de Maldonado le 27 octobre.

d'arrêter tous les sujets britanniques résidant dans ses états ; enfin, de confisquer toutes les propriétés anglaises. Dans cette déplorable situation le prince fit encore tous ses efforts afin de prolonger son séjour dans la métropole et d'éloigner une rupture avec la France ; et, croyant se tirer d'embarras, il accepta la première de ces propositions, en demandant du temps pour les deux autres. Mais un tel sacrifice fait au bonheur de son pays, loin de satisfaire le dominateur, excita son mécontentement et ne satisfit pas davantage l'Angleterre. Le ministre de Portugal à Londres obtint cependant du cabinet britannique l'assurance que le Portugal ne serait pas inquiété par le fait de la clôture des ports, pourvu qu'on ne touchât pas aux propriétés anglaises. Mais dès ce moment sa situation devint des plus dangereuses ; pour se soustraire à tant de périls, le prince régent eut besoin de tout son courage et de toute sa présence d'esprit. Jusquelà, il n'avait pas sérieusement pensé à se retirer au Brésil, et il n'était question que d'y envoyer son fils aîné, dom Pedro, avec le titre de connétable, et une de ses soeurs⁽¹⁵⁾ ; mais alors placé entre une armée franco-espagnole, qui envahissait le Portugal, et la flotte anglaise qui tenait bloqué le port de sa capitale, Jean VI n'eût pas d'autre parti à prendre. Quittant le palais de Mafra, il vint habiter celui d'Ajuda, à

(15) Tout avait été préparé pour le départ de dom Pedro ; les officiers de sa maison étaient nommés, et le comte de Belmonte reçut des lettres patentes de gouverneur du prince, emploi de la plus haute importance, qui n'avait été accordé à personne durant la minorité de Sébastien, au xv^e siècle, lors de la nomination du célèbre dom Aleixo de Meneses.

Lisbonne, où il réunit plusieurs fois le conseil d'état pour lui faire part de cette grande détermination que le célèbre Pombal avait autrefois suggérée au roi Joseph. Après avoir établi une régence pour administrer les affaires du pays pendant son absence, il annonça son départ par un décret qui fut publié le 26 novembre, et il déclara que son intention était de ne prolonger son séjour au Brésil que jusqu'à la paix générale. Lord Strangfort, ministre d'Angleterre, ayant fait connaître à la cour ce que Napoléon venait de déclarer publiquement, que *la maison de Bragance avait cessé de régner*, cet avertissement accéléra le départ⁽¹⁶⁾. Le prince-régent, sa famille et leur suite s'embarquèrent, le 27 novembre 1807, sur une flotte portugaise composée de huit vaisseaux de premier rang, quatre frégates, douze bricks, un schooner et beaucoup de navires du commerce. Le nombre total des personnes qui se trouvèrent à bord de cette flotte montait après de quinze mille. Toute la capitale était dans la consternation. La foule se pressait autour du prince, elle embrassait ses genoux, et les pleurs coulaient de tous les yeux. Le vent, étant devenu contraire, empêcha la flotte de sortir de la barré pendant toute la journée du 27. Le régent, qui se tenait sur le pont, dit alors à l'amiral Cunha : *J'aimerais mieux périr par un naufrage que de*

(16) On a prétendu que le journal qui contenait cette déclaration de Napoléon avait été communiqué par l'amiral Sidney Smith, qui était devant Lisbonne à la tête d'une escadre anglaise ; mais l'ambassadeur de Portugal à Londres, dom Domingos de Souza, s'était aussi empressé de la faire parvenir au prince régent (Voir sur cela l'écrit publié par ce diplomate, sous ce titre : *Les quatre coïncidences*).

tomber dans les mains de Bonaparte; car ce malheur serait plus grand pour moi que celui qu'éprouva François 1^{er} prisonnier de Charles V⁽¹⁷⁾. La flotte n'entra dans l'Océan que le 29. Elle avait à peine dépassé la barre que l'avant-garde de Junot arriva au bourg de Sacavem, à deux lieus de Lisbonne. Le prince fut reçu au sortir du Tage avec les plus éclatantes démonstrations d'allégresse, par le brave amiral Sidney Smith qui commandait une immense flotte anglaise, et qui, à la tête de ses officiers, se rendit en grand uniforme à bord du vaisseau amiral, pour complimenter le régent. La flotte portugaise, assaillie dans la traversie par deux tempêtes violentes, arriva le 21 janvier 1808 à Bahia accompagnée du vaisseau de ligne anglais le *Bedfort*. Le prince fut reçu avec les plus vifs transports d'allégresse par le peuple et par le capitaine général, comte da Ponte. Le 28 du même mois, une ordonnance royale ouvrit les ports du Brésil à toutes les nations amies, et permit l'importation de toutes les marchandises étrangères, moyennant un faible droit, ainsi que la libre exportation de presque tous les produits de la colonie. Les habitants de la grand ville de Bahia firent tous leurs efforts pour décider le régent à fixer sa résidence dans cette ancienne capitale du Brésil, et ils offrirent de lui faire bâtir un somptueux palais. Mais le prince avait résolu de s'établir à Rio-Janeiro. Il s'embarqua le 26 février et arriva le 7 mars. Dès-lors uniquement occupé d'améliorer les différentes branches

(17) L'auteur de cet article se trouvait auprès du prince quand il prononça ces paroles remarquables ; d'autres témoins encore vivants peuvent aussi les attester.

d'administration de cette vaste contrée, il y fonda un grand nombre d'institutions utiles. Après avoir permis aux Brésiliens d'exercer toute espèce d'industrie manufacturière, il établit des tribunaux civils et militaires, des conseils d'administration, une préfecture de police, une gendarmerie, un trésor, un conseil des finances, une banque, une imprimerie royale, une fabrique de poudre à canon; enfin, il institua à Minas-Geraes une junte sous la présidence du capitaine général, pour la civilisation des Indiens sauvages et pour la navigation du Rio-Dolce. Il fonda des prix en faveur de ceux qui introduiraient au Brésil des arbres et des plantes utiles. Il fit établir un hôpital militaire, des écoles d'anatomie, de chirurgie et de médecine. Il créa l'Académie royal militaire pour l'enseignement des mathématiques, de la physique, de la chimie, de la métallurgie, de l'histoire naturelle et des sciences militaires; enfin il ouvrit au public sa bibliothèque particulière et fonda la bibliothèque publique de Rio-Janeiro. Il augmenta encore le jardin botanique de Lagoa (18), y envoya un grand nombre de plantes transportées de Cayenne et de l'Asie. C'est encore aux soins de ce prince qu'on doit la prodigieuse quantité d'arbres à thé plantés dans ce jardin et à Santa-Cruz (19). Ce fut par les moyens mis à la disposition du savant minéralogiste Napión, d'après les ordres du régent, qu'on dut les premières expériences faites au Brésil sur la résistance, l'élasticité et la dureté des métaux et des principales espèces

(18) La création de cet établissement date du règne du roi Joseph.

(19) La récolte du thé en 1820 monta à trente mille livres pesant.

de bois de cette vaste région. Il fit de Goa un port franc, y permit la liberté des cultes, et proclama également la tolérance religieuse dans tout le Brésil; il encouragea la colonisation du nouvel empire en faisant venir des Açores des colons aux quels il accorda des terres, de l'argent, des utensiles et toute sorte de secours pour la culture et l'éducation des bestiaux. Il exempta ces colons et leurs enfants du service militaire, déclarant que tous ceux qui viendraient se fixer au Brésil jouissaient des mêmes avantages. Il établit des colonies dans l'intérieur, ce qui contribua beaucoup à la civilisation des peuplades sauvages. Il fit venir à grands frais une colonie suisse, et transporter cent familles auxquelles on distribua des terres, en propriété, avec exemption d'impôts (20). Pour encourager l'agriculture, le régent accorda aux habitants du Brésil le privilège que leurs propriétés, notamment les sucreries et les récoltes, ne pourraient être saisies en totalité, mais seulement dans une partie de leurs revenus. Il donna une forte impulsion aux communications intérieures. A cet effet, il fit ouvrir des grandes routes dans l'intérieur de ce vaste continent, et continuer celles qui n'étaient point achevées (21). Il ordonna d'explorer de nouveau les grandes rivières Madeira, Tapajoz, Xingu et Arinoz; et, par ces dispositions, la navigation depuis Villa Bella par les rivières Guaporé, Ma-

(20) Cette colonie fut appelée *Nouvelle-Fribourg*.

(21) Ces routes sont: Depuis Para jusqu'à Rio-Janeiro; depuis le Tocantins jusqu'à la source de l'Itapicuru; par l'intérieur des forêts, depuis la province d'Espirito-Santo jusqu'à Minas Geraes; depuis Campo de Goitacases jusqu'à Minas; enfin par l'intérieur des forêts.

moré et Madeira jusqu'à l'Amazone, et par ce grand fleuve jusqu'au Para, comme aussi la navigation du Cuiaba par l'Arinoz et par le Topajoz furent ouvertes; et des courriers furent établis sur toutes les routes. Enfin le prince Jean ne fonda pas moins de trente-une villes nouvelles. Ses vues s'étendirent aussi à l'exploration des mines, et il accorda de grands privilèges aux explorateurs. Il fonda la belle fonderie de fer du Morro do Pilar, sous la direction du savant métallurgiste Ferreira da Camara, et celle d'Ipanema sous la direction de Varnhagem. Voulant encourager des constructions à Rio-Janeiro, il exempta pendant vingt ans de toute contribution les propriétaires des maisons de plus d'un étage, et celles d'un seul pendant dix ans. Il fit construire le superbe théâtre de Saint-Jean, un immense bâtiment pour le trésor et la monnaie, de magnifiques casernes. Il ajouta à tous ces embellissements la création d'un très-beau jardin pour la promenade publique à Bahia, où il fit élever une place de commerce, la bourse, et dota cette belle cité d'une riche bibliothèque. A Fernambouc, ce prince fit exécuter des travaux considérables pour empêcher la ruine du port de Recife. Il continua en même temps à encourager le commerce et les fabriques, en réduisant les droits d'entrée, et en supprimant entièrement ceux qui étaient perçus sur les marchandises de la Chine venues par la voie de Macao dans des vaisseaux portugais, de même que sur les matières premières employées dans les manufactures nationales. Aimant passionnément la musique, il fit venir de Lisbonne cinquante chanteurs, presque tous Italiens, et porta l'orchestre de la cour et de la chapelle royale à cent instrumentistes. Il appela auprès de

lui le célèbre Marcos Portugal, dont plusieurs pièces ont été données au Théâtre-Italien de Paris. Si cette mesure eut une grande influence sur le perfectionnement du talent qu'ont en général les Brésiliens pour la musique, il en fut de même de celle que le prince adopta en 1816, de faire venir de France une colonie d'artistes à la tête de laquelle étaient Lebreton, Debret, peintre d'histoire, Taunay, paysagiste, etc. C'est à toutes ces décisions du régent que le Brésil doit une école des beaux-arts, un grand nombre d'édifices remarquables et l'espoir d'un avenir plus brillant encore. Après ce coup d'oeil rapide sur la politique administrative de Jean VI quant à l'intérieur de ses états transatlantiques, nous signalerons ses actes de politique extérieure pendant son séjour au Brésil. A peine arrivé à Rio-Janeiro il déclara par un manifeste du 1^{er} mai 1808, nuls et non avenue tous les traités conclus par le gouvernement de Portugal avec le gouvernement français, et nommément ceux de Badajoz et de Madrid, en 1801, comme aussi la neutralité de 1804. Il se reconnut l'ami et l'allié de la Grande Bretagne, déclarant qu'il ne poserait les armes que de concert avec cette puissance, et qu'il ne consentirait jamais, quelles que fussent les indemnités qu'on lui proposait, à la cession du Portugal. Au mois d'août de la même année, en réponse à un mémoire que lui avaient présenté son épouse et son neveu, l'infant dom Pedro Carlos, et dont l'objet était d'implorer sa protection pour le maintien de leurs droits à la couronne d'Espagne, que Napoléon venait de placer sur la tête de son frère, le prince régent, par une déclaration solennelle, promit de

coopérer de tout son pouvoir au maintien de ces droits, «oubliant, «ajouta-t-il, mon juste ressentiment «contre l'Espagne, qui a donné passage aux troupes françaises, et qui «s'est joint à la France pour l'invasion du Portugal». Dans les années suivantes, le régent fit occuper la Guiane française par une expédition envoyée du Para, et qui avait forcé le gouverneur de cette colonie, Victor Hugues, à capituler⁽²²⁾. En 1810, pendant que le Portugal avait lieu de craindre une nouvelle invasion, le régent signa avec l'Angleterre un traité qui garantit de nouveau la couronne de Portugal à la maison de Bragance; et, pour obtenir cette alliance, le négociateur conclut le fameux traité de commerce qui a été l'objet de tant de contraverses de la part des économistes. Ce fut à la même époque que le régent obtint de l'Angleterre trois cents mille livres sterling d'indemnité pour les vaisseaux négriers, capturés par les croisières britanniques, et appartenant pour la plupart à des négociants de Bahia. Pendant ce temps, les provinces de l'antique royaume de Portugal, en vagues successivement par les armées de la France et de l'Angleterre, étaient livrées à toutes les calamités de la guerre, sans que leur souverain pût les secourir ni même communiquer avec elles. Le désordre et l'anarchie y furent portés à tel point qu'on a dit que plusieurs

(22) Victor Hugues capitula le 12 janvier 1809. «Durant les 8 années de la domination portugaise, il ne se passa rien de remarquable dans la colonie. Le Code civil demeura en vigueur, à l'exception de la mise en séquestre des biens des absents; le pays fut traité avec assez de ménagements» (Notices statistiques sur les colonies françaises, Paris, Imprimerie royale, 2^e partie, p. 154).

lieutenants de Napoléon voulurent s'y faire proclamer rois. Mais ces bruits, il faut bien le dire, ne reposèrent jamais sur aucune preuve. Cependant, l'immense majorité de la nation portugaise, fidèle à ses anciens princes, s'était soulevée contre les Français; des troupes s'étaient organisées, et, longtemps réunies aux Anglais et aux Espagnols, elles combattirent avec autant de courage que de résignation pour une cause qui semblait désespérée⁽²³⁾. Ce ne fut qu'en 1814, après le triomphe de la coalition, que le prince-régent put se remettre en communication suivie avec Lisbonne. Son autorité y fut alors pleinement reconnue, et il se hâta d'envoyer au congrès de Vienne trois ministres plénipotentiaires qui obtinrent la restitution de la place d'Olivenza, et prirent l'engagement de rendre à la France la portion de la Guiane qui jadis avait appartenu à cette puissance jusqu'à l'Oyapock. L'Espagne ne s'étant pas hâtée de remplir cette condition qui lui était imposée par le congrès, ce fut par représailles que le prince-régent fit occuper Montevideo, ainsi qu'une partie des possessions espagnoles sur la rive septentrionale de la Plata, alléguant aussi la nécessité de les garder tant que durerait la contestation entre l'Espagne et ses colonies insurgées, et aussi comme garantie de la restitution d'Olivenza⁽²⁴⁾. La cour de Madrid, malgré

(23) Voy. *Historia da Invasão dos Franceses* par J. Acurcio das Neves — Napier, *Sur la guerre de la Péninsule. Relation historique des événements qui eurent lieu en Portugal depuis l'invasion des Français jusqu'à la restauration*, 1809.

(24) Ce fut pour cela que le régent fit venir de Portugal une division de troupes composées des régiments qui s'étaient le plus distingués dans la guerre de la Péninsule.

les nouvelles alliances de famille qui eurent lieu à cette époque, ayant voulu retenir la ville d'Olivenza contre la décision du congrès, il réclama la médiation des cours de France, d'Autriche, de Russie et d'Angleterre. Le 20 mars 1816, après la mort de sa mère, le prince-régent prit le titre de roi du royaume-uni de Portugal, Brésil et Algarves, avec le nom de Jean VI; et en cette qualité il fut reconnu par toutes les puissances, qui s'empressèrent d'envoyer leurs ambassadeurs pour le complimenter. Dès-lors, possesseur d'un vaste empire, il ne négligea rien pour en assurer la prospérité à l'aide de l'industrie et du commerce⁽²⁵⁾. Protecteur des sciences et des arts il continua de les faire fleurir. Enfin, par un décret publié le 17 déc. 1815, il éleva le Brésil au rang de royaume. Toutes les puissances reconnurent ce nouveau titre, et par leurs représentants félicitèrent le prince sur la sagesse de cette mesure. Mais, par une sorte de fatalité, Jean VI devait toujours voir son gouvernement entravé par des révolutions et par des obstacles imprévus. Peu de temps après son avènement au trône, un fait de la plus haute importance fut près d'ébranler l'empire brésilien jusque dans ses fondements. Une conspiration dont l'objet était l'établissement d'un gouvernement républicain, dirigée par un certain *Martins*, éclata à Pernambouc. Au premier bruit le chef de la police, ayant voulu faire arrêter ceux qu'il soupçonnait d'en être les auteurs, fut tué par un officier de service qui

⁽²⁵⁾ Voy. l'ouvrage du savant économiste Sylva Lisboa intitulé: *Mémoires des bénéfices politiques do governo del rey D. João VI.*

se trouvait au nombre des conjurés. Rien alors ne semblait devoir comprimer la révolte qui menaçait de s'étendre jusqu'à Bahia; mais la cour de Rio-Janeiro, instruite à temps par le gouverneur, que les insurgés avaient renvoyé à bord d'un petit caboteur, prit des mesures si vigoureuses que l'insurrection fut étouffée à sa naissance. Le roi, au moment où il reçut la nouvelle de cette révolte, assistait aux funérailles de son neveu, l'infant dom Pedro Carlos de Bourbon. Il conserva un calme parfait, et, dès que la cérémonie fut terminée, il alla expédier les ordres nécessaires; plusieurs fois dans la journée, il se transporta aux arsenaux pour traiter par sa présence les armements, et il prit encore d'autres mesures dont ses ministres n'eurent connaissance qu'après l'exécution. Il envoya même des ordres à Lisbonne, pour que la régence expédiât de son côté quelques bâtiments, afin de bloquer les insurgés. Pendant que le roi prenait ces mesures à Rio, le comte dos Arcos avait fait investir Pernambouc par terre et par mer, et tandis que l'on battait et dispersait les insurgés dans une sortie, les troupes de la marine s'emparèrent de la ville. Ainsi l'ordre fut bientôt partout rétabli. Vers le même temps, on découvrit à Lisbonne une autre conspiration dont le but, qui n'a jamais été bien connu du public, était certainement aussi le renversement des anciennes institutions monarchiques. L'autorité royale obtint le même succès dans cette occasion⁽²⁶⁾ et plusieurs chefs du complot furent arrêtés. Cependant le roi fut profon-

⁽²⁶⁾ Voy. *Mém. sur la conjuration du général G. Freire*, publié à Londres en 1820, in-8°.

dément affecté lorsqu'il apprit qu'on avait fait fusiller le général Freire. Dans cette même année il conclut, par le ministère du marquis de Marialva, son ambassadeur à Vienne, le mariage de son fils, dom Pedro, avec l'archiduchesse Léopoldine, fille de l'empereur François II. Ce mariage se fit par procuration à Vienne, et la princesse s'embarqua sur le vaisseau de ligne portugais le *Jean VI*, le 13 août à Livourne, d'où elle fit voile pour Rio-Janeiro, où elle arriva le 5 novembre. Le roi s'étant rendu à son bord reçut cette princesse avec de grandes démonstrations de joie, et depuis il ne cessa de lui donner les preuves du plus vif intérêt. De son côté, la princesse prit si bien les habitudes de la cour portugaise, que Jean VI répétait souvent : *il me semble qu'elle soit née parmi nous*. Les fêtes qui eurent lieu à cette occasion touchaient à peine à leur terme, lorsque le 6 février de l'année suivante (1818) Jean VI fut couronné roi à Rio-Janeiro avec tout le cérémonial usité dans les premiers âges de la monarchie. Le prince, contre l'usage ancien, avait retardé cette cérémonie de près de deux ans, par égard pour la mémoire de sa mère qu'il honora toujours avec le plus profond respect⁽²⁷⁾. Tant qu'elle vécut, il se rendit deux fois par jour dans ses appartements ; et quand il la rencontrait dans ses promenades, il descendait immédiatement, de sa voiture, et n'y remontait que lorsque

(27) A son retour du Brésil, Jean VI fit transporter dans un vaisseau de sa flotte les restes mortels de sa mère. Sur le vaisseau qui les porta flottait l'étendard royal. Il leur fit rendre les plus grands honneurs lors de leur translation dans l'église du Cœur de Jésus à Lisbonne, où est érigé un tombeau magnifique.

la princesse était éloignée. — Pendant que cela se passait au Brésil, d'autres événements bien graves se préparaient en Portugal. L'émigration⁽²⁸⁾ de la famille royale au Brésil, cet événement sans exemple dans l'histoire, avait laissé en Portugal les germes d'une révolution prochaine. L'école philosophique du xviii^e siècle avait fait de nombreux prosélytes dans ce royaume. Dès l'année 1808, les coryphées de cette école avaient rédigé un projet de constitution que le comte da Ega, ancien ambassadeur de Portugal à Madrid, devait présenter à Bonaparte à Bayonne, au nom d'une députation portugaise ; mais cette école n'avait point les sympathies des masses. Cependant les événements de la guerre de l'indépendance (1809 à 1815) donnèrent à l'armée victorieuse une grande importance, et rendirent à la nation portugaise toute l'activité et l'énergie des temps antiques. A la même époque, les maximes des cortès de Cadix retentirent en Portugal ; mais le peuple qui aimait vraiment son roi, en attendait patiemment le retour. Après la chute de Napoléon, la cour de Saint-James manifesta plus d'une fois le désir de voir Jean VI revenir à Lisbonne : elle envoya dans ce but à Rio-Janeiro, en 1816, l'amiral sir J. Beresford ; mais le prince s'y refusa longtemps, par l'idée du bien que sa présence pouvait faire aux peuples de son nouvel empire, et aussi, il faut le dire, pour mieux se soustraire aux exigences de quelques grandes puissances de l'Europe. Quoiqu'il en soit, on ne peut se

(28) Jean VI n'admettait jamais le mot *émigration* ; il disait toujours : « *Je n'ai pas émigré ; j'ai transféré ma cour d'une partie de mon royaume à une autre.* »

dissimuler que le mécontentement qu'éprouva la nation de se voir forcée, étant métropole, d'avoir recours à une colonie pour attendre plus de six mois et quelquefois un an la décision d'affaires pressantes, n'ait été pour beaucoup dans les causes du bouleversement qui éclatèrent plus tard. Ce ne fut cependant qu'en présence des révolutions d'Espagne et de Naples, en 1820, que les premiers désordres se manifestèrent à Porto le 26 août. La régence sentit aussitôt le danger de sa position, et prit toutes les précautions que la prudence lui suggéra. Le maréchal Beresford, instruit de tout ce qui se passait en Espagne et en Portugal, résolut d'aller lui-même à Rio-Janeiro pour informer le roi et le solliciter d'envoyer de l'argent et des instructions. Embarqué dans les premiers jours d'avril sur la frégate anglaise la *Spartiate*, il arriva à Rio-Janeiro le 9 mai. Le roi fit partir aussitôt un vaisseau chargé d'argent pour payer la solde arriérée des troupes, et il chargea la régence de Lisbonne d'opérer dans l'administration intérieure les changements qu'elle croirait nécessaires. Mais déjà le mal avait fait de grands progrès. Dirigés par quelques officiers et par les sociétés secrètes répandues sur toute la surface de la Péninsule, les conjurés, mettant à profit l'absence du maréchal, s'étaient rassemblés dans la nuit du 23 au 24 août chez le colonel Sepulveda, fils du brave général de ce nom, qui avait rendu de grands services à la restauration⁽²⁹⁾ : là ils préparèrent

(29) On peut consulter sur ce général : *Mémoire sur les services du général Sepulveda*, par F.-X. Gomes, publié en 1809. Lorsque le jeune colonel Sepulveda dont il est question fut forcé d'émigrer, après la res-

des proclamations et des plans de révolte ; puis ils se réunirent à leurs quartiers, haranguèrent les troupes, et se portèrent à l'hôtel de ville, où ils convoquèrent les autorités et créèrent une junta de gouvernement composée de seize membres, qui se hâta de publier un manifeste. Dans cet acte mémorable, la junta accusait le roi de l'anéantissement du commerce, de la décadence de l'agriculture, enfin de toutes les calamités qui avaient suivi son départ⁽³⁰⁾. Bientôt plusieurs chefs militaires envoyèrent leur adhésion à la junta, qui eut sous ses ordres vingt-deux mille hommes, dont une partie marcha sur la capitale. La régence de Lisbonne, instruite de cette insurrection, voulut en arrêter les progrès. Elle réunit immédiatement un grand conseil auquel assistèrent presque toutes les principales autorités. Elle donna l'ordre au général Victoria et au comte d'Amarante de marcher sur Porto ; mais ces généraux se virent abandonnés de leurs propres soldats. Les gouverneurs du royaume prirent des mesures pour empêcher les communications ; ils recommandèrent par une proclamation aux Portugais la fermeté dans les principes d'obéissance au roi et à la régence, seule dépositaire de son pouvoir ; mais c'est en vain qu'une nouvelle proclamation fut publiée le 1^{er} septembre, promettant au nom du roi, la convocation des Cortès ou du congrès national, suivant l'ancienne constitution. C'est

tauration de 1824, Jean VI lui fit une pension dont il a joui pendant tout le temps qu'il a habité Paris, jusqu'à sa mort.

(30) Voy. Balbi, *Essai statistique sur le royaume de Portugal*, I, p. 84. Cette pièce peut donner au lecteur étranger à la nation portugaise une idée de son amour pour Jean VI.

eu vain qu'elle fit paraître d'autres proclamations le jour suivant, accordant une amnistie générale aux officiers, soldats et citoyens que reviendraient à l'obéissance; c'est en vain que le 9 sept. les lettres de convocation pour les Cortès furent expédiées par les gouverneurs au nom du roi, et qu'ils adressèrent à la junte de Porto une lettre qui engageait ses membres à se dépouiller d'une autorité illégitime, puis que la convocation du congrès national leur ôtait tout motif de la conserver. Les gouverneurs du royaume avertirent enfin que le roi serait supplié de revenir en Portugal, ou d'y envoyer son fils aîné. Mais la révolution avait déjà acquis une grande force, et le plan de ses auteurs était bien différent de celui qu'ils avaient indiqué dans leur manifeste. Les événements se précipitèrent tellement que, le 15 septembre, le 16^e régiment s'étant insurgé à Lisbonne, la révolution s'effectua dans cette ville et la régence fut retirée à ceux qui l'exerçaient au nom du roi. La junte de Porto, réunie à celle de la capitale, dessina bientôt son caractère en décrétant que la constitution des *cortès espagnoles* serait immédiatement proclamée. Dès lors, l'autorité du roi n'exista plus que de nom. Lorsque ce prince fut informé de ces événements, croyant encore pouvoir arrêter l'insurrection, il sanctionna la convocation des Cortès, et accorda une amnistie générale; mais on sait assez que ce n'est pas par de telles concessions que les révolutions s'apaisent. Celle du Portugal fit donc encore de nouveaux progrès; et ce qu'il y eût de plus fâcheux pour Jean VI, c'est qu'elle menaça bientôt ses états du Brésil. A Pernambouc, à Bahia et même à Rio-Janeiro, le peuple parut tout à coup s'agiter, et les troupes prenant part au désordre le 10 février 1821, une nouvelle constitution fut demandée. Dans ces circonstances funestes, le roi réunit plusieurs fois son conseil sans que rien de convenable pût y être décidé. Le 24 février, il fit publier une déclaration annonçant la résolution d'envoyer le prince héréditaire dom Pedro à Lisbonne, pour y entendre les plaintes des Portugais et les rapporter au pied de son trône, afin qu'il jugeât ce qu'il convenait de faire et donnât à ses peuples du Portugal et du Brésil une constitution selon leurs besoins et leurs mœurs. Mais rien de tout cela ne put contenir l'esprit de rebellion. Jean VI s'étant rendu à la maison de campagne de Saint-Christophe, où il se plaisait beaucoup, le 26 février au matin, des troupes de toutes armes, conduites par des sous-officiers sur la place du théâtre de Saint-Jean, s'emparèrent de toutes les avenues, et un conseil, formé des chefs de l'insurrection, se réunit dans la salle du théâtre, où bientôt ils réclamèrent impérieusement la promulgation de la constitution. Le prince royal dom Pedro, revenant de Saint-Christophe, lut alors aux troupes un décret dans lequel Jean VI acceptait la constitution telle quelle serait faite par les Cortès en Portugal. Alors les insurgés se transportèrent à la maison de plaisance du roi pour le ramener, ainsi que sa famille, à son palais de Rio-Janeiro. Plusieurs d'entre eux s'attelèrent à sa voiture et firent de cette marche une sorte de triomphe. Rentré dans son palais, le monarque parut au balcon, où il fut encore fort applaudi. Il renouvela ensuite son ministère et rendit plusieurs décrets dont l'un, du 7 mars, fut la nomination

de neuf députés aux Cortès de Lisbonne; et dans la soirée, accompagné de toute sa famille, il se rendit au théâtre, où de nombreux applaudissements l'accueillirent. Voyant cependant à quel point son autorité s'était affaiblie par suite des événements que nous avons rapportés; considérant aussi que, par la continuation de son séjour au Brésil environné de nouvelles républiques, il ne pouvait arrêter les progrès d'une révolution, et pensant d'ailleurs que son retour à Lisbonne produirait sur la nation portugaise non-seulement une grande explosion d'enthousiasme, mais encore que sa présence dans l'ancienne métropole pourrait maîtriser l'esprit démocratique; présumant, en outre, que les grandes puissances de l'Europe ne tarderaient pas à rétablir l'ancien ordre de choses, d'après les principes qui avaient dicté le traité de la Sainte-Alliance⁽³¹⁾, Jean VI fit publier un décret pour annoncer sa détermination de retourner à Lisbonne. Mais cette résolution, dont la nécessité était assentie par toutes les personnes raisonnables, excita beaucoup d'inquiétudes sur les dangers auxquels le départ du roi laissait le Brésil exposé, et c'est en conséquence qu'il fut convenu, dans une assemblée d'électeurs réunies à la Bourse de s'opposer à ce départ et d'envoyer au prince une députation pour lui demander un gouvernement

(31) Ce qui prouve que la pensée du roi, au moment de son retour à Lisbonne, était telle, c'est qu'il demanda au comte du Lapa, qui arrivait de Saint-Pétersbourg, où il avait résidé en qualité de ministre du Portugal, et qui avait passé par Berlin, Vienne et Paris: «Est-cè qu'ils ne feront rien pour nous?» ce qui voulait dire: «Les grandes puissances n'interviendront-elles point pour rétablir l'ancien ordre de choses?»

provisoire, dont son fils aîné, dom Pedro, serait le régent pendant l'absence du monarque. Mais il leur fit déclarer qu'aucun changement n'aurait bien avant que la constitution du Portugal fût terminée. Pendant ce temps les préparatifs du départ se trouvant terminés, le monarque, avec sa famille et ses ministres, s'embarqua le 26 avril 1821, à bord du vaisseau de ligne, le *Jean VI*, commandé par le contre-amiral de Vianna⁽³²⁾. Plusieurs autres bâtiments l'accompagnaient ayant à leur bord tout la suite du roi, composée d'environ quatre mille personnes. Il paraît que dans le traversée on lui conseilla de débarquer à une des îles de Madère ou des Açores, d'où il adresserait à la nation portugaise une protestation contre tout ce qui avait été fait, avec l'exposé du système de gouvernement qu'il voulait adopter; mais le roi s'y refusa. La flotte arriva, le 3 juillet 1821, en vue de Lisbonne, et mouilla dans le port: des salves d'artillerie tirées des forts et des vaisseaux de la marine royale signalèrent sa présence. Les Cortès, craignant que la popularité de Jean VI n'amenât une contre-révolution spontanée, se déclarèrent en permanence, et donnèrent à la régence des pouvoirs illimités. Ils décidèrent, en outre, que ceux qui feraient entendre d'autres cris que ceux de *vive la religion, les Cortès,*

(32) Cet officier reçut le même titre que son aïeul, le fameux dom Pedro de Meneses, premier gouverneur de Ceuta, avait eu en 1415. C'est le même qui dicta la capitulation de Montevideo. Jean VI, à son retour de Lisbonne, lui conféra le titre de marquis, et lui fit présent de l'étendard royal qui avait flotté sur son vaisseau pendant le voyage, afin que le souvenir d'un pareil événement se conservât dans sa famille.

la constitution, le roi constitutionnel, et sa famille, seraient considérés comme perturbateurs, et que, jusqu'à l'établissement de la constitution, le roi ne pourrait donner d'emploi à aucun étranger sans le consentement des Cortès; enfin, il ne pourrait destituer ni changer les commandants militaires de Lisbonne et de Porto, non plus que le surintendant de la police. Cette chambre démocratique ne se borna point à de telles mesures, elle fit intimer au roi qu'il ne serait pas permis de débarquer à quelques personnes de la cour, et elle envoya à bord de l'escadre une députation qui y resta en permanence. Malgré tout ce qu'il y avait d'injurieux pour le monarque dans de telles mesures, il y consentit sans hésiter, et il attendit à bord jusqu'au lendemain. Après plusieurs messages et différentes explications, Jean VI et les princes débarquèrent le 4, vers midi, et se rendirent à la cathédrale, suivies de toute la cour, dans des carrosses, ensuite à la salle des Cortès, où le monarque prêta serment à la constitution décrétée par elles le 9 mars. Craignant que toute tentative de ressaisir son autorité ne fut suivie d'une guerre civile, Jean VI prit son parti, et il affecta une grande sécurité au sein de cette assemblée qui venait de lui dicter de si humiliantes conditions. Le président prétendit néanmoins dans le discours qu'il adressa au monarque qu'à compter de ce jour son nom devait être placé à côté de ceux d'Alphonse 1^{er}, de Jean 1^{er} et de Jean IV, qui avaient restauré la monarchie. Le roi se borna à remettre une réponse par écrit, et sortit de la salle au bruit de nombreuses acclamations. Puis, continuant à se montrer plein de confiance comme s'il eût joui de la

plénitude de son pouvoir, lors de la création de la garde nationale, il parut au théâtre de Saint-Charles avec l'uniforme de ce corps, et il ordonna à toute la cour d'y paraître de la même manière. Nous ne ferons pas ici l'historique des circonstances qui préparèrent la contre-révolution du mois de mai 1823. Les faits qui eurent lieu depuis le retour de Jean VI jusqu'à cette époque appartiennent plus à l'histoire générale qu'à la biographie de ce prince. Ne prenant aucune part aux événements, il se tint tellement en dehors de toute influence, qu'il refusa obstinément les offres qui lui furent faites à plusieurs reprises pour le rétablissement du pouvoir royal. Voyant toutes les difficultés et les périls de pareilles tentatives, il disait quelquefois dans son intimité, quand il voyait les Cortès et les ministres débordés par les circonstances et près de succomber: «C'est à ceux qui ont fait tout cela qu'il appartient de s'en tirer.» Il en attendait le dénouement de la manifestation bien prononcée de la majorité de la nation et des événements extérieurs. Ce dénouement ne se fit point attendre. Le 18 mai, la troupe de ligne, s'étant mise en révolte contre les Cortès, vint au palais de Bemposta sous les fenêtres du roi, et s'étant réunie aux masses du peuple cria: *vive le roi, à bas la constitution.* Jean VI se montra au balcon entre les princesses ses filles, et on foula aux pieds la cocarde constitutionnelle aux cris de vive le roi. Ce fut alors que cédant au vœu populaire, ce prince se rendit à Villa Franca. Dès ce moment, le pouvoir démocratique fut renversé, et dans le trajet de Villafranca à Lisbonne, pendant 4 grandes lieues, Jean VI se vit l'objet d'un véritable triomphe.

Toute la population sur son passage poussait des cris de joie, et à son entrée à Lisbonne l'enthousiasme éclata encore davantage. Une sorte de frénésie s'était emparée de tous les esprits ; on porta le prince en triomphe jusqu'à la cathédrale. Cependant, doué d'une grande pénétration, connaissant la force relative des partis politiques, et croignant que cette explosion d'enthousiasme ne produisit des vengeances, il fit tous ses efforts pour en modérer les éclans ; et voyant bien que les choses ne pouvaient rester dans le même état qu'avant la révolution, il nomma une commission chargée de lui proposer un projet de constitution suivant les formes nouvelles. Après plusieurs séances, Stokler, l'un des membres de cette commission, de concert avec plusieurs de ses collègues, fit un rapport d'après lequel non-seulement une commission n'avait pas d'autorité pour proposer le moindre changement à l'ancienne constitution, mais encore que le roi lui-même n'avait pas le droit d'en octroyer sans le consentement des trois-ordres réunies aux Cortès, selon les anciens usages. Cette opinion ayant prévalu, la commission fut dissoute, et le roi promulgua, le 4 juin 1824, une loi déclarant que l'ancienne constitution du royaume était la seule légale, qu'elle demeurait en vigueur, puis qu'elle avait été sanctionnée par lui à son avènement au trône, et par les rois ses prédécesseurs ; il ordonnait enfin que les Cortès composées des trois ordres du royaume fussent convoquées aussitôt que le conseil des ministres aurait terminé les travaux préparatoires. Une nouvelle commission, composée de ministres d'État du grand chancelier et de quel-

ques jurisconsultes, fut chargée de rédiger, d'après les anciens usages, les instructions relatives aux élections ; mais les craintes qui furent exprimées par le cabinet de Madrid, de concert avec d'autres puissances, sur le danger de pareilles réunions, décidèrent le roi à ajourner indéfiniment cette mesure. La position de Jean VI était alors (1824) exirêmement embarrassante. Le parti monarchique se divisait en exaltés et en modérés, et les révolutionnaires, quoique vaincus, étaient fort nombreux. Le roi, toujours disposé à des voies de modération, fit de vains efforts pour maintenir l'équilibre ; et les affaires du Brésil vinrent ajouter aux difficultés de sa position. La perte de cette riche colonie augmenta la détresse des finances⁽³³⁾. Le gouvernement anglais, voulant amener une conciliation, avait obtenu du roi que son ministre à Londres fût autorisé à entrer en négociations avec les commissaires brésiliens qui se trouvaient en Angleterre. C'est alors que Jean VI, fatigué des dissentiments qui régnaient au sein de son ministère et voulant prouver qu'il ne céda à l'influence d'aucun parti, congédia tous ses ministres à la fois. Sir Charles Stuart, envoyé britannique, étant arrivé à Lisbonne, le décida cependant à reconnaître l'indépendance du Brésil, et même sa séparation du Portugal (lettres-patentes du 13 mai 1825). Ce royaume était, comme la plupart des états de l'Europe, grévé d'une dette considérable, encore augmentée de trois emprunts faits sous

(33) Pour les détails sur l'histoire de la séparation du Brésil, on peut consulter *History of Brasil from the arrival of Braganza family*, by John Armitage, 1836, 2 vol.

le régime des Cortès. Le roi, poursuivant graduellement un système de réformes, combiné de manière à ne pas froisser trop brusquement les intérêts particuliers, fit au tarif des douanes des changements favorables au développement de l'industrie, à l'exportation des riches produits du Brésil; et, par suite de cette mesure, des expéditions considérables furent faites. On peut encore mettre au rang des décisions administratives les plus sages qui furent alors exécutées, la création d'une junta des emprunts royaux, chargée de rechercher les moyens les plus efficaces pour l'amortissement de la dette et l'extinction du papier monnaie, enfin pour le rétablissement du crédit public ébranlé par les dernières crises. Toutefois, malgré ces opérations salutaires, le mécontentement s'accrut d'autant plus que l'on voyait le monarque approcher de sa fin. Lorsqu'il s'agit de signer le traité de la séparation du Brésil, l'impression que Jean VI éprouva fut telle qu'on le vit plongé dans la plus profonde tristesse. Il a dit souvent depuis, à ceux qui l'entouraient, qu'il ne pouvait pas se faire à l'idée qu'un tel événement se fut passé sous son règne. Néanmoins, d'après l'étiquette commandé par la politique, toute la cour fut mandée ce jour-là à Mafra, pour une grande réception, en commémoration du renouvellement des relations avec le Brésil et du nouveau titre d'empereur dont le roi venait d'être investi; mais les serviteurs de ce prince n'osèrent se présenter devant lui en uniforme que le troisième jour et à l'heure même de la grande réception. Son chagrin était si notoire que, de plus de trois mille personnes qui se rendirent à Mafra, deux seulement le félicitèrent à cette occasion, ce qui

fit dire au monarque après la cérémonie: «J'ai bien pensé que ces deux hommes seraient les seuls qui m'adresseraient un pareil compliment.» Dès lors, il ne mena plus qu'une vie languissante et il éprouva à cette époque encore d'autres chagrins que le temps n'est pas venu de révéler. Le traité de séparation était d'autant moins fait pour tranquilliser les esprits des Portugais et des Brésiliens, qu'ils n'y voyaient aucune stipulation relative à l'événement qui malheureusement semblait trop prochain, la mort du roi. Accablé de tant de chagrins, Jean VI fut atteint, le 4 mars 1826, d'une maladie que les médecins désignèrent d'abord comme des attaques nerveuses, mais qui offrait aussi des symptômes d'apoplexie et d'épilepsie. Le 5 et le 6, les accidents reparurent avec une nouvelle violence, et les médecins témoignèrent plus d'inquiétudes. Le roi connut très bien lui-même son état, et il voulut recevoir les derniers sacrements. Le même jour, il rendit un décret par lequel il confia pour la durée de sa maladie le gouvernement de l'état à la princesse Isabelle-Marie, sa fille, qu'il affectionnait particulièrement. Cette princesse dut être assistée d'un conseil de régence, composé du cardinal patriarche de Lisbonne, du duc de Cadaval, du marquis de Vallada et du comte dos Arcos. A ce conseil dut être appelé successivement chacun des ministres pour les affaires de son département, et tout dut y être décidé à la majorité des voix, celle de la princesse devant être décisive en cas de partage. Pendant toute la maladie, le peuple et toutes les classes de la nation montrèrent le plus vif intérêt pour leur roi; on les vit se porter en foule auprès du

palais pour s'informer de la santé du monarque, et les temples furent remplis de fidèles priant pour son rétablissement. Le 9 au soir une crise se manifesta, et le lendemain il expira à quatre heures du soir. La princesse régente ordonna aussitôt que les derniers devoirs lui fussent rendus avec la plus grande magnificence. Le corps resta exposé durant trois jours et le peuple vint en foule lui rendre les derniers devoirs. Il fut ensuite transporté au couvent de Saint-Vincent de *Fora*, sépulture de la maison de Bragançe. Les tribunaux et les administrations furent fermés pendant huit jours, et le deuil fut porté par toute la nation pendant un an. Jean VI était doué d'une mémoire prodigieuse, il citait souvent et à propos des faits historiques, notamment ceux de l'histoire de son pays. Il se plaisait à faire des questions aux officiers de sa marine sur des points de géographie, et nous l'avons entendu plusieurs fois déployer dans ces entretiens de vastes connaissances. Il parlait avec une grande facilité, et sa conversation était toujours empreinte de dignité et de modération. Un écrivain étranger, l'auteur des *Annales biographiques*, qui est loin de lui être favorable, a été forcé d'avouer que «les personnes qui ont eu des occasions fréquentes d'étudier le prince-régent ont été frappées de ses progrès dans les sciences, et qu'elles lui ont reconnu on espère loin d'être aussi borné qu'on l'avait supposé très gratuitement. Le fait est qu'il avait acquis beaucoup de connaissances positives sur l'état de l'Europe, et sur les principaux personnages qui dirigeaient les cabinets. Il était parfaitement au courant de toutes les intrigues de ses courtisans, et sa-

«vait jusqu'au moindre détail de leur vie privée. Dans mille circonstances, il montra une grande justesse de raisonnement et une pénétration peu commune.» Nous qui l'avons approché et qui avons entendu plusieurs hommes d'état qui faisaient partie de son conseil, nous pouvons assurer que son opinion était toujours la plus sage, qu'il était doué d'une profonde connaissance des hommes et des affaires, et qu'il étonnait souvent par la facilité avec laquelle il saisissait les questions les plus difficiles. Ce prince se fit aimer de tous les souverains de son temps, et il reçut d'eux des preuves multiples d'estime et d'amitié. Ce fut le premier prince de la dynastie de Bragançe auquel l'Angleterre envoya l'ordre de la Jarretière. L'empereur de Russie, le roi de France et celui de Danemarck lui envoyèrent également leurs ordres. Jean VI accueillait les étrangers avec beaucoup d'affabilité, et il les comblait de présents magnifiques. Moriers, dans son *Voyage en Perse*, parle ainsi du séjour que les ambassadeurs anglais et persan firent à la cour de Rio-Janeiro : «Le régent du Portugal témoigna à LL. EE. avec une grande politesse son désir de les recevoir pendant leur séjour dans cette ville, et il fit préparer pour cela une maison très convenable. La cuisine de S. A. R., sa cave, ses domestiques et ses équipages furent mis à leur disposition. Ce fut le ministre de sa majesté britannique à la cour de Rio-Janeiro, lord Strangford qui nous conduisit à l'audience, et la réception nous flatta infiniment : le prince rappela à l'ambassadeur persan que ses ancêtres avaient été autrefois les alliés de son pays, et lui manifesta tout le plaisir qu'il

«éprouvait à pouvoir, par son canal, offrir au monarque persan le renouvellement de l'amitié qui avait jadis existé entre les deux nations.»

Ce fut encore à la bienveillance de ce prince et à son désir d'encourager les sciences que le voyageur Mawe dut les secours qu'il trouva au Brésil pour ses excursions dans l'intérieur de ce continent, et ce fut par son appui qu'il publia les résultats de ses découvertes, dont le prince agréa la dédicace. Jean VI ne témoigna pas moins d'intérêt au prince Maximilien de Wied-Neuwied, savant naturaliste qui s'était rendu au Brésil pour y faire un voyage scientifique, et qui, arrivé à Rio-Janeiro, s'associa les naturalistes Feloni et Freyreiss. Le roi fit expédier des ordres à toutes les autorités brésiliennes de leur fournir des escortes, des bêtes de somme pour le transport de leurs collections, et c'est à cette faveur que l'on doit le bel ouvrage qui en fut le résultat. C'est malgré tous ces faits qu'un détracteur a publié dans une biographie étrangère que ce prince ne protégeait pas les gens de lettres. Il combla aussi de politesse le célèbre Stockler, lorsque ce mathématicien lui fut présenté à Rio-Janeiro, quoiqu'en 1807 il fut allé au devant de Junot pour le complimenter au nom de l'Académie royale des sciences, dont il était secrétaire. Jean VI ne l'en nomma pas moins commandeur de l'ordre du Christ et gouverneur des Açores, avec le grade de lieutenant général. Un grand nombre d'autres hommes distingués dans toutes les branches des sciences et de la littérature reçurent des marques de sa bienveillance. Ce prince ne manquait jamais d'assister avec toute sa famille aux séances publiques de l'Académie des sciences de

Lisbonne; et il y causait familièrement avec les différents membres sur toutes sortes de sujets. Quand il fut question de nommer des précepteurs pour ses enfants, son choix se porta sur trois hommes éminents: le géomètre Monteiro da Rocha, professeur à l'université de Coïmbre et dont les ouvrages ont été publiés à Paris en 1808; le chevalier Rademaker, qui savait presque toutes les langues vivantes; enfin le docteur R. Raymundo Nogueira, recteur du collège des nobles. Protégeant les arts avec le même zèle, ce prince fit tout ce qui fut en son pouvoir pour encourager les artistes au Brésil comme en Portugal. C'est à lui que l'on doit la construction du beau palais d'Ajuda, orné de statues, de trophées sculptés et de peintures faites par des artistes nationaux. Ce fut aussi lui qui chargea le célèbre peintre Cyrilo et d'autres de peindre les plafonds du palais de Mafra, et des tableaux d'immense dimension pour y tracer les hauts faits de l'histoire nationale. Naturellement laborieux, il se levait dès l'aube du jour, et passait plusieurs heures à lire des rapports sur les affaires du gouvernement, écrivant en marge son opinion ou sa décision. M. Torlade, qui savait presque toutes les langues de l'Europe, était chargé de lui faire des extraits de tous les journaux étrangers, ce qui ne l'empêchait pas de lire lui-même les rapports d'une foule d'agents secrets qu'il avait partout. Il travaillait régulièrement avec ses ministres, et quoiqu'il leur laissât une grande latitude, il lui est souvent arrivé de briser leur existence par une décision subite. On lui a fausement reproché de l'irrésolution; car, de même que Charles V, il n'hésitait que jusqu'au moment du pé-

ril⁽³⁴⁾. Il récompensa largement tous les militaires nationaux ou étrangers qui commandèrent l'armée portugaise dans les guerres de la Péninsule, et les personnes qui l'accompagnèrent au Brésil, et qui avaient abandonné leurs biens en Portugal. Nous savons que ces témoignages de gratitude ont été taxés de prodigalité par les détracteurs de ce prince, et que les mêmes écrivains ont blâmé les dépenses qu'il fit à Rio-Janeiro. Ces dépenses furent, il est vrai, considérables ; mais il nous suffira de dire, d'après un auteur étranger très bien informé des choses de ce pays, que la dette de la seule province de Rio-Janeiro, qui était au temps de Jean VI (1821) de douze millions, s'est élevée après son départ jusqu'à 1831, c'est-à-dire en dix ans, à deux cents

⁽³⁴⁾ Voy. la relation de Tiepolo citée par Ranke dans son estimable ouvrage intitulé : *Histoire des ottomans de la monarchie espagnole pendant les XVI^e et XVII^e siècles.*

millions⁽³⁵⁾. Ce prince était fort accessible, et il donnait chaque semaine une audience à laquelle tout le monde était admis. Souvent il y accordait des secours, et il y recevait des plaintes même contre ses ministres. Il recevait aussi une fois par semaine les ambassadeurs des cours étrangères, et il causait avec chacun d'eux. Ils s'étaient fait dans la diplomatie un grand nombre d'amis au nombre desquels nous citerons le maréchal Lannes dont on connaît la réponse à Napoléon, qui voulut l'envoyer une seconde fois à Lisbonne en 1805 pour y opérer le renversement de la monarchie : « Je ne veux trahir, dit ce loyal militaire, ni les intérêts de la France, ni ceux de mon royal ami » (*Voy.* pour le complément de cette notice les articles ABRANTES, LVI, 47 ; CHARLOTTE, LX, 494 ; CHAVES, LX, 576.

S — M.

⁽³⁵⁾ *Voy. History of Brasil by Arnitage, t. II, p. 217.*

INTRODUCCÃO.^[a]

Quando se examinão com attenção os altos feitos obrados pela nação portugueza no xv^o e xvi^o seculos na carreira das navegações, e do commercio maritimo, não podêmos deixar de admirar esta nação, vendo-a em um periodo tão curto passar além do Cabo da *Boa Esperança*, descobrir, reconhecer, explorar, descrever, e occupar, ou dominar em toda a sua vasta circumferencia, todas as costas d'*Africa*, e estender o seu dominio na *Asia* sobre uma superficie de mais de oito mil legoas, e não satisfeita ainda destes triumphos dictar as suas leis a trinta e três reinos que fizera tributarios!

Cresce a nossa admiração quando se contêmpla o valor, a intrepidez de um Portuguez (Fernando de Magalhães) que atravessando na sua maior extensão o Oceano, consegue pela primeira vez fazer a circumnavegação do globo; esta admiração ainda mais se augmenta quando se reflete que a nação portugueza descobrira pelos mesmos tempos a parte oriental do *Novo Continente*, em quanto por outro lado extendia o seu dominio na *Asia* desde a costa oriental d'*Africa* até á península de *Malaca* e ás *Molucas*; dominio tanto mais admiravel, quanto era sustentado por uma cadeia de praças fortes, e pelo estabelecimento de feitorias commerciaes⁽¹⁾. Quando pois se medita attentamente na rapidez com que succedião uns aos outros taes acontecimentos, não podêmos deixar de ficar absortos á vista daquelles grandes feitos, e não menos da incrível energia, da força sem exemplo, do desejo ardente de gloria que se desenvolveo, desde a primeira metade do seculo xv^o até á outra metade do seculo seguinte, nesta nação que antes d'aquella epoca memoravel vivia circumscripta no seu proprio territorio!

[a] E' a Introduccão feita pelo visconde de Santarem á edição da «Chronica do descobrimento e conquista de Guiné, escrita por mandado de El rei D. Affonso V, sob a direcção scientifica e segundo as instrucções do illustre infante D. Henrique, pelo chronista Gomes Eannes de Azurara; . . . Pariz. Publicada por J. P. Aillaud, 1841.» Vide o o meu estudo *O 2.º Visconde de Santarem e os seus Atlas geographicos*. — Lisboa, 1909, pags. 47 e 48.

(1) Vide Barreto de *Resende*, Tratado dos vice-reys da *India*. Mss 8,7 2/5 da Bibliotheca Real de Pariz.

Com effeito a historia não nos mostra que em alguma outra nação se operasse um tal prodigio, não nos mostra outro exemplo de uma tão rápida elevação ao cume da grandeza, e do poder. Se examinâmos a mesma historia de Roma, vemos que esta nação, quando chegára ao apogeo da sua grandeza, não conquistára ao mesmo tempo, como fizeram os Portuguezes, tantos povos, e tantos estados não denominára sobre tantas nações, nem se apossára com tanta rapidez de tantos sceptros.

E' na verdade um spectaculo magnifico, e por certo digno da meditação do historiador e do philosopho, quando contemplar na transformação rápida de um dos pequenos Estados da Europa, em um dos mais poderosos do globo, e vê-lo mudar a sorte, e a situação commercial do mundo, reduzindo grandes imperios ao nível dos pequenos Estados, e elevar outros que té então erão mediocres, á cathegoria de grandes potencias; vê-lo emfim produzir uma revolução immensa, revolução que abrango todas as partes do globo, e que ligou o antigo ao novo mundo, estabelecendo communicações entre as nações que té alli erão as mais desconhecidas e remotas!

A nossa admiração ainda é maior quando vêmos a par destas façanhas, e para que ellas se não apagassem nas futuras idades da memoria dos homens, produzir a nação ao mesmo tempo uma multidão de homens de primeira ordem que as recontão em seus escriptos, ou as cantão em seus poemas; conservando assim á sua patria não simples e fabulosas tradições, mas a relação authentica de factos verdadeiros de que forão testemunhas, ou em que elles mesmo tomárão parte, identificando-se assim a gloria militar com a scientifica e litteraria, quando aliás a idade d'ouro da litteratura romana só existira no tempo da paz, emquanto a nossa viveo e se augmentou no meio das batalhas, e á sombra dos louros das victorias.

E' pois a esta singular e gloriosa excepção que devemos o precioso monumento que vamos dar pela primeira vez ao publico: a *Chronica da Conquista de Guiné*, por *Gomes Eannes d'Azurara*, escripto que é incontestavelmente não só um dos monumentos mais preciosos da historia da gloria portugueza, mas tambem o primeiro livro escripto por auctor europeu sobre os paizes situados na costa occidental d'Africa além do Cabo *Bojador*, e no qual se coordenárão pela primeira vez as relações de testemunhas contemporaneas dos esforços dos mais intrepididos navegantes portuguezes que penetrárão no famoso mar *Tenebroso* dos Arabes⁽¹⁾, e passárão além da meta que té então tinha servido de barreira aos mais experimentados maritimos do Mediterraneo ou das costas da Europa.

Com effeito tendo sido os portuguezes os primeiros descobridores dos paizes situados além do Cabo *Bojador*⁽²⁾ a honrosa missão de primeiro recontar estes descobrimentos, competia a um portuguez.

Todavia, deste monumento contemporaneo do illustre Infante D. Hen-

(1) O Atlantico além das Ilhas *Canarias* (veja-se a nossa Memoria sobre a prioridade dos descobrimentos portuguezes).

(2) Vide a nossa Memoria sobre a prioridade dos descobrimentos portuguezes na costa d'Africa occidental. Pariz, 1841.

rique (alma e vida destes descobrimentos, e onde são revelados os esforços dos seus grandes talentos, e da sua profunda sciencia) apenas tinham escuras e confusas noticias os mesmos eruditos do principio do xviº seculo; e entre estes algum houve que até duvidára ter *Azurara* composto esta chronica: os modernos enfim o julgavão de todo perdido, como diremos em outro lugar. Antes pois de fallarmos neste assumpto, occupar-nos-hemos do autor, e em seguida do livro, e da importancia deste, e finalmente da descoberta do codice original.

Azurara revêla-nos nesta chronica, se a comparamos com o *Leal Conselheiro* composto por el-Rei D. *Duarte* entre os annos de 1428-1438⁽¹⁾, o estado das sciencias, e da erudição entre nós nos fins da idade media. Póde dizer-se sem temeridade que este chronista tinha uma vasta instrucção, como o leitor verá pelas suas citações. Elle nos dá noticia dos livros que os nossos sabios estudavão no xivº e principio do xvº seculos. E para que o leitor tenha disto uma idéa mais exacta, faremos menção aqui dos principaes autores citados por *Azurara*, do mesmo modo que o nosso illustre amigo o senhor barão de *Humboldt* enumerou todos os citados por *Colombo*. Com effeito entre os AA. sagrados *Azurara* cita a *Biblia*, e especialmente os livros de *Salomão*, os dos Profetas, *S. Jeronymo*, *S. Chrisostomo*, *S. Thomaz d'Aquino* e outros; entre os AA. da antiguidade classica cita Herodoto, Homero, Hesiodo, Aristoteles; Cesar, Tito-Livio, Cicero, Salustio, Valerio Maximo, Plinio, Lucano, os dois Senecas, o tragico, e o philosopho, Vegesio, Ovidio, Josepho, Ptolomeo, e outros.

Dos AA. da *idade media* vemos *Azurara* citar Orosio, Isidoro de Sevilha, o astronomo arabe Alfagran⁽²⁾, Rodrigo de *Toledo*, Marco Paulo, Fr. Gil de Roma, João Duns *Scoto*, Alberto *Magno*, o famoso *Petrus de Alliaco*, e outros. Vê-se ao mesmo tempo que tinha lido as chronicas e historias estrangeiras, e os romances de cavallaria, principalmente os de França, Hespanha, Italia⁽³⁾ e Allemanha. Por outra parte *Azurara* mostra ter um vasto conhecimento da geografia systematica dos antigos, como indicamos em algumas das notas. Apesar de ter vivido na epoca d'el-Rei D. *João Iº*, e D. *Duarte*, que não acreditavão muito nas influencias sidérias, e na astrologia judiciaria⁽⁴⁾, *Azurara* se mostra ainda embebido das influencias d'esta⁽⁵⁾, mui provavelmente pela leitura do famoso livro de Ptolomeo, *Opus quadripartitum de astrorum judiciis*⁽⁶⁾, mas

(1) Vide a nossa Memoria sobre este Mss. publicada pelo nosso consocio na *Sociedade R. dos antiquarios de França*, M. P. Paris, na sua interessante e erudita obra intitulada *Les manuscrits français de la Bibliothèque du Roi*, tomo III, pag. 335.

(2) Celebre astronomo arabe do ixº seculo. Vide ácerca deste A. as notas de M. de Humboldt: *Examen critique de l'histoire de la géographie du nouveau continent*, tomo Iº, pag. 79, e tomo IIº pag. 324.

(3) «... Da grandeza dos allemães, da gentileza da França, e da fortalleza d'Inglaterra, e da sabedorya da Itallya, etc.» (Chron., pg. 12).

(4) Vide *Leal Conselheiro* por el-Rei D. *Duarte*, cap. 14 e 21.

(5) Vide *Chronica*, pg. 48 e 49.

(6) Ainda em epocas posteriores á de *Azurara* os reis e principes tinham na sua côrte individuos com o cargo de *astrologos*. Luiz XI de França, e muitos soberanos es-

este reparo que acabâmos de fazer, longe de diminuir o saber deste A, antes mais o demonstra.

As particularidades historicas da maior importancia que se encontrão neste livro são innumeradas; indicâmos algumas em notas, analysamos outras em a nossa *Memoria sobre a prioridade dos descobrimentos portuguezes*; não devemos todavia deixar de mencionar a que nos revêla a sabedoria dos planos do grande Rei D. João I^o ácerca da occupação e posse de Ceuta⁽¹⁾ e ao mesmo tempo Gibraltar⁽²⁾, afim de ficarem por tal modo os Portuguezes senhores da chave do Mediterraneo, e ao mesmo tempo da Africa septentrional. E' igualmente interessante o que nos reconta da influencia que tivera já sobre o animo do grande Príncipe, autor destes descobrimentos, a noticia da existencia de um soberano christão no oriente chamado Preste João⁽³⁾.

Pelo que respeita ao estylo do A. diremos que Damião de *Goes* o reprova⁽⁴⁾, emquanto que o grande historiador *Barros*, por certo melhor autoridade, o louva, e approva⁽⁵⁾. Como quer que seja, o leitor julgará por si mesmo do estylo, em nosso enteuder admiravel, dos capitulos II e VI em um A. que escreveo quasi um seculo antes do nosso primeiro classico.

A sua fidelidade como historiador é incontestavel. O seu escrupulo e amor da verdade era tal que preferia antes deixar a relação de alguns acontecimentos imperfeita, do que completá-la quando não podia obter já as noticias exactas dos que os tinham presenciado. A sua autoridade como escriptor contemporaneo é immensa, pois *Azurara* viveo com o Príncipe immortal que elle idolatrava, conheceo pessoalmente os principaes, e intrepidos descobridores⁽⁶⁾, os quaes pela maior parte erão criados do Infante, e educados scientificamente debaixo de seus auspicios⁽⁷⁾.

tavão persuadidos que a sua vida estava escripta nos astros. Escrevêrão-se mais de mil tratados de astrologia em todas as lingoas da Europa. Ainda no xvi^o e xvii^o seculos a astrologia contava entre os seus sectarios *Kepler* e o celebre *Cassini*. O leitor curioso poderá consultar sobre este objecto *Schoner*, *De Nativitatibus*, Nuremberg, 1532; *Kepler*, *Nova Dissertatiuncula de fundamentis astrologiæ certioribus*. Praga, 1602.

(1) Vide *Chron.*, pg. 25, cap. 5. E na verdade, além da posição militar, a historia do commercio lhe mostrava, que toda a Europa na idade media considerára esta cidade como um dos mais importantes emporios das preciosidades do Oriente, pois allí hião buscar as drogas de preço que produzia não só Alexandria e Damasco, mas tambem a Libya e o Egypto.

(2) *Ibid.*, pg. 28.

(3) *Ibid.*, pg. 94, cap. 16.

(4) «O que se bem conhece e vê do estylo, e ordem acostumada do mesmo *Gomes Eannes*, posto que algumas palavras e termos antigos, que elle usava no que escrevia, «com rasoamentos prolixos, e cheyos de metaphoras ou figuras que no estylo historico «não tem logar, etc.» (*Goes*, *Chron. do príncipe D. João*, pg. 10, cap. 6. Ediç. de Coimbra de 1790).

(5) «De escrever os quaes feitos teve cuidado *Gomes Eannes de Zurara*, chronista destes regnos: homem neste mister da historia *assaç diligente*, e que bem mereceo «o nome do officio que teve. Porque se alguma coisa *ha bem escripta* das chronicas «deste regno, *é da sua mão*, etc.» Decad. 1, liv. II, cap. 1.

(6) Entre os primeiros descobridores mais de 50 erão criados do Infante.

(7) *Chronic.*, pg. 156, cap. 30, e pg. 143, cap. 33.

Outra circumstancia pela qual esta chronica é tambem mui importante, consiste em nos restituir na maior parte a obra d'Affonso Cerveira hoje perdida, o qual primeiramente havia escripto a «*Historia das conquistas dos Portuguezes pela costa d'Africa* (1)», e nos supprir em parte o deploravel extravio dos archivos nauticos de *Sagres*.

Esta chronica, apenas tirada dos apontamentos originaes do A., appareceo logo de Portugal, como diremos adiante.

O unico escriptor que della vio alguns fragmentos foi João de *Barros*, mas esse mesmo já não encontrou senão «*cousas derramadas e por papeis rotos, e fóra da ordem que elle Gomes Eannes levou no processo deste descobrimento* (2)», e disto nos dá a prova mais evidente este historiador, pois contendo esta chronica 97 capitulos, os fragmentos d'*Azurara* só lhes fornecêrão materia para 14, como vemos na decada 1.^a da sua *Asia*.

Já no tempo de *Damiam de Goes* não havia noticia desta chronica (3). Mas tempos depois o celebre Fr. Luiz de Sousa vio em *Valença* d'Aragão, em nosso entender, este mesmo codice, pois fallando da divisa do Infante, *Talant de bien faire*, e dos troços de carrascos com as bolotas diz, «que vira isto em um livro que o Infante mandára escrever do successo destes descobrimentos, em que usava com a mesma lettra differente corpo da empresa, mas muito aventajado em agudeza de significação e graça. *Erão umas piramides, que forão obra dos reys antigos do Egypto, e sendo emprego, e trabalho sem nenhum fruto, avidas por huma das maravilhas do mundo; e na verdade fica dizendo melhor com o animo e obras do Infante e com a sua lettra. Este livro enviou o Infante a hum rey de Napoles e nós o vimos na cidade de Valença d'Aragão, entre algumas peças da recamara do duque de Calabria, ultimo*

(1) Vide *Chron.*, pg. 165, cap. 32. «*Barros* já não encontrou esta obra e só della teve noticia por *Azurara*, pois diz (Decad. 1, liv. II, cap. 1): «Do qual Affonso Cerveira nós achámos algumas cartas escriptas em *Beni*, estando elle allí feitorizando por parte d'elRei D. Affonso».

Barbosa, na sua *Bibliotheca Lusitania*, parece indicar que este Affonso Cerveira fôra autor de uma obra diversa da que *Azurara* se servira, pois diz: «Que por muitos annos (no tempo d'Affonso V), fôra feitor em *Benin*, em cujo ministerio, não sómente attendeo pelas mercadorias que entravão e sahião d'aquelles portos, mas individualmente escreveo a sua situação, e as proezas militares, etc.»

Ora tendo-se servido *Azurara* da obra de Cerveira, e tendo concluido a sua chronica em 1448, e o reino de *Benin* tendo sido descoberto só em 1486, por João Affonso d'Aveiro, no reinado de D. João II, e só então Affonso Cerveira podendo ser nomeado feitor, e portanto 38 annos depois d'elle ter concluido a sua chronica, parece-nos que *Barbosa* se enganará, por não ter conhecido o livro que hoje publicámos, e que tendo lido com pouca reflexão a passagem de *Barros*, que acima citámos, julgou que Cerveira escrevêra a sua obra em *Benin*!

(2) Vide *Barros*, Decad. 1, liv. II, cap. 1.

(3) Este historiador queixando-se dos precedentes chronistas não terem fallado das novas navegações, e sobretudo de *Azurara*, accrescenta: «Pode ser que o fizesse na «*Historia de Guiné* que elle diz que compoz, de que não ha noticia, etc. (Vide *Goes*, *Chron.* do Principe D. João, cap. 6, pag. 9.)

Vê-se pois por esta passagem que *Damiam de Goes* já não encontrára nem os mesmos apontamentos de que *Barros* se servira.

«descendente por linha masculina daquelles principes, que aly veio acabar, com o titulo, e cargo de vizo-rey (1)».

Comparando esta noticia com o codice não pôde haver a menor duvida de que o livro que hoje publicâmos seja o mesmo que Fr. Luiz de Sousa viu em *Valença*. A originalidade do Mss, as *piramides*, com o mote ou devisa do Infante, enfim a particularidade de ter existido em Hespanha, pelo menos até ao principio do seculo passado, e outras circumstancias, não consentem hesitação alguma a este respeito.

Pode conjecturar-se que Fr. Luiz de Sousa o não examinára, e apenas vira a miniatura do principio, e conhecêra que tratava dos descobrimentos feitos no tempo do Principe, tendo sido informado mui provavelmente pela pessoa que lho mostrára de haver este sido enviado a um rei de Napoles.

Parece-nos pois não distarmos muito da verdade se dissermos que pôde muito bem ser que El-Rei D. Affonso Vº fizesse presente d'esta chronica a seu tio El-Rei D. Affonso de *Napoles* cognominado o *Magnanimo* (2) entre os annos de 1453 e 1457, tendo mandado neste anno como embaixador áquelle Rei Martim Mendes de *Berredo* (3), e por elle enviado este magnifico monumento; tanto mais que elRei de Napoles professava grande amor pelas sciencias, sabia perfeitamente a lingua hespanhola, e se interessava pelas viagens, e descobrimentos.

Como quer que seja, este codice existia ainda em Hespanha nos principios do seculo passado (4). Apesar das investigações que fizemos, não nos foi possivel saber quando passára para a França, e desde quando existia na Bibliotheca Real de Pariz. Ha comtudo bastantes motivos para crer que fôra muito depois da revolução, e em epoca mui proxima aos nossos tempos. Apesar de termos encontrado naquelle immenso thesouro perto de 300 Mss. portuguezes, ou que dizem respeito a Portugal (5), não tivemos a fortuna de descobrir este por se achar classificado entre os supplementos francezes. O senhor Fernando *Denis* porem teve a fortuna de o encontrar no decurso das suas investigações naquella repartição, pelos principios do anno 1837, e tendo dado ao publico conhecimento da existencia d'elle em uma obra curiosa que publicou no fim de 1839 (6), chamou esta noticia desde logo a attenção dos litteratos de Portugal, e desde logo tambem o Ex.º Senhor Visconde da *Carreira*, Enviado Extraordinario e Ministro Plenipotenciario de Portugal em França, alta-

(1) *Historia de S. Domingos*, P. 1, liv. vi, cap. 15, pg. 332, edição de 1623.

(2) Veão-se ácerca deste sabio Principe as noticias dadas por *Muratori*, *Annali*, tomo IX, pg. 446, passim; *Burigni*, *Histoire de Sicile*, tomo II, pag. 342.

(3) Vide o nosso *Quadro elementar* das relações diplomaticas de Portugal, tomo I, pag. 303.

(4) Em uma das ultimas folhas em branco do fim do Mss. tem a seguinte nota: «Esta chronica de Guinea fué de la librerie del señor don Juan Lucas *Cortez* (que «Dios haya), del consejo de su Mag. en el de Castilla, etc., etc.» Anno de 1702.

(5) Vide a nossa *Noticia* dos Mss. da Bibliotheca R. de Pariz, 1827, e as Adições, 1841.

(6) Vide *Chroniques chevaleresques de l'Espagne et du Portugal*. Pariz, 1839, tomo II, de pag. 43 a 53.

mente zeloso pela antiga gloria do seu paiz, tratou de fazer á nação este valioso presente, obtendo do governo francez a necessaria licença para se poder publicar esta chronica; e, temendo que o transumpto que d'esta se tirasse fosse por qualquer modo alterado, se deo ao improbo trabalho de a copiar pelo seu proprio punho, com escrupuloso empenho, e grande fidelidade.

As provas forão vistas e corregidas á vista do texto original com muito cuidado e intelligencia pelo nosso compatriota o senhor José Ignacio Roquete, habil philologo, que além disso se occupou de formar um Glossario das palavras e phrases antiquadas e obsoletas, que se encontram na chronica, e que sem este serião de todo inintelligiveis. Finalmente o senhor João Pedro *Aillaud* não se poupou a esforço algum para que este interessante monumento apparecesse digno do assumpto de que trata, da nação a que pertence, e do Principe immortal que nelle tem a melhor estatua, fazendo tirar além disso um *fac-simile* do retracto do illustre Infante do que se acha no *codice*, retrato que tendo sido tirado ainda em vida daquelle grande Principe, é tambem o unico authenticico que hoje possuímos⁽¹⁾.

Se pois até aos nossos dias o mais antigo escriptor dos descobrimentos do Infante D. Henrique se conhecia era um estrangeiro, e celebre viajante veneziano *Cadamosto* (1455, de que tanto se gabára um dos sabios compatriotas delle⁽²⁾), d'aquí em diante será um autor portuguez, e um dos chronistas mais instruidos do seu tempo, a qual nos prova pelas suas relações terminadas em 1448⁽³⁾ seis ou sete annos antes da vinda de *Cadamosto* a Portugal, que antes que o viajante veneziano entrasse ao nosso serviço já os Portuguezes sós, sem auxilio algum estrangeiro, tinham descoberto 450 legoas além do *Cabo Bojador*.

Tal é pois a importancia deste livro, e tamanho o patriotico serviço do illustrado Portuguez que concorreo para a sua publicação. O *codice* original é em folio pequeno, sumptuosamente executado, escripto em pergaminho, e no melhor estado de conservação, contendo 319 paginas e 622 columnas.

Quanto á parte paleographica o leitor poderá julgar pelo *fac-simile* da carta de Gomes *Eannes* que vai em principio. O A. terminou desgraçadamente esta chronica em 1448, tencionando compor um segundo volume dos descobrimentos feitos ainda no tempo do Infante, isto é até á sua morte occorrida em 1460.

(1) O Principe está vestido de luto, com a cabeça coberta com a grande gorra preta, e sem insignias, e com o cabello cortado, conforme o estylo daquelle em taes occasiões. Tendo esta chronica sido acabada em 1448, e o Infante D. Pedro tendo perecido na catastrophe de Alfarrobeira a 20 de maio do anno seguinte, estava por tanto o Principe de luto pela morte de seu illustre irmão. O retrato foi sem duvida feito n'esta epoca, em quanto se tirava a limpo a chronica, a qual se acabou de fazer em 1453.

(2) *Zurla* (Dissert. dei viaggi de *Ca-da-Mosto*, pag. 16 diz que nem em *Ramusio* no discurso preliminar á viagem de Vasco da *Gama*, nem em nenhuma das colleções de viagens, nem mesmo em nenhum escriptor portuguez se encontrava relação alguma anterior á de *Cadamosto*.

(3) Vide *Chron.*, cap. 96, pag. 455.

Pelo que respeita finalmente á parte que tomámos nesta empreza, declarámos francamente que as notas que lhe juntámos, as considerámos mui mesquinhas, fizemos só as que julgámos serem indispensaveis para a intelligencia de algumas passagens obscuras do texto, persuadidos comtudo que esta chronica exigia um commentario critico feito d'espaco, pois cada periodo, por assim nos explicármos, exige um commento, ou uma explicação, mas circunstancias relevantes, sendo a principal a do tempo em que o publico estaria privado do conhecimento desta obra, nos movêrão a desistir deste plano. Sentimos vivamente não termos podido por estes respeitos indicar todas as latitudes dos pontos descobertos pelos nossos marítimos, nem tam pouco a synonymia geográfica de mui-tos dos mesmos pontos pela comparação entre as antigas cartas com as modernas; todavia pareceo-nos ter ao menos feito o mais difficil, isto é, determinar os pontos geograficos indicados na chronica pelas antigas cartas, nas quaes se encontra a mesma nomenclatura hydro-geografica dada pelos primeiros descobridores, que aliás não marcárão as latitudes, e que por isso mesmo tornão estas determinações mui difficeis, e algumas vezes até impossiveis de se fixarem mesmo aproximativamente, o que será muito mais facil depois do trabalho que fizemos. Parece-nos emfim que deviamos limitar-nos a chamar a attenção dos criticos, e dos homens competentes sobre estes pontos, e sobre outras particularidades historicas igualmente interessantes. Oxalá que os mesmos defeitos do nosso trabalho provoquem da parte delles um commentario scientifico digno deste precioso monumento.

Pariz, 3o de março de 1841.

V. S.

IBÉRIE (*Iberia*) [a]. On connaissait dans l'antiquité deux pays sous ce nom. Le premier était une contrée d'Asie située entre le Pont-Euxin et la mer Caspienne, dont Ptolémée marque les bornes en disant qu'elle se terminait au nord par une partie de la Sarmatie, à l'orient par l'Albanie, au midi par la grande Arménie, et au couchant par la Colchide. Ce pays était surnommé *Ibérie asiatique*, pour le distinguer de l'Espagne, qui était l'Ibérie d'Europe. *Voy. CAUCASE, GÉORGIE, GÉORGIENNES (langue et littérature).*

C'est de l'*Ibérie d'Europe* que nous avons à nous occuper ici de préférence, à cause du grand rôle qu'elle joua dans toute l'antiquité.

Il y a des auteurs qui croient que ce pays fut ainsi nommé à cause de l'Èbre (*voy.*) appelé *Iber* ou *Iberus* par les anciens. D'autres prétendent que ce nom vient du terme chaldaïque *aberin*, qui signifie *extrémité*, parce qu'on regardait autrefois cette région comme l'extrémité du monde. Quelques-uns l'ont dérivé de l'hébreu עבר, *eber*, qui signifie *trans*, au-delà. D'autres enfin soutiennent

que ce mot est d'origine celtique ; ces derniers se fondent sur un passage d'Appien (*Bell. Hisp.*, ch. II) qui prétend que ce furent les Celtes qui arrivèrent premièrement en Espagne. Quelques auteurs aussi suivent Diodore de Sicile qui dit (*Bibl.*, V), que les *Ibères*, se sont mêlés aux Celtes et qu'ils ont formé la nation des *Celtibères*, et qui ajoute que, parmi les Ibères, les meilleurs guerriers étaient les Lusitaniens. Cependant Ptolémée assure que ce sont les Grecs qui les premiers ont appelé l'Espagne *Ibérie* et ont appliqué la dénomination du pays aux habitants, appellant tous les Espagnols *Ibères*. Selon Fl. Josèphe (*contra Apion.*, I, 6) et les partisans des origines thubaliennes, ces Ibères seraient issus des Hébreux ; mais une opinion plus suivie est celle que ce furent les Phéniciens qui donnèrent aux Thobèles le nom d'Ibères. C'est l'opinion de Bochart, Hyde (*) Wormius et d'autres. *Voy. BASQUES*, T. III, p. 116.

(*) Voir *Itinera Mundi* de Peritsol, et le Commentaire de Hyde, ch. VI.

[a] Artigo publicado na «Encyclopédie des Gens du Monde». Tomo 14.º, Parte 2.ª, pags. 339-440. Paris, 1841.

Une grande incertitude règne aussi sur la question de savoir qu'elle était la partie de l'Espagne qui fut primitivement occupée par les Ibères. Quelques-uns ont compris sous la dénomination de *Magna Iberia* l'Italie et la Gaule; d'autres étendaient même ces limites jusqu'au Rhône, comme Hérodote, cité par Etienne de Byzance; d'autres ont confondu les Ibères occidentaux avec les Ligures (*voy.*). D'autres encore ont étendu le nom d'Ibérie jusqu'au Rhin, que Nonnus appelle *Iberus*. Les Romains, dit Strabon (liv. III), nomment toute cette contrée indistinctement Ibérie et Espagne, et la divisent en intérieure ou citérieure, et extérieure ou ultérieure.

Apollodore fait mention des Ibères dans sa *Description de l'univers* (liv. II), et Artémidore en parle dans le livre II de la sienne. Ovide appelle la mer occidentale *Gurges Iberus*.

La même obscurité règne aussi sur la question de savoir si les Ibères sont venus de l'Ibérie asiatique, ou si au contraire ceux de l'Espagne ont envoyé là des colonies. Quelques auteurs, entre autres Arius Montanus, s'appuyant sur Varron, Plin et Josèph, prétendent que quelques aventuriers de l'Ibérie asiatique étant venus habiter cette partie occidentale de l'Europe qui s'étend en presque île entre les deux mers, depuis les Pyrénées jusqu'aux Colonnes d'Hercule, lui donnèrent le nom d'*Ibérie*. Vossius et Mazans sont aussi d'avis que les Ibères asiatiques sont venus en Espagne. Mais d'autres, s'appuyant sur l'autorité d'Appien dans ses *Ibériques*, soutiennent l'opinion contraire. Strabon (liv. III) assure de même que les Ibères espagnols passèrent à la petite Ibérie asiatique. Cette opinion est aussi celle de De-

nys le Periégète, et Avienus (*Description orbis*, p. 892) paraît s'y ranger également. Mais il n'est pas vraisemblable qu'un peuple établi au-delà des Pyrénées ait traversé de si longs espaces de terre, depuis les colonnes d'Hercule jusqu'aux extrémités du Pont-Euxin et de la mer Caspienne, pour aller s'établir dans un pays moins bon que le leur, et cette opinion est d'ailleurs contraire à toutes les notions historiques d'après lesquelles la terre s'est peuplée par des colonies qui ont passé d'Orient en Occident (*).

Quoiqu'il en soit, les Phéniciens trouvèrent à leurs arrivées en Espagne les Ibères répandus dans une multitude de peuplades, dont les unes se gouvernaient en monarchie, les autres en république. Ceux qui habitaient près de la mer faisaient usage de la langue des Italiotes (**), et Strabon dit que les Turdetains passaient, de son temps, pour les plus savants; qu'ils avaient des annales qui remontaient à une antiquité très reculée, des poèmes et des lois en vers. Les Turdules, qui habitaient une partie de la Lusitanie, étaient aussi une des peuplades ibériennes dont la civilisation était la plus avancée. Dès l'arrivée des Phéniciens, ils firent un vaste commerce avec ce peuple navigateur, qui vint former des entrepôts sur le littoral du pays occupé par les Ibères, et notamment à Tartessus (*voy.*). Le culte tyrien se répandit alors

(*) On peut consulter sur ces discussions, Fréret, Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, vol. XVIII, pag. 78; Petit-Radel, Mémoires dans la même collection, 2^e série, tome VI, p. 340, *passim*; Scaliger, Guillaume de Humboldt (*voy. BASQUES*), Mayans, Siscar, etc.

(**) Artémidore (liv. II de sa Géographie).

dans la péninsule. Sous la domination des Carthaginois, les Ibères étendirent leurs rapports de commerce, leur industrie se perfectionna et ils jouèrent un grand rôle dans leurs armées. A l'arrivée des Phocéens, il n'est question que d'un seul roi de l'ancienne Espagne, d'Arganthonius, dont Hérodote parle dans des termes qui attestent la civilisation de l'Ibérie à cette époque. Les arts étaient perfectionnées parmi eux, notamment l'orfèvrerie; car lorsque les Carthaginois firent une expédition en Turdétaine (*voy. LUSITANIE*), les habitants se servaient dans leur ménage des coups et de grands vases d'argent. L'art de l'exploitation des mines et des procédés qui si rattachent était aussi, relativement parlant, assez perfectionné (*); néanmoins les médailles ibé-

(*) Voir les Mémoires sur la *Métallur-*

riennes, dont les plus anciennes sont d'argent, n'offrent encore qu'une forme grossière. L'alphabet propre de la langue ibérienne a résisté aux efforts faits par Velasquez pour en expliquer les caractères; il les distingue en *celtibériens, turdétains et bastulo-phéniciens*. Les têtes qu'on voit sur les médailles représentent les portraits d'anciens rois ou chefs ibères ou espagnols.

D'après tout ce que nous venons d'indiquer, il paraît hors de doute que les Ibères étaient établis en Espagne à une époque qui se perd dans la nuit de l'antiquité.

V. DE S-T-M.

gie des Anciens, par Ancillon, tom, XLVI des Mémoires de l'Académie des Inscriptions.

JEAN (*João*) [a], rois de Portugal. Il y en eut six, depuis l'avènement de Jean I^{er} en 1385, jusqu'à la mort de Jean VI, en 1826. Les trois premiers appartiennent à la maison d'Avis ; les trois derniers à celle de Bragance.

JEAN I^{er}, dit le *Père de la Patrie*, fondateur de la troisième dynastie des souverains portugais, naquit à Lisbonne le 15 avril 1358. Il était fils naturel de Pierre I^{er} et de Thérèse Lourenço. Le roi, son père, l'éleva de bonne heure à la dignité de grand-maître de l'ordre d'Avis (*voy.*). Jean fit des études sérieuses comme nous l'apprend son fils, le roi Édouard, dans son livre du *Leal Conselheiro*. Durant l'interrègne qui suivit la mort du roi Ferdinand (*voy.*), il fut reconnu par le peuple comme régent du royaume, sous le titre de *Defensor*. La nation n'ayant voulu reconnaître aucun droit à Béatrix, fille de Ferdinand, qui avait épousé Jean, roi de Castille, le régent accepta la couronne qui lui fut offerte par les États tenus à Coïmbre en 1385, et le 14 août de la même année, le nouveau roi remporta sur celui de Castille l'éclatante bataille d'Aljubarrota

(*voy.*), qui affermit le sceptre dans ses mains. Pour en conserver la mémoire, il fit bâtir le magnifique monastère de Sainte-Marie da Batalha, qui est devenu la sépulture des rois de cette dynastie. Bientôt son esprit chevaleresque et son système politique lui dictèrent la fameuse expédition contre les Maures d'Afrique. L'an 1414, il célèbre à Lisbonne un grand tournoi, et, à la fin de ces jeux militaires, il engage tous les tenants à se préparer à le suivre. L'année suivante, il s'embarque et se rend maître de Ceuta, la veille de l'Assomption. Ce fut aussi alors que les Portugais découvrirent l'île de Madère, et que le prince Henri commença ses navigations. Jean I^{er} fit un traité de paix perpétuelle avec l'Espagne en 1431. Ce prince mourut le 14 août 1433. Il avait épousé, en février 1387, Philippe, fille du duc de Lancaster, morte le 18 juillet 1414, dont il laissa plusieurs enfants, savoir : Édouard son successeur, don Pedro duc de Coïmbre, Henri-le-Navigateur (*voy.*), Ferdinand (*voy.*), grand-maître de l'ordre d'Avis, et don Jean, grand-maître de l'ordre de Saint-Jacques ; Isabelle, mariée

[a] Artigo publicado na «Encyclopédie des Gens du Monde». Tomo 15.º, Parte 1.ª, pags. 303-309. Paris, 1841.

avec Philippe-le-Bon, duc de Bourgogne, et don Alphonse I^{er}, duc de Bragançe, fils naturel (*).

JEAN II, dit le *Parfait*, d'Alphonse V et d'Isabelle, naquit le 3 mai 1544, et fut proclamé le lendemain de la mort de son père, le 29 août 1481. Dès l'âge de 16 ans, il s'était trouvé à la prise d'Arsila et de Tanger, et il s'était signalé à la bataille de Toro, en 1476. Il poussa les grandes découvertes sur les côtes de l'Afrique occidentale, au-delà du 8^{me} degré de lat. N., et fit construire le port de Saint-Georges de la Mine. Le Benin et le Congo furent découverts par ses capitaines, et Barthélemy Diaz (voyez) dépassa le fameux *Capo-Tormentoso* que Jean II appela de *BonneEspérance*. Ce fut lui qui signa le fameux traité de Tordesillas, après la *ligne de démarcation* déterminée par le pape Alexandre VI (voyez T. I^{er}, p. 388). Une morte prématurée enleva ce grand souverain, le 5 octobre 1495, après un règne de 14 ans.

Jean II, l'un des princes les plus célèbres de son siècle, poussait surtout bien loin le zèle pour l'administration de la justice. Il dit un jour à un juge avide et indolent : «Prenez garde à vous ! je sais que vous tenez les mains ouvertes et les portes fermées (**).»

Il déclara pour son successeur son cousin Emmanuel, duc de Beja. Voyez *Emmanuel le Fortuné* ou *le Grand*.

(*) Pour les détails, il faut consulter Fernand Lopez, *Chron. de D. João I*, et Soares da Sylva, *Memorias del Rey D. João I*.

(**) Pour les détails, on peut voir Garcia de Resende, auteur contemporain, *Chron. de D. João II*, passim; Ruy de Pina, *Chroniq.*; Goes, *Chronica do principe D. João*; Barros, *Desad. II*; Faria e Souza; Le Quien, t. I, f. 487, Pulgar e Zurta.

JEAN III, fils de ce roi Emmanuel et de Marie de Castille, sa deuxième femme, naquit le 6 juin 1502, et monta sur le trône le 19 décembre 1521. Le règne de ce souverain fut couronné de victoires éclatantes dans l'Inde. Ce fut sous son règne qu'eurent lieu la prise de Mombaça, et de Cambaya, les éclatantes victoires de D. J. de Castro, le célèbre voyage de Tenreiro par terre, depuis Ormuz jusqu'en Portugal. Ce prince fit bâtir la forteresse de Dio, fit explorer et reconnaître toutes les côtes et îles de la mer Rouge, reconnaissance dont il résulta le premier itinéraire avec des observations astronomiques des modernes (*). Ce fut sous son règne que s'établirent les colonies du Brésil (**), où il envoya même des cosmographes distingués pour faire des observations astronomiques (***). Ce fut aussi sous lui qu'eurent lieu les célèbres discussions géographiques sur les Moluques et la découverte des îles de Banda, si importantes par leurs précieuses productions. Jean III obtint enfin des succès en Afrique. La politique de ce monarque était à la fois ferme et conciliante. Il fit tout ce qui était en son pouvoir pour délivrer François I^{er} de sa captivité à Madrid, et en même temps il exigea et obtint de la France des réparations pour la prise que les corsaires de cette nation avaient

(*) Voir notre Mémoire sur l'*Itenerarium Maris Rubri* (Bulletin de la Société de géographie, octobre 1838).

(**) Voir notre Analyse du Journal de la navigation de la flotte qui alla au Brésil en 1530-1531 (*Nouvelles Annales des voyages*, mars 1840).

(***) Voir la note sur le cosmographe Philippe Guillem, *Bulletin de la Société de Géographie*, mai 1840.

faite de quelques vaisseaux portugais.

Jean III mourut à Lisbonne le 7 juin 1557, sans laisser aucun enfant de Cathérine d'Autriche sa femme, sœur de Charles Quint, qui lui avait cependant donné six princes et trois princesses. Son successeur à la couronne fut son petit-fils Sébastien (*)

JEAN IV, chef de la dynastie de Bragance (voy.), naquit en 1604. Il descendait de Jean I^{er}, étant petit-fils de Cathérine, fille de l'infant Edouard, fils du roi Emmanuel. Les espagnols, maîtres du Portugal depuis la mort du cardinal Henri, en 1580 (le roi Sébastien, comme on sait, avait péri en Afrique), le gouvernaient tyranniquement depuis 60 ans ; mais enfin Pinto Ribeiro et 40 personnages de la haute noblesse du royaume déclarèrent la patrie indépendante, et chassèrent les Espagnols dans la journée mémorable du 1^{er} décembre 1640, en proclamant roi le duc de Bragance. Jean IV gouverna avec tant de sagesse, qu'il affermit sa domination, battit les Espagnols à plusieurs reprises, regagna le Brésil sur les Hollandais, les fit chasser aussi des royaumes de Benguella et d'Angola dans l'Afrique, et choisit avec un rare bonheur, parmi ses sujets, les meilleurs capitaines et les diplomates les plus habiles. Toutes les cours de l'Europe le reconnurent, à l'exception de l'Empereur et du roi d'Espagne. Jean rechercha souvent l'appui des cortès. Pour prouver sa haute sagesse et sa modération, il nous suffira de dire qu'une des premières ordonnances qu'il promulgua fut celle qui sanctionnait tous

les actes, toutes les lois et donations faites pendant le gouvernement qui avait usurpé les droits de sa famille. Le 6 novembre 1656, le roi, dont la santé dépérissait depuis 9 ans, mourut âgé de 52 ans, laissant de Dona Louise de Guzman (voy.), deux princes qui régnèrent successivement après lui, Alphonse VI et Pierre II, et deux princesses, Marie qui mourut non mariée, et Cathérine mariée, le 31 mai 1662, à Charles II, roi d'Angleterre (*).

JEAN V, fils de Pierre II et d'Élisabeth de Bavière, naquit le 22 octobre 1689. Il monta sur le trône de Portugal le 9 décembre 1706. Fidèle aux engagements que son père avait pris avec ses alliés contre la France et l'Espagne, il se mit en état de pousser la guerre de la Succession d'Espagne avec vigueur. En effet, lord Galloway et le marquis das Minas, entrèrent en Castille et arrivèrent presque sans opposition jusqu'aux limites du royaume de Valence. Il en résulta pour ses états que Duguay-Trouin (voy.), attaqua Rio-Janeiro et prit cette ville, en 1711 ; mais la paix ayant été conclue le 11 avril 1713, au congrès d'Utrecht, Jean V ne s'occupa plus dès lors que de cicatriser les plaies de la guerre. En juillet 1716, il envoya, en faveur du pape et des Vénitiens, une flotte portugaise contre les Turcs. Il protégea les lettres en fondant l'Académie royale d'histoire (8 décembre 1720), composée de 50 membres et dont les transactions forment une grande collection. Ce fut sous le règne de ce monarque

(*) Pour les détails, consultez Barros, *Decad.*; Faria e Sousa, et Andrade, *Chronica del Rey D. João III.*

(*) Pour les détails, consultez Velasco, *Justa Acclamacion*; Portugal Restaurado; l'abbé Vertot, *Révolution de Portugal*; Colebath's, *Memoirs*, passim; Clarendon; Basnage, *Annales des Provinces-Unies.*

que le Portugal tira un plus grand profit des mines du Brésil. Par une seule flotte, composée de plus de 100 vaisseaux, il reçut de cette importante colonie, en or et en diamants, plus de 50 millions de crusades. En 1729, Jean V eut une entrevue avec le roi d'Espagne au Caya. Il fit bâtir le magnifique palais de Mafra (*voy.*), un des plus vastes de l'Europe; on sait qu'il y existe une bibliothèque de 50,000 volumes, que le nombre des appartements s'élève à 866, que les portes et les fenêtres montent à 5,200, et que toute cette masse est voûtée.

Jean V fit bâtir aussi le fameux aqueduc de Lisbonne, dont Murphy (*Voyage en Portugal*, t. II) dit qu'il est un des plus magnifiques monuments que l'architecture moderne ait élevés en Europe. L'état d'inaction où le réduisit une maladie de langueur dans les huit dernières années de sa vie, c'est à-dire jusqu'au 31 juillet 1750, époque de sa mort, ne lui permit pas de réaliser tout le bien qu'il avait projeté. Ce prince laissa de sa femme, fille de l'empereur Léopold : Joseph, qui lui succéda (*voy.*); Pierre, grand-prieur de Crato; Marie-Madeleine, mariée, le 19 janvier 1729, à Ferdinand, prince des Asturies (*voy.* FERDINAND VI). Jean V était ferme et rigoureux observateur de la justice, amateur des lettres et des arts. Il avait fait acheter dans les pays étrangers une infinité de choses rares et précieuses, tableaux, statues, livres imprimés et manuscrits; il fit venir d'Italie un grand nombre de statues pour la décoration de Mafra; mais l'état se trouva, à la fin de son règne, sans argent et chargé de près de 100 millions de dettes.

JEAN VI (MARIE-JOSEPH-LOUIS) était le seconde fils de Pierre III, oncle

et époux de la reine Marie (Françoise-Elisabeth). Il naquit à Lisbonne le 13 mai 1767, épousa, le 8 mai 1784, à Badajoz, la princesse Charlotte-Joachim de Bourbon, fille du roi d'Espagne Charles IV, et devint, en 1788, héritier présomptif de la couronne de Portugal par la mort de son frère aîné, le prince Joseph.

Jean VI commença à gouverner au nom de sa mère, le 10 mars 1793, par suite de la maladie mentale de cette princesse, sans rien changer à sa politique. Il conserva les mêmes ministres. Cependant il introduisit d'importantes améliorations dans différentes parties de l'administration. Il créa des écoles, fonda la bibliothèque publique de Lisbonne, ouvrit des routes, réorganisa l'exploitation des mines, encouragea l'agriculture, l'industrie et le commerce. Sa sollicitude ne se bornait point à ses états de l'Europe: elle s'étendait encore aux colonies et surtout au Brésil, où il fonda treize villes nouvelles, avec de nombreux établissements dans l'intérêt de l'agriculture et des sciences géographiques.

La maladie de la reine Marie ne laissant aucun espoir de guérison, le prince prit, en 1799, le titre de régent qu'il garda jusqu'à la mort de sa mère, malgré l'opposition d'un de ses ministres, Seabra, savant publiciste qui soutenait que Jean VI devait convoquer les cortès, afin d'obtenir leur consentement; mais la crainte inspiré par les événements qui avaient suivi la convocation des États-Généraux en France, fit rejeter cet avis: le prince se déclara régent de sa propre autorité, et fit passer tous les actes en son nom.

Sans prendre une part active à la guerre que les puissances coalisées firent à la France, en 1793, le ré-

gent se crut cependant obligé, par le *casus foederis* stipulé entre le Portugal et l'Espagne, de mettre à la disposition de cette puissance un corps de troupes qui ne devait servir qu'en qualité d'auxiliaire. En 1794, il s'opposa formellement à ce que ces troupes pénétrassent sur le territoire français; et il les rappela en 1795, lorsque l'Espagne eut signé le traité de Bâle.

Plus tard, Bonaparte ayant décidé l'Espagne à faire la guerre au Portugal, il y envoya une armée de 15,000 hommes, sous les ordres du general Leclerc. L'armée espagnole, commandée par le prince de la Paix (*voy. Godoi*), commença les hostilités; l'Angleterre, qui inclinait à la paix avec la France, ne fournit au Portugal que 300,000 liv. sterl. de subsides et quatre régiments d'infanterie. Le régent résolut alors de traiter, et envoya Pinto, ministre des affaires étrangères, à Badajoz afin de négocier avec Lucien Bonaparte et le prince de la Paix. Ils signèrent en effet le traité du 6 juin 1801, qui fut bientôt suivi de celui de Madrid, du 29 septembre. Par ces traités, les marchandises françaises furent placées sur le même pied que les marchandises anglaises dans le Portugal, qui consentait à fermer ses ports aux vaisseaux anglais, et s'obligeait à payer à la France une somme de 25 millions. Enfin le Portugal céda à l'Espagne Olivenza et son territoire, et à la France une étendue de 60 milles dans la Guyane portugaise.

Ces conditions exorbitantes furent, il est vrai, modifiées à la paix d'Amiens; mais la rupture de ce traité exposa le Portugal à de nouveaux dangers. Bonaparte exigea du prince-régent qu'il fermât ses ports aux Anglais, menaçant son

pays d'une invasion immédiate s'il n'obtempérait à cette injonction. De son côté, le gouvernement britannique offrit au régent tous les recours en armes, flotte et argent pour résister aux Français, ou de lui fournir tous les moyens de se retirer au Brésil, déclarant en même temps que si la cour de Lisbonne refusait ces propositions, les Anglais s'empareraient de vive force du port de Lisbonne, et captureraient tous les vaisseaux qui s'y trouvaient. Le régent, ayant eu la fermeté de rejeter ces propositions, obtint du gouvernement français une promesse de neutralité qui fut stipulée dans la convention signée le 6 octobre 1803. Cette neutralité achetée, il est vrai, par de grands sacrifices, tourna cependant à l'avantage du Portugal, malgré la reprise des hostilités entre la France et l'Angleterre.

Mais lorsque Napoléon eut porté les derniers coups à l'empire germanique, lorsqu'il eut triomphé de l'Autriche et de la Russie à Austerlitz, de la Prusse à Iéna, et qu'après avoir mis sur sa tête une double couronne, il eut décidé que les Bourbons de Naples et d'Espagne avaient cessé de régner, le Portugal ne put se flatter de conserver longtemps cette neutralité. Le 14 octobre 1807, Napoléon déclara qu'il ne souffrirait plus aucune relation commerciale ou politique du continent avec l'Angleterre, et que si, dans deux mois, le prince régent de Portugal ne renonçait pas entièrement à ses rapports avec elle, la maison de Bragance cesserait également de régner. Bientôt il lui enjoignit de fermer aux Anglais tous les ports de son royaume, dans le délai de trois semaines, d'arrêter tous les sujets britanniques résidant dans ses états, enfin de confisquer toutes les propriétés anglai-

ses. Le régent céda sur le premier point et demanda du temps pour les deux autres, ce qui était loin de satisfaire Napoléon.

Jusqu'alors le régent n'avait pas songé sérieusement à se retirer au Brésil; mais placé entre une armée franco-espagnole qui envahissait le Portugal, et la flotte anglaise qui tenait bloqué le port de sa capitale, Jean VI n'eut plus d'autre parti à prendre. Après avoir établi une régence pour administrer les affaires de la mère-patrie pendant son absence, le prince-régent, sa famille et leur suite s'embarquèrent pour cette colonie, le 27 novembre 1807, sur une flotte portugaise. Un vent contraire empêcha la flotte de entrer dans l'Océan avant le 29, et elle avait à peine dépassé la barre, que l'avant-garde de Junot (*voy.*) arriva au bourg de Sacavem, a deux lieus de Lisbonne. La flotte portugaise, assaillie dans la traversée par deux tempêtes violentes, arriva le 21 janvier 1808 à Bahia. Le 28 du même mois, une ordonnance royale ouvrit les ports du Brésil à toutes les nations amies. Le 7 mars, le roi vint s'établir à Rio Janeiro. Dès lors, uniquement occupé d'améliorer les différentes branches d'administration de cette vaste contrée, il y créa un grand nombre d'institutions utiles. En 1809, il s'empara de la Guyane française. En 1810, craignant une nouvelle invasion du Portugal, le régent signa un traité avec l'Angleterre, qui garantit de nouveau la couronne de Portugal à la maison de Bragançe, et, pour obtenir cette alliance, le négociateur accepta le fameux traité de commerce qui a été l'objet de tant de controverses de la part des économistes nationaux.

Pendant ce temps, les provinces de l'ancien royaume de Portugal,

successivement envahies par les armées de la France et de l'Angleterre, furent livrées à toutes les calamités de la guerre, sans que leur souverain pût les secourir ni même communiquer avec elles. Cependant les Portugais soulevés s'étaient réunis aux Anglais et aux Espagnols pour repousser les Français. Ce ne fut qu'en 1814, après le triomphe de la coalition, que le prince régent put se remettre en communication suivie avec Lisbonne. Son autorité y fut alors pleinement reconnue, et il se hâta d'envoyer au congrès de Vienne trois ministres plénipotentiaires qui obtinrent la restitution d'Olivenza en rendant à la France la portion de la Guyane jusqu'à l'Oyapock, qui lui avait appartenu. L'Espagne ne se hâtant pas de rendre Olivenza, le régent fit occuper Montevideo, ainsi qu'une partie des possessions espagnoles situées sur la rive septentrionale de la Plata.

Le 20 mars 1816, après la mort de la reine, sa mère, le prince-régent prit le titre de roi du royaume-uni de Portugal, du Brésil et des Algarves, sous le nom de Jean VI. Peu de temps après son avènement au trône, une conspiration dont l'objet était l'établissement d'un gouvernement républicain, dirigée par un négociant nommé Martins, éclata à Pernambouc; mais l'insurrection fut étouffée à sa naissance. Vers le même temps, on découvrit à Lisbonne une autre conspiration qui coûta la vie au général Gomès Freire, que la régence fit exécuter, sans attendre les ordres du roi.

Le 6 février 1818, Jean VI se fit couronner à Rio-Janeiro. Ce prince avait retardé cette cérémonie de près de deux ans, par respect pour sa mère. Depuis la chute de l'empire français, la cour de Saint-James

avait manifesté plus d'une fois le désir de voir Jean VI revenir à Lisbonne ; mais le prince s'y refusait toujours. On ne peut cependant pas douter que le mécontentement qu'éprouva la nation de se voir forcée, étant métropole, d'avoir recours à une colonie pour attendre plus de six mois et quelquefois une année entière la décision d'une affaire pressante, n'ait été pour beaucoup dans les causes de bouleversements qui éclatèrent plus tard. Ce fut en présence des révolutions d'Espagne et de Naples, en 1820, que les premiers désordres se manifestèrent à Porto, le 24 août. Une junte de gouvernement fut organisée ; elle se composait de seize membres. Plusieurs chefs militaires envoyèrent leur adhésion à la junte, qui eut bientôt 22,000 hommes sous ses ordres, dont une partie marcha sur la capitale. La régence voulut en vain s'opposer au progrès de cette insurrection : le 15 septembre, un régiment s'étant soulevé à Lisbonne, la révolution s'effectua dans cette ville et la régence fut renversée. La junte de Porto, réunie à celle de la capitale, décréta que la constitution des *Cortès espagnoles* serait immédiatement proclamée. Le roi sanctionna la convocation de ces cortès et accorda une amnistie générale. La révolution ayant ensuite gagné le Brésil, il promit d'accepter la constitution telle qu'elle serait faite par les cortès en Portugal, changea son ministère, et résolut enfin de revenir en Europe.

Il s'embarqua en effet le 26 avril 1821, et le 3 juillet de la même année, sans doute fait de plus grandes chonée, la flotte mouillait dans le port de Lisbonne. Il débarqua le 4, et vint à la salle des cortès prêter serment à la constitution qu'elles

avaient décrétée le 9 mars. Mais une contre-révolution ne tarda pas à renverser le gouvernement constitutionnel en Portugal. Le 18 mai 1823, la troupe de ligne se mit à la tête de mouvement ; le 4 juin 1824, le roi promulgua une loi déclarant que l'ancienne constitution du royaume était la seule légale et qu'elle était remise en vigueur.

La separation du Brésil (*voy.* T. IV, p. 167) vint encore ajouter à la complication des affaires du Portugal. Fatigué des dissentiments qui régnaient au sein de son ministère et voulant prouver qu'il ne cédait à aucune influence, Jean VI congédia tous ses ministres à la fois. Mais la signature du traité de separation du Brésil le plongea dans la plus profonde tristesse. Sa vie était languissante ; d'autres chagrins vinrent encore l'abrèger : atteint, le 4 mars 1826, d'une maladie nerveuse mêlée d'attaque d'apoplexie, et d'épilepsie, il mourut le 10, laissant le gouvernement à l'infante Isabelle-Marie, celle de ses filles qu'il affectionnait le plus. Les enfants qui lui survécurent furent don Pedro (*voy.*) de Alcantara ; Marie-Thérèse, mariée à un prince d'Espagne ; Marie-Françoise d'Assises, *idem* ; Isabelle-Marie ; don Miguel (*voy.*) ; Marie-Evariste ; Anne-Jesus-Marie, mariée au marquis de Loulé.

Jean VI était doué d'une mémoire prodigieuse. Il parlait avec une grande facilité, et sa conversation était toujours empreinte de dignité et de modération. Il accueillait les étrangers avec beaucoup d'affabilité, encourageait les savants et les artistes. Il fonda d'utiles institutions et eût ses, si les catastrophes n'étaient précipitées avec tant de fracas sur son règne.

V. DE S-T-M.

LISBONNE (en portugais *Lisboa*) [a], capitale du royaume de Portugal (*voy.*), une des plus belles et des plus anciennes villes du monde. Elle est située dans la province d'Estrémadure par 38° 42' 18" de lat. N et 11° 28' de long. occidentale.

Au temps des Romains, cette ville s'appelait *Olysipo*, ainsi que l'attestent plusieurs inscriptions antiques (*). Quelques auteurs, entre autres Strabon, l'appelèrent *Odyssœa*: en effet, à l'époque de la domination des Romains on avait attribué sa fondation à Ulysse. Ptolémée la désigne sous le nom d'*Olios ippon*. On l'appela aussi *Felicitas Julia*.

Il est difficile de se faire une idée du magnifique spectacle qu'offre le port de Lisbonne, lequel est le plus beau mouillage du monde. Il est défendu par le fort de *Bogio*, situé sur une île à l'embouchure du Tage, par celui de *Saint-Julien*, placé sur

(*) Voir Resende et l'historien Goes qui écrivit un Traité sur l'antiquité de cette ville. Pour l'histoire de ses antiquités, consulter Gasco Marinho et don Rodrigo da Cunha.

la rive droite, et par la forteresse de *Belem*, construite sous le règne d'Emmanuel-le-Grand. La ville s'élève en amphitéâtre sur cette même rive. Elle occupe un espace d'environ trois lieues de longueur sur une largeur de plus d'une lieue. La partie appelée nouvelle, c'est-à-dire, celle qui a remplacé la partie renversée par le tremblement de terre de 1755, est magnifique. Elle renferme deux belles places, dont l'une appelée place du Commerce, est ornée de beaux édifices, qui comprennent la Bourse, la douane, la maison des Indes, la bibliothèque publique, et quelques-uns des ministères. Au centre s'élève la statue équestre en bronze de Joseph I^{er}. Lisbonne renferme une population d'à peu près 300,000 âmes. On y remarque plusieurs édifices de premier ordre, entre autres le palais d'Ajuda, celui *das Necessidades* et son parc magnifique, celui de *Bemposta*, l'arsenal de la marine, où l'on voit une salle d'une grandeur extraordinaire; le Couvent du Cœur-de-Jésus, remarquable par la hardiesse de son dôme; celui de *Belem*, bâti sous le règne d'Emmanuel (*voy.*); la cathédral qui remonte

[a] Artigo publicado na «Encyclopédie des Gens du Monde». Tomo 16.^o, Parte 2.^a, pags. 592-595. Paris, 1842.

au-delà du XI^e siècle et qui a été en partie restaurée : on y voit le mausolée d'Alphonse IV, l'église de Saint-Roch, celle des Martyres, bâtie sur l'emplacement où Alphonse I^{er} défit les Maures; celle *da Graça* où reposent les cendres du grand Albuquerque. Mais la grandeur imposante de quelques-uns de ces édifices n'est rien en comparaison de l'aqueduc de Bemfica (*Agoas-Livres*) qui porte à cette capitale la plus grande partie des eaux qu'elle consomme. C'est un des plus magnifiques ouvrages de l'Europe moderne. Sa longueur totale est de 56,380 pieds: la plus grande de ses arches a 206 pieds de hauteur et 100 d'ouverture (*). L'ancien château ou citadelle de Saint-Georges domine la ville; il est entouré de murailles, et anciennement il avait 77 tours et 76 portes. Les palais les plus remarquables sont ceux des ducs de Lafoens et de Palmella, du marquis de Niza, de Castellomelhør, Borba, Pombal, du comte de San-Laurenço e do Farrobo, du comte da Ponte, et du marquis d'Olhão.

Lisbonne possède un grand nombre d'établissements scientifiques. L'Académie royale des sciences est le premier corps savant du royaume. Cette compagnie, qui est en rapports suivis avec les premières Académies de l'Europe, a déjà publié ou fait publier plus de 150 volumes. Il y a une Académie des beaux-arts, un Conservatoire royal à l'instar de celui de Paris, des chaires d'hebreu et d'arabe, et de toutes les branches des sciences naturelles; un observatoire astronomique, une académie nautique, une académie royale de marine, une

école royale de construction et d'architecture navales, une académie de fortification, d'artillerie et de dessin, une école royale de chirurgie. Lisbonne a un grand nombre de bibliothèques; mais celle qu'on s'occupe de former actuellement des livres provenant des bibliothèques des couvents supprimés, et qui s'élèvera, dit-on, à plus de 300,000 volumes, les dépassera toutes en importance. La bibliothèque publique renferme 85,000 volumes et 5,000 manuscrits (*); celle de l'Académie des sciences possède maintenant 50,000 volumes. On rencontre aussi à Lisbonne plusieurs bibliothèques particulières fort riches, contenant des ouvrages très rares, entre autres celle du marquis de Penalva, qui possède 17,000 volumes; du baron Sobral, de 10 à 13,000; de D. F. Manoel de Mello, de 15,000; celle du comte de Linhares, et une foule d'autres. Lisbonne renferme ensuite un grand nombre de musées et de cabinets d'histoire naturelle, de jardins botaniques, de cabinets de physique, de laboratoires, de collections de médailles: parmi ces dernières, M. Balbi cite celle de l'auteur de cet article. Cette ville possède aussi les plus riches et peut-être les plus anciennes archives de l'Europe (*la Torre do Tombo*); et en outre tous les établissements qu'on remarque dans les premières capitales de l'Europe.

Dé toute antiquité, Lisbonne a entretenu des rapports de commerce suivis avec tous les peuples maritimes. C'est de son port que partit le fameux Vasco da Gama (*voy.*)

(*) Voir Murphy, *Voyage en Portugal*.

(*) *Voy. BIBLIOTHÈQUE*, T. III, pag. 485, et Balbi, *Essai statistique sur le royaume de Portugal*, tom. II.

pour accomplir le voyage célèbre autour de l'Afrique par la route du cap de Boene-Espérance.

Lisbonne est la résidence de la cour, des tribunaux, du parlement et d'une foule d'étrangers que le commerce ou la beauté du climat y appelle continuellement.

Les environs de la ville offrent de beaux sites et plusieurs lieux intéressants par des souvenirs historiques.

V. DE S-T-M.

Malgré l'avantage de posséder l'un des plus beaux ports du monde avec des quais superbes et commodes, et malgré sa merveilleux position, le commerce de Lisbonne est comparativement bien faible; il a surtout rapidement décliné après la separation du Brésil (*voy.*). Comme le gouvernement portugais ne publie aucun document, on n'a de renseignements statistiques que ceux qu'on obtient par les gouvernements étrangers. On a évalué à 1,252 navires, jaugeant 143,801 tonneaux, entrés, et 1,075 navires, jaugeant 120,626 tonneaux, sortis, le mouvement du port de Lisbonne en 1834. La France y avait pris part directement pour 42 navires à l'entrée et 38 à la sortie. En 1839, il est entré 1,892 navires jaugeant 160,545 tonneaux: sur ce nombre, il y avait 272 navires portugais et 310 anglais. Le commerce maritime de Lisbonne a offert les chiffres suivants: importations, 59,062,503 fr.; exportations, 12,767,683 fr.; le total du mouvement commercial était donc de 71,830,186 fr. La France prenait part à l'importation pour la somme de 3,094,413 fr.; la part du Brésil

s'élevait à 10,618,704 fr., et celle de la Grande-Bretagne atteignait au chiffre élevé de 27,329,050 fr. La part de ce dernier pays est toujours la plus importante. Dans l'exportation, il ne vient qu'après le Brésil.

Les principaux articles exportés sont: les vins, et surtout ceux de Lisbonne et de Carcavellos, les oranges et les citrons, la laine, l'huile, les peaux tannées, le vinaigre, le sel, le liège, les sardines salées, etc. Les importations consistent particulièrement en denrées coloniales, fils et tissus de coton, lainages et toiles, quincaillerie, faïence, blé, beurre, fromage, etc.

On ne saurait séparer l'histoire de Lisbonne de celle de la Lusitanie et du Portugal (*voy.* ces noms). Fondée, comme vient de le dire un illustre Portugais, à une époque très reculée, elle fut, après la décadence de l'empire romain, successivement soumise aux Suèves et aux Alains, aux Visigoths, aux Maures. Mais en 1147 ou 1148, Alfonse-Henriquez, 1^{er} roi de Portugal, l'emporta sur les Maures. Lisbonne fut encore prise et reprise plusieurs fois; mais elle ne tarda pas à devenir la capitale du nouveau état. Soumise à l'Espagne par le duc d'Albe, Lisbonne, par une révolution, affranchit le Portugal et fit monter la maison de Bragance sur le trône (*voy.* BRAGANCE, JEAN IV, PINTO, etc.).

Le 1^{er} nov. 1755, un horrible tremblement de terre détruisit plusieurs quartiers de cette ville et fit périr plus de 15,000 personnes. L'incendie et la peste vinrent encore ajouter à la désolation. La beauté du site et les secours de la chrétienté y ramenèrent les habitants, et les rois continuèrent d'y résider jusqu'à l'époque où les Français,

sous la conduite de Junot (*voy.*), forcèrent Jean VI à chercher un asile dans le Brésil. Les Anglais débarquèrent dans la péninsule, et leurs succès restaurèrent la monarchie portugaise. Depuis, Lisbonne a encore vu bien des révolutions dont nous aurons à nous occuper dans divers articles. *Voy.* JEAN VI, PEDRO (don), MIGUEL (don), MARIA (dona), etc.

S.

MAGELLAN ou plutôt MAGALHAENS (FERDINAND DE) [a], illustre navigateur portugais qui fit le premier le tour du globe, et qui, comme l'observe Bongainville, démontra physiquement, pour la première fois, la sphéricité de la terre et l'étendue de sa circonférence(*). Longtemps on avait ignoré le lieu de sa naissance ; mais dernièrement on a prouvé qu'il vit le jour à Porto (**) vers la seconde moitié du xv^e siècle. Il descendait d'une famille illustre dont il existe encore des représentants en Portugal. Dès sa jeunesse, il reçut une éducation scientifique et militaire, et il passa ses premières années au service de la reine Léonore, femme du roi Jean II. Après la mort de ce monarque, Magellan continua de servir le roi Emmanuel-le-Grand. Il s'embarqua pour l'Inde avec le premier vice-roi, don François d'Almeida, qui mit à la voile au port de Lisbonne, le 25 mars 1505, avec une flotte de 22 navi-

res (*). Il se trouvait au sac de Quiloa, et à la prise de Mombaze ; et l'année suivante, le vice-roi choisit Magellan pour mettre fin à l'anarchie qui avait éclaté dans la première, d'où il se rendit ensuite à Sofala. Son courage, sa prudence et son jugement le recommandaient chaque jour davantage à ses supérieurs (**). Pendant son retour de l'Inde en Portugal, il fit naufrage, et, en présence du danger, il montra non-seulement le plus grand sang-froid, mais par sa fermeté il sauva la vie à un grand nombre de marins qui se précipitaient tumultueusement dans les embarcations. Le général Lopes de Siqueira lui dut également la vie lors de la conquête de Malacca. En 1510, Albuquerque-le-Grand l'envoya à la découverte des Moluques avec Abreu et Serrano. Mais ils se séparèrent, et Magellan découvrit d'autres îles, situées à 600 lieues au-delà de Ternate ; de ces parages, il se mit en correspondance suivie avec Serrano qui resta à Ternate pendant plus de

(*) Voir nos *Recherches sur les découvertes en Afrique*, Paris, 1842, p. 314.

(**) Argensola, *Historia de las Molucas*, lib. I, p. 6, *passim*; *Anal. de Aragon*, lib. I, p. 133.

(*) Voir notre *Notice sur les Mss. de la Bibliothèque du roi, à Paris*, pag. 76.

(**) Voir Barros, *Decad.*; et Herrera, *Hist. de las Indias*, decad. II, p. 50.

[a] Artigo publicado na «Encyclopédie des Gens du Monde», Tomo XVII, Parte 1.^a, págs. 164-167. — Paris, 1842.

9 ans. Il paraît que dès lors ce grand homme eut des sujets de mécontentement contre la cour de Portugal : il discutait déjà avec Serrano sur la question de savoir si on devait considérer les Moluques comme appartenant au Portugal en vertu de la fameuse ligne de démarcation du traité de Tordesillas et de la bulle qui avait partagé l'Océan entre les deux couronnes de Portugal et d'Espagne. A son retour en Europe, il soutint avec plus de force cette opinion en s'appuyant sur les cartes géographiques. Le 12 juin 1512, le roi Emmanuel le nomma sa page (*moço fidalgo*). Il passa en Afrique, se trouva à Azamor, et après les événements survenus dans cette place il sollicita du roi diverses récompenses. Le roi les lui refusa, à ce qu'il paraît, par suite des plaintes que le gouverneur d'Azamor avait portées contre lui ; sans éconter sa justification, il lui ordonna de retourner à Azamor. Magellan obéit, obtint un jugement favorable et revint alors dans son pays. Mais le roi se méfiant toujours de lui, il resta privé des avantages auxquels il croyait avoir des droits. Il en conçut un tel dépit, qu'il résolut de s'expatrier.

Des correspondances secrètes l'instruisirent des dispositions de la cour d'Espagne et décidèrent à se rendre auprès de Charles I^{er} (Charles-Quint), accompagné du célèbre astronome portugais Ruy Faleiro. Il arriva à Valladolid en 1517. Il instruisit aussitôt le monarque de la vraie position des Moluques ; et comme tous les cosmographes croyaient alors, d'après Ptolémée, que les côtes de Siam et de la Cochinchine étaient sous le 180° de longitude à compter du méridien de l'île de Fer, des difficultés s'élevèrent entre le

Portugal et l'Espagne sur la possession de quelques points de ces côtes. Cependant les Moluques, situées à une grande distance plus à l'est, semblaient se trouver dans la moitié du globe concédée à l'Espagne. Cette puissance résolut donc de faire rechercher ces îles du côté de l'ouest. Pour cela il fallait contourner la barrière que le continent du Nouveau-Monde semblait opposer de ce côté. Magellan s'y engagea, et, pour en prouver la possibilité, il produisit une carte ou un globe où l'on voyait un détroit à la suite des terres les plus méridionales de l'Amérique. Quelques auteurs ont attribué à Martin Behaim (*voy.*) le monument géographique sur lequel se fondait Magellan ; mais de Mürr a prouvé sans réplique que le continent de l'Amérique ne se trouvait pas sur le globe de Behaim dressé en 1492. Il est donc plus probable que Magellan se servit, pour démontrer la possibilité du passage, de la mappemonde de Juan de la Cosa, de 1500, ou de quelque autre où se trouvaient déjà marquées les navigations des Portugais de long de la côte du Brésil. Quoi qu'il en soit, Charles-Quint, sans s'arrêter aux réclamations de l'ambassadeur de Portugal, fit équiper une flotte composée de 5 navires, avec 230 hommes d'équipage en tout. Cette flotte appareilla le 10 août, selon Pigafetta. Ayant relâché à Ténériffe le 29 septembre, elle dépassa les îles du cap Vert, et se dirigea sur Rio-Janeiro, où elle renouvela ses provisions le 13 décembre. Elle demeura dans ce port jusqu'au 26 ; mit de nouveau à la voile et longea la côte jusqu'au cap Santa-Maria, par le 34° $\frac{2}{3}$ de lat. australe. Magellan entra dans un fleuve qu'il nomma *San-Christovão*, vers le 34°.

Il y resta jusqu'à 2 février 1520; puis mettant de nouveau à la voile, il reconnut plusieurs ports et entra, le 13 mars, dans la baie de Saint-Julien, située vers le 49° 1/3 à l'extrémité sud de ce continent et y passa l'hiver de 1520. Ce fut dans ce port qu'une révolte éclata parmi les marins de trois vaisseaux de sa flotte. Magellan déploya alors cette fermeté dont il avait déjà donné plus d'une preuve : voyant augmenter la sédition de ses équipages, qui demandaient à retourner en Espagne, il envoya poignarder Louis de Mendoza sur son propre vaisseau, et ce coup d'autorité lui réussit ; il fit ensuite canonner la *Victoire*, aborda ce vaisseau et s'empara du rebelle Quezada. Tout rentra dans l'ordre, et après avoir ainsi dompté ses marins, il partit le 24 août (*) et entra dans le port de Santa-Cruz. L'ayant quitté de nouveau le 18 octobre, il découvrit le 21, du côté de l'océan Atlantique, le cap qu'il nomma cap des Vierges (*cabo das Virgens*) et, à 2 ou 3 lieues, ils entrèrent dans le fameux détroit qui sépare la Terre de Feu de la Patagonie et qui a pris le nom du grand navigateur.

Après avoir exploré ce détroit pendant 35 jours, il entra dans la vaste mer à laquelle il donna le nom de Pacifique (*voy.*), avec trois navires seulement, car il en avait perdu deux dans le trajet.

Il est difficile de bien détermi-

(*) Nous nous servons, pour la chronologie des atterrages, du précieux *Journal de cette navigation*, écrit par un pilote génois qui était dans la flotte, et dont on possède deux Mss., l'un à la Bibliothèque du roi, à Paris, et un autre à Lisbonne. L'Académie des Sciences de Lisbonne vient de le publier, ce qui nous a mis à même de relever quelques inexactitudes dans la notice de la *Biographie universelle*.

ner quelles furent les îles que Magellan découvrit de là aux Mariannes : néanmoins il paraît certain qu'il passa entre l'Archipel dangereux de Bongainville et les Marquises, qu'il fit route ensuite au nord-ouest jusqu'à l'hémisphère septentrional, et qu'après avoir relâché aux îles Mulgrave, il arriva aux îles Mariannes le 6 mars 1521. Puis il découvrit celles de l'archipel Saint-Lazare, qui ont été nommées Philippines (*voy.*). Il fit élever une forteresse dans Zebré, et établit le roi de cette île, qui s'était déclaré vassal de la couronne d'Espagne, au-dessus de ceux qui régnaient dans les autres îles. Celui de Mactan n'ayant pas voulu se soumettre, Magellan tenta de l'y forcer avec 55 hommes seulement ; mais il rencontra une résistance opiniâtre de la part des habitants ; la multitude l'entoura et l'accabla de pierres. Pendant une journée entière il se défendit bravement ; cependant la poudre venant à manquer, il dut songer à la retraite. Alors les insulaires redoublèrent d'efforts : Magellan, blessé à la jambe d'un coup de pierre, fut terrassé et tiré d'un coup de lance le 27 avril 1521. Ses compagnons d'armes ne purent obtenir des habitants le cadavre de leur grand capitaine, dont la mort fut suivie, dans l'île de Zebré, du massacre d'un grand nombre d'Espagnols. Les officiers élirent alors pour capitaines Jean Lopez et Gonçalovaz d'Espinoza ; mais ne se trouvant plus en nombre suffisant pour manœuvrer trois vaisseaux, ils brûlèrent la *Conception* pendant le trajet. Ils touchèrent ensuite à plusieurs îles habitées par des nègres et à différents points de la côte orientale de Bornéo, et jetèrent l'ancre dans un des ports de cette dernière le 8 juillet. Ils se

remirent en mer au commencement d'août, et s'étant emparés de pilotes qui connaissaient ces parages, ils abordèrent d'abord aux Moluques le 8 novembre, et ensuite à Tidor. Ils expédièrent alors, le 21 décembre, pour l'Espagne, Sébastien d'Elcano avec des lettres du roi des Moluques, et le 18 février 1522, ils doublèrent le cap de Bonne-Espérance et jetèrent l'ancre à San-Lucar de Barrameda, en Espagne, le 6 septembre, 3 années et 14 jours après leur départ du même port, ayant parcouru plus de 14,000 lieues.

Plusieurs auteurs ont cherché à justifier la conduite de Magellan envers son souverain et sa patrie. Nous avons la relation de son mémorable voyage écrite par deux témoins oculaires, par le chevalier Pigafetta et par le pilote génois dont nous avons parlé. *Voir*, outre les ouvrages cités

dans cet article : Navarrete, *Collección de los viages de los Españoles*, t. IV, où sont réunis un grand nombre de documents précieux relatifs à l'illustre navigateur qui nous occupe.

V. DE S-T-M.

Un célèbre orateur contemporain paraît appartenir à la même famille, RODRIGO DA FONSECA Magalhaens, né près de Coïmbre, en 1787. Ayant été élu, en 1834, député aux cortès par la province de Minho, il y déploya des talents oratoires si distingués qu'il se fraya bientôt la route aux plus grandes honneurs. Il devint ministre de l'intérieur en 1835, et de nouveau en 1839.

S.

INTRODUCCÃO. [a]

Portugal, para ser em tudo grande nos tempos remotos, até teve Príncipes que antes mesmo da chamada restauração das Lettras, não só protegêrão as sciencias, mas, o que é mais, até as cultivárão. El Rei Dom Diniz, contemporaneo dos dous maiores sabios da Idade Media, d'Alberto Magno, e de Rogerio Bacon, não só fundou a célebre Universidade que possuímos, á qual vierão desde logo de toda a Europa os homens mais sabios do seu seculo, mas até cultivou elle mesmo as sciencias e as lettras, escrevendo um tratado da milicia, e compondo varias poesias que se encontrão no seu Cancioneiro, fazendo alem d'isso traduzir do arabe a chronica do célebre Mouro Rhazis; El Rei Dom Pedro I honrou tambem a poesia⁽¹⁾; El Rei Dom João I, alem do profundo conhecimento que tinha da lingua latina, de que fizera traducções, compoz elle mesmo algumas obras de que logo trataremos.

Porém entre os escriptos de tão illustres Monarcas, os quaes pela

[a] Á edição do «LEAL CONSELHEIRO, o qual fez Dom Duarte, pela graça de Deus Rei de Portugal e do Algarve, e Senhor de Ceuta, a requerimento da muito excellente Rainha Dona Leonor sua mulher; seguido do Livro da Ensinança de bem cavalgar toda sella, que fez o mesmo Rei, o qual começou em sendo Infante; precedido d'uma Introduccão, illustrada com varias notas, e publicado debaixo dos auspicios do Excellentissimo Senhor Visconde de Santarem, Socio da Academia Real das Sciencias de Lisboa, do Instituto de França, ect. etc., fielmente trasladado do manuscripto contemporaneo que se conserva na Bibliotheca Real de Paris, revisto, adicionado com notas philologicas e um glossario das palavras e phrasés antiquadas que nelle se encontrão, e impresso á custa de J.-I. Roquete, presbytero. — Pariz, MDCCCXLII.»

Não obstante ser 1842 o anno que figura no frontespicio, é facto por mim apurado que esta edição de Paris deve ser considerada do mesmo anno em que saíu a edição de Lisboa, isto é, 1843. Alem do facto de a «Introduccão» ser datada de 28 de março de 1843, e o «Prologo do Editor» de 29 do mesmo mez e anno, ha a considerar que em 12 de abril deste mesmo anno o Visconde de Santarem, escrevendo a Rodrigo da Fonseca Magalhães, apenas podia remetter-lhe em prova a «Introduccão que fiz ao *Leal Conselheiro*, d'El Rei Dom Duarte.»

Da mesma forma que na edição da *Chronica*, de Azurara, o *Leal Conselheiro* foi igualmente illustrado de muitas notas pelo visconde de Santarem.

(1) *Vide* os Cancioneiros.

maior parte se extraviarão, ou inteiramente se perdêrão, muito se distinguem pelo seu numero, e pelo seu objecto, as obras do illustre Rei Dom Duarte. Este Principe desde a sua infancia recebeu os exemplos de seu grande pae, e da célebre Princesa que teve a gloria de dar a Portugal não só os mais illustres Principes de que podêmos gloriarnos, mas os mais célebres da Europa d'aquelle tempo. O Snr. Dom Duarte, mais applicado do que os outros, que o precedêrão, á philosophia do seu tempo, e mais dado a este genero d'estudos, em quasi todos os seus escriptos, que em outra parte indicaremos, tem por objecto a philosophia moral; e esta consideração bastava para fazer mais sensivel a perda de suas obras.

Segunco o Abbade Barboza, das muitas obras d'este Principe não existião em Portugal senão dez, as quaes se conservavão na Cartuxa d'Evora em um Mss. com o titulo de *Memorias varias*, e os Tratados, e obras de maior extensão, e importancia, perdêrão-se de todo, restando-nos sómente d'elles a lembrança nos titulos. Entre as producções do Senhor Dom Duarte as que por muito tempo se julgárão perdidas, erão justamente as mais importantes, e que hoje apparecem pela primeira vez á luz, a saber: o *Leal Concelheiro*, e o *Livro da Ensynança de bem cavalgar toda sella*, trasladadas fielmente do magnifico Codice 7007 da Bibliotheca Real de Pariz.

Para provarmos que estas importantes obras, que hoje saem ao publico, não erão conhecidas dos nossos Escriptores, referiremos aqui o que ácerca d'ellas dizem os mais célebres.

Ruy de Pina, com ser tão proximo da época d'El Rei Dom Duarte, falla d'um modo tão superficial das obras d'este Monarca, que dá bem a conhecer que nunca as vio; e até foi muito injusto a seu respeito, pois diz: «Sómente foi grammatico e algum tanto logico (1).»

Duarte Nunes de Leão diz no cap. XIX da Chronica d'aquelle Monarca: «*Na lingua latina* escreveo alguns livros de cousas moraes, e «entre elles hum tratado do regimento da justiça, e dos officiaes d'ella, «de que uma parte se vê ainda agora na casa da Supplicação. Escreveo «outro tratado dirigido á Rainha sua molher, cujo titulo era do *Leal «Conselheiro*. Outro livro para os homens que andão a cavallo, em que «parece *daria* alguns preceitos de bem cavalgar, e governar, cavallos.»

Ora já por este passo nos mostra este celebre Escripitor que elle não *vira* o *Leal Conselheiro*, e só d'elle tinha noticia, e quanto, á *arte de cavalgar* as que tinha ainda erão mais imperfeitas. Explicando-se Duarte Nunes de modo que parece indicar que todas as obras d'El Rei Dom Duarte tinhão sido escriptas em latim, prova que aquelle habil Chronista não conhecêra o *Leal Conselheiro*, pois sendo habil philologo sem duvida fallaria mais circumstanciadamente de uma obra que naquelle tempo devia ser já preciosa pela antiguidade e pelo autor. A incerteza com que Duarte Nunes fallou das obras, que publicamos, fez dizer a D. Nicoláo Antonio, que todas as obras d'este Rei forão escriptas em latim.

(1) Veja-se T. I dos Ineditos, pag. 79.

Fr. Bernardo de Brito diz apenas no elogio, que fez d'este Monarca, que «na philosophia moral escreveu alguns tratados por muito bom estylo, em particular do *fiel* conselheiro, do bom governo da justiça, de «que eu vi huns grandes fragmentos em hum livro pequeno e muy antigo, e da misericordia, que naquelle tempo forão tidos em grande estima... deixou um livro da arte de cavalgar e domar bem hum cavallo.»

Ora já se vê que este Chronista nem o titulo exacto do livro, que publicâmos, sabia, nem no formato por elle indicado se podia encontrar esta precioza obra que occupa um grande Codice in-fol., como adiante mostraremos.

Varios escriptores seguirão a autoridade de Fr. Bernardo de Brito, fazendo menção d'aquelles tratados, e conviêrão que de todos elles nada se sabia que existisse já naquelles tempos em Portugal.

Os autores, que se seguirão a estes, soubêrão apenas a este respeito o que os dous que mencionámos havião dito. Manoel de Faria e Sousa na sua Europa Portugueza⁽¹⁾ copiou exactamente Duarte Nunes, posto que o não citasse, e sobre o testemunho do mesmo Duarte Nunes se fundou Dom Antonio Caetano de Sousa⁽²⁾.

A' vista pois do que deixámos dito não resta a menor duvida, que d'estas duas obras d'El Rei Dom Duarte, que o benemerito editor dá pela primeira vez á luz, os Chronistas que mencionámos dêrão d'ellas noticias por informações, e que de nenhuma d'ellas virão cousa alguma; e Barboza entendeu mal quando julgou que Fr. Bernardo de Brito tinha visto fragmentos do *Leal Conselheiro*; pois das palavras d'aquelle Chronista, se mostra que os fragmentos que elle vira, erão somente do *bom governo da justiça*.

Taes erão as noticias que havia das obras d'El Rei Dom Duarte, quando João Franco Barreto descobriu, na Livraria da Cartuxa d'Evora, um grande numero d'obras, compostas pelo dito Soberano, cujos titulos deo na sua Bibliotheca Mss., e da qual Dom Antonio Caetano de Sousa os copiou, e imprimio nas Provas da Historia Genealogica com algumas addições, e que reproduzimos no fim d'esta Introducção⁽³⁾.

Pelo que deixámos substanciado se mostra, que das duas grandes obras do Senhor Rei Dom Duarte, que vêem pela primeira vez a luz publica neste livro, os nossos escriptores tinham apenas noticias confusas, e se não tinham podido descobrir em Portugal, e só se soube pela primeira vez onde paravão pela erudita noticia, que d'ellas deo em 1820 um dos benemeritos redactores dos Annaes das Sciencias, e pela que nós mesmos apontámos em a nossa noticia dos Mss. portuguezes da Bibliotheca Real de Pariz pelo mesmo tempo insenta nos ditos Annaes. Vinte e dous annos se passárão depois que o publico litterato tivera conhecimento do logar onde existião estas duas obras, e a ninguem lembrou salvá-las do esquecimento em que jazião, restituindo-as á Nação e ao

(1) T. II, c. 2.

(2) Hist. Geneal. da Casa Real Portug., liv. III, cap. 70.

(3) Sousa, Hist. Geneal., liv. III, Prov. 41.

mundo litterario por meio da estampa. O nobre e bem desinteressado patriotismo do Sñr. José Ignacio Roquete veio no fim d'este longo periodo fazer á Nação este importantissimo serviço; tanto mais digno de apreço, quanto elle é feito á custa de sacrificios verdadeiramente portuguezes, pois esta publicação, feita com admiravel luxo e magnificencia, é tirada das economias que fizera do fructo dos seus trabalhos litterarios em paiz estranho, não cobrindo as subscripções metade das despezas; e não se satisfazendo com estes sacrificios se deo alem d'isso ao improbo trabalho de tirar a copia do Codice com a maior fidelidade, e de enriquecer o texto com numerosas e importantes notas philologicas⁽¹⁾. A nação deverá pois ao benemerito editor a restituição das obras de um dos mais illustres Monarcas que sobre ella imperarão; devêl-a-ha finalmente á liberalidade com que M. Champolion-Figéac, Conservador dos Manuscritos da Bibliotheca Real de Pariz, pôz á nossa disposição o Codice que as encerra, e a M. Naudet, sabio Director d'este magnifico estabelecimento, que promoveo que a licença nos fosse concedida para o darmos ao publico.

As obras d'El Rei Dom Duarte, que se contém neste volume, são pois importantissimas, pela época em que foram escriptas, pelo autor que as compoz, e pelas materias que encerrão. Pela época, por serem o mais antigo monumento da nossa lingua que temos em corpo d'obra⁽²⁾; pelo autor, porque foi indubitavelmente o mais sabio Soberano do seu tempo, e se nos não enganâmos, o unico autor entre os Monarcas seus contemporaneos, como mostraremos adiante; e pelas materias, porque maximas de philosophia moral que um Rei compõe nos momentos vagos que lhe permite o cuidado da administração dos seus povos, devem ser de mui interessante lição, porque á theoria dos principios junta a sancção da pratica, e o merecimento não vulgar, e o peso da autoridade da penna illustre que os escreveu, como mni judiciosamente observa o benemerito autor do artigo inserto nos Annaes das Sciencias. Com effeito não nos consta que os dous Soberanos que imperavão em Allemanha no tempo d'El Rei Dom Duarte, a saber os Imperadores Roberto, e Segismundo, compozessem obra alguma scientifica, posto que o primeiro tivesse grandes talentos e saber, e o segundo fosse dotado de grande engenho; tam pouco podémos descobrir producção alguma d'Alberto d'Austria, Rei d'Hongria, nem deparámos com noticia alguma que nos indicasse, que Henrique V d'Inglaterra tivesse composto alguma obra, apezar das suas eminentes qualidades, nem tam pouco El Rei Dom João II de Castella. Pelo que respeita a Carlos VII, Rei de França, basta lêr a historia para vêr-mos a impossibilidade de se occupar de producções litterarias. Um só Principe d'aquella época pôde em certo modo ser comparado com o Senhor Dom Duarte, rezultando d'esta comparação uma evidente supe-

(1) As notas marcadas com a letra (R) são todas do Editor.

(2) Fernão Lopes, só escreveu as Chronicas por ordem d'este mesmo Soberano, como se vê da Carta de 19 de Março de 1434 (*vide* Confirmação do Senhor Rei Dom Affonso V de 3 de Junho de 1439, liv. 19 da Chancellaria d'este Rei, fol. 22, no Real Archivo da Torre do Tombo).

rioridade da parte do nosso sabio Monarca. Cosme de Medicis, é o Principe a que alludimos.

O Senhor Dom Duarte tinha como aquelle Principe não só o gosto e amor do estudo, mas alem d'isso compoz um grande numero de obras, o que não fez o seu illustre contemporaneo. Do mesmo modo que Cosme de Medicis juntava em torno de si os homens instruidos, El Rei Dom Duarte nos mostra no *Leal Conselheiro* que praticava o mesmo systema. Se Cosme de Medicis não se poupava a despezas para alcançar os bons livros, El Rei Dom Duarte imitava aquelle Principe, como se vê pelo Catalogo da sua Livraria, e pela citação de muitas obras de que faz menção no *Leal Conselheiro*, e em outros de seus escriptos; e se o sabio Principe Florentino lançou os fundamentos da Bibliotheca conhecida hoje com o nome de *Laurenciana*, o Monarca portuguez lançou tambem os da primeira Bibliotheca Real em Portugal; finalmente se Cosme de Medicis protegeo por modo tão distincto as lettras e as sciencias, deve attender-se a que El Rei Dom Duarte fez muito mais, relativamente falando, do que aquelle illustre restaurador das lettras, pois o Monarca portuguez viveo apenas trinta e sete annos, tendo reinado só cinco, e Cosme de Medicis viveo settenta e cinco annos, tendo governado trinta e quatro (1).

A erudição do Senhor Dom Duarte era pasmoza para o seu tempo e para a sua idade.

Os nomes dos AA. por elle citados só no *Leal Conselheiro* provão a sua lição, e nos dão uma idéa dos livros de que se servião os nossos sabios nos principios do seculo xvº.

A erudição que o Senhor Dom Duarte tinha dos Livros Santos, e dos PP. da Igreja era immensa, nos seus seus poucos annos, e na sua qualidade de Principe, pois cita a cada passo o antigo e novo Testamento (e com predilecção Salomão e S. Paulo (2)), S. Gregorio, S. Agostinho, S. João Cassiano, S. Bernardo, S. Thomaz d'Aquino, S. João Climaco, S. Isidoro de Sevilha, e outros. A leitura das obras, que damos ao publico, mostra que este Principe era igualmente instruido na lição dos livros da antiguidade classica, e que o seu espirito estava recheado das maximas e principios de Platão, e d'Aristoteles, de Cicero, de Seneca, e outros, vendo-se todavia a grande predilecção que tinha pelas obras do philosopho Stagira.

Não era menor a lição que tinha dos AA. estrangeiros que escrevêrão durante a Idade Média, e que conhecia os mais notaveis, pois cita muitas vezes as obras de Boecio (3), de Fr. Gil de Roma, o Livro da arvore das Batalhas d'Honorato Bonet, Hugo de S. Victor, o célebre encyclopedista Vicente de Beauvais, Raimundo Lullo, o Livro do Amante, André de Pace, as de Ludolfo Cartuziano, as de João de Lignano (4), e

(1) Veja-se o que dizemos em a nota 2, pag. 352.

(2) Veja-se a nota da pag. 2, e 83.

(3) Veja-se o que dizemos em a nota 2 a pag. 290.

(4) Veja-se a nota de pag. 242, e 409.

até das obras dos AA. arabes tinha algum conhecimento pelas traducções (1); mostra-se finalmente que o Senhor Dom Duarte conhecia todas as obras d'El Rei Dom Affonso o sabio de Castella (2), pois sem as citar designadamente, diz todavia: «*e aquel honrado Rei estrollogo quantas multidões fez de leituras.*»

Além dos AA. citados pelo Senhor Dom Duarte, que acima mencionamos, indica-nos outros inteiramente desconhecidos dos bibliographos, até mesmo do laborioso autor da *Bibliotheca Luzitana*, como são o Livro de *Martin Pires*, o Tratado da Montaria composto por El Rei Dom João I, o de bem administrar às rendas do Estado, composto por um certo Bernardo, um Concelho escripto por Fr. Gil Lobo, seu confessor, um Tratado de Ideologia, e varios outros (3). O conceito como litterato que El Rei Dom Duarte merecia entre a sua familia se manifesta por outra parte, vendo-se que seu illustre irmão o Infante Dom Pedro lhe dedicára as suas traducções de Cicero: *De officiis*, e a de Vegecio *De Re militari* (4). E não era menor o que gosava entre Litteratos e Theologos, pois uns lhe submettião suas obras para as corrigir no que respeitava a linguagem, entrando neste numero o Doutor Diogo Affonso Mangancha, e a outros dava temas para sermões, como foi o das exequias d'El Rei ssu pai, e do Condestavel Dom Nuno Alvares Pereira (5).

Se a obra d'El Rei Dom Duarte nos dá uma idéa dos Livros principaes de que se servirão os nossos sabios antes da chamada Restauração das Lettras (6), ella não nos offerece menor interesse no que respeita aos costumes, e uzos dos Portuguezes nos principios do seculo xvº, á maneira de viver dos Principes portuguezes d'aquella época, da sua educação litteraria, das suas relações com os homens instruidos, por ultimo d'outras particularidades de grande momento, e curiosidade, sobre as quaes chamámos frequentes vezes a attenção do leitor em as notas.

Pelo que respeita á lingua é este o mais preciozo thesouro que nos resta d'aquella idade; pela multiplicidade de materias que trata seu illustre Autor, e de que não fallou nenhum outro escriptor; pela polidez, nobreza, decencia, gravidade de suas expressões e discursos, em que sobreexcede os escriptores do tempo d'El Rei Dom Manoel; pelo conhecimento que tinha, não só da lingua materna, mas da latina, e d'outras da Europa; pelo cuidado com fixa muitas vezes as significações das palavras e sua synonymia; pelo estylo facil, cavalheiro, quasi sempre didactico e proverbial, mas algumas vezes familiar e engraçado, e sempre acompanhado de clareza d'idéas, penetração d'espírito, agudeza d'engenho; e

(1) Veja-se o que dizemos em a nota 1 de pag. 344.

(2) Veja-se o texto a pag. 169, e nota 1.

(3) Veja-se a nota 2 da pag. 436.

(4) Veja-se Barboza, Biblioth. Luzit.; artigo *Infante Dom Ped o.*

(5) Veja-se o texto a pag. 324, e 336, e Barboza no Catalogo de suas obras.

(6) Sobre este importante assumpto o leitor deverá confrontar a lista dos AA. que acima citámos, e de que El Rei Dom Duarte se servio, com os citados por Azurara na *Chronica da Conquista de Guiné*, e que igualmente indicámos na Introducção que fizemos áquelle livro, pag. IX e X.

d'um cunho d'elevação d'alma, bondade de indole, e grandeza de coração, qualidades que difficilmente se encontrarão reunidas em um mesmo escriptor (1). Finalmente o *Leal Conselheiro* é um livro para se estudar, sem cujo conhecimento, nem os costumes d'aquella época se poderão justamente apreciar. Seria portanto empreza temeraria, e não menos difficil, apontarao leitor todos os passos importantes que encerra, que só pela leitura, e notas que os acompanhão, se podem bem julgar(2).

O *Livro da Ensynança de bem cavalgar toda sella* é tambem precioso, porque ainda mais se devisa o illustre mestre da arte nas regras que estabelece, e na discussão d'ellas transluz o philosopho, mostrando-se na ligação de todas o Escriptor habil, elevando El Rei Dom Duarte um assumpto tal até á dignidade da penna de um philosopho, recorrendo sempre ás causas moraes para explicar os effeitos phisicos. Esta producção é não sómente mui methodica, mas o que é mais digno de admiração, é que a sua leitura nos mostra que El Rei desde a sua mocidade se guiava nas suas composições pelos principios da alta philosophia. Apesar d'isto como o illustre Autor era dotado d'uma grande e exemplar modestia, não levando em conta que a arte da equitação tinha sido em todos os tempos cultivada pelos personagens do nascimento mais illustre, e de que os Gregos tinhão composto tratados sobre esta materia, e entre estes o celebre *Xenophonte*, temendo que o não arguissem de ter composto uma obra sobre este assumpto, justifica-se nobremente, lembrando que *Cesar* tinha como elle, nos momentos vagos, recorrido ao estudo, e composto Memorias. Resta-nos a este respeito recommendar ao leitor curioso que compare esta obra do nosso illustre Monarca, não só com as do mesmo genero que nos restão da antiguidade, e da Idade Media, mas tambem com a do Florentino *Fiaschi*, que escreveo no xviº seculo, com a mais moderna do Marquez de *New-Castle*, e finalmente com a do P.º Honorato de Santa Maria(3), para melhor a apreciar segundo a época em que foi composta. Trataremos agora do Codice em que se encontrão as duas obras, que hoje vêem pela primeira vez a luz publica.

E' o Codice 7007 um volume de folio magno, escripto em optimo pergaminho, e em gothico, com 128 folhas, ou 255 paginas, e cada pagina em duas columnas. Acha-se encadernado em marroquim encarnado com as armas de França, encadernação mandada fazer em tempos modernos,

(1) Veja-se pag. 28, 56, 103, 150, 360, sobre a lingua; 10, 33, 67, 141, sobre a polidez; 168, 169; sobre as linguas que sabia; 78, 79, 115 até 130, 141, 245 a 248, sobre o estylo.

(2) Os lugares que nos parecerão mais notaveis são os seguintes: O Prologo ou Dedicatória á Rainha, pag. 1; a discripção que faz dos estados, pag. 31 e 32; a recommendação sobre a leitura dos bons livros, pag. 75; qual era sua vida em quanto se preparava a expedição de Ceuta, pag. 116 a 119; o que se diz a respeito das liberdades da Igreja, pag. 209; o capitulo da amizade, pag. 245 a 248; tudo o que diz a respeito da prudencia, pag. 290, e seguintes; a prática que tinha com El Rei seu Pai, pag. 438, e seguintes; a traducção em verso da Oração *Justo Juiç*, pag. 478; da guarda da lealdade, na conclusão, pag. 491.

(3) *Dissertazioni istoriche e critiche sopra la cavalleria antica e moderna*. Brescia, 1761.

que nos prova que este Codice pertence ao *fonds do Roi*. Este manuscripto é uma copia, mas em nosso entender a copia authentica que o illustre autor mandou tirar debaixo das suas vistas, é talvez a mesma que dedicou á Rainha Dona Leonor sua esposa; tanto mais que é feita com a maior perfeição e luxo, vendo-se que fôra conferida com o maior escripto, como se mostra d'algumas palavras essenciaes ao sentido, e até lettras, que o copista por engano varias vezes tinha omittido, as quaes se vêem escriptas com a mesma tinta, e com o mesmo character entre as linhas de texto. Não se encontram nem raspadellas nem emendas, a não serem as que acabámos de notar. As lettras capitaes, ou iniciaes em principio de cada capitulo, são admiravelmente desenhadas, e illuminadas com primorosas cores, muitas vezes recamadas d'ouro, e cujos accessorios occupão pela maior parte toda a extensão da columna em que o capitulo principia⁽¹⁾, como o leitor verá no *fac simile* da primeira que o benemerito editor fez gravar, fazendo nisto mais um serviço, pois o mesmo *fac simile* nos mostra quanto entre nós a calligraphia, e arte da illuminação dos pergaminhos estava levada a grande perfeição em Portugal muitos tempos antes que El Rei Dom Manoel subisse ao trono, e que por sua ordem se executassem os admiraveis Codices dos Brazões que se conservão no Real Archivo da Torre do Tombo, e em poder do Armeiro Mór, bem como os sumptuosos Livros chamados *de leitura nova*; mostra finalmente quanto esta arte se achava entre nós aperfeiçoada antes do nascimento do celebre Perugino, mestre de Raphael, e do nosso Gram Vasco⁽²⁾; pois a nosso vêr este Codice foi escripto entre os annos de 1428 e 1437, visto que tendo sido trasladado a rogos da Rainha, só isto poderia ter lugar depois do primeiro anno, que foi o do seu casamento, e o de 38 que foi o da prematura morte d'El Rei. Não foi o Leal Conselheiro composto antes de 1422, pois que o A. trata da morte d'El Rei Henrique V d'Inglaterra.

Ignorâmos inteiramente quando, e por que modo, este precioso Mss. portuguez veio parar a França. A historia da peregrinação dos manuscriptos é muito curioza, mas é tambem mui difficil de fazer. Seja-nos porém permittido aventurar a este respeito uma simples conjectura, a qual poderá talvez abrir caminho a outros investigadores, que tenham mais meios do que nós para resolverem este problema.

Convencidos como estamos de que o Codice, de que se trata, é o mesmo exemplar que El Rei Dom Duarte dera á Rainha Dona Leonor sua mulher, pois até no fim do Leal Conselheiro, se lê: D. EDUARDUS, que posto não seja a assignatura autographa, por ser escripto em capitaes gothicas e illuminadas, com tudo por esta circumstancia, junta ás que acima referimos, nos parece não poder duvidar-se de que fôra mui pro-

(1) A execução calligraphica d'este Codice é mui superior á do Codice que encerra a *Chronica da Conquista de Guiné* por Azurra.

(2) Perugino nasceu em 1446. Veja-se a nossa obra intitulada: «*Notice sur quelques manuscrits remarquables par leurs caractères et par les ornements dont ils sont embellis, qui se trouvent en Portugal*,» noticia que publicámos no vol. XII das Memorias da Sociedade Real dos Antiquarios de França.

vavelmente esta copia feita debaixo das vistas do seu grande autor, e collacionada com o original. Pensâmos pois que não havia cousa mais natural do que esta Princeza tê-lo sempre conservado em seu poder, levando-o assim para Castella quando se retirou para aquelle reino, em razão dos acontecimentos que sobrevierão depois da morte d'El Rei seu marido; e que depois da morte da Princeza, occorrida em Toledo a 19 de Fevereiro de 1445, o nosso Codice passasse para outras mãos, e de Bibliotheca em Bibliotheca viéra parar á de Pariz; na qual, pela liberalidade inimitavel com que os thesouros que possue são como o patrimonio commum dos sabios e dos estudiosos que d'elles se desejão aproveitar, nos foi permittido não só consultál-o mas tê-lo em nosso poder, e confiál-o ao zelozo Editor debaixo de nossa responsabilidade, concorrendo por todos os modos possiveis para que a Nação recobrasse impresso, e accessivel a toda a gente este precioso monumento da sua litteratura, que é ao mesmo tempo o unico tratado de philosophia moral que possuímos do seculo xvº, finalmente uma obra escripta, e composta por um dos seus mais illustres Monarcas, e que fôra um dos mais eminentes e sabios do seu tempo.

V. DE S.

Pariz, 28 Março de 1843.

PORTULAN. On désignait par ce mot au moyen-âge, principalement en Italie, les cartes nautiques sur lesquelles se trouvaient marqués les ports de mer, et les fleuves dans lesquelles les navires pouvaient stationner. Les rumb des vents y étaient également indiqués. Dans le *Consulato del Mare*, on lit: *Libro dove sono descritti del mare*.

La plus ancienne charte que nous connaissions où il soit question des portulans, est celle de Henri IV de Naples, datée de 1285: on y fait mention des portulans pour les ports de Naples et pour les îles.

Le nom italien se généralisa, et on désigne maintenant par *portulan* les atlas ou collections de cartes marines dessinées soit sur peau de vélin, soit sur papier, à partir du moyen-âge jusqu'au commencement même du xvii^e siècle.

Les cosmographes en construisaient de différentes manières. Quelques-uns étaient très grossièrement dessinés et servaient à l'usage des pilotes sur mer, tandis que d'autres ornés de belles enluminures, étaient destinés à être gardés dans les archives, ou à être dédiés aux souverains ou à de grands personnages.

Quelques-uns (et ce sont les plus estimés) étaient accompagnés de mappemondes, de planisphères, et le plus souvent de tables astronomiques et de calendriers.

Ce n'est point ici le lieu de discuter si les Arabes et d'autres peuples navigateurs ont possédé des portulans antérieurs à ceux des Italiens. Constatons seulement que le plus ancien portulan arabe que nous connaissions a été dressé par Ali Ibn-Ahmed el-Cherki (l'Oriental) dans l'année de l'hégire 958 (nous en possédons un calque); tandis que les plus anciens d'Italie sont, à notre connaissance, celui du cosmographe génois Petrus Visconti, daté de 1318, conservé à la bibliothèque impériale de Vienne; celui de Marino Sanuto, de 1320, dans le manuscrit de la Bibliothèque royale de Paris, intitulé: *Chronicon ad annum MCCCXX*, et celui de la bibliothèque Pinelli (*). Les recherches récentes de plusieurs savants ont fait découvrir quelques monuments de ce genre dressés dans le xv^e siècle:

(*) Voir notre *Atlas et nos Recherches sur l'Afrique*.

[a] Copiado da «Encyclopédie des Gens du Monde», Tomo 20, Parte 1.^a — Pags. 96 e 97. Paris, 1844.

il suffit de citer celui de Pasqualini, de 1408; celui de 1424, dressé par un Portugais; ceux de Gracioso Benincasa, exécutés avec un très grand soin vers les années 1467, 1469, 1471 (*); enfin celui de Christophoro Seligo de Venise, de 1498.

Les cartes qu'on trouve dans les portulans construits avant 1433, c'est-à-dire avant l'époque du passage du cap Bojador par les Portugais, se bornent au tracé des côtes et ports de la Méditerranée et de la mer Noire, aux côtes et ports de l'Europe occidentale et à une portion des côtes de la partie septentrionale du même continent. Avant les découvertes des Portugais, on

n'y voit aucun tracé de la côte occidentale de l'Afrique au-delà du cap Bojador (*).

Ces monuments, rares et la plupart inédits, sont précieux pour l'histoire de la science géographique. L'étude de leur nomenclature hydro-géographique, rapprochée des passages des ouvrages des cosmographes du moyen-âge et des historiens, sert à résoudre une foule de problèmes que nous offrait jusqu'à présent l'histoire de la navigation et des découvertes. Ce n'est que depuis peu de temps qu'on a commencé à exploiter cette mine. Nous nous estimons heureux d'y avoir contribué pour notre part.

(*) Les deux premiers sont conservés à la Bibliothèque royale de Paris; le 3^e à Rome, dans la Bibliothèque du Vatican. Nous avons publié deux cartes de ce dernier portulan.

(*) Voir nos *Recherches sur la découverte des pays situés sur la côte occidentale d'Afrique, et sur les progrès de la science géographique après les navigations des Portugais au XV^e siècle* (Paris, 1842, in-8^o).

MEMORIA
SOBRE
O ESTABELECIMENTO DOS PORTUGUESES
EM MACAU NA CHINA ^[a]

A historia do nosso primordial estabelecimento em Macau teve o destino de quantos fundámos. Deixaram-n'a os nossos escriptores involta na maior escuridão, por isso que não produziram os titulos authenticos da nossa posse e dominio, e quando por casualidade d'elles fizeram menção, parece que de industria quizeram occultal-os aos vindouros, de sorte que é mister actualmente consumirem-se em investigações annos e annos para se desfiar a meada de confusões, e resolverem-se os problemas que nos deixaram por herança.

Se nos vemos, a cada passo, atalhados e obrigados a lutar com difficuldades, quando por ventura intentâmos verificar os titulos originaes da nossa posse e dominio. estas difficuldades tornam-se quasi insuperaveis, se a investigação que nos propomos fazer diz respeito ao nosso direito convencional com as demais potencias e muito principalmente com as asiaticas.

Houve por parte do governo, desde el-rei D. João II em diante, a politica de esconder dos estrangeiros, e até dos proprios nacionaes, tudo quanto dizia respeito ás colonias; e os historiadores, uns por ignorancia, outros por obediencia, e por seguirem a politica do governo, deixaram advertidamente de nos transmittir a maior parte das transacções que foram n'esse tempo feitas com os povos e nações asiaticas e africanas.

As questões da Casamansa, de Angra Pequena, e ultimamente a de

[a] Esta Memoria, publicada posthuma em 1879 por Julio Firmino Judice Biker juntamente com a «Abreviada relação da embaixada que el-rei D. João V mandou ao imperador da China e Tartaria» e com o «Relatorio de Francisco Assis Pacheco de Sampaio a el-rei D. José I. . .», foi remetida para Lisboa em 11 de julho de 1845 ao ministro dos estrangeiros Gomes de Castro.

Na carta que a acompanhava, dizia o visconde de Santarem : «Com esta carta envio a V. Ex.^a a Memoria sobre Macau. Conheço a fraqueza della, mas a materia é mui difficil pela falta de documentos primitivos. Oxalá que ella possa assim 'mesmo servir para alguma cousa. Tenha-a V. Ex.^a como uma prova da minha obediencia e do meu ardente desejo de corresponder em tudo aos preceitos de V. Ex.^a»

Macau, são evidentes provas da negligencia de que nos queixâmos, ao passo que nos revelam a immensa importancia e a absoluta necessidade que temos da publicação completa de nossas relações com as potencias estrangeiras, nas quaes se deve necessariamente encontrar, tanto em geral como em particular, quanto respeita aos nossos direitos.

Tenho ha muito colligido, pelo que diz respeito ás nossas relações com os potentados da Asia, um sem numero de noticias e de documentos, que se acham aqui em meu poder, concernentes á India em geral, e a Ceilão e Malaca em particular; e pelo que respeita a Macau. tencionava, antes de publicar a secção xxviii do *Quadro Elementar*, mandar traduzir dos Annaes dos Imperadores Chinezes a parte relativa ás concessões que elles nos fizeram, e ás relações que hão tido connosco, das quaes, por agora, só posso tratar de uma maneira succinta.

§ I.

DAS PRIMEIRAS RELAÇÕES QUE TIVEMOS COM A CHINA

As relações da famosa viagem de *Marco Polo* ao imperio do Catayo (China) influiram grandemente em nossos projectos de descobrimento, e despertaram a attenção de el-rei D. Manuel, depois que Vasco da Gama dobrou o cabo da Boa Esperança. Por esse motivo no regimento que este grande monarcha deu a Diogo Lopes de Sequeira na occasião em que o mandava a descobrir terras no Oriente, dado em Almeirim aos 13 de fevereiro de 1508, lhe ordenou entre outras cousas que, depois de assentar padrões de posse em Malaca, se informasse de quanto dizia respeito á China, e se n'aquelle imperio havia estrangeiros estabelecidos.

Não consta todavia que desde essa epocha até 1517 tivessem os nossos maritimos communição directa com aquelles povos: n'esse anno, porém, aportou nas costas d'aquelle imperio Fernam Peres de Andrade com uma armada, que foi a primeira de portuguezes que lá passou. Infelizmente, porém, os nossos historiadores, concordando na data, discordam nas circumstancias d'esta viagem.

Fernam Lopes de Castanheda, chronista da India, e contemporaneo, affirma que Fernam Peres de Andrade fôra á China na qualidade de embaixador, e que celebrára tratados de commercio com o imperador, mas não dá nem ao menos os summarios dos ditos tratados, nem me foi possível achar d'elles vestigios em nossos archivos, apesar das diligencias que para isso fiz; e se se confronta a relação de Castanheda com a de Mendes Pinto, deve-se presumir que taes tratados nunca foram celebrados.

E com effeito o que se colhe da relação d'este ultimo escriptor e de outros que o copiaram, vem a ser: que Fernam Peres de Andrade foi o primeiro europeu que passou á China na qualidade de embaixador em 1517; que se demorou largo tempo em Cantão, onde se applicou a observar os usos commerciaes d'aquelles povos, sem ter podido alcançar licença para ir a Pekim apresentar-se ao imperador; que ao depois, tendo alcançado a dita licença, partira para a capital do imperio, onde chegára

correndo o anno de 1521; que n'esse tempo sobreviera um acontecimento que pozera em perigo aquella missão, e fôra que se soubera em Cantão que o irmão do dito embaixador, que era vindo de Malaca á dita cidade com quatro navios, havia levantado um forte com uma bateria na ilha de Tancon para se defender dos piratas, e que alli exercêra nas pessoas dos marinheiros e da tripulação dos seus proprios navios direitos magestáticos, que eram unicamente da competenciã das autoridades chinezas, tanto porque estava no territorio d'ellas, como por haver comprado muitos escravos, sem se sujeitar ás formalidades prescriptas pela lei; que n'aquelle mesmo tempo chegára a Nankin um embaixador do rei de Bintão, que vinha representar ao imperador que seu amo havia sido injustamente esbulhado de Malaca pelos portuguezes, e sollicitar d'elle o titulo de vassallo, para viver debaixo de sua protecção; que o governador de Nankin ouvira aquellas queixas, e d'ellas movido tratára de dissuadir o imperador de não ter a menor relação com os *Francos* (assim intitulavam no oriente os europeus), que com o pretexto de commerciare, vinham inquirir qual fosse a parte vulneravel do imperio, e tratar de se introduzirem n'elle com capa de mercadores para ao depois se assenhorearem dos pontos que occupassem.

Que alem d'estes receios accrescêra que a carta de el-rei D. Manuel para o imperador, de que ia munido o embaixador, causára tambem grande descontentamento, por ter sido escripta no estylo que os senhores reis de Portugal observavam em sua correspondencia com os principes do oriente, fórmula que não podêra ser admittida na côrte do *Filho do Céu*, de que o imperador fôra inteirado por uma traducção chinesa mui litteral, feita pelos musulmanos de Malaca; assim que, vista aquella carta, longe de considerarem Fernam Peres como embaixador, o tiveram por um espião que havia usurpado aquella titulo e qualidade.

Que tendo fallecido n'esse entretanto o imperador *Woutsoung*, as autoridades chinezas ordenaram que Fernam Peres fosse reconduzido a Cantão, e que os portuguezes fossem expulsos da cidade; porém que havendo-se os nossos recusado a isto, seguira-se uma rixa, na qual elles não levaram a melhor, sendo todos presos e ameaçados de serem julgados segundo as leis do imperio, tornando-os responsaveis da insolencia da carta do rei dos Francos, que elles tinham trazido, e da audacio que havia tido um vassallo portuguez de atacar um dos navios da China.

Alguns autores portuguezes dizem que Fernam Peres de Andrade morrêra em prisão; o que é certo, porém, é que foi solto depois de ter sido posto a tormento com doze dos seus, dos quaes succumbiram cinco. Os que sobreviveram foram mandados a desterro em diversos pontos do imperio.

Casou-se Fernam Peres no desterro, e converteu ao christianismo a mulher e os filhos que d'ella teve, e viveu assim vinte e sete annos, o que viria a fixar a sua morte no anno de 1548 ou 1549, segundo Fernam Mendes Pinto, que assim o refere, por o ter ouvido a um china que encontrou na cidade de *Sempitay*, que reconheceu por christão pelas primeiras palavras da oração dominical que disse em portuguez, e cuja mulher era filha do nosso embaixador e se chamava Ignez de Leiria.

Mas a data indicada por Fernam Mendes é errada, pois que Fernam Peres de Andrade era já fallecido, quando em 1543 Fernam Mendes Pinto encontrou o genro. N'esta epocha apenas existia em vida um dos compa-
nheiros de Fernam Peres, chamado Vasco ou Vaz Calvo.

Outros autores escrevem que Fernam Peres de Andrade fôra unica-
mente commandante da esquadra que levára á China um embaixador. Tal é a noticia que achâmos no manuscrito 10:023 da Bibliotheca Real de Paris, intitulado : *Jornal das Viagens dos portuguezes ás Indias desde o anno de 1497 até o de 1642*, que mencionei na minha *Noticia dos manuscritos portuguezes da Bibliotheca Real de Paris*. Lisboa, Academia Real das Sciencias, 1827.

O dito manuscrito, tratando das expedições do anno de 1517, diz o seguinte : «*N'este anno foi Fernam Peres de Andrade com a armada á China, a primeira que lá passou de portuguezes, e levou n'ella embaixador que lá ficou com carta e presente para o imperador*».

Os escriptores estrangeiros referem este acontecimento por differente modo.

Sonnerat, commissario da marinha franceza, membro da Academia das sciencias de Paris, em sua obra intitulada : *Voyage aux Indes Orientales et à la Chine faite par ordre du Roi depuis 1774 jusqu'à 1781*, no tom. II, pag. 7, fallando dos primeiros estabelecimentos dos europeus na China, se exprime n'estes termos :

«*C'est en 1518 que leurs premiers bâtimens (os dos portuguezes) mouillèrent à Canton; à cette époque cette province était infestée par des brigands qui, placés à l'entrée de la rivière sur des îles appelées aujourd'hui Iles des Larrons, sortaient de leur retraite pour enlever les vaisseaux chinois: ceux-ci faibles et lâches n'osaient plus quitter leurs ports, ni combattre une poignée d'hommes, qu'une vie dure rendait entreprenants; ils se contentaient de les appeler sauvages, et il fallut qu'une nation européenne leur apprît que ces sauvages n'étaient point invincibles.*

«*Intéressés à les détruire, les portugais voulurent s'en faire un mérite auprès des chinois. Ils offrirent leurs services, qu'on s'empressa d'accepter. Les chinois armèrent conjointement avec eux, se réservant seulement de n'être que de simples spectateurs. Les portugais gagnèrent bataille sur bataille et purgèrent enfin le pays de ces brigands si redoutés. Pour prix de leurs victoires ils obtinrent une petite île seche et aride à l'entrée de la rivière de Canton, où ils bâtirent Macáo: ils eurent aussi de très-beaux privilèges dont ils ont été privés dans la suite. On leur a laissé Macáo, mais les chinois ont élevé un fort qui commande la ville et la citadelle portugaises, et à la moindre plainte on leur intercepte les vivres.*»

Tal é a incerteza e obscuridade de nossas primeiras relações com a China. Principiam porém ellas a ser mais seguidas e conhecidas do reinado de el-rei D. João III em diante, como passo a mostrar.

§ II.

DOS PRIMEIROS ESTABELECIMENTOS PORTUGUEZES NA CHINA,
E ESPECIALMENTE EM MACAU

No anno de 1542 já tinham os portuguezes um estabelecimento consideravel na China, a que deram o nome de cidade de Niampó, ou Liam-pó, na costa oriental do imperio, a 30 graus N. Em 1549 fundaram outro estabelecimento em Chim-Chée. Em 1557, a requerimento dos proprios chinas (segundo escrevem os nossos autores) alcançaram dos mandarins de Cantão licença para commerciareem em Macau, ficando todavia inhibidos de se alargarem pelos demais portos do imperio, concedendo-se-lhes a faculdade de irem ás feiras de Cantão.

Em 1583 e 1585 alcançaram os portuguezes estabelecidos em Macau licença do vice-rei de Cantão, com autoridade do imperador, para entre si administrarem justiça aos seus, e em 1587 tiveram licença do dito vice-rei *Chin-su-g* para o mesmo effeito, sendo já tão sensível o augmento e riqueza da colonia portugueza, que os nossos lhe pozeram o nome de cidade do Nome de Deus de Macau.

Estas diversas concessões dos chinas feitas aos portuguezes constam de uns documentos a que chamam *Chapas*, de que possuo algumas copias na minha collecção diplomatica, bem como das que existem gravadas em uma lapide nas casas da camara de Macau, as quaes me foram dadas pelo coronel Lucas José de Alvarenga, que foi governador da mesma colonia.

Sinto não ter aqui estes documentos, que poriam talvez em melhor luz a natureza das concessões que nos foram feitas pelos chinas; porém, se bem me recordo, não havia entre ellas nenhuma que delatasse de um modo formal e positivo que os chinas houvessem concedido aquelle territorio á corôa de Portugal.

Todavia, outros documentos de que em seu tempo farei menção, parecem demonstrar que os proprios chinas consideram Macau como uma cidade independente e fóra do dominio territorial do imperio.

§ III.

OBSCURIDADE DAS NOÇÕES QUE TEMOS RELATIVAMENTE Á NATUREZA DO DIREITO
DE POSSE DA CIDADE DE MACAU

Das noticias que possuimos ácerca do nosso estabelecimento em Macau, resulta o conhecimento de que não estamos de posse d'aquella cidade e territorio por direito de conquista, porque, se assim fóra, não pagaria a dita cidade imposto territorial ao imperador no principio de cada anno. Não se póde affirmar que seja tão pouco uma colonia com todos aquelles requisitos que a constituem tal, nem tambem uma doação feita pelos chinas aos portuguezes, por isso que até agora não nos consta que se tenha feito convenção de soberano a soberano, ou de governo a governo a este respeito.

O que se colhe de mais positivo do exame das noções que temos, é que o estabelecimento portuguez de Macau é uma continuada concessão dos chinas aos nossos mercadores que alli residem.

Entretanto, tambem se póde objectar a isto, que presentemente não se nos póde com fundamento solido disputar o direito que temos áquelle territorio, pelas rasões que aponto no § IV, não obstante o modo com que os escriptores chinezes falam do nosso primordial estabelecimento n'aquelle imperio, como passo a mostrar.

Na obra de Morrisson se acha trasladado dos livros chinezes um fragmento ácerca do nosso estabelecimento em Macau, e é o seguinte, que o celebre sinologo Abel Rémusat, achando que a traducção de Morrisson não era exacta, traduziu da maneira seguinte:

«La 32^me année Kin thsing (1553) des vaisseaux étrangers abordèrent à Hao-King. Ceux qui les montaient racontèrent que la tempête les avait assaillis, et que l'eau de là mer avait mouillé les objets qu'ils apportaient en tribut. Ils désiraient qu'on leur permit de les faire sécher sur le rivage de Hao-King. Wang-pe, commandant de la côte le leur permit. Ils n'élevèrent alors que quelques dizaines de cabanes de jonc. Mais des marchands attirés par l'espoir du gain vinrent insensiblement, et construisirent des maisons de briques, de bois et de pierres. Les *Folang-Ki* (os Francos) obtinrent de cette manière une entrée illicite dans l'Empire. Ainsi les étrangers commencèrent à s'établir à Macáo du temps de Wang-pe.»

Todavia, ácerca do tributo de que se trata n'esta e n'outras passagens dos historiadores chinezes, é necessario ter attenção á verdadeira significação que elles dão a esta palavra, a qual é uma mera expressão de vangloria e de ostentação.

Remusat nas *Mélanges Asiatiques* transcreve algumas biographias dos imperadores chinezes tiradas de suas historias, e na de Tai-Tson, fundador da dynastia dos *Mings*, diz que a biographia chinesa do dito imperador refere que elle *espalhara o terror e a gloria do nome chinez nos paizes mais remotos, dos quaes vieram grande numero de estrangeiros pagar o tributo, participar de seus beneficios e admirar o seu governo*. A este extracto accrescenta o habil sinologo as seguintes palavras: «C'est à-dire en langage chinois, que sous son règne l'accès de l'intérieur de l'empire fut ouvert aux étrangers, et que l'attrait du commerce attira en Chine les marchands de tous les pays de l'Asie.» (Obra cit., vol. II, p. 15.)

A' vista disto parece que da circumstancia de pagar a cidade de Macáo um tributo ao imperador, não se segue que deixe de ser independente e de pertencer a Portugal, pois tambem a Corêa, apesar de fazer parte do imperio chinez, é governada por um rei independente, mas que todas as vezes que sobe ao throno, recebe a confirmação do imperador da China e lhe paga um tributo. (Vej. *Voyage à Peking par l'Ambassade Russe*. Tom 2, p. 95).

Com isto se ajusta o que diz o padre *Le Comte* na sua obra intitulada *Mémoire sur l'état présent de la Chine* (Paris 1696) na carta primeira dirigida a Mr. de Pontchartrain, que aqui copiâmos textualmente: *Pour ce qui regarde la Corée, le Tunquin et Siam, ils doivent à la vé-*

rité un tribut réglé à l'Empereur, qui outre cela en nomme les Rois, ou les approuve, quand ils prennent possession de la couronne, mais néanmoins tous ces états ont leur gouvernement particulier, et sont en effet très différents de la Chine.

§ IV.

FUNDAMENTOS PELOS QUAES PARECE EVIDENCIAR-SE QUE A CIDADE DE MACAU É CONSIDERADA PELOS CHINEZES COMO INDEPENDENTE E FÓRA DOS DOMÍNIOS TERRITORIAES DO IMPÉRIO

Uma concessão semelhaute á que os chinas nos fizeram de Macau não pode ser presentemente disputada com fundamento solido de direito, pois d'ella resulta a posse de mais de tres seculos, durante uma longa successão de diversas dynastias chinezas de interesses differentes, como foram a chineza propriamente dita, e a tartara, que hoje reina, as quaes consentiram que os portuguezes edificassem Macau e o fortificassem, levantando baluartes e fazendo tremular n'elles os estandartes nacionaes durante tantos seculos, tendo governadores e guarnição portugueza. Uma tão longa posse revestida com taes circumstancias, confere sem duvida á corôa de Portugal um direito senão eminente de soberania reconhecido pelos chinezes, pelo menos um muito especial sobre aquelle estabelecimento.

O seguinte facto praticado pelo imperador *Ching-Tsou*, da dynastia tartara, hoje reinante, parece demonstrar que os portuguezes e o seu estabelecimento de Macau eram considerados pelo governo chinez como sendo de uma natureza differente da dos outros estrangeiros.

Um dos fundamentos que este imperador allegou para se apossar da provincia de *Kontourg* (Cantão) foi que o principe que nella imperava, havia violado as leis do imperio, entretendo um commercio regular com os *Cabeças louras* (os hollandezes) e com os habitantes de *Linsoung* (os habitantes hespanhoes das Philipinas)¹. Os portuguezes, posto que não só commerciavam, mas até residiam em uma cidade por elles fortificada, não foram mencionados n'este edicto imperial, nem se allegou que as leis do imperio se achavam violadas pela circumstancia de possuirem elles n'aquelle territorio uma cidade em que se achavam de assento e fortificados. E' mais que provavel não fossem os portuguezes comprehendidos no sobredito edicto por ser o aferro aos antigos usos e precedentes um dos mais decisivos caracteres da nação e do governo chinez; alem de que as cidades que são encerradas, são unicamente as cabeças de provincia, ou aquellas que formam uma jurisdicção á parte.

☞ Parece tambem por esta ultima particularidade, que Macau, havendo os chinas levantado uma muralha nos limites d'esta cidade no anno XIV do reinado do imperador *Wan-Ly* com uma porta chamada do *Limite* ou do *Cerco*, da qual não é permitido aos estrangeiros passarem adiante,

(1) Remusat, *Nouveaux Mélanges Asiatiques*, tom. II, p. 30.

parece, torno a repetir, que Macau foi sempre considerada pelos chinezes como fazendo uma jurisdição separada.

Estas circumstancias adquirem muito maior peso em nosso favor, quando se considera o facto de que até o ultimo conflicto com a Inglaterra as differentes companhias dos diversos estados europeus não eram admittidas em Cantão, senão com a condição expressa que sua residencia alli em virtude dos regulamentos não poderia ser perpetua, se bem que na realidade o viesse a ser, pois que bastava que ellas a interrompessem, fazendo huma viagem temporaria a Macau⁽¹⁾; o que, em meu ver, augmenta ainda mais as provas de que os chinas consideravam a dita cidade como um logar que não pertencia ao imperio, e por isso que se achava fóra d'elle, não era sujeito aos sobreditos regulamentos⁽²⁾.

O que acontecia com os missionarios tambem contribue fortemente para consolidar a opinião de que Macau foi sempre considerada como independente e fóra do territorio da dominação chinesa.

O missionario *Matheus Ricci*, jesuita, foi a Macau em 1578 para de lá tratar de se introduzir no imperio por via de Cantão, aproveitando-se do privilegio que tinham os portuguezes de Macau de alli irem traficar. Partiu com effeito em companhia de um portuguez para Cantão, porém, não podendo conseguir de entrar na China, tornou-se outra vez para Macau. (*Biographia de Ricci*.) Só teve este missionario licença para entrar na China em 1583, em consequencia de haver desenhado um mappamundo chinez, no qual, conformando-se com a idéa extravagante dos chinas, representou a China no centro da carta, dando-lhe uma projecção contraria á exactidão. (Veja-se *Almagest*, nov. 1651, in fol., p. 49, e *Giro del Mondo*, no continuador de Pinelo, par. IV, f. 198.)

Ora se Macau fosse reputado parte integrante do imperio chinez pelo mesmo teor que Cantão, *Ricci* não teria podido residir na primeira d'estas cidades, nem tão pouco o Padre Rogeri que o acompanhava.

O missionario italiano *Intorcetta* partiu para a China em 1656 com 16 outros. Demorou-se em Macau para alli fazer os quatro votos de sua profissão, e entrou enfim no territorio chinez no 16.º anno do reinado do chamado *Chumichi*. (Vid. *Notice sur les Missionnaires*.)

Passarei ainda a mencionar outros factos, que me parecem offerecer outras tantas provas de que Macau é considerada pelos chinas como independente do imperio e fóra d'elle.

Quando se declarou uma perseguição geral contra os missionarios em 1664, o Padre *Intorcetta* e vinte e quatro dos seus companheiros foram mandados presos de Peking para Cantão. Fizeram estes vir de Macau outro religioso para ficar em prisão em logar do missionario, e o deputa-

(1) Remusat, *Obra já citada*.

(2) Na obra de Sir George Staunton, *Miscellaneous notices relating to China and our commerce intercourse, etc*, talvez se encontrem algumas passagens, que poderão servir de argumentos subsidiarios. Não tenho aqui esta obra, que foi impressa em 1822. Tenho apenas alguns extractos e uma analyse d'ella; e posto que este autor tenha traduzido o Codigo Penal dos Mandchous, não me consta que traduzisse ou compilhasse a legislação commercial.

ram a Roma ao geral. Em 1724 foi de novo proscripto o christianismo na China, porém a proscrição não se estendeu a Macau, conservando-se n'esta cidade intacto, como d'antes, o culto catholico, prova evidente da independencia d'ella, pois que, se fizera parte do imperio, a perseguição se estenderia aos padres que n'ella residiam, o que succedeu pelo contrario, achando-se elles alli postos a seguro d'ella, como o estariam nas demais possessões da corôa de Portugal, facto este que se corrobora ainda mais com o que aconteceu em 1736, réinando o senhor rei D. João V. Houve n'esse tempo outra perseguição dos chinas contra os missionarios, e o encarregado de negocios de França em Lisboa teve ordem da sua côrte para pedir á nossa, que houvesse de mandar ordem ao vice-rei da India para que este ordenasse ao governador de Macau de deixar residir n'aquella cidade os missionarios jesuitas francezes, que a ella se haviam acolhido em consequencia da sobredita perseguição. N'uma memoria que o sobredito encarregado apresentou sobre este assumpto, referia elle que o imperador havia obrigado os missionarios a retirarem-se para Cantão, cidade chinesa, e depois para Macau, *qui appartient aux portugais*, onde residiam havia dois annos, sem que ninguem os inquietasse; porém que o seu governo, receando que o governador da sobredita cidade os despedisse, pedia ao nosso governo as ordens de que já fizemos menção. (Veja-se Officio de Mr. de Montagnac e Memoria, vol. LXXI, fol. 27. Arch. dos Neg. Est. de França.)

Annuiu a este pedido o nosso governo, e Diogo de Mendonça Côrte Real, então ministro dos negocios estrangeiros, tendo communicado ao dito encarregado de negocios as ordens que sobre aquelle assumpto se expediam ao vice-rei da India por carta régia dada em 8 de maio do referido anno, ordenou a côrte de França ao encarregado agradecesse nos termos mais expressivos a Diogo de Mendonça, em nome de el-rei de França, a expedição das ditas ordens passadas a beneficio dos missionarios (1).

Citarei ainda outro facto de muito mais recente data, e vem a ser o seguinte: Quando em 1805 occorreu a grande perseguição contra os christãos em todo o imperio chinez e que o governo imperial mandou demolir os quatro conventos de Pekin, não foi a cidade de Macau involvida n'esta proscrição geral, e continuou a conservar intactos os seus conventos. Corroborarei esta materia com outros factos, que tendem igualmente a demonstrar que Macau foi sempre tido por independente e fóra dos dominios da soberania do imperador da China. Não tendo Portugal conseguido ser comprehendido na paz geral de Munster e reconhecido o seu novo soberano, por haver prevalecido a politica castelhana da rainha regente de França e do cardeal Mazarino, assentou este que, em consequencia da falta de assistencia em que Portugal se devia de achar, enviariam os castelhanos contra este reino todas as suas forças, e que o senhor rei D. João IV mal poderia n'aquelle apuro sustentar-se no throno; e nesta hypothese passou instrucções ao cavalheiro de Jant, que fóra no-

(1) Veja-se *Quadro Elementar das Rel. Pol. e Diplom. de Port.*, tom. v, p. 270 e nota 357.

meado para aquella embaixada, ordenando-lhe houvesse de apalpar o animo d'aquelle soberano sobre a determinação que tomaria, se por ventura viesse a perder Portugal.

Cumprindo com estas ordens, refere o enviado o que passára em uma curiosissima pratica que tivera com el-rei, e diz que lhe chegára elle a propôr de se transferir para o Brazil, e que el-rei, vindo entre outras cousas a falar da India, lhe dissera que os hollandezes lhe haviam tomado grande parte d'aquelles estados, e com particularidade Ceilão; que el-rei da Persia lhe tinha de fresco tomado Mascate, e o do Decan lhe fazia continuamente guerra; e *que os seus vassallos de Macau na China, entendendo que elle não estava em estado de os defender, se haviam posto debaixo da protecção do novo Principe Tartaro, com medo de cairem em poder dos hollandezes, que haviam por vezes tentado apoderar-se de sobresalto da cidade* ⁽¹⁾.

Do que se colhe que Macau era reputado independente pelos chinas, e considerado pelos hollandezes como uma cidade do dominio da corôa de Portugal, com quem estavam em guerra.

Em todo o tempo os estrangeiros reconheceram a soberania da corôa portugueza em Macau, do que poderia citar infinitos exemplos; limitar-me-hei porém ao seguinte: Mr. de St. Romain, embaixador de França junto a el-rei D. Pedro II, teve ordem da sua côrte para pedir á nossa passaportes e licença para quatro jesuitas francezes passarem à China por via de Macau, protestando que elles reconheceriam em toda a parte a soberania de Sua Magestade Portugueza, tanto no temporal como no espirital; e accrescentava o embaixador em seu officio de 28 de janeiro de 1685 as seguintes palavras, que fielmente aqui transcrevo: *De siam ils iront à Macáo ou en quelque autre lieu sur les frontières de la Chine, et là ils attendraient la permission et les ordres de l'Empereur Chinois pour entrer dans ses états et se rendre a sa Cour* ⁽²⁾.

Alem d'estas provas da independencia da cidade de Macau, tenho tambem por incontestavel a seguinte: Os portuguezes não só edificaram egrejas em Macau, mas até mesmo conventos, onde os religiosos viviam em communidade. Ora, se o fizeram sem preceder o consentimento dos chinezes, este facto só por si é um argumento que prova com toda a evidencia que os portuguezes tinham e teem alli um dominio independente, e que aquelle territorio pertence á corôa de Portugal, pois se pelo contrario aquella cidade fosse pertencente ao imperador da China, só se poderiam edificar as ditas egrejas e conventos em virtude de um tratado feito com os chinas, e por concessão e consentimento d'elles, como o fez a Russia em 14 de junho de 1728, estipulando-se no artigo 5.º do tratado celebrado entre o embaixador conde Uladislavitch e os ministros do imperador da China que os russos occupariam d'alli em diante em Pekin o *Kouam*, e que se edificaria uma egreja para elles com assistencia do governo chinez, etc.

⁽¹⁾ *Quadro Elementar*, tom. IV, P. II, p. CL.

⁽²⁾ Documento que darei na secção XXVIII do *Quadro Elementar*, que deve encerrar as nossas relações com a Asia.

A leitura do que se passou na commissão nomeada por decreto de Sua Magestade de 25 de maio de 1838 para examinar os negocios de Macau, á qual se franquearam os documentos do Archivo da Marinha, ainda mais me fortifica na opinião de que é Macau uma cidade independente. O relatorio e parecer que a sobredita commissão fez subir á presença de Sua Magestade a Rainha em 24 de julho do mesmo anno, comquanto fosse mui circumstanciado na parte legislativa e na das attribuições da camara d'aquella cidade, não se explica sobre a natureza das relações que subsistem entre os chinas e os portuguezes, contentando-se sómente com fazer menção da existencia d'ellas, sendo os benemeritos membros d'ella mui sensatamente de parecer, que o estabelecimento de Macau, tendo sido desde a sua primeira origem de uma indole mui particular, esta imprimiu desde logo um character mui especial á sua legislação, e que por conseguinte se não devia regular pelos principios e divisão dos poderes estabelecidos na Carta Constitucional. Do silencio da commissão infiro que seus benemeritos membros não encontraram nos Archivos da Marinha noções precisas sobre o assumpto que nos occupa, ou que talvez assentaram era esta materia alheia do ponto principal para que ella tinha sido creada. E todavia no artigo 29.º das providencias propostas pela sobredita commissão vejo que ella propoz, que *o caso de morte de china fosse exceptuado da forma de processo por jurados*. Citei esta parte do parecer da commissão, que transcrevo dos *Annaes Maritimos e Coloniaes*.

«A commissão sente ver-se obrigada a exceptuar da lei commum dos jurados um caso que, se a esta tambem fosse deixado, poderia pelo seu muito singular character e extraordinaria gravidade pôr em risco a paz e segurança da cidade de Macau; este caso é o da morte de china, de que *as leis especiaes por este mesmo fundamento teem de longo tempo feito um caso excepcional*; a commissão, vendo esta excepção desde tão remota epocha consagrada nas leis e por ellas respeitada até aos ultimos tempos, não ousa expôr a tranquillidade dos moradores d'aquella cidade e a propria conservação de um estabelecimento tão valioso e ainda hoje tão invejado dos estrangeiros, introduzindo uma innovação até o presente rejeitada pela legislação do mesmo estabelecimento; a commissão pois, á vista de tão ponderosos motivos, é de parecer que o caso de morte de china, pelo menos todas as vezes que houver perigo de expôr a felicidade e ordem publica do estabelecimento, ou a sua conservação em o numero das possessões portuguezar, deve ser julgado em uma junta de justiça.»

Posto que a commissão nos tenha deixado na ignorancia das *leis especiaes que de longo tempo teem feito um caso excepcional da morte de china*, leis cuja letra e disposições seria relevante conhecer-se, por isso que ellas derramariam grande luz sobre o assumpto a que este paragraho é consagrado, comparando o disposto no artigo 29.º concernente á composição da junta de justiça, proposta pela sobredita commissão, e composta do governador como presidente, do juiz de direito como relator, do procurador da cidade, do substituto do juiz de direito, do delegado do procurador regio, e dos dois militares mais graduados em serviço em Macau, com o que leio de um processo feito em 4 de março do anno

passado de 1844 em Hong-Kongo, quer-me parecer que d'esta comparação resulta mais uma prova em favor do direito da soberania e independência da corôa de Portugal no territorio de Macau.

Comquanto seja complicadissima a legislação colonial dos inglezes, e diversa pela differença que elles fazem entre as colonias adquiridas por tratados e cessões e as que são consideradas como proprias da corôa, como se vê mui particularmente nas excellentes obras de Clark, *A Summary of colonial Law*, e na de Montgomery Martin; pelo processo que passo a relatar parece entender-se que os inglezes reputam Hong-Kong por uma colonia da corôa, para as quaes o soberano tem a faculdade de legislar e de promulgar leis differentes da legislação e estatutos propriamente inglezes, assim que se acha em paridade com Macau.

Isto posto, na publicação intitulada *Nouvelles Annales des Voyages*, do mez de junho de 1844, se acha escripto o seguinte: «On écrit d'Hong-Kong le 4 mars. Sir Henri Pettinger et le Major Général Aquilar, Vice-Gouverneur, ont ouvert aujourd'hui la cour de session criminelle, qui est en même temp cour d'Amirauté. Les affaires de vol furent jugées sommairement par les magistrats inférieurs; ensuite deux causes, l'une d'assassinat, l'autre de meurtre, ont été l'objet de débats solennels. Les accusés déclarés coupables par un Jury mi-parti d'anglais et de chinois ont été condamnés, l'un à la peine capitale, l'autre à la déportation.»

Se pois em Hong-Kong, cidade que o imperador da China cedeu á Inglaterra em virtude de um tratado, e que portanto ninguem duvida que seja presentemente do dominio da corôa de Inglaterra, os casos crimes são julgados por um jury metade inglex, metade chinez, quem duvidará que Macau é pertencente á corôa de Portugal, vendo em casos identicos, e até mesmo na de morte de china, serem os réus sentenciados por uma junta inteiramente composta de funcionarios portuguezes, sem embargo de ser aquelle caso por sua gravidade digno de toda a ponderação, por se interessar na decisão d'elle a paz e a conservação da mesma cidade?

Taes são os argumentos que se podem fazer em favor do abono de nossos direitos ao estabelecimento de Macau, na falta deploravel de documentos primordiaes que ponham em luz tão importante questão.

§ V.

DAS RELAÇÕES DIPLOMATICAS QUE TEMOS TIDO COM A CHINA

No § I aponteí quaes foram as relações que primordialmente tivemos com o imperio da China, e a confusão e escuridade com que hão sido relatadas por nossos escriptores; agora farei summariamente menção d'aquellas de que encontrei noticia, posteriores ao seculo xvi, e são ellas as seguintes:

Em maio de 1600 foi o Padre Ricci, acompanhado do Padre Pantoja, como embaixador portuguez ao imperador da China, a quem offereceu varios presentes em nome de el-rei de Hespanha, na qualidade de soberano que então era de Portugal, e segundo alguns autores foi o dito embaixador muito bem recebido pelo imperador.

Restituída a corôa a seus legitimos soberanos, mandou el-rei D. João IV Antonio Fialho Ferreira a Macau, significar aos moradores d'aquella cidade a sua exaltação ao throno, em cuja noticia assignalaram-se os moradores nas demonstrações de satisfação e alegria; e alem do grande donativo em dinheiro que logo mandaram a Lisboa, forneceram duzentas peças de artilheria de bronze, que foram remetidas nas monções que se offereceram⁽¹⁾. Este facto, que nos é relatado pelo conde da Ericeira, nos faz ver de que importancia era aquella colonia, particularmente pela singularidade de poder dispôr de um material de guerra de tanta monta, o que não poderia haver feito senão fôra independente dos chinas. Por fatalidade, referindo-nos o sobredito escriptor este notavel acontecimento, nada mais diz que venha ao nosso proposito.

Em 1668 mandou el-rei D. Affonso VI um embaixador á China, o qual foi bem recebido do imperador, e alcançou d'aquelle soberano varias liberdades para o exercicio da religião e facilidades para o commercio. O autor que escreveu esta noticia não nos disse em que obra a encontrára, para podermos n'ella verificar se aquella embaixada havia sido acompanhada de alguma particularidade concernente ao assumpto de que estamos tratando. Em 1680 affirma o autor francez da *Géographie Commercante* que os portuguezes fizeram um tratado com a côrte de Pekin, em virtude do qual foram excluidas do commercio da China todas as demais nações da Europa, tendo unicamente os portuguezes o privilegio de traficar n'aquelle imperio, accrescentando que aquella exclusão durára até o anno de 1685 tão sómente. Apesar das investigações que fiz, não me foi possivel descobrir até agora semelhante tratado.

Em 1722 mandou o imperador da China um riquissimo presente a el-rei D. João V, presente que foi avaliado em 300:000 cruzados⁽²⁾, e o embaixador chinez teve a sua primeira audfencia em 22 de dezembro do mesmo anno⁽³⁾.

Constava o presente do imperador de sessenta caixas; e o embaixador apresentou a el-rei sete perolas avaliadas cada uma em 14:000 cruzados; e entre as cousas de que se compunha o presente, vinham flores artificiaes que o imperador havia feito por suas proprias mãos⁽⁴⁾.

Em consequencia do que, mandou o senhor rei D. João V, em 1725, a Alexandre Metelo de Sousa e Menezes com o character de embaixador ao imperador da China, com um presentê do valor de 150:000 cruzados⁽⁵⁾, que consistia em varios cofres de veludo bordados de prata e de oiro, cheios de brocado de oiro de Lyão, bellissimas mesas de marmore e mosaico, um lustre magnifico fabricado em Roma,

(1) O autor do *Portugal Restaurado*, referindo-nos esta particularidade, guardou silencio sobre a questão essencial, a saber: se por esta occasião mandou o senhor D. João IV embaixador á China.

(2) Officio inedito do ministro de França em Lisboa, datado de 17 de novembro deste anno, o qual tenho em meu poder.

(3) Officio do mesmo e da mesmo data.

(4) Officio do sobredito de 29 de dezembro do referido anno.

(5) Officio do dito de 27 de março do anno supra.

e muitas caixas de joias e outras de tabaco feitas em Paris e em Londres (1).

Em 1751, no mez de dezembro, nomeou el-rei D. José por embaixador ao imperador da China a Francisco de Assis Pacheco, provedor de Beja (2), e o mandou partir para Macau em uma nau de guerra. Da viagem deste embaixador escreveu uma noticia José Freire de Montarroyo Mascarenhas, que correu impressa em Lisboa em 1753.

CONCLUSÃO

Do que fica exposto se vê que somos desgraçadamente obrigados a supprir com argumentos historicos a falta de documentos primordiaes do direito convencional entre Portugal e a China, pelo que diz respeito á posse da cidade de Macau.

A questão de saber-se qual seja o verdadeiro direito que temos a esta cidade, onde em 1841 era a nossa população de 4:788 individuos e a chinesa de 20:000, é por extremo complicada e involta em escuridade, e por esse mesmo motivo é summamente importante no momento actual do estabelecimento dos inglezes naquelle imperio, e da abertura do commercio ás demais nações, elucidal-a, discutil-a, levando á maior evidencia o direito que nos assiste á posse d'aquelle territorio e cidade, afim de se evitarem agora e sempre as infalliveis contestações, que a rivalidade commercial das nações que para alli concorrerem, ha de de necessidade suscitar-nos com o governo e autoridades chinezas, já que infelizmente os senhores reis de Portugal, na epocha em que fomos a primeira potencia maritima do globo e quando as nossas armadas faziam tremer a China, se descuidaram de assegurar a possa de Macau por tratados formaes e obrigatorios, na prudente previsão do futuro, e do eclipse que com o andar dos seculos experimenta infallivelmente toda a gloria, por mais bem fundada que seja.

Conviria, pois, proceder-se a longas investigações, para se fazer uma monographia sobre este assumpto, com a qual se pozesse em evidencia esta questão. Dever-se-hia examinar:

1.º Qual seja a natureza da legislação e da pratica na China em materia de aquisição e posse de propriedades territoriaes, e até que ponto e com que condições podem os estrangeiros possuir terras no imperio, dentro de cujos limites vivem effectivamente povos de diversas raças, que são, se me não engano, reputados estrangeiros. Varias noticias arabes, tiradas dos manuscriptos de *Massoudy* em 1718 pelo sabio orientalista *Renaudot*, provam que não foi só aos portuguezes que os chinas concederam licença para assentarem morada nas terras do imperio. No seculo VIII da nossa era os arabes tinham na China varios estabelecimen-

(1) *Gazeta de França*, d'este anno, pag. 43.

(2) Archivo dos negocios estrangeiros de França. Offició de 29 de fevereiro de 1752 do ministro francez, o qual dizia havia el-rei D. José mandado aquella embaixada, por ser assim estylo em todas as mudanças de governo.

tos, e tão consideraveis eram elles que os imperadores lhes outorgaram de nomearem um cady para administrar-lhes justiça; quando porém estes povos começaram a derramar-se por Africa, os estabelecimentos que possuíam no *Celeste Imperio* foram pouco a pouco decaindo, até de todo desaparecerem.

2.º Seria mister extrahir-se dos grandes Annaes chinezes as noticias que se encontrassem das nossas relações com esses povos, e o que d'elles constasse respeito a ajustes de paz e de commercio comnosco celebrados, e finalmente tudo quanto fosse relattvo ao nosso estabelecimento de Macau, e quaes fossem as verdadeiras concessões que dos chinas alcançamos. Na magnifica collecção de livros chinezes que possui a Bibliotheca real de Paris, existe a maior parte da sobredita collecção dos Annaes, e alem d'isto a historia dos povos estrangeiros. Abrangem os Annaes um periodo historico immenso, e são tão minuciosos que o celebre sinologo Remusat se exprime a este respeito nos termos seguintes:

«Les historiens de la Chine dont la succession non interrompue embrasse une série de 25 siècles, n'ont jamais négligé de recueillir, sur les contrées voisines de cet empire les renseignements qui pouvaient se rapporter à l'histoire et à la géographie; ils ont même formé de ces renseignements des collections qui renferment en réalité les chroniques complètes de la haute Asie depuis deux mille ans. Il n'y a que ces recueils où l'on puisse chercher la solution d'une foule de questions historiques.»

3.º Cumpriria que se examinasse se os chinas estabelecidos em Macau pagam impostos ao imperador, e se nos documentos financeiros que o governo chinéz publica todos os trimestres, se faz menção de Macau, pois em a noticia estatistica sobre a China publicáda no *Asiatic Journal*, de setembro de 1825, pag. 284, não vejo aresto algum a este respeito.

4.º Devem-se examinar por miudo as cartas dos missionarios a começar do anno de 1517, e a parte historica das bullas dos Papas relativas a Macau e á China, e as obras dos Padres Premare, Gaubil, Amiot, Du Halde, Muilla, Le Comte; Magalhães Kirker na sua *China illustrata*; Trigaut, *Regni chinensis descriptio*; Theoph. Spirelii, *De Re litteraria sinensium commentarius*; o nosso Semedo na sua *Relação da China*, a Relação da mesma pelo moscovita Nikiposa; a *Sina et Europa* de Preyelius; o *Atlas Sinicus* de Martinius; os livros x e xi da obra do Abbade Grosier relativos ao imperio da China; o *Tratado das cousas da China* com suas particularidades, etc., escripto por Fr. Gaspar da Cruz, que passou á India em 1548, que se imprimiu em Evora em 1570 e foi reimpresso em Lisboa em 1820. Deve-se tambem buscar a obra que no seculo xvi escreveu sobre a China o nosso compatriota Francisco Ferreira Sarmento, e consultar as excellentes *Mémoires sur les relations politiques des princes chrétiens avec les Empereurs Mongols*, nas Memorias da academia real das inscrições e bellas letras, tomo vi e vii, e o grande numero de rescriptos, decretos e instrucções dos imperadores chinezes publicados pelo celebre Padre Amiot.

5.º Deve-se examinar e extrahir quanto se encontrar ácerca de Ma-

cau nos livros do registo da India, que se recolheram á Torre do Tombo no reinado de el-rei D. José.

6.º Deve-se igualmente extrahir da secretaria da marinha o que alli constar ácerca das relações dos portuguezes de Macau com os chinas, se bem que em geral os documentos dos archivos de nossas secretarias são de data recente, não havendo nenhum anterior a 1755; mas, segundo me recorde, existem infinitos em um grande deposito no *Pateo das Vaccas*, que pertencem ás antigas secretarias.

Quanto ao que os estrangeiros hão escripto ácerca de Macau, é sobremaneira insignificante, salvo o que se poder encontrar nas obras classicas dos missionarios; tudo o mais é superficial e cheio de falsidades, sendo um dos peiores La Place na obra intitulada *Voyage autour du monde*.

Era a minha tenção, quando estivesse para publicar a secção xxviii da minha obra, isto é, a ultima parte d'ella, de fazer traduzir dos grandes Annaes chinezes o que alli houvesse que nos fosse relativo, e miudamente não só as obras impressas que acima cito, mas tambem as manuscritas; mas, como antes de chegar á meta deste meu trabalho tenho de concluir a publicação de nossas relações com as potencias da Europa, seria por isso conveniente (se o negocio de que se trata podesse soffrer demora, sem detrimento, de alguns mezes) fazer-se um trabalho especial sobre o nosso estabelecimento de Macau, o qual serviria de base e de fundamento de direito, e ao mesmo tempo de guia para as negociações que por ventura se devessem tratar com a China.

Paris, 4 de julho de 1845.

Tradução da Memoria lida pelo Visconde de Santarem, na sessão da Sociedade Geographica de Paris, de 7 de março de 1845. = Parte 1.^a [a]

Em todo o decurso dos dez seculos da idade media, convem a saber: desde o seculo v até xv todos os cosmographos da Europa, todos os historiadores, todos os geographos mostraram em seus escriptos, que nenhum conhecimento tinham nem do prolongamento e verdadeiro contorno da Africa, nem das costas occidentaes, e meridionaes deste vasto continente aiém do cabo do Bojador. No decurso destes dez seculos todos os auctores tiveram por certo que as zonas intertropicaes, e principalmente a torrida eram inhabitadas, e os cosmographos da Europa não vieram a saber com certeza que esta parte do mundo era povoada, senão depois dos descobrimentos dos portuguezes. Por outra parte, para se ver em que estado de ignorancia se achava a Europa no concernente ao conhecimento do planeta em que habitamos, não ha mistér mais que lançar os olhos sobre o 22.^o mappamundi, que havemos dado em o nosso Atlas, desde o de Cosmas até o de Pedro d'Ally: não é mistér mais que confrontar estes 22 monumentos com um mappamundi, desenhado depois dos descobrimentos dos portuguezes: para se vir no conhecimento da immensa revolução scientifica, effeituada pelos brilhantes descobrimentos dos navegantes d'esta nação, na geographia e na hydrographia. Para se reconhecer a exactidão de todos estes factos basta examinar um por um todos os portulanos anteriores aos descobrimentos dos portuguezes, e comparalos com os que foram posteriormente desenhados. Esta comparação, e o estudo de mais de trezentos auctores, e de mais de cem cartas e monumentos geographicos, mencionados na nossa obra, sobre os descobrimentos africanos, nos conduziram ás seguintes conclusões.

1.^o Que antes da passagem do cabo Bojador por Gil Eannes (1433-1434), nenhuma nação da Europa tinha conhecimento da costa de Africa, situada alem do dito cabo, e as noções que possuiam do interior do paiz e de alguns pontos visinhos da costa, a começar do dito cabo, lhes tinham vindo das relações que existiam com os mouros e arabes dos portos de Africa septentrional, e com os de marrocos (¹).

[a] Publicada no «Diario do Governo», n.^o 209, de 5 de setembro de 1845 e remetida na mesma occasião em que o auctor enviou a Memoria sobre Macau.

(¹) Vid. *Recherches*. §§ V, X e XV.

2.º Que antes dos descobrimentos feitos pelos portuguezes passado o cabo do Bojador, o prolongamento desta parte da costa faltava em todas as cartas historicas e hydrographicas, e em todos os portulanos, prova evidentissima de que a dita costa e portos eram desconhecidos dos cosmographos da Europa; e não haviam sido explorados pelos navegantes desta parte do mundo no decurso da idade media ⁽¹⁾.

3.º Que antes da passagem do dito cabo pelos portuguezes, e dos descobrimentos que della resultaram, os tractados de cosmographia, o estado dos conhecimentos geographicos, e todos os monumentos anteriores á sobredita passagem, se acham em perfeita harmonia com a cartographia, e provam de uma maneira peremptoria, que esta parte de Africa descoberta pelos portuguezes era desconhecida dos europeus ⁽²⁾.

4.º Que em favor destas provas militam tambem as que dimanam das relações dos primeiros exploradores portuguezes, e da de Cadamosto, as quaes declaram unanimemente que não encontraram, passado o dito cabo, o menor vestigio, que podesse dar-lhes o mais leve indicio de terem sido aquellas paragens visitadas anteriormente por algum navegante europeu ⁽³⁾.

5.º Que não foi senão depois que os portuguezes, havendo dobrado o Cabo do Bojador, e tendo descoberto e explorado os diversos pontos da Africa, e as bahias e rios, os desenharam em suas cartas marinhas, que as outras nações da Europa começaram a ajuntar ás suas os mesmos desenhos, servindo-se da nomenclatura hydrogeographica portugueza, sendo provado e notorio, que antes dos descobrimentos dos portuguezes as sobreditas cartas não offerciam um só nome que fosse europeu. Que sobre esta materia todos os cosmographos das diversas nações da Europa estão de tal modo concordes, que pondo-se em ordem chronologica as cartas posteriores á passagem do Cabo Bojador vê-se claramente que os cosmographos das diferentes nações da Europa, completaram as suas ajuntando-lhes a demarcação das cartas, e a nomenclatura hydrogeographica, á proporção que os exploradores portuguezes iam descobrindo novas terras, e as iam marcando em suas cartas marinhas ⁽⁴⁾, prova indubitavel da prioridade dos descobrimentos feitos pelos maritimos desta nação, prova que se achou em harmonia com as relações dos maritimos portuguezes que aportaram primeiro nestas paragens, os quaes não encontraram nos portos da parte occidental da Africa, nem memoria nem tradição, que podesse fazer-lhes crer que houvessem sido anteriormente visitadas por outra qualquer nação da Europa.

Assim que, na historia dos descobrimentos portuguezes tudo é certo, tudo é confirmado pelo testemunho e pelas relações dos viajantes e historiadores contemporaneos, tudo é estribado em factos indubitaveis, fa-

(1) Ibi § X.

(2) Ibi § X, confrontado com a Introdução.

(3) Ibi § VII, p. 62 e 63.

(4) Vid. *Recherches*, § XII.

ctos que dilataram de um modo maravilhoso os limites da geographia positiva; que enriqueceram a sciencia; que se verificaram com certeza e de uma maneira que exclue toda a duvida, e que se acham na harmonia mais perfeita, quando se examinam segundo as regras da critica, com as chronicas, e com os escriptos dos auctores que os presenciaram, e com a cartographia de todas as nações.

No intervallo de um seculo, a saber: desde o seculo xv até o seculo xvi vê-se descobrirem os portuguezes as ilhas da Madeira e de Porto Santo, o archipelago dos Açores, todas as costas africanas, passado o cabo do Bojador, dobrar o da Bôa-Esperança; descrever e occupar em seu vasto circuito as costas de Africa, estender o seu imperio na Asia sobre mais de 8:000 leguas; dar leis a 33 reinos, que elles obrigaram a se reconhecerem tributarios da Corôa Portugueza, e ao mesmo tempo dilataram o seu Imperio por toda a India, e desde a costa occidental da Africa até a península de Malaca e as Molucas e assegura-lo com uma serie de praças fortes e de feitorias, ao passo que descobriam por meio de expedições successivas a maior parte oriental do novo continente, de sorte que de 360 grãos, conforme dizia um escriptor francez⁽¹⁾ em que se divide o circulo da terra, mais de duzentos considerados em relação á longitude se achava debaixo da dominação dos portuguezes.

Os resultados destes descobrimentos foram pasmosos, elles dilataram a esphera dos conhecimentos da geographia physica do globo, e da hydrographia, a elles é devedora a Europa de infindas obras que a instruíram das linguas, usos e costumes de um sem numero de nações, algumas das quaes eram totalmente desconhecidas. Aos descobrimentos dos portuguezes deve a Europa civilizada 12 grammaticas e 17 dictionarios de linguas orientaes compostas por auctores da mesma nação e 221 obras de viagens, hydrographia, historia, cultos, usos e costumes de diferentes povos do Oriente e da Africa.

Todos os auctores contemporaneos de todas as nações da Europa certificaram estes factos nas obras que foram dadas á luz no seculo prodigioso da restauração das lettras, e das sciencias; todos apregoaram estas viagens dos portuguezes como outros tantos descobrimentos reaes; todos os Soberanos, todos os governos desse tempo os declaram por taes; não houve uma só pessoa que tivesse a lembrança de disputar ao povo portuguez a gloria que d'alli lhes cabia, e todavia estes descobrimentos considerados como taes na realidade pelos contemporaneos e reputados por elles outros tantos factos certos, veridicos, indubitaveis, são appellados por um escriptor de nossos dias uma simples serie de reconhecimentos!⁽²⁾

Dever-se-hia pensar que o escriptor que se atrevia a caracterisar de simples reconhecimentos aquelles mesmos factos que os que os presenciaram intitularam concordemente verdadeiros descobrimentos tinha deparado casualmente com documentos authenticos, cartas ou quaesquer

⁽¹⁾ Boismeslés Hist. de la Marine, t. 11, pag. 38.

⁽²⁾ Vid. L'Afrique dans l'Univers Pittoresque, 1844.

outros monumentos anteriores aos seculos em que aquelles factos se passaram nos quaes se achava provado, clara e indubitavelmente que aquellas terras haviam sido descobertas por outra nação da Europa, a qual havia tomado dellas posse, e arrumado-as em suas cartas marinhas.

Não é porem assim, nenhuma das condições desta supposição se acha verificada; alguns leves indícios, se é que assim se podem appellar, e obscuros e problematicos, como mostraremos a seu tempo são transformados em factos, e em descobrimentos reaes e effectivos, de tal arte, que segundo um systema da natureza deste, o que é vago e problematico, aquillo que uma discussão profunda dos mesmos textos e fontes derriba por terra seria, a adoptar-se a opinião do auctor, o que se deveria caracterisar com o nome de verdadeiros descobrimentos, e o que é certificado por todos os auctores contemporaneos e pela realidade dos factos mais notorios, como os que acima mencionamos, o que foi util á sciencia dilatando a esphera delle; aquillo emfim que mudou a face do commercio, que poz o antigo mundo em contacto com as regiões novamente descobertas, nada mais seria do que *méros reconhecimentos!!!*

Ignoramos qual será o juízo que os sabios hão de fazer da sentença que se ha proferido muitos seculos depois das navegações dos portuguezes, porem, entretanto pelo que nos diz respeito continuaremos a sustentar o que Azurara, Ruy de Pina, Resende, Cadamosto, Pedro Martyr, Schedel, Behain, Colomb, Toscanelli, o celebre Le Page, Las Casas, Bernaldes, Manard, Schoner e um sem numero de auctores do xv seculo hão unanimemente proclamado no concernente aos descobrimentos portuguezes, o que a cartographia, a relação dos factos e um grande numero de documentos unisonos nos estão certificando.

Applicaremos a esta innovação que se pretende introduzir na historia da geographia o que disse o sabio mais illustre de nossos dias, fallando dos descobrimentos. (Examen critique, Tom. 11.º p. 31.)

Só quando as primeiras impressões já não teem a mesma força, é que se começam a escutar as causas que abriram a porta ás grandes conquistas do entendimento. Neste trabalho os odios nacionaes, o maligno prazer de destruir o que fazia o encanto de outrem, e sobre tudo a falta de uma boa critica historica dá muitas vezes uma certa importancia a factos não provados, a creações conjecturaes, que não são fundadas em raciocinio scientifico.

O nosso sabio consocio fundando-se n'uma passagem de Barros, auctor do seculo xvi, e cotejando-a com outra das relações da viagem de Bethencourt, disse na memoria que leu na sociedade geographica que os portuguezes se não atreviam a affastar-se das costas, quando já os normandos navegavam no mar alto, e iam ás Canarias.

Contradictoriamente a esta asserção nós provaremos com os textos e com os factos que um sem numero de documentos historicos anteriores a Barros provam o contrario; mostraremos que do proprio texto da relação de Bethencourt se evidencêa tambem o contrario; mostraremos finalmente com documentos authenticos que os portuguezes foram ás Canarias pelo mar alto 71 annos antes da expedição de Bethencourt. Porém antes de entrarmos nesta discussão faremos observar ao nosso sabio con-

socio que é bem estranho que, para detrahir a gloria que com tanta justiça compete á nação portugueza em beneficio dos normandos, elle tenha feito justamente escolha de uma expedição que nada mais foi que uma cabotagem, como passamos a demonstrar. Com effeito Bethencourt partiu da Rochella no 1.º de Maio de 1402, e como nas alturas da ilha de Ré lhe fossem os ventos contrarios «*ils adresserent leur voyage*, diz a relação, *en Espagne, et arrivèrent un port de Vivicos (Vivero) ou ils restèrent 8 jours.*»⁽¹⁾ Alli se lhe amotinou a equipagem por tal maneira que a viagem esteve quasi desfeita. De Vivero foram costeando até á Corunha onde se demoraram de novo, depois diz a mesma relação: «*Mr. de Bethencourt et sa compagnie prindrent leur chemin, et quand ils eurent doublé le cap Finis-terre, ils suivirent la costière de Portugal* (note-se bem esta passagem) *jusques au cap de S. Vincent, puis reployèrent, et teindrent le chemin de Seville, et arrivèrent un port de Cadix qui est assez près du détroit de Marroc, et il y séjournèrent longuement.*»⁽²⁾

Por esta relação se está claramente vendo que Bethencourt foi sempre costeando até Cadix. Outra passagem no-lo prova ainda com mais evidencia, e vem a ser a em que se diz que os marinheiros perderam o animo, quando foi mister fazerem-se ao largo, o que é uma prova de que não andavam acostumados a afastarem-se das costas.

E' esta passagem a seguinte: «*Les mariniers mens de mauvais courages discouragèrent tellement toute la compagnie, en disant qu'ils avaient peur.*»

Foi de Cadix que elles se fizeram á véla para as Canarias. Ora se compararmos as viagens anteriormente feitas ás Canarias pelos portuguezes, e as que naquelle mesmo tempo faziam os hespanhoes, com o que se contem na relação de Bethencourt, ver-se-ha palpavelmente que aquelle gentil-homem normão foi a Cadix e a Sevilha para se informar da carreira que devia seguir, e que necessariamente devia alli prover-se de pilotos e marinheiros hespanhoes para proseguir sua derrota. Mas dir-nos-hão que isso nada mais é que uma méra probabilidade; responderemos que para todo aquelle que examinar esta particularidade, despido de todo o estranho affecto, que esta probabilidade se converte em certeza, quando pelo decurso da mesma relação se vê, que foi com marinheiros hespanhoes que Bethencourt aportou ás Canarias, e o que é mais com navios da mesma nação. Com effeito, se elle havia perdido nos portos de Hespanha, por dissensões e outras causas, duzentos marinheiros, como se acha escripto na sobredita relação, «*devant que la nef partit de l'Espagne pour traverser ès îles de Canarie*»⁽³⁾, como seria possível que proseguissem viagem, se não augmentassem em Cadiz a companhia? Com isto concorda o que se lê em outro logar da relação a pag. 20, que uma das náus, chamada Tranchemare, era commandada por Fernand Ordo-

(1) Relação cit. pag. 6 a 7.

(2) Ibid, Cap. 2.º, pag. 9.

(3) Vid. cap. IX da citada relação.

gues, e outra chamada Morelle, por Francisco Calvo, ambos evidentemente naturaes de Hespanha, pelo mesmo theor que o commandante de mais outra que se chamava Ximenes. Além dos marinheiros hespanhoes versados naquella carreira, de que os normandos se ajudaram para ir ás Canarias, viu-se Bethencourt na indispensavel necessidade de se fazer acompanhar de interpretes da mesma nação, como foi um certo Affonso e sua mulher, por nome Izabel, os quaes, diz a relação, *le Sieur de Bethencourt avait amenez pour être leur trachement en l'île de Xancelat* (1).

A' proporção que vamos lendo esta relação, vamos vendo mais ou menos os hespanhoes figurarem nesta expedição normanda; e a mesma relação nos ministra argumentos convincentes, de que muito antes do anno 1402 os portuguezes e os hespanhoes haviam frequentado aquellas ilhas. «*Les Canaries disaient* (são as proprias expressões dos capellães de Bethencourt) *comme les Espagnols étaient descendus à terre*; em outro lugar dizem os mesmos que foram ter a certa povoação chamada *La Grande-Aldée*, palavra evidentemente portugueza. Observaremos tambem que Bethencourt, em vez de levar de Cadiz interpretes genovezes, quiz antes levar de preferencia hespanhoes, bem que com facilidade podesse levar dos primeiros, pois delles faz menção a pag. 10.

O sabio auctor a quem respondemos sustenta que Bethencourt levára de França os interpretes de que acabamos de fallar, mas lendo com toda a attenção o capitulo em que delles se faz menção não encontramos uma só phrase ou palavra em abono da sua asserção, antes pelo contrario de seu contheudo se colhe que elle os tomou a bordo em Cadiz.

Chegados que foram ás Canarias, voltam-se os Normandos para Hespanha como está escripto na relação a p. 7: *Ils cinglerent tant qu'ils vindrent en Espagne* e dirigem-se a El-Rei que se achava então em Sevilha, e logo depois nos diz que o hespanhol Francisco Calvo, que tinha chegado em breve das Canarias, se preparou para voltar *devers Gadifer* que lá tinha ficado. (Ibi p. 44.) No cap. 25 p. 45 vemos mais outra não hespanhola chegar a Cadiz vindo das Canarias. Fernand Ordognes leva para Aragão *la nef et tout le fardage et prisonniers*. Emfim o proprio Bethencourt faz homenagem a El-Rei de Hespanha (Ibi p. 46) e o Monarcha manda, a seu requerimento, armar um navio, e dá-lhe algum dinheiro. (Ibi. p. 49.)

Segundo as passagens que acabamos de citar, e as particularidades nellas mencionadas é evidente, que todos os elementos desta expedição foram propriamente hespanhoes, de sorte que se adoptassemos a engenhosa distincção da nova theoria do nosso sabio consocio, poderiamos com toda justiça e verdade asseverar, que a expedição de Bethencourt debaixo do ponto de vista politico, nada mais fôra do que uma expedição hespanhola, e o que mais é, que viria tambem a sê lo, debaixo do ponto de vista scientifico, pois que segundo acabamos de vêr, elle tinha a bordo de seus navios marinheiros hespanhoes, e hespanhoes eram os que os commandavam.

(1) Ibi. p. 25.

Temos provado, e é constante pois, que os Normandos não se engolfaram no alto mar, senão depois de terem estado em Cadiz; que quando voltaram para Hespanha em vez de se fazerem ao mar foram navegando ao longo da costa de Marrocos.

Que os Normandos foram de Cadiz ás Canarias conduzidos pelos hespanhoes, differentes logares e passagens da relação dos Capellães de Bethencourt no-lo estão revelando; a pag. 74, dizem os ditos Capellães o seguinte: «*Les Espagnoles qui étaient maistre de la barque*» e na mesma pagina se encontra uma prova de que os proprios Normandos sabiam que os portuguezes e espanhoes haviam frequentado antes delles as Canarias, pois que nella se acham as seguintes palavras: «*Nous avons trouvé le testament des frères chrétiens qu'ils tuèrent ore à douze ans, qui étaient 13 personnes, ils y avaient demeuré 7 ans*». Assim que segundo a propria declaração dos Capellães de Bethencourt haviam as ditas ilhas sido visitadas pelos hespanhoes em 1384, perto de um seculo depois da expedição portugueza de Affonso IV. Tudo nos está delatando na relação dos sobreditos Capellães de Bethencourt que foi com auxilio dos hespanhoes que os normandos effectuaram esta exploração das Canarias assim quando elles referem que os marinheiros depois de haverem feito uma excursão naquelle archipelago voltaram outra vez para a ilha de Lançarote, concluem dizendo: «*et se partirent de là pour eux en aller en leur pays en Espagne.*» (p. 80.) O nosso sabio consocio é mais admirado da viagem de Bethencourt do que os proprios Normandos que o declararam os proprios Capellães nos seguintes termos: «*Nul ne se doit esmerveiller se mr. de Bethencourt a entrepris de faire une telle conquête, comme est celle des îles par deça, car maints autres au temps passé ont fait de si étranges entreprises, dont ils sont bien venus à chef, et ne doute point que si les Chrétiens voulaient un peu secourir le fait toutes les îles et unes et autres, et grandes et petites seraient conquises*» (p. 95). Quando se lê com attenção este capitulo da relação vê-se que não era só das Canarias que entendiam fallar os auctores della, mas sim da conquista de Marrocos e das outras terras da Africa situadas no Mediterraneo, conquista, dizem elles que se poderia effectuar com o auxilio e assistencia dos navios e pilotos de Portugal, Castella, e Aragão, e effectuada a dita conquista esperavam elles que se poderiam ter novas do *Preste Jean*, et qui serait entré en pays, ou trouverait assez près de là une manière de gens qui s'appellent *Farfus*. Foi por um delles que Bethencourt teve informações de varias cousas e entre ellas das terras situadas além do Cabo do Bojador até ao rio do Ouro. *Farfus*, continuam os auctores da relação, *qui sont Chrétiens et pourraient adresser moult de choses qui serait grandement profitables, car ils savent les pays et les contrées et parlent les langages et en cette compagnie en a-t-il un qui a été en la conquête visitant les dites îles, et par luy s'est on informé de moult de choses.*»

Apezar da singeleza com que se acha referido quanto havemos dito na relação dos Capellães de Bethencourt, o nosso sabio consocio, pondo tudo isto de parte, para sustentar a sua these de fraudar os portuguezes

da prioridades dos descobrimentos da costa occidental da Africa, pondo a tormento o texto da relação, dá-lhe uma interpretação violenta e sophistica. Assim lendo a passagem do Cap. 53, p. 95, onde se diz que Portugal, etc., poderiam fornecer navios e pilotos, mais que qualquer outro paiz, para effectuar aquella conquista, sustenta elle que Bethencourt achando-se na Ilha de Lançerote, o termo *par deça* se deve entender desde o estreito de Gibraltar até o Cabo Nun, porém o texto precedente faz vêr a insubsistencia desta interpretação, dando-se claramente a conhecer que Bethencourt ou seus Capellães fallavam de todas as ilhas, e de um continente que se estendia além do Cabo do Bojador.

A' vista do que temos exposto, e da propria relação dos Capellães de Bethencourt, é evidente que os normandos foram gniados nesta expedição pelos hespanhoes, que foi destes, que elle soube o caminho para ir ás Canarias, e que pelo mesmo theor foi um africano que lhe deu noções da costa e terras de Africa, que se algumas teve da existencia de um rio chamado do Ouro, colheu-as n'um livro escripto por um frade hespanhol, que dizia ter alli ido em companhia dos arabes.

Assim que, tudo na viagem de que tractamos, prescindindo das fabulas e erros geographicos de que se acha inçada a relação do frade mendicante, cousa de que já se advertira Bergeron, nos está delatando que ella não foi effectuada por marinheiros europeus, mas sim por arabes, e não podemos entender como o nosso sabio consocio, que caracterizou do genovesa a expedição de Affonso IV, sómente porque nella ia um navie de que era commandante um genovez, pertende erigir em expedição normanda uma viagem inteiramente arabe, onde se achava por casualidade um frade hespanhol, senão admittindo que elle tomou a nota de Bergeron pelo texto da relação dos Capellães de Bethencourt; é mister que assim seja, pois que na sobredita relação nenhuma menção se faz que Bethencourt e os seus tenham ido ao Rio do Ouro; é mister que o nosso consocio tenha tomado a intenção pelo facto, e tenha convertido o projecto que Bethencourt havia formado, de ir em demanda de um rio chamado do Ouro, por uma viagem real e verdadeiramente executada.

No capitulo 54, p. 98, dizem os Capellães de Bethencourt, que este gentilhomem desejava *visiter la contrée de la terre-ferme du cap du Cantin qui est my-voye d'iey et d'Espagne jusques au cap de Bujeder qui fait la pointe de la terre ferme au droit de nous, et s'estend del' autre bande jusqu'au fleuve d'or*. Até aqui a narração, o editor Bergeron ajuntou-lhe a seguinte nota: *Rio d'Ouro dessous le tropique qui fut le terme de la navigation de Bethencourt*. Mas já se vê que esta conjectura do editor é puramente gratuita, que ella se acha em contradicção com o texto que diz expressamente, que Bethencourt tinha tenção de emprehender esta longa viagem, para alli fundar um estabelecimento se por ventura achasse *du confort au Royaume de França* (Ibi p. 99).

A' vista de uma declaração tão explicita não insistiremos mais nesta materia, e reportando nos ao que ácerca do Rio do Ouro, expendemos nas nossas *Recherches sur la découverte des pays situés sur la côte occidentale d'Afrique*, p. 227 e seguintes, § XXI, e em nota XXXVIII, de

p. 320, reservamos para outra occasião a refutação completa das asserções emitidas na memoria do nosso illustre consocio.

(Continuar-se-ha).

Continuação da Memoria lida pelo Visconde de Santarem, na Sociedade de Geographia de Paris, e começada em o Diario n.º 209.

(Fragmentos ineditos do Tomo 2.º *des Recherches sur la priorité des découvertes*, pelo mesmo.) [a]

Proseguindo na mesma discussão diremos, que a pag. 95, no capitulo 53.º, que tem o seguinte titulo: *De ces Isles (as Canarias) et de leur bonté et facilité à les conquérir avec les pays d'Afrique*: eis o que os capellães de Bethencourt poem na bocca deste viajante normando.

«Si aucun noble prince du royaume de France, ou *d'ailleurs* voulant entreprendre aucune grande conquête *par deça*, qui serait une chose bien faisable et bien raisonnable, le pourrait faire à peu de fruis; car le Portugal et l'Espagne, et Aragon, le fourniraient pour leur argent de toutes vitailles et de navires *plus* que un *l'autre pays*, et aussi des pilotes qui savent les ports et les contrées.»

Esta passagem é sobremaneira importante na questão de que estamos tractando, pois são os proprios normandos que, antes mesmo dos descobrimentos do Infante D. Henrique, confessam que se algum Principe de França, ou de qualquer outra nação, intentasse conquistar aquella parte do Imperio de Marrocos, e outros logares da Africa occidental ser-lhes-ia mui facil, por isso que Portugal lhe forneceria viveres e navios, mais do que qualquer outra nação, e até pilotos versados no conhecimento dos portos daquelles paizes.

Como! O proprio Bethencourt reconhece que os francezes seus compatriotas, para se embarcarem na conquista das Ilhas, e da costa de Marrocos, devem primeiro munir-se de pilotos portuguezes, por isso que só elles os poderiam alli conduzir; e ha quem se atreva a sustentar, que os portuguezes não sabiam senão costear?

Não se enganava Bethencourt, e tinha toda a razão para affirmar, que

[a] Veiu no «Diario do Governo», n.º 231, de 1 de outubro de 1845.

seria cousa facil aportar ás Canarias com auxilio dos nossos pilotos, porque com effeito, varias expedições portuguezas tinham explorado aquellas Ilhas, 71 annos antes que a ellas aportasse aquelle gentilhomem normando. Um documento de reconhecida authenticidade no lo manifesta, e delle se evidencia, que muito antes do tempo do Infante D. Henrique, os nossos maritimos andavam afeitos á navegação do alto mar; e que se não limitavam sómente a costear. Este documento é uma carta d'El-Rei D. Affonso IV, datada de 12 de fevereiro de 1345, e dirigida ao Papa Clemente VI. Nella protesta aquelle monarcha contra a concessão que o sobredito Pontifice havia feito da soberania das Ilhas Canarias, em favor de D. Luiz de Lacerda. Neste documento publicado por Raynalcli, no T. IV, p. 212, e tirado dos Archivos do Vaticano, El-Rei D. Affonso IV, ua exposição que faz dos seus direitos, observava ao Suumo Pontifice, e se exprimia nos seguintes termos: «Estas ilhas estando mais perto de nós (scilicet de nossos Estados) do que dos d'outro qualquer Principe, e podendo nós submettre-las mais facilmente que nenhum outro, pozemos toda a nossa attenção em nos apoderarmos dellas, e para esse effeito mandamos as nossas gentes e navios a explora-las, as quaes havendo desembarcado nellas, se apoderaram por força de alguns homens e animaes, e de outras cousas, que trouxeram com grande alegria a este nosso reino; porém na occasião em que determinavamos de lá mandar outra armada, com o sufficiente numero de gente de pé e de cavallo, as guerras que sobrevieram entre nós e El-Rei de Castella de uma parte, e entre nós e os reis mouros da outra, no-lo estorvaram.»

Dizia mais o sobredito monarcha proseguindo na sua justa reclamação: «Tudo isto deve já ser notorio a Vossa Santidade, e nós lhe rogamos de tomar em consideração as representações que os Embaixadores por nós enviados devem de ter-lhe feito a este respeito» (1).

Deste documento se deduzem as seguintes conclusões que são de maior evidencia: 1.^a que os portuguezes navegavam no mar alto 71 annos antes dos normandos de Bethencourt: 2.^a que segunno a data deste documento authenticico, e suppondo mesmo que a expedição de que nelle se tracta foi effeituada nesse mesmo anno de 1345, (bem que do contexto se infere que o foi alguns annos antes) segue-se que os portuguezes precederam aos normandos de mais da metade de um seculo na exploração das Canarias. A asserção de nosso sabio collega se acha pois em contradicção manifesta com a verdade dos factos declarados n'um documento de incontestavel authenticidade. A passagem de Barros em que elle se funda para corroborar a sua opinião, ainda mesmo quando acertasse de abundar no sentido della, seria na questão de que se tracta de nenhum peso, apezar da grande authoridade daquelle historiador e do respeito que consagramos á sua memoria, por isso que se acha desmentido por um documento contemporaneo que testifica um facto occorrido perto

(1) Veja-se a carta transcripta na Memoria de nosso sabio consocio o Sr. J. J. da C. de Macedo, publicada no tom. VI das Memorias da Academia Real das Sciencias de Lisboa.

de dous seculos antes da época em que escrevia esse nosso illustre historiador. Mas nenhuma contradicção existe entre a passagem citada e os factos declarados na carta authentica de El-Rei D. Affonso IV, e as difficuldades que Barros affirma estorvavam aos nossos maritimos de passar além do Cabo do Bojador nenhuma correlação podem ter com as costas de Marrocos, e ainda menos com as que ficam áquem deste cabo e entre elle e o de Nun.

Barros exaltando como historiador o atrevido das empresas maritimas intentadas, e executadas por nossos intrepididos descobridores exagera o temor «que se apoderava do coração dos nossos maritimos quando se achavam nas visinhanças do Cabo de Bojador, de serem levados pelas correntes ou postos em perigo por causa do redemoinho que faziam as agoas ao pé do dito cabo, as quaes (dizia elle em seu estylo sempre cheio de imagens) pareciam saltar e ferver; motivo porque não se atreviam os maritimos a passar além, e tão cegos os trazia aquelle temor que não se advertiam que arredando-se do cabo obra de 6 leguas podiam facilmente vinga-lo, o que procedia de andarem acostumados ás navegações que então se faziam do levante para o poente, caminhando sempre na direcção da costa pelo rumo da bussola, assim que não sabiam affastar-se della a distancia necessaria para salvar o grande banco e as restingas.» Um pouco mais adiante torna este celebre historiador a repetir que os nossos maritimos não se atreviam a ir por diante pelo grande temor que tinham vendo o mar tão agitado, que além do cabo não fosse elle todo semeado de bancos e restingas. (Barros, Decad. 1. Liv. 1. Cap. 2.º)

Em primeiro logar é evidente que o historiador na passagem citada falla em geral de todos os maritimos daquelle tempo, e não dos portuguezes exclusivamente, e em segundo logar lendo se com attenção esta passagem e cotejando-a com outras do mesmo auctor vem-se no conhecimento que aquelle nosso historiador, como todos os do seculo XVI que trataram de descobrimentos estavam imbuidos nas tradições dos maritimos da idade media, uma das quaes dava por certo que era impossivel navegar-se além do Cabo Nun, limite onde em geral paravam todos os navegantes.

De mais que Barros na citada passagem nada mais fez que referir a falsa opinião em que estavam em geral todos os maritimos da Europa a respeito da navegação ao longe da costa occidental de Africa, e não no concernente á do alto mar, pois que este auctor não podia ignorar que dez annos antes da passagem do Cabo Bojador havia o Infante D. Henrique mandado ás Canarias uma expedição commandada por Fernando de Castro, forte de dous mil homens de pé, e de cento e cincoenta de cavallo para occupar as ditas ilhas, o que não pode padecer duvida pois que em outro logar elle refere o descobrimento de Porto Santo e da Madeira effectuado pelos nossos maritimos.

Muitos outros factos occorridos em épocas muito mais remotas demonstram que a passagem de Barros não diz relação, senão á porção da costa occidental de Africa que fica áquem do Cabo Bojador.

Com effeito este cabo foi dobrado em 1434 e muito antes desta época andavam os nossos maritimos versados nas viagens do alto mar, pois que

desde o seculo XII commerciavam com a Inglaterra e frequentavam os portos da Irlanda meridional, como mostraremos a seu tempo, e que no principio do seculo XIV faziam em cinco dias a viagem de Lisboa ás Canarias. O mesmo se infere de uma nota do globo do celebre Martim de Bahaim ou de Bohemia, na qual se encontra o seguinte: «Em 1431 reinando em Portugal o Infante D. Pedro foram armados dous navios, munidos do necessario para dous annos por ordem do Infante D. Henrique, irmão do Rei de Portugal, para irem descobrir os paizes que ficavam por detraz de S. Thiago de Finisterre, os quaes na vias assim armados se fizeram á vela sempre no rumo do poente obra de 500 legoas de Allemanha, por fim descobriram um dia as dez ilhas, etc.»

Segundo os factos e textos que acabamos de citar, é demonstrado que muito antes da passagem do Cabo Bojador os maritimos portuguezes navegavam no alto mar: «*A Lisbona civitate, datis velis, in altum abrisse quærentes ad eas insulas, quas vulgò repertas dicimus.*» Diz a relação de uma das expedições de Affonso IV ás Canarias em 1341, por conseguinte 61 annos antes da expedição de Bethencourt. E perto de um seculo antes da passagem do Cabo do Bojador.

As passagens citadas são pois decisivas, mas ainda quando estes documentos nos fallecessem, o testemunho de outros historiadores anteriores a Barros refutariam a asserção do nosso sabio consocio. Limitar-nos-hemos por agora a citar os seguintes. Garcia de Rezende, historiador anterior a Barros, e Secretario d'El-Rei D. João II, fallando dos navios portuguezes, diz expressamente o seguinte: «Em todo o oceano não se encontram outros navios latinos senão as «caravellas de Portugal e do Algarve.» (Chronic. Cap. XXIV — Recherches, p. 164), passagem da qual se evidencia que no seculo XV os maritimos portuguezes eram os unicos que ousavam affrontar o alto mar em embarcações de tão pouco porte, como eram as caravellas.

Cadamosto que além de ser estrangeiro é tambem anterior a Barros de perto de meio seculo, tratando dos navios portuguezes, expressou-se nos seguintes termos: «*E sendo le caravelle di Portugal e i migliori navigli che vadano sofora il mare di vela.*»

Ajuntaremos a estes authenticos testemunhos o de uma authoridade de muito maior peso nesta materia, e vem a ser o do celebre mathematico portuguez Pedro Nunes, conhecido de todos os sabios da Europa com o appellido de *Nonius*, o qual nasceu no decurso do seculo XV, isto é, na época dos grandes descobrimentos. Este auctor no seu famoso tratado da *Arte de navegar*, diz «que era coisa notoria que o descobrimento das costas, ilhas, e continentes, não haviam sido feitas ao acaso, e que muito pelo contrario os maritimos portuguezes partiram munidos de instrumentos, de livros de cosmographia, e de cartas, etc.»

Como quer que seja tornando á passagem de Barros citada por nosso consocio accrescentaremos, que tendo os maritimos enviados pelo Infante D. Henrique a missão especial de explorarem a costa de Africa além do Cabo Nun, deviam de necessidade e em conformidade do regimento que levavam, navegar ao longe da costa.

Reconhecendo o nosso sabio consocio a importancia e authenticidade do citado documento do reinado de Afonso IV, e não podendo invalidar as conclusões que d'elle naturalmente dimanam, invariavel no seu proposito de attenuar a gloria que aos portuguezes redunda por seus descobrimentos, pretende sustentar que se com effeito os nossos maritimos deitaram até ás Canarias em 1336, foram os genovezes que alli os conduziram⁽⁴⁾, e a unica cousa que allegou em abono da tão gratuita asserção, consiste na circumstancia de haver El-Rei D. Diniz tomado a seu serviço desde o anno de 1317, a titulo de almirante hereditario, o genovez Manoel Peçanha, obrigando-se expressamente este a fornecer, e ter sempre ao completo um estado maior de vinte officiaes genovezes, para o commando e governo das galeras.

A isto oppomos nós a carta dirigida ao Papa por El-Rei D. Affonso IV, que não faz de nenhum modo menção nem de genovezes, nem de quaesquer outros estrangeiros; antes pelo contrario diz clara e explicitamente, fallando das expedições que havia mandado a explorar as ilhas: «*mandámos lá as nossas gentes* (os nossos vassallos)»; e tractando de justificar o direito e acção que pretendia ter á posse das sobreditas Ilhas, acrescenta em outro logar os seguintes termos, que são, na questão de que tractamos, decisivos: «*E tambem por isso que havemos começado com os nossos vassallos com felicidade esta empreza.*»

Supponhamos porém que nestas expedições se acharam tambem alguns genovezes daquelles que El-Rei seu pai havia tomado a seu serviço; por ventura só por isso deixava aquella expedição de ser portugueza, e executada por marinheiros desta nação? Certo que ninguem ousaria affirmar-lo: demais que os genovezes, que se haviam alistado debaixo das bandeiras portuguezas se tinham *ipso facto* naturalisado, e convertido em vassallos d'El-Rei de Portugal, como se vê no documento do tempo d'El-Rei D. Diniz, citado por Sousa, e publicado pelo nosso consocio o Senhor J. J. da Costa de Macedo.

A quantos erros nos não conduziria uma argumentação da natureza da que o nosso sabio consocio se vale para diminuir a gloria que cabe por direito aos portuguezes por estes e outros descobrimentos! Por ventura, por isso que os successores de Philippe Augusto se viram necessitados a comprar ou affretar navios ás republicas de Genova e de Veneza, devemos concluir que nem antes, nem depois do reinado deste Principe havia em França constructores de navios? Por isso que o cardeal Mazarino, que era italiano, governou a França, sustentaremos por ventura que os negocios da França foram conduzidos pelos italianos? Por isso que milhares de marinheiros portuguezes serviram a bordo dos navios das frotas inglezas na ultima guerra maritima, concluiremos por ventura que as frotas inglezas foram na sobredita guerra governadas pelos portuguezes? Por certo que ninguem ousaria de taes premissas deduzir tão desvairadas conclusões, e todavia de igual natureza são as que o nosso sabio consocio tira da existencia de alguns genovezes na expedi-

(4) Univers Pittoresque, art. Afrique, pag. 35.

ção portugueza enviada por El-Rei D. Affonso IV á exploração das Canarias.

Inteirado da insubsistencia da sua argumentação, e não podendo deixar de reconhecer a authenticidade da sobredita expedição ás Canarias, muitos annos antes da de Bethencourt, recorre a uma distincção que, com quanto á primeira vista pareça especiosa, se fôra admittida poria em problema os factos mais certos e authenticados da historia dos povos. Pretende e sustenta o nosso mencionado consocio, que debaixo do ponto de vista politico, a expedição de Affonso IV era verdadeiramente portugueza, e que seria puerilidade o nega-lo; mas affirma que debaixo do ponto de vista da sciencia, a dita expedição deve ser considerada como genoveza.

Segundo este modo de raciocinar se se viesse a descobrir que os navios eram de construcção grega, seguir-se-ia que debaixo do ponto de vista da construcção naval, a sobredita expedição redundava em gloria da Grecia: e desta arte tudo quanto existe, por mais proprio e peculiar que fosse a uma nação, seria em breves momentos desnacionalizado! Com ser mais subtil que solida a distincção estabelecida pelo nosso sabio consocio, quer-nos parecer que antes de estabelece-la, deveria elle em primeiro logar provar que os portuguezes não podiam por si sós emprehen-der a sobredita expedição; que estavam desprovidos de marinha, de officiaes e de pilotos, antes da epoca em que ella foi organizada em Lisboa, á custa e por ordem de El-Rei D. Affonso IV; era mister provar emfim que os maritimos portuguezes não sabiam navegar, nem o haviam feito longe das costas, e pelo mar alto. Ora de nada disto se occupou o nosso consocio, e assentou que era uma prova peremptoria a simples passagem de um auctor que viveu dois seculos depois do acontecimento de que se tracta, e para faze-la quadrar com suas opiniões, e com o presupposto em que se acha de elevar a gloria dos genovezes sobre as ruínas da dos portuguezes, e interpretou-a conforme lhe pareceu.

Sentimos muito que a historia da marinha portugueza, anterior a El-Rei D. Diniz, que tomou ao seu serviço um almirante genovez, pelo theor que a Russia e outras potencias tem actualmente ao seu almirante e officiaes de outras nações, seja em geral pouco conhecida; aliás saber-se-hia que o sobredito monarcha não foi o creador de nossa marinha; que o que fez foi augmentar o que seus predecessores haviam formado, promove-la; que tanto em Portugal como em outras nações da Europa, havia o titulo de almirante-mór, que competia ao general da armada de de alto bordo, e o simples titulo de almirante, que pertencia ao general das galés, e que foi deste que El-Rei D. Diniz fez mercê a Manoel Peçanha ou Peçanha (Veja-se o Elucidario na palavra Almirante); assim que não era o almirante genovez quem commandava todas as forças navaes portuguezas, pois que no reinado deste mesmo monarcha, e correndo o anno de 1337, uma armada portugueza forte de 20 galeras e de 2000 homens de guerra, partio do porto de Lisboa debaixo das ordens do almirante portuguez D. Gonçalo Camello, investiu e rendeu differentes villas e logares do senhorio da corôa de Hespanha, ao mesmo tempo que a frota commandada pelo almirante genovez cursava ao longo das

costas do mesmo reino, e mettia no fundo quantas embarcações se achavam surtas nos portos das Asturias (1).

As hostilidades praticadas por ambas estas frotas foram de tanta importancia que o governo hespanhol se viu obrigado a recorrer á mediação da Côrte de Roma, o que foi occasião de se ajustar as treguas de 1338 (2). Nesse mesmo tempo outra frota portugueza composta de 5 navios de alto bordo e de 3 galeras andava cruzando na costa de Portugal (3). As pescarias estavam então tão florescentes, que importava em grande quantia de dinheiro o peixe que se exportava para as differentes villas e lugares situados tanto nas costas do Mediterraneo, como nas do Atlantico, e do mar septentrional.

(Continuar-se-há)

Continuação da Memoria lida pelo Visconde de Santarem, na Sociedade de Geographia de Paris, e começada em o Diario n.º 209 [a].

(Fragmentos ineditos do Tom. 2.º *des Recherches sur la priorité des découvertes*, pelo mesmo).

(Conclusão)

No decurso do mesmo reinado os negociantes portuguezes fizeram um tractado com Eduardo III de Inglaterra para poder pescar nas costas d'aquelle reino, e juntamente nas de França (Apud Rymer), facto que só por si era sufficiente para destruir a asserção do nosso consocio no concertante a cabotagem dos maritimos portuguezes (4).

Do que acabamos de expôr se deduz que o Almirante Peçanha com seus officiaes não eram os unicos que commandavam as forças navaes de Portugal, e por conseguinte que quem dirigia as nossas expedições maritimas não eram os genovezes.

(1) Monarch. Lusit. tom VII, liv. VIII, cap. XII.

(2) Veja-se a nossa obra diplomat., tom I.

(3) Severin de Faria. Noticias.

(4) Por uma carta de Ricardo II Rei de Inglaterra do anno de 1336 que traz Rymer, tom. VII fl. 251 se vê que os portuguezes navegavam no alto mar, e faziam frequentes viagens a Inglaterra. Vêj. Rymer, loc. cit., e Elucidario na palavra Arrais.

[a] Saiu no «Diario do Governo» n.º 232, de 2 de outubro de 1845.

Ajuntaremos aos factos que ficam relatados outros muitos tirados da historia da nossa marinha pelos quaes se verá que a asserção do nosso consocio é insubsistente e destituida de todo o fundamento.

O Almirante Peçanha entrou ao serviço de Portugal em 1317, e muito antes da sua vinda andavam os maritimos portuguezes versados nas navegações do alto mar, e faziam frequentes viagens aos diferentes portos de Inglaterra, como se vê da tarifa publicada em 1303 por Eduardo I de Inglaterra, que determina os direitos que os negociantes portuguezes deviam pagar nos sobreditos portos. (V. Quadro Elementar, tit. 1.º, pag. 67.)

Por carta patente de Eduardo II, Rei de Inglaterra, de 3 de Outubro de 1308, se vê que existiam entre a Inglaterra e Portugal tractados de commercio, pois que aquelle Monarcha concedia aos portuguezes, pela sobredita carta, a faculdade de poderem residir em Inglaterra, e de alli tractarem de seus negocios. (Rymer).

Em 1297 vemos um salvo conducto passado por Eduardo I, em 17 de Fevereiro, em favor dos mercadores portuguezes que iam a Inglaterra por causa de negocios. (Ibi.)

Em 1295, vinte e dous annos antes da vinda do Almirante Manoel Peçanha, uma frota portugueza sahindo do porto de Lisboa foi apresentar batalha no alto mar á de El-Rei de Castella, e capturou outra do mesmo Soberano com que se tornou para o sobredito porto. (Duarte Nunes de Leão, cap. V.)

Em 1294 as relações maritimas e commerciaes entre Portugal e a Inglaterra eram tão frequentes que em 24 de Abril El-Rei Eduardo I concedeu aos portuguezes e inglezes a faculdade de escolherem e nomearem arbitros para decidirem as discussões que entre elles se originassem por occasião do commercio.

No reinado de El-Rei D. Sancho II vemos as forças navaes portuguezas bloquearem e renderem algumas villas no meio dia da Peninsula. (Monarch. Lusit. tit. V, I. 16.)

Assim que, segundo havemos demonstrado, desde o seculo 13.º, e muito antes da chegada do Almirante genovez, existia em Portugal um grande movimento maritimo, agora diremos que em quasi todas as villas do litoral haviam corporações de negociantes que gosavam de grandes privilegios e attribuições, e cujas deliberações eram sancionadas pelo Soberano. Os documentos onde estas deliberações se acham consignadas nos dão a conhecer a extensão das relações commerciaes e maritimas de Portugal naquelle tempo com Flandres e com as terras do Norte, a Bretenha, a Normandia, a Inglaterra, e até com Africa. (V. tit. III do Quadro Elementar.)

O mesmo movimento maritimo subsistia no seculo antecedente, a saber no XII, pois que os portuguezes iam commerciar a Inglaterra e a outras partes. Citaremos em abono disto os seguintes factos. Uma carta de João I de Inglaterra de 30 de julho de 1199 nos mostra as relações que nesse tempo tinhamos com aquelle reino. Em 1189 reinando El-Rei D. Sancho I uma numerosa armada portugueza se juntou com as dos Cruzados para a conquista de Silves (veja-se a relação contemporanea deste feito de armas).

Em 1190 achando-se surta no Tejo uma frota ingleza composta de 63 velas, e havendo os inglezes commettido varios excessos contra os mouros que viviam á sombra das leis portuguezas, as quaes só por si bastaria, (dilo-hemos de passagem), para nos revelar o estado de civilisação em que já neste tempo se achava a nossa nação. Como os mouros se queixassem a El-Rei, mandou immediatamente aquelle Soberano metter em prisão 700 inglezes, os quaes depois mansoltar, concedendo justamente á frota ingleza licença para sahir do Tejo. Não havendo ainda nesse tempo artilheria, parece fóra de duvida que tendo o porto de Lisboa duas leguas de largura devia de necessidade achar-se defendido antes por navios do que por fortalezas. No caso contrario a frota ingleza não teria mister da authorisação mencionada, para fazer-se á vela.

Como quer que seja antes desta época e já desde o anno de 1147 reinando El-Rei D. Affonso Henriques as relações maritimas de Portugal com as differentes nações da Europa deviam de ser importantes, pois que na occasião da tomada de Lisboa havia no Tejo um grande numero de navios portuguezes, 7 dos quaes foram destinados a servir de ponto para se dar assalto á cidade, que os mouros defendiam com desesperação. A marinha era já tão consideravel nesse tempo que o Senhor Rei D. Affonso I, seguindo o exemplo dos Imperadores Theodosio, Constancio, Valente, e Gráciano, fez grandes concessões aos maritimos, e em geral a todos aquelles de seus vassallos que se consagrassem áquella carreira, reconhecendo a dignidade daquella profissão augmentando-lhes os privilegios, e elevando á dignidade de cavalleiros os capitães e constructores de navios. (Foral de Lisboa.)

De quanto havemos referido e provado com documentos authenticos, e com o testemunho dos historiadores contemporaneos se deduz a prova evidente de que a marinha portugueza era já mui consideravel no decurso dos seculos que precederam á vinda do Almirante Peçanha em Portugal, e juntamente de que os nossos maritimos senão limitavam á simples navegação de cabotagem, como acontecia em outras nações da Europa.

A relação da expedição portugueza mandada ás Canarias por Affonso IV em Julho de 1341, expedição apromptada em Lisboa e composta de tres navios dous grandes e um pequeno, um dos quaes era commandado pelo genovez Nicoloso Reccho, confrontada com o teor da carta do mesmo Monarcha nos dá uma prova evidente de que tinham havido varias expedições portuguezas destinadas para as sobreditas ilhas antes daquella em que o dito Reccho se achou commandando um navio. Dos documentos descobertos por Chiampi nos Mp. de Bocacio consta que varias expedições portuguezas as haviam explorado anteriormente, e que os nossos maritimos andavam praticos naquella carreira, tanto assim que a expedição de Lisboa ás Canarias não gastou senão cinco dias (1).

(1) Vid. Memoria do Sr. J. J. da C. de Macedo, pag. 16.

Na mesma relação se diz que a expedição tinha ido *ás ilhas que segundo a opinião vulgar se diziam descubertas*; donde se infere que antes desta expedição de 1341 ti-

Seria pois mister cerrar os olhos á verdade, e negar os factos mais notorios, e certos, para se sustentar que foram os genovezes que conduziram os portuguezes ás Canarias, por isso que o commandante de um dos navios da expedição era genovez, ou que foram os florentinos, por isso que tambem um florentino commandava outro navio. Quer-nos mesmo parecer que se a republica de Genova, cuja marinha era tão poderosa, e cujo governo era tão avido de dilatar as suas possessões commerciaes, tivesse tido a possibilidade de se apoderar das Canarias, se com effeito as ilhas da Madeira, de Porto Santo, e dos Açores tivessem sido effectivamente descobertas por seus vassallos, quer-nos parecer, tornamos a repetir, que aquella republica não teria soffrido que seus marinheiros fossem conduzir os portuguezes ás sobreditas ilhas, estando ellas situadas no Atlantico, e perto das costas africanas. Mas uma tal supposição é admissivel. A entrada do Atlantico não foi franqueada á marinha commercial dos italianos e catalães, pela vez primeira senão no começo do seculo XIII, quando Fernando Rei de Castella tomou aos mouros Sevilha e uma grande parte das costas da Andaluzia. O que este monarcha fez para a prosperidade desta cidade, e os privilegios que os seus successores concederam aos genovezes, aos pisanos, e aos catalães, foram occasião para que estes diversos povos, e com especialidade os genovezes, que então estavam senhores do commercio na parte occidental do mar Mediterraneo, podessem estabelecer, e effectivamente estabeleceram em Sevilha frequentes relações commerciaes. De lá elles se pozeram em contacto com os negociantes e marítimos de Portugal, da Biscaya e de Guipuscoa, que os Reis de Castella haviam tambem attrahido aos portos e logares mercantis da Andaluzia. Estes povos que estavam acostumados a navegarem pelo Atlantico, commerciavam tambem por vezes com os portos de França, do Paiz-Baixo e de Inglaterra, e ás relações que os navegantes meridionaes tiveram com os marítimos portuguezes, é que se deve attribuir em grande parte a extensão que elles deram pouco tempo depois ás suas viagens, penetrando no mar Atlantico (1).

Fica demonstrado segundo o exame consciencioso e imparcial feito por um sabio allemão, inteiramente estranho ás questões de prioridade de descobrimentos marítimos, que os genovezes não começaram a navegar no Atlantico, senão depois de haverem tido relações com os mercadores e navegantes portuguezes em Sevilha.

A todos estes factos assim demonstrados na ordem chronologica a mais rigorosa, ajuntaremos que as datas das cartas citadas com frequencia por nosso sabio consocio, em que as Canarias, e até as ilhas da Madeira, e do Porto Santo se acham marcadas, são todas posteriores ás viagens dos portuguezes pelo mar alto no reinado de Affonso IV; por isso que estas viagens se effectuaram de 1331 a 1344, e as cartas de que

nham havido outras expedições portuguezas com destino para as ditas ilhas, como muito observou o nosso sabio consocio o Sr. J. J. da C. de Macedo (Mem. da Academia já cit.)

(1) Vid. Wappaus untersuchungen p. 325, e seguintes, e os documentos que elle analysou a este respeito.

se trata são em primeiro logar a carta do Portulano Mediceo, cuja data é fixada por Baldelli a 1351, posterior de sete annos⁽¹⁾, depois a dos irmãos Pizzigani de 1367, posterior de trinta e seis annos, e a carta catalana da Bibliotheca Real de Paris de 1375, posterior de quarenta e quatro, e finalmente o Portulano Pinelli desenhado entre 1384 e 1400, posterior de cincoenta e tres ou de setenta e dous, porém já no famoso Portulano genovez de Visconte, que é datado de 1318, convem a saber, treze annos antes das expedições de Affonso IV as ditas ilhas se não acham marcadas, nem tão pouco a costa occidental de Africa que foi ao depois descoberta pelos portuguezes⁽²⁾, apesar de haver sido desenhada com uma admiravel perfeição: nelle se vêem marcadas as ilhas das costas de Portugal, de Hespanha e de França, e igualmente a Inglaterra com o lançamento exacto de suas costas, e toda a riqueza de sua nomenclatura; o que é uma prova indubitavel do conhecimento que dellas tinham os genovezes, assim como dos da França e da Flandres; mas já, pelo que diz respeito á costa da Hollanda, observa-se uma ausencia total de detalhes, e apenas se a dita costa se acha traçada de um modo vago e indeciso, o mesmo se observa relativamente á Escocia; particularidades estas, que nos parecem demonstrar, (e não suppomos que se nos possa fazer a este respeito alguma objecção seria) que o cosmographo arrumou fielmente no seu Portulano todos os paizes, portos e ilhas que os maritimos genovezes conheçiam e frequentavam, e que se elle não marcou pelo mesmo theor as ilhas de que tratamos, foi porque seus compatriotas as não tinham visitado, nem as conheçiam antes das expedições dos portuguezes.

O mesmo se observa em Marino Sanuto, auctor dos fins do XIII seculo e que vivia ainda em 1329, consequentemente no tempo de Visconte. No Mappamundi que acompanha o seu livro intitulado: — *Secreta fidelium Orbis*⁽³⁾ vê-se ao occidente da Irlanda marcado o golfo das 350 ilhas dos Bem-aventurados, segundo a opinião dos que collocavam as ilhas Afortunadas ao sudoeste da Europa, e nenhuma se observam marcadas no oceano atlantico ao occidente da Europa. Zurla depois de ter examinado este Mappamundi, posto que citasse a passagem de Foglietha segundo Tiraboschi, guiado por uma critica mais judiciosa e mais imparcial conclue dizendo que as Canarias e as outras ilhas ao occidente não tinham sido visitadas do tempo de Sanuto⁽⁴⁾, convem a saber, do tempo em que o Visconte desenhou o seu Portulano.

As sobreditas ilhas não se acham tão pouco marcadas no Map-

(1) Nosso consocio diz que é justamente nesta carta que se acha a data de 1351, mas esta data foi posta por Baldelli, pois que o original não traz data de qualidade alguma; temos em nosso poder um *Fac simile* que foi colleccionado por Mrs. Graberg, e Faria, e a data da que se trata não existe.

(2) O ultimo nome que se lê na costa occidental de Marrocos é o de Mogador, e o prolongamento da costa acaba no Portulano neste nome.

(3) Vid. Bougars, Gesta Dei per Francos.

(4) Zurla Di Marco Palo. Tom. II, pag. 316 — Ne Canarie, ne altere isolo ull occidente non multo longhi dalle coste neutre a tempo suo non crano ancora visitate. Veja-se o Sr. J. J. da C. de Macedo, Memor. da Academia R. das Sciencias de Lisboa.

pamundi de 1320 que damos no nosso Atlas, e que se acha no Mp. da Bibliotheca R. de Paris com o titulo de *Chronicon ad Annum MCCCXX*.

Se pois as datas que se assignam ás cartas dos Pizzigani, ás do Atlas Catalão, e ao da Bibliotheca Pinelli, tomadas isoladamente e sem serem confrontadas com os documentos anteriores serviram ao auctor da Memoria que refutamos para affirmar que os portuguezes não descobriram aquellas ilhas, e que nada mais fizeram que reconhece-las; as mesmas datas e as mesmas cartas confrontadas com os documentos anteriores que ficam acima citados e com o famoso Portulano de Visconte nos servem para demonstrar o contrario, a saber que as ditas ilhas não foram marcadas nas cartas citadas por nosso sabio consocio, senão depois das viagens e expedições portuguezas do tempo de Affonso IV.

Póde-se pois com muito mais fundamento sustentar que se os cartographos italianos e catalães marcaram em suas cartas aquellas ilhas, foram nisto ajudados pelas relações de seus compatriotas que estavam ao serviço de Portugal ou que tiveram conhecimento das ditas ilhas pelas relações intimas e frequentes de commercio que existiam entre ambos os paizes; que foram os italianos que traduziram em sua lingua os nomes portuguezes, e não os portuguezes que de *ligname* fizeram madeira, e conservaram os nomes postos pelos genovezes aos Açôres. Para que um argumento desta natureza podesse offerecer alguma sombra de plausibilidade, teria sido necessario que aquelle que delle se serve tivesse descoberto e podesse apresentar uma carta ou Portulano anterior ás viagens dos portuguezes no Atlantico durante o reinado de Affonso IV; isto é, anterior a 1345, nos quaes as ilhas em questão se achassem designadas com nomes genovezes.

O nosso consocio na Academia Real das Sciencias de Lisboa, o Sr. J. J. da C. de Macedo, n'uma memoria bem conhecida do sabio a que respondemos, havia já ponderado pelo que diz respeito á opinião em que alguns estão de haverem os genovezes descoberto as Canarias, e tomado dellas posse antes dos portuguezes, que Raynaldi fazendo menção das cartas escriptas ao Doge de Genova, e a outros Principes pelo Papa, pedindo-lhes houvessem de ajudar a D. Luiz de Lacerda, e dando as respostas de El-Rei de Portugal e de El-Rei de Castella, não diz cousa nenhuma ácerca da do Doge de Genova, nem das dos outros Principes, donde se deve presumir que nellas não se continha cousa que fosse digna de referir-se; porque se a Republica de Genova tivesse alguma pretensão ás Canarias e ás outras ilhas que se vêem marcadas nas cartas que ficam citadas, certo que não deixaria de a fazer valer, e Raynaldi que era italiano não deixaria de copiar a resposta do Doge, assim como copiou as dos Reis de Portugal e Castella.

Logo, se o Doge de Genova, a quem o Papa enviou uma Bulla semelhante á que dirigiu a Affonso IV, não protestou contra a investidura d'estas ilhas concedidas a D. Luiz de Lacerda, como fez El-Rei de Portugal, segue-se que os genovezes nenhum direito tinham ás sobreditas ilhas por descobrimento e posse, e se aquellas ilhas tivessem sido descobertas por Lucelot, como pretende o nosso sabio consocio, fundando-

se na cruz estampilhada que se vê na ilha de Lancerote⁽¹⁾, combinando esta particularidade com certa legenda de uma carta posterior de 1115 annos, e tomando-a por indício certo da soberania dos genovezes; se em tudo isto houvesse a menor apparencia de verdade o Doge de Genova não teria deixado de protestar, como fez El-Rei D. Affonso IV contra a investidura da soberania daquellas ilhas concedidas pelo Papa a D. Luiz de Lacerda. E' certo que parece singular que o nosso sabio consocio esteja mais bem informado no seculo XIX dos direitos que assistiam aos genovezes do XIV, do que os proprios genovezes do sobredito seculo em que se passaram os acontecimentos!!

(1) Os inglezes, portuguezes, venezianos e até os georgianos, usavam no Oriente da bandeira e da cruz de S. Jorge. Veja-se Jacques de Vitry, Liv. 1.º Cap. 79.º e Sanuto. Veja-se igualmente Gothier de Metz poema do Mappamundi, e os versos que vem na dissertação de Petitot. (Rem. Tit. 3.º, pag. 236.)

ADDIÇÕES feitas pelo Visconde de Santarem á Memoria que leu na Sociedade Geographica de Paris [a].

Expendaremos aqui, por nos parecer opportuno, os motivos que nos moveram a escrever a memoria que ultimamente se publicou sobre as navegações, e descobrimentos dos portuguezes nos seculos xiv e xv. Foram estes motivos os seguintes.

No principio do anno de 1837, antes da publicação da nossa obra sobre a prioridade dos descobrimentos portuguezes, o sabio auctor, com quem, com profundo pezar, nos achamos em desaccordo sobre estas materias, em uma obra que publicou com o titulo d'*Esquisse Générale de l'Afrique*, depois de haver repetido, de p. 108 a 109, as fabulas inventadas por Villaut, e consignadas em suas relações, e em outras obras escriptas principalmente por normandos, ácerca das viagens dos dieppezes á Guiné, um seculo antes dos portuguezes dizia o seguinte que traduzimos fielmente da dita obra: «Dizem que (dit-on)⁽¹⁾ os mercadores de «Dieppe e de Ruão desde 1364 mandaram expedições até alem da Serra «Leôa, á embocadura do rio dos Cestos, onde assentaram desde então a «feitoria do *Petit-Dieppe*; no anno seguinte adiantaram as suas explorações até á Costa do Ouro, e estenderam ulteriormente as suas feitorias «desde Cabo Verde até á Mina, onde edificaram uma igreja em 1383⁽²⁾.

«Estes factos (vai proseguindo o auctor) foram contestados com o «unico fundamento da fama commum que havia proclamado por descobrimentos a serie de reconhecimentos, que os portuguezes effectuaram «mais tarde ao longo das costas de Africa⁽³⁾; mas as expedições dos «dieppezes não são as unicas, que precederam as navegações portugue.

[a] Saíu no «Diario do Governo» n.º 250, de 23 de outubro de 1845.

(1) Pelo termo *dit-on* de que o auctor se serve, já se está vendo que elle mesmo não dava o facto por certo; que o referia deixando-o na fé dos que sem fundamento o tinham asseverado, por isso que se achava desprovido de provas documentaes que o certificassem.

(2) Na obra que publicámos com o titulo de *Recherches sur la priorité de la découverte des pays situés sur la côte occidentale d'Afrique*, mostrámos larga e concludentemente a falsidade de taes invenções, e o que a este respeito dissemos ficou até agora sem resposta.

(3) Sublinhámos de industria esta passagem, por isso que ella mostra a razão, e fundamento do que escrevemos na 1.ª Parte da nossa Memoria ultimamente publicada no Diario do Governo de 5 de Setembro, n.º 209.

«zas; um catalão por nome Ferrer enviou de Maiorca em 1346 uma galeaça ao rio de Ouro, desenhado ao sul do Cabo Bojador em um portulano de 1375 que se acha na Bibliotheca Real de Paris, e mesmo na «carta dos irmãos Pizigani, conservada em Parma, e que data de 1367, «Madeira e as Canarias se acham igualmente desenhadas circunstanciadamente; o que tambem obriga a que se rejeite o supposto descobrimento destas ilhas por João Gonçalves, o qual não arribou a Porto Santo «n'uma tormenta senão em 1418: ellas haviam sido visitadas desde 1341 «pelo florentino Angelino de Regghia de Corbizzi, e pelo genovez Nocolo Recco, e provavelmente já novamente achadas antes d'elles (1).

«Gil Eannes não dobrou o Cabo do Bojador, senão em 1434, e Antonio Gonçalves não chegou ao rio do Ouro senão em 1442; Diniz Fernandes aportou ao Senegal em 1446. «Nuno Tristão depois de haver «visto (2) o rio Grande, adiantou-se em 1447 até ao rio a quem deu nome, «e em que foi morto; o veneziano Cadamosto, e o genovez Antonio di «Noli *visitaram* (3) as ilhas de Cabo Verde sómente em 1445; Pedro de «Cintra adiantou-se em 1462 até á costa de Guiué, e João de Santarem «em 1471 até á Costa do Ouro, onde os recém-vindos (4) edificaram o «forte de S. Jorge da Mina em 1482, um seculo seculo depois dos francezes haverem edificado a sua igreja.»

Ora já se vê pelo texto de que acabamos de dar uma traducção literal que o auctor dava cabo de todos os descobrimentos portuguezes, já no Atlantico, já na costa occidental de Africa; pois que affirmava que os dieppezes tinham ido á Guiné um seculo antes dos portuguezes; que os catalães haviam tambem da sua parte explorado o rio do Ouro, e passado o Cabo do Bojador em 1346, e a final que os genovezes haviam descoberto as Ilhas da Madeira e Porto Santo e que em seguimento desta sua opinião, vinha a converter os descobrimentos reaes dos portuguezes, em sua generalidade a uma simples *serie de reconhecimentos*.

N'um artigo da obra intitulada *Encyclopédie des Gens du Monde* (5), publicado em 1840, usou o auctor das mesmas cautelas, continuando a caracterizar de reconhecimentos os descobrimentos reaes e effectivos dos portuguezes na Guiné, dizendo que El-Rei D. João II de Portugal, tendo,

(1) O auctor, sem embargo de já ter sido publicado por Raynaldo, e por nosso consocio o Sr. Macedo, o documento em que as expedições d'El-Rei D. Affonso IV se acham provadas, e apezar de ter sido tambem publicada por Ciampi a relação de Recco, omittiu esta particularidade sendo ella de tanta importancia.

(2) Repare-se nos termos de que o auctor de proposito se serve pondo o fito em destruir toda a idéa de descobrimentos effectuados pelos portuguezes. Primeiro o termo generico de *serie de reconhecimentos* em vez de descobrimentos, e agora *viu* em logar de descobriu.

(3) Prosegue no mesmo systema, na escolha cautelosa dos termos de que se serve, e ao passo que todos os escriptores contemporaneos, e os documentos attestam que elles descobriram, o auctor quer que tenham sómente visitado, *visitèrent*, a fim de excluir toda a idéa de descobrimento.

(4) A mesma parcialidade se observa nesta passagem, e ao mesmo tempo que dá por duvidosas e incertas as expedições dos dieppezes, caracteriza, com manifesta contradicção os portuguezes de *nouveaux-venus*!

(5) *Encyclopédie des Gens du Monde*, T. 13, p. 294.

pouco tempo depois, ajuntado aos seus titulos officiaes o de *Senhor de Guiné*, todas as costas até alli *reconhecidas* por seus vassallos... (*jusqu' alors reconnues par ses sujets etc.*)

No mesmo artigo o auctor, a quem respondemos, continuou a reproduzir a impostura e manifesta falsidade das suppostas viagens dos dieppezes á Guiné, no decurso do seculo xiv, e dos seus fantasticos estabelecimentos alli fundados na sobredita época.

Na passagem em que o auctor do artigo reproduz esta fabula, a reserva e cautella com que se exprime, os termos dubitativos de que se serve, estão delatando, como na que atraz analysámos, que elle mesmo em sua convicção intima, não tinha por certo o mesmo que referia. Já vimos que na obra intitulada *Esquisse Générale sur l'Afrique*, fallando das suppostas viagens dos dieppezes á Guiné se serve da expressão *dit-on*; no artigo da Encyclopédia emprega outros termos, porém sempre dubitativos, e que equivallem ao *dit-on*, dizendo: .. «de l'ancienne Guinée des navigateurs portugais, cette portion précisément où les dieppois assurent, que leurs établissements du Petit-Dieppe et du Petit Paris, avaient précédé d'un siècle la venue des portugais.»

Assim que vimos na 1.^a passagem o termo vago *dit-on* e nesta uma simples pertença dos Dieppezes «où les dieppezois assurent»; o que estava dando visivelmente a entender, que o auctor se achava destituido de provas historicas, e fazia menção daquellas fantasticas expedições, como de um boato, ou de uma mera pertença dos dieppezes.

Em 1842 publicámos nós a obra intitulada *Recherches sur la priorité de la découverte des pays situés au-delà du Bojador*, onde com os mais authenticos e genuinos documentos, com os auctores contemporaneos de todas as nações, sem exceptuar os proprios auctores dieppezes e normandos, com as cartas até dos proprios cosmographos de Dieppe, provamos de uma maneira terminante e peremptoria, que aquellas viagens e suppostos descobrimentos, não tinham o menor fundamento; que era uma meitada de patranhas, inventadas no seculo xvii, mais de dous seculos depois dos descobrimentos portuguezes.

Entretanto no anno passado tornou o mesmo auctor, na obra intitulada *l'Univers Pittoresque* (1) a repetir quasi pelas mesmas palavras o que a este respeito havia publicado em 1837, se bem que com algumas modificações essenciaes, como adiante mostraremos, dizendo a pag. 35 na parte consagrada á navegação dos povos modernos ao redor de Africa o que passamos a transcrever. «A' en croire (2) les recits de quelques auteurs Normands du dis-septième siècle des marchands de Dieppe et Rouen auraient, dès 1364, envoyé des expéditions jusqu'au de là de Sierra Leone, à l'embouchure du Rio des Costos, ou il auraient établi dès lors le Comptoir ou loge du Petit Dieppe; l'année suivante ils auraient poussé leurs explorations jusqu'à la Côte d'Or, et ultérieurement

(1) *Univèra Pittoresque.—Afrique — Esquisse Générale de l'Afrique, et Afrique ancienne.*

(2) Note-se o substantivo da expressão; *A en croire* a dar-se credito, a acreditar-se no que dizem.

«échelonné leurs comptoirs, depuis le Cap Vert jusqu'à la Mine, où ils «auraient bâti une église en 1383.»

Até aqui é uma repetição textual do que o auctor havia publicado em 1837 com bem poucas modificações, e accrescenta, citando as nossas *Recherches*, e o Atlas que as acompanha: «Ces faits ont été contestés par «un critique rigoureuse aux yeux de laquelle des allégations tardives ne «pouvent suppléer les preuves positives ou les témoignages contempo-
«rains.»

Notemos as modificações que se encontram nesta passagem comparadas com a que citámos a pag. 1 a 2 tirada da obra intitulada *Esquisse Générale de l'Afrique*. Nesta primeira publicação o auctor não havia assignalado determinadamente a época em que aquella patranha da viagem á Guiné dos Dieppezes se havia começado a espalhar, nesta porém com quanto empregue todo o artificio na frase bem estudada *À en croire*, declara que foi no seculo xvii, e que foram alguns auctores normandos que a espalharam, e que as allegações delles por isso que tardias não pôdiam, aos olhos de uma critica rigorosa, supprir a falta de provas positivas, ou de testemunhos contemporaneos.

Não param porém sómente nisto as modificações, e o que passamos a dizer fará ver o em que ficarão na opinião mesmo do auctor, e segundo suas proprias expressões as suppostas expedições dos Dieppezes na idade media.

«Na falta de expedições dos maritimos de Dieppe, continua o auctor, «outros factos mais bem fundamentados contradizem tambem a fama geral que ha proclamado, sem distincção, por descobrimentos toda a serie «de reconhecimentos que os portuguezes effectuaram mais tarde, ao «longo das costas africanas além do cabo do Bojador, e mesmo do cabo «Noun.»

Ora se segundo as proprias expressões do auctor as suppostas expedições dos dieppezes são distituidas de fundamento, *Au défaut*; se foram unicamente os auctores normandos dos seculos modernos que dellas fallaram como o proprio auctor explicitamente declara, e confessa, como é que diz que ellas contradizem (contredisent aussi) a fama geral que proclamou sem distincção por descobrimentos toda a serie daquelles que elle caracteriza de meros reconhecimentos? Como é que o auctor proseguindo diz mais adiante a p. 36 que *é sómente a partir do rio do Ouro que começam os descobrimentos reaes dos portuguezes?* ⁽¹⁾

E' evidente que confessando o auctor que *os descobrimentos reaes dos portuguezes começam do rio do Ouro* por diante, e achando-se este rio 50 legoas ao sul do Cabo do Bojador confessa tambem por uma consequencia logica manifesta, e indubitavel que os dieppezes não fizeram descobrimento algum na Guiné antes dos portuguezes, pois que implicaria flagrante contradicção suppôr-se a existencia dos fabulosos estabelecimentos dos dieppezes desde Cabo Verde até á Mina no seculo xiv, e

⁽¹⁾ «C'est seulement à partir de ce point que commencent les découvertes reelles des Portugais.»

afirmar-se que *os descobrimentos reaes dos portuguezes começaram desde o rio do Ouro ao sul do Bojador*, declarando assim clara e positivamente que foram os mesmos portuguezes que descobriram a Guiné.

Mas apesar de lhe ter a verdade historica arrancado esta confissão, veiu ainda o auctor, não attendendo á manifesta contradicção em que incorria declarar na sessão da Sociedade Geographica de 19 de Abril deste anno, «que a respeito das navegações dos dieppezes á Guiné, não cessava de reconhecer que as provas contemporaneas se tinham perdido!!!» (1)

Aquelle que declara que as provas contemporaneas se perderam tinha obrigação primeiro que tudo de provar que ellas existiram. Com effeito, como se poderia caracterizar aquelle que disputasse a outrem a posse legitima, fundada em titulos, e documentos authenticos, e pretendesse esbulha-lo della allegando com documentos que dizia perdidos?

Que se diria de quem viesse allegar em juizo dizendo: Eu tenho direito a isso de que vós estaes de posse, mas o titulo que tinha perdeu-se? O Juiz mais indulgente a unica equidade que poderia ter com elle seria a de ordenar-lhe que começasse por provar pelo menos que taes titulos haviam existido.

Passemos agora aos factos que o sabio auctor assevera serem mais bem fundamentados, e que «na falta das expedições dos de Dieppe (*à défaut des expéditions dieppoises*) contradizem tambem a fama geral «que proclamou sem distincção por *descobrimientos* toda a série de conhecimentos que os portuguezes effectuaram mais tarde ao longo «das costas africanas, além do Cabo Bojador, e mesmo do Cabo de «Noun» (2).

E o primeiro facto que elle cita o seguinte: «Um catalão chamado «Ferrer tinha mandado de Majorca em 1346 uma galeaça ao rio do Ouro «a qual se acha representada ao sul do Cabo Bojador em um portulano «de 1375 que existe na Bibliotheca Real de Paris.»

Em o § XXI da nossa já citada obra (3) discutimos extensamente este ponto, e mostrámos, como já havia feito um dos mais eminentes geographos francezes Mr. Walchener, que isto não provava que em 1346 os conhecimentos geographicos se extendessem até o rio do Ouro; este sabio geographo, modelo de imparcialidade diz mesmo que o rio do Ouro podia ser conhecido do tempo de Ferrer, sem que navio algum alli tivesse hido, do mesmo modo que nas nossas cartas se marcam muitas cidades, onde nunca se pôde hir. Demais que em um manuscripto de Genova em que se faz menção desta tentativa se lê que *depois da partida do dito Ferrer nunca mais se soube delle*.

(1) ...«Le témoignages relatifs aux navigations dieppoises en Guinée, à l'égard «desquelles il ne cesse point de reconnaître d'ailleurs, que les preuves contemporaines en ont per!» Veja-se o Bulletin de la *Société de Géographie de Paris*, n.º 16. Avril, 1845, p. 272.

(2) Traducção litteral do texto do auctor a p. 35 do *Univers Pittoresque*, Vol. de 'Afrique 1845.

(3) Veja-se a nossa obra, *Recherches*, etc., p. 227 a 241 e a addição XXXVIII.

Ora se nunca se soube o que fôra feito do dito Ferrer como quer o sabio auctor sustentar que o rio do Ouro foi descoberto por este catalão e que os portuguezes não fizeram ao depois mais do que reconhecê-lo? Como pôde chamar a uma méra tentativa um factó provado um descobrimento real e effectivo ainda mesmo quando fôra certo que o dito catalão havia feito viagem para o verdadeiro rio do Ouro dos nossos marítimos, cousa que extensamente impugnámos na nossa já citada obra? (1) Não seria isto tomar a intenção pelo factó?

Se o auctor tivesse provado que os catalães tinham realmente ido ao rio do Ouro dos portuguezes em 1346, seria puerilidade o nega-lo; porém a legenda da Carta catalana confrontada com o manuscrito de Genova, não nos delata outra cousa mais, senão que naquella época se fizera uma tentativa para ir a um certo rio chamado do Ouro, situado em Africa, conforme as noções da geographia systematica dos antigos, e da idade média, como mostrámos em a nossa obra, para a qual remettemos o leitor (2).

Ao que fica dito ajuntaremos o que já em outra parte ponderámos, a saber; que para um descobrimento merecer este nome, e ser a justo titulo honrado e reputado como verdadeira prioridade, é mister que seja universalmente admittido, e que tenha redundado em proveito da sciencia e da humanidade (3); a mesma palavra descobrimento no-lo está indicando, pois descobrir é fazer conhecer o que era ignorado. Perguntaremos agora: deram-se por ventura estas condições na tentativa de Ferrer? Certamente que não; e não ha documento algum que tal o prove. Fez por ventura aquelle catalão conhecer á Europa a verdadeira posição do rio do Ouro dos portuguezes, antes do descobrimento real d'elle pelos mesmos portuguezes effectuado? Mostra-nos o auctor uma só Carta desde a época da tentativa de Ferrer até o anno de 1442, em que o rio do Ouro foi effectivamente descoberto e explorado pelos portuguezes, em que o dito rio se ache marcado com este nome europeu? Certamente que não (4).

Já se vê, tanto pelo que havíamos expendido na nossa já citada obra, como pelo que deixamos dito na memoria, que a tentativa do catalão Ferrer não pode ser convertida em um descobrimento effectivo do rio do Ouro dos portuguezes, nem o descobrimento real effectuado por estes em um simples reconhecimento sem um transtorno geral de todas as regras de uma sã dialectica, e de uma boa critica historica.

O segundo factó que, na opinião do author, desmente tambem a fama geral dos descobrimentos dos portuguezes, é o de se «acharem na Carta de Pizzigani, da Bibliotheca de Parma, de 1367, as Ilhas da Madeira e de Porto Santo, e verem-se igualmente marcadas circumstanciadamente as Canarias nestes portulanos, e em outros mais antigos, e per cima

(1) Vid. Recherches p. 236 e seguintes.

(2) Vid. Recherches p. 236 e seguintes.

(3) Recherches p. LXXXV.

(4) Recommendamos ao leitor de lêr a este respeito as passagens de Azurara, que transcrevemos na obra acima citada. *Recherches* etc., p. 60 e 232.

«disto o terem os genovezes conduzido desde o seculo XIII as suas frotas «ás Canarias, e terem sido as expedições portuguezas de 1336 comman-
«dadas e dirigidas por genovezes.» (1)

Na memoria que lêmos na Sociedade Geographica, mostrámos o pouco fundamento das inducções que o author pretendia tirar deste simples factó para incertar a bem merecida fama de pericia de que gozavam os portuguezes como navegadores nos seculos XIII e XIV; e para que se acreditasse que as ilhas de que se tracta haviam sido descobertas pelos genovezes; sem mencionar, nem tractar de refutar as objecções e argumentos fundados nos escriptos dos proprios auctores genovezes, que fizemos em a nossa obra sobre a Prioridade, §. XXII, onde tractámos largamente desta materia, citando os proprios textos dos escriptores genovezes, analysando-os, e mostrando pelo theor delles que nenhum ali- cerce tinham as sobreditas pretenções; remettemos pois o leitor para a dita nossa obra, e para a analyse que destas pretenções dos escriptores italianos havia antecedentemente feito o nosso sabio consocio o Sr. Macedo, com a critica e erudição em que tanto se distingue este illustre academico, analyse que até hoje não teve réplica (2).

(Continuár-se-ha)

Addições á Memoria lida pelo Visconde de Santarem na Sociedade Geographica em 7 de Março de 1845 [a].

(Continuado do Diario N.º 250)

No principio da nossa Memoria recentemente publicada deixámos demonstrado que antes da vinda a Portugal do Almirante genovez,

(1) L'Afrique de l'Univers Pittoresque p. 35.

Em uma nota cita o auctor por prova do que allega o ter El-Rei D. Diniz tomado ao seu serviço o almirante Peçanha; o que assás refutámos na Memoria que ultimamente lêmos na Sociedade Geographica de Paris, na qual mostrámos quão destituidas eram do menor fundamento solido as inducções que o auctor pretendia tirar deste simples factó, e teremos ainda occasião de elucidar mais este ponto no prosegui- mento destas addicções.

(2) Vid. nas Memorias da Academia Real das Sciencias de Lisboa a Memoria do nosso sabio consocio o Sr. Macedo, sobre as verdadeiras épocas em que principiaram as nossas navegações e descobrimentos no Oceanó Atlantico.

Devemos observar aqui, que em a nossa Memoria que se publicou no Diario do Governo N.º 209, de 5 de Setembro, na ultima columna, § ultimo, regra 16 [b], onde se lê: «*haviam as ditas ilhas sido visitadas pelos hespanhoes em 1834, perto de um seculo*», «*depois da expedição portugueza*» deve lêr-se «*perto de meio seculo*».

[a] Copiadas do «Diario do Governo» de 28 de outubro de 1845, n.º 254.

[b] O mesmo que pag. 411 linha 15, deste volume.

Manoel Peçanha, a marinha portugueza se achava já n'um pé sobremaneira respeitavel, e havia sido commandada por Almirantes e Officiaes portuguezes durante os dous seculos que precederam a vinda do sobredito Almirante. Deixámos igualmente demonstrado que antes da vinda daquelle Official os nossos maritimos não se limitavam a costear, mas que tambem não duvidavam aventurar-se no alto mar. Como porém do simples facto de ter El-Rei D. Diniz tomado a seu serviço o mencionado Almirante genovez pretende o sabio auctor, a quem respondemos, deduzir por conclusão, que havia naquella época em Portugal falta de sujeitos com capacidade para o desempenho das funcções daquelle cargo, daremos razão do motivo que teve El-Rei D. Diniz para tomar a seu serviço o Almirante genovez, o qual extensamente relata o Chronista-Mór, Fr. Raphael de Jesus na Monarchia Lusitana.

Não foi porque houvesse falta no Reino de sujeitos capazes de desempenhar as funcções de Almirante que El-Rei D. Diniz se determinou a tomar a seu serviço um estrangeiro, e a conferir-lhe um dos mais importantes cargos do Estado. Outros foram os motivos desta sua deliberação e da nomeação do Almirante Peçanha. Achava-se naquella tempo o Reino alevantado e repartido em duas fracções, uma d'El-Rei, outra do Principe D. Affonso, e vindo a fallecer o Almirante Nuno Fernandes Cogominho, que com manifesta deslealdade se havia lançado no partido do Principe, não querendo El-Rei nomear-lhe por successor parente ou filho seu, e receando que se conferisse aquelle posto a outro qualquer portuguez lh'o imputassem á vingança, tomou o arbitrio de o conferir a um estrangeiro, encarregando-o de trazer consigo um certo numero de Officiaes com o que engrossava o seu partido, diminuia o dos inconfidentes, ao mesmo tempo que justificava aquella eleição com a conhecida pericia do eleito (1).

E' realmente para admirar que o auctor a quem respondemos tirasse do facto de se achar ao serviço portuguez um Almirante genovez a inducção de que se os nossos maritimos foram ás Canarias antes de Bettencourt foram conduzidos pelos genovezes, e que assim em seu sentir, debaixo do ponto de vista scientifico, a nossa sobredita expedição fôra genoveza, e não reparasse que não só se podia com mais fundamentos voltar contra elle o argumento com as mesmas expedições de Bettencourt, mas tambem com o que se passara em França no tempo de Filipe I, de Luiz o Moço, de Filipe Augusto, e de São Luiz, os quaes para as suas expedições e navegações no Mediterraneo, aliás tão navegado e conhecido desde a antiguidade, eram obrigados a servirem-se dos navios e pilotos venezianos, genovezes, e pizanos, como os mais experimentados naquella mar interior, e que os mesmos Soberanos até tiveram Almirantes e Capitães genovezes nas suas frotas. O mesmo Bergeron o confessa na sua obra *Traité aes Navigations* (2). Quando Affonso IV de Portugal

(1) Veja-se Monarch. Lusit. P. 7, Liv. 4, c. 3, p. 106.

(2) Este auctor na obra acima citada, edição de Paris de 1629, p. 89, fallando dos sobreditos Reis de França diz o seguinte: «*Ils se servaint alors de vaisseaux et pilotes venitiens, Genoïs et Pisâns comme plus experts sur la mer: quelquefois mêmes ils ont eu des Amiraux et Capitaines Genoïs en leurs expéditions de mer.*»

mandou as expedições ás Canarias tinha a França por Almirante um estrangeiro, o Príncipe D. Luiz de Lacerda, em 1341.

Em 1368, reinando em França Carlos V, o sabio, era Almirante de França um aragonez, o Visconde de Rhodes. Em 1423, reinando em França Carlos VII, era Almirante um inglez, o Conde de Suffolk e de Dreux; e em 1439 tinha a França por Almirante outro inglez, Duarte de Courtenay, e comtudo, apesar de ter a França ao seu serviço, no mais eminente cargo da marinha, e á testa della, Officiaes estrangeiros, as inducções que de tal facto se tirassem, conforme a subtil distincção do nosso sabio consocio seriam destituídas de exactidão.

Ficando este ponto elucidado, proseguiremos na analyse da relação dos Capellães de Bettencourt, e trataremos de levar ao maior ponto de evidencia, que todos os elementos da expedição deste cavalheiro normando foram hespanhoes; que nenhum só passo deu a sobredita expedição no reconhecimento e exploração das Canarias sem a intervenção manifesta dos hespanhoes.

Na segunda viagem de Bettencourt, effectuada em Outubro de 1405, e na occasião em que elle partiu de Forte-Ventura para ir ao que os auctores da relação intitulam a conquista de Gram Canaria, vê-se que foi acompanhado, e provavelmente guiado e conduzido por um navio hespanhol que El-Rei de Hespanha lhe havia mandado (1). E foi justameute por esta occasião que as ditas tres galeras foram mui perto das terras dos sarracenos, e mui proximo ao porto do Bojador, e alli desembarcaram Bettencourt e as suas gentes, e ficaram oito dias no paiz, e tomaram homens e mulheres que trouxeram comsigo (2).

Ora por esta passagem, a unica com que deparámos, em que se diz que Bethencourt fôra ao continente d'Africa, se mostra 1.º que um navio de uma nação experimentada na navegação das costas áquem do Bojador, como era a Hespanha, o acompanhára, e mui provavelmente lhe ensinára o caminho, pois o mesmo Bethencourt, como já atraz vimos, confessou explicita e claramente, que os pilotos e marítimos portuguezes, hespanhoes e aragonezes eram os mais experimentados e praticos nestas paragens, do que os das outras nações da Europa (3); e tanto os normandos se guiavam a cada passo que davam pelos hespanhoes, que os capel-

(1) Et se mirent en mer i celuy jour, et se partirent trois galeres dont deux estoit au dit seigneur et l'autre estait venu du Royaume d'Espagne que le Royeur avait envoyé. Relat. cap. LXXXII, p. 173.

(2) Et vindre tous trois prés des terres Sarrazines bien prés du port de Bugider, et la descendit Mr. de Bettencourt et ses gens et furent bien huit jours dans le pays et prindre hommes et femmes qu'ils emmenerent avec eux, et plus de trois mille chameaux; mais ils ne les peurent recueillir au navire, et tuerent et jarent, et pais s'en retournerent à la Gran Canare, comme Mr. de Bettencourt l'avait ordonné.

(3) Veja-se esta passagem a p. 95 da Relação, e transcripta e analysada nas nossas *Recherches sur la découverte des pays situés sur la cote occidentale d'Afrique* p. 166, a qual transcrevemos de novo aqui. «Si aucun noble prince du royaume de France, au d'ailleurs, voulait entreprendre aucune grande conquiste par deçà, qui servit une chose bien faisable et bien raisonnable; le pourrait faire à piu de frais; car Portugal, et l'Espagne, et l'Aragon, les fourniroient pour leur argent de toutes vitailles et de navires plus que nul autre pays et aussi de pilotes qui savent les ports et les contrées.»

lães de Bethencourt confessam, que quando elle fôra tomar a Ilha de Palma, mandára um interprete, chamado Angeron, que era de Gomera, e que o dito Bethencourt tinha *obtido em Aragão*, e lho déra D. Henrique III, e a Rainha D. Catharina, sua mulher (1).

Ora, se este interprete era das Canarias, e irmão do Rei da ilha de Ferro, e que El-Rei D. Henrique de Castella déra a elle Bethencourt da primeira vez que fôra ás ilhas, segue-se tambem a prova indubitavel que os hespanhoes alli tinham ido muito tempo antes de Bethencourt, e que os elementos desta expedição foram todos hespanhoes. Não são porém sómente as passagens que temos citado, tanto nestas Addições, como na 1.ª Parte da nossa Memoria, que nos demonstram que os elementos da expedição de Bethencourt foram hespanhoes; outras muitas se encontram de não menor ponderação a este respeito em diversos logares da mesma Relação, como passamos a mostrar.

A pag. 177, tratando os redactores della de uma escaramuça que os canarios tiveram com os normandos, dizem o seguinte: «*mais les Canaries vindrent contre eux avec pavois, armoryez des armes de Castille, qu'ils avoient l'autre saisons gagne sur les espagnols.*» E mais adiante diz, que em Forte-Ventura, «*Gadifer s'en vint par terre, et arriva sur une embuche de castillans qui etoit venus en une large á tous grand plante de vivres pour monsieur de Bettencourt.*» E mais longe (pag. 118) se diz que Bettencourt era em tudo mui favorecido d'El-Rei de Castella, que lhe mandára viveres para varias embarcações (2).

Era pois á Hespanha, e não á Normandia, que Bettencourt recorria para os negocios relativos ás Ilhas. E com effeito em outra parte se lê que Bethencourt recebera dinheiro, viveres e armadura (3); finalmente Bethencourt era considerado tanto por Henrique III de Castella, como por El-Rei D. João II, seu filho como seu vassallo, a quem o mesmo Bethencourt havia jurado obediencia e fidelidade; circumstancia que nos é attestada mui positiva e claramente pela carta deste ultimo Monarcha a El-Rei D. Affonso V de Portugal, escripta em 10 de Abril de 1454, na qual reclamando contra a expedição que o Infante D. Henrique havia mandado ás Canarias, e contra as pretenções que os portuguezes tinham

(1) Eis-aqui o texto que se encontra a p. 177, cap. LXXXIV das ditas Relações: «*Monsieur de Bethencourt s'advisea qu'il envoyeroit a ceux du pays un truchement nommé Augeron lequel etoit de Gomere, et l'avoit en le dit Seigneur en Aragon des devant qu'il vint a la conquete, et lui fit avoir le Roy d'Espagne qui s'appelloit le Roy Dom Enrique et la Royne s'appelloit Catherine.*»

(2) «*Que monsieur de Bethencourt estoit de tout poinet en la grace du Roy de Castille, et encore ce qu'il ouit dire aut maistre de la barge qui avoit amené les vivres a monsieur de Bethencourt, car il disoit que le dit Roy l'avoit envoyé par deçà pour le constiller et ravitailler, et des biens beaucoup qu'il rapportoit.*»

(3) No Cap. LXXII, p. 135, das Relações que tem o seguinte titulo: «*Comment Monsieur de Bethencourt prit congé du Roy d'Espagne, et revint aux Isles*» se diz o seguinte, fallando de ter Bethencourt alcançado *Cartas Patentes de El-Rei de Castella*; e em outro logar do mesmo Capitulo diz o que se segue: «*Et avec ce que le Roy estoit fort content de luy, aucuns bourgeois de Seville l'aimoient fort et luy firent beaucoup de plaisir, comme d'armures, de vivres, d'or et d'argent à son grand besoin.*»

sobre as ditas Ilhas, El-Rei de Castella tractando do direito que a ellas tinha se expressa nos seguintes termos :

«E por taes as teve, e possuiu por suas El-Rei D. Henrique, de escla-recida memoria, nosso senhor e pai que Deus tenha em seu santo paraizo, e por *elle* e para elle, e seus senhorios, sujeição, e vassalagem de *Mossen João de Bethencourt, seu vasallo*, e por morte do dito Rei nosso pai succedemos nellas. O dito *Mossen João de Bethencourt como vasallo*, nos fez pleito e homenagem pelas ditas Ilhas, segundo a forma e modos que as leis de nossos reinos dispoem, querem e mandam *que os vassallos o façam a seu Rei e Soberano Senhor natural pelas villas e logares e fortalezas que por elles tem debaixo de seu Senhorio, sujeição e vassallagem*. E pela mesma maneira todas as vezes que as ditas ilhas passaram successivamente aos demais que as tiveram, sempre estes foram vassallos nossos, e naturaes de nossos reinos, e visinhos da nossa cidade de Sevilha, e *com nossa licença* passarão de uns a outros as ditas ilhas, etc. (1).

A' vista dos textos que acabamos de produzir litteralmente custa na verdade a acreditar que uma expedição da natureza desta, revestida de taes circumstancias que mostram que para os normandos lá irem foi necessario que navegassem como cabotores até Sevilha, o que indica tambem que se foram informando em todos os portos de Hespanha do rumo e derrota que deviam seguir, e partindo ao depois de Cadiz com navios e interpretes hespanhoes, e finalmente fazendo homenagem, e declarando-se Bethencourt vassallo de El-Rei de Castella, cujo Soberano concorreu com os meios que vimos, para as sobreditas expedições, custa na realidade a acreditar, tornamos a repetir, que á vista disto uma tal expedição podesse servir de argumento para se sustentar 1.º que quando os normandos navegavam no alto mar os portuguezes eram simples *cabotores* (2), 2.º que se foram ás Canarias no tempo de El-Rei D. Affonso IV em 1336 foram conduzidos pelos genovezes! (3).

Não deixaremos de notar aqui de passagem a falsidade do titulo das Relações dos Capellães de Bethencourt, publicadas por Bergeron, o qual é o seguinte : *«Histoire de la première découverte et conquête des Canaries faite des l'an 1402 par Messire Jean de Bethencourt*, sendo que o documento que se conserva nos Archivos do Vaticano, publicado por Reynaldi, e por nosso sabio consocio o Sr. Macedo (4) prova peremptoriamente que antes de 1345, isto é, mais de meio seculo antes de Bethencourt, El-Rei de Portugal havia mandado ás ditas ilhas *as suas gentes, e algumas naus para explorar a qualidade daquella terra, as quaes alli aportaram, etc.*, e que cuidou depois em mandar uma armada para as conquistar.

(Continuar-se-ha)

(1) Veja-se a nossa obra do Quadro Elementar das Relações Diplomaticas de Portugal. Tom. 2, p. 362 e seguintes.

(2) Memoria lida na Sociedade Geographica de Paris, a que respondemos.

(3) Veja-se *Univers Pittoresque, Esquisse Générale de l'Afrique*. Paris, 1844, p. 35.

(4) Vejam-se as Memorias da Academia Real das Sciencias de Lisboa.

Continuação das Adições feitas pelo Visconde de Santarem á Memoria que leu na Sociedade geographica de Paris [a].

Tendo ficado até agora sem replica alguma tudo quanto provámos em a nossa obra publicada em 1842 sobre a prioridade dos descobrimentos portuguezes na costa occidental de Africa, assentaram aquelles que disputavam aquella prioridade á nação portugueza em seguir outra veréda para deprimirem a marinha e os navegadores portuguezes das épocas anteriores á passagem do Cabo Bojador por Gil Eannes. Para esse effeito fizeram seu principal fundamento da relação das expedições de Bethencourt ás Canarias no principio do seculo XV.

Sendo pois este um dos principaes argumentos de que ultimamente se serviram para o sobredito fim, por isso pareceu-nos opportuno analysar os proprios textos da mencionada relação, e transcreve-los fielmente para que os sabios imparciaes podessem avaliar a natureza dos novos argumentos com que intentam menoscabar os maritimos portuguezes; e para mostrarmos o nenhum fundamento das novas pertenças.

Por este respeito proseguiremos ainda nestas adições na analyse da sobredita relação.

Já deixamos demonstrado que os principaes elementos das expedições de Bethencourt foram hespanhoes, accrescentaremos agora mais algumas observações que tendem a elucidar mais, e a reforçar o que a este respeito expendemos.

Em a sobredita nossa Memoria mostrámos com os proprios textos da relação normanda, que a expedição de Bethencourt navegára sempre pela costa até Cadiz (1).

Alli dissemos que os marinheiros do navio de Bethencourt, depois de chegarem áquelle porto da Hespanha perderam o animo, quando foi mister fazerem-se ao largo, o que era uma prova de que não andavam acostumados a affastarem-se das costas: — «*Les mariniers meus de mauvais courages descouragèrent tellement toute la compagnie en disant qu'ils avaient pas (2) de vivres, et qu'on les menait mourir.*»

Em similhantes occurrencias nos offerece a Historia frequentes exemplos de iguaes revoltas: assim se amotinaram os marinheiros na grande viagem de Christovão Colombo, e na de Fernando de Magalhães com temor de perecerem, navegando em mares desconhecidos, e nunca até alli sulcados pelos maritimos da Europa.

[a] Saíu no «Diario do Governo», n.º 298, de 18 de dezembro de 1845.

(1) Veja-se o Diario do Governo de 5 de Setembro, N.º 209, p. 921, columna 3.ª [b]

(2) Aproveitamo-nos desta occasião para corrigir uma falta que se encontra na Memoria que appareceu no Diario do Governo de 5 de Setembro, n.º 209, p. 921, columna 3.ª

[b] Corresponde á pag. 409 deste Volume II.

Muito mais fundamentada nos parece a opinião que emittimos, que Bethencourt de industria se encaminhou para os diversos portos de Hespanha que se acham apontados na relação, para nelles se informar do rumo que devia seguir, e prover-se provavelmente de pilotos versados naquella carreira, quando vimos que em lugar de ir em direitura ás Canarias pelo mar alto, quando partio da Corunha, foi costeando até Cadiz, porto onde era notorio se encontravam os melhores pilotos para a navegação do Atlantico, e de que costumavam servir-se os maritimos do Mediterraneo, quando tinham de navegar naquelle mar; como se deprehende d'uma passagem importantissima da Chronica d'Azurara, escriptor contemporaneo do sobredito Bethencourt. Azurara tractando dos motivos que moveram o Infante D. Henrique a fundar no Cabo de São Vicente a villa que ao depois se intitulou do Infante, diz «que, segundo o commum entender, era que o Infante queria ally fazer uma villa especyal para «trato de mercadores, porque todollos os navyos que atravessassem do «levante para o poente, podessem ally fazer devisa e achar *mantimentos e pilotos* assy como fazem em Callez, (Cadiz) cujo porto he muy afastado da bondade daquelle (do da villa do Infante) onde os navyos tem «abrigo para todos os ventos» (1).

Combinando-se esta passagem com o que deixamos referido em a nossa Memoria, a saber: que o proprio Bethencourt reconhecia a pericia dos pilotos portuguezes e hespanhoes naquelles mares, parece evidente que o sobredito Bethencourt foi a Cadiz com o intento de prover-se de pilotos que o conduzissem ás Canarias; a não ser assim como se poderia acreditar que podendo elle ir em direitura da Normandia ás Canarias para as conquistas para si, e sem sujeição á corôa d'Hespanha, fosse de industria aportar em differentes portos daquelle reino e especialmente no de Cadiz onde se demorou bastante tempo? Se elle levou desta vez da Hespanha um interprete que lhe deo El-Rei D. Henrique, como na propria relação se declara (2) porque não levaria de Cadiz pilotos experimentados na navegação do Atlantico, havendo-os naquelle porto conforme no-lo revela Azurara? Esta asserção, revestida de toda a probabilidade quasi que se converte em certeza com o que o mesmo Azurara, auctor na questão actual de grande peso por ser contemporaneo, refere em outra passagem; a saber, que achára em escripturas antigas que Bethencourt *viera a Castella onde ouve navios e mais gente* da que trazia (3).

A' vista do que fica expendido em nossa Memoria e Addições, e da analyse que havemos feito dos proprios textos das relações das expedições de Bethencourt; á vista da carta de El-Rei D. Affonso IV ao papa sobre as viagens dos portuguezes ás Canarias muito tempo antes de Bethencourt, se mostra a manifesta falsidade, com que Bergeron no seu

(1) Azurara, Chronic. do Descobrimto e da Conquista da Guiné. Cap. V, p. 34.

(2) Veja-se o texto das Relações de Bethencourt Cap. 84, p. 177 citado textualmente nas Addições publicadas no Diario do Governo de 28 de Outubro deste anno de 1845 [a].

(3) Azurara Chron. de Guiné p. 373 e seguintes.

[a] É a parte que fica trasladada a pags. 433-437 deste Volume II.

Tractado das Navegações (1) publicado em Paris em 1630, affirmou que os portuguezes não deram principio ás suas navegações no Atlantico, senão depois das expedições de Bethencourt, e que foram as expedições deste que estimularam o Infante D. Henrique a mandar os seus navios além do Cabo Nun ou Não!!

Transcrevemos em nota o texto de Bergeron, para se vêr o como este escriptor baralhou as datas dos descobrimentos portuguezes, commettendo anachronismos extraordinarios, antepoando Antonio de Nola a Cadamosto, e ambos estes a João Gonçalves Zarco e a Tristão Vaz; quando aliás aquelles dous italianos vieram a Portugal mais de vinte annos depois que Gil Eannes dobrou o Cabo Bojador, e que os outros maritimos haviam descoberto as Ilhas do Atlantico, e explorado a costa occidental de Africa até além do Gambia! (2)

Do mesmo modo, e com a mesma parcialidade sustentou Fournier na sua Hydrographia publicada em Paris em 1643 que fôra a expedição de Bethencourt que mostrara aos portuguezes o caminho que elles depois seguiram para os descobrimentos da Costa de Africa!!! (3)

Por mais respeito que consagremos ao patriotismo, e ás susceptibilidades do amor proprio nacional, move-nos á compaixão vêr a que ponto esta paixão quando é desajuizada, cega e transtorna a razão dos historiadores e os arrasta a alterarem a verdade dos factos historicos, despindo-se por este modo daquella nobre imparcialidade, que é a qualidade mais preciosa do escriptor, e antepoando as trevas da sua cegueira á luz da verdade, acabam por fazer um máu serviço ao seu paiz e á sciencia.

(Continuar-se-ha.) [a]

(1) O sobredito Tractado de Bergeron imprimiu-se em Paris em 1629 sem as relações de Bethencourt. Tivemos em nosso poder um exemplar desta edição que possui a Bibliotheca Real de Paris com notas manuscriptas do celebre Huet, Bispo de Avranches. Veja-se a edição de 1630, pag. 35.

(2) «Il est donc bien certain (diz Bergeron) que des l'an 1402 notre Bethencourt «entreprit sa conquête, qu'il acheva en cinq ou six ans, où les Portugais ne commencèrent les leurs que quelques années après et les castillans bien plus tard encores. Car «environ l'an 1402, le Prince don Henry, troisième fils de Jean I Roy de Portugal ayant «par l'estude de la Cosmographie et Astronomie appris qu'en l'étendue du grand ocean «se pourrait trouver passage pour découvrir pais incognus le long de la Coste de Afrique et plu le loin vers les Indes d'Orient à l'exemple de nos Français qui le resveillèrent, il envoya quelques vaisseaux par delà du Cap Non, terme dernier des navigations «précédentes, jusqu'au Cap de Bojador, se servent pour cela des renommés pilotes Antonioti Usi denier genois (nome bem estropiado) et Longs Cadamoste Venitien.» E depois accrescenta este famoso anachronismo: «Puis par Jean Gonçalve et Tristan de «Vaz fit découvrir l'île de Madère!!» (Bergeron. Obra cit. pag. 35 et 36.)

E não contente este escriptor com ter de tal arte, e com tão manifesta parcialidade alterado os factos historicos, conclue dizendo, que em todo o caso a gloria dos descobrimentos dos portuguezes reverte para a França, por isso que os Reis de Portugal eram descendentes dos Reis de França!!! (Veja-se Bergeron = Traité des Navigations, p. 37 e a nossa obra intitulada Recherches sur la Priorité, etc., pag. 48 e 49, onde analysamos esta passagem.)

(3) Veja-se o que a este respeito dissemos em as nossas Recherches, etc., pag. 52, onde transcrevemos textualmente esta passagem da obra de Fournier.

[a] Não obstante, parece que esta promessa não chegou a ser cumprida. Tal continuação não vem no «Diario do Governo», que eu saiba.

NOTE

SUR LA MAPPEMONDE DU COSMOGRAPHE FRA-MAURO [a]

Ceux qui se sont consacrés à l'étude de l'histoire de la géographie connaissent les rapports qui eurent lieu entre le célèbre infant D. Pedro, frère du prince Henri Alphonse V, roi de Portugal, et le fameux cosmographe vénitien Fra-Mauro. Tous savent que le roi fit construire par ce cosmographe une mappemonde que ce même cosmographe envoya à Lisbonne. Il paraît que cette Mappemonde se trouvait encore aux archives d'Alcobaça en 1528 ; mais, malheureusement, quelques années après, elle disparut, sans que personne, pendant l'espace de plus de deux siècles, ait pu la découvrir en Portugal.

Lorsque Jean V, au commencement du dernier siècle, a fait copier tous les documents concernant le Portugal, qui se trouvent dans les bibliothèques de l'Italie, compilation précieuse qui sous le titre de *Sym-micta Lusitana* se compose de 200 énormes volumes in-folio, ce grand roi eut l'idée de faire exécuter une copie de la mappemonde de Fra-Mauro. Le dernier projet n'eut cependant pas d'effet.

Lorsque j'ai rédigé mes *Recherches sur la priorité des découvertes des Portugais*, j'ai tout d'abord compris que, parmi les pièces justificatives, une des plus précieuses était la mappemonde de Fra-Mauro, où l'on trouve des légendes relatives aux découvertes des portugais. Mais la copie d'un document d'une si grande dimension exigeant beaucoup de temps, j'ai pensé que la publication de mon ouvrage et de mon atlas serait retardée de longtemps si j'attendais la copie entière du monument en question. Cependant, dès alors, j'ai entamé une correspondance pour obtenir une copie fidèle de cette grande mappemonde ; copie que je viens d'obtenir, et que je fais graver en ce moment. Toutefois, en attendant qu'elle soit entièrement terminée, je me crois heureux de pouvoir non seulement annoncer cette nouvelle à mes honorables confrères, mais aussi de leur dire que ce même monument est entre mes mains, à la disposition de tous ceux qui voudront le consulter.

V.° DE SANTAREM.

[a] Publicada no «Bulletin de la Société de Géographie de Paris», de abril de 1846, pags. 251-252.

OBSERVATIONS

SUR LA DÉCOUVERTE D'UN LAC DANS L'AFRIQUE, AU SUD
DE L'ÉQUATEUR. [a]

Dans l'*Athenœum* du 6 octobre a paru un article sur la découverte d'un mer intérieure dans l'Afrique équatorial, dans lequel on dit : «M. Rebmann, missionnaire à *Mombas*, vient d'envoyer à M. le docteur A. Petermann une carte représentant cette mer comme occupant le vaste espace entre l'équateur et le 10° de latitude sud, en longueur, et entre le 23° et le 30° de longitude est de Greenwich, en largeur, de manière que le lac N'yassi forme son extrémité. La découverte s'appuie sur les témoignages d'un grand nombre de natifs vivant dans le voisinage de la mer intérieure ou sur les bords mêmes.

«Jusqu'à présent la découverte de M. Rebmann ne paraît établie, au docteur A. Petermann, que dans ce sens qu'il n'y a qu'un seul grand lac dans l'Afrique méridionale.»

Telle est la nouvelle qui nous est donnée; mais depuis que nous étudions les cartes anciennes et qu'un grand nombre de ces précieux monuments de la géographie est sous nos yeux, il est de l'intérêt de l'histoire des progrès de la science, comme des explorateurs de nos jours, lorsqu'il s'agit de nouvelles découvertes, d'examiner si les anciens ont eu ou non la connaissance des points dont il s'agit et s'ils les ont marqués dans leurs cartes.

L'étude de la cartographie des XV^e et XVI^e siècles était encore dans l'enfance en 1807, et déjà Barbier du Bocage père prouva, dans un article inséré au *Moniteur* de cette année, ⁽¹⁾ que, dans les cartes inédites, dressés à Dieppe en 1547 par Nicolas Veslard d'après les cartes portugaises, comme dans une autre carte de la même époque ayant appartenu à lord Oxford, laquelle existe au musée britannique, la Nouvelle-Hollande avait été découverte par les Portugais bien avant l'arrivée des Hollandais dans ces parages; opinion qui avait été également

[a] Artigo publicado na Revista «Nouvelles Annales des Voyages» — T. 4°, pages. 358-362. Paris, dezembro de 1855.

(1) Voir le *Moniteur Universelle* de 1807, p. 761.

adoptée par Dalrymple, Pinckerton, De la Rochette, Coqueberte et d'autres.

Hudson, en 1610, entra dans un détroit qui contenait plusieurs îles et qui conduisait dans un grand golfe; on a donné son nom à ce détroit ou baie, tandis que plus d'un siècle avant lui (1500), les deux frères Corte-Réal et d'autres marins portugais après eux, avaient exploré ces parages, le même golfe parsemé d'îles se trouvant figuré dans les cartes de Jean Freire, dressées en 1546 et dans d'autres du xvi^e siècle, où l'on remarque aussi la côte de l'Amérique septentrionale reconnue jusq' au 72° de latitude boréale et les côtes couvertes de noms portugais, c'est-à-dire jusqu'au Cabo-Branco, situé par le 72.° de latitude boréale, par conséquent, dans les latitudes élevées de la mer de *Baffin*. Pascoaligo, ambassadeur de Venise à Lisbonne en 1500, avait été témoin de l'arrivée de Corte-Réal et des Indiens que ce marin conduisait à Lisbonne. Il informa son gouvernement de cet événement dans une lettre qui constate cette découverte. Le fait même de la catastrophe dont cet intrépide marin fut victime alors de son second voyage aux régions arctiques, ainsi que son frère qui fut à sa recherche, paraît démontrer qu' ils avaient pénétré dans la mer Polaire, car le capitaine Mac-Clurc, qui est une si grande autorité dans la question dont s'agit, dit que quinconque a été entraîné dans la pleine mer Polaire attendrait en vain du secours, car aucun navire entré dans cet abîme n'en pourrait plus sortir.

Néanmoins les noms que ce marin imposa dans son premier voyage à ces régions par lui découvertes sont restés consignés dans les cartes anciennes, comme ceux de *Terre du Labrador*, *Terre des Corte-Réal*, et surtout à une latitude plus élevée ceux de *Terra-Verde* et de *Cabo-Branco* qui se trouvent indiqués aussi, d'après le récit de *Corte Réal* transmis à Venise par Pascoaligo, dans un portulan rarissime dressé en 1528 par Pietro Capo de Insula, vingt-sept ans après le voyage de Corte-Réal. Ce ne fut donc pas Hudson qui découvrit, en 1610, le détroit qui fait communiquer cette mer avec l'Atlantique.

Une autre prétendue découverte a été produite en 1848: un célèbre voyageur russe explorant le lac ou la mer d'Aral, a cru découvrir le premier trois îles inconnues et leur a imposé les noms suivants: *Nicolas 1^{er}*, *Baptista-Kilmés* et *Kongone-Aral*, tandis que ces îles se trouvent déjà marquées dans les cartes vénitiennes du commencement du xiv^e siècle, ce qui ne doit pas étonner ceux qui savent que les Italiens établis à *Tana* et dans la *Tauride* possédaient des connaissances très-détaillées sur les contrées de l'Asie supérieure.

La découverte dernièrement annoncée de l'existence d'une mer intérieure dans l'Afrique, située au sud de l'équateur, nous semble être dans le même cas. Lorsqu'on examine les cartes du xvi^e siècle, on voit déjà marquée cette mer intérieure; elle s'y trouve placée dès le 8° de latitude jusqu'au 12° 1/2. On la voit dans la carte inédite de Jean Freire, dressée en 1546. A cette époque, un grand nombre de voyageurs portugais avaient pénétré dans l'intérieur de l'Afrique australe par les ports de la côte orientale. En effet, en examinant les cartes d'Afrique de Juan de la Cosa (1500), de Ruyck (1508), la carte espagnole conservée à Weimar (1520),

enfin, celle du fameux cartographe, Diego Ribero (1529), on remarque les progrès successifs de la géographie de cette grande partie du globe ; mais jusqu'à cette année les cosmographes n'ont pas eu connaissance de cette mer ou lac intérieur. Il paraît donc certain que ce ne fut qu'après l'année 1527 que les explorateurs portugais ont connu l'existence de ce grand lac intérieur. Cela ne diminue en rien le mérite des explorateurs modernes ; au contraire, il revient à ceux-ci de faire mieux connaître, d'après le progrès de la science moderne, ce que les anciens avaient signalé souvent fort imparfaitement. Toutefois, il ne faut pas oublier ce que nous devons à ces hommes intrépides qui, les premiers, ont ouvert la route aux modernes pour connaître le globe que nous habitons (1).

V¹⁰ DE SANTAREM.

(1) L'envoi de cet article a été retardé à cause de la longue et grave maladie de l'auteur : ce qui l'empêcha aussi de développer ce sujet.
M. de Santarem a communiqué cette même note à l'*Athenæum français*, qui l'a insérée dans son numéro du 8 décembre.

(Note du Redacteur).

ADDITAMENTOS

SUITE
DES
NOTES ADDITIONNELLES

A la lettre de M. le Vicomte de Santarem, publiée dans le Bulletin de la Société de Géographie, du mois d'octobre 1835, sur les Voyages d'Améric Vespuce, de 1501 à 1503, lues par l'auteur à la Société de Géographie [a].

Nous avons démontré dans notre précédent travail⁽¹⁾: 1° qu'il n'existait pas un seule trace, pas un seul document dans les Archives royales du Portugal concernant Vespuce, et ses voyages problématiques de 1501 et de 1503, malgré tout ce qu'il raconte lui-même, de l'invitation que le roi Emmanuel lui aurait faite en lui envoyant des lettres-patentes ; nous avons démontré que ces documens devaient s'y trouver, du moins du temps de l'historien Goes, si ce qu'y dit Vespuce eût été réellement vrai⁽²⁾, de même que se sont trouvé plusieurs documens qui le concernent, dans les Archives de Simancas et de Séville. 2° Nous avons démontré que tous les historiens et les géographes portugais du xvi^e siècle avaient gardé un silence profond sur Vespuce, et ses prétendus voyages de 1501 et 1503. 3° Nous avons démontré ensuite que les écrivains italiens et même toscans, les plus consciencieux et contemporains de l'événement, avaient déclaré Colomb comme le premier qui découvrit le Nouveau-Continent. 4° Nous avons démontré par un grand nombre de documens, et d'analyses critiques, les incohérences des relations de Vespuce, et des lettres qui lui sont attribuées ; nous avons cité l'autorité de plus de cent cinquante auteurs qui ont écrit sur les voyages et sur les découvertes, dont les uns étaient contemporains et d'autres avaient étudié l'histoire de la géographie : nous avons démontré avec Novarrette l'absurdité des observations de Vespuce, dont le résultat serait que ses vaisseaux

[a] Conforme a edição de 1842. Corresponde á *Continuation* publicada no «Bulletin» de setembro de 1837 e que fica trasladada a págs. 435-457 do Volume I, mas que na edição de 1842 («Recherches historiques, critiques et bibliographiques sur Améric Vespuce et ses voyages», págs. 122-103) soffreu varias modificações e ampliações — Vide nota [a] da pag. 435 do Volume I.

(1) Voir les cahiers d'octobre 1835, et du mois de septembre 1836 [b].

(2) Voir les cahiers précités où sont produits les motifs.

[b] E' a parte que fica reeditada a págs. 219-227 e 227-248 do Volume I.

auraient pénétré 165 lieues dans l'intérieur du continent ; qu'il aurait pris possession des nouvelles terres au nom du roi d'Espagne ; tandis que le voyage, selon lui, avait été fait par ordre du roi de Portugal ; d'autre part, que ses vaisseaux se réduisaient, d'après les mêmes relations, à un bateau, dont l'équipage était de quatre ou cinq marins ; cela étant ainsi, on ne pouvait pas admettre que ce navigateur eût pu faire une traversée de 300 lieues, jusqu'à Bahia, et une postérieure de 260, et encore moins comprendre comment le bateau restant dans le dernier port, Vespuce aurait pu retourner à Lisbonne. Nous avons encore démontré l'impossibilité d'admettre qu'il eût écrit, et adressé des lettres à un roi, mort 24 ans avant qu'il les eût écrites ; et qu'il ne pouvait pas avoir été élevé avec lui, comme il le dit dans la dédicace à René de Lorraine, puisque ce prince avait 42 ans à l'époque de la naissance de Vespuce. Nous avons démontré qu'il ne pouvait pas non plus avoir adressé ses lettres à René II. Nous avons encore présenté les difficultés qui s'opposaient à ce que ses lettres eussent pu être adressées, soit à Laurent Pierre de Médicis, dit le Magnifique, déjà mort à l'époque des prétendus voyages de Vespuce, soit à Laurent II, qui n'avait pas encore atteint l'âge de huit ans à l'époque de la première lettre de Vespuce. Nous avons enfin prouvé, d'après les règles de la saine critique, qu'un seul défaut essentiel, et qui, moralement parlant, n'aurait pu se glisser dans un document authentique, prouve la fausseté de la pièce dans laquelle il se trouve, et que des erreurs capitales contre l'histoire et la chronologie, comme celles que nous venons de produire, opèrent une conviction manifeste de faux ; et qu'un seul fait, qui ne peut certainement s'allier avec telles circonstances, telles personnes auxquelles se rapporte un document, suffit pour le convaincre de faux. Nous avons démontré par l'examen des plus anciennes et des plus rares collections des voyages, combien les annonces trompeuses des titres devaient avoir exercé d'influence sur le rapport des prétendues découvertes de Vespuce ; et nous avons discuté, soit avec les ouvrages contemporains, soit avec des manuscrits inédits, et des documents extraits *dernièrement* des Archives, combien de faux jugemens on avait portés jusqu'à présent sur Vespuce et ses voyages problématiques. Maintenant nous nous bornerons, avant de terminer notre travail, à faire encore quelques observations pour dissiper, s'il est possible, les doutes de ceux qui pourraient encore se laisser égarer par les fausses prétentions des amis de Vespuce et les panégyristes des découvertes de ce navigateur errant, de tous les ouvrages dictés par l'adulation, et l'erreur ; on ne peut citer que les deux éloges publiés par Bandini, et notamment par le père Canovai, les deux seuls écrivains entièrement favorables aux prétentions de Vespuce, parmi plus de deux cents que nous avons examinés.

L'ouvrage de Bandini, comme nous l'avons démontré, loin de convaincre ceux qui doutaient de la vérité des relations de Vespuce, ou qui lui étaient attribuées, fut, à l'instant de sa publication, réfuté par les sages rédacteurs des mémoires de Trévoux, par Robertson, par Napione, et constamment repoussé par la saine critique. Quant à celui de Canovai, quoique moins violemment attaqué que celui de Bandini, il n'a jamais fait autorité pour les écrivains et les géographes consciencieux qui

l'ont consulté ; et ce travail n'a d'autre mérite que celui de fournir des matériaux plus nombreux à réfuter.

En effet, comment pourrait-on s'appuyer maintenant sur ces deux ouvrages, lorsque tant d'hommes éminents par leurs études dans l'histoire des voyages et des découvertes, en ont signalé les erreurs et les absurdités, et que tant de documents récents sont venus constater l'exactitude de leur critique et de leur réfutation dans la partie fondamentale.

On a objecté en faveur d'Améric Vespuce, que Colomb avait gardé le silence sur ces découvertes, et qu'on en fit même un mystère en Espagne, tandis que Vespuce, en publiant ses navigations et ses découvertes, s'était acquis de suite la plus grande célébrité.

Mais, outre ce que nous avons discuté dans les notes précédentes, nous ajouterons que les voyages de Colomb et ses découvertes n'eurent jamais le caractère de voyages clandestins ; que ces découvertes furent connues de l'Europe à l'instant même, et surtout des Vénitiens et des Romains. Les lettres de Colomb furent publiées avant celles attribuées à Vespuce ; car, en 1493, Leandro Cosco avait déjà traduit en espagnol et publié une de ces lettres qui, dans la même année, eut une 2^e et 3^e éditions. M. Ternaux observe très bien⁽¹⁾ qu'on ne trouverait peut-être pas, à cette époque, un autre exemple d'un ouvrage réimprimé trois fois dans la même année ; ce qui prouve l'intérêt général qu'excita dès le commencement la découverte de Colomb.

Dans l'année suivante, Charles Vérard, dans son ouvrage de la *Conquête de Grénade*, a traité des îles nouvellement découvertes dans l'océan Indien par Colomb.

Dans l'année 1501, Angelo Trivigiano, secrétaire de Domenico Pizani, alors ambassadeur de la république de Venise auprès de la cour d'Espagne, écrivit à Domenico Malapiero, autre noble vénitien, au sujet des découvertes de Colomb ; et ce fut sous la dictée de Trivigiano, qu'Alberto Vercellese de Lisona, imprima à Venise, en 1504, un opuscule devenu très rare, ayant pour titre : *Libretto di tutte le navigatione dei Ré dé Spagna colle isole e terre nuovamente trovati*⁽²⁾.

Si ces faits n'étaient pas assez puissans pour démontrer jusqu'à l'évidence la grande publicité qu'eurent les découvertes de Colomb, dès son retour en Europe, et qu'aucun mystère n'eut lieu ni de sa part, ni de la cour d'Espagne sur ces voyages, dès le moment de la découverte du Nouveau-Continent, la bulle d'Alexandre VI, de 1493, suffirait pour le prouver.

Nous lisons dans cette bulle les expressions suivantes : *Dilectum virum Christophorum Columbum, virum utique dignum et plurimum commendatum, ac tanto negotio aptum cum navigiis et oneribus ad similia instructis, non sine maximis laboribus et periculis ac expensis destinatis ut, terras firmas, et insulas remotas, et incognitas permare ubi hactenus navigatum non fuerat deligenter inquireret*⁽³⁾. *Qui tandem, divino auxilio, facta extrema diligentia, in mare Oceano navigantes certas in-*

(1) Bibliothèque Américaine.

(2) Voyez Bossy.

(3) Cladera. — Investigaciones historicas, pag. 27.

sulas remotissimas et etiam terras firmas, quæ per alios hactenus repertæ non fuerant, invenerunt, etc. (1).

D'autre part, Colomb avait l'habitude d'envoyer à différentes personnes, parmi ses protecteurs, des lettres du même contenu, et en se servant presque des mêmes expressions (2), particularité qui doit exclure toute idée de mystère de sa part au sujet des découvertes.

Il est donc indubitable que les découvertes de Colomb furent connues de l'Europe dès l'instant où elles s'effectuèrent, et qu'ainsi, Colomb se présenta le premier; qu'on ne peut accuser son silence pour justifier Vespuce, sous le prétexte que c'est le dernier parla avant lui, que ses lettres se répandirent partout, tandis que les découvertes de Colomb se cachèrent sous le voile du mystère.

Nous ajouterons à cette démonstration, que, du vivant de Colomb, on n'a pas osé imposer le nom d'Amérique au Nouveau-Continent, malgré les lettres de Vespuce, écrites avant la mort de Colomb (1506), et que ce ne fut que dans l'année suivante que le pseudonyme Ylacomylus proposa le nom d'Amérique, ainsi que le présume M. de Humboldt. Cette particularité réclame une sérieuse attention de la part des critiques; car nous ne pouvons pas nous persuader qu'une telle injustice ait été faite en raison d'Ylacomylus, confondre les deux navigateurs. Il n'est pas présumable qu'un savant de Fribourg, qui entretenait des correspondances avec Ringmann de Bâle, et que M. de Humboldt croit être le géographe Waldseemuller auteur d'une carte marine allemande (3); il n'est pas présumable, dis-je, que le pseudonyme qui devrait, soit en voyageant en Lorraine, où on s'occupait des études géographiques, soit étant si près de Gênes, où les voyages et les découvertes de Colomb étaient connues depuis long-temps, ainsi que dans toute l'Italie, et ailleurs, ignorât la réalité de la découverte du Nouveau-Continent par Colomb; d'autant plus que cet événement, et cette découverte avaient eu lieu quatorze années avant: il n'est pas présumable que le pseudonyme ignorât jusqu'à l'existence des lettres de Colomb, dont il y avait déjà trois éditions. Nous ne pouvons pas penser enfin que le pseudonyme Ylacomylus ignorât l'existence de l'ouvrage de Verardi, imprimé à Bâle en 1494, par Bergman de Olpe; d'autant plus qu'Ylacomylus était en correspondance avec des savans de Bâle, et s'occupait lui-même de la géographie et des découvertes.

Et, en effet, l'influence même qu'il a eue dans la publication de la *Cosmographiæ introductio*, nous montre qu'il s'occupait des découvertes et de la cosmographie. Or, si nous devons admettre qu'en réalité il avait des rapports avec Vespuce, qui se trouvait en Espagne, à plus forte rai-

(1) Cladera n'a donné que la première partie de cet important passage, et il le transcrit en altérant le texte. — Ce que nous venons de transcrire se trouve dans le document intégralement produit par Cancellieri, pag. 184. Dissert. sopra Christophoro Colombo.

(2) Humboldt. — Examen critique, pag. 338, grande édition, note 2.

(3) Chronologie des plus anciennes cartes d'Amérique. Bulletin de la Société de Géographie. Décembre 1835.

son il ne pouvait pas ignorer non seulement les découvertes de Colomb, mais encore beaucoup d'autres, qui s'effectuèrent avant l'année 1507, époque de la publication de la *Cosmographiæ introductio*.

Si Vespuce était aussi sincère qu'on le présume, pourquoi, étant en rapport par la Lorraine avec Ylacomylus, ne s'opposa-t-il pas à ce que ce géographe appelât le Nouveau-Continent de son nom, au préjudice de la gloire de Colomb, son bienfaiteur ?

On ne peut pas alléguer que Vespuce ait ignoré ce qui se passait en Lorraine à son égard, sur cette usurpation ; qu'il ait dû ignorer ce que son ami avait fait pour lui ; car une pareille allégation, non seulement ne serait pas logique, mais ce serait nier l'existence de l'ouvrage de la *Cosmographiæ introductio* ; ce serait nier ses rapports avec Ylacomylus. Si Vespuce entretenait des rapports avec Ylacomylus, ce pseudonyme ne pouvait pas le confondre avec Colomb, sans que les suggestions de Vespuce en eussent été la cause ; ou si lui, de son propre chef, à l'insu même de Vespuce, eût fait une telle proposition d'imposer son nom au Nouveau-Continent, c'eût été à Vespuce, s'il eût agi honorablement, à éclaircir les faits et à repousser un tel projet, et encore plus une telle délibération. Ainsi, il n'est pas non plus présumable que, d'après de tels rapports entre Ylacomylus et Vespuce, le premier, étant en correspondance avec le second, ne l'ait point consulté sur une telle délibération.

Le rapprochement de ces particularités nous porte à croire que cette dénomination donnée au Nouveau-Continent, *après la mort de Colomb*, a été probablement le résultat d'un plan conçu et préparé contre sa mémoire, soit à dessein et avec connaissance de cause, soit par des influences secrètes de la nombreuse clientèle des négocians étrangers qui résidaient à Séville ou ailleurs, et qui dépendaient de Vespuce, ou qui faisaient des affaires avec lui pour les achats des provisions de navires, dont il avait été chargé pendant un grand nombre d'années, emploi qui devait lui procurer de nombreux adulateurs, des apologistes et des correspondans.

Nous rappellerons ici que vers la fin du xv^e siècle, les découvertes des Portugais (dit Bossi) avaient exalté toutes les imaginations : les savans, les politiques, *les commerçans, aussi bien que les marins*, tous parlaient de découvertes, tous aspiraient à en tenter de nouvelles ; *aussi la navigation ne tarda pas à avoir ses charlatans, et il se trouva beaucoup d'imposteurs qui débitèrent des fables pour obtenir du crédit en flattant l'avarice des marchands*, en piquant la curiosité du peuple, toujours avide de nouveauté. Ils s'insinuèrent même dans les cours, et ils y trouvèrent faveur et protection.

Il n'y avait donc pas un grand mystère dans ces découvertes, ni une grande difficulté dans les communications entre l'Espagne, le Portugal et le reste de l'Europe. Le grand nombre de lettres, et d'éditions de ces lettres, publiées partout depuis 1493, prouve à la fois une grande facilité de communications et une grande publicité (1).

(1) Dans l'Histoire diplomatique de *Martin Behain*, de Nuremberg, par Murr, on peut voir, pag. 123 et 124, que ces communications étaient plus faciles et plus fréquen-

Les défenseurs de Vespuce disent, pour le justifier, qu'il n'a jamais dit dans ses lettres qu'il avait découvert le Nouveau-Continent; mais cette assertion nous paraît tomber d'elle-même, quand nous lisons attentivement ses relations; s'il ne dit pas clairement que ce ne fut pas Colomb, mais bien lui, il tâche de le faire penser, quand il dit, par exemple: «Qu'il se reposait à Séville des deux voyages qu'il avait faits par ordre du roi d'Espagne aux Indes Occidentales.» (Lettre de 1501). Rapprochons ce passage d'un autre, où il dit, en parlant des habitans de ces contrées, qu'ils étaient de la même couleur, et avaient les traits de ceux «que j'ai découverts par ordre du roi de Castille»; et d'un autre, où il dit: «Nous partîmes du port de Cadix (qu'il appelle Calis) le 10 mai 1497... et, dans ce voyage, nous mîmes dix-huit mois, et nous avons découvert *molta terra ferma, et infinite isole!* passage par lequel Canovai, le grand panégyriste de Vespuce, veut prouver que, de son propre aveu, Vespuce avait en réalité découvert le Continent avant Colomb⁽¹⁾.

Il faut réfléchir qu'il s'agissait de la découverte du grand continent du Nouveau-Monde. La lecture attentive de ses relations démontre qu'il a fait tout ce qu'il a pu pour persuader qu'on lui devait du moins la découverte de la plus grande partie de la Terre-Ferme. Ainsi, nous voyons que, lorsqu'il parle des prétendus voyages faits par ordre du roi de Portugal (1501 et 1503)⁽²⁾, il s'attribue non seulement deux voyages antérieurs de découvertes qu'il avait faites dans le Nouveau-Monde, au service de l'Espagne, et qu'il garde à dessein le plus profond silence sur la découverte du Brésil que Cabral avait faite avant la rédaction de cette lettre, événement qu'il ne pouvait pas ignorer; mais encore il exagère ses découvertes, et les proclame comme telles. Or, si nous opposons à ces prétentions les documents authentiques des archives d'Espagne, dernièrement publiés, qui constatent qu'il avait résidé à Séville jusqu'à l'année 1499-1500, où il s'est embarqué pour la *première fois*, avec Hojeda; circonstance dont il ne dit pas un mot, car, s'il en avait parlé, l'expédition étant commandée par un Espagnol, et dirigée par Jean de la Cosa, cela eût diminué la gloire qu'il voulait accaparer; or, dis-je, si nous opposons à ces prétentions et aux réticences de Vespuce les documens précités; si nous rapprochons encore ces particularités de nos observations précédentes, il nous semble qu'on ne pourra pas soutenir d'une manière péremptoire que Vespuce était tout-à-fait étranger à la proposition d'Ylacomylus, ainsi qu'à l'opinion formée dans quelques pays à l'égard de ses prétendues découvertes, au préjudice de Colomb, de Cabral, et d'autres.

Si nous étudions encore le caractère de Vespuce par ses lettres, nous y remarquons, outre ce que nous venons d'observer, des expressions, des

tes qu'on ne l'imagine maintenant. On y remarque qu'on pouvait recevoir des lettres de l'Allemagne en Portugal, à Madère, aux Açores, tous les mois, et même deux fois par Anvers et par Gênes; et cela dans l'année 1494.

(1) Voyez Canovai, pag. 286.

(2) Voyez Bulletin de février 1837 [a].

[a] E' a parte que fica reeditada no Volume I, pags. 413-433.

passages entiers qui nous révèlent qu'il faisait valoir ses prétendues découvertes d'une manière exagérée, et qu'il ne perdait pas l'occasion de se donner une grande supériorité sur les autres navigateurs.

Rappelons le passage de la dédicace de la *Cosmographiæ introductio* : là, on voit qu'il ne perd pas l'occasion de faire valoir qu'un prince, qui prenait alors le titre de roi, avait été élevé avec lui. Il rappelle jusqu'aux liens d'amitié qui les unirent. Autre part, dans une autre lettre, quand il parle de la soi-disant invitation que le roi de Portugal lui avait faite, il a soin de dire qu'il se trouvait à Séville, se reposant des fatigues qu'il avait précédemment endurées dans ses deux voyages⁽¹⁾, quand un messenger lui arriva avec les lettres-patentes du roi de Portugal⁽²⁾. Il écrit pour donner à tout le monde une haute idée de son savoir et de son importance personnelle, qu'arrivant à Lisbonne, *le roi a eu un grand plaisir de son arrivée*, que le roi l'avait prié, et que les prières des rois sont des ordres, etc.

Autre part, il parle de l'ignorance des pilotes : « Si je n'eusse eu la « connaissance de la cosmographie, c'était fait de nous; » plus bas : « Je « pourvus soudain à mon salut et à la conservation de mes compagnons par le moyen de mon astrolabe, et avec un cadran et autres instrumens d'astrologie, *ce qui me causa un grand honneur* de la part de toute la compagnie, de sorte *qu'ils me tinrent et réputèrent du nombre des savans* »⁽³⁾.

Il traite autre part les découvertes faites en Afrique, avec un certain mépris, pour exalter les siennes dans le Nouveau-Continent. Par le démontrer, je produirai un passage du texte italien. Il s'agissait de l'expédition que le roi de Portugal avait précédemment envoyée en Guinée ; il dit : « *Tal viaggio come quello non lo chiamo io discoprir*, etc. »

Autre part, dans la lettre à Laurent de Médicis, il assure d'un ton de supériorité de connaissances, *se ben mi ricordo. So che intende alcun tanto di cosmografia*. (Il l'appelait un simple dilettante.)

D'après ce qui vient d'être démontré, et notamment d'après les réticences de Vespuce et des expressions qui révèlent jusqu'à un certain point ses prétentions, il nous semble que ce n'est point une injustice commise envers lui de penser qu'il ait eu une part assez influente, surtout après la mort de Colomb, sur ce qui s'est passé relativement à la dénomination du Nouveau-Continent, pour faire croire que c'était à lui qu'on en devait la véritable découverte, au moins celle de la Terre-Ferme.

La recommandation que fit Colomb à son fils, dans la lettre écrite de Séville le 5 février 1505, en faveur de Vespuce, dont on a voulu se pré-

(1) Les documens récemment publiés et déjà cités prouvent le contraire. Voyez Bulletin du mois de février 1837.

(2) Sur le messenger et les lettres-patentes, voyez les Cahiers du Bulletin d'octobre de 1835, et de septembre 1836.

(3) Voyez Bulletin, cahier de février 1837, pag. 73 [a].

[a] Correspondre à pag. 417 do Volume I.

valoir pour le justifier, prouve encore, selon nous, combien ses prétendues découvertes sont problématiques, et combien Vespuce était encore, en 1505, c'est-à-dire après ses prétendus quatre voyages, inférieur aux autres navigateurs qui avaient fait des découvertes; car il paraît évident que, s'il eût fait réellement les quatre voyages antérieurs à l'année 1505, de telles découvertes l'auraient dispensé d'avoir recours à la *protection* de l'amiral, et à une recommandation pour son fils; et que si de telles découvertes eussent été réelles, Colomb en aurait fait mention dans sa lettre. Mais l'amiral se borna à dire qu'il avait toujours eu le désir de lui être agréable, parce qu'il était *malheureux*, n'ayant pas retiré grand profit de ses travaux.

Ces travaux dont parle Colomb, si nous examinons les documens déjà cités, étaient sans doute ceux qui sont prouvés par ces mêmes documens des Archives royales d'Espagne, c'est-à-dire ceux dont il s'occupa plusieurs années, soit comme chargé des approvisionnemens des vaisseaux, soit en dessinant des cartes géographiques, pendant son séjour à Séville.

Rapprochons maintenant ce document de ce que dit Vespuce dans ses lettres, où il rapporte, que, se reposant à Séville des fatigues endurées dans les deux voyages qu'il avait faits aux Indes Occidentales, il a été forcé de se rendre aux sollicitations du roi de Portugal, et de partir pour Lisbonne, *malgré la désapprobation de tous ceux qui le connaissaient*, qui le pressaient de ne pas quitter l'Espagne, *où on me faisait*, dit-il, *tant d'honneur, le roi m'ayant en grande réputation*.

Le rapprochement de ces deux documens démontre encore jusqu'à l'évidence la foule d'incohérences qu'on trouve dans les lettres de Vespuce.

En effet, comment admettre la réalité de ce qu'il dit en 1504, sur la grande faveur dont il jouissait à la cour d'Espagne, avec la compassion qu'il inspira l'année suivante à l'amiral Colomb, qui le plaignait *parce qu'il était malheureux*? Comment concilier cette grande importance, dont il dit qu'il jouissait alors, quand on voit qu'après avoir quitté l'Espagne, comme il l'annonce, riche et puissante de tant de découvertes pour cette puissance et pour le Portugal, il a besoin, un an après, de recourir à la recommandation de Colomb pour son fils, à cause de sa situation malheureuse? Comment concilier tout cela avec le peu de cas qu'on faisait encore de ses relations en 1515, quand on a réuni la Junte des Pilotes? Comment le concilier enfin avec les documens dernièrement découverts? ⁽¹⁾

C'est peut-être dans les expressions, dans les réticences de Vespuce, dans ses contradictions, que tant d'écrivains et géographes, qui ont lu ses relations sans avoir les matériaux pour juger comme nous, l'ont accusé d'avoir usurpé la gloire de la découverte du Nouveau-Continent; car s'il ne le dit pas clairement dans ce qui est parvenu jusqu'à nous de ses relations ostensibles, il paraît du moins le faire croire. Et, en effet, quel intérêt pouvaient avoir tant d'écrivains et de géographes, depuis Herrera

(1) Voyez Cahier de février 1836 [a], pag. 98 et suivantes [b].

[a] 1837, aliás.

[b] O mesmo que pag. 431 e seguintes do Volume I.

jusqu'à nos jours, pour attaquer la mémoire et la réputation de Vespuce, s'ils n'eussent trouvé dans les faits rapportés par lui, et dans ses relations, des motifs plus ou moins solides pour le blâmer ?

Comment peut-on s'élever contre ces auteurs, comme a fait Canovai, parce que leur sagacité et leur étude leur ont fait voir les incohérences et les absurdités des relations de Vespuce, et combien elles étaient dépourvues des caractères de la vérité ?

On ne peut pas soutenir que ce furent les écrivains d'un seul pays qui conspirèrent contre Vespuce ; il suffit de jeter un coup d'œil sur notre précédent travail, pour se convaincre que les relations de ce navigateur et les prétentions de ses panégyristes furent attaquées, directement par les écrivains et les géographes de tous les pays, sans excepter même les savans les plus distingués de l'Italie.

On a prétendu, pour justifier Améric Vespuce, que le père Canovai, son panégyriste, avait répondu à toutes les difficultés qui se présentaient sur les personnes auxquelles ses lettres avaient été adressées ; mais il suffit de lire l'ouvrage de cet écrivain, pour voir qu'il a complètement échoué dans son entreprise ; car, nous le répétons, il n'est permis à personne de refaire, comme on l'a tenté, une partie des lettres de Vespuce, pour en effacer ce qu'elles offrent de textes et de dates erronnés, pour les faire cadrer avec l'existence des personnages à qui elles sont adressées, en y substituant d'autres noms et d'autres dates, avec la singulière prétention de donner (comme ont fait Bandini et Canovai) à ces documens une authenticité, et un cachet de vérité dont ils ont été primitivement dépourvus.

C'est ce que nous tâcherons de démontrer plus en détail dans le complément de notre travail ; nous montrerons également, par l'analyse de l'ouvrage de Canovai, combien de fautes et d'erreurs ce panégyriste a commises ; bornons-nous ici à en signaler quelques unes.

Canovai, voulant expliquer comment Vespuce a pu adresser une de ses lettres au duc de Lorraine, qui prenait le titre de roi de Jérusalem ⁽¹⁾, établit une conjecture, savoir qu'il était probable que les éditeurs des voyages de Vespuce, rencontrant fréquemment les lettres, *V M.*, ont lu *Votre Majesté*, au lieu de *Votre Magnificence*, titre de courtoisie convenable à l'égard de Sodorini ! Mais une telle conjecture est en opposition avec le texte primitif, où on lit en toutes lettres : *Tua Majestas* ; et autre part, *Illustrissime Rex* ⁽²⁾.

Cet auteur cherche à diminuer et à justifier, par de telles subtilités, les contradictions, les erreurs qu'on remarque dans les lettres de Vespuce ; mais toutes les conjectures de l'apologiste ne peuvent, ni prouver leur authenticité, ni justifier Vespuce.

(1) Voyez nos observations, Cahier de setembre 1836 [a].

(2) Voyez *Cosmographiæ Introductio* de 1507. Nous avons examiné cet ouvrage. Exemplaire de M. Henri Ternaux, et une autre faisant partie de la Bibliothèque Mazarine.

M. Irving ⁽¹⁾ n'a pas admis, et avec raison, la singulière conjecture de Canovai; car il dit, que cet auteur n'a pas réfléchi combien il y avait d'incohérence à traiter Sodorini de souverain, et il ajoute :

«The person (Canovai), making this remark *can hardly have read the prologue to the latin edition in Which the title of your majesty is frequently repeated, etc.*

On peut déjà voir par cette seule observation, comment le père Canovai s'y prenait pour justifier Vespuce. Il était tellement prévenu, qu'ayant vu des relations de Vespuce, en latin, il dit, sans autres preuves, que ce fut dans cette langue qu'il les écrivit; et sur cette supposition erronée, il le proclame *latiniste* et éloquent. Mais malheureusement Vespuce lui-même lui donne un démenti complet, en montrant son ignorance des A. A. latins quand il cite, dans sa relation, *ce que Pline écrivait à Mécène*: car ce ministre, favori d'Auguste, mourut huit années avant l'ère chrétienne, et Pline le naturalist vivait sous Vespasien; Titus, était né trente et un ans après la mort de Mécène, et Pline le jeune, vécut postérieurement à l'empire de Trajan. Canovai s'avise, pour justifier Vespuce, de vouloir nous persuader qu'il a voulu dire *Catule* ou *Cornelius Nepos*!

Nous croyons qu'on n'a jamais pu faire un plus grand abus du système d'interprétation que ne l'a fait le père Canovai, ni braver plus courageusement la lettre et la teneur des textes!

Le savant Tiraboschi ⁽²⁾, en parlant de l'éducation littéraire de Vespuce, d'après ce que dit Bandini, s'exprime ainsi: Une lettre que, lui (Bandini) nous donne comme preuve, lettre écrite par Vespuce à son père, le 18 octobre 1476, quand il était âgé de 26 ans, ne donne pas l'idée la plus avantageuse des progrès qu'il avait fait dans les études majeures, ni d'élégance de style et encore moins de ses connaissances grammaticales, car *il dit, de lui même*, qu'il n'osait pas écrire de lettres en latin sans son précepteur.

Quant aux documens produits par Canovai, nous nous bornerons à dire maintenant qu'il a imité Bandini en publiant une seconde fois des lettres soi-disant nouvelles, trouvées dans un livre de la Bibliothèque Ricardienne de Florence.

Écoutons-le pour mieux apprécier le mérite de cette découverte. Il dit qu'on les a trouvées parmi d'autres, contenues dans un petit livret de seize lettres, sans que *l'année ni le lieu de l'impression* y soient désignés.

Or, Canovai a pu connaître l'existence de ces documens par l'ouvrage de Bandini, qui en avait déjà publié une copie, à ce qu'il dit pour la première fois en se contentant de déclarer que l'original, à ce qu'il paraît, *per quant appare* ⁽³⁾, est conservé dans la précieuse Bibliothèque du marquis Ricardi.

Nous ferons remarquer ici la confusion qu'on a faite de ces pièces. Bandini les produit comme inédites, et Canovai, sans s'en apercevoir,

⁽¹⁾ A history of the life and voyages of Columbus, tom. IV, pag. 176, 177.

⁽²⁾ Tiraboschi, tom. VI, pag. 1 et 215.

⁽³⁾ Vita d'Amerigo, page 12.

vient nous prouver que cette lettre, prétendue nouvelle et inédite, n'*avait point de désignation d'année ni de lieu de l'impression.*

Ainsi, nous voyons un document déjà imprimé produit par Bandini comme nouveau et inédit, et encore nommé comme tel une seconde fois par Canovai.

Nous remarquerons que Canovai, quand il devait nous prouver la fidélité des textes, et leur supériorité sur tous ceux qui avaient été postérieurement publiés, nous révèle au contraire le peu de connaissance qu'il avait sur l'analyse et l'appréciation des anciens documens et des caractères des différentes époques.

Qu'a-t-il fait pour donner une preuve d'authenticité aux documens de la Ricardienne ? Il avoue lui-même que *des raisons* (sans dire lesquelles) *l'ont déterminé* plutôt à refondre ces lettres qu'à les réimprimer. Il les a collationnées sur l'édition de Valori (1) avec Ramusio et Giuntini. Mais nous ne pouvons pas comprendre comment Canovai a pu parler de l'édition de Baccio de Valori, quand cet auteur était mort vingt-quatre ans avant la naissance de Vespuce !

Ainsi, nous venons de voir que Bandini avait donné comme nouveau un document imprimé et publié ; maintenant nous voyons que l'autre panégyriste de Vespuce, au lieu de faire réimprimer ce document prétendu nouveau, l'a refondu et altéré.

Quel crédit, quelle autorité peut-on accorder, nous le répétons, à de tels documens ?

Il est donc évident que les documens que Canovai produit dans son ouvrage, comme provenant de la précieuse Bibliothèque Ricardienne de Florence, où ils se trouvaient *in vecchio carattere*, ne sont pas même une copie fidèle de ces documens imprimés !

Il a même la naïveté d'avouer que, *pour être plus commode aux lecteurs il avait divisé dans les quatre voyages la lettre à Soderini*, et qu'il a commencé de celle de 1497 (2), et ainsi de suite.

Non content encore de toutes ces altérations, il s'est permis de substituer les mois d'avril et de juin aux mois de juillet et de septembre. Perdu dans ce tourbillon de contradictions des deux lettres de Vespuce, il n'en sort qu'en déchargeant sa colère contre Herrera, et contre tous ceux qui s'opposent à ses vues et à ses plans.

Navarrette a observé l'altération des noms, tant des personnes que des pays, les mêmes événemens appliqués à des voyages et à des époques différentes, les variantes considérables qu'on trouve dans ces mêmes lettres et dans les relations publiées, les absurdités en chronologie,

(1) Ce n'est pas l'auteur de la vie de Laurent de Médicis dont nous avons traité. Voyez Bulletin de la Société de Géographie du mois de septembre 1836 [a]. C'est Baccio de Valori qui naquit en 1354, et mourut en 1427. Voir Scipion Amirato.

(2) D'après les documens authentiques que nous avons cités page 98. Cahier de février [b], nous avons montré qu'à cette époque Vespuce s'occupait des fournitures des vaisseaux.

[a] Vide nota [a] da pag. 457.

[b] Vide nota [b] da pag. 456.

en histoire, en nautique, en astronomie, etc. ; tous ces faits contribuent à faire soupçonner ces relations de fausseté, sinon dans leur entier, du moins dans plusieurs parties.

Ainsi, on ne doit pas s'étonner, dit le savant écrivain, de voir tous ceux qui ont essayé de se faire les historiens et les panégyristes de Vespuce, s'égarer et se perdre en se déviant du chemin de la vérité, etc.

Nous ajouterons à ces observations, que personne ne doit se permettre de telles mutilations et de telles altérations des documens primitifs, et nous remarquerons que ce travail de Canovai fut attaqué à Florence même aussitôt qu'il parut. Cette particularité nous est révélée par deux petits pamphlets, l'un publié sous le titre : *Annotazioni sincere dell' autore dell' elogio premiato di Amerigo Vespucci per una seconda edizione*, et l'autre, *Lettera allo Stampatore Sig. Pietro Allegrini a nome dell' autore dell' elogio premiato di Amerigo Vespucci*, 25 février 1789⁽¹⁾.

Dans ce dernier pamphlet surtout, Canovai montre une grande fureur contre ses adversaires, et notamment contre ceux qui *prendeivano il fresco sulla piazza di S. Croce*, pendant qu'il s'occupait de dévorer la Cosmographie de Sebastian Munster !

Les pamphlets que nous venons de citer ne sont pas les seuls qui jettent beaucoup de lumière sur les discussions soulevées à Florence même, à l'occasion de l'éloge de Vespuce par Canovai ; il en est d'autres que nous citerons également, et comme ils sont peu connus, nous ne croyons point inutile de les annoncer, d'autant plus qu'ils font partie des productions relatives au travail de Canovai.

Sept années après l'apparition de l'éloge de Vespuce par Canovai, cet ouvrage avait si peu converti les incrédules, qu'outre les pamphlets que nous venons de citer, un pseudonyme qui avait pris le nom du mathématicien grec Diophante, d'Alexandrie, et que nous croyons être le même Canovai, en publia un autre sous le titre *Difesa d'Amerigo Vespuccio*.

Ce pamphlet est in-12, et contient quinze pages. Il porte la date du 29 février 1796. Il est en forme de lettre adressée à l'auteur des *Réflexions sur l'éloge de Machiavel*, ouvrage dédié à Munoz, imprimé à Césène, l'année précédente (1795), et dans lequel cet auteur avait traité Vespuce d'imposteur (malgré l'apparition du fameux éloge de Canovai). Les six premières pages ne contiennent point un mot pour la défense de Vespuce ; cette défense est donc renfermée dans les neuf autres. Ce petit écrit, qui ne vaut pas même la peine d'être analysé, contient néanmoins une preuve de plus de la guerre littéraire qui éclata à Florence dans les années 1788 et 1789 sur l'éloge de Vespuce. Du reste, cette production n'est remarquable que par sa confusion, et par le manque complet de preuves qui pissent faire cesser l'incertitude sur la véracité des relations de Vespuce.

Une vigoureuse et spirituelle réfutation de Canovai a paru à Florence

(1) Bartolozzi réfute vigoureusement ce pamphlet de Canovai. La réfutation de cet auteur est très curieuse. Voyez *Appologia delle Ricerche storico critiche*. Florence, 1789.

en 1789, sous le titre : *Ricerche storico critiche*, etc. L'auteur de cette réfutation dit, page 7, qu'à l'éloge d'Améric Vespuce, Canovai a ajouté une dissertation justificative dans laquelle, voulant défendre ce célèbre navigateur, il altéra beaucoup la vérité de l'histoire. Il ajoute qu'on publia contre cet ouvrage, sous le titre d'*Annotazioni sincere*, un pamphlet auquel on répondit par un autre encore plus indécant, intitulé : *Lettera allo stampatore*. «Je voudrais passer sous silence, dit-il, ces deux méprisables pamphlets, qui dishonorent la littérature, et dont le second ne fait pas l'apologie de l'éducation et du mérite littéraire de l'auteur qui l'a écrit, et qui n'a pas rougi d'y apposer son nom». Enfin, Bartolozzi consacre le chapitre XIV de son travail à la réfutation de l'ouvrage de Canovai. Nous nous en occuperons ailleurs.

Disons maintenant un mot d'une autre particularité non moins curieuse, à propos de ce qui se passa à Florence au sujet du prix dont les rares partisans de Canovai, et partant de Vespuce, ont argumenté pour justifier ce Florentin, sans nous donner d'autres raisons que celle que *l'éloge avait remporté le prix*.

Ceux qui ont cru que le prix fondé par le comte de Durfort avait été proposé au meilleur Eloge de Vespuce, se trompent complètement. Les lettres adressées par ce diplomate à l'Académie de Crotone, les 24 et 28 septembre 1787, montrent qu'il ne tenait en rien à l'Eloge de Vespuce. Ce furent seulement des considérations postérieures, et tout-à-fait étrangères aux intentions du fondateur, qui décidèrent cette Académie à ajouter au sujet proposé par M. Durfort, l'Eloge de Vespuce. Or, dans son programme, l'Académie elle-même dit en l'honneur de Colomb, et parlant de Vespuce, *il quale dopo le gloriose gesta del celebre Colomb*, etc. (1). Ainsi cette savante Académie avait elle-même fait le plus grand éloge de Colomb, tandis que Canovai s'est efforcé, autant qu'il l'a pu, de persuader au public que Vespuce avait le premier découvert le Nouveau Continent. Ce plan de Canovai se décèle dès le commencement de son travail sur la vie de Vespuce (2). Il signale les passages de quelques auteurs, qui prétendirent que l'Amérique était connue avant Colomb. Il n'oublie pas même Cabot, en disant que celui-ci était de tous celui qui pouvait causer le plus de préjudice à Colomb, sans réfléchir qu'en admettant cela il diminuait également la prétendue gloire de Vespuce, qu'il voulait élever aux dépens de celle de Colomb. Cependant, malgré ces citations, il n'a pas fait preuve de grande érudition ; il a oublié Erasme Schmid (3), qui prétendait qu'Homère avait connu l'Amérique ; il a oublié Adam de Brême et Casseio dans ses observations historiques *de Navigatione fortuita in Americam sæculo XI facta* (4) ; il a oublié Gottlob Fritsch dans son ouvrage : *Disputatio historico-geographica in qua quæritur utrum veteres Ameri-*

(1) Monumenti relativi alginizio prononziato dall'Academia Etrusca di Crotona di un elogio di Amerigo Vespuccio, Arezzo, 1787.

(2) Pag. 120.

(3) Fabricius, Biblioth. græc. I. 145.

(4) Magdeburgi, 1741.

cam noverint nec ne? Il a oublié, enfin, l'ouvrage de Daniel Victor⁽¹⁾ et celui de Tropheo⁽²⁾, les recherches de M. de Guines⁽³⁾, et l'ouvrage de Scherer⁽⁴⁾. Quoi qu'il en soit, nous le répétons ici, si Colomb jugeait comme Aristote, Marin de Tyr et d'autres anciens l'avaient jugé, que les extrémités de l'Inde ne devaient pas être très éloignées des rivages de l'Espagne, cette heureuse erreur sur les dimensions du globe, qui fut le principal motif de l'entreprise de Colomb, prouve qu'il était plus savant que ennemis de sa gloire ne l'ont pensé⁽⁵⁾.

Canovai, qui ne peut s'empêcher de faire dans un autre endroit l'éloge de Colomb⁽⁶⁾, montre la plus grande réserve sur ce qui tient à la découverte de la terre ferme, pour accorder cette gloire à Vespuce. Et, en effet, à la page 182, il ne dissimule plus. Il dit : *Qui l'audace Colombo dovea giungere il primo si: pretendeva di togliere altrui la speranza di superarlo. Ora è vano ogni sforzo, é chiunque mirò la scoperta del continente come una povera appendice alla scoperta delle Isole, fece guerra alla verità, senza offendere per questo la gloria invulnerabile di Amerigo.*

Autre part l'auteur montre plus encore ses sentimens contre Colomb, en parlant de Vespuce. . . *Come se fossero state occulte all'acuto navigatore l'umiliante ripulsa, la gelosia, le sventure, e la mercantile ingordigia del Colombo* ⁽⁷⁾.

Ce panégyriste de Vespuce déclare sa surprise de voir l'importance et la célébrité des ennemis et des adversaires de Vespuce. Il paraît surtout s'étonner de voir figurer parmi eux le savant Tiraboschi, dans l'ouvrage duquel il dit avoir trouvé tout ce qu'on avait écrit contre Vespuce⁽⁸⁾, assertion qui ne prouve pas non plus l'érudition de Canovai; néanmoins il a voulu répondre à Tiraboschi, malgré la grande modération de cete auteur, qui voulait au contraire (comme il le dit en parlant de Vespuce) trouver des motifs pour le justifier, et qui l'accuse à peine de peu de sincérité dans ses relations, pour avoir caché les noms de Hojeda et de Jean de la Cosa, ainsi que pour ne désigner jamais les noms des ports où il aborda.

Nous allons voir comment Canovai justifie Vespuce de cette accusation de Tiraboschi. Il prend un parti fort commode, mais aussi très dangereux: il affirme que Vespuce n'a jamais voyagé avec Hojeda!

Il ajoute, comme preuve, qu'il fait même abstraction de la différence des caractères, des intérêts, et de la moralité de ces deux hommes, différence qui rendrait impossible la réunion d'un savant (c'est Vespuce) avec

(1) Jenæ, 1670, in-8.

(2) Hafniæ, 1705, in-8. 1715.

(3) Remarques géographiques et critiques, etc. Cet auteur prétant que les Chinois avaient établi un commerce florissant dans l'Amérique Septentrionale, dès l'an 458 de l'ère chrétienne.

(4) Recherches historiques et géographiques sur le Nouveau-Monde. Paris 1777.

(5) Voyez Malte-Brun.

(6) Canovai, p. 170, édition posth. de 1817.

(7) *Ibid.*, p. 264.

(8) Canovai, p. 170, édition posth., 212.

un soldat ignorant (c'est Hojeda); enfin il s'avise d'appeler Tiraboschi copiste éternel de tous les mensonges!

Malheureusement pour Canovai, les documens authentiques prouvent tout le contraire de ce qu'il avance. Ils prouvent que ce fut avec Hojeda et Jean de la Cosa qu'il fit le seul voyage qui ne soit pas problématique, le seul qui ne puisse pas être contesté ⁽¹⁾.

Ces documens, en démontrant la fausseté de la supposition de Canovai, renversent tous les argumens dont cet auteur s'efforce d'étayer son assertion erronée, et en même temps tout l'échafaudage de sa dissertation justificative.

Bartolozzi lui-même, dans une partie de son travail, quoiqu'il ne connût pas les documens dernièrement publiés, traite d'irréfléchi Canovai pour avoir attaqué Tiraboschi sur un autre point, et dit que la prétendue erreur de Tiraboschi ne subsiste pas, que c'est Canovai qui en a commis lui-même une véritable en reprenant Tiraboschi, et qu'en s'efforçant de la défendre, il nest tombé dans un grand nombre d'autres, ce qui ne lui serait pas arrivé s'il eût étudié la question géographique avant de blâmer l'auteur de l'*Histoire de la Littérature italienne*.

Mais Canovai dans son ouvrage adopte une singulière manière de faire l'éloge de Vespuce. C'est aux dépens de tous ceux qui l'ont précédé qu'il semble avoir pris à tâche de l'exalter, et pour y parvenir il n'épargne ni les injures les plus grossières, ni les assertions les plus absurdes. Bornons nous à quelques unes de ces dernières.

S'agit-il de nous faire croire au passage de la ligne équinoxiale par Vespuce, il nous dira: *Restó sorprendido della sua magnanima audacia lo stesso Vespuccio!* Et il oubliera l'audace de ces Portugais qui le précédèrent, quand Vespuce était encore en Italie, et qui découvrirent Anno-bom en 1471, le Congo en 1484, et enfin Bartholomeo Dias, qui découvrit le cap Tormentoso en 1486! Canovai voudra nous faire croire que ce fut Vespuce qui le premier passa l'équateur; autre part il nous dira que Cabral, s'il n'avait pas su par la renommée la découverte de Vespuce, n'aurait pas osé se jeter d'orient en occident dans son voyage, mais il oubliera même les documens de Ramusio ⁽²⁾.

Il nous dira encore que Pinzon et Leppe visitèrent ce continent sur les traces *dell invito navigatore*, tandis qu'il assurera autre part ⁽³⁾ que la découverte du Brésil fut une découverte inattendue!

Le célèbre Cook n'a fait, selon Canovai, que répéter tout ce qu'avait déjà *da gran tempo osservato e deciso il Vespuccio* ⁽⁴⁾!

Le nom d'Amérique proviendrait, selon lui, d'une éclatante récompense que Ferdinand-le-Catolique accorda à Vespuce, en ordonnant par

(1) Voyez documens de Séville et de Simancas apud Navarette, tome III, et les Cahiers du Bulletin de la Société de Géographie de septembre 1836 et de février 1837 [a].

(2) La lettre seule de Pierre Vas Caminha, au défaut de l'histoire entière, renverserait toutes les assertions de l'auteur. Voyez Cahier du mois de février 1837.

(3) Canovai, p. 133.

(4) Canovai, p. 150, note 147

[a] Ou sejam pags. 227-248, 413-433 do Volume I da presente edição.

des *lettres patentes* que le Nouveau-Continent fût appelé de son nom, honorant ainsi lui et le Nouveaut-Monde.

Il ajoutera à toute cette histoire que *la simplicita del pensiero* a été si agréable à l'Europe, que la grâce accordée par le roi devint presque une loi pour tout cette partie du monde.

Si tout homme instruit dans l'histoire des découvertes et dans celle de l'Espagne, sait le contraire, et n'a jamais trouvé le nom d'Amérique dans les historiens principaux de l'Espagne ; s'il sait, dis-je, que les Espagnols ne donnèrent au Nouveau-Continent que les noms d'*Indes Occidentales*, Canovai ne se souciera guère de ces faits, il les bravera tous pour nous faire croire à une telle histoire.

Pierre Martyr aurait-il donné à son histoire le nom *de Orbe Novo*, et l'aurait-on imprimé à Alcalá en 1516, sous ce titre, si de telles lettres patentes eussent été promulguées ? Enciso aurait-il intitulé son ouvrage (1519) *Summa Geographia de las Indias*, si l'ordonnance eût existé ?

Les lettres de Ferdinand Cortés, imprimées à Séville en 1522 et 1523, auraient-elles dans ces cas appelé ces territoires d'un autre nom ? Oviédo aurait-il intitulé son histoire : *Historia general y natural de las Indias* ?

Pourquoi une telle ordonnance ne se trouve-t-elle pas dans le Recueil des lois des Indes, publié à Alcalá en 1543, non pas avec le titre de lois sur l'*Amérique*, mais de *Leys y ordonnança para la governacion de las Indias* ?

Ces faits et les documens dernièrement publiés détruisent donc l'assertion de Canovai.

N'est-il pas évident que si de telles lettres patentes du roi Ferdinand eussent été accordées à Vespuce, les Espagnols auraient appelé le Nouveau-Continent de son nom ? N'est-il pas évident que si une telle délibération eût été vraie, Vespuce n'aurait pas eu besoin de la recommandation de Colomb en 1505 *parce qu'il était malheureux* ? Colomb même ne se serait-il pas opposé à une telle concession, et aurait-il recommandé Vespuce à son fils, si l'on s'était rendu coupable à son égard d'une telle injustice et d'une telle usurpation ? En effet on ne trouve cette dénomination adoptée nulle part du vivant de Colomb.

Mais si Canovai a supposé les prétendues lettres patentes dont nous venons de parler, qui imposaient le nom d'*Amérique* au Nouveau-Continent, il nous révélera encore autre part, avec une contradiction de plus, qu'il ne connaissait pas les anciennes cartes de cette partie du globe. Il nous dira que si les anciens historiens du Nouveau-Monde et les cartes anciennes étaient bien examinés, on y découvrirait que le nom d'*Amérique* ne fut pas donné dans le commencement au continent tout entier, mais seulement au Brésil ⁽¹⁾, tandis que les anciennes cartes, comme nous l'avons vérifié nous-mêmes, prouvent le contraire.

Ainsi dans la carte du Nouveau-Continent dessinée par *Jean de la Cosa* à Puerto de Santa Maria, en 1500, dont notre savant confrère M. Walckenaer possède l'original, on ne remarque point aucune désignation

(1) Canovai, *Éloge de Vesp.*, p. 346.

imposé à la partie méridionale. Dans un calque que ce savant a bien voulu nous donner, on y remarque deux îles qui, par leur position, paraissent être, d'après son opinion, ainsi que de la mienne, l'île de Ferdinand de Noronha, et les îlots voisins très grossis. A côté d'une, on remarque le drapeau Portugais, et une note où on lit: *Islas descubiertas por el Rey de Portugal*. Au nord de la position du cap Saint-Augustin, on lit la note suivante: «*Esto Cabo se descubrio en anno de 1499, por Castilla, siendo «descobridor Vicentians»* (1).

Ce document contemporain de ces découvertes, nous offre encore un argument de plus contre les prétendues découvertes de Vespuce, car l'auteur de cette carte, non seulement avait accompagné Colomb dans son second voyage, mais encore il fut le compagnon d'Hojeda et de Vespuce dans l'expédition de 1499-1500, et ne signale nulle part les prétendues découvertes du navigateur florentin.

L'auteur de cette carte était si habile, qu'il se croyait supérieur même en connaissances nautiques à Colomb (2); il était si au courant de tout ce qui concernait ces découvertes qu'il les signalait à l'instant même dans sa carte (3).

Or, la Cosa qui désigne le nom de celui qui avait découvert un point de la côte, n'aurait-il désigné Vespuce son compagnon, s'il eût en réalité découvert quelque partie du Nouveau-Continent?

La note qu'on lit à côté de l'île de Ferdinand de Noronha ne prouve-t-elle pas que les Portugais avaient déjà effectué l'autre découverte, sans l'intervention de Vespuce; que Jean de la Cosa, son compagnon, aurait sans doute nommé, s'il eût en réalité découvert quelque point du Nouveau-Continent pour le roi du Portugal, et encore plus s'il eût découvert tout le Continent méridional?

Quoi qu'il en soit, en continuant à montrer comment Canova se trompa, ne connaissant pas les anciennes cartes, nous dirons que, dans la *Mappe-Monde de Ruych*, édition de *Ptolémée* de Rome, de 1508(4), la partie méridionale du Nouveau-Continent est représentée sous le nom de *Terra Sanctæ-Crucis, sive Mundus-Novus*, et dans la position du Cap Saint-Augustin, on lit *Caput Sanctæ-Crucis*.

(1) Ce précieux monument géographique est dessiné sur un parchemin de plus de quinze pieds carrés de superficie. On y voit non seulement l'Amérique, mais aussi l'Europe, l'Asie et l'Afrique. M. de Humboldt en a fait graver dernièrement une partie, qui vient d'être publiée avec son ouvrage, de *l'Examen critique*.

M. de la Sagra vient aussi de faire graver une autre grande partie de cette mappemonde, c'est-à-dire celle du Nouveau-Continent, pour servir d'illustration à son important ouvrage de *la Historia Fisica, Politica y Natural de la Isla de Cuba*. (Histoire Physique, Politique et Naturelle de l'île de Cuba), imprimée à Paris, 1837.

(2) C'est ce *Jean de la Cosa*, dit M. Humboldt (*Examen critique, etc.*), dont, selon le témoignage de Bernardo d'Ibarra, dans le procès du Fiscal contre don Diego Colomb, l'amiral se plaignait, puisque *Cosa, hombre habil andaba diciendo que sabia mas que el* (homme habile, qui disait qu'il savait plus que lui.)

(3) Voir, observation de M. de la Sagra, page 5, *Hist. da Isla de Cuba, etc.*

(4) Voir Notes additionn., Cahier de la Société de Géographie du mois de février 1837, p. 75 [a].

[a] Aliás, 73. O mesmo que pag. 417 do Vol. I desta reedição.

Dans la mappe-monde d'une édition de Ptolémée de 1511, par *Bernardus Sylvanus Eboensis* ⁽¹⁾, on voit la partie méridionale du Nouveau-Continent désignée par *Terra Sanctæ-Crucis*.

Dans la carte qu'on trouve dans la première édition de Pierre Martyr (1511), on ne voit dans la partie méridionale du Nouveau-Continent, que le cap Saint-Augustin désigné par *Caput Sanctæ-Crucis* ⁽²⁾.

Dans la belle édition de Ptolémée de 1513, publiée à Strasbourg par *Johannes Scottus*, on voit dans une carte du Nouveau-Continent, dans la partie méridionale seulement, le cap Saint-Augustin désigné *Caput Sanctæ-Crucis*. La côte y est reconnue jusqu'au 40° degré de latitude australe, et dans une autre carte qui porte le titre de *Terræ Novæ*, on voit du côté de Paria la note suivante :

«*Hæc terra cum adjacentibus insulis inventa est per Columbum Januensem, ex mandato regis Castellæ.*» Dans une préface qui précède les nouvelles cartes, on lit que la *carte marine* qu'on appelle *de l'Amiral* avait été dressée premièrement d'après les ordres de Ferdinand-le-Catholique (lequel par erreur y est désigné comme roi de Portugal) ⁽³⁾, et corrigée et augmentée avec des additions par des voyageurs éminens, et publiée comme un témoignage de la libéralité de René de Lorraine. Or, nous remarquerons ici que ces particularités sont fort curieuses et d'une grande importance dans la discussion qui nous occupe. Nous voyons que la carte marine était appelée *Carte de l'Amiral*; ainsi elle fut primitivement dessinée par Colomb, ou par Cabral, mais jamais par Vespuce, car celui-ci n'a pas eu ce grade éminent. Il paraît hors de doute que la carte ainsi désignée a été dessinée soit par l'amiral Colomb, soit par ses ordres, soit d'après ses découvertes.

Effectivement, l'amiral avait envoyé une carte marine du Nouveau-Continent aux rois catholiques, avec une lettre où il en fait mention. (Voir Navarrete, page 253, tome I^{er}, et page 264, et la Sagra, *Histoire de l'île de Cuba*). Une copie de cette carte, qui marquait déjà sans doute la terre ferme, servit à Hojéda pour suivre la même route (ibid., tome I^{er}, page 5), comme on peut s'en assurer par les dépositions dans le procès contre Colomb, *que vio la figura que esto envió a Castilla a el Rey e a la Reina*. (Navarrete, tome III, page 539). Dans le même procès, on remarque la réponse de *Bernardo d'Ibarra*, qui confirme que la *Carte de l'Amiral* avait été envoyée aux rois catholiques, et il ajoute qu'il avait entendu dire que, d'après cette carte, on en avait dessiné d'autres, et que Merino, Hojéda, et d'autres, s'en servirent après pour se diriger vers ces parages. (Ibid., p. 587.)

Il paraît donc indubitable : que 1^o les premières cartes du Nouveau-Continent furent dessinées par Colomb, ou d'après ses ordres, et qu'il avait dessiné des cartes avant Vespuce. En effet, nous voyons qu'Ange de Tré-

(1) Exemplaire de la Bibliothèque du Roi.

(2) Bibliothèque de M. Ternaux.

(3) Dans le texte on lit : *Serenissimi Portugalicæ regis Ferdinandi*; mais c'est une erreur évidente, car le roi Ferdinand de Portugal mourut le 22 octobre 1383, cent dix ans avant la découverte du Nouveau-Continent.

visé, dans sa lettre à Malapiero, que nous avons déjà citée, répondit à propos d'une carte du voyage de Colomb qui lui était demandée probablement par le gouvernement vénitien (selon l'opinion de Bossi): «il n'en existe pas ici (à Grenade), à l'exception d'une de Colomb lui-même, et il n'y a personne qui soit en état d'en dessiner (1).»

2^o La carte marine appelée de l'Amiral, qui avait été dessinée et corrigée d'après les ordres du roi Ferdinand, et qui avait été gravée par les soins de René de Lorraine, dont il est question dans la préface de cette édition de Ptolémée, était probablement une de ces copies dont parle Ibarra.

3^o Le rapprochement de ce qu'on lit dans la préface de ce Ptolémée, savoir : que la carte en question fut faite d'après les ordres de Ferdinand-le-Catholique, et publiée avec des additions, par les soins de René de Lorraine, joint au témoignage des documens que nous venons de citer, montre encore, ce nous semble, que les relations que René entretenait avec l'Espagne, sur ces matières géographiques, l'ont mis au fait des découvertes de l'amiral, et que ni le duc ni Ylacomilus ne pouvaient ignorer les découvertes de Colomb, et les attribuer à Vespuce, sans commettre une injustice flagrante.

D'autre part, on continue à trouver, comme on le voit dans la carte *Orbis typus iniversalis*, la partie méridionale du Nouveau Continent sans la désignation d'Amérique; et même le nom de *Sanctæ-Crucis*, primitivement imposé par Cabral, est toujours employé pour désigner cette partie du Nouveau Monde. Outre ces particularités extrêmement curieuses, nous en signalerons encore une autre, savoir, que *Philesius*, c'est-à-dire Ringamann, professeur à Bâle, le correspondant d'Ylacomylus, a eu une grande part à cette publication, où l'amiral Colomb est désigné comme le premier qui ait découvert le Nouveau Continent, et où la partie méridionale conserve le nom imposé par Cabral.

Philesii diligentiam in hoc plurimum cooperatam scias, cujus fideli doctaque manu totum quod vides opus transcriptum, secundaria dein revisione ejus qui prestitit summis vigilantia et excubijs et curis ære graphatum est (2).

Dans une autre édition de Ptolémée, imprimée à Strasbourg (1520) et dédiée à Charles V, on voit dans une mappe-monde *Orbis typus iniversalis*, le Nouveau-Continent méridional sans aucune dénomination, mais on y remarque le cap Saint-Augustin désigné par *Caput Sanctæ Crucis*; et dans une autre carte qui porte le titre de *Tabula Terræ Novæ*, on lit du côté de Paria la note suivante :

«*Hæc terra cum adjacentibus insulis inventa est per Columbum Januensem, ex mandato regis Castellæ.* Toutes les côtes y sont reconnues avec leurs noms. Dans celles du Brésil tous les noms sont portugais, et seule-

(1) La reine Isabelle, dans sa lettre adressée à Colomb le 5 septembre 1493 (voir Navarrete, t. II, doc. 10), parle de la carte marine qu'il avait dessinée, et lui en fait la demande.

(2) On peut voir l'apologie de cette édition de Ptolémée en Raidel *Commentatio critico litteraria de Claudii Ptolemei geographia.*

ment le cap de Saint-Augustin se trouve désigné par *Caput Sanctæ-Crucis*. Ainsi donc d'après l'examen des cartes du Nouveau-Continent qu'on peut appeler anciennes, c'est-à-dire depuis la publication de la première de toutes ces cartes jusqu'à l'apparition d'une mappemonde d'Apianus en 1520⁽¹⁾, où se trouve pour la première fois le nom d'Amérique, on remarque tout le contraire de ce que croyait Canovai, et on y voit *constamment conservée la dénomination primitive imposée par Cabral*, et du côté de Paria la note qui constate la découverte de Colomb, sans qu'il soit nullement question ni du nom d'Amérique, ni de Vespucci, dans les cartes précitées. Néanmoins ces cartes ne doivent pas être les seules considérées comme anciennes d'après l'expression de Canovai, mais encore toutes celles antérieures à la traduction la *Cosmographia* de Munster de 1550, car l'ouvrage précité est le point de départ des ces raisonnements.

D'après cela nous citerons encore d'autres cartes, qu'on peut classer comme anciennes, qui nous offrent de nouvelles preuves de ce que nous avons démontré plus haut.

Dans l'*Isolario* de Bordone, imprimé à Venise en 1528, on remarque une carte d'une partie septentrionale du Nouveau-Continent et on y lit la note suivante : *Parte del stretto del mondo nuovo*, et il ajoute dans le texte que ces îles furent découvertes par les Espagnols et par les Portugais ; et à la page 10, parlant de la partie méridionale, il l'appelle du nom imposé par Cabral, *Terra di Santa Croce ovver Mondo Nuovo* ⁽²⁾.

Dans une seconde édition du même ouvrage, imprimée à Venise en 1553, on trouve une mappemonde, et on y voit la partie méridionale du Nouveau-Continent désignée par *Mondo Nuovo* ; et on remarque dans le même volume une autre mappemonde de l'année précédente (1532). Dans cette carte, la partie méridionale du Nouveau-Continent est désignée par le nom *Terra Sanctæ-Crucis, sive Mundus Novus* ⁽³⁾.

Dans la mappemonde de l'édition de cet ouvrage de 1547, nous trouvons encore la même partie méridionale du Nouveau-Continent désignée par *Mondo Nuovo* ⁽⁴⁾.

Nous nous permettrons de faire ici une observation que nous croyons pouvoir intéresser dans cette discussion, savoir, que l'autorité de cette ouvrage est d'autant plus importante que les dénominations des textes et des cartes de Bordone ajoutent encore aux preuves précédentes produites dans le cours de notre travail, contre les prétentions des panégyristes de Vespucci ; car Bordone était contemporain de Vespucci ⁽⁵⁾, et était aussi Italien, et très instruit sur les voyages, sur la géographie et sur les découvertes, et il acquit plus de célébrité par l'ouvrage en ques-

(1) Dans le *Solin* de Camers.

(2) Exemplaire de la Bibliothèque de l'Institut.

(3) Edition de la Bibliothèque du Roi.

(4) Nous devons la communication de cette édition à notre savant ami et confrère M. Jomard.

(5) Bordone naquit dans le xv^e siècle, et mourut en 1531.

tion que par ses recueils de traductions latines des dialogues de Lucien, et par sa *Description de l'Italie*.

Dans l'édition de Mela de Vadianus, de Bâle⁽¹⁾, on remarque une carte de 1520, où on lit dans la partie méridional du Nouveau-Continent note suivante :

Anno 1497, hæc terra cum adjacentibus insulis inventa est per Columbum Januensem, ex mandato regis Castellæ.

Dans une édition de Mela, de 1540, on lit dans la position du Cap Saint-Augustin, *Caput Sanctæ-Crucis*. Dans une autre édition de Mela de 1572, publiée à Paris, on remarque une carte du Nouveau-Monde, et dans la partie méridionale on lit : *Novus Orbis*. Dans cette même partie, outre la dénomination de *America sive Novi Orbis pars*, on lit encore dans la partie portugaise le mot *Brasilia*.

Dans une carte gravée vers 1562, on voit la partie méridional du Nouveau-Continent désignée par *Peruviana*⁽²⁾. Dans une autre, gravée vers 1565, par Paulo Forlani Veronese, on voit le Nouveau-Continent sans la désignation d'Amérique⁽³⁾.

Dans une mappe-Monde d'un atlas dont les cartes sur vélin sont dessinées et enluminées, en 1567, le Nouveau-Continent n'est pas désigné par le nom d'Amérique, et la partie portugaise l'est par le nom de Brésil⁽⁴⁾.

On voit donc, d'après ce que nous venons d'observer, dans quelles erreurs est tombé Canovai en ce qui concerne les cartes anciennes du Nouveau-Continent, qu'il n'a pas examinées. Passons maintenant à une autre erreur de ce panégyriste de Vespuce. Cet auteur affirme que dans presque tous les Ptolémées publiés depuis 1511 jusqu'à 1590, on trouve la carte *delle Nuove Terre cõl Bresile chiamato America*⁽⁵⁾.

Or cette assertion du père Canovai est également inexacte. Vingt-cinq éditions de Ptolémée que nous avons consultées, depuis celle de 1511 jusqu'à celle de 1584⁽⁶⁾, fournissent la preuve du contraire. De ces Ptolémées, les uns n'ont que le texte grec sans cartes géographiques, d'autres

(1) Bibliothèque de M. Jomard.

(2) Département des cartes géographiques à la Bibliothèque du Roi.

(3) *Ibid.*

(4) Dans la bibliothèque de M. Ternaux.

(5) Elogio, pag. 347.

(6) Nous indiquerons rapidement dans cette note la série chronologique de ces Ptolémées dès 1511.

1511. Ptolémée de *Bernardus Sylvanus*.

1513. Édit. de Strasbourg de *Scottus*.

1514. — de Nuremberg (sans cartes).

1520. — sans cartes.

1523. Ptolémée, où l'on trouve pour la première fois sur une carte le nom d'Amérique.

1524. Édit. de Nuremberg.

1527. — de Paris.

1528. — de Venise.

1533. — avec le texte grec précédé d'une préface d'Erasmus (sans cartes).

1535. — de Belibaldi, Pirchaemeri.

ont simplement les cartes du monde tel qu'on le connaissait au temps du grand géographe; les autres, enfin, et c'est le plus grand nombre, contiennent des cartes nouvelles. Ce sont ces dernières qui démentent, comme nous venons de le dire, l'assertion de Canovai. Telle est, outre celles que nous avons citées plus haut, l'édition publiée à Venise in-8, par Mattiolo (1548). Dans l'une des cartes de cette édition, le Nouveau-Continent méridionale est désigné sous le titre de *Terra Nova*. Dans la partie portugaise, on lit seulement *Brésil*. Dans les deux autres cartes, où l'on remarque le Nouveau-Monde, cette partie de la terre est désignée par *Terra Nova*. Dans le Ptolémée de Ruscelli, de 1561, la partie méridionale du Nouveau-Continent est désignée par *Terra Nova*. Dans celui de Malombra, de 1575, la partie méridionale du Nouveau-Continent est désignée sous le même nom que dans le précédent. Ainsi donc vingt-deux Ptolémées prouvent le contraire de l'assertion de Canovai.

Examinons maintenant les éditions dans les cartes desquelles on trouve le nom d'Amérique imposé au Nouveau-Continent, savoir celles de 1522, 1541 et 1552. Nous ferons remarquer d'abord que ces cartes elles mêmes ne sont pas entièrement favorables aux panégyristes de Vespuce. Dans le Ptolémée de 1541 de Villanovano, on voit le Nouveau-Continent indiqué dans la *Tabula Terræ Novæ*. Colomb y est désigné comme celui qui a découvert le premier la Terre-Ferme; on y lit du côté du *Paria* la note suivante: *Hæc terra cum adjacentibus insulis inventa est per Columbum Januensum ex mandato regis Castellæ*; et dans le centre on lit *Terra Nova*. La seule note où il soit question de Vespuce est la suivante: *Toto itaque, quod aiunt, aberrant caelo, qui hanc continentem Americam nuncupari contendunt, cum Americus multo post Columbum eadem terram adierit*.

Dans celui de 1552, imprimé à Bâle, nous remarquons la partie méridionale avec le nom d'*America*; mais ce nom y est ajouté à d'autres, de manière que la carte 26 nous prouve la confusion et l'incertitude qui existaient sur ce nom. On y lit dans la partie méridionale: *Insula Atlantica, quam vocant Brasiliæ et Americam!*

D'après ce que nous venons d'observer, il ne reste point le moindre doute sur l'inexactitude des assertions de Canovai, qui n'a nullement connu ni étudié les cartes anciennes.

-
- 1538. Édit de Bâle. In-fol.
 - 1540. — in-12 de Cologne (sans cartes).
 - 1541. — de Villanovano.
 - 1545. — (une autre).
 - 1546. — de Paris. In-4.° Texte grec (sans cartes).
 - 1548. — traduction italienne par Mattiolo. In-8° avec cartes.
 - 1552. — de Bâle, avec des cartes.
 - 1559. Ptolémée (sans cartes).
 - 1561. Ptolémée de Ruscelli (Venise).
 - 1568. Autre édition de Venise.
 - 1574. Autre édition.
 - 1575. Édit. de Venise avec des cartes.
 - 1582. — de Bâle.
 - 1584. — de Mercator.

La fameuse mappe-monde qu'on trouve dans le *Solin* de Camers de 1520, offre, il est vrai, dans le titre ces mots : *Typus orbis universalis, juxta Ptolomæi Cosmographi traditionem, et Americi Vesputii, aliorumque lustrationes a Petro Appiano elaborata. A. D. 1520* ; mais la note qu'on lit dans la carte de la *partie méridionale* est tout-à-fait contraire aux assertions exclusives de Canovai, et aux prétentions des panégyristes de Vespuce. Voici cette note : *Anno 1497, hæc Terra cum adjacentibus insulis inventa est per Columbum Januensem ex mandato regis Castellæ, et plus bas America Provincia.*

Les cartes qu'on trouve dans les différentes éditions de la *Cosmographie* de Munster ne sont pas aussi favorables aux prétentions de Canovai, qu'il a voulu nous le faire croire.

Dans ces cartes on ne trouve non plus aucune dénomination arrêtée et uniforme, appliquée au Nouveau Continent.

Dans la mappemonde de l'édition allemande de 1544, on lit dans la partie méridionale du Nouveau-Continent : *America sive Insula Brasiliæ* et dans une autre carte de la partie méridionale du Nouveau-Continent on voit la note suivante : *Insula Atlantica quam vocant Brasiliæ et Americam.* On lit la même dénomination dans une autre carte de l'édition de 1522 qui porte le titre de *Table des Iles Neuves.*

Dans une mappemonde qu'on voit dans la *Cosmographie* de *Jeronimo Girava Tarracones*, publiée à Milan, le 18 avril 1556⁽¹⁾, on remarque le Nouveau-Continent sans la désignation d'Amérique. Dans la partie septentrionale, on lit simplement *Nueva Espana*, et dans la partie méridionale *Peru, Chile et Brasil.*

Cette carte fut dessinée d'après une autre de Gaspard Vopelio de Magdebourg, de 1547, qui, selon l'opinion de Girava, était plus correcte que toutes celles qui avaient paru jusqu'à cette époque.

Quoi qu'il en soit, l'auteur de cette *Cosmographie* qui était plus instruit des connaissances des auteurs anciens et des modernes que le pseudonyme Ylacomilus, auteur de la fameuse *Cosmographiæ Introductio* de 1507, ne dit pas un mot des prétendues découvertes de Vespuce ni de ses observations astronomiques.

Il dit que la dénomination du Nouveau-Continent la plus généralement admise était celle de *Indes*, ou de *Nouveau-Monde*, et en effet la division de son ouvrage consacrée à cette partie du globe, porte le titre d'*Indias ó Nuevo Mundo.*

« Toute la terre nouvellement découverte, dit-il, s'appelle *India* parce que Christophe Colomb de Gênes, grand marin et cosmographe médiocre, quand il obtint la permission pour découvrir des terres en 1492, les appela *Indes*, et depuis lors cette *Terre Ferme* s'est toujours appelée *Inde.*

Il est encore à remarquer que ce cosmographe, tout en citant les noms de ceux qui firent les premiers des découvertes dans le Nouveau-Continent, savoir : Colomb, les Pinçons, etc., citant encore les auteurs et

(1) Bibliothèque de M. Ternaux.

voyageurs espagnols qui le devancèrent, tels qu'*Oviedo*, Gomara, Ceïça, Valboâ, *Orellana*, Solis et d'autres, ne cite pas même le nom de Vespuce dont il ne pouvait pas ignorer les prétentions, car il avait composé son ouvrage à Milan; il avait voyagé en Allemagne, il avait puisé dans les ouvrages d'*Henricus Glareanus*, dans la *Cosmographie* de *Munster*, et connaissait les publications du célèbre cosmographe hollandais *Gemma Frisius*, éditeur d'une édition de la *Cosmographie* d'*Appianus* (1529), dans laquelle il désigna Vespuce comme étant celui qui avait découvert le Nouveau-Continent en 1497!!

Ces argumens que nous employons ici, tout négatifs qu'ils puissent paraître sont néanmoins d'une grande importance, et surtout quand on réfléchira que Girava duquel un savant contemporain dit : *vir magno ingenio et præclara eruditione*, tout en ayant eu connaissance des lettres de Vespuce et de tout de que ceux qui le devancèrent publièrent à cet égard, s'est abstenu de répéter ces erreurs et de croire aux prétendues découvertes du navigateur florentin.

Dans la *Cosmographie* de Belleforest de 1575, dans la carte du Nouveau-Monde, la partie septentrionale est désignée par *America sive India Nova*, et on y lit la note suivante : *Anno 1492, a Christophoro Columbo, nomine regis Castellæ detecta*, tandis que dans la partie méridionale on n'y voit pas le nom d'Amérique, mais celui du *Brésil*.

Dans la mappemonde du *Theatrum orbis terrarum* du savant Ortelius (1570), on remarque la partie septentrionale du Nouveau-Continent désignée par *America sive India Nova*, tandis qu'on ne lit pas cette dénomination dans la partie méridionale. Dans cette partie, les possessions portugaises sont désignées par le nom de *Brésil*. La carte de ce continent qu'on trouve dans le même ouvrage n'a aucune dénomination; on y lit sur les possessions portugaises la note suivante : *Brasilia a Lusitanis, anno 1504 inventa* (1). Au surplus l'opinion du savant géographe n'est pas favorable aux prétentions des panégyristes de Vespuce. Nous nous bornerons à transcrire le passage suivant : *Totum hoc hemispherium (quod America, atque ob immensam amplitudinem Novus Orbis hodie vocatur) veteribus incognitum mansisse usque ad annum 1492, quo primum a Christophoro Columbo Januense detectum fuit, humanæ admirationis modum excedere videtur.*

Dans la *Cosmographie* de Thevet, imprimée à Paris en 1575, on voit une carte du Nouveau Continent sans autre désignation que celle de *Terre-Neuve* appliquée à la partie septentrionale.

Dans les cartes d'une autre édition d'Ortelius de 1584, le Nouveau Continent dans la partie méridionale n'est pas désigné par le nom d'*Amérique*.

Dans le *Miroir du monde*, publié à Anvers en 1584, on trouve une carte du Nouveau-Continent gravée en l'année 1574. Dans cette carte, on ne voit pas le nom d'Amérique, et on y lit une note qui constate la priorité de la découverte par Colomb, l'année 1492.

(1) Cette date n'est pas exacte: on devait dire, 1500.

Dans l'ouvrage intitulé : *Les Trois-Mondes*, par M. de la Popellière, imprimé à Paris en 1582, on voit une mappemonde, où seulement la partie septentrional du Nouveau-Continent est désignée sous le nom d'Amérique ; néanmoins on a ajouté la note suivante : *America sive India nova, A. 1492, a Christophoro Colombo nomen regis castellæ detecta* (1).

Dans un livre allemand, intitulé : *Conquette van Indien, etc.* (Conquête des Indes), imprimé à Amsterdam en 1596 (2), on voit une carte où la partie méridionale du Nouveau-Continent est désignée par *Peruana*, et non pas par Amérique.

Dans un autre ouvrage allemand, intitulé : *Spieghel, etc.* (traduction du Miroir de la Tyrannie, par Las Casas), imprimé également à Amsterdam, dans la même année de 1596 (3), on voit une carte du Nouveau-Continent, et on y remarque le nom d'Amérique seulement imposé à la partie septentrionale et en même temps la note suivante : *America an. a Christoph. Colombo inventa*, tandis que dans la partie méridionale on ne remarque pas une telle dénomination : on y lit au contraire *Caribana et Brésil*.

Dans une traduction allemande de Jean de Léon (4), on voit aussi une carte du nouveau-Continent méridional avec la seule désignation de *Peruana*.

De ce long examen fait sur un grand nombre de cartes anciennes du Nouveau-Continent, résultent donc, ce nous semble, les faits suivans :

1° La priorité de la découverte du Nouveau-Continent, c'est-à-dire même de la terre ferme, par l'amiral Colomb, est signalée invariablement dans les cartes géographiques jusqu'à l'année 1520.

2° Durant la même période, la partie méridionale, et notamment le Brésil, sont également désignés dans les cartes géographiques par *Terra Santae Crusis*, nom primitivement imposé à cette partie du globe par l'amiral portugais Cabral (5).

(1) Bibliothèque de M. Ternaux.

(2) Bibliothèque de M. Ternaux.

(3) Ibid.

(4) Ibid.

(5) Dans le tome III des *Mémoires pour servir à l'histoire des Nations d'outre-mer*, publiés par l'Académie royale des sciences de Lisbonne, on trouve une longue notice sur le Brésil, plus importante, selon nous, que celle de Magalhães Gandavo, ayant été également écrite à la même époque que Magalhães composa son *Histoire de la province de Santa-Cruz*. Ce travail fut dédié à don Christovão de Moura, conseiller d'État, 1589. L'auteur avait résidé au Brésil dix-sept ans. Comme Gandavo, il consacra le premier chapitre à la découverte de cette partie du Nouveau-Monde, et il nous dit que ce fut Cabral qui la découvrit le 25 avril 1500, et que ce vaste pays fut nommé plusieurs années province de *Santa-Cruz*. Il ne dit pas un seul mot de Vespuce; il nous dit au contraire qu'après Cabral, Gonçalo Coelho y fut envoyé avec trois *caravelles* pour découvrir et reconnaître les côtes. Il affirme que ce capitaine longea ces côtes pendant plusieurs mois, cherchant les ports, et faisant des démarcations. L'auteur ajoute que Coelho éprouva de grandes souffrances, et courut de grands dangers par suite du peu d'expérience et du manque d'informations où l'on était alors relativement à la direction des côtes et des vents pour pouvoir bien diriger la navigation. Or, il n'est nullement croyable que les prétendues découvertes de Vespuce et ses vérifications fussent inconnues alors à l'auteur, qui consacra une partie de sa vie à l'étude de ce pays et de

Ces deux particularités se trouvent encore conservées dans les cartes géographiques du xvi^e siècle, et plus généralement admises que d'autres dénominations qu'une bonne critique ne peut pas reconnaître, car les découvertes de Colomb et de Cabral étaient incontestables, tandis que la désignation platonique d'*Insula Atlantica* des cartes de Munster, et d'*Insula Brasilica*, n'était que la continuation des erreurs géographiques de l'antiquité et du moyen-âge, et celle d'Amérique une véritable usurpation.

3^o Après la carte qu'on trouve dans le *Solin* de Camers, de 1520, où l'on voit pour la première fois le nom d'*Amérique* imposé au Nouveau-Continent, ce nom ne se trouve jamais, dans les cartes, employé comme une dénomination indubitablement arrêtée et généralement admise dans la cartographie; car, même dans les cartes où on la remarque, elle est toujours mise en rapport avec d'autres, comme avec celles d'*Insula Atlantica*, *Brasilia*, *Terra Nova*, *Peruviana*, *India Nova*, etc.; et presque toujours on lit en même temps dans ces mêmes cartes, sans en excepter même la carte du *Solin* de Camers, la note qui désigne Colomb comme celui qui le premier a découvert le Nouveau-Continent.

Telle a été la grande lutte de la vérité contre l'usurpation; telle a été l'hésitation de ceux qui, tantôt par partialité et le plus souvent par ignorance, travaillaient pour ravir au grand navigateur la gloire immortelle qu'il a attachée à son nom⁽¹⁾!

Canovai, ne pouvant se dissimuler la faiblesse de ses argumens, cherche enfin à nous persuader que Colomb était le *navigateur d'Isabelle*, et que Vespuce était le *navigateur de Ferdinand*! c'est-à-dire que Co-

sa découverte, et qui, vivant du temps de Coelho, aurait pu avoir vu l'ouvrage de ce capitaine, et le rapport de son voyage; car il est de tous les historiens du xvi^e siècle celui qui nous donne les notions les plus détaillées sur son voyage.

(1) Nous remarquons encore dans un grand nombre de cartes de xvii^e siècle la continuation de cette lutte. Nous nous bornerons à citer à peine les exemples suivans:

Dans un ouvrage allemand intitulé: *West und ostindischer, etc. Stuttgart* etc. (Jaridim de plaisir des Indes orientales et occidentales, publié en 1618), on voit une carte du Nouveau-Monde où seulement la partie septentrionale est désignée par le nom d'Amérique.

Dans une carte de l'édition d'Ortélius, de 1624, publiée à Anvers par Moreti, on voit la dénomination d'Améric imposée seulement à la partie septentrionale du Nouveau-Continent, tandis qu'on remarque dans la partie méridionale la singulière note suivante: *Ophir, Montano, Postelo et Goropio*!!

Dans une traduction espagnole de Pline par *Huerta*, imprimée en 1625, on remarque dans le frontispice une carte du Nouveau-Continent, où la partie septentrionale est appelée *Nueva Espana*, et la partie méridionale simplement désignée par *Peru*. On y voit encore une mappemonde qui contient la partie septentrionale avec la même désignation de la précédente, et la partie méridionale désignée par *Peru et Brasil*.

Dans la Relation du voyage de l'amiral Parker au Brésil, imprimée en 1529 (Bibliothèque de M. Ternaux), on voit une carte dont le titre est: *Descripcion de las Indias occidentales*. Dans cette carte on ne voit pas le Nouveau-Continent désignée sous le nom d'Amérique.

Dans l'édition de *Mercator* de 1632, on voit dans une carte la partie méridional du Nouveau-Continent désignée par le nom de *Peruana*. Dans l'ouvrage intitulé: *Discriptio insularum Indiæ occidentalis*, la priorité de la découverte du Nouveau-Continent par Colomb y est constatée.

lomb, protégé par la reine, était détesté par le roi, tandis que Vespuce était l'homme du roi! Mais cette supposition suffirait seule pour nous prouver l'aveuglement de ce panégyriste de Vespuce (1). Si Vespuce était l'homme du roi, qui l'employait dans des navigations pour son compte et à l'insu de la reine, comme Canovai le prétend, comment, un an après la mort de la reine, qui eut lieu en 1504, Vespuce se trouva-t-il réduit à avoir besoin de la recommandation de Colomb, parce qu'il était malheureux? Canovai, pour soutenir cette supposition, se perd encore dans un labyrinthe de contradictions. Il nous dit que *les Castellans seuls avaient le droit d'aller en Amérique*. et il ne remarque pas que Colomb et Vespuce n'étaient pas Castellans et que Jean de la Cosa était Biscayen! Si les Castellans seuls pouvaient être employés dans ces navigations, comment la reine employait-elle Colomb? Comment Ferdinand lui-même, qui, dans cette hypothèse, n'avait pas même le droit d'y employer ses propres sujets, pouvait-il employer Vespuce? Pour sortir donc de ce labyrinthe, Canovai suppose l'existence d'instructions secrètes données par Ferdinand à Vespuce, et dont l'une des dispositions était d'*éviter tout bruit, toute publicité*, et *ogni pompa, di non imporre alcun nome alle terre che discoprisse*; mais il oublie que ce passage, ou plutôt cette singulière supposition est en contradiction manifeste avec celle qu'il a précédemment soutenue de prétendues lettres patentes de Ferdinand en faveur de Vespuce, imposant le nom d'Amérique au Nouveau Continent pour honorer Vespuce, et par une nouvelle contradiction il accuse ici Colomb d'avoir imposé des noms aux terres qu'il découvrait (2)!

Mais les contradictions ne contentent rien à Canovai. S'il nous signale ici le caractère faible de ce roi, qui employait Vespuce secrètement, il nous dira tout le contraire quand cela lui conviendra; il nous dira que Ferdinand avait une volonté absolue et despotique, et qu'il ne faisait aucun cas des *inhibitorias dell insofferente Colombo* (3). Et bientôt il oubliera aussi cette assertion pour tomber dans une autre contradiction encore, savoir, que *i noti privilegi del Colombo* portaient prohibition expresse contre tout ce qui aurait pu porter atteinte aux découvertes *déjà effectuées* (4).

Les raisonnemens de Canovai dans sa dissertation justificative étant donc fondés sur cette foule de suppositions erronées, démenties par l'histoire et par des documens authentiques, tombent d'eux-mêmes devant ces documens et devant les observations critiques que nous venons de faire.

Telles sont donc les observations générales auxquelles nous a paru donner lieu la lecture que nous avons fait de l'ouvrage de Canovai; maintenant nous nous permettons de citer quelques passages de celui de

(1) L'épithaphe que Ferdinand a fait faire pour le tombeau de Colomb (dit l'auteur de l'écrit intitulé *Patria di Colombo*) suffit pour justifier la conduite de Ferdinand envers ce grand homme. Voyez Cañcellieri, *Dissertazioni*, p. 114.

(2) Canovai, p. 256.

(3) Canovai, p. 291.

(4) *Id.*, p. 324.

Bartolozzi, qui viennent à l'appui de notre observation fondamentale, savoir que l'ouvrage de Canovai, loin de justifier Vespuce, loin de prouver l'authenticité de ses relations, n'a fait que fournir plus d'argumens contre lui et contre ses relations, et ouvrir un champ plus vaste pour une réfutation plus solide de ses panégyristes.

Bartolozzi, tout en défendant Vespuce, ne dispute pas à Colomb la gloire d'avoir découvert le premier le Nouveau Continent. L'auteur démontre que Canovai, non seulement s'est trop confié à la cosmographie de Sebastien Munster, mais encore il signale ensuite les erreurs de ce cosmographe; il montre (1) que Canovai a mutilé un passage de cet auteur pour lui donner une originalité qui ne lui appartenait pas, et pour dire une chose vraiment originale, savoir que Vespuce avait accompagné Colomb en 1492, ce qui est de la plus évidente fausseté (2); ensuite que Canovai a encore mutilé la relation même de Vespuce (3) pour soutenir l'erreur de Munster, altérant d'autant plus la vérité historique, que d'après les documens de Vespuce, déposés aux archives de Florence, et examinés par Bartolozzi, il est constaté que Vespuce était encore dans cette ville en 1492, année du départ de Colomb. Cet auteur démontre donc ainsi la double erreur de Munster et Canovai (4). Autre part il nous fait voir l'anachronisme où l'auteur de l'Éloge est tombé sur le voyage attribué à Vespuce en 1497 (5). Il prouve que Canovai ne connaissait pas les cartes géographiques anciennes; mais tout en faisant preuve lui-même de connaissances plus étendues sur cette partie, que celles de l'auteur de l'Éloge (6), il laisse voir à son tour qu'il n'a pas connu non plus les premières cartes du commencement du xvi^e siècle. Bartolozzi enfin démontre les erreurs que Canovai a commises dans les calculs de longitude et autres, et prouve qu'il n'a pas même compris ceux de Vespuce.

D'après ce que nous venons d'exposer, il n'est pas étonnant que cette production de Canovai en faveur de Vespuce n'ait point fait la moindre impression sur les auteurs qui écrivirent sur ce Florentin depuis 1788, et qu'elle n'ait point modifié les opinions de Camus, de Fleurieu, de Peuchet, de Munoz, de Malte-Brun, du savant Cancelliere (7), de Bossi, de Lanzi, de Mariano Llorente (8), ni d'un grand nombre d'autres dont nous citons les passages dans ces notes, ni celle du laborieux auteur de la Bi-

(1) Bartolozzi, p. 90.

(2) *Ibid.*

(3) *Ibid.*

(4) Voyez le même ouvrage jusqu' à la page 100.

(5) *Id.*, p. 96 et 97.

(6) Voy. Bartolozzi, p. 102 et suivantes, où il discute cette matière, et révèle les erreurs de Vespuce, de Munster et de Canovai.

(7) Ce savant, doué d'une remarquable érudition, appelle l'Éloge de Vespuce par Canovai, *Ingeniosissimo*, et ironiquement il déclare se l'approprier pour Colomb. On peut voir le ton ironique de Cancellieri en différents passages de l'ouvrage cité, et notamment à la page 257.

(8) Mariano Llorente *Saggio Apologetico, degli storici e conquistatori Spagnuoli dell' America*; réfutation publiée à Florence en 1796, et à Naples dans la même année.

bibliothèque historique, Meusel, qui, en parlant des ouvrages relatifs à Colomb, nous dit : « Licet Christophori Colombi navigatio et expeditio novæ partis orbis terrarum inveniendæ causa instituta, testes habuerit permultos, nec dubitandum fuerit, illum non solum insulas, sed etiam terram Americæ continentem vidisse ; tamen nequitia et temeritate fere inaudita Americi Vesputii gloria hujus facinoris illi pæne ademptæ, certe dubia reddita fuit.

« Hanc igitur gloriam Columbo, post alios qui obiter idem egerunt, vindicare felici ausu Tosius studuit. » Le même auteur en citant des écrits de Vespuce, et parlant de l'ouvrage de Bandini, nous dit ⁽¹⁾ : « Vesputium, dum narrat se jam an. 1497 Americæ terram continentem vidisse, impudentem mentitum fuisse immo potius illum demum anno 1498, in navigatione tertia, Americæ continentem attigisse. Quid ? quod jam in secunda a 1495 vidisse, licet tam non calcasse (Pariam nempe) a pluribus contra Vesputii fautores ac defensores probatum est. »

En effect, comment une production où le paradoxe, la partialité et l'erreur se rencontrent à chaque instant, pourrait-elle convaincre et persuader ⁽²⁾ ?

Il reste donc démontré que les documens produits par Canovai, loin de pouvoir être considérés comme ayant été récemment publiés, le sont depuis quarante-sept ans, et qu'ils ont au contraire été mutilés ou altérés par ce panégyriste de Vespuce pour étayer une œuvre dont les critiques, les savans et tous ceux qui s'occupent aujourd'hui avec tant de succès de études géographiques peuvent apprécier la valeur ; il reste également démontré que les documens les plus authentiques et les plus précieux sur ces matières sont ceux dernièrement publiés, provenant des Archives de Séville et de celle de Simancas ⁽³⁾, documens d'une tout autre importance que ceux qu'on avait connus jusqu'à présent.

(1) Meuzel, *Bibliotheca historica*, tome III, page 263, 264. L'auteur en citant l'ouvrage de Bandini en faveur de Vespuce, après avoir dit que cette production n'est qu'une apologie, termine par ces mots : *Quam tamen operam irritam esse demonstrant Tosius et Tiraboschius modo commemorati.*

(2) Canovai était déjà connu par ses paradoxes et par son esprit de controverse avant même la publication de l'Éloge de Vespuce, comme on peut s'en assurer par sa querelle au sujet du théâtre des Grecs. Voir le 7^e volume de l'ouvrage de Saverio Mattei, de l'édition de Naples, p. 216 ; on lui reproche l'exagération, et d'avoir confondu les mimiques avec les philosophes, les comédiens avec les tragiques, et de ne pas connaître la législation des Grecs et des Romains sur les mimiques.

(3) Voyez Navarrete, tome III, et Bulletin de la Société de géographie du mois de février 1837, p. 98 et 99 [a].

TABLE

DES MATIÈRES [a].

A.

	Pages
ADAM DE BREMEN. Auteur oublié par Canovai.....	461
ALBERTINO. Auteur cité.....	420
ALBUQUERQUE (<i>Alphonse d'</i>) commanda une division dans une expédition faite sous le roi Emmanuel, pag. 229. — Reconnut le Brésil et y relâcha.....	418
ALBUQUERQUE (<i>François d'</i>).....	<i>Idem.</i> 229
ALEXANDRE VI. Passage très important d'une bulle de ce pape, à l'égard de Colomb	451
ALLEGRI (Pietro). Lettre adressée à cet imprimeur, publiée en 1789.....	460
ALMEIDA (<i>D. François d'</i>) reconnut le Brésil.....	418
ALPHONSE, roi d'Aragon. Contraire au parti Angevin.....	242
ALVARES (<i>Emmanuel</i>), pilote portugais du xvi ^e siècle.....	424
ALVARES (<i>François</i>). Son voyage en Ethiopie.....	421
ALVARES père (<i>Louis</i>). Son ouvrage manuscrit est envoyé par Goes à Ramusio...	224
AMÉRIQUE. Fausses assertions de Canovai au sujet de ce nom donné au Nouveau-Continent	464
AMIRAL (<i>Carte de l'</i>). Par qui elle a été dessinée.....	467 et suiv.
AMORETTI. Cité.....	424
AMPÈRE. Auteur cité.....	86
ANCILLON. Auteur cité.....	83
ANGHIERA (<i>Pierre Martyr d'</i>). Cité en faveur de Colomb, pag. 238.—Autorité de son témoignage, <i>ibid.</i> — Ne classa jamais Vespuce parmi ceux qui premièrement ont découvert le Nouveau-Monde, pag. 238. — Son opinion au sujet de Vespuce combattue, p. 90 et suiv. — Ses ouvrages cités.....	90
ANJOU (<i>René d'</i>), duc de Lorraine, qui prenait le titre de roi de Sicile et de Jérusalem. Époque de sa mort, pag. 241. — Particularités de sa vie qui prouvent qu'il ne pouvait exister des rapports entre lui et Vespuce.....	242
ANJOU (<i>René II d'</i>) ne peut avoir des rapports de jeunesse avec Vespuce.....	242
ANNALES DES SCIENCES. Journal cité.....	222
APPIEN. Cité.....	230
ARCHIVES ROYALES DE PORTUGAL.....	223
(Voyez <i>Torre do Tombo</i> .)	

[a] Este indice pertence á obra *Recherches historiques, critiques et bibliographiques sur Amérique Vespuce et ses voyages*, Paris, 1842, reproduzida, em parte, a pags. 79-124 e 449-478 deste II Vol., e parte a pags. 219-248 e 413-433 do Vol I.
 Vide nota da pag. 88 deste II Vol.

Os numeros em typo redondo referem-se ao Vol. I; os em italico dizem respeito ao Vol II.

B.

	Pag.
BALDELLI BONI (<i>Le comte</i>). Lettre de Vespuce découverte par lui, pag. 95. — Texte de cette lettre qui donne lieu à des observations critiques,	96 et suiv.
BANDINI n'a pas connu l'édition faite en Lorraine de la <i>Cosmographiæ Introductio</i> , pag. 239. — Sa conjecture au sujet des rapports de Vespuce avec Laurent de Médicis, pag. 244. — Elle est <i>contra producentem</i> , pag. 244. — Inexactitude de cet auteur au sujet d'une expédition de Vespuce, pag. 426. — Il donne comme nouveau un document déjà publié.	459
BARBOSA, auteur de la bibliothèque Lusitanienne, attribuée la découverte de l'Amérique à Cabral.	233
BARLÆUS. Ce qu'il dit au sujet de Vespuce et de Colomb dans un ouvrage sur le Brésil, publié à Amsterdam en 1647.	23
BARREIROS. Son silence au sujet de Vespuce dans son traité de <i>Ophira regione</i> . .	419
BARROS (<i>Jean de</i>). Son silence sur Vespuce et sur sa prétendue rencontre avec Cabral, pag. 228. — Il parle de la rencontre de Cabral avec <i>Pedro Dias</i> , pag. 228. — Cet historien mentionne le départ de Lisbonne de Jean de Nova, et cite le nom du Florentin Ferdinand Vinnet, <i>ibid.</i> — Cité au sujet de Jean II, roi de Portugal.	107
BARTHEMA (<i>Louis de</i>). Dans la relation de ses voyages il ne fait pas mention de Vespuce.	419
BARTOLOZZI réfute un pamphlet de Canovai, pag. 460. — Combat Canovai et justifie Tiraboschi, pag. 463. — Relève plusieurs erreurs de Canovai au sujet de Vespuce.	476
BAUDRAND, géographe du XVII ^e siècle, douta de la réalité des prétentions de Vespuce, pag. 231. — Son <i>Dictionnaire géographique</i> cité, <i>ibid.</i> — Ce qu'il y dit de Cabral, de Colomb et de Vespuce, <i>ibid.</i> et.	231
BEHAIN (<i>Martin</i>). Ce qu'il dit des relations entre le Portugal et les autres pays au XV ^e siècle, pag. 453. — Ses navigations sont d'une date plus ancienne que celles de Vespuce.	105
BELLEFOREST. Note qu'on lit dans sa <i>Cosmographie</i> au sujet de Colomb.	472
BENEVENT (<i>Marc de</i>). Un des éditeurs du Ptolémée imprimé à Rome, en 1508, pag. 417. — Sa dissertation.	418
BENZONI. Cité par Robertson; son silence au sujet de Vespuce.	233
BERARDI. Chargé de l'approvisionnement des vaisseaux avant Vespuce.	431
BERNALDEZ. Son silence sur Vespuce.	93
BIAGIO BUONACORSI. Son silence au sujet des rapports de Vespuce avec les Médicis, pag. 243. — Combien se silence est significatif.	243
BIDLE. Son travail savant sur Cabot.	86
BODIN. Cité au sujet de René d'Anjou.	241
BOUVET DE CRESSÉ. Passage de son histoire de la marine de tous les peuples, cité au sujet du non imposé au Nouveau-Monde.	235
BORDONI. Nom donné au Nouveau-Continent dans son ouvrage intitulé <i>Isolario</i> , pag. 468. — Autorité de cet écrivain sur le sujet en discussion, pag. 468. — Autres ouvrages du même auteur.	468
BOSSI (<i>Chevalier de</i>). Passage très intéressant de son <i>Histoire de Colomb</i> , pag. 236. — Autre citation fort longue et très curieuse, pag. 237 <i>in fine</i> jusqu'à pag. 239. — Ce qu'il dit au sujet des charlatans qui parurent à l'époque des découvertes.	453
BRÊME (<i>Adam</i>). Ses indications sur l'Amérique, son ignorance de la géographie de la Baltique, son ouvrage <i>De situ Daniæ</i>	84
BRITO (<i>Freire</i>). Cité d'après J. B. de Castro.	233
BRUZEN DE LA MARTINIÈRE adopta des erreurs au sujet des voyages de Vespuce, et contribua à les propager.	231
BUSTAMENTE, publiée au Mexico l'ouvrage de la Vega.	107

C.

	Pages
CABOT. Ce que dit Canovai de ce navigateur par rapport à Colomb.....	164
CABRAL (<i>Pedro Alvares</i>). Mémoire sur son voyage, écrit par un pilote portugais, pag. 223. — On n'y parle point de Vespuce, pag. 223. — Son arrivée au Cap-Vert, pag. 223. — Il ne s'est pas rencontré avec Vespuce, pag. 223. — Son retour en Portugal, pag. 223. — Sa découverte, pag. 224 et 240. — Rapport que font sur ses voyages des négocians italiens, établis en Portugal, à leurs correspondans de Florence et de Venise... ..	415
CADAMOSTO. Son voyage cité par Goës.....	224
CALANCA (<i>Frei Antonio de</i>). Cité contre Vespuce.....	104
CAMERS. Carte qui accompagne son édition de Solin, dans laquelle pour la première fois on trouve le nom d'Amérique.....	474
CAMINHA (<i>Pierre Vaz</i>). Sa lettre adressée au roi Emmanuel, pag. 419. — Son silence au sujet de Vespuce, <i>ibid.</i> et.....	463
CAMOES. Le grand épique portugais fait l'éloge de l' <i>Histoire du Brésil</i> de Gandavo.. ..	420
CAMUS. Ses observations critiques sur les relations de Vespuce, pag. 234. — Ne connu pas la collection de Montalbodo, pag. 416. — Cahier qu'il cite, <i>ibid.</i> — Contraire aux prétentions de Vespuce.....	428
CANCELLIERI. Cité contre Canovai.....	475
CANOVAI, panégyriste de Vespuce au préjudice de la gloire de Colomb; cité et réfuté souvent par l'auteur de cet ouvrage; ne connu probablement pas l'édition de la <i>Cosmographia Introductio</i> , faite en Lorraine, pag. 239. — Son apologie de Vespuce n'est pas du tout concluante, pag. 457. et suiv. — Analyse de son ouvrage en faveur de ce navigateur, <i>ibid.</i> — Remarques critiques sur les lettres de Vespuce, publiées par cet auteur, pag. 458 et 459. — Il est attaqué à Florence même au sujet de son éloge de Vespuce, pag. 460. — Passages remarquables de Canovai au sujet de Colomb, pag. 462. — Il prétend que Hojeda n'a jamais voyagé avec Vespuce, pag. 462. — Pour exalter Vespuce il oublie les navigations des Portugais qui le précédèrent, pag. 463. — Réfuté au sujet du nom imposé originairement au Nouveau-Continent, pag. 468. — Ses assertions au sujet des anciennes cartes et des éditions de Ptolémée ne sont pas exactes, pag. 469. — Supposition absurde de Canovai au sujet de Colomb et de Vespuce, pag. 474 et.....	475
CASAL (<i>Ayres de</i>), auteur de la <i>Chorographia Basilica</i> , souvent cité, et notamment.....	423
CASAS (<i>Las</i>). Passage de son Atlas où il se plaint de l'injustice avec laquelle on avait imposé le nom d'Amérique au Nouveau-Continent, pag. 234. — Casas (évêque de Chiappa et historien), avait en sa possession d'importantes lettres de Colomb, pag. 422. — Opinion de ce savant évêque sur Pierre Martyr, pag. 90. — Passages très importans de cet illustre prélat au sujet de Vespuce, pag. 92 et.....	93
(Son <i>Histoire des Indes</i> , MSS, citée souvent dans cet ouvrage.)	
CASSELIO. Auteur oublié par Canovai... ..	461
CASTANHEDA. Historien portugais cité pag. 418... ..	419
CASTRO (<i>Jean-Baptiste de</i>), en parlant de la découverte du Brésil, ne dit pas un seul mot sur Vespuce.....	233
CELLARIUS n'adopta pas entièrement les prétentions de Vespuce au préjudice de Colomb, pag. 230. Passage de sa <i>Geographia Nova</i> , cité.....	230
CHARLEVOIX. Cité contre les prétentions de Vespuce, pag. 232. — Du grand nombre d'auteurs consultés par Charlevoix.....	232
CLADERA est tout-à-fait contraire aux prétentions de Vespuce.....	428
CLARET DE FLEURIEU. Passage de cet auteur tout-à-fait contraire aux prétentions de Vespuce.....	427
CLAUDE (<i>Bartholomé</i>) n'a pas raison de dire que Vespuce a découvert la rivière de la <i>Plata</i>	110
COSCO (<i>Léandro</i>) traduit en espagnol une des lettres de Colomb.. ..	451

	Pages
COELHO (<i>Gonzalo</i>). Ce que dit de son expédition l'auteur du <i>Dictionnaire géographique</i> augmenté par Malte-Brun, pag. 234. — Il reconnaît la côte du Brésil, pag. 418. — Seconde expédition de ce navigateur, pag. 418. — Ce qu'en disent Goës et Osorio.....	418
COLOMB (<i>Christophe</i>). Sa lettre relative aux premières découvertes de l'Amérique, pag. 236. — Sur ses plaintes on révoqua en Espagne diverses permissions qu'on avait accordées pour des découvertes, pag. 237. — Intrigue de l'archevêque de Badajoz contre Colomb, pag. 238. — Procès intenté contre les héritiers de Colomb, pag. 103 et 104. — Recommandation de Colomb en faveur de Vespuce, pag. 455. — Dans la lettre de recommandation il ne fait pas mention des découvertes de Vespuce, pag. 455. — Ce qu'on doit conclure de ce silence, pag. 456. — Le nom d'Amérique n'avait pas même été prononcé du vivant de Colomb.....	100
COLOMB (<i>Ferdinand</i>). Pourquoi ne s'est-il pas plaint de l'usurpation faite au préjudice de la gloire de son père, pag. 102 et suiv. — Conjecture à ce sujet....	102
CONGO. Royaume découvert par les Portugais, en 1484.....	463
COOK. Ce que dit Canovai au sujet de ce grand navigateur.....	463
CORPS DE DROIT DIPLOMATIQUE DU PORTUGAL. Dans cet ouvrage on ne trouve rien sur Vespuce.....	225
CORSAL (<i>André</i>). Auteur d'une relation insérée dans Ramusio.....	92
CORTE-REAL (<i>Jean Vaz</i>) découvre la terre des <i>Bacalhaos</i>	107
COSA (<i>Jean de la</i>) ne fit pas mention de Vespuce dans sa carte du Nouveau-Continent, pag. 110. — Hojeda et Vespuce furent ses compagnons de voyage....	463
COSMOGRAPHIÆ INTRODUCTIO. Ouvrage imprimé en Lorraine en 1507, cité pag. 230 et en beaucoup d'autres endroits	
COTTA (<i>Jean</i>), un des éditeurs du Ptolémée.....	417
CREMONA (<i>Francesco di Santia</i>). Sa lettre à Pascoaligo, ambassadeur de Venise en Espagne, pag. 415. — Il n'y fait pas mention de Vespuce.....	415
CRETICO (<i>Dominique</i>), ambassadeur de Venise en Portugal. Sa lettre dans laquelle il parle de l'expédition de Cabral, et ne parle pas de Vespuce, pag. 229. — Il écrit à sa cour pour lui communiquer le retour de la flotte de Cabral, pag. 230. — Il est en contradiction avec Empoli au sujet de l'expédition de Cabral	101
CUNHA (<i>Tristão da</i>), ambassadeur du roi Emmanuel à la cour de Rome, pag. 244. — Reconnut le Brésil.....	418

D.

DACIER. Ce qu'il dit sur les cartes portugaises et italiennes des XIII ^e et XIV ^e siècles	424
DANIEL (<i>Victor</i>). Auteur oublié par Canovai.....	462
DEXTER (<i>Flavius</i>). Livres publiés sous ce faux nom par la Higuera.....	247
DIAS (<i>Pierre</i>). Rencontre de Colomb avec lui, mentionnée par Barros.....	228
DIAS (<i>Bartholomeo</i>). Sa théorie de navigation suivie par les auteurs des <i>Portulans Portugais</i> , pag. 424. — Découvre le cap <i>Tormentoso</i> en 1486.....	463
DIOPHANTE. Sous ce pseudonyme s'est caché probablement Canovai.....	460
DIPLOMATIQUE (<i>Nouveau Traité</i>). Ce que disent ses auteurs sur l'argument négatif au sujet de l'authenticité d'un document, pag. 245. — Passages de cet ouvrage cités.....	246 et 247
DURFORD (<i>Comte de</i>). Quel était le sujet du prix fondé par lui à l'Académie de Cortone.....	461

E.

EBOLENSIS (<i>Bernardus-Sylvanus</i>). Son édition de Ptolémée en 1511.....	466
EDIMBOUR-GAZETER. Dans cet ouvrage on attribue la découverte du Brésil à Cabral, et on ne parle pas de Vespuce.....	235

	Pages
EMMANUEL (<i>Le roi</i>). Son silence à l'égard de Vespuce.....	108
ENCYCLOPÉDIE BRITANNIQUE. Ce qu'on y lit au sujet de Vespuce dans l'article <i>Améri- rique</i> , au sujet de Colomb, pag. 235. — Au sujet de Cabral, <i>ibid.</i> — On n'y trouve rien sur les prétendus voyages de Vespuce.....	235
EMPOLI. Ce que ce Florentin dit sur son compatriote Vespuce ne doit avoir aucun poids.....	101
ETIENNE (<i>Charles</i>). Cité contre Vespuce.....	104
EVEQUE (<i>l'</i>). Cité contre Vespuce.....	104

F.

FABRONIO. Son silence au sujet de Vespuce.....	243
FARIA E SOUZA. Cité par J.-B. de Castro en faveur de Cabral.....	233
FERDINAND-LE-CATHOLIQUE. Prétendus lettres patentes de ce roi sur le nom d'Amé- rique à donner au Nouveau-Continent, pag. 463. — On prouve que ces let- tres patentes n'ont jamais existé, pag. 464 et suiv. — Carte dressée d'après ses ordres.....	466
FERNANDEZ (<i>Ayres</i>), pilote portugais du xvi ^e siècle.....	424
FORMALEONE n'est pas favorable à Vespuce.....	428
FORSTER. Auteur cité.....	86
FOSSI, cité par le chevalier de Bossi au sujet d'une lettre de Colomb.....	236
FREITAS (<i>Le Père Séraphin de</i>). Son silence au sujet de Vespuce.....	425
FRISTCH (<i>Gottlob</i>). Auteur publié par Canovai.....	461

G.

GALLO (<i>Antonio</i>). Auteur génois d'un petit ouvrage publié dans le recueil de Mura- toire.....	236
GALVÃO. Contemporain de Coelho. Ce qu'il dit de l'expédition commandée par ce navigateur, pag. 418. — Son silence sur Vespuce, pag. 420 et ..	99
GAMA (<i>Vasco da</i>). Passage de Malte-Brun sur ce grand navigateur, pag. 235. — Était de retour en Portugal en 1499, après ses découvertes.....	240
GANDAVO (<i>Pierre de Magalhães</i>). Son silence sur Vespuce, pag. 419. — Ce qu'il dit de Cabral.....	420
GARCIA (<i>Vasco</i>). Déclaration de ce pilote au sujet de Vespuce.....	429
GASPAR VOPÉLIO. Sa carte géographique de 1547.....	471
GEMMA FRISIUS. Éditeur de la <i>Cosmographie</i> d'Appianus de 1529.....	472
GIOCONDO (<i>Guliano del</i>) et GIOCONDO (<i>Bartholomeo del</i>). On ne trouve aux Archi- ves royales de Portugal aucune mention de ces deux individus.....	222
GIRALDINI ne fait aucune mention des lettres de Vespuce.....	420
GIRAVA. Son opinion sur la carte dessinée par Vopélio, pag. 471. — Il ne parle pas des prétendues découvertes de Vespuce.....	472
GIROLAMO DI SANTO STEFANO, voyageur génois. Ses ouvrages imprimés à Lisbonne en 1502.....	245
GIUNTINI (<i>François</i>). Son témoignage n'a point d'importance au sujet de Vespuce GOES (<i>Damien de</i>), célèbre historien portugais. Sa chronique du roi Emmanuel, pag. 223. — Divers détails sur sa vie, pag. 223. — Il devait connaître les voya- ges de Vespuce s'ils étaient vrais, pag. 224. — Nommé chef des Archives royales et services qu'il rend dans ce poste, <i>ibid.</i> — Ses voyages, pag. 224. — Ce qu'il dit au sujet de la seconde expédition de Gonçalo Coelho.....	418
GOMARA, historien espagnol cité par Robertson. Rend pleine justice à Colomb...	232
GONZALO COELHO. Son expédition en 1503, pag. 225. — La relation de son voyage écrit par lui-même a été perdue.....	225
GRINÆUS. Dans son ouvrage <i>Novus Orbis</i> , on trouve inséré un mémoire concer- nant le voyage de Cabral.....	233

	Pages
GUANCHIMO. L'un des auteurs des <i>Portulans Portugais</i> , manuscrit de la Bibliothèque royale de Paris.....	423
GUICCIARDINI n'attribua pas la découverte du Nouveau-Continent à Vespuce, pag. 420. — Importance de l'opinion de cet historien.....	420
GUINES (<i>de</i>). Auteur oublié par Canovai.....	462

H.

HAENEL. Dans le catalogue qu'il publia de quatre cent trente-deux bibliothèques, on n'y rencontre point un seul mss. relatif aux découvertes de Vespuce.....	246
HAKLUYT. Ce qu'il dit de Colomb.....	421
HEEREN attribue à Cabral et non pas à Vespuce la découverte du Brésil.....	234
HENRI (<i>l'infant Don</i>) donne l'impulsion aux voyages avant Vespuce.....	425
HENRICUS GLAREANUS. Girava avait puisé dans les ouvrages de cet auteur.....	472
HERRERA (<i>Antoine de</i>), cité par Robertson, accuse Vespuce d'avoir falsifié les dates de ses deux voyages, pag. 233. — Ce qu'il dit d'un seconde voyage d'Hojeda avec Vespuce, pag. 426. — Autorité de cet historien, quoique non contemporain, dans ce qu'il dit au sujet de Vespuce.....	104
HIGUERA. Imposteur qui publia de faux documens.....	247
HISTOIRE DE PORTUGAL (<i>P'</i>), par une société de gens de lettres garde le silence sur Vespuce et sur ses voyages.....	235
HOJEDA. Son départ avec Vespuce une année après le troisième voyage de Colomb, pag. 237. — Arrive à Saint-Domingue en 1499, pag. 237. — Lettres que lui écrivit l'archevêque de Badajoz, pag. 238. — Eut pour pilote Jean de la Cosa, <i>ibid.</i> — Ordres que lui envoya l'archevêque de Badajoz, ennemi de Colomb, pag. 238. — Ce que dirent sur ces voyages les journalistes de Trévoux, pag. 426. — Ce fut avec Hojeda que Vespuce fit le seul voyage qui ne soit pas problématique, pag. 463. — Il se servit de la carte dite de l' <i>Amiral</i> , pag. 466. — Rapprochement au sujet du voyage de cet Espagnol et de celui que Vespuce s'est attribué.....	95
HOMEM (<i>Alonzo Martins</i>), découvrit la terre des <i>Bacalhaos</i> avec Corte Real.....	107
HUERTA, traducteur de Plin en espagnol.....	474
HUMBOLDT (<i>M. le Baron de</i>). Sa note sur les anciennes cartes d'Amérique, pag. 230. — Opinion de ce savant sur le nom d' <i>Amérique</i> imposé au Nouveau-Continent, pag. 247. — Ses observations sur l'édition de Ptolémée faite à Rome en 1508, pag. 417. — Ce qu'il dit au sujet des pratiques de pilotage suivies dans les grands voyages par Colomb, Gama, etc., pag. 422. — Regarde souvent comme problématiques les voyages de Vespuce, pag. 428. — Passages fort remarquables de cet auteur au sujet de Vespuce, pag. 108 et.....	109
HUPFUFF (<i>Mathias</i>). Ouvrage qu'il publia en 1505.....	414

I.

IBARRA (<i>Bernard</i>). Ce qu'il dit au sujet de la carte appelé de l' <i>Amiral</i>	466
IRVING (<i>Washington</i>). Cité, pag. 26. — Réfute Canovai au sujet du titre donné par Vespuce à Soderini.....	458
ISABELLE (<i>la Reine</i>). Femme de René I ^{er} d'Anjou, envoyée en Italie par son mari en 1434.....	242
ITINERARIUM PORTUGALENSIUM. Ouvrage cité.....	420

J.

JANOT (<i>Jean</i>). Editeur de la traduction de l'ouvrage intitulé <i>Nouveau-Monde</i>	414
JACQUES (<i>Christovão</i>). Expédition commandée par lui, pag. 418. — Ses découvertes.....	418
JEAN (<i>Roi de Portugal</i>), invita Colomb à venir en Portugal, et non pas Vespuce.....	94

	Pages
JEROME (<i>Bartholomeo</i>). Son poème intitulé <i>Amérique</i>	238
JUIGNÉ-BROSSINIÈRE. Passage de son <i>Dictionnaire historique et cosmographique</i> , cité pag. 231. — Son inexactitude au sujet de Vespuce.....	231

K.

KOCK. Passage de son <i>Tableau des Révolutions de l'Europe</i> sur Vespuce et Hojeda, pag. 226. — Cité au sujet de René d'Anjou.....	241
---	-----

L.

LACROIX. Son silence sur Vespuce.....	233
LAFITEAU, en parlant des auteurs des découvertes, ne nomme pas Vespuce.....	232
LAMBERT (<i>Jehan</i>). Cahier qu'il imprima, pag. 416. — Date de ce cahier suivant Camus, pag. 416. — Cette date ne peut pas être exacte.....	416
LE MOS (<i>Gaspard</i>) apporta à Lisbonne la nouvelle de la découverte du Brésil.....	99
LEPPE, navigateur espagnol, reconnu le Brésil en 1500, pag. 240. — Ce que dit Canovai en parlant de lui.....	463
LIBRI. Son histoire des sciences en Italie.....	83
LIVRE (<i>Petit</i>), imprimé à Paris en 1516, intitulé <i>S'ensuit le Nouveau-Monde, etc.</i> ..	229
LLORENTE (<i>Mariano</i>). Ouvrage de cet auteur intitulé <i>Saggio Apologetico, etc.</i> , pag. 476. — Justifie Herrera contre Canovai.....	105
LOUIS XI (<i>Roi de France</i>), força le duc de Bourgogne à rendre René de Lorraine à sa mère.....	242

M.

MALHEIRO (<i>Pedro Alfonso</i>). Lettre au sujet des découvertes, publiée par lui.....	107
MALTE-BRUN. Passages de cet auteur en faveur de Colomb, pag. 235. — Son opinion sur le prétendu premier voyage de Vespuce n'est pas partagée par son continuateur.....	236
MANUSCRITS PORTUGAIS au nombre de deux cents existant à la Bibliothèque royal de Paris : leur silence sur Vespuce.....	245
MARCHIONI (<i>Bartholomé</i>), propriétaire d'un bâtiment commandé par Vinet, mentionné par Barros, vint de l'Inde en Portugal avec Louis Bartema.....	419
MARCO PAULO Son voyage imprimé à Lisbonne en 1502.....	245
MARIZ (<i>Pierre</i>) parle de la flotte commandée par Gonçalo Coelho.....	225
MARSAND. Son catalogue de sept manuscrits italiens de la Bibliothèque du Roi, où l'on ne lit pas un seul mot au sujet de Vespuce.....	245
MARTINS (<i>Pero</i>). L'un des auteurs des <i>Portulans portugais</i>	423
MARTYR, Italien résidant en Espagne. Opinion de Robertson à l'égard de cet écrivain.....	233
MASDEU. Son histoire critique d'Espagne.....	84
MATTEI (<i>Saverio</i>) reproche à Canovai des opinions paradoxales au sujet du théâtre grec.....	477
MÉDICIS. Questions auxquelles donnent lieu les dates des lettres que Vespuce leur adresse, pag. 243. — Bandini suppose que ce fut à <i>Pier Francesco de Médicis</i> que Vespuce adressa sa relation, pag. 95. — Peu de fondement de cette supposition.....	95
MELA (<i>Pomponius</i>). Edition de ce géographe par Vadianus publiée à Bâle. Note qu'on y lit au sujet du Nouveau-Continent, pag. 469. — Noms qu'on donne au Nouveau-Continent dans les différentes éditions de ce géographe latin.....	469
MENTELLE attribue la découverte du Brésil à Cabral, et ne parle pas de Vespuce	234
MEUSEL. Passage remarquable de cet écrivain contre les prétentions de Vespuce	477
MIRANDOLE (<i>Pic de</i>). Influence de ses ouvrages sur les cosmographes portugais...	424
MIROIR DU MONDE. Carte que l'on trouve dans cet ouvrage.....	472

	Pages
MONTALBODO FRANCASSANO. Collection imprimée par lui à Vicence en 1507, pag. 414. — Indication des matières contenues dans ce recueil, pag. 415. — Lettres intéressantes qu'il contient.....	415
MORALES (<i>André de</i>). Sa carte marine.....	109
MORELLI publia le premier une importante lettre de Colomb.....	238
MORETI. Carte qu'on trouve dans son édition d'Ortelius.....	474
MORISOT attribue à Colomb la découverte du Nouveau-Monde.....	246
MOSQUERA DE VARUMBO. Cité contre Vespuce.....	104
MOURA (<i>Christovão de</i>). Notice sur le Brésil, qui lui fut dédié, pag. 473. — Dans ce mémoire on ne parle pas de Vespuce.....	473
MUÑOZ (<i>J.-B.</i>). Son opinion au sujet de Vespuce, pag. 226. — Ce qu'il dit de Vespuce dans son <i>Histoire du Nouveau Monde</i> , pag. 427. — Son opinion sur l'autorité historique de Pierre Martyr.....	91
MUNSTER (<i>Sébastien</i>). Auteur d'une cosmographie. pag. 472. — Erreurs commises par lui au sujet de Vespuce.....	476
MURATORI. Ouvrage d'Antonio Gallo qu'il publia dans son recueil.....	236

N.

NAPIONNE (<i>Le chevalier</i>). Sa conjecture sur Vespuce détruite par une lettre de Caminha, pag. 419. — Aveu important de Napione au sujet de Vespuce.....	420
NAVARETE (<i>Martin Fernandez de</i>), président de l'Académie de Madrid, cité pag. 88, 230, et 239. — Absurdités qu'il remarque dans la relation de Vespuce, pag. 239. — Combat les prétentions de Bandini et de Canovo en faveur de Vespuce, pag. 240. — Son opinion sur les voyages de Vespuce de 1501 et 1503, conforme à celle de l'auteur, pag. 240. — Absurdités, contradictions et erreurs de dates qu'il trouve dans les lettres attribuées à Vespuce, pag. 459. — Son jugement sur le peu d'exactitude historique de Pierre Martyr, pag. 91. — Son ouvrage sur la découverte du Nouveau-Continent.....	85
NICOLAS DE CONTI. Voyageur vénitien, dont on publia les écrits à Lisbonne en 1502.....	245
NIGRO (<i>Andalon</i>). Ses ouvrages cités.....	424
NOIR (<i>Le</i>). Ouvrage qu'il traduisit et publia à Paris en 1513.....	414
NOVA (<i>Jean da</i>). Navigateur peu célèbre, pag. 225. — Son départ de Lisbonne avec une flotte, mentionne par Barros.....	228
NOVUS ORBIS SEU INDIA OCCIDENTALIS. Texte remarquable de cet ouvrage en faveur de Colomb.....	425
NUNES (<i>Pierre</i>), célèbre géomètre portugais: ce qu'il dit au sujet des découvertes des Portugais.....	106

O.

OLIVEYRA (<i>Nicolas</i>). Dans son <i>Histoire du Brésil</i> il ne parle pas de Vespuce pag. 246 — Cité par Morisot.....	246
ORANGE (<i>Médaille du prince d'</i>). Fausseté dans l'inscription de cette médaille....	247
ORTELIUS. Remarques sur les noms qu'il donne au Nouveau-Continent dans son <i>Theatrum Orbis universalis</i> , pag. 472. — Passage de cet auteur, favorable à Colomb. <i>ibid.</i> — Édition du <i>Theatrum Orbis</i> de 1584, citée.....	472
OSORIO, célèbre historien portugais: son silence sur Vespuce, pag. 229. — Ce qu'il dit de la seconde expédition de Coelho.....	418
OTMAR (<i>Johanes</i>). Ouvrage qu'il publia, intitulé, <i>Orbis Novus</i>	414
OVIEDO, historien espagnol, attribue la découverte de l'Amérique à Colomb, et non pas à Vespuce ni à Hojeda, pag. 464. — Conjectures sur le motif du silence de cet auteur au sujet de Vespuce.....	103

P.

	Pages
PARKER (<i>Amiral</i>). Carte qu'on trouve dans sa relation imprimée en 1629	474
PASCOALIGO (<i>Pierre</i>), ambassadeur de Venise à Lisbonne: son silence sur Vespuce, pag. 223. — Ses lettres, pag. 225. — N'est pas d'accord avec <i>Emploi</i> sur la découverte du Brésil et la prétention de Vespuce.	101
PEDRO (<i>Le prince don</i>) rapporta en Portugal un exemplaire des voyages de Marco Polo	425
PEUCHET n'est pas favorable à Vespuce.	428
PHILESIUS OU RINGAMANN eut une grande part à la publication du Ptolémée imprimé en 1513, pag. 467. — Nom que l'on donne dans cet ouvrage au Nouveau-Continent	467
PINKERTON ne parle pas des prétendus voyages de Vespuce au Brésil.	234
PINZON (<i>Vicent-Eanes</i>) reconnut le Brésil en 1500, pag. 240 et 109. — Prétentions des écrivains espagnols au sujet de ce navigateur, pag. 430. — Ce que dit Canovai au sujet de Pinzon, pag. 463. — Rapprochement au sujet du voyage de ce navigateur et de celui que s'est attribué Vespuce	95
PIRES (<i>André</i>). L'un des auteurs des <i>Portulans portugais</i> qui existent à la Bibliothèque royale de Paris	423
PIZANI (<i>Domenico</i>) Ambassadeur de Venise en Espagne	451
PLUCHE. Cité	231
POPPELINIÈRE. Mappemonde qui se trouve dans son ouvrage intitulé les <i>Trois Mondes</i>	473
PORTUGALIA, ouvrage ainsi intitulé. Passage de ce livre concernant la découverte du Brésil	246
PORTULANS. Collection des <i>Portulans portugais</i> existant à la Bibliothèque Royale de Paris.	423
PRÉVOST n'inséra pas dans sa collection les relations de Vespuce.	425
PTOLÉMÉE. Son système renversé par les découvertes de Colomb et de Gama, pag. 235. — Silence que les éditeurs de Ptolémée gardent au sujet de Vespuce, pag. 416 et 418. — Ce qu'ils disent de Colomb et des Portugais. <i>ibid.</i> — Série des éditions de ce géographe depuis 1511 jusqu'à 1584, pag. 469 et 470, <i>in nota.</i> — Remarques sur quelques unes de ces éditions	410

R.

RÄIDEL. Cité au sujet d'une édition de Ptolémée.	467
RÄMUSIO. Ce qu'il dit en parlant du voyage de François Alvares en Ethiopie, pag. 421 — Les éloges qu'il donne à Vespuce ne détruisent pas les assertions de Las Casas et Schöner	103
RÄNKE. Cité en faveur des navigateurs portugais	107
RÄYNAL (<i>L'Abbé</i>), parle de la découverte du Brésil par Cabral et ne dit rien de Vespuce.	232
RENÉ II. (<i>Voyez Anjou</i>).	
RÄCCI (<i>Julien</i>), ne fait pas mention de René II en parlant des élèves d'Antoine Vespuce	243
RÄCHAUMER. Observations sur sa traduction du recueil de Vicence.	90
RÄNGAMÄNN. (<i>Voyez Philesius</i>).	
RÄBINET n'est pas exact dans ce qu'il dit des voyages de Vespuce.	231
ROBERTSON. Passage remarquable de cet auteur contre Vespuce, pag. 232 et 233 — Son opinion sur l'ouvrage de Bandini, pag. 244, <i>in nota.</i> — Induction qu'il tire du silence d'Oviedo au sujet de Vespuce.	103
ROCHA-PITTA. Cité au sujet de la découverte du Brésil.	233
ROSCOE ne parle point des prétendus rapports entre Laurent de Médicis et Vespuce	243
ROTCCK. Ajouta peu de foi aux relations de Vespuce.	226

	Pages
RUSCELLI attribue la découverte de l'Amérique à Vespuce.....	230
RUYCH. Sa Mappemonde, dans l'édition de Ptolémée de 1508, pag. 417.—Nom qu'on y donne à l'Amérique méridionale	417

S.

SAGRA (<i>Don Ramon de la</i>). Mappemonde de Jean de la Cosa qu'il publia pour servir d'illustration à son <i>Histoire de l'île de Cuba</i>	465
SALDANHA (<i>Antoine de</i>). Commandant d'une division dans une expédition faite sous le roi Emmanuel.....	229
SOLORZANO. Cité contre Vespuce	104
SANCHEZ (<i>Raphael</i>), trésorier du roi d'Espagne. Lettre que lui adressa Colomb...	236
SANDE (<i>Ruy de</i>), ministre du roi Emmanuel en Espagne. Son silence sur Vespuce	225
SCHERER. Auteur oublié par Canovai.....	462
SCHLEGEL. Ce qu'il dit au sujet des impostures littéraires des XIV ^e et XV ^e siècles...	247
SCHMID (<i>Érasme</i>) prétendit qu'Homère avait connu l'Amérique.....	461
SCHONER, astronome de Nuremberg, contraire à Vespuce, pag. 103 et.	104
SCIENCES (<i>Les</i>). Ce qu'elles doivent à la découverte du Nouveau-Continent	83
SCOTTUS (<i>Joannes</i>). Son édition de Ptolémée.....	466
SEJNI n'attribua pas à Vespuce la découverte du Nouveau-Monde, pag. 420. — Quelques détails sur la vie cet écrivain.....	421
SODERINI (<i>Pietro</i>). Lettres que Vespuce lui écrivit, p. 223, 227 et.....	457
SOLIN. Mappemonde dans l'édition de cet auteur publiée par Camers, p. 471. — Note qu'on y lit au sujet de Colomb	471
STRABON. Son système renversé par les découvertes de Colomb et des Portugais.	235
STUVENIO n'est pas favorable à Vespuce.....	425
SYLVA (<i>Michelda</i>), ambassadeur portugais, apporta à Rome une carte marine....	92

T.

TARRACONES (<i>Jeronimo Girava</i>). Noms donnés au Nouveau-Continent dans une Mappemonde de sa <i>Cosmographie</i>	471
TEIXEIRA. Son <i>Atlas</i> manuscrit.....	227
TEIXEIRA (<i>Le père Joseph</i>). Son silence sur Vespuce.....	420
TERNAUX (<i>Henri</i>) possède un exemplaire d'une lettre de Colomb à Raphael Sanchez, qu'il communiqua à l'auteur, p. 236. — Ses observations sur les réimpressions d'une lettre de Colomb.....	451
THEVET. Sa <i>Cosmographie</i> , citée	472
TIRABOSCHI. Cité en faveur de Colomb, p. 237. — Ce qu'il dit au sujet de l'éducation littéraire de Vespuce, p. 458. — Manière dont Canovai tâche de réfuter ce qu'il dit au sujet de Vespuce.....	462
TORPHEO, auteur oublié para Canovai	462
TORRE DO TOMBO (<i>Archives Royales de Portugal</i>). Ces archives ne contiennent aucun document qui parle de Vespuce.....	323
TOSCANELLI, astronome florentin consulté par Alphonse V de Portugal.....	107
TOSSINUS (<i>Évangéliste</i>) imprima le <i>Ptolémée</i> qui parut à Rome en 1508.....	417
TREPEREL (<i>Jean</i>). Collection qu'il publia.....	414
TREVIKIANO (<i>Angelo</i>) Sa lettre au sujet de Colomb, p. 451. — Influa sur la publication de l'ouvrage intitulé, <i>Mundo Nuovo</i>	891
TREVISE (<i>Ange de</i>). Sa réponse au sujet d'une carte du voyage de Colomb, qui lui était demandée.....	466
TRÉVOUX (<i>Journalistes de</i>). Ce qu'ils disent contre l'apologie de Vespuce publiée para Bandini.....	425

V.

	Pages
VADIANUS contribua à propager la confusion au sujet des Voyages de Vespuce, p. 230. — Son édition de Pomponius-Mela.....	469
VAISSE (<i>Don Joseph</i>), religieux bénédictin, adopta des erreurs au sujet des voyages de Vespuce.....	231
VALORI. Son silence sur les rapports de Vespuce avec les Médicis.....	243
VASCONCELLOS (<i>João Mendes de</i>). Son silence sur Vespuce.....	225
VASCONCELLOS (<i>Simão</i>). Ce qu'il dit au sujet de l'expédition commandée par Gonçalo Coelho.....	225
VEGA (<i>Le père Emmanuel da</i>). Cité contre Vespuce.....	104
VERARD (<i>Charles</i>) parle de Colomb dans sa <i>Conquête de Granade</i>	451
VERCELLESE (<i>Alberto</i>). Opuscule qu'il publia au sujet des découvertes.....	451
VERONESE (<i>Paulo-Forlani</i>). Carte gravée par lui en 1565.....	469
VESPUCE (<i>Améric</i>). On ne trouve pas son nom mentionné dans aucun des documens existant aux archives royales de Portugal, ni dans les manuscrits de la Bibliothèque Royale de Paris, examinés par l'auteur, p. 222. — Ses lettres à Soderini, p. 223. — Peu de fondement de ses prétentions, p. 226. — S'il fit partie de deux expéditions ce fut comme subalterne, p. 226 — Il s'empara des relations d'Hojeda, et les produisit comme siennes, <i>ibid</i> , <i>in nota</i> . — Silence sur Vespuce d'un grand nombre de documens, p. 227. — Les lettres patentes qu'il dit avoir reçues du roi Emmanuel n'existent pas aux archives de Portugal, p. 227. — Silence de Barros sur son second voyage, p. 229. — Silence d'Osorio à l'égard de Vespuce, p. 229. — Accusé par Herrera d'avoir falsifié les dates de ses voyages, p. 233. — Son voyage avec Hojeda, p. 237. — Fiction poétique de Jérôme Bartholomé qui conduisit Vespuce à la cour du roi d'Ethiopie, p. 238. — Il ne s'embarqua avec Hojeda que comme simple passager, p. 238. — Sa jalousie contre Colomb, p. 239. — Il s'attribua l'honneur d'avoir découvert le Brésil, <i>ibid</i> . — Absurdité où il est tombé dans la relation de son seconde voyage, p. 239. — Pourquoi, s'il fit son voyage par ordre du roi de Portugal, a-t-il pris possession du territoire au nom du roi de Castille? p. 239. — Erreurs de ses observations astronomiques, <i>ibid</i> . — Le bateau où il s'embarqua ne pouvait faire un long voyage, p. 240 — Remarques sur ses lettres, lesquelles ne pouvaient pas être adressées à René d'Anjou, p. 241 et 242. — Questions que soulèvent les dates de ses lettres adressées aux Médicis, p. 243 et 244. — Pourquoi aurait-il imprimé ses relations en Lorraine. Les lettres insérées dans la collection de Montalbodo sont peu favorables aux prétentions de Vespuce, p. 415. — Silence de tous les auteurs portugais du xvi ^e siècle à son égard, p. 420. — Injustice de ses plaintes contre l'ignorance de pilotes portugais, p. 422. — Contradictions dans les dates de ses relations, p. 425. — Il se fit naturaliser Espagnol, p. 431. — Ce qui résulte des documens des archives de Simancas, au sujet de Vespuce, p. 431 et 432. — Différentes éditions de ses lettres p. 452 et suiv. — Pourquoi ne s'opposa-t-il pas à ce que <i>Ylacomilus</i> donnât son nom au Nouveau Continent? p. 453 — Différens passages de ses lettres, où il y a peu d'exactitude, et où il décèle une grande présomption, p. 454 et 455. — Il garde le silence sur Cabral, p. 454. — Sa bévue lorsqu'il parle de Pline, comme contemporain de Mécène, p. 458. — Etrange supposition de Canovai à ce sujet, <i>ibid</i> . — Sa fatuité et sa jalousie à l'égard des navigateurs portugais, p. 97 et 98. — Son silence à l'égard de Cabral, <i>ibid</i> . — Injustice de ses accusations contre les marins portugais, p. 106 et.....	107
VESPUCE (<i>Antoine</i>). Ses élèves, mentionnés par Julien Ricci.....	243
VINET (<i>Ferdinand</i>). Capitaine florentin, mentionné par Barros.....	228
VITERBE (<i>Annius de</i>). Livres publiés sur son nom au xv ^e siècle.....	247
VOSGIEN. Passage de son Dictionnaire géographique, contraire à Vespuce.....	234
WALCKENAER (<i>Le Baron</i>). Cité.....	464

Y.

	Pages
YLACOMILUS (<i>Pseudonyme</i>) fut le premier qui proposa de donner au Nouveau-Continent le nom d'Amérique, p. 452. — Il ne pouvait pas ignorer la découverte de Colomb, p. 452 — Ce qu'il dit dans sa <i>Cosmographiæ Introductio</i> au sujet de la dénomination du Nouveau-Continent	471
YRVING (<i>Washington</i>). Sa Vie de Colomb.....	85

Y.

ZORZI, cosmographe et dessinateur de cartés à Venise	85
--	----

INDICE GERAL DO VOLUME II

Opusculos

	Pag.
1840	
* Mémoire sur les institutions politiques, administratives, militaires et législatives, des colonies anglaises dans les différentes parties du globe.....	5-38
1842	
* Notice sur André Alvarez d'Almada et sa description de la Guinée.....	39-78
Recherches historiques, critiques et bibliographiques sur Améric Vespuce et ces voyages.....	79-124
1846	
* Rapport lu... à la Société de géographie sur un Mémoire de M. da Silveira, relativement à la découverte des terres du Prête-Jean et de la Guinée par les Portugais.....	127-134
* Rapport lu... à la Société de géographie sur l'ouvrage de M. Lopes de Lima, intitulé : ENSAIO, etc. — Essais statistiques sur les possessions portugaises en autre-mer.....	137-150
* Note lue à la Société de géographie... sur la véritable date des instructions données à un des premiers capitaines qui sont allés dans l'Inde, après Cabral, publiées dans les Annales maritimes de Lisbonne. Cahier n.º 7 de de 1845.....	153-158
Notice sur l'état actuel de la publication de l'Atlas.....	159-212
1847	
* Notice sur la vie et les travaux de M. da Cunha Barbosa, secrétaire perpétuel de l'Institut historique et géographique du Brésil, et membre correspondant étranger de la Société de Géographie.....	215-225
* Notice sur plusieurs monuments géographiques inédits du moyen âge et du xvi ^e siècle qui se trouvent dans quelques bibliothèques de l'Italie, accompagnée de notes critiques.....	227-245
* Mémoire sur la question de savoir à quelle époque l'Amérique Meridionale a cessé d'être représentée dans les cartes géographiques comme une île d'une grande étendue.....	247-252
Examen des assertions contenues dans un opuscule intitulé : Sur la publication des monuments de la géographie, publié au mois d'août 1847.....	255-281
1855	
* Note sur la publication de l'Atlas composé de mappemondes et de portulans et d'autres monuments géographiques, depuis le vi ^e siècle de notre ère jusq'au xvii ^e	285-294

	Pag.
1853	
Demonstração dos direitos que tem a coroa de Portugal sobre os territorios situados na costa occidental d'Africa entre o 5.º grau e 12 minutos e o 8.º de latitude meridional e por conseguinte aos territorios de Molembo, Cabinda e Ambriz.....	295-324

Esparsos

1841	
Jean VI (Marie-Joseph-Louis), roi de Portugal.....	327-347
Introdução á «Chronica» de Azurara.....	349-356
Ibérie (Iberia).....	357-359
Jean (João), rois de Portugal.....	361-367
1842	
Lisbonne (en portugais Lisboa), capitale du royaume de Portugal.....	369-372
Magellan ou plutôt Magalhaens (Ferdinand de).....	373-376
1843	
Introdução ao «Leal Conselheiro», o qual fez Dom Duarte.....	377-385
1844	
Portulan	387-388
1845	
Memoria sobre o estabelecimento dos portuguezes em Macau na China.....	389-404
Memoria (Tradução da) lida... na sessão da Sociedade Geographica de Paris, de 7 de março de 1845 — Parte 1.ª.....	405-413
Continuação (Fragmentos inéditos do Tomo 2.º das <i>Recherches sur la priorité des découvertes</i>).....	413-419
Conclusão (idem).....	419-425
Adições feitas... á Memoria que leu na Sociedade Geographica de Paris ...	427-433
Adições á Memoria lida... na Sociedade Geographica em 7 de Março de 1845	433-437
Continuação.....	438-440
1846	
Note sur la mappemonde du cosmographe Fra-Mauro.....	441
1855	
Observations sur la découverte d'un lac dans l'Afrique, au sud de l'équateur	443-445

ADDITAMENTOS

1842	
Suite des notes additionelles à la lettre... , publiée dans le Bulletin de la Société de Géographie du mois d'octobre 1835, sur les voyages d'Améric Vespuce, de 1501 à 1503, lues par l'auteur à la Société de Géographie...	449-477
Indice da obra <i>Recherches historiques, critiques et bibliographiques sur Améric Vespuce</i> , com a paginação referida á presente reedição.....	479-490







BRASILIANA DIGITAL

ORIENTAÇÕES PARA O USO

Esta é uma cópia digital de um documento (ou parte dele) que pertence a um dos acervos que participam do projeto BRASILIANA USP. Trata-se de uma referência, a mais fiel possível, a um documento original. Neste sentido, procuramos manter a integridade e a autenticidade da fonte, não realizando alterações no ambiente digital - com exceção de ajustes de cor, contraste e definição.

1. Você apenas deve utilizar esta obra para fins não comerciais. Os livros, textos e imagens que publicamos na Brasiliiana Digital são todos de domínio público, no entanto, é proibido o uso comercial das nossas imagens.

2. Atribuição. Quando utilizar este documento em outro contexto, você deve dar crédito ao autor (ou autores), à Brasiliiana Digital e ao acervo original, da forma como aparece na ficha catalográfica (metadados) do repositório digital. Pedimos que você não republique este conteúdo na rede mundial de computadores (internet) sem a nossa expressa autorização.

3. Direitos do autor. No Brasil, os direitos do autor são regulados pela Lei n.º 9.610, de 19 de Fevereiro de 1998. Os direitos do autor estão também respaldados na Convenção de Berna, de 1971. Sabemos das dificuldades existentes para a verificação se um obra realmente encontra-se em domínio público. Neste sentido, se você acreditar que algum documento publicado na Brasiliiana Digital esteja violando direitos autorais de tradução, versão, exibição, reprodução ou quaisquer outros, solicitamos que nos informe imediatamente (brasiliiana@usp.br).